

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de  
Gestion

Département des Sciences Economiques  
Laboratoire d'Economie et Développement

# THÈSE

Présentée par

Mr. HACHEMAOUI Bahidjeddine

Pour l'obtention du grade de

**DOCTEUR *En* SCIENCES**

Filière : Sciences économiques

Option : Gestion du développement

## Thème

**Intelligence territoriale et développement local, problématique de  
la qualité de vie dans la ville de Bejaia.**

Soutenue le : 08.02.2020

Devant le jury composé de :

| <b>Nom et Prénom</b>    | <b>Grade</b> |                                 |               |
|-------------------------|--------------|---------------------------------|---------------|
| Mr AIT TALEB Abdelhamid | Professeur   | Univ de Tizi Ouzou              | Président     |
| Mr ACHOUCHE Mohamed     | Professeur   | Univ de Bejaia                  | Rapporteur    |
| Mr ORMAUX Serge         | Professeur   | Univ de Bourgogne-Franche Comté | Co-rapporteur |
| Mr BOUMOULA Samir       | MCA          | Univ de Bejaia                  | Examineur     |
| Mr GHIDOUCHE Faouzi     | MCA          | HEC Alger                       | Examineur     |
| Mr BOUZNIT Mohammed     | MCA          | Univ de Bejaia                  | Examineur     |

## Remerciements

*A mes parents, ma femme, mes enfants et mes frères et sœur. Merci d'avoir partagé tous les forts moments qui m'ont permis d'aboutir à cette réussite.*

Je tiens à remercier mon ami Jean Jacques GIRARDOT de l'université de Bourgogne-Franche comté pour sa confiance. Merci de m'avoir accueilli au sein du réseau INTI et surtout pour vos précieux conseils qui ont permis à ce travail d'aboutir.

Je voudrais remercier mon co-directeur de thèse Serge ORMAUX pour tous les efforts de suivi et de correction de cette thèse.

Je voudrais ensuite remercier mon directeur de thèse Mohamed ACHOUCHE pour sa patience.

Je voudrais remercier les membres du jury pour l'intérêt porté à ce travail. Je remercie le professeur Ait TALEB HAMID pour avoir accepté d'assurer la présidence de ce jury. Je remercie également les docteurs BOUMOULA Samir, GHIDOUCHE Faouzi et BOUZNIT Mouhamed pour avoir accepté de participer en tant que examinateurs à mon jury.

Je voudrais remercier mon ami le professeur BOUKRIF Moussa, directeur du laboratoire RMTQ pour sa disponibilité et son soutien. Merci d'avoir facilité l'achèvement de ce travail dans le laboratoire RMTQ.

Je voudrais remercier mon ami CHABI Tayeb pour son aide et sa disponibilité.

Je voudrais aussi remercier Radia Touati pour avoir participé à corriger cette thèse.

Je voudrais également remercier mon ami Foudil pour son aide.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour l'achèvement de cette thèse.

## **Sommaire**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Liste des abréviations.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Introduction générale.....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>Chapitre I : La qualité de vie, une mise au point conceptuelle .....</b>   | <b>17</b> |
| Introduction.....   | 17        |
| 1. La qualité de vie : entre diversité conceptuelle et pluridisciplinarité des approches.....                             | 18        |
| 1.1. Une diversité conceptuelle.....  | 18        |
| 1.2. La qualité de vie : une pluridisciplinarité des approches .....  | 24        |
| 2. La qualité de vie, entre subjectivité et objectivité des approches.....  | 33        |
| 3. La mesure de la qualité de vie.....  | 37        |
| 3.1 Approche du bien-être subjectif.....  | 39        |
| 3.2 Approche des capacités.....   | 41        |
| 3.3 Approches économiques : économie du bien-être et allocation équitables .....  | 42        |
| 4. Le choix des indicateurs de la qualité de vie.....   | 43        |
| 5. La qualité de vie en Algérie .....   | 47        |
| 5.1 Un concept entouré de flou et souvent réduit à une simple expression .....  | 48        |
| 5.2 Une conception objective de la qualité de vie en Algérie .....  | 49        |
| 5.3 La place des dimensions de la qualité de vie dans la stratégie nationale de l'Algérie .....                           | 50        |
| 5.4 Les programmes d'action liés à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie mis en place par l'Etat algérien. .... | 52        |
| Conclusion.....   | 57        |
| <b>Chapitre II : L'approche Territoriale de la qualité de vie .....</b>   | <b>59</b> |
| Introduction .....  | 59        |
| 1. La qualité de vie et le milieu urbain .....  | 60        |
| 1.1 L'amélioration des conditions matérielles d'existence .....   | 60        |
| 1.2 Les facteurs socio-économiques.....   | 62        |
| 1.3 Les facteurs subjectifs.....  | 63        |
| 2. De la qualité de vie dans les territoires au développement durable .....   | 64        |
| 2.1 La représentation du territoire en développement durable .....  | 66        |
| 3. Le territoire : un lieu d'action pour l'amélioration de la qualité de vie.....   | 69        |
| 3.1 Une action centrée vers les villes et les agglomérations.....   | 71        |
| 3.2 L'agenda 21 : un outil pour une meilleure qualité de vie dans les territoires.....                                    | 73        |

|  |            |
|--|------------|
| 3.3 La « ville durable », une voie pour préserver la qualité de vie.....   | 81         |
| 4. La gouvernance locale, un mode de gestion pour une meilleure qualité de vie .....   | 86         |
| 5. La qualité de vie dans les villes algériennes entre réalité et ambition .....   | 92         |
| 5.1. Les villes algériennes face à une réalité critique .....  | 92         |
| 5.2. Les causes qui ont conduit à une telle situation .....  | 96         |
| 5.3. Les ambitions de l'Etat pour renverser cette tendance .....   | 98         |
| Conclusion .....   | 101        |
| <b>Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie.....</b> | <b>103</b> |
| 1. Le territoire : un système complexe .....   | 104        |
| 1.1. L'approche systémique du territoire .....   | 104        |
| 1.2 La dimension multiscalaire du territoire .....   | 106        |
| 1.3 Le couple territoire/réseau.....   | 107        |
| 1.4 Le rôle des acteurs.....   | 108        |
| 1.5 Les ressources du territoire .....   | 111        |
| 2. Le développement local un levier pour la qualité de vie et le bien-être .....   | 114        |
| 2.1. Le développement local : principes et définition .....  | 114        |
| 2.2. Du développement local au développement territorial : le glissement d'un concept .....  | 116        |
| 2.3. Le développement local en Algérie et la problématique de l'amélioration de la qualité de vie .                                    | 119        |
| 3. L'intelligence territoriale une approche pour soutenir le développement des territoires et la qualité de vie                        | 125        |
| 3.1. Genèse de l'intelligence territoriale .....   | 125        |
| 3.2. L'intelligence territoriale une approche adaptée aux territoires .....  | 127        |
| 3.3. Principes et enjeux de l'intelligence territoriale.....   | 128        |
| 3.4. L'intelligence territoriale au service du développement local .....   | 131        |
| 3.5. Méthode et outils de l'intelligence territoriale .....  | 133        |
| Conclusion .....   | 137        |
| <b>Chapitre IV : Méthodologie et outils d'analyse.....</b>   | <b>140</b> |
| Introduction.....  | 140        |
| 1. Présentation de la ville de Bejaia .....  | 140        |
| 1.1. Territoire et population .....  | 140        |
| 1.2. Habitat .....   | 144        |
| 1.3. Education.....  | 144        |
| 1.4. Santé.....  | 146        |



---

|  |            |
|--|------------|
| 1.5. Le transport urbain .....   | 147        |
| 1.6. L'urbanisme .....   | 148        |
| 2. Objectif et méthodologie de l'enquête .....   | 150        |
| 2.1. Type d'enquête et objectif .....  | 150        |
| 2.2. Echantillonnage et biais de l'échantillon .....   | 151        |
| 3. Questionnaire d'enquête, administration et déroulement de l'enquête .....                                     | 161        |
| 3.1. Contenu et structure du questionnaire d'enquête .....   | 161        |
| 3.2. Pré-enquête et test du questionnaire, déroulement et bilan de l'enquête.....                                | 164        |
| 4. Les méthodes d'analyse statistique utilisées .....  | 166        |
| 4.1. Analyse factorielle des correspondances multiple (AFCM) .....   | 167        |
| 4.2. Le modèle tétraclasse .....   | 169        |
| Conclusion .....   | 173        |
| <b>Chapitre V: Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia .....</b>   | <b>175</b> |
| Introduction.....  | 175        |
| 1. Caractéristiques générales des individus enquêtés .....   | 175        |
| 1.1. Résultat généraux de l'enquête : genre, âge, situation professionnelle, niveau d'instruction et revenu. 175 |            |
| 1.2. Résultats par quartier d'habitation .....   | 180        |
| 2. L'analyse de la perception de la qualité de la vie dans les quartiers étudiés de la ville de Bejaia           | 194        |
| 2.1. Perception de la réalité sociale .....  | 194        |
| 2.2. Perception des réalités de la vie quotidienne .....   | 217        |
| Conclusion .....   | 236        |
| <b>Chapitre VI: Analyse des dimensions de la qualité de la vie et du bien-être dans la ville de Bejaia .....</b> | <b>239</b> |
| Introduction.....  | 239        |
| 1. Les caractéristiques des dimensions qui forment la qualité de la vie.....                                     | 239        |
| 1.1. Caractéristiques de la dimension logement .....   | 240        |
| 1.2. Caractéristiques de la dimension revenu .....   | 242        |
| 1.3. Caractéristiques de la dimension emploi .....   | 245        |
| 1.4. Caractéristique de la dimension santé .....   | 248        |
| 1.5. Caractéristiques de la dimension éducation .....  | 251        |
| 1.6. Caractéristiques de la dimension environnement .....  | 254        |
| 1.7. Caractéristiques de la dimension sécurité.....  | 259        |

---

|   |            |
|---|------------|
| 1.8. Caractéristiques de la dimension transport urbain .....  | 261        |
| 1.9. Caractéristiques du cadre de vie et de la prestation de l'administration locale .....                          | 265        |
| 1.10. Caractéristiques de la dimension bien-être .....  | 268        |
| 2. Tendances générales et profils des individus interrogés .....  | 271        |
| 2.1. Tendances à travers l'analyse des axes .....   | 271        |
| 2.2. Profil des individus interrogés .....  | 274        |
| 3. Application de l'analyse tétraclasse sur les résultats de l'enquête qualité de vie dans la ville de Bejaia ..... | 281        |
| 3.1. Choix des variables et test de cohérence .....   | 282        |
| 3.2. L'analyse factorielle et pliage de l'axe .....   | 283        |
| 3.3. Les résultats .....  | 283        |
| Conclusion .....  | 290        |
| <b>Conclusion générale .....</b>  | <b>295</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>299</b> |
| <b>Liste des figures, tableaux et cartes géographiques .....</b>  | <b>308</b> |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>317</b> |

## **Liste des abréviations**

AAM : Accroissement Annuel Moyen

ACL : Agglomération Chef-Lieu

AEP : Alimentation en Eau Potable

AFC : Analyse Factorielle des Correspondances

ANURB : Agence Nationale de l'Urbanisme

AS : Agglomération Secondaire

CAH : Classification Ascendante Hiérarchique

CET : Centre d'enfouissement Technique

CNDS : Cadastre National des Déchets Spéciaux

EPSP : établissements publics de santé de proximité

ETUB : Entreprise de transport urbain Bejaia

ETUB : Entreprise de transport urbain Bejaia

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

GNC : gaz naturel comprimé

GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence de coopération technique allemande)

IDH : Indice de Développement Humain

INTI : International Network of Territorial Intelligence

IRM : Installations à Risque Majeur

MATE : Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement

OCDE : Organisation de coopération et de développement Économiques

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONA : Office Nationale d'Assainissement

ONS : Office Nationale des Statistiques

PAG : Plan d'Action du Gouvernement

PAT : Programmes d'Action Territoriale

PNAE-DD : Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement durable

PNAGDS : Plan National de Gestion des Déchets Spéciaux

PPR : Plan de Protection Contre les Risques

PROGDEM : Programme National de Gestion des Déchets solides Municipaux

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SIG : Systèmes d'Information Géographique

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SNMG : Salaire national Minimum garanti

TOL : Taux d'Occupation Logements

WEF: World Economic Forum

WHO: World Health Organization

Z.E : Zone Eparse

ZDD : Zones de Développement durable

ZHUN : Zone d'Habitation Urbaine Nouvelle

## **Introduction générale**

Au cours de ces quatre dernières décennies le monde a connu de profondes mutations qui ont permis une croissance économique et des progrès sociaux inédits dans l'histoire humaine. Jamais une période n'avait connu tant d'avancées techniques, d'accès à de nouvelles ressources, à de nouvelles technologies et à un tel accroissement de richesse, donnant ainsi la possibilité à beaucoup de pays, en particulier industrialisés, d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations sur les plans économique, social et environnemental.

L'amélioration de la qualité de vie et le bien-être sont devenus ainsi un leitmotiv central des discours officiels à l'échelle de l'Etat et au niveau des collectivités territoriales, notamment, sur la finalité de l'action publique et les politiques de développement, mais aussi, une revendication sociale des populations qui aspirent à des conditions de vie dignes en ayant accès à un logement décent, à un emploi rémunéré leur permettant de subvenir à leurs besoins et d'acquérir des biens de façon autonome, à des services de santé et d'éducation de qualité et à un service public à forte valeur pour les citoyens, qui se manifeste par un environnement de qualité, l'esthétisme du cadre bâti, un mobilier urbain de bon niveau, la mobilité urbaine, le dynamisme économique, etc. La qualité de vie apparaît ainsi avec la nécessité de défendre l'amélioration des conditions d'existence et du bien-être de chacun.

Dans les milieux scientifiques le concept de la qualité de vie suscite un intérêt particulier et revêt de multiples facettes au point d'avoir du mal à trouver une représentation consensuelle. Le concept se caractérise en effet, par la multiplicité de ses définitions, par la variété des approches qu'il génère et le nombre des disciplines qui s'y intéressent.

Historiquement l'expression de qualité de vie a fait son apparition dans les années 1960 aux Etats Unis dans le cadre du mouvement américain des indicateurs sociaux, à travers l'évaluation de la qualité de l'environnement physique, du voisinage et de la communauté à partir de données statistiques (Mercier C, Filion. J., 1987). Le concept a intéressé également d'autres disciplines, telles que, la santé, la sociologie, la politique, la psychologie, la géographie, l'économie, l'urbanisme et bien d'autres. Les approches et les évaluations de la qualité de vie se structurent autour de deux principales démarches : celles dites objectives, principalement orientées vers l'analyse des conditions de vie telles que l'environnement physique dans lequel vivent les personnes, et celles dites subjectives, qui s'intéressent à l'étude des perceptions des individus de leur bien-être et de leur niveau de satisfaction.

En économie, la qualité de vie a longtemps été envisagée à travers le niveau de croissance du revenu (PIB) par habitant. Les économistes se basent essentiellement sur les variables quantitatives pour mesurer la qualité de vie dans le but de percevoir objectivement les réalités sociales au détriment des aspects qualitatifs. En effet, ces dernières sont généralement ignorées au profit d'une énumération statistique des besoins des populations. Ce genre d'approches a fait l'objet de plusieurs critiques : ( Nordhaus W et Tobin J (1972) ; Easterlin. R (1974) ; Godefroy P (2011) ; Stiglitz J et al (2009)) qui considèrent que la qualité de vie doit être envisagée au-delà des dimensions objectives en incluant des aspects plus subjectifs. Ainsi, pour la commission Stiglitz « Le concept de qualité de la vie est plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel » (Stiglitz J et al., 2009). La prise en compte des dimensions subjectives dans l'analyse de la qualité de vie permet de mettre en évidence les caractéristiques psychologiques personnelles. Celles-ci, sont exprimées à travers les jugements de valeurs, les désirs et les opinions, qui débouchent sur un sentiment de satisfaction et de bien-être. Ils correspondent à l'aboutissement des représentations personnelles que se font les individus de leur environnement physique et social. Le bien-être dépend, alors, non seulement de la qualité des circonstances objectives tel que le cadre de vie, par exemple, mais aussi, de la qualité des interprétations et des images mentales que se font les individus d'un état ou de situations existantes.

Au niveau pratique, la qualité de vie constitue un enjeu majeur et un élément fondateur des préoccupations politiques et sociétales, en particulier, dans un contexte mondial marqué par une recrudescence des crises économiques et la multiplication des risques environnementaux et sociaux, aux conséquences désastreuses pour beaucoup de territoires qui connaissent de nombreux problèmes liés à la pauvreté, aux inégalités d'accès à des besoins fondamentaux, à l'exclusion sociale, à la surpopulation des villes et des quartiers, à l'insécurité, etc. Ces problèmes ne touchent pas uniquement les territoires des pays pauvres, mais, ils concernent aussi ceux des pays industrialisés, où la crise financière a eu un impact profond et durable sur la vie des personnes, en particulier sur leur emploi. Pour réduire l'ampleur de ces dysfonctionnements et leur impact sur le niveau de la qualité de vie, l'action publique de l'Etat et des collectivités territoriales est orientée vers l'amélioration des conditions matérielles et du cadre de vie quotidien des personnes tel que l'accès aux équipements et aux services publics, à l'emploi, à la santé, ainsi que la qualité de l'environnement, le renforcement de la cohésion

sociale, etc. Il s'agit également, de fournir des conditions favorables pour enclencher des dynamiques territoriales et résidentielles en ouvrant la voie aux jeux d'acteurs qui se créent, comme le précise (Bel M., 2009), par l'articulation d'actions individuelles et collectives, de phénomènes micro-sociaux et de cadres des institutions et réseaux nationaux. Ces dynamiques favorisent l'émergence des capacités à entreprendre et à innover au sein des territoires, mais aussi augmentent leur compétitivité et leur attractivité de manière à atteindre des niveaux de prospérité acceptables pour répondre aux attentes des communautés en matière de cadre et de conditions de vie.

Les actions en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des populations se manifestent en général à travers les stratégies de développement territorial mises en place à l'échelle locale et stimulées par des politiques publiques appropriées. L'objectif étant d'élaborer des stratégies d'adaptation aux contraintes internes et externes grâce à des processus de mobilisation des acteurs et des ressources locales. Ces processus, qui obéissent à des logiques de coordination des acteurs, permettent de développer des proximités organisationnelles propres au territoire, à même d'activer des ressources spécifiques latentes. Cette activation permet ainsi de doter le territoire de particularités qui le différencient de ses voisins au lieu qu'il soit en concurrence sur des productions standards. (Pecqueur B., 2005). Ces formes d'organisation économique locale contribuent à l'amélioration des conditions économiques par la création d'emploi et l'augmentation des revenus locaux.

La qualité de vie se crée aussi, à travers les actions d'aménagement qui permettent de doter les territoires, en particulier urbains, d'un cadre de vie et d'un environnement agréables par la mise en place d'infrastructures et d'équipements publics de qualité, un cadre bâti convenable et équipé, un réseau de transport urbain développé et un environnement sain et sécurisé, de façon à répondre aux aspirations et aux attentes des personnes d'habiter et de vivre dans des conditions acceptables.

Améliorer la qualité de vie c'est, également, répondre aux besoins des personnes de façon durable. Cela implique une connaissance précise et parfaite de leurs attentes, mais encore, de l'ensemble des dimensions qui composent l'environnement dans lequel ils vivent. L'exercice est à la fois fastidieux et complexe, qui nécessite une approche globale et multidimensionnelle, telle que nous la trouvons dans l'intelligence territoriale. Elle correspond selon Giradot au « projet scientifique «polydisciplinaire» dont l'objet est le développement durable des territoires et dont les communautés territoriales sont les sujets.

Elle se fonde sur une vision systémique du territoire, intégrant un espace géographique, une communauté, ses représentations et ses comportements ». L'intelligence territoriale accorde une importance à l'échelle locale dans une logique interscalaire, du local au global. Elle se base sur trois principes fondamentaux, qui s'articulent autour de trois axes qui sont :

- La prise en compte des besoins exprimés par les populations constitue le point de départ de tout projet d'action au niveau territorial ;
- La participation, pour agir dans un cadre d'intelligence collective, développer la coopération au sein de la communauté territoriale, et inciter à la concertation pour dépasser les cloisonnements, les clivages et les tensions ;
- L'approche scientifique, qui mobilise les méthodes et les outils permettant aux acteurs d'observer, de comprendre et d'agir efficacement. Ils leur permettent aussi d'argumenter leurs projets, puis de gérer et d'évaluer leurs actions. Les TIC ouvrent les possibilités aux acteurs de travailler et de mutualiser l'information en réseau malgré la distance et la sectorisation.

L'intelligence territoriale est ainsi une réponse concrète pour appréhender la complexité du territoire, et pour permettre aux acteurs d'agir en synergie dans un cadre méthodologique et scientifique pour accomplir des projets de développement qui répondent durablement aux attentes et aux besoins des populations.

L'adoption d'une telle démarche dans les territoires algériens permettra, sans doute, d'optimiser les stratégies de développement engagées par les pouvoirs publics, qui aujourd'hui, trouvent dans la complexité de leur mise en œuvre au niveau local, de grandes difficultés pour atteindre des résultats probants et durables en matière d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être. En effet, l'Algérie s'est engagée depuis plusieurs décennies dans un processus de mise en place et de financement, dans le cadre de différents programmes, de plusieurs projets de développement local dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population. Ces stratégies ont engendré des mutations significatives ayant permis surtout d'améliorer les conditions de vie de certaines populations locales, mais elles restent très loin de leurs attentes en matière de qualité de vie et de bien-être.

Concrètement, les actions en termes de développement local en Algérie n'ont pas eu les résultats escomptés, leur impact semble mitigé au regard des efforts fournis par les pouvoirs publics sur le plan financier mais également, quant à leur capacité à répondre aux besoins socioéconomiques et environnementaux exprimés par la population et les acteurs locaux. Les



constats font état d'importantes défaillances dans plusieurs domaines de la vie quotidienne des personnes : pauvreté, exclusion sociale, habitat précaire, pollutions, dégradation et surcharge des équipements et structures publics, localisations industrielles inadaptées, dégradation des espaces naturels, absence d'espaces verts, manque, voire absence de centre de loisirs, etc. sont autant de problèmes qui touchent non seulement les zones rurales, mais aussi, les centres urbains, et ce de manière plus sévère. Cela est dû au fait que les villes algériennes ont justement subi de plein fouet, durant plusieurs décennies, l'accumulation des disfonctionnements en matière de politiques de développement local et d'aménagement, ce qui a participé à l'amplification de ces problèmes.

Les territoires urbains, en particulier les grandes villes, ont été depuis longtemps exposés à une urbanisation accélérée et anarchique à la fois, provoquée principalement par l'exode rural venu même des zones dans lesquelles les conditions de vie ont été améliorées, car faute d'emplois stables et de revenus décents, les gens décident de quitter leurs villages pour s'installer dans les villes. On assiste, alors, à un étalement spatial multidimensionnel et anarchique des territoires urbains, une fragmentation spatiale, sociale et économique qui engendre des tissus urbains mal structurés et sous-équipés. L'ampleur des besoins en logements, équipements et services provoque un développement urbain au gré des disponibilités foncières, très loin des standards de fonctionnement de la ville, ce qui aggrave les problèmes de saturation des réseaux techniques, de nuisances, de pollutions diverses (air, eau, sol et sous-sol), d'exclusion sociale et de sécurité. A ces phénomènes s'ajoutent la perte de l'identité territoriale et urbaine et la dégradation du patrimoine culturel et naturel, ce qui détériore sensiblement la qualité de vie et augmente encore plus le sentiment de frustration et de mal-être des populations citadines.

Cette situation, très préoccupante, dans laquelle se trouvent la plupart des territoires algériens est en grande partie le résultat d'une inadéquation entre les besoins exprimés par la population et les différents choix des programmes et des projets de développement mis en place par l'Etat. ceux-ci reflètent les politiques sociales héritées des années 70 et 80 et résultent, d'une part, d'une gestion administrée dans laquelle la société civile était rarement consultée, même pour exprimer ses priorités, et sans même, semble-t-il, se soucier de la nature des liens qu'entretiennent les personnes avec leurs espaces à travers la prise en compte du cadre vie, des territoires de proximité, du rapport à l'espace et à la quotidienneté. Ils résultent d'autre part d'un mode de gouvernance locale dans lequel, malgré les réformes de l'Etat, les

collectivités locales ne disposent pas encore de l'autonomie et du savoir-faire managérial nécessaire pour mettre en place une économie locale créatrice de richesse, basée sur des modes de coordinations des acteurs et l'activation des ressources territoriales spécifiques.

La ville de Bejaia, à l'instar des autres villes algériennes, est en train de subir de plein fouet les mêmes problèmes déjà évoqués. Ils se sont accentués depuis les années 2000, causant d'importantes dégradations sur l'environnement et le cadre de vie des habitants. La ville n'arrive plus à maîtriser son développement qui se fait de façon anarchique, et au détriment de la qualité et des standards de fonctionnement de la ville moderne. Cette situation se manifeste à travers une infrastructure saturée, un cadre bâti qui ne respecte pas les normes et les spécificités urbaines de la ville, un réseau de transport urbain dégradé et mal organisé, une infrastructure routière dépassée, un environnement insalubre, des espaces verts et de loisir quasi inexistantes. Les prestations de la ville sont en deçà des attentes des usagers, ce qui provoque chez eux un sentiment de frustration et de mécontentement à l'égard de leur qualité de vie et de bien-être.

### **Problématique**

C'est dans ce contexte qui caractérise les villes algériennes en général, et la ville de Bejaia en particulier, que s'inscrit notre travail de thèse, dans lequel, nous voulons examiner la perception de la qualité de la vie et du bien-être des habitants des quartiers de l'agglomération chef-lieu de Bejaia, à travers l'analyse des conditions objectives et subjectives dans lesquelles ils vivent, et d'en savoir davantage sur les insuffisances susceptibles de réduire le niveau de bien-être des personnes, au sein d'un cadre de vie souvent montré du doigt et critiqué, ce qui nous amène à nous interroger comment la qualité de vie est-elle perçue par les habitants des quartiers de l'agglomération chef-lieu de Bejaia? De cette question principale découlent plusieurs questions subsidiaires : Qu'en est-il réellement ? Existe-t-il des disparités de perception entre les quartiers étudiés ? Quelles sont les domaines qui présenteraient des manquements ?

Notre travail de recherche s'est interrogé, également, sur les profils de ces personnes et les éléments qui les caractérisent selon chacune des dimensions de la qualité de vie. Cet exercice permettra de dresser une classification des individus selon leurs catégories de vie.

Enfin, notre intérêt s'est porté sur les besoins des habitants pour déterminer les actions prioritaires et celles qui ont le meilleur impact sur l'amélioration de leur qualité de vie et de

leur bien-être. Ceci permettra d'orienter les projets de développement de façon plus efficace, afin qu'ils soient à même de répondre aux attentes de ces habitants.

## **Hypothèses**

Pour répondre à l'ensemble de ces interrogations, nous formulons l'hypothèse suivante que nous tentons de vérifier sur la base des données empiriques issues de notre enquête de terrain :

**Hypothèse 1 :** L'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être des populations demeure un sujet très important. Elle est le centre des préoccupations de toute démarche de développement, qui doit se baser principalement sur l'évaluation des besoins des personnes pour améliorer leurs conditions de vie. De là, nous sommes partis, avec l'hypothèse qui suggère que les dimensions qui composent la qualité de vie dans la ville de Bejaia présentent de graves insuffisances, qui impactent fortement le sentiment de bien-être des habitants et génère chez eux de l'insatisfaction. Il devient donc nécessaire pour les responsables locaux de construire leurs stratégies de développement en fonction des besoins exprimés par les individus et non pas en fonction des projets, afin que l'impact en matière d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être soit bien perçu par les populations.

**Hypothèse 2 :** le sentiment de satisfaction de la qualité de la vie serait étroitement lié au niveau de revenu. Les individus les plus satisfaits seraient ceux qui disposent d'un revenu élevé et de bons moyens d'existence.

**Hypothèse 3 :** la perception de la qualité de vie et du bien-être des habitants de la ville de Bejaia varie selon le quartier dans lequel ils habitent, ce qui implique des solutions adaptées de la part des pouvoirs publics.

## **Cadre théorique et méthodologie**

L'objectif de notre étude consiste à analyser la qualité de vie dans les villes algériennes en nous appuyant principalement sur l'Agglomération Chef-Lieu (ACL) de Bejaia., Notre approche théorique et empirique s'est structurée autour de démarches objectives tournées vers l'étude des conditions de vie, et de démarches subjectives tournées vers l'analyse du bien-être et de la satisfaction. Vu la nature multidimensionnelle de la qualité de vie, nous avons mobilisé des concepts théoriques issus de plusieurs disciplines, notamment de l'économie, la santé, la sociologie, la psychologie, de l'urbanisme et d'autres. Par ailleurs, la mobilisation

des principes méthodologiques et des outils de l'intelligence territoriale nous ont permis d'adopter une approche basée sur les besoins des individus qui a abouti à l'identification des actions urgentes à fort impact sur la qualité de vie des personnes interrogées.

La démarche adoptée dans le présent travail est essentiellement empirique, au sens où l'analyse et la vérification de l'hypothèse de recherche se sont basées sur les résultats de l'enquête satisfaction de la qualité de vie que nous avons réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 804 habitants de six quartiers de la ville de Bejaia.

L'analyse des résultats a été effectuée selon trois perspectives : d'abord une analyse quantitative pour apprécier les conditions de vie matérielles des individus enquêtés sur la base de leurs déclarations, ensuite une analyse qualitative pour dégager les tendances qui structurent les réponses des personnes interrogées par rapport à leur satisfaction de la qualité de vie et du bien-être, et une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) pour déterminer les principales classes selon lesquelles ces individus s'organisent et les profils des réponses qui les caractérisent. Enfin, on proposera une analyse tétraclasse (inspirée du modèle de Llosa) pour catégoriser les besoins selon leur degré d'impact sur la satisfaction. Il faut rappeler que le modèle de Llosa est utilisé pour mesurer la satisfaction client en marketing et que nous l'avons adapté à notre problématique.

### **Plan de rédaction**

Le présent travail est structuré en six chapitres qui traitent, en premier lieu, du concept de la qualité de vie selon les approches objectives et subjectives, ensuite, nous avons abordé la qualité de vie sous un angle territorial, pour cela nous avons mobilisé des concepts issus d'autres disciplines en étroite relation avec notre objet de recherche, notamment, la géographie urbaine et l'urbanisme, nous nous sommes intéressé aussi à l'apport du développement local pour la qualité de vie, tout en intégrant un nouveau paradigme qui est l'intelligence territoriale. Enfin, nous avons traité de la qualité de vie au niveau de la ville de Bejaia.

Ainsi, le chapitre I est consacré à la mise au point conceptuelle de la qualité de vie. Il aborde, en premier, la diversité conceptuelle et la pluridisciplinarité des approches qui entourent le concept de la qualité de vie. Il tente ensuite d'expliquer les approches objectives et subjectives dans l'analyse de la qualité de vie et la nécessité d'intégrer les deux points de vue de façon complémentaire dans toute évaluation. Il traite aussi des systèmes de mesure de la qualité de

vie et du choix des indicateurs de la qualité de vie. Enfin, il analyse la qualité de vie en Algérie et sa place dans la stratégie nationale.

Le chapitre II porte sur la dimension spatiale de la qualité de vie. Il présente, dans un premier point, la qualité de vie en milieu urbain et ses déterminants, pour ensuite, aborder l'évolution des préoccupations en matière de qualité de vie et de bien-être vers la notion de développement durable. Il traite également l'action territoriale et le rôle de la gouvernance locale pour l'amélioration de la qualité de vie. Enfin, en dernier point, il traite de la réalité de la qualité de vie dans les villes algériennes.

Le chapitre III aborde l'intelligence territoriale en tant que nouvelle approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie. En premier point, il traite de la complexité territoriale et des démarches pour valoriser la ressource territoriale. Le second point aborde le développement local en tant que levier de la qualité de vie et du bien-être et les difficultés de sa mise en œuvre dans les territoires algériens. Enfin, il traite de l'intelligence territoriale en tant qu'approche innovante pour observer, comprendre et agir afin d'améliorer les conditions de vie des personnes.

Les chapitres IV, V et VI sont consacrés à la qualité de vie dans l'Agglomération Chef-lieu de Bejaia. Dans le chapitre IV nous présentons d'abord le terrain d'étude, ensuite, nous expliquons les objectifs et la méthodologie de l'enquête (questionnaire d'enquête, méthode d'échantillonnage, étapes de l'enquête...) que nous avons menée dans les six quartiers de la ville de Bejaia pour évaluer la qualité de vie. Dans le troisième point nous justifions et expliquons les techniques statistiques retenues pour le traitement des données de l'enquête (analyse factorielle, Modèle tétraclasse).

Dans le chapitre V nous analysons, dans un premier temps, les caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia, d'abord par quartier d'habitation, ensuite nous étudions la perception de la réalité sociale selon chaque dimension de la qualité de vie.

Le premier point du chapitre VI sera consacré à l'analyse des résultats de la méthode AFCM effectuée sur l'ensemble des dimensions qui composent la qualité de la vie dans le terrain d'étude. L'objectif est d'identifier quelles sont les variables discriminantes de la qualité de vie et du bien-être.

Le second, va porter sur l'Analyse Factorielle des Correspondances AFC de l'échantillon global pour dégager les tendances qui structurent les réponses et une Classification

Ascendante Hiérarchique (CAH) pour déterminer les principales classes selon lesquelles elles s'organisent et les profils des réponses qui les caractérisent. Enfin, un troisième point englobera l'analyse tétraclasse (modèle de Llosa). Il s'agit de déterminer les actions prioritaires et celles qui ont le meilleur impact sur l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être des habitants des quartiers étudiés en fonction de leurs réponses.

## **Chapitre I : La qualité de vie, une mise au point conceptuelle**

### **Introduction**

Le concept de la qualité de vie regroupe tout un éventail de notions qui se rapportent aux conditions matérielles et immatérielles dans lesquelles vivent les individus, allant de la capacité à subvenir aux besoins matériels (revenus, consommation et richesse), l'environnement et sa préservation, l'amélioration du cadre de vie (habitat et espaces extérieurs) jusqu'à la prise en compte des problèmes liés à la sécurité et à l'activité des personnes tel que l'emploi. Le concept inclut aussi la capacité des services à satisfaire les besoins des populations en matière d'éducation, de santé, de loisirs et de culture, non seulement par une amélioration continue de ces derniers, mais également des structures qui les accueillent.

La qualité de vie est très difficile à cerner. Plus on s'investit dans la recherche d'une définition plus l'ambiguïté s'accroît autour du concept. La distorsion est tellement importante en matière de définitions et d'approches, que même au sein des différents domaines de recherche, le concept a du mal à trouver une représentation consensuelle. Balloté selon les auteurs, entre bien-être, satisfaction et bonheur, le concept de la qualité de vie doit être reconsidéré d'un point de vue conceptuel. Néanmoins, on peut déjà le qualifier comme un concept multidimensionnel et pluridisciplinaire.

Notre objectif à travers ce chapitre, est d'aborder le concept de la qualité de vie à travers ses différentes approches. Il a pour finalité de cerner et de comprendre la qualité de vie au-delà des clivages quantitatifs habituels qu'utilisent les économistes pour apprécier les réalités sociales d'un territoire. Il s'agit d'intégrer, en plus des variables quantitatives, d'autres variables qualitatives qui permettent de comprendre la nature des liens qu'entretiennent les personnes avec leurs espaces, à travers la prise en compte du cadre de vie, les territoires de proximité, le rapport à l'espace et à la quotidienneté, dans une perspective de développement durable. L'approche territoriale de la qualité de vie s'inscrit dans une démarche d'identification des besoins des individus et de leur niveau de satisfaction des conditions de vie, grâce à une approche globale et multidimensionnelle. C'est d'ailleurs dans cette voie que

notre réflexion s'oriente, tout en s'inspirant de ce que les recherches dans d'autres disciplines ont produit comme connaissances sur les plans conceptuelle et méthodologique. Puiser dans ce que les autres sciences ont produit sur la qualité de vie, permettra d'abord d'étayer notre réflexion, ensuite, de lever l'ambiguïté qui entoure le concept et cela permettra aussi de clarifier le système de mesure ainsi que les méthodes d'évaluation. Cela ne peut se faire sans une analyse approfondie de l'existant, qui constituera une assise théorique à notre construction conceptuelle.

## **1. La qualité de vie : entre diversité conceptuelle et pluridisciplinarité des approches**

### **1.1. Une diversité conceptuelle**

Bien que l'expression « qualité de vie » ait trouvé une large utilisation dans le langage commun, sa définition reste néanmoins très floue et souffre d'une absence de consensus entre ses utilisateurs. En effet, comme l'explique (Oudry A, Hermand D., 2002) la qualité de vie est un terme qui est utilisé par les scientifiques, les politiques et les individus pour exprimer un état de bien-être, chacun selon le sens qu'il veut lui donner. Cependant, ils se rejoignent sur le fait qu'il faut améliorer le niveau de la qualité de vie, ou du moins le préserver. Pour sa part (Barbarino N., 2005) explique que cette polysémie est entretenue par la sphère scientifique qui n'arrive pas à s'accorder sur un consensus conceptuel. Elle explique aussi que cet abus d'utilisation du terme participe à une perte nuisible de signification précise et partagée. Par ailleurs, la confusion s'est installée chez les chercheurs pour donner un sens exact au concept. Pour certains, il est assimilé au bien-être. D'autres semblent l'associer à des notions telles que la satisfaction ou le bonheur. De manière générale, au niveau de la recherche, la qualité de vie est plus mesurée que définie. Elle est essentiellement envisagée en tant que « concept opératoire » (Oudry A, Hermand D., 2002) mais rarement définie d'une manière explicite. Souvent, la mesure est faite sur la base d'indicateurs qui permettent de situer le niveau de la qualité de vie sans pour autant proposer de définition au préalable.

Faute d'une définition précise de la qualité de la vie, les chercheurs essayent de lui associer un certain nombre d'attributs, qui se résument dans deux termes génériques : bien-être et environnement. Le bien-être regroupe l'ensemble des aspects psychologiques que ressent l'individu envers l'environnement dans lequel il évolue, comme l'explique (Kovac D., 1996) « la qualité de vie est un phénomène réellement vécu par les êtres humains durant leur développement ». Pour leur part, (Cambelle A et al., 1976) voient en la qualité de la vie un phénomène psychologique basé sur l'expérience individuelle de la vie. En somme, c'est



l'ensemble des éléments subjectifs que peut ressentir l'individu à travers ses désirs, ses besoins, ses satisfactions et même son bonheur. Quant à l'environnement, il représente l'ensemble des conditions matérielles dont disposent les individus. (Churchman A.,1993) distingue trois domaines environnementaux comme étant les composantes de la qualité de vie :

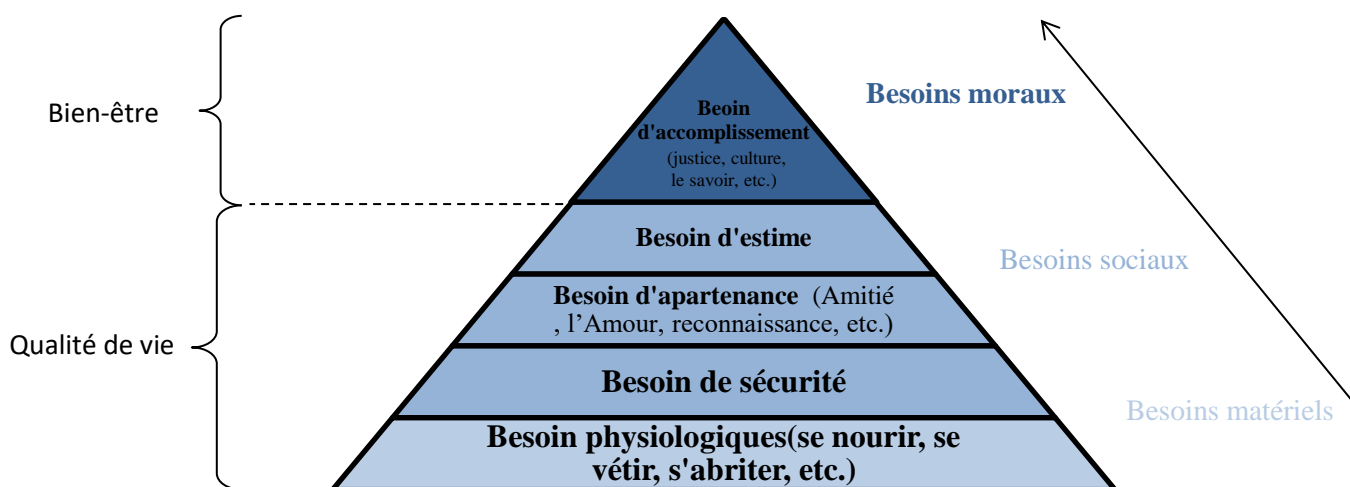
- ✓ L'environnement résidentiel, l'habitat et le voisinage ;
- ✓ L'environnement du travail ;
- ✓ L'environnement public, les services (transport, circulation, santé, éducation, etc.).

Ainsi, la qualité de vie ne dépend pas uniquement des aspects matériels, mais elle dépend aussi pour une grande partie des éléments subjectifs liés aux conditions d'existence de chaque homme et aux aspirations qu'il exprime le conduisant à un sentiment de bonheur et de joie de vivre dans son environnement général. D'ailleurs, de nombreux auteurs dès les années 70, ont défendu la nécessité de mettre en avant la perception subjective de la qualité de vie dans les études sur le thème. (Racine J-B., 1986) fait la distinction entre l'espace perçu et l'espace vécu pour expliquer les notions de la qualité de vie et du bien-être. Il s'interroge sur la qualité de vie telle qu'elle est perçue et ressentie par les habitants. Il estime que cette notion est incontournable dans toute démarche d'aménagement. Pour lui, les définitions de la qualité de vie à travers les données statistiques objectives sont trop longues et surtout ambiguës. A l'inverse, les indicateurs subjectifs reposent sur des questions posées à la population, concernant les évaluations subjectives qu'elles portent sur leurs conditions de vie en tant que personnes. Racine confère aux indicateurs subjectifs le rôle de renseigner directement sur la qualité de vie telle que l'expérimentent les personnes plutôt que d'impliquer une liaison entre des conditions sociales objectives et un bien-être individuel. Dans son approche, Racine oppose le concept de qualité de vie et le concept de bien-être. Le premier se réfère aux conditions matérielles dont les individus ont besoin pour vivre dans leur société et renvoie le plus souvent aux indicateurs reflétant l'état des conditions matérielles et du niveau de vie d'un groupe humain. Le bien-être, quant à lui, représente une notion plus complexe renvoyant aux aspirations de l'individu et à une évaluation plus personnelle de l'ensemble des relations que l'individu entretient avec lui-même et avec l'extérieur.

Dans le même ordre d'idées que celui de Racine, (Bailly A., 1981) met l'accent sur les aspects subjectifs de la qualité de vie, et tente d'expliquer cette dernière à travers la notion du bien-être, où il propose une géographie du bien-être qui correspond à une quête permanente d'une

meilleure qualité de vie et un bien-être à la fois spatial et social. Dans sa démarche, lui aussi distingue entre la qualité de vie (concept conçu pour refléter les conditions de vie matérielles d'une société) et le bien-être conçu comme le (résultat d'une relation entre un individu et/ou un groupe d'individus et un état ou un bien). Bailly fait le lien par la suite avec la théorie des besoins de Maslow, où on trouve trois principaux niveaux distincts dans les besoins humains. Les niveaux des besoins matériels (besoins physiologiques et besoins de sécurité), les besoins sociaux (besoins d'appartenance et besoins relationnels), les besoins égo-centrés (d'ordre moral). La satisfaction des besoins se situant au sommet de la pyramide qui sont d'ordre supérieur, doit passer par la satisfaction de ceux qui se trouvent sur sa la base qui sont quant à eux d'ordre élémentaire. Ainsi, les premiers niveaux (besoins physiologiques et besoins de sécurité et de valorisation) renvoient au concept de la qualité de vie, tandis que les niveaux supérieurs, d'ordre psychologique et moral (réalisation de soi, autonomie, justice, culture, etc.) se rapportent au concept de bien-être. (Figure 01)

**Figure 1: Pyramide Maslow et qualité de la vie**



Ce rapprochement que fait Bailly avec la théorie de Maslow, permet d'identifier les différents niveaux de besoins pour aboutir à la qualité de vie et au bien-être, il permet aussi d'établir le fait que les deux concepts sont complémentaires mais ne se confondent pas. Par conséquent, ils ne peuvent être évalués de la même façon et selon les mêmes critères. Le bien-être est, alors, l'aboutissement suprême de la qualité de vie, qui elle, procure à l'individu la satisfaction des besoins matériels, physiques et sociaux.

D'autres auteurs, (Clark A, Senik C., 2011) se sont interrogés sur la capacité de la croissance du revenu à améliorer le bien-être, ils ont tenté d'examiner la relation qui existe entre les deux dans les pays en développement, cela, à partir de données subjectives issues d'enquêtes sur la satisfaction déclarée. Les résultats obtenus démontrent que le revenu n'était pas le seul référent en matière d'évaluation du développement et du bien-être, les variables de satisfaction subjective sont aussi de bons indicateurs pour mesurer le bien-être dans les pays en développement, ils sont particulièrement adaptés pour saisir le caractère multidimensionnel de la croissance et peuvent être utilisées pour estimer les taux marginaux de substitution<sup>1</sup> entre les différents aspects du développement.

(Stiglitz J, Sen A et Fitoussi J-P., 2009) expliquent à travers le rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, que le concept de la qualité de vie va au-delà des concepts de production économique ou de niveau de vie. Il intègre tout un ensemble de facteurs influant sur la vie des personnes, sans se limiter à l'aspect purement matériel. Ils rajoutent que toutes les approches basées sur les ressources ou sur la maîtrise des biens matériels pour le calcul du bien-être restent très limitées. Les auteurs argumentent par le fait que les ressources ne sont que des moyens dont la transformation en bien-être varie d'une personne à l'autre. Ensuite, parce que nombre de ressources ne sont pas échangeables sur des marchés et même lorsqu'elles le sont, leur prix varie selon les personnes, ce qui complique la comparaison interpersonnelle des revenus réels. Enfin, parce que de nombreux éléments déterminant le bien-être d'une personne dépendent des circonstances dans lesquelles elle vit. Ces éléments ne peuvent donc pas être décrits comme des ressources ayant un prix déterminé même si chacun doit réellement choisir parmi eux. Les auteurs arrivent à la conclusion que les ressources ne constituent pas un indicateur satisfaisant pour la mesure de la qualité de vie, d'autres variables doivent être prises en considération afin de permettre la connaissance de l'opinion des populations sur les conditions de vie des communautés auxquelles elles appartiennent. Ces variables permettent aussi de passer de la recherche à la pratique statistique, dans la mesure où certaines d'entre elles sont plus sensibles aux politiques mises en œuvre et peuvent donc être suivies pour analyser les évolutions sur des périodes de temps plus courtes.

---

<sup>1</sup> La pondération des différentes dimensions du développement entre elles, permet le calcul des taux marginaux de substitution entre deux dimensions.

Par ailleurs, la commission retient trois démarches conceptuelles sur la mesure du bien-être, sans pour autant donner une définition précise de la qualité de vie. Ces approches englobent trois aspects (sur lesquels nous reviendrons en détail dans la section qui traitera de la mesure de la qualité de vie). Le premier relève des recherches en psychologie, et basé sur la notion de « bien-être subjectif », il concerne l'aptitude des individus à juger leur propre situation. C'est la satisfaction dans la vie.

La seconde approche, recommandée par la commission, renvoie à la notion de capacité. Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités). Certaines de ces capacités sont relativement élémentaires, comme le fait d'avoir une alimentation suffisante et d'échapper à une mort prématurée. D'autres sont plus complexes, par exemple avoir un niveau d'éducation suffisant pour s'impliquer activement dans la vie politique.

La troisième approche évoquée par la Commission renvoie aux allocations équitables. Par une pondération des aspects non monétaires de la qualité de vie.

La qualité de vie reste donc un concept très difficile à cerner du fait du nombre considérable d'éléments qui le composent, et de la multiplicité des approches et des disciplines qui l'abordent, ce qui lui confère un caractère multidisciplinaire. La qualité de vie intéresse autant les économistes, les politiques, les chercheurs en sciences sociales, que les chercheurs en médecine. Chaque discipline essaie de s'approprier le concept selon ses propres besoins en matière conceptuelle et méthodologique. Cela constitue, *in fine*, une richesse conceptuelle sur laquelle nous pouvons construire notre propre démarche. Il s'agit ici, de nourrir notre réflexion à travers cette diversité conceptuelle, et ne pas se contenter d'un seul champ d'analyse.

A ce stade de notre réflexion, il convient de garder à l'esprit le flou et la complexité qui entourent la question de la qualité de vie, et de tenter de les surmonter à travers un recadrage conceptuel, qui nous permettra, d'abord, de situer notre objet d'étude par rapport à la connaissance produite sur le sujet. Ensuite, de sélectionner les dimensions que nous jugeons les plus pertinentes et nécessaires à notre recherche, et nous éliminerons celles qui nous paraissent non discriminantes. Mais, avant cela, il nous semble nécessaire de clarifier la qualité de vie d'un point de vue terminologique. Une radioscopie de l'expression permettra, dans un premier temps, de lever une certaine ambiguïté quant à son utilisation. Ainsi, nous

pouvons décomposer la qualité de vie en deux mots-clefs : qualité et vie. Le mot qualité, dans le dictionnaire Larousse, correspond aux aspects positifs des choses qui font qu'ils correspondent à ce qu'on attend. En économie, la notion de qualité renvoie à la capacité d'un produit ou un service à satisfaire les besoins exprimés ou latents des consommateurs. Le sentiment de satisfaction est au centre de la notion. Il est « le résultat d'un processus de comparaison psychique et complexe » (Bartikowski B., 1999). La satisfaction correspond aussi à un jugement de valeur, une opinion, un avis qui résulte de la confrontation entre ce qui est perçu et ce qui est attendu, selon un processus de sélection, d'organisation et d'interprétation que les individus font de l'information qui parvient à leurs sens.

Ce processus de construction mentale, propre à l'individu, est étroitement lié à la fois à son vécu, ses motivations, ses expériences, ses croyances et sa perception. L'évaluation s'effectue souvent à un niveau individuel. Néanmoins, elle reste fortement influencée par les standards et les valeurs sociales auxquels l'individu s'identifie. Le jugement de valeurs, qui s'effectue d'une manière singulière et subjectif, ne peut donc être dissocié des représentations sociales et collectives. L'environnement social fournit ainsi à l'individu les éléments normatifs qui lui permettent de construire ses propres comparaisons.

La qualité se rapporte, alors, à un référentiel sur lequel les individus fondent leur jugement de valeur, imprégné par l'expérience, les croyances, les motivations et les représentations de chacun. Il n'existe donc pas une échelle de valeur commune et universelle, mais elle est fonction de la subjectivité portée par les groupes sociaux, économiques et culturels.

La notion de vie, est une notion très large. Elle est définie à travers l'ensemble de ses composantes humaines, historiques, sociales, environnementales, psychologiques, etc. Etudier la notion de la vie dans un sens large, revient à étudier les différents domaines des sciences de la vie tel que la biologie, l'histoire, la sociologie, l'économie, etc. Dans la présente recherche, il n'est pas envisageable d'aborder toutes ces sciences pour étudier la qualité de vie. Néanmoins, il faut situer un cadre d'analyse qui va se rapporter à certains aspects liés à l'existence des individus. Etudier la notion de la vie, c'est s'inscrire dans une démarche temporelle et contextuelle. On peut, ainsi, s'intéresser à des aspects bien définis sur différents cycles de la vie (qualité de vie des jeunes, des adolescents, des personnes âgées...) ou alors, en fonction des situations des personnes (étude de la qualité de vie des chômeurs, des retraités...). On peut aussi s'intéresser aux modes de vie des personnes (qualité de vie des citadins, des handicapés, des étudiants, des personnes atteintes de maladies chroniques, etc.).

Il existe ainsi plusieurs entrées pour aborder la notion de la vie. L'appréciation de la qualité de vie dépendra, alors, du cadre disciplinaire dans lequel on inscrit l'étude.

Le concept de qualité de vie s'impose, donc, comme un concept pluridisciplinaire, abordé aussi bien par les économistes, les politiques, les professionnels de la santé, que par les sociologues et, plus récemment, les psychologues. Chaque discipline envisage l'étude du concept selon son propre cadre conceptuel et scientifique.

## **1.2. La qualité de vie : une pluridisciplinarité des approches**

Comme on vient de l'évoquer, le concept de la qualité de vie suscite l'intérêt des chercheurs, des politiques et des professionnels. Il suffit de taper dans un moteur de recherche les mots qualité de vie, très vite on s'aperçoit de l'ampleur du concept, environ 89 900 000 résultats sur Google. Entre définitions, études, qualité de vie au travail, qualité de vie pour les personnes ayant un problème de santé, palmarès des 50 villes où il fait bon vivre... bref, tout le monde veut s'approprier le concept. Cet engouement pour la qualité de vie montre bien les changements et l'évolution des modes de vie qui se sont opérés au sein de nos sociétés au cours de ce dernier siècle.

### **1.2.1 Dans le domaine de la sociologie**

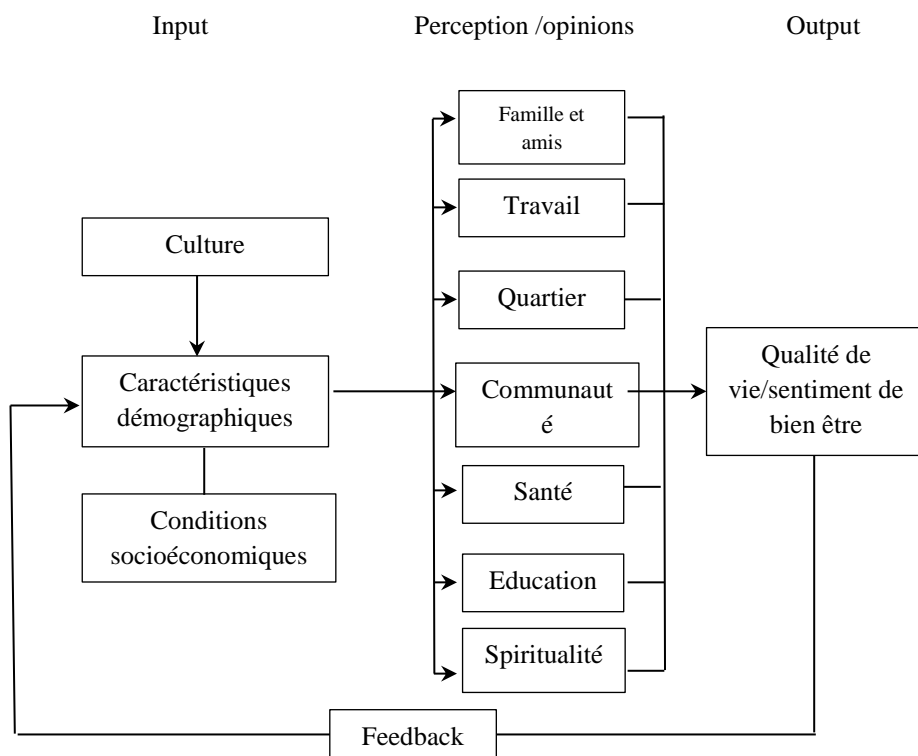
Les sociologues se sont intéressés très tôt aux problématiques liées à la qualité de vie, cet intérêt s'est manifesté à travers les travaux effectués en sociologie urbaine sur les concentrations des populations et leurs effets sur les comportements des individus. L'intégration de la dimension spatiale représente, sans doute, l'originalité des approches de cette nouvelle discipline. La ville et ses différentes configurations urbaines se sont posées comme des phénomènes sociologiques produits par des facteurs économiques et sociaux (Fijalkow Y., 2009). La qualité de vie, en sociologie urbaine, est envisagée étroitement avec l'environnement physique et social des individus. La notion de l'espace est devenue un facteur déterminant pour expliquer les phénomènes sociaux. Les travaux de l'école de Chicago dans les années 1920 démontrent bien l'intégration de la dimension territoriale dans les théories de la socialisation. Les différentes études effectuées sur la ville de Chicago ont permis de prouver l'existence de rapports entre les configurations des villes et les comportements des groupes sociaux et leurs attitudes.

D'autres approches sociologiques abordent la notion de qualité de vie à travers les représentations, les perceptions et le vécu des individus (Barbarino N., 2005). L'espace vécu

implique aussi une perception de la qualité de vie très différente selon les caractéristiques des groupes d'individus étudiés. Selon (Mukherjee R., 1989), la culture et la société déterminent la qualité de vie d'un individu et elles établissent ce qu'il y a de commun entre les individus par la formation de groupes.

Une autre approche qui mérite d'être soulevée, c'est celle développée par les sociologues de l'université d'Oklahoma. Ces derniers se basent sur une approche subjective pour la mesure de la qualité de vie, les chercheurs ont développé un système d'évaluation qui partage la vie des individus en plusieurs domaines différents tels que la famille, les amis, le travail, le quartier (abri), la communauté, la santé, l'éducation et la spiritualité. La qualité de vie se trouve ainsi évaluée à travers la perception et l'opinion subjectives des individus envers les différents aspects de leur existence.

**Figure 2: Qualité de la vie : modèle du système**



Par ailleurs, en matière de recherche en qualité de vie, (Mukherjee R., 1989) distingue deux types d'approches : la première s'effectue selon les indicateurs sociaux qui prennent en compte l'évaluation des experts en matière des besoins des personnes, la seconde approche s'intéresse aux attentes exprimées par les groupes de personnes pour améliorer leur qualité de

vie. Dans sa démarche Mukherjee essaie de combiner les deux approches pour mieux cerner la réalité sociale.

### **1.2.2 Dans le domaine de la santé**

Dans le domaine de la santé, l'intérêt pour la qualité de vie a connu, ces dernières années, un développement sans précédent. Médecins, chercheurs et professionnels de la santé s'intéressent à l'impact des maladies sur la qualité de vie du patient, ainsi que sur les effets des traitements sur son bien-être, et la pertinence de certaines actions médicales, surtout lorsqu'il s'agit de maladies lourdes, telles que, le cancer, la maladie d'Alzheimer, etc. L'organisation mondiale de la santé (OMS) relie la qualité de vie à la santé physique de l'individu, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement. Ainsi, l'OMS définit la qualité de vie comme : « La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant, de manière complexe, la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement »<sup>2</sup> (OMS., 1994).

Cette définition explique bien que la qualité de vie se réfère à une évaluation subjective, qui intègre les dimensions culturelle, sociale et le contexte environnemental. Elle correspond à la perception qu'a un individu de sa place dans la société à laquelle il appartient, en attache avec ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Conséquemment, selon le rapport de l'OMS, la qualité de vie ne peut être simplement assimilée qu'à l'état de santé, à l'état mental, à la satisfaction de la vie ou au bien-être. Ils reconnaissent ainsi le caractère multidimensionnel du concept, qui intègre la perception par l'individu des différents aspects de son existence et les possibilités de subvenir à ses besoins et de réaliser ses désirs.

---

<sup>2</sup> « *Quality of Life has been defined by the World Health Organization as an individual's perception of their position in life in the context of the culture and value systems in which they live and in relation to their goals, expectations, standards and concerns. It is a broad ranging concept incorporating in a complex way the person's physical health, psychological state, level of independence, social relationships, personal beliefs and their relationship to salient features of the environment* », version original



**Tableau 1: Domaines de la qualité de vie selon l’OMS**

| Domaines             | dimensions  |
|----------------------|---|
| 1. Santé physique    | Activités de la vie quotidienne<br>Dépendance à l'égard des substances médicamenteuses et des aides médicales<br>Forme et fatigue<br>Mobilité<br>Douleur et inconfort<br>Sommeil et repos<br>Capacité au travail  |
| 2. Psychologies      | Image corporelle et apparence<br>Sentiments négatifs<br>Sentiments positifs<br>Estime de soi /Spiritualité / Religion / Croyances personnelles<br>Penser, Apprentissage, Mémoire et Concentration   |
| 3.Relations sociales | Relations personnelles<br>Aide sociale<br>Activité sexuelle   |
| 4.Environnement      | Ressources financières<br>Liberté, sécurité physique et sécurité<br>Santé et services sociaux : accessibilité et de la qualité<br>Environnement de la maison<br>Opportunités d’acquisition de nouvelles connaissances et compétences<br>Participation et opportunités de loisirs / activités de loisirs<br>Environnement physique (pollution / bruit / circulation / climat)<br>Transport |

Source : Traduit à partir du rapport de l’OMS 1996

Le modèle développé par l’unité de recherche en qualité de vie de l’université de Toronto en collaboration avec le département des sciences de la santé publique se base sur la notion de satisfaction. Il aborde la qualité à travers le degré d’appréciation des possibilités que lui offre la vie. Ces possibilités représentent les opportunités et les limites que chaque individu rencontre dans sa vie, elles sont déterminées par l’interaction de facteurs personnels et environnementaux. Quant à l’appréciation, elle repose sur l’expérience de la satisfaction, ou bien, sur la possession ou l’accomplissement non matériel, comme par exemple jouir d’une bonne santé. Le modèle identifie trois grands domaines : « l’Être », « l’appartenance », et « le devenir », (Being, Belonging et Becoming)

Le domaine de l’être renvoie aux aspects fondamentaux de la personne, il comprend trois sous-domaines : L’être physique, composé par la santé physique, l’hygiène personnelle, la nutrition, l’exercice, le toilettage, les vêtements et l’apparence physique. L’être psychologique comprend la santé psychologique et les sentiments de la personne, l’évaluation de soi, et

l'autocontrôle. Enfin, l'être Spirituel reflète les valeurs personnelles, les normes de conduite personnelle, et les croyances spirituelles qui peuvent ou non être associées à des religions.

Le domaine de l'appartenance renvoie à l'adaptation des personnes à leur environnement, trois sous-domaines la composent aussi l'appartenance physique: elle représente l'ensemble des liens qu'un individu tisse avec son environnement physique tels que, le lieu d'habitation, le lieu de travail, l'école, le quartier, la communauté, et autres. L'appartenance sociale se caractérise par l'ensemble des liens sociaux et les affinités qu'un individu entretient avec son environnement social tel que, la famille, les amis, les collègues de travail, la communauté, etc. Enfin, l'appartenance à la communauté représente l'accès aux ressources mises à la disposition de l'ensemble de la communauté telles que, les services sociaux, l'éducation, l'emploi, les loisirs, etc.

Le domaine du devenir se réfère aux activités de la vie quotidienne, pratiquées par l'individu en vue de s'accomplir, comme les activités domestiques, le travail, les loisirs, des activités communautaires telles que le bénévolat, le développement de la connaissance et des compétences, etc.

C'est à travers le degré d'appréciation de l'ensemble de ces aspects de la vie d'un individu qu'on peut évaluer son niveau de qualité de vie.

Tableau 2: Les domaines de la qualité de la vie

| <b>Être</b>                  | <b>Qui on est ?</b>   |
|------------------------------|---|
| Être physique                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé physique</li> <li>• Hygiène personnelle</li> <li>• Nutrition</li> <li>• Exercice</li> <li>• Toilettage et habillement</li> <li>• Apparence physique générale</li> </ul>                      |
| Être psychologique           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé psychologique</li> <li>• Connaissance</li> <li>• Sentiments</li> <li>• Estime de soi et d'autocontrôle</li> </ul>  |
| Être spirituel               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeurs personnelles</li> <li>• Normes de conduite personnelle</li> <li>• Croyances spirituelles</li> </ul>  |
| <b>Appartenance</b>          | <b>Connexion avec son environnement</b>   |
| Apparence physique           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison</li> <li>• Lieu de travail/école</li> <li>• Quartier</li> <li>• Communauté</li> </ul>   |
| Apparence sociale            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affinité avec les autres</li> <li>• Famille</li> <li>• Amis</li> <li>• Collègues de travail</li> <li>• Voisinage et la communauté</li> </ul>   |
| Apparence communautaire      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus adéquats</li> <li>• Santé et service sociaux</li> <li>• Emploi</li> <li>• Programmes éducatifs</li> <li>• Programmes de loisir</li> <li>• Evènement et activités communautaires</li> </ul> |
| <b>Devenir</b>               | <b>Réalisation des objectifs personnels, espoir et aspiration</b>   |
| Devenir par la pratique      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités domestiques</li> <li>• Travail rémunéré</li> <li>• Activités scolaires ou bénévolat</li> <li>• Regard sur la santé ou besoins sociaux</li> </ul>   |
| Devenir par le loisir        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités qui favorisent la relaxation et la réduction du stress</li> </ul>  |
| Devenir par le développement | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités qui favorisent le maintien ou l'amélioration des connaissances et des compétences</li> <li>• adaptation au changement</li> </ul>   |

Source: Quality of life research, the quality of life model, university of Toronto,  
[http://sites.utoronto.ca/qol/qol\\_model.htm](http://sites.utoronto.ca/qol/qol_model.htm)

Les recherches dans le domaine médical qui se sont intéressées à la perception et aux préférences des patients, tentent de développer des instruments quantitatifs et qualitatifs susceptibles de mesurer la qualité de vie des malades. Les instruments en question ont pour finalité de refléter les préoccupations des sujets, en se basant sur les jugements qu'ils portent sur leur état de santé. L'objectif est d'améliorer le bien-être et la qualité de vie lors des traitements médicaux. (Lepège A., 1999) distingue différentes typologies d'instruments de mesure de la qualité de vie liée à la santé. Il les a classé selon :

- ✓ L'origine des questions (expert, médecin, patients, travailleurs sociaux ou médicaux ;
- ✓ Les méthodes de pondération, pour le calcul des scores ;
- ✓ Le type de mesure obtenue, le type d'instrument étant soit un index, calculant un score global, soit un profil, qui fournit un score pour chaque dimension étudiée ;
- ✓ La population concernée, l'état global des patients étant évalué quel que soit leurs pathologies, ou bien en prenant en compte une seule pathologie ;
- ✓ Le type d'échelle de mesure (ordinaire, d'intervalles, etc.).

On peut citer l'exemple du « Quality of life index » qui est basé sur un questionnaire adressé aux patients atteints de cancer et de maladies chroniques, pour mesurer leur qualité de vie face aux effets des soins palliatifs. Au final, ces mesures donnent la possibilité au corps médical d'anticiper la demande de soins tout en identifiant les besoins des patients.

### **1.2.3 Dans le domaine de la politique**

La qualité de vie est de plus en plus présente dans le champ politique, en particulier dans les pays développés. L'aspiration d'améliorer la qualité du quotidien des personnes est devenue la priorité des politiques de développement surtout à l'échelle locale. Au niveau administratif, des structures ont été créées pour la prise en charge des problématiques liées à la qualité de vie. Des ministères ont même été créés à cet effet, comme en France par exemple. La détérioration du cadre de vie dans les banlieues et les quartiers périphériques des grandes villes, surtout dans les années 1980, ont poussé les gouvernements à mettre en place des politiques permettant l'amélioration des conditions de vie dans ces zones. L'adoption du principe du développement durable lors du sommet de Rio en 1992, et l'intégration des agendas 21 à l'échelle locale, ont permis de donner une nouvelle vision sur la qualité de vie en particulier au niveau local. Cette dernière devient une composante clé des actions du développement durable. On assiste, alors, au niveau politique à un enthousiasme envers l'amélioration des conditions de vie sur le plan économique, environnemental et social.

Toute une batterie d'indicateurs de mesure de la qualité de vie a été mise en place. L'objectif est d'ajuster l'action politique. Ces indicateurs servent aussi de référence pour évaluer le succès des actions politiques entreprises.

#### **1.2.4 Dans le domaine de la psychologie**

En psychologie, la qualité de vie est considérée comme un phénomène psychologique complexe, lié directement au bien-être psychologique des individus. Les recherches dans ce domaine s'intéressent plus particulièrement à l'évaluation et à l'application du concept de qualité de vie dans divers domaines, tels que l'éducation, le travail, le vieillissement, la santé et le handicap.

En psychologie du travail, la qualité de vie, comme le précise (Martel, J-P., 2004) de l'Université du Québec à Montréal, correspond au bien-être des employés ayant comme résultante la satisfaction au travail, au niveau atteint par l'individu dans la poursuite dynamique de ses buts hiérarchisés à l'intérieur des domaines de son travail, où la réduction de l'écart séparant l'individu de ses objectifs qui se traduit par un impact positif sur la qualité de vie générale de l'individu, sur la performance organisationnelle et, par conséquent, sur le fonctionnement global de la société. Plusieurs études ont démontré que la qualité de vie au travail n'affecte pas seulement la satisfaction au travail, mais elle a un impact sur la satisfaction dans d'autres domaines de la vie, comme, par exemple, la vie familiale, les loisirs, la vie sociale, etc. La qualité de vie peut avoir aussi un impact direct sur les comportements des employés, notamment dans leur implication dans le travail, leur rendement, ainsi que leur dévouement pour leur entreprise.

En psychologie de l'environnement, les recherches ont permis de mettre en évidence l'existence de liens entre les aspects psychologiques et le cadre de vie. Des études ont montré l'influence de l'environnement sur les comportements des individus, elles soulignent qu'il existe une dimension subjective dans la relation de la personne avec un lieu. La qualité de vie est alors appréhendée à travers les éléments physiques et structurels dont dispose l'environnement. Ce qui leur permet, ensuite, d'évaluer la perception que les résidents d'un site ont de leur cadre de vie. Pour cela, les chercheurs ont mis en place à partir d'un répertoire d'indicateurs de la qualité du cadre de vie, un référentiel de dimensions qui permet de confronter les indicateurs objectifs de la qualité de vie d'un lieu aux perceptions des résidents. Les dimensions concernent : l'environnement écologique et les espaces verts ; l'environnement bâti et industriel ; les équipements sportifs, de loisirs culturels ou spirituels ;

les institutions et les professionnels de la santé, les activités commerciales, les institutions éducatives, les services publics, la vie associative, la vie économique.

### **1.2.5 En géographie**

Les géographes se sont toujours intéressés à la manière avec laquelle les individus ou les groupes humains, constitués en société, interagissent avec leurs espaces. Ils se sont intéressés, aussi, aux configurations spéciales produites par ces interactions. Cependant, ces dernières décennies, on assiste comme le précise (Tobelem-Zanin C., 1995) dans son introduction, à un glissement dans les recherches géographiques de l'observation de champs très directement spatiaux, vers une observation plus sociale qui se porte plus sur la perception et le comportement, voire vers des études du « perçu » individuel ou du « vécu ». On s'intéresse davantage à la manière dont le groupe social vit ou perçoit une situation.

L'émergence de ces nouvelles approches géographiques est la conséquence des nouvelles formes de vie sociale : (société de loisir, de temps libre, recherche qualitative d'une meilleure vie). Les individus, en particulier dans les sociétés industrialisées, sont de plus en plus exigeants en matière de qualité de vie. Leurs aspirations et préoccupations sont davantage orientées vers la recherche de meilleures conditions de vie et un environnement agréable. La qualité de vie en géographie est abordée à travers deux visions : la vision subjective qui concerne l'étude du bien-être, et la vision objective qui, elle, s'intéresse aux conditions matérielles de vie. (Tobelem-Zanin C., 1995) aborde la qualité de vie à travers trois éléments : les éléments de milieu ou de l'environnement physique (cadre de vie), les éléments économiques (niveau de vie et mode de vie) et les éléments socioculturels (mode de vie et bien-être).

### **1.2.6 Dans le domaine de l'économie**

La qualité de vie en économie a souvent été envisagée à travers le niveau de croissance du PIB par habitant. Les économistes se basent essentiellement sur les variables quantitatives pour mesurer la qualité de vie dans le but de percevoir objectivement la réalité sociale. Les variations qualitatives de la qualité de vie sont généralement ignorées au profit d'une énumération statistique des besoins d'une population. L'OCDE, par exemple, évalue l'indicateur du logement dans sa mesure de la qualité de vie, à travers le calcul du nombre de pièces par personne, le coût du logement par rapport au revenu du ménage et l'accès aux équipements sanitaires de base. L'évaluation ne prend pas en considération les aspects

qualitatifs de l'indicateur, comme par exemple l'état du logement (vétuste ou neuf) ou alors la qualité des équipements.

Les approches économiques qui se basent uniquement sur la croissance pour expliquer le bien-être font l'objet de plusieurs critiques. Les chercheurs de l'université de Yale, (Nordhaus W et Tobin J., 1972) se sont posé la question sur le bien-fondé de l'objectif de la croissance en tant que moteur du bien-être, où ils ont intitulé leur article « la croissance est-elle obsolète » (« Is growth obsolete ? »). Plusieurs recherches en économie et en sciences sociales ont démontré que dans les pays développés, la croissance économique en soi a peu d'incidence sur le bien-être et qu'elle ne doit donc pas constituer l'objectif premier de la politique économique. (Easterlin R., 1974) a mis en évidence un paradoxe, qui d'ailleurs, porte son nom « Le paradoxe d'Easterlin » selon lequel une hausse du PIB n'entraîne pas nécessairement une hausse du niveau de bien-être. En effet selon ses travaux, une fois qu'une société a atteint un certain niveau de richesse, la poursuite de son développement économique est sans influence sur l'évolution du bien-être moyen de sa population.

D'autre part, les recherches économiques identifient la qualité de vie comme un facteur déterminant en matière de développement local. (Wong C., 2001) explique que les études ont montré qu'il existe une relation positive entre la qualité de vie d'un territoire et le niveau de l'activité entrepreneuriale. En effet, la qualité de vie fait partie des déterminants les plus importants lorsqu'il s'agit d'une décision d'implantation d'une activité économique. Les entreprises choisissent en général un environnement où le cadre et les conditions de vie sont appréciables. Ainsi, beaucoup de territoires mettent en avant le cadre de vie comme atout d'attractivité des entreprises et de la main d'œuvre.

## **2. La qualité de vie, entre subjectivité et objectivité des approches**

Nonobstant l'absence actuelle de consensus scientifique quant à la définition de la qualité de vie qui, vraisemblablement, trouve son origine dans la multiplicité des disciplines et des regards portés sur elle, ainsi que dans les méthodologies employées pour l'étudier, il semble exister, Néanmoins, un dénominateur entre les différents domaines de recherche, dans les mécanismes qui structurent le concept de la qualité de vie. En effet, la plupart des recherches s'accordent sur le principe qu'il existe deux approches pour analyser la qualité de vie. L'approche objective qui est la plus empruntée et s'intéresse aux conditions externes (matérielles) de l'existence telles que, la situation matérielle, la santé physique ou l'équilibre émotionnel, l'isolement social, etc. Quant à l'approche subjective, son intérêt se porte envers

les aspects psychologiques et sociologiques basés sur la perception et la satisfaction de l'individu envers ses conditions de vie.

Le choix de l'approche objective dans l'analyse de la qualité de vie suppose l'utilisation d'indicateurs dits objectifs, ces derniers se basent sur des faits précis et mesurables. Ce genre d'approches, s'appuient sur la collecte des données concernant les conditions d'existence des personnes. On s'interroge par exemple sur le revenu des personnes, l'état de leur logement, la nature de leurs consommations, leur état de santé physique, etc. Les indicateurs objectifs ne s'intéressent pas à ce que perçoivent les individus, mais à ce qu'ils déclarent concernant leur situation matérielle, c'est ce qui fait que leur subjectivité ne soit pas sollicitée.

Les approches subjectives quant à elles, recourent aux indicateurs dits subjectifs qui s'intéressent au ressenti des personnes, ils permettent ainsi de mesurer leur sentiment, impliquant la sollicitation de leur subjectivité. Ces indicateurs, consistent à demander aux personnes d'évaluer leur satisfaction dans la vie en général ou dans certains domaines plus précis de leurs existence sur une échelle donnée. Un indicateur de bien-être subjectif mesure donc l'évaluation que les gens font de leur propre qualité de vie, cette évaluation est faite sur la base d'un jugement de valeur et de préférence ou bien de leur vécu. (Godefroy P., 2011) explique de manière opérationnelle, qu'un indicateur subjectif sur la satisfaction dans la vie en général a le mérite de laisser à chaque répondant, expert de sa propre vie, le soin de choisir et de pondérer les différentes dimensions de l'existence selon son appréciation individuelle, ce que le statisticien construisant un tableau de bord ne peut faire que de façon normative et systématique. (Godefroy P., 2011) précise aussi que la distinction entre indicateurs objectifs et subjectifs ne renvoie donc pas à la façon de mesurer un concept, mais à une différence dans la nature de ce qui est mesuré.

Le choix entre les deux approches dans l'analyse, demeure un sujet de débat au niveau scientifique et institutionnel. En économie par exemple on se pose la question : faut-il remplacer le PIB par une mesure unique du bien-être ? Certains le souhaitent, arguant que l'amélioration de la qualité de vie est plus importante pour les personnes que la seule promotion de la croissance. Sans atteindre cette position extrême, au niveau institutionnel de nombreuses voix s'élèvent et jugent nécessaire l'élaboration d'indicateurs liés au bien-être en complément du PIB, à l'instar de la Banque centrale américaine et de l'Union européenne.

Les partisans de l'approche subjective de la qualité de vie selon (Godefroy P., 2011), estiment que le bien-être subjectif est un sentiment que ressentent les personnes, il serait corrélé aux



circonstances objectives (des faits précis), mais aussi en partie à des traits de la personnalité des répondants (eux-mêmes probablement corrélés à des indicateurs objectifs, par exemple au revenu) : l'aversion pour le risque, la préférence pour le présent, l'optimisme, etc. Le bien-être subjectif dépendrait, quant à lui, des groupes de référence que l'on sollicite lorsque l'on compare sa situation à celles des autres, par exemple en matière de revenu, (Clark A, Senik C., 2011). Ce qui confère à l'approche subjective un caractère global dans son analyse de la qualité de vie.

Il est à souligner que d'un point de vue technique, les détracteurs de l'approche subjective expliquent qu'en sciences économiques et en statistiques, on privilégie les faits aux mots (Godefroy P., 2011). L'argumentaire avancé pour justifier leur position concerne, d'abord, la méfiance par rapport aux révélations des individus, car souvent ils ne disent pas ce qu'ils pensent, et c'est à travers l'observation des actions réelles des personnes qu'on peut connaître leurs préférences, ce qui exige une vigilance lors de l'interprétation des résultats des indicateurs subjectifs. Ensuite, malgré la simplicité (du point de vue statistique) de la collecte des indicateurs subjectifs de bien-être, elle reste exposée aux erreurs de mesures qui peuvent l'entacher gravement. (Godefroy P., 2011) explique un certain nombre de difficultés liées à la mesure des indicateurs subjectifs. Il cite, d'abord, la possibilité de déformation des réponses des sujets par des désagréments passagers ou bien par l'accomplissement de désirs individuels récents. Ensuite, il peut exister une influence des aléas climatiques ou calendaires. Ainsi, pendant les périodes d'été ou de vacances, les jours de beau temps, le début du week-end, les personnes sont plus disposées à se déclarer « plus » satisfaites. Une autre difficulté se situe dans la différence d'appréciation entre les personnes. En effet, un niveau de satisfaction de 7 sur une échelle de 0 à 10 n'est pas forcément unanimement partagé, chaque sujet ayant sa propre interprétation des échelles de réponses.

Pour sa part (Rogerson R-J., 1998) dans son article sur l'étude des classements des villes en matière de qualité de vie et comment cette dernière est vue comme un facteur d'attractivité, après un examen de la littérature concernant les différentes approches sur la qualité de vie, il propose une vision médiane, dans laquelle il distingue deux types de mécanismes fondamentaux, inhérents au concept de la qualité de vie : les mécanismes internes à chaque individu et à chaque groupe de la société produisant la sensation de satisfaction et de gratification. A cela s'ajoutent des conditions matérielles d'existence « lesquelles agissent

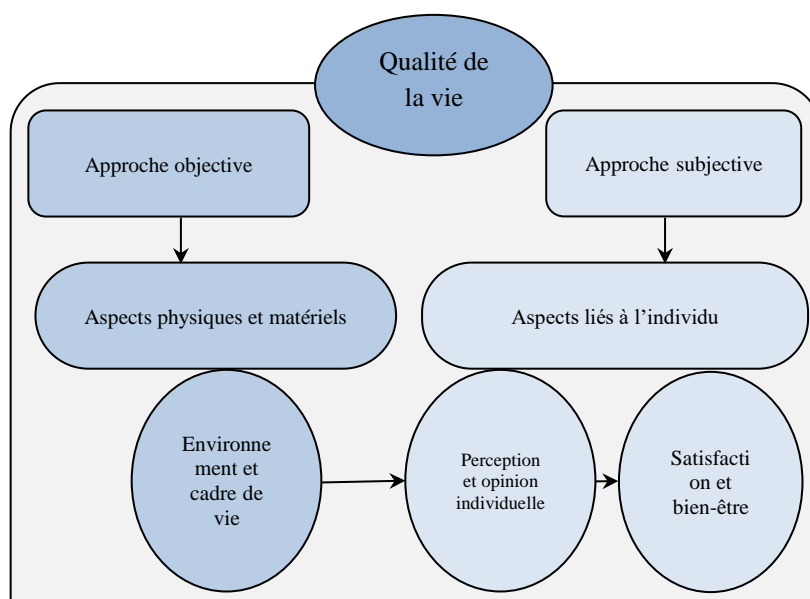
comme un levier des mécanismes internes ». Il reste alors à identifier les principales approches qui déterminent et définissent la qualité de vie. Rogerson en identifie trois :

La première approche se situe à un niveau matériel de la vie, elle concerne l'évaluation des caractéristiques de la vie agréable qui sont identifiées selon les standards normatifs. On est plus dans la recherche d'indicateurs sociaux et environnementaux.

La seconde approche concerne la sphère perceptive, elle concerne les notions de désir, d'aspiration, d'utilité, de choix, etc. Elle se base sur les systèmes de valeurs des individus ou des groupes d'individus, afin d'identifier les processus de satisfaction et de préférence.

La troisième approche se définit en termes d'expériences personnelles et correspond à la notion de bien-être subjectif. La démarche est alors en l'identification des niveaux de satisfaction et de bonheur.

**Figure 3 : Approches conceptuelles de la qualité de vie**



Source : réalisé par l'auteur

La figure 3 nous permet de faire une synthèse des différentes approches de la qualité de vie. L'approche objective permet d'aborder la qualité de vie par l'évaluation des caractéristiques physiques et matérielles, mesurables quantitativement, dans lesquelles vit l'individu. Il s'agit alors d'étudier les possibilités que peuvent offrir le cadre de vie et l'environnement objectif externe. Une autre voie qui est empruntée par les chercheurs pour aborder la qualité de vie est celle de l'approche subjective. A travers l'étude des aspects liés à l'individu, les chercheurs essaient de mettre en évidence les caractéristiques psychologiques personnelles, exprimées à

travers les jugements de valeur, les désirs et les opinions, qui débouchent sur un sentiment subjectif de satisfaction et de bien-être.

L'état de satisfaction et de bien-être correspond à l'aboutissement des représentations personnelles que se font les individus de leur environnement physique et social. Le bien-être dépend alors, non seulement de la qualité des circonstances objectives, telles que le cadre de vie par exemple, mais aussi de la qualité des interprétations et des images mentales que se font les individus d'un état ou des situations existantes.

Il est bien clair que le concept de la qualité de vie ne peut être abordé selon un seul point de vue objectif ou subjectif. Intégrer les deux approches pour cerner la qualité de vie nous semble plus que nécessaire, dans la mesure où les deux se complémentarisent. En effet, envisager la qualité de vie en se basant seulement sur les faits comme le souligne (Godefroy P., 2011) et en occultant ce que « les concernés » ressentent, ne peut que constituer un biais dans l'évaluation du concept. Certes, mesurer la perception et le ressenti des personnes présente à la fois des difficultés et des risques (précédemment évoqués), mais le rôle du scientifique est aussi d'aller au-delà de ces risques et d'explorer toutes les pistes de recherche possibles, tout en se munissant d'outils méthodologiques et de précautions, qui lui permettent de minimiser ces difficultés.

### **3. La mesure de la qualité de vie**

Quand il est question de « qualité » d'un objet, cela implique inévitablement la perception, l'évaluation et le jugement de l'individu, que celui-ci soit expert ou non. S'agissant de la qualité de vie, cela requiert l'analyse des conditions objectives d'un lieu de vie, ainsi que l'évaluation subjective de ce lieu.

Mesurer la qualité de vie renvoie à la mise en place et au choix d'indicateurs sociaux et/ou territoriaux qui, bien évidemment, se rapportent aux aspects objectifs et subjectifs de la qualité de vie. (Tobelem-Zanin C., 1995), distingue deux niveaux auxquels la qualité de vie est mesurée : le niveau micro qui est celui de l'individu ou d'un groupe d'individus homogène, le second niveau est celui des agrégats territoriaux, dès lors qu'on émet l'hypothèse que le regroupement d'une population en un lieu engendre certaines caractéristiques de la qualité de vie.

(Barbarino N., 2005) dans son analyse du système de mesure et d'évaluation de la qualité de vie distingue quatre possibilités de méthodes d'évaluation de la qualité de vie, qui découlent

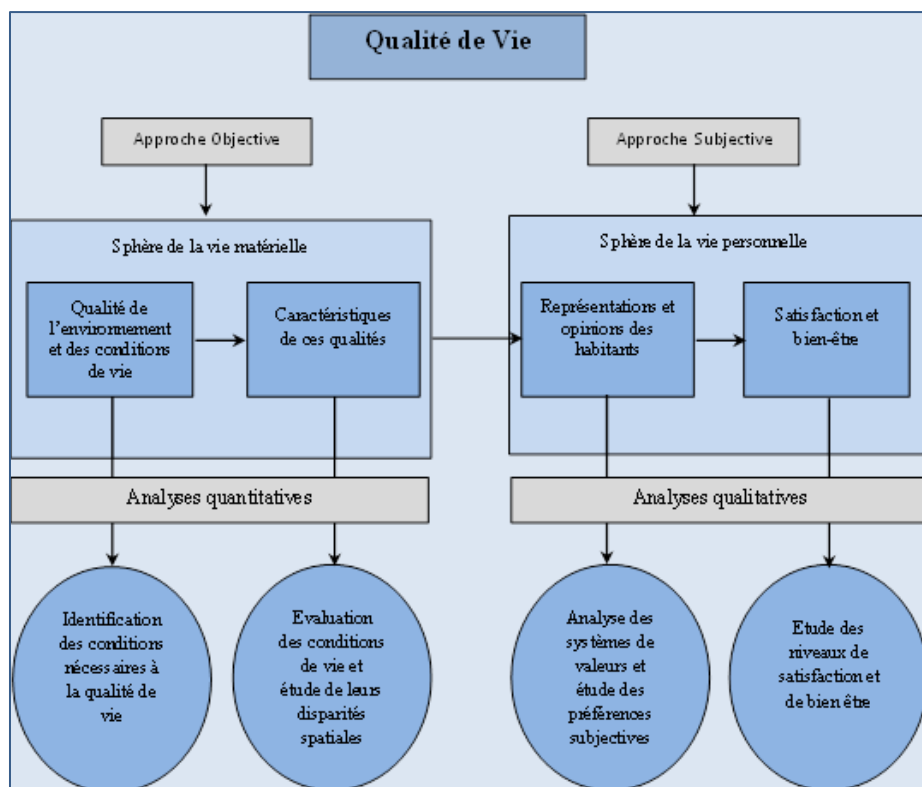
directement des différents champs d'investigation spécifiques aux approches objectives et subjectives. Ainsi, les analyses quantitatives propres à la sphère de la vie objective s'appuient sur l'identification d'indicateurs susceptibles de mettre en évidence les conditions subjectives de la vie. Les indicateurs en question sont construits à partir de standards et de normes supposés représentatifs des besoins humains. Par ailleurs, les critères qui seraient pris en considération dépendront de l'échelle de référence.

D'autre part, l'approche quantitative s'étend vers l'évaluation quantitative des conditions de vie. À ce moment-là, c'est le territoire qui est pris en considération à travers ses forces et ses faiblesses. L'évaluation se fait sur la base de la présence ou de l'absence d'éléments matériels identifiés comme éléments générateurs de la qualité de vie.

Concernant les analyses qualitatives propres aux démarches subjectives, et qui rappelons-le, proposent une interprétation de la qualité de vie basée sur la prise en compte des aspirations et de la satisfaction des individus, elles permettent d'approfondir la compréhension de la qualité de vie. S'intéresser à ce que pense la population de la qualité de vie, à travers des questionnaires ou des guides d'entretiens, permet de s'enquérir des éléments générateurs de la satisfaction, et, du coup, saisir la perception de la qualité de vie. Cette démarche d'après (Barbarino N., 2005) permet de hiérarchiser les priorités et les préférences des différents groupes de la société selon, bien sûr, différentes classifications, telles que le sexe, le cycle de vie, les positions sociales. Cela permet, au final, de dresser selon les types de profils sociodémographiques les éléments subjectivement structurants pour la qualité de la vie.

D'autre part, l'approche qualitative se base également sur l'évaluation de la satisfaction et du bien-être. Il s'agit alors de mesurer le degré de satisfaction que ressentent les individus de leurs conditions de vie. La démarche en question n'est pas sans lien avec la précédente, bien au contraire, elles sont très liées l'une à l'autre, mais cette dernière, grâce au contact avec la population et par le biais de questionnaires et de guides d'entretiens, identifie le niveau de satisfaction ou l'importance de la satisfaction des personnes.

Figure 4: Approches et systèmes de mesure de la qualité de vie



Source : Barbarino, N (2004)

Par ailleurs, comme nous l'avons précisé dans la première section, le rapport de la commission Stiglitz distingue trois approches qui déterminent la façon de mesurer la qualité de vie. La première se base sur la notion du « bien-être subjectif », la seconde est axée sur la notion des capacités et, enfin, la troisième repose sur des notions économiques issues du bien-être économique et de la théorie des allocations équitables. Bien que ces approches ne s'accordent ni sur les méthodes de mesure, ni sur les démarches intellectuelles, néanmoins, chacune d'elle apporte sa contribution dans l'évaluation de la qualité de vie.

### 3.1 Approche du bien-être subjectif

L'approche basée sur le bien-être subjectif pour évaluer la qualité de vie se caractérise par sa simplicité, dans la mesure où elle se base sur les jugements personnels des individus. D'un point de vue pratique, cette approche constitue un raccourci capable de fournir un moyen naturel d'intégrer les différentes expériences, de sorte à refléter les préférences personnelles de chacun. Elle permet, aussi, d'indiquer la diversité des opinions sur ce que chacun considère comme important dans la vie.

Les mesures sont souvent basées sur des réponses qualitatives, indiquant par exemple que l'on est « plutôt » heureux ou « assez » heureux dans sa vie, ou en utilisant des échelles de notation du même genre pour évaluer le niveau de satisfaction de chacun. Les mesures peuvent aussi se baser sur l'utilisation d'une échelle visuelle (de satisfaction de la vie) comportant des points de référence explicites (graduation de 0 à 10, allant de la pire situation à la meilleure).

### **3.1.1 Les déterminants du bien-être subjectif**

L'approche basée sur le bien-être subjectif permet une meilleure compréhension des déterminants de la qualité de vie, du fait qu'elle dépend de plusieurs éléments objectifs tels que le revenu, l'état de santé et l'éducation. Le choix des déterminants les plus pertinents, selon le rapport Stiglitz, dépendra de l'aspect du bien-être subjectif que l'on étudie. Par exemple, les indicateurs qui déterminent les conditions de la vie, comme le revenu, ou la situation familiale, sont en général plus liés à la satisfaction dans la vie plutôt qu'à des affects positifs ou négatifs. A l'inverse, les expériences de la vie quotidienne, comme le stress au travail, sont plus fortement corrélées avec des affects qu'avec la satisfaction (au travail).

Un autre élément ayant toute son importance et devant être pris en considération dans le choix des déterminants du bien-être subjectif, est celui de l'adaptation des personnes aux changements de bien-être subjectif. En effet, selon la théorie des points de réglage, (Stiglitz J et al., 2009), la personnalité de l'individu est inscrite dans ses gènes, comportant des « points de réglages » pour chaque aspect du bien-être subjectif. Ainsi, chaque évolution des circonstances extérieures peut entraîner des changements passagers dans le bien-être subjectif, mais une fois qu'elle s'est adaptée, la personne retrouve le même point de réglage de bien-être subjectif. Ce qui sous-entend que cette adaptation a forcément un impact sur les mesures de ce dernier. Ce qui reflète une caractéristique fondamentale de la nature humaine qui est la capacité d'adaptation et de résilience. Par ailleurs, ce constat sous-entend aussi que les mesures basées sur le bien-être subjectif pourraient ne pas suffire à toutes les évaluations sociales, en particulier lorsque les désirs et les attentes des personnes appartenant aux couches sociales défavorisées s'accordent avec ce qui leur semble faisable. De même en ayant une vie meilleure, il peut arriver que l'on soit moins satisfait si l'on a de plus grandes ambitions.

Les effets de paires et les comparaisons relatives ont aussi leur importance en tant que déterminants du bien-être-subjectif. Partant du paradoxe d'Easterlin qui explique que l'augmentation sur le long terme des revenus ne conduit pas nécessairement à une meilleure

satisfaction de la vie, des études récentes ont démontré que ce paradoxe ne s'applique pas à des comparaisons entre les pays en matière d'évaluation de la vie au niveau mondial. Ainsi, les personnes vivant dans des pays qui présentent un niveau de PIB par habitant plus élevé se déclarent plus satisfaites de leur vie. Aussi, la relation entre le PIB du pays et la satisfaction moyenne est identique à celle qui s'applique au revenu des individus et à leur propre évaluation de la vie dans chaque pays.

### **3.2 Approche des capacités**

Cette approche considère que la vie d'une personne est abordée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnement), et la qualité de vie dépend du degré de liberté dont une personne dispose pour choisir parmi ces fonctionnements (capacité). En d'autres termes, c'est l'aptitude d'une personne à accomplir des activités et des situations qu'elle juge importantes.

Cette approche se base sur des notions fondamentales telles que, le respect des aptitudes de chacun à poursuivre et atteindre les objectifs qu'il estime importants, le rejet du principe selon lequel les individus agissent selon leur propre intérêt, indépendamment de leurs relations et de leurs émotions et la reconnaissance de la diversité des besoins et des priorités humaine. La troisième notion se base sur les complémentarités des diverses capacités d'une personne et sa dépendance vis-à-vis des caractéristiques des autres et de l'environnement dans lequel elle vit. Enfin, on mentionnera le rôle joué par les considérations morales et les principes éthique et la place centrale accordée à la justice en matière de capacité.

La mise en œuvre de l'approche par les capacités requiert la sélection de dimensions (ou capacités) basées sur les éléments suivants : le genre de données réellement disponibles ; les hypothèses formulées a priori sur ce que chacun valorise ou devrait valoriser; les documents existants qui ont acquis une certaine légitimité politique (par exemple les droits humains universels ou les objectifs du millénaire pour le développement ) ; les enquêtes concernant ce qui a de l'importance pour chacun ; les processus participatifs qui recueillent périodiquement les valeurs et les perspectives de chacun. (Alkire S., 2008).

La seconde étape dans la mise en œuvre de cette approche consiste à récolter des données et des informations sur les différentes dimensions relatives aux fonctionnements et aux capacités, telles que celles se référant aux opportunités de chacun, aux capacités de

consommer, de se mouvoir, de prendre part à des activités, la participation aux prises de décision politique, etc.

La troisième étape réside dans l'évaluation des différentes capacités par la conversion du vecteur des fonctionnements et des capacités en une mesure scalaire de bien-être ou d'avantages.

### **3.3 Approches économiques : économie du bien-être et allocation équitables**

En économie du bien-être, les chercheurs tiennent compte des préférences individuelles dans la pondération des différentes dimensions de la qualité de vie, en se basant sur la théorie du consommateur, selon laquelle les préférences sont décrites par des ensembles d'indifférences qui regroupent toutes les situations dans lesquelles les personnes sont « indifférentes ». Ce rapprochement à la théorie du consommateur qui se rapporte de manière générale à la seule consommation de biens et services, permet d'étendre son application à d'autres caractéristiques de la qualité de vie.

Pour mesurer les aspects non marchands du point de vue monétaire, les économistes du bien-être se basent sur la notion de « propension à payer », ou « disposition à payer ». Au niveau individuel, des choix doivent être faits parmi un ensemble de dimensions qui caractérisent les conditions de vie de la personne, ce qui permet de faire le lien entre les changements de sa qualité de vie et les changements de son revenu qui sont équivalents du point de vue de ses préférences personnelles. Ainsi, l'individu est disposé à payer pour atteindre un niveau de santé ou d'éducation ou réduire son exposition à la pollution. Cette approche a cependant fait l'objet de sévères critiques. Parmi les plus importantes, sont les incohérences des conclusions vers lesquelles elle aboutit, ensuite, cette approche ne donne aucune chance aux plus démunis dans la mesure où elle additionne les propensions à dépenser, et risque de refléter de manière démesurée les préférences des personnes qui ont les plus grands revenus.

La théorie d'allocation équitable, quant à elle, se réfère de manière explicite au critère d'équité. Elle étudie la répartition des ressources entre les personnes ayant des goûts et des aptitudes différents, et soumises à des critères d'équité tels que l'absence d'envie, la solidarité et les limites inférieures. Cette théorie est la source d'inspiration de plusieurs méthodes de comparaison des situations pluridimensionnelles des individus basées sur leurs préférences. C'est l'exemple de « l'approche par équivalence », qui consiste à choisir un ensemble décroissant de « références » de conditions individuelles faciles à classer de la meilleure à la pire. Ensuite, l'analyse des conditions actuelles d'une personne en fonction de



ses préférences personnelles se fait en identifiant la situation particulière équivalente dans l'ensemble de références. Cette méthode nécessite aussi le choix d'un ensemble de références spécifiques qui permet des comparaisons uniquement sur les aspects de différences entre les individus. Si, par exemple, on prend pour référence un ensemble de situations identiques du point de vue des aspects non monétaires de la qualité de vie et différant uniquement au niveau du revenu, la comparaison entre les personnes se fait alors en termes de « revenu équivalent », c'est-à-dire, du revenu qu'elles auraient dans des situations équivalentes. Cette approche permet donc l'utilisation d'un indicateur monétaire pour mesurer les aspects non monétaires de la qualité de vie, ce qui requiert des données sur les préférences individuelles qui ne sont pas faciles à évaluer.

#### **4. Le choix des indicateurs de la qualité de vie**

La problématique du choix des indicateurs représentatifs de la qualité de vie s'est toujours posée au niveau des recherches scientifiques. Ces indicateurs doivent refléter au mieux les réalités matérielles et sociales dans lesquelles vivent les personnes. (Bailly A., 1981) précise que les indicateurs sont construits à partir de normes supposées représentatives des besoins humains, ils ont pour double objectif, de refléter l'allocation spatiale des éléments du bien-être et de la qualité de vie, ainsi que de mettre en évidence les carences que présentent les systèmes sociaux contemporains. Pour sa part, (Tobelem-Zanin C., 1995) explique que l'indicateur territorial ne peut être confondu avec une simple statistique administrative.

(Cunha A., 1987) montre bien que le choix d'un ensemble d'indicateurs se rapportant à un objet d'investigation (dans notre cas il s'agit de la qualité de vie), présuppose toujours les éléments d'interprétation et d'explication possible des « faits » que ces indicateurs doivent justement constituer. Il rajoute qu'avant la mesure d'un objet il y a toujours une construction, faisant allusion au travail préalable de choix des indicateurs. L'indicateur, selon l'auteur, est déjà une observation interprétée. Par ailleurs, les données statistiques n'ont de valeur d'indicateur que lorsqu'elles sont rattachées aux concepts ou aux questions sur lesquels se porte la recherche. Donc l'indicateur n'a de pertinence et d'utilité que s'il est rattaché à une problématique et à un cadre conceptuel dans lequel s'inscrit une recherche.

Les indicateurs construits dans le cadre des recherches en qualité de vie correspondent à la volonté des chercheurs de comprendre les caractéristiques matérielles et individuelles qui permettent la satisfaction et le bien-être chez les personnes, les conduisant ainsi, à identifier les composantes de la qualité de vie. (Tobelem-Zanin C., 1995) recense trois démarches pour

déterminer les éléments de la qualité de vie. La première consiste à les tirer des principales théories psychologiques ou sociologiques qui avaient traité le concept de la qualité de vie. Cependant, bien qu'il existe des similitudes entre elles, elles ne s'accordent pas sur une théorie sociale commune et sans ambiguïté. La seconde approche se base sur des questionnaires et des entretiens effectués directement auprès des personnes, en les questionnant sur leur perception de la qualité de vie. Dans ce cas précis, les chercheurs n'arrivent pas à déterminer une base de critères définitive. La troisième voie, quant à elle, regroupe les deux démarches précédemment évoquées. Elle se fie au jugement des scientifiques spécialistes du problème qui, eux même, de par leur diversité, sont représentatifs du public. Le problème auquel se trouve confronté cette démarche, toujours selon Tobelem-Zanin, c'est le fait que les auteurs se trouvent confrontés à la difficulté de choix des indicateurs de la qualité de vie. Leur objectif est de définir un axe des aspects fondamentaux de la société pour isoler définitivement les éléments importants de la qualité de vie.

D'une manière générale, les études sur la qualité de vie se réfèrent à un ensemble de thèmes susceptibles de représenter de la manière la plus globale que possible les différents aspects de la vie de l'individu, qu'ils soient objectifs ou bien subjectifs. La Commission canadienne sur les Objectifs Nationaux, avait mené en 1971, une première réflexion globale sur les principales données capables de refléter l'état de la société. Le schéma général avait comme hypothèse que l'amélioration de la qualité de vie au Canada dépendait de trois grandes catégories de facteurs politiques, socio-environnementaux et économiques. A chaque catégorie correspondent des éléments constitutifs : droit, liberté et identité pour la politique ; santé, apprentissage et environnement pour le social ; biens et services pour l'économie. Les variables sont choisies en fonction de l'interdépendance entre les facteurs psychologiques et les facteurs physiques. Plusieurs autres études ont suivi qui, elles aussi, ont tenté de mettre en place des batteries d'indicateurs selon des thèmes censés évaluer le bien-être. Des études suédoises sur la qualité de vie dans les villes de 1968 et 1974 ont pu établir un référentiel de facteurs conduisant au bien-être des habitants. Le référentiel est composé de trois grandes catégories de conditions : les conditions de l'environnement social (activité et condition de travail, service, réseau social, autonomie), conditions physiques (paysage, climat, transport, logement, lieu de travail), facteurs individuels (santé, éducation, ressources économiques, politiques, situation familiale et relations sociales).

Plus récemment en 2011, l'OCDE à travers son étude sur le bien-être, dans le cadre de l'initiative « vivre mieux » dans les pays adhérents et aussi dans certaines grandes économies, avait établi 11 dimensions pour mesurer la qualité de vie (voir tableau 03). Ces dimensions examinent les aspects les plus importants qui façonnent le bien-être. Il s'agit du logement, revenu, emploi, liens sociaux, éducation environnement, engagement civique, santé, satisfaction, sécurité, équilibre travail/vie. Il est à noter qu'à chaque dimension correspond un nombre d'indicateurs qui font un total de 24 indicateurs. Ainsi, si on prend la dimension du revenu, elle est déterminée par deux indicateurs qui sont le patrimoine financier des ménages, le revenu disponible des ménages.

**Tableau 3: Indicateurs de la qualité de vie selon l'OCDE**

| Thèmes                | Indicateur  |
|-----------------------|---|
| Logement              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût du logement</li> <li>• Accès aux équipements sanitaires de base</li> <li>• Nombre de pièces par personne</li> </ul>                 |
| Revenu                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoine financier des ménages</li> <li>• Revenu disponible des ménages</li> </ul>   |
| Emploi                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité de l'emploi</li> <li>• Revenus moyens d'activité</li> <li>• Taux de chômage de longue durée</li> <li>• Taux d'emploi</li> </ul> |
| Liens sociaux         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du réseau social</li> </ul>  |
| Education             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Années de scolarité</li> <li>• Compétences des élèves</li> <li>• Niveau d'instruction</li> </ul>   |
| Environnement         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'eau</li> <li>• Pollution atmosphérique</li> </ul>   |
| Engagement civique    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation sur les projets de réglementation</li> <li>• Participation électorale</li> </ul>  |
| Santé                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation de l'état de santé</li> <li>• Espérance de vie</li> </ul>  |
| Satisfaction          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction à l'égard de la vie</li> </ul>  |
| Sécurité              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'homicides</li> <li>• Taux d'agression</li> </ul>  |
| Equilibre travail vie | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps consacré aux loisirs et à soi</li> <li>• Horaires de travail lourds</li> </ul>   |

Source : OCDE (2015)

La commission Stiglitz, dans son rapport de 2009, portant sur la mesure des performances économiques et du progrès social, avait tenté de comprendre quels sont les éléments les plus importants qui donnent sa valeur à la vie, sachant que la qualité de vie est souvent associée à un certain nombre d'éléments telles que les opportunités qui s'offrent aux personnes, à la

finalité et au sens de leur vie et à la mesure dans laquelle elles profitent des possibilités qui s'offrent à elles. Le rapport précise bien que ces éléments sont pour certains tangibles, donc facilement mesurables, alors que pour d'autres ils ne le sont pas, par conséquent, difficilement mesurables. Mais dans tous les cas, la mesure de la qualité de vie, pour la commission Stiglitz, exige la prise en compte d'une série d'indicateurs pluridimensionnels.

Dans leur quête de mesure de la qualité de vie, les auteurs ont mis en place quatre critères méthodologiques :

- D'abord, mettre l'accent sur les personnes, sur leurs jugements des choses importantes dans leur vie quotidienne, et sur le cadre de vie dans lequel elles évoluent. Le rapport accorde, en outre, un rôle qui n'est pas des moindres à la communauté et aux institutions. Elles doivent, elles aussi, être évaluées à la hauteur de leur contribution au bien-être des personnes qui en sont membres.
- Ensuite, la nécessité de la reconnaissance des différences et des inégalités de la condition humaine. A ce moment-là, le bien-être social dépendra à la fois du niveau agrégé des différents éléments qui façonnent la vie des personnes et de leur répartition dans la société. La justice sociale sera un élément déterminant dans le jugement de l'importance accordée à ces deux aspects.
- Le troisième critère se base sur une approche horizontale des facteurs dont dépend la qualité de vie, dans la mesure où aucun critère n'est prioritaire. Concernant ce critère, le rapport soulève le fait que la pluri-dimensionnalité de la qualité de vie (opposée à la nature scalaire du revenu) augmente la complexité des analyses, où beaucoup de questions ont été soulevées. Comme, par exemple : « faut-il utiliser des dimensions comparables pour des populations et des pays différents ? » Comment évaluer l'importance de chaque dimension ? Quels indicateurs utiliser pour décrire les accomplissements dans les différentes dimensions ? Comment présenter ces indicateurs (dans leur forme brute ou en les standardisant selon différentes méthodes) ? Enfin, faut-il les agréger et, si oui, comment ?
- Enfin, le quatrième critère est axé sur la situation présente plutôt que sur la qualité de vie des générations futures.

La détermination des aspects qui permettent une évaluation de la qualité de vie selon la commission Stiglitz dépend forcément de plusieurs éléments dont les plus importants sont : les jugements de valeur sur l'importance à accorder aux différents aspects en un lieu et à une

date donnés ; l'objectif poursuivi, par exemple : « veut-on décrire le développement à l'intérieur de chaque pays ou comparer les différents niveaux de développement ? » ; l'opinion de certaines personnes. D'une manière générale, l'analyse comparative des structures mises en place dans le cadre des études ayant pour objet de mesurer des concepts larges comme « le bien-être », « le développement humain » ou « le progrès social » montre une cohérence similaire. Ainsi, d'un point de vue pratique, l'ensemble des recherches sur la qualité de vie mettent en relief le même ensemble d'aspects déterminant la vie de chacun. Certains sont vus comme se référant à des fonctionnements particuliers (par la description des actions des personnes, comme le travail). D'autres peuvent être assimilés aux libertés dans des domaines particuliers (par exemple la participation politique). Globalement, la commission Stiglitz relève huit aspects de la qualité de vie, ces derniers étant susceptibles de nous renseigner sur l'état du bien-être des individus. Ils concernent la santé, l'éducation, les conditions de vie matérielles, les activités personnelles, la représentation politique et la gouvernance, les liens sociaux, les conditions environnementales et l'insécurité. Chaque aspect comprend un nombre d'indicateurs, permettant de le mesurer.

### **5. La qualité de vie en Algérie**

Il n'existe pas beaucoup de travaux qui traitent du concept de la qualité de vie proprement dite en Algérie, encore moins dans le domaine des sciences économiques. Le peu de recherches qu'on trouve ont été réalisées dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, traitant principalement des caractéristiques urbaines de la qualité de vie et de la durabilité du cadre de vie, ainsi que les éléments qui les composent tels que l'espace public, le logement, les espaces verts et les aires de loisir, les équipements urbains, la mobilité et le transport, etc.

Au niveau institutionnel la qualité de vie est souvent assimilée à la notion du développement durable, à travers laquelle l'Etat algérien aspire à améliorer les conditions et le cadre de vie des citoyens. Dans ce cadre l'Algérie a mis en place à partir des années 2000, date à laquelle le pays a rejoint le processus de mise en œuvre des principes du développement durable, tout un arsenal juridique dans le domaine économique, environnemental et de l'aménagement du territoire. L'objectif étant de mettre en application les différentes orientations stratégiques en matière de développement économique et social enclenchées à partir de 2001. Le concept de qualité de vie vient se greffer de manière implicite dans cette dynamique qui, à vrai dire, a du mal à se mettre en place sur le terrain, faute d'un contexte national et local complexe et de

l'absence d'outils réglementaires d'application ( la majorité des lois ne sont pas suivies de décrets d'application) , mais aussi en raison du peu d'intérêt qu'accordent les acteurs locaux au concept de développement durable et à une procédure qu'il ne maîtrisent pas.

### **5.1 Un concept entouré de flou et souvent réduit à une simple expression**

Bien que ses dimensions soient présentes dans la stratégie de développement de l'Algérie et requièrent toute l'attention des autorités néanmoins, le concept de la qualité de vie est entouré de flou. Souvent réduit à la simple expression qui traduit la finalité des efforts de l'Etat en matière d'amélioration des indices de développement humain. Le terme est employé sans que lui soit donné son véritable sens d'une approche globale et multi dimensionnelle qui vise l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des populations. Ainsi, il apparaît à travers la démarche des pouvoirs publics algériens qu'on est plus dans une logique de développement humain qui mobilise principalement les dimensions objectives de la vie des personnes, alors que le concept de la qualité de vie va au-delà des conditions objectives et s'intéresse aussi à la dimension subjective et à la satisfaction des individus.

Dans le Plan National d'Action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD, 2002 ; p73) l'expression est utilisée en l'associant à la santé pour décrire une situation dégradée et l'inscrire comme priorité stratégique dans sa démarche de développement durable, une démarche qui est plus orientée sur les aspects écologiques et environnementaux. Par ailleurs, la notion de qualité de vie est absente dans l'ensemble des plans d'action du gouvernement, dans lesquels on parle plutôt d'amélioration du cadre de vie de la population à travers des mesures qui concernent les aspects liés à l'environnement (PAG, 2012 ; p73) et au logement (PAG, 2014 ; p 49). Dans le programme d'action de 2017(PAG, 2017 ; p35), le gouvernement souligne la consolidation et l'élargissement du développement humain, dans lequel il insère les dimensions relatives à l'amélioration de la qualité de vie comme l'éducation, l'emploi, la santé, le cadre de vie (à travers le logement, l'AEP et l'assainissement, le raccordement des foyers en énergie), la solidarité et la justice sociale, la promotion de la femme, etc. Le Rapport National sur les Objectif du Millénaire pour le Développement (ROMD, 2010 ; p13) met l'accent sur l'investissement de l'Etat dans le domaine du développement humain à travers l'amélioration des conditions de vie par l'amélioration de l'alimentation des foyers en eau Potable, en énergie (gaz électricité) et l'accès au logement, bien que d'autres dimensions ont été abordées comme la réduction de la

pauvreté, le renforcement de l'éducation primaire pour tous, l'égalité des sexes, la santé, l'environnement et la promotion du développement .

## **5.2 Une conception objective de la qualité de vie en Algérie**

Comme nous l'avons précisé la qualité de vie est un concept large qui dépasse les conditions matérielles de vie et renvoie à l'épanouissement humain, au bonheur, à la santé environnementale, à la satisfaction de la vie et au bien-être général d'une société. En Algérie l'ensemble des efforts consentis par l'Etat sont orientés vers l'amélioration des conditions matérielles de la vie des personnes, fondée sur une perception objective qui vise à faire progresser les indicateurs relatifs à la vie matérielle des individus tels que le revenu, le logement, l'emploi, la santé, les équipements publics, etc. Seulement, on s'intéresse moins à la dimension subjective de la qualité de vie, qui englobe les représentations et les opinions que se font les personnes de leur vie, à travers l'évaluation de leur satisfaction et leur bien-être. Ainsi, dans les agrégats qu'utilise l'Algérie pour évaluer la vie de la population, il n'existe pas d'indicateurs subjectifs qui permettent de mesurer la satisfaction des individus de la vie et du bien-être. L'absence de tels indicateurs prive les décideurs de la possibilité de vérifier si le ressenti des citoyens est en phase avec les indicateurs dits « objectifs » et, surtout, si les stratégies et les mesures mises en œuvre répondent aux besoins et aux attentes des populations.

Il est évident que beaucoup de progrès ont été réalisés sur le plan du développement humain, l'Algérie compte parmi les 10 pays qui ont le plus progressé en termes d'IDH<sup>3</sup> au cours des 40 dernières années (PNUD., 2010), en 2016 l'Algérie est classée 3<sup>ème</sup> en Afrique et 6<sup>ème</sup> dans le monde arabe après les pays du Golfe. Or, le pays reste à la traîne en matière de qualité de vie et de bien-être. D'ailleurs, dans les classements des villes dans le monde où il fait bon vivre, la capitale algérienne figure toujours en bas des classements<sup>4</sup>. Ces derniers la situent parmi les villes disposant de la plus mauvaise qualité de vie dans le monde, au côté des capitales de pays très pauvres comme le Bénin ou le Honduras.

Au niveau des différents plans d'action et programmes des gouvernements algériens qui se sont succédé, l'absence de la notion de bien-être est remarquable, ce qui confirme, encore

---

<sup>3</sup> L'IDH est un indice composite qui se calcule grâce à la moyenne de trois autres indices fondamentaux du développement humain : l'espérance de vie à la naissance qui exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, la durée moyenne de scolarisation qui reflète la capacité à acquérir des connaissances ainsi que le revenu national brut par habitant (PNB) renseignant sur la capacité à avoir un niveau de vie décent.

<sup>4</sup> 134<sup>e</sup> rang sur 140 villes dans le monde en 2015 pour le classement « The Economist Intelligence Unit (EIU) » et 184<sup>e</sup> rang sur 231 villes dans le monde en 2018 pour le classement du cabinet américain « Mercer ».

une fois, l'approche objective des autorités qui place en référence les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs fixés par les différentes stratégies de développement et non pas les résultats en termes de satisfaction des besoins exprimés par les personnes. D'ailleurs, il n'existe pas d'enquêtes de satisfaction qui permettent d'évaluer l'impact des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics sur l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des individus.

### **5.3 La place des dimensions de la qualité de vie dans la stratégie nationale de l'Algérie**

Au niveau de la stratégie de l'Etat les dimensions de la qualité de vie occupent une place importante, elles constituent une priorité pour l'ensemble des programmes d'action des différents gouvernements qui se sont succédé depuis le début des années 2000. Ainsi, dans le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable PNAE-DD, élaboré en 2001/2002 avec le soutien de la Banque Mondiale et de l'Agence de coopération technique allemande GTZ, la qualité de vie est mise en avant comme l'un des objectifs prioritaires dans l'action des pouvoirs publics comme l'indique le Rapport National de l'Algérie, 2011 ; p7 « Cette stratégie, dont les principaux objectifs sont : l'amélioration de la santé et de la qualité de vie, la conservation et l'amélioration de la productivité du capital naturel, la réduction des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité, enfin, la protection de l'environnement régional et global ». Dans les faits cette orientation s'est traduite, d'une part, par le développement d'un cadre législatif et réglementaire, le renforcement des capacités institutionnelles et l'introduction d'instruments économiques et financiers. D'autre part, la mobilisation d'investissements importants, à travers le démarrage des premiers chantiers de l'environnement, pour enrayer la dégradation de l'environnement, voire renverser certaines tendances négatives observées. Le même rapport indique tout une batterie d'actions qui ont été réalisées, à différents niveaux, par l'Etat dans le domaine du développement durable visant implicitement l'amélioration des conditions de vie des populations :

- ***Sur le plan législatif et réglementaire***

Plusieurs lois dites de 2ème génération (voir annexe 01) pour le développement durable ont été promulguées, elles concernent la protection de l'environnement, l'aménagement et le développement durable du territoire, les conditions de création des villes nouvelles et leur aménagement, la préservation des ressources, la lutte contre l'exclusion, etc.



- ***Les politiques sectorielles***

Différentes politiques sectorielles sont mises en œuvre sur les plans de l'éducation et de la sensibilisation environnementale de la préservation et de l'économie de l'eau, de la préservation des sols et des forêts, de la préservation des écosystèmes sensibles (littoral, steppe, Sahara), du développement rural, de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, de la dépollution industrielle, de la protection du patrimoine archéologique, historique et culturel. Ces politiques sont appuyées par la nouvelle fiscalité écologique basée sur les principes du pollueur payeur, afin d'inciter à des comportements plus respectueux de l'environnement par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

- ***Le renforcement institutionnel***

Dans ce cadre l'Etat a œuvré pour la création de plusieurs institutions dont le rôle est de soutenir sa stratégie de développement durable et surtout l'accompagnement au changement au niveau opérationnel. Parmi ces institutions créées on trouve notamment l'Observatoire National de l'Environnement et du développement durable, le Commissariat du littoral, l'Agence Nationale des déchets, Centre National des Technologies de production plus propres, le Centre de Développement des Ressources Biologiques, le Conservatoire des Formations aux Métiers de l'Environnement, Ecole des Métiers de l'Eau, Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB).

En 2012, le gouvernement dans son plan d'action a consacré tout un chapitre pour le développement des infrastructures socioéconomiques et l'amélioration du cadre de vie de la population en définissant un certain nombre d'actions prioritaires en matière :

***D'environnement et sa protection*** par la réduction des pollutions, des risques et des nuisances, la préservation de l'environnement naturel et des espaces verts, la prise en charge et la modernisation de la gestion des déchets ménagers.

***La réhabilitation des infrastructures de base et des habitations*** à travers l'amélioration et le revêtement des trottoirs et chaussées, le ravalement des façades des commerces, des habitations et immeubles et finitions extérieures des constructions

***L'organisation de l'espace public*** par la lutte contre l'accaparement illicite des espaces publics pour le stationnement, l'organisation de l'animation de la ville par l'ouverture nocturne des commerces, services et loisirs.

***L'aménagement du territoire*** par la mise en place du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) comme cadre référentiel de la politique nationale d'aménagement du territoire pour les deux prochaines décennies. Il est l'instrument stratégique de planification spatiale et sa mise en œuvre permettra de corriger les déséquilibres entre territoires et permettre d'atténuer les retards de développement.

Dans d'autres chapitres du même plan d'action sont développées des dimensions qui relèvent aussi du domaine de la qualité de vie, mais qui ne le disent pas de manière explicite, telles que :

***La politique de l'eau*** à travers la réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable , d'assainissement et d'irrigation dont l'objectif est d'améliorer les services publics de l'eau et de l'assainissement.

***La promotion du logement*** en maintenant les efforts visant à intensifier la construction de logements et l'inscription de nouveaux programmes de logement publics locatifs, compte tenu de la pression persistante de la demande pour le logement.

***L'amélioration du transport urbain*** à travers la mise en place de nouveaux modes de transport métro, tramway, téléphérique dans plusieurs grandes agglomérations en plus de la création dans toutes les wilayas d'un établissement de transports publics urbains.

***La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage*** par la création de trois millions d'emplois comme objectif du quinquennat 2010-2014. L'amélioration du taux annuel de croissance économique hors hydrocarbures actuel visera la poursuite des programmes publics d'investissement et la promotion d'une économie de production créatrice de richesses et d'emplois.

**L'éducation** par la poursuite et le renforcement des actions déjà entamées en matière d'approfondissement de la démocratisation de l'enseignement en vue d'assurer, non seulement l'égal accès de tous à l'éducation, mais également la réussite du plus grand nombre, et ce par la réduction des échecs et des déperditions scolaires.

#### **5.4 Les programmes d'action liés à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie mis en place par l'Etat algérien.**

C'est dans le cadre du Plan National d'Action pour l'environnement et le développement durable PNAE-DD que l'Etat algérien avait initié différents programmes d'action ayant pour

ambition l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des populations. Ces programmes concernent :

PROGDEM Programme national de gestion intégrée des déchets municipaux, qui vise à éradiquer les pratiques de décharges sauvages, à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides municipaux dans des conditions garantissant la protection de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu par notamment la réalisation, l'aménagement et l'équipement de centres d'enfouissement technique (CET) dans l'ensemble des wilayas. Le programme a permis le lancement de 65 schémas directeurs de centres d'enfouissement technique CET en collaboration avec GTZ, la décontamination et la réhabilitation des décharges sauvages, la mise en place du programme de recyclage et de valorisation des déchets d'emballage (ECOJEM) avec une démarche de partenariat Etat-commune par le biais du contrat de performance, la mise en place de l'Office National d'Assainissement ONA avec un programme d'étude d'assainissement et de protection d'un ensemble de zones inondables à l'échelle nationale, comme la vallée de m'Zab, Bab El Oued, Jijel ,Skikda et Sidi Bel Abbas. L'achèvement de 12 stations d'épuration et le lancement de 62 nouvelles stations et de 32 lagunes pour la période 2004-2009, l'assainissement de Ouargla et de la vallée de Ouad Souf pour la lutte contre la remontée des eaux, la mise en place du Plan National de Gestion des Déchets Spéciaux PNAGDS.

Le programme de **réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau potable** AEP, de dévasement des barrages et de la construction de neuf autres barrages ;

Le Programme **d'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain**, avec le réseau SMASAFIA de surveillance de la qualité de l'air à Alger, Oran et Annaba, le lancement du contrôle technique de l'automobile et la promotion des carburants plus propres (GPL gaz liquéfié et GNC gaz naturel comprimé) :

Le Programme **d'amélioration du cadre bâti**, avec le cadastre national et le classement des espaces verts, réalisation des grands équipements environnementaux ( Parc Dounya à Alger sur 630ha avec un parc naturel, cité des sciences et du futur, cité des sports, terrain de golf, ainsi qu'un district métropolitain de haute qualité, parc de loisir à Oran, Parc de Brabtia à El Taref, les jardins citadins méditerranéens dans 5 villes (Médéa/Boughzoul, Blida/Bouinan, Alger, Oran et Annaba).

Le Programme de dépollution industrielle, avec la réalisation des audits environnementaux, des études d'impacts, mise en place d'un système de management environnemental SME ISO 14001, les contrats de performance environnementale MATE/entreprise, le cadastre national des déchets spéciaux CNDS et le Plan National de gestion de ces déchets PNAGDS (notamment les produits pharmaceutiques périmés, les pesticides, les huiles usagées, les déchets cyanurés, l'amiante-ciment et les déchets radioactifs).

Le Programme de **prévention des risques majeurs industriels**, avec un système d'information environnementale, les cadastres des Installations à Risque Majeur IRM, la délocalisation de neuf établissements, la surveillance de sept zones industrielles majeures (Alger, Arzew, Skikda, Annaba, Jijel, Tlemcen, Oran) le lancement du Plan de Protection Contre les Risques PPR.

Le Programme de **dépollution des bassins versants** à l'exemple d'Oued El Harrache à Alger, Oued Rhumel à Constantine et Oued Seybousse à Annaba.

Le Programme de **réduction d'émission de gaz à effets de serre** (en 2004 l'Algérie ayant signé le protocole de Kyoto qui est entré en vigueur en 2005).

Le Programme de protection du littoral, avec l'élaboration du cadastre du littoral, du Plan d'Aménagement de la zone Côtière PAC pour 14 wilayas côtières, le dispositif d'urgence face aux catastrophes maritimes TEL BAHR et le dragage des ports.

Plan National de **Développement Agricole** PNDA, initié particulièrement pour le développement rural, de la steppe et des montagnes.

Programme de **renforcement du réseau des aires protégées**, à travers le classement de quatre réserves naturelles nationales, et de 26 nouveaux sites humides dans le cadre du réseau RAMSAR, ainsi que le lancement de cinq Zones de Développement Durable ZDD (El Taref, Oran, Naâma, Djelfa et Tindouf).

Programme de l'éducation environnementale en milieu scolaire (guide, cahier d'activité, club verts, séminaires formation professionnelle, Train de l'environnement, Dar Dounia à Alger).

Programme de soutien à la recherche environnementale (100 projets).

Bien que ces programmes soient fort appréciables pour les populations, néanmoins ils ont du mal à se concrétiser sur le terrain, et leur impact ne semble pas avoir atteint les résultats escomptés en matière d'amélioration de la qualité de vie, de même que leur portée se restreint

uniquement à certaines régions du pays en particulier la capitale Alger. Ils sont aussi conçus et pilotés à l'échelle centrale, sans forcément prendre en considération les besoins et l'engagement des populations locales, d'ailleurs, c'est l'une des raisons des retards dans leur réalisation. Ces actions ne concentrent pas assez d'attention sur la ville en tant qu'écosystème, mais plutôt elles sont ciblées et ponctuelles. Les programmes suscités montrent bien que la démarche de la qualité de vie entreprise par l'Etat algérien revêt plus une orientation écologique qu'une démarche globale basée sur la promotion de l'ensemble des dimensions qui composent le concept de la qualité de la vie. Cette orientation est très perceptible dans la stratégie du PNAE-DD sur le volet « Améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen » (voir encadré 01).

**Encadré 01 : Améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen**

La dégradation de la santé et de la qualité de vie. La prolifération de déchets solides urbains, le rejet sans traitement d'un volume croissant d'eaux usées, la pollution de l'air due principalement au trafic automobile, mais aussi à la combustion des déchets et aux rejets industriels, les pollutions industrielles diverses (eaux résiduaires, rejets atmosphériques, déchets industriels souvent dangereux) générées par des unités ou zones industrielles implantées à la périphérie des villes, la réduction des espaces verts, la dégradation du cadre de vie, ont pour conséquences la dégradation de la santé du citoyen (maladies à transmission hydrique, maladies respiratoires) et de la qualité de vie ainsi que la généralisation du « mal vivre ».

Les populations pauvres sont les plus touchées. Phénomène symptomatique des effets cumulés du modèle de développement des dernières décennies, touchant près du quart de la population, la pauvreté constitue aujourd'hui un enjeu important pour l'avenir du pays. Dans les zones urbaines, ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement et des problèmes de santé publique qui en découlent: logement précaire (quartiers sous-équipés, bidonvilles), accès à l'eau potable et à l'assainissement très limité, collecte insuffisante et irrégulière des déchets, exposition importante aux différentes pollutions (eaux, air). Les inondations et les glissements de terrains affectent en premier lieu les pauvres qui vivent souvent dans les zones écologiquement sensibles (terrains à forte pente). Dans les zones rurales, ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la dégradation des ressources naturelles et des aléas climatiques (érosion et désertification, déforestation, raréfaction et pollution des ressources hydriques, sécheresses); leurs revenus et leur niveau de vie sont souvent directement liés à l'état et la qualité des ressources (pâturages, sols, eau, sources d'énergie). L'étude réalisée par l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) avec un financement du PNUD corrobore cet état de fait. La carte de la pauvreté, qui a été élaborée en incluant l'étendue territoriale et ses caractéristiques physiques, naturelles et démographiques, a enrichi les approches précédentes d'une dimension spatiale. Les résultats ont convergé pour désigner des territoires en zones montagneuses et steppiques comme les plus affectés par la pauvreté\*.

**Les résultats attendus à moyen et long terme sont les suivants:**

- améliorer l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement;
- diminuer les risques liés à la pollution d'origine industrielle et agrochimique;
- améliorer la qualité de l'air dans les grandes villes et aux abords des zones industrielles;
- éliminer l'essence plombée et améliorer la qualité du diesel;
- diminuer la production de déchets et introduire leur gestion intégrée, tant au niveau institutionnel que financier;
- améliorer les cadres juridique, institutionnel et de gestion de l'environnement.

\*Les quinze wilayas qui concentrent le plus grand nombre de communes en situation défavorable sont: Médéa, Djelfa, Tébessa, Tissemsilt, Relizane, Chlef, Ain-Defla, Mostaganem, Souk-Ahras, Tiaret, Batna, Adrar, Laghouat, M'sila, et Jijel (ANAT & PNUD, 2000).

Source : MATE, Plan National d'Action pour l'Environnement et le DD (2002)

Dans son constat sur la situation de la santé et la qualité de vie des citoyens le PNAE-DD avait bien mentionné les insuffisances qui subsistent en matière de précarité du logement, faiblesse des revenus, dégradation de l'environnement, absence d'équipements publics, accès très limité à l'eau et à l'assainissement. Cependant, en termes de résultats attendus à moyen et à long terme annoncés par le même plan, l'accent est mis exclusivement sur la dimension écologique et environnementale. Ce décalage entre une réalité constatée et les résultats attendus à travers les actions assignées au PNAE-DD témoigne bien de l'ambiguïté qui entoure la place du concept de la qualité de vie dans la démarche gouvernementale.

**Conclusion**

L'analyse du concept de la qualité de vie et de l'ensemble des aspects qui le caractérisent, montre bien l'appropriation qui en est faite, à la fois par les scientifiques, les politiques et les professionnels. Bien que la diversité et la multidisciplinarité du concept aient contribué à l'accentuation du flou qui l'entoure en matière de définition, néanmoins, ils ont permis un enrichissement du point de vue d'analyse et de mesure. En effet, les différentes approches de la qualité de vie ont montré que cette dernière est influencée par une multitude de facteurs, qui ne sont pas uniquement liés aux aspects matériels de l'existence des individus, mais liés aussi

aux aspects psychologiques des personnes. Par conséquent, la mesure de la qualité de vie doit aller au-delà des clivages quantitatifs et s'intéresser aux aspects qualitatifs qui permettent d'avoir une meilleure compréhension du concept.

En Algérie, le peu de recherches scientifiques qui ont été réalisées sur la qualité de vie concernent le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Au niveau politique une confusion remarquable entoure le concept. Entre développement humain, développement durable et amélioration du cadre et des conditions de vie, la qualité de vie essaie de se trouver une place dans des politiques gouvernementales plus orientées sur les aspects matériels de la vie des Algériens que sur leur ressenti et leur perception à l'égard des besoins qu'ils expriment. L'absence d'enquêtes de satisfaction de la vie en Algérie prive les décideurs politiques d'outils qui leurs permettraient d'avoir un point de vue, autre que celui des indicateurs quantitatifs, sur l'impact des stratégies mises en œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de la population.



## **Chapitre II : L'approche Territoriale de la qualité de vie**

### **Introduction**

La dimension spatiale du concept de la qualité de vie recouvre l'ensemble des aspects objectifs et matériels de l'environnement dans lequel vit l'individu. En d'autres termes, appréhender la qualité de vie au niveau d'un territoire, revient à s'intéresser de manière objective aux conditions matérielles et au cadre de vie quotidien des personnes tels que l'accès aux équipements et aux services, la qualité de l'environnement, les liens sociaux, la santé, l'emploi, etc.

Au-delà des perceptions subjectives qui traduisent le bien-être individuel, la dimension spatiale de la qualité de vie nous permet de nous interroger à propos de la présence et la capacité des conditions matérielles, jugées en moyenne importantes, à satisfaire la qualité de vie des populations au sein d'un territoire donné. La prise en compte de l'environnement dans lequel vivent et travaillent quotidiennement les individus et les groupes, ainsi que les relations qu'entretiennent ces derniers avec leur espace, permet de mieux appréhender la qualité de vie au sein des territoires et d'agir pour son amélioration.

L'environnement physique joue un rôle déterminant dans la perception et le comportement des individus, qui se traduit à travers l'ensemble des interactions qui s'exercent entre les deux. De la nature de ces interactions (individu-environnement), se produisent les différentes configurations spatiales (habitat, espaces institutionnels, environnement de travail, espaces de loisir, etc.). Dans cette perspective (Fischer G-N., 2002) explique qu'il existe un système d'interdépendance dans lequel l'environnement influence le comportement ; à son niveau, l'individu agit lui aussi sur l'environnement ; de même, les interactions entre les individus sont déterminées par le type d'aménagements dans lesquels elles s'expriment. Pour Fischer la notion d'environnement se décline en trois axes complémentaires. Le premier, est abordé à travers les caractéristiques physiques d'un aménagement, à ce moment-là l'environnement est défini comme « un espace aménagé dans lequel se trouvent des équipements et où se déroulent des activités déterminées » (Fischer G-N., 2002). À ce titre, l'environnement est perçu dans sa valeur essentiellement fonctionnelle. La seconde déclinaison de l'environnement c'est sa dimension territoriale, à ce niveau il est abordé comme un espace « occupé humainement et socialement et perçu comme un domaine vécu » (Fischer. G-N., 2002).

Enfin, l'environnement peut être abordé en termes de place à travers le type d'emprise individuelle et collective exercée sur un espace ou une portion d'espace. A ce niveau, « l'environnement revêt une dimension psychologique et sociale d'appropriation et d'expression identitaire » (Fischer G-N., 2002).

L'aménagement et la dotation matérielle de l'espace physique dans lequel vit l'individu, participent de manière significative à améliorer la qualité de vie et le sentiment du bien-être chez les personnes. D'ailleurs au niveau des territoires, l'amélioration du cadre urbain et de l'environnement de manière générale, est devenue un objectif prioritaire des politiques locales et un argument important de compétitivité et d'attractivité territoriale. La qualité de vie est ainsi promue au sein des territoires à travers les actions d'aménagement territorial, l'amélioration du cadre de vie et la réduction des nuisances quelle que soit leur nature.

### **1. La qualité de vie et le milieu urbain**

La qualité de vie en milieu urbain est devenue une préoccupation majeure dans les sociétés développées. Les politiques et les programmes de développement élaborés par les gouvernements et les administrations publiques sont destinés à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Qu'elles soient locales ou nationales, ces actions visent l'amélioration du cadre de vie quotidien des personnes. Les recherches menées sur le concept de la qualité de vie dans les milieux urbains ont permis de déboucher sur la formation de domaines d'études, notamment en études urbaines, qui s'emploient à proposer des champs d'application et des outils de mesure permettant d'évaluer les différents niveaux de la qualité de vie.

L'approche de la qualité de vie en milieu urbain est multidimensionnelle, elle renvoie à différents aspects de la vie urbaine, tels que les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, l'organisation des activités dans l'agglomération, l'accès à des services et à des équipements de toutes sortes, la possibilité que chacun atteigne ses aspirations. (Sénécal G et al., 2005) expliquent que la qualité de vie en milieu urbain est conditionnée à la fois par des facteurs objectifs, comme les aspects psycho-morphologiques et socio-économiques du milieu urbain, mais aussi par les dimensions subjectives qui relèvent des valeurs des perceptions et des aspirations de chacun.

#### **1.1 L'amélioration des conditions matérielles d'existence**

L'amélioration des conditions matérielles d'existence représentent la première préoccupation en matière de qualité de vie appliquée en milieu urbain. Elle tient ses origines du courant hygiéniste de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup>, apparu suite aux conditions sanitaires et de

logement déplorables des populations vivant dans les villes industrielles. Ce mouvement était à l'origine de l'essor des sociétés occidentales sur le plan urbanistique, à travers la mise en place de vraies stratégies en matière de gestion urbaine, touchant différents domaines tels que l'architecture, l'aménagement du territoire, la santé publique, le développement des réseaux d'assainissement, le traitement des eaux usées, le ramassage des déchets, etc.

Les théories hygiénistes ont trouvé une grande application dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement des villes. Elles se sont traduites d'abord, par la mise en place d'une réglementation des actions des particuliers et des pouvoirs publics à l'intérieur des villes en matière d'hygiène publique, de règles de circulation, de planification des espaces publics, de sécurité, de services collectifs, etc. Par ailleurs, la construction avait connu un essor considérable en matière de contrôle des ordonnancements architecturaux, on assiste à une vraie gestion du patrimoine immobilier selon des règles urbaines bien définies. Cette législation en faveur d'un environnement urbain de qualité s'est amplifiée au XIX<sup>e</sup> siècle avec la révolution industrielle. Les effets de l'industrialisation sur les villes au début du XIX<sup>e</sup> siècle étaient désastreux, tant au niveau des conditions d'hygiène qui étaient déplorables, qu'au niveau de l'insalubrité des habitations, en particulier celles des ouvriers. Les quartiers de ces derniers étaient dépourvus d'espaces verts. Cette situation qui touchait en particulier la classe ouvrière était sévèrement critiquée.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les villes en occident ont connu de profondes mutations, nécessitant un effort d'adaptation considérable pour maîtriser les effets de l'industrialisation et de la croissance démographique urbaine de plus en plus importante. L'orientation était axée fonctionnalité et esthétique. L'espace urbain devait s'organiser selon une logique fonctionnelle distinguant les lieux de travail, des lieux de loisir, de culture et les aires d'habitations. Les villes qui étaient souvent délimitées par d'anciennes fortifications, devaient aussi s'ouvrir afin de permettre une meilleure circulation de l'air et un abaissement de la densité de la population. Les espaces verts sont de plus en plus présents. La propreté, l'aération et la verdure sont devenues une exigence urbaine.

Dans cette dynamique on peut citer les travaux entrepris par le Baron Haussmann en France, où on assiste à une véritable avancée en matière de rénovation des villes. Alors préfet de la Seine entre 1853 et 1870, le Baron Haussmann a été chargé d'embellir la capitale française en entreprenant des transformations profondes au niveau du bâti, qui fut démolit et remplacé par de nouvelles constructions avec de nouvelles voies de circulation, (Marchand. B., 2011), trois réseaux d'avenues successifs furent construits, d'une longueur totale de 64km. Le réseau

d'assainissement qui comptait 100 km, a été renforcé pour en construire 500 km de plus. La ville fut alimentée par l'eau potable grâce à des aqueducs, des réservoirs furent construits pour le stockage. De nouveaux équipements virent le jour. Les parcs urbains, les trottoirs, le mobilier urbain furent introduits par le préfet. Des aménagements furent entrepris au niveau des voies fluviales qui traversaient la ville. Au niveau des transports, un réseau de transport en commun fut créé et a permis l'extension de la ville.

L'aménagement urbain des villes, en particulier industrielles, au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, était fortement influencé par les visions hygiénistes qui se sont imposées pour les décideurs de l'époque, comme une valeur indispensable et essentielle. Cela s'est manifesté à travers l'ensemble des mesures prises pour éradiquer l'image de ces villes insalubres où régnaient épidémies et fléaux sociaux. L'objectif était, alors, d'améliorer l'hygiène physique et morale des populations. La lutte contre les épidémies fut réussie, grâce à la vaccination et à l'élimination des sources de contagion, aussi contre les déchets et les eaux usées, les efforts se sont orientés, par la suite, vers la lutte contre les nuisances sonores et la pollution.

Dès les années 1960 le concept de qualité de vie s'est ancré à travers les mesures publiques qui aspirent à répondre aux exigences de plus en plus grandissantes des populations. Ces mesures consistaient en l'amélioration du cadre de vie à l'intérieure des villes en matières de lutte contre les nuisances, de la réduction de bruit, de l'élimination des déchets, de la sauvegarde des sites et des paysages, de la protection des grands espaces naturels, etc.

On constate, au premier abord, que la recherche de la qualité de vie en milieu urbain passe par un meilleur cadre de vie, un meilleur environnement physique et de meilleures conditions d'existence.

### **1.2 Les facteurs socio-économiques**

Le niveau de vie de la population, l'équité dans la répartition de la richesse dans l'espace et dans le temps constituent des éléments déterminants dans la qualité de vie et du bien-être. Le processus d'urbanisation se conjugue de manière significative avec le niveau de développement et de prospérité des populations. Le bien-être relève ainsi des aspects socio-économiques, principalement du revenu, et des aspects matériels qui renvoient à l'espace vécu par les personnes notamment la structure résidentielle et l'organisation spatiale des services de base et leur degré d'accessibilité. De nombreuses recherches se sont justement intéressées aux disparités et aux inégalités dans l'espace urbain. Les observations se sont situées au

niveau des variations du revenu d'un milieu à l'autre et au niveau du degré d'accessibilité aux services.

L'accessibilité est d'abord spatiale, comme l'explique (Sénécal G et al., 2005), les équipements et les services doivent être situés à proximité des espaces résidentiels des usagers. On propose, alors, la notion de structure d'opportunité pour décrire les avantages et les inconvénients dont disposent les personnes pour répondre à leurs besoins, tout en tenant compte de leur position sociale et de l'accessibilité à des services, des équipements et des lieux d'emplois. La proximité, ici, est envisagée comme un élément du bien-être. En effet, être proche d'une école, d'un hôpital, d'un équipement sportif, ou de tout autre équipement ou service serait susceptible d'améliorer la qualité de vie et le sentiment du bien-être des personnes. L'accessibilité aux équipements et aux services est aussi envisagée selon les coûts d'usage. La fréquence d'utilisation d'un service ou d'un équipement particulier par les individus reflète leur capacité de paiement. Ainsi, ils doivent avoir la possibilité d'accès à un grand nombre de lieux (travail, services, consommation, loisir équipements) fréquemment utilisés dans leur vie quotidienne sans que les facteurs de distance et de coût les contraignent.

Des études initiées par les urbanistes et les architectes à partir des années 1960 ont permis de montrer que la notion de la forme urbaine, qui renvoie à l'organisation des activités, aux modes d'utilisation du sol et à la composition des lieux, influence le niveau de qualité de vie des personnes. Ainsi, une bonne forme urbaine qui prend en considération l'ensemble des éléments qui conditionnent la vie quotidienne des individus comme les formes de l'habitat, les modes de déplacements, de même que la vie sociale et la relation des personnes avec les espaces et les lieux fréquentés, participe à l'amélioration de la qualité de vie et au sentiment de bien-être. De plus, une bonne forme urbaine favoriserait les économies d'énergie et de ressources, aussi, elle permettrait un bon accès à la nature, aux services, aux équipements et aux autres aménités urbaines. La qualité de vie et la qualité de l'environnement urbain (naturel et construit) sont considérées par la plupart des études comme deux dimensions indissociables.

### **1.3 Les facteurs subjectifs**

Les déterminants de la qualité de vie en milieu urbain ne se limitent pas, seulement, aux facteurs objectifs et matériels, ils comprennent aussi les facteurs subjectifs, comme évoqué dans le chapitre précédent. Il s'agit des facteurs individuels représentant les valeurs et les perceptions personnelles de chacun nécessaires à une qualité de vie. Ce qui rend difficile une généralisation pouvant être tenue comme référence reconnue commune à l'ensemble des

sociétés urbaines. L'analyse de la satisfaction vis-à-vis du logement, par exemple, ou par rapport aux composantes du cadre de vie et de l'environnement sociale, permet de se faire une idée sur le degré de perception de la qualité de vie. Bien que l'évaluation de la satisfaction nous renseigne sur le niveau du bien-être des individus, elle ne nous permet pas d'expliquer ses variations sur le temps et sur l'espace.

## **2. De la qualité de vie dans les territoires au développement durable**

L'évolution des aspirations et des exigences urbaines qu'avait connu le monde occidental après la Seconde Guerre mondiale, suite à une forte croissance économique des pays industrialisés, et qui s'est traduite par une augmentation des revenus nationaux avait permis à plus de personnes d'accéder à un confort auquel beaucoup de catégories sociales n'avait pas accès pendant la période d'avant-guerre, en particulier les classes ouvrières. Le niveau de vie de ces sociétés n'a cessé d'augmenter en réduisant les disparités sociales. Pendant les Trente Glorieuses, les modes de consommation ont radicalement changé, laissant place à une consommation de masse, caractérisée par la multiplicité et la diversité des biens de consommation. Cette nouvelle conjoncture a radicalement changé les modes de vie et de pensée des personnes et des groupes, devenus plus exigeants et aspirant toujours à améliorer leur confort individuel et collectif. Bien que le progrès technique, la croissance soutenue et le développement apportés par le boom des Trente Glorieuses, ont permis aux sociétés occidentales d'accéder à des niveaux de vie élevés et à l'amélioration des conditions de vie, néanmoins cette période était aussi marquée par des effets négatifs, en particulier dans les centres urbains. La croissance démographique et la surutilisation des ressources avaient engendré de nouveaux problèmes liés à la consommation d'énergie, à la pollution, à l'épuisement des ressources naturelles, à l'accumulation de déchets, aux différentes nuisances dans les centres urbains (bruits, déchets, circulation, sécurité, etc.), à la consommation d'espace, à la ghettoïsation des villes, à la pauvreté, à l'accès au logement, etc. Ces dysfonctionnements environnementaux et sociaux ont donné naissance à de nouvelles revendications, ayant comme perspective une approche plus globale et altruiste, dépassant le cadre individuel et présentant des préoccupations. Cet axe de réflexion apparu à partir des années 70, se résume autour de la notion du développement durable. Ce concept est né suite à une prise de conscience écologique qui s'est faite à travers la médiatisation des découvertes scientifiques, *montrant du doigt* les effets néfastes d'une société de consommation et d'industrialisation de masse, non seulement, sur l'environnement immédiat des personnes, qui est la ville, mais aussi, sur la planète entière avec tout son écosystème.

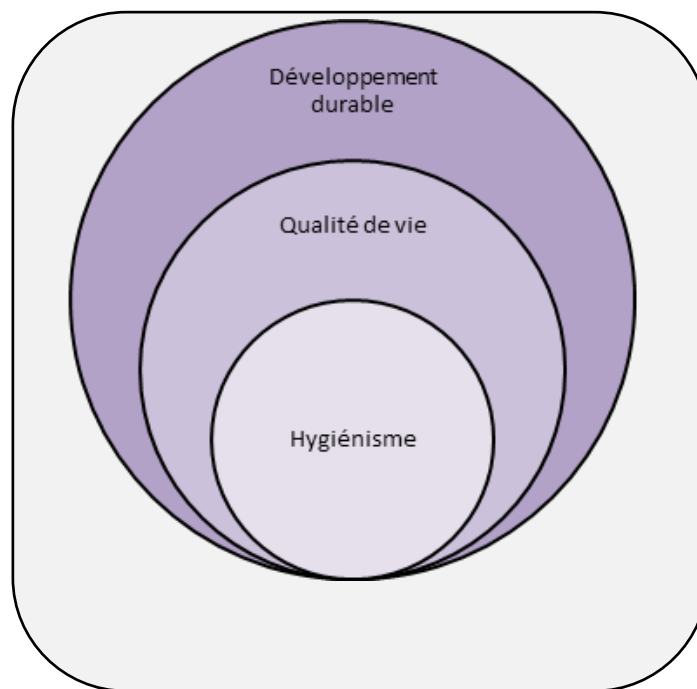
Cette nouvelle façon de concevoir le développement, remet en cause les politiques de développement actuelles qui mettent en péril le bien-être, voire, le devenir des personnes à travers la détérioration des écosystèmes et le creusement des écarts entre les riches et les pauvres. L'idée du développement durable préconise une approche plus globale et systémique du développement économique, en incluant la qualité de vie et le bien-être par l'amélioration des conditions de vie des populations, ainsi que, la préservation de l'environnement.

(Barbarino N., 2005) parle de « *glissement des usages* » de la qualité de vie, qui vient suite à la prise de conscience massive et au changement des aspirations de la population, qui tend « à considérer de nouvelles priorités pour l'amélioration de la qualité de vie telles que la pureté de l'eau, de l'air, la propreté des rues et des espaces collectifs, la proximité d'espaces verts et récréatifs, l'accessibilité au lieu de travail, aux services, aux loisirs, ainsi que la diminution des nuisances sonores » (Barbarino N., 2005). Elle explique aussi que ce « *glissement* », devient plus visible suite à l'évolution des préoccupations qui reprennent tous les *maux de la ville*, en mettant en avant les revendications environnementales, celles-ci, ont permis l'émergence des préoccupations écologiques, aboutissant plus tard, sur la notion de développement durable. L'arrivée de ce nouveau concept a permis d'élargir l'échelle de revendication, qui ne se limite plus aux problématiques qui opposent l'individu avec son milieu urbain (la ville) mais qui se préoccupe, également, des problèmes de cohabitation entre l'individu et sa planète. Le développement durable propose ainsi une approche globale et systémique, en intégrant dans sa démarche non seulement les effets de la ville sur l'homme, mais aussi, l'impact de l'activité urbaine et industrielle sur l'ensemble de la planète.

L'analyse que propose Barbarino sur ce sujet nous permet d'observer une continuité dans l'évolution de la société et de ses préoccupations au cours du siècle dernier. L'ère industrielle et la congestion urbaine qui s'en est suivi, avait poussé la réflexion sur la manière d'instaurer le modèle de société correspondant, à ce moment-là, l'enjeu était d'intégrer l'individu au système, cette intégration a été possible grâce à la mise en place des règles sanitaires longtemps défendues par le mouvement hygiéniste. La recherche de la qualité de vie a permis une meilleure intégration des citoyens à leurs cadres de vie. Le développement durable, quant à lui, à travers une approche systémique et globale, essaie de résoudre la problématique de l'intégration dans un système plus global, celui de la planète. Il s'agit alors de prendre en compte l'impact de l'activité humaine, en particulier dans les grands centres urbains et

industriels, sur la planète. L'enjeu est de trouver l'équilibre à travers lequel l'ensemble de ces sous-systèmes arriveront à cohabiter sans menacer l'avenir de l'homme et de la planète.

**Figure 5: Evolution des préoccupations en matière de qualité de vie et de bien être**



La figure 5 explique bien l'évolution des préoccupations de la société, de l'hygiénisme au développement durable en passant par la qualité de vie, les enjeux et les objectifs restent les mêmes. Il s'agit d'apporter des réponses aux dysfonctionnements que peut provoquer l'activité humaine sur le bien-être, la qualité de de vie de l'homme lui-même et sur l'environnement dans lequel il vit.

### **2.1 La représentation du territoire en développement durable**

A travers la mise en place d'un projet de développement durable les territoires urbains aspirent à développer une société plus équitable, plus durable et d'assurer une qualité de vie et un bien-être acceptable pour les habitants. Cette approche doit permettre aussi la compréhension au préalable de la complexité et des spécificités de la société de manière profonde et globale. A ce titre, il est nécessaire de comprendre la ville en tant que système, ce qui permet d'appréhender sa complexité de manière intégrée et globale. Brodach et Goffi soulignent que « la ville est comprise comme un système complexe d'articulation des

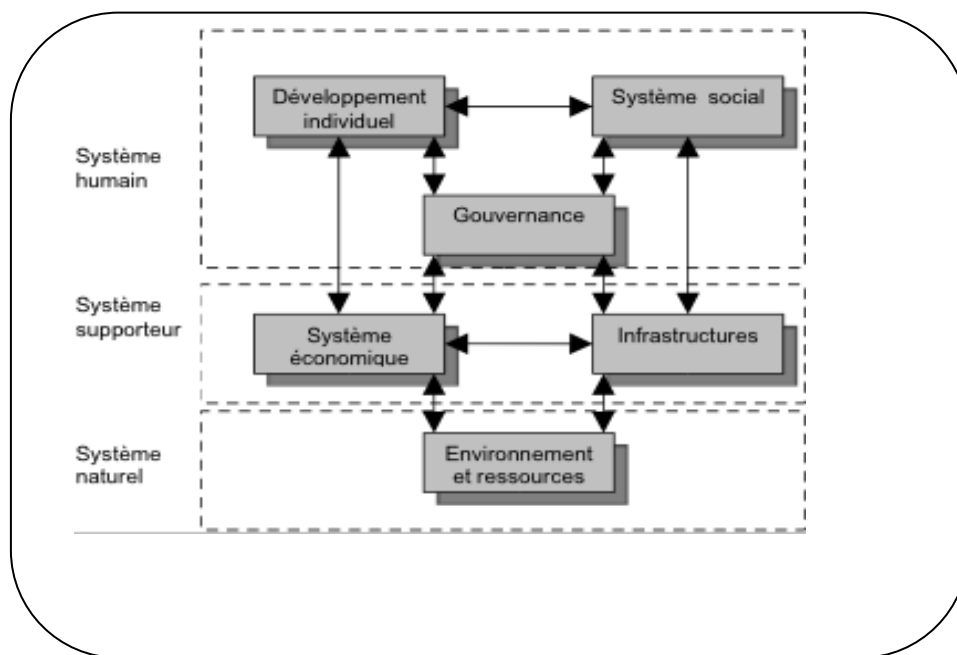


fonctions, des usages, des savoirs et des compétences, organisé en zones spécialisées ou mixtes, en pôles d'échanges et de circulation de l'information » (Brodach A et Goffi M., 2005). Cette représentation systémique permet, selon les auteurs, d'intégrer les différentes facettes du territoire urbain constituées de :

- La dimension fonctionnelle qui regroupe les *fonctions* habitat, loisir, éducation et parfois aussi l'emploi ;
- Le lieu, une unité architecturale, un bâti, une construction historique et une perception, celle des résidents ;
- La communauté composée d'individus, eux-mêmes parties prenantes de différentes communautés d'intérêts (politiques, culturels, professionnels, religieux), mais qui interagissent nécessairement (de manière positive ou négative) dans le cadre de leurs activités, ces liens rendant pertinents la prise en compte d'un réseau local de relations mutuelles.

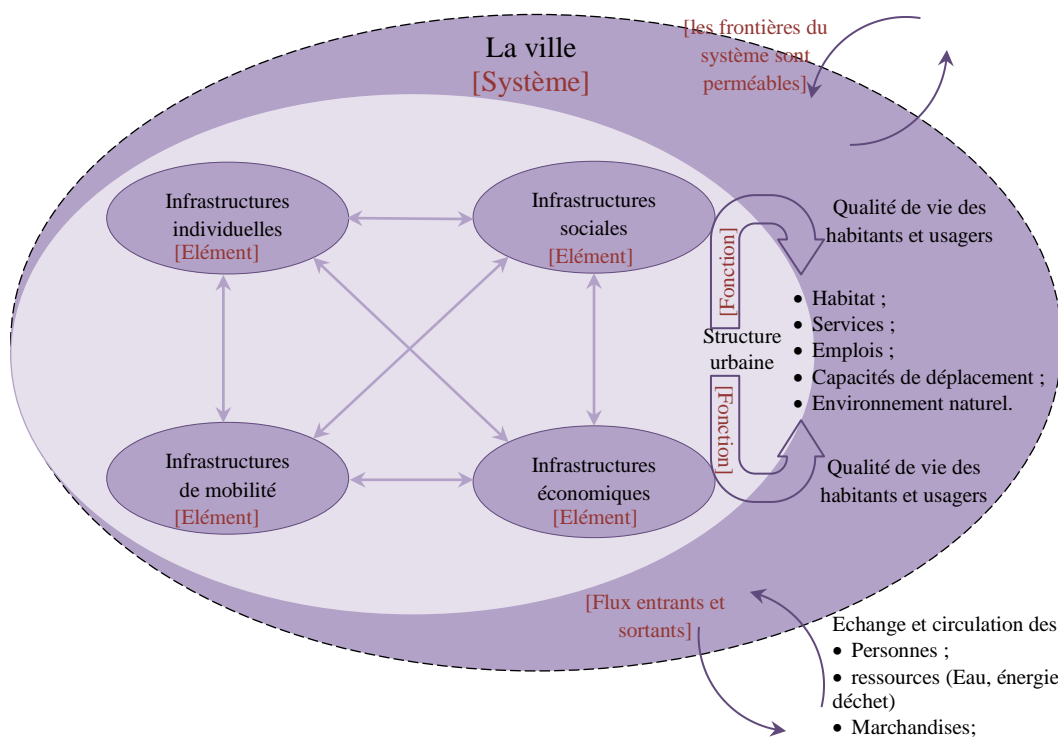
Nous retrouvons cette représentation chez (Bossel H., 1999) décrite comme suit :

**Figure 6: Représentation du territoire selon Bossel (1999)**



En s'inspirant du rapprochement fait par Brodach et Goffi de la définition du système à celle de la ville, nous obtenons la déclinaison suivante du territoire urbain :

Figure 7: Représentation systémique du territoire urbain



La figure 7, illustre la ville système telle que présentée par Brodach et Goffi qui est un ensemble composé d'infrastructures individuelles, sociales, économiques, de mobilité [les éléments] qui interagissent à l'échelle urbaine [au sein d'une structure]. Cette organisation permet à la ville d'offrir un habitat, des services, des emplois, des capacités de déplacement et un environnement naturel [ses fonctions spécifiques] afin d'assurer la qualité de vie des habitants et des usagers [servir des fins identifiées]. Les limites géographiques de la ville sont ouvertes [les frontières du système sont perméables] aux échanges et à la circulation des personnes, des ressources (eau, énergie, déchets) et des marchandises [flux entrants et sortants]. L'offre en matière de qualité de vie [la fonction], ses habitants et son implantation [l'environnement social et naturel] définissent l'identité et l'autonomie de la ville [système]. L'analyse de la durabilité du système ville selon les auteurs implique l'étude des aspects structurels (les éléments et les interactions) et fonctionnels (les flux, les processus et les centres de décision) des systèmes et la prise en compte d'une propriété essentielle : « la viabilité d'un système est menacée lorsque la vitesse à laquelle ses fonctions évoluent dépasse la capacité de ses structures à s'adapter au changement » (Brodach A et Goffi M., 2005) Ainsi le modèle d'un système viable est représenté par l'écosystème.

### **3. Le territoire : un lieu d'action pour l'amélioration de la qualité de vie**

Le rôle assigné aux territoires en matière de promotion de la qualité de vie est de plus en plus important, dans la mesure où il regroupe l'ensemble des acteurs-clés pour la mise en place des actions nécessaires afin d'améliorer les conditions de vie des personnes. L'approche territoriale de la qualité de vie permet de mieux considérer les conditions de vie des personnes à une échelle locale, cela, grâce à une meilleure connaissance des besoins et dans une logique de développement durable. D'ailleurs, ce rôle des territoires a été renforcé lors du sommet de Rio en 1992<sup>5</sup>, où il a été question de la mise en place de programmes locaux permettant une approche globale et cohérente pour répondre aux enjeux fondamentaux qui se posent à l'échelle du territoire, enjeux identifiés par l'ensemble des acteurs locaux. Ces actions ne se limitent pas qu'aux questions économiques, mais prennent en considération les conditions sociales et environnementales des populations.

L'importance de l'implication des territoires, en ce qui concerne la qualité de vie, repose en priorité sur la place prise par les collectivités locales comme acteurs-clés, dans le sens où c'est à leur niveau qu'incombe la mission de construction, d'exploitation et d'entretien des infrastructures économiques, sociales et environnementales. C'est à ce niveau aussi que les réflexions sont lancées en matière de politiques et d'aménagement du territoire en s'appuyant sur les réalités locales. Leur proximité des populations permet non seulement une meilleure écoute, mais aussi elle joue un rôle essentiel dans l'éducation et la mobilisation citoyenne sur les problématiques territoriales.

La littérature sur ce sujet évoque différentes raisons qui font du territoire un lieu de réflexion et d'action collective privilégié autour de la question de la qualité de vie et du bien-être territorial. Ainsi, (Davieles L., 2008) explique qu'au niveau des territoires, « Les lieux de la croissance ne sont plus nécessairement ceux du bien-être : ils ne sont plus les plus attractifs du point de vue des choix de résidence, ni ceux qui luttent le plus efficacement contre la pauvreté, ni ceux où le revenu par habitant progresse le plus vite » (Davezies L., 2008), l'auteur met aussi l'accent sur l'importance des conditions de vie que le territoire peut fournir à la communauté qui le constitue, en rappelant à cet égard que « le territoire n'est pas qu'un facteur de croissance, c'est aussi une communauté humaine dans laquelle le

---

<sup>5</sup> La conférence de Rio qui réunit 110 chefs d'Etat et de gouvernement et 178 pays, lie définitivement et plus étroitement les questions d'environnement et de développement . Cette conférence est marquée par l'adoption d'un texte fondateur, « La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » et d'un document de propositions, non juridiquement contraignantes mais faisant autorité, « l'Agenda pour le XXIème siècle », dit Agenda 21.

développement ne se décline pas en termes de *productivité des facteurs* ou de *coût de transport* mais plus simplement en termes de revenu des ménages, de chômage ou de pauvreté » (Davezies L., 2008). D'ailleurs, il souligne que la mesure de la performance de développement des territoires doit intégrer d'autres indicateurs que les seules performances économiques.

Pour sa part, (Jany-Catrice F., 2016) a mis en évidence, à travers son analyse de la littérature sur les territoires, l'insistance sur le rôle de ces derniers pour répondre par la transition écologique et sociale à la multi-dimensionnalité des crises. A ce titre, elle avance trois arguments qui justifient le rôle de l'action territoriale : adaptation locale aux crises ; le local comme espace légitime ; le local comme premier espace du « vivre ensemble ».

En effet, pour reprendre la terminologie de (Calam P., 2007) cité par Jany-Catrice, « l'échelon territorial et local est envisagé comme fondation ou « brique de base », à partir de laquelle l'action collective peut avoir du sens et de l'effet, du fait de l'adaptation singulière que requièrent les spécificités géologiques, géopolitiques et socioculturelles des territoires » (Jany-Catrice F., 2016). Cet argument est aussi avancé par les partisans du développement durable qui soutiennent la nécessité d'apporter des réponses flexibles et éminemment locales.

Le territoire apparaît ensuite comme espace cohérent de réponses à certains défis économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, « si les inégalités territoriales sont un enjeu en soi il apparaît comme un espace de politiques publiques légitimes, non seulement pour réduire ces inégalités, mais aussi un espace cohérent de définition des enjeux et de résolution politique des défis écologique et social, qu'on songe aux expérimentations de circuits courts alimentaires, de finance solidaire, de recyclage des déchets » (Jany-Catrice F., 2016).

Enfin, le territoire est un espace qui présente des formes de proximités qui favorisent la réalisation de manière partagée de l'idée d'un bien-être collectif, de l'idée d'un « *vivre ensemble* », comme le souligne (Biarez S., 1996) « c'est le lieu de constitution d'une société historique et d'une possibilité de vivre ensemble ». (Loubet F et al., 2011) considèrent le territoire comme une structure de vivre ensemble, contenant tout un environnement composé d'un ensemble de ressources, de stratégies d'acteurs et de politiques publiques, ce qui constitue alors un espace d'évaluation des conditions de vie.

### **3.1 Une action centrée vers les villes et les agglomérations**

Les villes et les agglomérations sont des territoires, qui depuis des décennies, subissent des pressions considérables en matière démographique. Les populations et les activités ont tendance à se concentrer dans les zones urbaines. Ce phénomène d'exode vers les villes concerne à la fois les pays industrialisés et ceux en développement. Les villes atteignent des dimensions jamais égalées, tandis que, le rythme de concentration s'accélère, exposant ces territoires à une dégradation de la qualité de vie et au risque de compromettre gravement les équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

Cette situation ne risque pas de s'atténuer, bien au contraire, le rythme de croissance des villes va en s'accéléralant. En 100 ans, la population urbaine a été multipliée par 20, alors que, la population mondiale quadruplait. En 2008, la population urbaine avait franchi le cap des 50 % soit 3,3 milliards d'habitants. D'ici 2030, selon le rapport du « Fonds des Nations Unies pour la Population », (FNUAP., 2007) ce chiffre devrait avoisiner les 5 milliards. L'analyse de l'évolution de la population urbaine a permis de constater qu'au milieu du XXème siècle, il n'existait que deux métropoles de plus de 10 millions d'habitants. Elles sont plus d'une vingtaine en 2015. On dénombre, aussi, une vingtaine d'agglomérations de 5 à 10 millions d'habitants et plus de 250 de 1 à 5 millions. Le rapport de la FNUAP indique que cette croissance sera au cours des décennies à venir d'une ampleur sans précédent dans le monde en développement. Le phénomène sera d'autant plus important en Asie, en Amérique-latine et en Afrique. Dans les années avenir, trois Latino-américains sur quatre vivront en ville ; 13 des 21 mégapoles mondiales seront asiatiques. Dans les pays industrialisées, c'est 75 % de la population qui vit en ville et bientôt 80 %. A l'horizon 2030 les villes en développement, grandes et petites abriteront 81 % de la population urbaine de la planète (FNUAP., 2007).

Ce phénomène d'accroissement de la population urbaine, en particulier dans les pays en développement, sera inévitablement suivi d'une concentration de la pauvreté, l'expansion des taudis, de perturbations sociales et de dégradation environnementale qui impacteront négativement sur le bien-être des populations.

A juste titre, lors de la conférence des Nation Unies sur les établissements humains qui s'est tenue à Istanbul en 1996, l'accent fut particulièrement mis sur les enjeux futurs dans les espaces urbains et la nécessité d'améliorer la qualité de vie au sein de ces territoires en les plaçant sous le signe du développement durable. Le message est en faveur d'une action au niveau du milieu urbain pour l'amélioration du cadre de vie des populations, en particulier, dans les pays en développement.

Sur le plan du développement économique, le rôle des villes est aujourd'hui indéniable. Elles sont devenues le lieu principal de la production et le centre névralgique de toute économie, ce qui les rend particulièrement attractives en matière d'activités et de populations en quête de travail. Leurs modes de fonctionnement ont profondément changé, où les logiques d'ouvertures vers d'autres villes, à travers le partenariat et le réseautage, prévalent sur celles habituellement adoptées en particulier dans un contexte d'internationalisation et de globalisation de l'économie.

Cette attractivité des grands centres urbains est le fruit des externalités que ces derniers offrent aux entreprises et aux personnes qui choisissent de s'y installer. Diversité économique, un large portefeuille d'activité et un marché de l'emploi avec des qualifications très variées sont des facteurs très recherchés par les entreprises et que les grandes villes sont capables de fournir. Par ailleurs, les villes sont des lieux où les individus se côtoient, échangent et tissent des liens sociaux créés par leur diversité et leur proximité spatiale.

Sur le plan environnemental, comme nous l'avons souligné auparavant, la croissance accélérée des populations et les grandes mutations économiques et politiques au niveau des villes engendrent des tensions considérables sur l'espace urbain. L'environnement n'en demeure pas moins épargné, les concentrations urbaines et les formes urbaines impactent de manière considérable les écosystèmes locaux réduisant fortement leur capacité de charge, par conséquent, ils deviennent très vulnérables.

Ces problèmes environnementaux liés à la congestion des villes se manifestent à travers l'exploitation excessive des espaces naturels, la surutilisation des ressources rares (eau, énergie...), sans parler du grand nombre de nuisances engendrées comme la pollution de l'air, de l'eau, déchets de tout genre, bruit, etc. L'existence des activités non durables a souvent eu des impacts désastreux voire irréversibles sur l'environnement, tels que, la pollution des sols et des nappes phréatiques, dessèchement de zones humides, etc. il s'agit là de revoir toutes les stratégies liées aux villes et aux grandes agglomérations par la prise en compte de tous ces problèmes grâce à une orientation durable de ces territoires. C'est dans cette optique que beaucoup d'experts et de décideurs politiques reconnaissent, de plus en plus, la valeur potentielle des milieux urbains pour la durabilité à long terme. Car bien que les villes soient sources de problèmes environnementaux, elles peuvent aussi être porteuses de solutions. Le défi pour les hommes est d'apprendre à exploiter toutes les potentialités qu'elles offrent.

D'un autre côté, bien que les villes soient source d'opportunités pour les personnes sur le plan économique et social, elles sont aussi source de dysfonctionnements sociaux. Pauvreté,

inégalités sociales et exclusion, sont autant de phénomènes qui prennent de l'ampleur (à des degrés différents) dans les grands centres urbains. Beaucoup de villes, en particulier dans les pays en développement, connaissent une précarité urbaine très avancée, aboutissant à la désintégration du tissu urbain. Des quartiers souvent en périphérie et parfois à au cœur même des villes qui se paupérisent et se marginalisent, créant des ghettos où la mal vie côtoie les fléaux sociaux. Dans ce genre de situation, les villes éprouvent du mal à assurer l'intégrité et la cohésion sociale qui font sa force et sa richesse.

Les villes et les agglomérations ont un rôle important à l'égard des actions pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes et la mise en place de stratégies de gestion durable des espaces urbains, d'autant plus que sur le plan politique les villes sont devenues de part le monde un acteur incontournable dans la mise en place de démarche durable de développement tout en veillant à la réduction des déséquilibres au sein de leurs territoires.

### **3.2 L'agenda 21 : un outil pour une meilleure qualité de vie dans les territoires**

On ne peut parler de qualité de vie dans un territoire sans évoquer l'agenda 21 qui constitue une feuille de route pour les collectivités locales en matière de stratégies de développement et d'amélioration des conditions de vie. En ce qui concerne les objectifs, l'agenda 21 met l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des populations en matière d'organisation et d'aménagement de l'espace, de développement socioéconomique (lutte contre les inégalités et de l'exclusion, d'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail, accessibilité aux services urbains, etc.), de déplacements et de mobilité, de l'éco gestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets et des enjeux globaux pour les villes et les agglomérations.

L'idée de l'Agenda 21 pour le XXIème siècle s'est développée lors du sommet de Rio en 1992. Ce programme d'action ratifié par plus de 170 pays, appelle dans le cadre de son chapitre 28 intitulé « Initiatives des collectivités locales à l'appui d'Action 21 » (Nation Unis., 2002), les collectivités locales à mettre en place une démarche d'Agenda 21 à leur échelle, tout en intégrant les principes du développement durable et en faisant participer les populations dans le processus d'élaboration grâce aux mécanismes de consultation.

#### **3.2.1 Un programme d'action réalisé par et pour les territoires locaux**

Ce programme, qui a pour but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des populations locales à différents niveaux, requiert des territoires considérés de définir les grandes lignes qui animeront les différentes politiques locales à moyen et long terme. Ces orientations sont

définies sur la base d'une réflexion collective engageant l'ensemble des acteurs économiques et sociaux ainsi que les citoyens du territoire considéré.

D'un point de vue pratique l'agenda 21 est un document qui consigne l'ensemble des objectifs définis de manière cohérente par les différents acteurs du territoire et orchestrés par les collectivités locales. Le document en question veille à ce qu'il n'y ait pas de contradiction entre les objectifs préalablement définis. Il fait en sorte que ces derniers soient en accord entre eux sur le plan de développement économique, de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités, de rationalisation des ressources naturelles locales et d'aménagement et la protection de l'environnement.

L'analyse du processus de mise en place d'un agenda 21 permet d'identifier un certain nombre d'éléments sur lesquels la démarche prend appui et qui conditionnent sa réussite :

Il s'agit, d'abord, du rôle central que jouent les collectivités locales dans l'implémentation et l'animation de la démarche. En effet, bien que l'agenda 21 recommande l'implication de l'ensemble des acteurs sociaux et économiques locaux dans la réflexion du devenir de leur territoire, la démarche néanmoins, doit être portée par les collectivités locales, c'est à elles que revient la charge de concevoir la feuille de route et d'animer sa mise en œuvre. Ce qui exige une réelle volonté politique et un engagement sans faille de l'ensemble des élus locaux pour que la démarche puisse se concrétiser et aboutir.

Le second point repose quant à lui sur la connaissance et la compréhension des problématiques liées au territoire, cela ne peut se faire sans l'observation des besoins, l'information des acteurs locaux et leur implication à travers une participation effective aux débats publics et sans exclusion. Il s'agit là d'adopter une autre façon de concevoir les services que fournissent les collectivités locales aux habitants. Elle se base sur l'identification des besoins de ces derniers en matière de services et d'équipements, leur permettant d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être ainsi que de faciliter leur quotidien. Différents moyens sont mis en place pour la collecte et l'analyse de l'information territoriale. De même, pour la participation citoyenne, où l'agenda 21 prévoit des mécanismes qui permettent aux collectivités locales d'impliquer les citoyens aux débats publics grâce à leur participation à des forums locaux, des comités de quartiers, des conférences, des groupes de travail, etc.

L'autre point, qui à notre sens a toute son importance dans la mise en place d'un agenda 21 local, c'est le choix d'une échelle géographique pertinente d'action. Cette dernière correspond à des territoires locaux cohérents par leur identité spécifique basée sur des



caractéristiques géographiques (naturelles et climatiques), culturels et historiques, leurs activités socioéconomiques principales, leurs acteurs et leurs réseaux, qui permettent une gestion systémique et coordonnée aux niveaux économique, social et environnemental. Dans ce même contexte (Cavallier G., 1999) explique que les villes sont le lieu privilégié d'élaboration et de mise en œuvre d'une gestion durable, arguant le fait qu'elles rassemblent la majeure partie des hommes et des activités et que les changements qu'exige une gestion durable à différents niveaux ne peut prendre effet que dans les villes. Dans le même ordre d'idées et en confirmant le rôle central que jouent les agglomérations, il rajoute que « *L'agglomération urbaine apparaît comme le niveau le plus pertinent pour conduire de façon concrète et crédible des démarches de développement véritablement globales et intégrées, mettant en œuvre une approche réellement systémique des problèmes. Si l'on veut que la ville soit efficace pour l'économie, favorable à un développement social équilibré et performante du point de vue écologique - c'est la bonne définition du développement urbain durable ou de la contribution des villes à la politique de développement durable-, il faut développer à l'échelle de l'agglomération, en conjuguant les efforts des différents partenaires concernés, une planification stratégique ambitieuse et globale, portant à la fois sur les perspectives d'urbanisation, les politiques de déplacement, les infrastructures, la protection des espaces sensibles et des ressources naturelles, la solidarité sociale et le développement économique local* » (Cavallier G., 1999).

L'objectif derrière cet intérêt de l'agenda 21 pour les espaces localisés en matière d'action, c'est de profiter pleinement des externalités positives que procure le territoire en matière de proximité entre les acteurs locaux et de la connaissance des problématiques liées aux territoires concernés.

### **3.2.2 Des enjeux qui aspirent à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des populations locales**

L'adoption d'un agenda 21 local permet de répondre de manière systémique et cohérente aux enjeux majeurs qui se posent au niveau du territoire, ces derniers sont préalablement identifiés par l'ensemble des acteurs locaux. Les stratégies et les programmes d'actions, mis en place par les collectivités locales pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées, sont principalement orientés vers l'amélioration des conditions de vie sur le plan économique, social et environnemental et le renforcement du bien-être au sein du territoire concerné.

L'analyse des principaux enjeux permet d'identifier différents domaines d'actions sur lesquels les collectivités locales focalisent leurs efforts pour construire un agenda 21 local. Ils concernent principalement l'organisation et l'aménagement de l'espace, le développement socio-économique, l'amélioration des conditions de mobilité et d'accessibilité, l'écogestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets. L'objectif final des collectivités locales, est l'adoption d'une approche stratégique globale et intégrée qui concerne l'ensemble de ces domaines d'action.

▪ ***Organisation et aménagement de l'espace***

Il s'agit de la prise en compte de la part des collectivités locales des formes urbaines qui concernent la morphologie des villes et les densités d'agglomération. Dans ce domaine les territoires sont confrontés au phénomène d'étalement urbain responsable de plusieurs problèmes comme la dégradation de l'environnement et la détérioration des conditions et de la qualité de vie dans les villes. Il se traduit, comme l'explique Albertini, « par l'allongement des distances quotidiennes entre le domicile, travail et services, et donc, par d'importantes émissions de gaz à effet de serre, Il représente un coût important pour la collectivité à travers l'extension des réseaux de voirie, d'électricité, d'eau ou de communication. Son développement est plus fort autour des grandes villes le long des axes de transport, mais aussi dans les vallées et sur les côtes, renforçant ainsi l'exposition des populations aux risques technologiques et naturels » (Albertini J-P et al., 2013). Cette structure fragmentée qui caractérise la ville d'aujourd'hui, est le résultat d'une structuration fonctionnelle de l'espace et la généralisation des transports en particulier l'automobile. La ville ne cesse de s'étendre sur des zones très distantes des agglomérations mais rattachées à elles fonctionnellement. Cette nouvelle configuration de la ville, que certains auteurs qualifient de « ville diluée », conduit à une forte consommation de l'espace, de l'énergie et engendre une pollution et des nuisances importantes.

L'autre problème engendré par l'étalement urbain c'est l'augmentation des distances entre les lieux de travail, les lieux d'habitations et les lieux de commerces et de loisirs, ce qui implique la dépendance d'un grand nombre d'habitants de leurs propres moyens de transport. Le recours à l'utilisation de l'automobile en ville, particulièrement en l'absence d'un réseau de transport urbain efficace, a pour résultat une consommation énergétique élevée, de fortes émanations du CO<sub>2</sub>, des nuisances sonores, des problèmes de congestion urbaine, de la pollution de l'air à cause des gaz d'échappements provoquant des problèmes de santé publique.

Sur un autre plan, l'extension urbaine est souvent synonyme de coups élevés en ce qui concerne l'infrastructure et les services urbains que doit fournir la collectivité à ses citoyens. En effet, l'extension de la ville nécessite la mise en place de toute l'infrastructure de base nécessaire en réseau routier, en électricité, en eau potable, en assainissement, en transport, etc. elle doit aussi fournir en équipements publics.

Devant ces constats les nouvelles approches d'organisation et d'aménagement urbain dans les territoires, s'orientent vers des villes compactes, où l'implantation des lieux de résidence, de travail et de services est pensée de telle sorte que les distances soient écourtées. Pour cela on favorise les formes d'habitat compact, la densification des pôles urbains, périurbains et ruraux, en renforçant leur offre de service, d'emploi, d'équipement (sportifs, culturel, de loisir) et d'espaces verts. Des efforts sont aussi consentis dans la préservation et la valorisation des paysages et du patrimoine bâti, l'amélioration de la qualité de l'habitat et des aménagements urbains. Cela est fait avec le concours des habitants, des riverains et des usagers.

En ce qui concerne l'habitat, les réflexions s'orientent vers l'augmentation d'une offre de logements accessibles et adaptés aux besoins locaux et aussi connectés aux réseaux de transport aux services et proches des bassins d'emploi. L'objectif est de résorber l'habitat précaire et énergivore.

L'autre défi en matière d'organisation et d'aménagement de l'espace c'est de réduire la consommation d'espaces et de ressources naturelles en limitant l'éparpillement résidentiel par la maîtrise foncière des terrains et le contrôle de la consommation et l'usage des sols, la densification du bâti, le renforcement de l'urbanisation autour des points de forte accessibilité, en particulier près des dessertes de transport publics.

▪ ***Développement socioéconomique urbain***

L'autre domaine d'action de l'agenda 21 local c'est le volet socioéconomique. Bon nombre de territoires connaissent des disfonctionnements à ce niveau, en particulier, dans les zones urbaines en difficulté souffrant d'inégalités économiques (chômage, travail précaire,...), sociales (pauvreté, exclusion, insécurité et violence,...) et environnementales (pollution de tout genre, nuisances sonores, risques naturels et industriels, dégradation de l'infrastructure urbaine...).

Le défi à relever dans les territoires c'est d'apaiser les tensions socioéconomiques à travers des politiques de solidarité. D'abord grâce à un partage équilibré et équitable à l'échelle locale

des aménités et des services disponibles sur le territoire comme l'accès aux ressources, à la sécurité, à la santé, à l'hygiène, et la qualité de vie, l'emploi, le sport, la culture, etc.

La solidarité doit ensuite inclure la réintégration des quartiers en difficulté dans le cadre urbain de la ville, grâce à une politique d'écoute et de proximité envers leurs habitants, mais également, grâce à une mise à niveau de ces quartiers en matière de rénovation et d'entretien, de dotation en équipements urbains et d'animation. L'action doit se faire aussi en amont pour atténuer voire éradiquer les causes de l'exclusion urbaine et sociale.

Sur le plan économique, les territoires sont appelés à enclencher une dynamique de développement économique génératrice d'emplois et de croissance basée sur les potentialités locales, mais qui en même temps doit respecter les engagements du territoire en matière d'environnement et de qualité de vie des habitants. Afin d'y parvenir, les territoires doivent renforcer les différentes formes de partenariats avec les acteurs économiques locaux, à travers lesquelles ces derniers seront impliqués et sensibilisés aux stratégies locales de développement et de préservation de l'environnement. Cette politique concerne particulièrement les entreprises qui sont amenées à être des acteurs incontournables, notamment, lorsqu'il s'agit d'optimiser l'utilisation des ressources du territoire, de réduire la pollution des sols et des sous-sols, réduire les émissions de gaz à effet de serre, de création d'emploi, d'améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des employés, etc.

#### ▪ ***Déplacements et mobilité***

La mobilité a connu ces dernières décennies d'importants bouleversements en particulier dans les zones urbaines, les individus se déplacent pour des motifs de plus en plus diversifiés (travail, consommation, loisir, relations sociales, etc) et en empruntant des modes de transport plus nombreux. L'utilisation de l'automobile s'est rapidement imposée comme le principal moyen de déplacement, en particulier, dans les grandes agglomérations, à tel point que beaucoup de villes arrivent à saturation. Le secteur des transports est devenu dans beaucoup de territoires source de nuisances et de pollution. En effet, les transports sont la première cause des encombrements et de nuisances sonores dans les villes, ils sont également la cause d'émission de gaz à effet de serre. Ce secteur est aussi la cause d'émission de polluants diffus (particules fines, NOx) qui constituent des risques sanitaires majeurs pour les habitants des villes.

Pour pallier les problèmes engendrés par l'excès d'utilisation des transports en particulier la voiture, les territoires sont appelés à mettre en place des politiques qui visent l'amélioration

des conditions de mobilité. Elles consistent, d'abord, à renforcer et adapter les réseaux de transport urbain selon les besoins des populations locales. Ensuite, et afin de réduire la congestion des centres urbains, les villes limitent l'utilisation de la voiture en créant des zones piétonnes et cyclables, tout en renforçant l'offre des transports en commun. Elles encouragent l'utilisation d'autres moyens de déplacements non polluants comme les vélos ou les véhicules électriques de ville. Assurer l'accès au transport public à l'ensemble de la population en adaptant la tarification à l'ensemble des catégories sociales (chômeurs, étudiants retraités, etc.), et aussi, en favorisant l'accessibilité physique des personnes (handicapés, personnes âgées, enfants, etc.).

Les transports sont devenus dans bon nombre de territoires un label de qualité de vie, à ce titre, les agglomérations mettent l'accent sur la qualité de leur système de transport en adaptant les horaires en fonction des activités de leur population, l'amélioration de la qualité des transports en commun en matière de confort des usagers dans les véhicules et rames, dans les stations et gares, dans les fréquences, la régularité l'information, la sécurité, l'aménagement des arrêts, etc. Par ailleurs, de plus en plus de territoires investissent sur l'utilisation des énergies propres pour faire fonctionner leurs réseaux de transport urbain dans le but de réduire la pollution atmosphérique.

▪ ***L'écogestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets***

Les espaces naturels offrent un cadre de vie attrayant pour la population, de plus, la nature en ville assure des fonctions diversifiées : thermique, sanitaire, esthétique, etc. Beaucoup d'études ont montré que la biodiversité en ville est source de bien-être et d'épanouissement des populations.

Le rôle des territoires dans ce domaine consiste à adopter une démarche qui s'oriente vers une gestion durable de l'environnement, et à réduire l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes locaux qui constituent une source non négligeable d'aménités dont le territoire tire parti. La protection et la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité locale est l'une des priorités inscrites dans l'agenda 21 local. Il s'agit d'une part, de prélever le moins possible de ressources naturelles, et dans les limites de leur renouvellement pour les ressources renouvelables, ou de leur capacité de remplacement dans le cas des ressources non renouvelables, et d'autre part de maîtriser les pressions exercées sur la biodiversité grâce à des actions qui visent à les éviter, à réduire celles qui existent ou à compenser celles qui sont inévitables.

Sur le plan énergétique, les territoires ont pour objectif de réduire la consommation d'énergie, en particulier les plus polluantes. Dans cette perspective, les collectivités locales interviennent à travers une politique de planification urbaine en favorisant la densification urbaine, source d'économie d'énergie, à travers aussi, une politique des transports qui freine l'utilisation de l'automobile, favoriser, également, l'utilisation des biocarburants issus des décharges et des centrales de traitement des eaux usées. En matière de construction, les collectivités locales interviennent en imposant des normes de constructions qui respectent la réduction de la consommation d'énergie grâce à une architecture bioclimatique, l'isolation des bâtiments, l'utilisation des énergies renouvelables. L'action s'effectue aussi au niveau de l'information et la sensibilisation des citoyens sur les comportements à adopter pour rationaliser l'utilisation de l'énergie.

La gestion des déchets fait partie des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les collectivités locales. L'action s'oriente vers des politiques qui permettent, d'une part, la réduction de la production des déchets ménagers et industriels, et d'autre part, la mise en place de mécanismes qui permettent de boucler le cycle des produits notamment le recyclage ou la réutilisation des déchets. Dans cette voie plusieurs alternatives peuvent s'offrir aux collectivités locales comme la collecte sélective, le tri à la source, la transformation des déchets organiques en compost ou la production des biogaz. Le secteur des déchets offre par ailleurs, de nouveaux types de services qui favorisent la création d'emploi et la réinsertion sociale. L'autre volet de l'action c'est l'information et la sensibilisation des usagers sur la nécessité de changer les comportements de consommation et de production en les rendant plus responsables et plus respectueux de l'environnement.

L'action des territoires dans le cadre de l'agenda 21 ne se limite pas qu'aux thématiques précédemment présentées, mais elle concerne aussi le domaine de la santé à travers : les politiques d'hygiène, d'amélioration de la qualité de vie, de prévention et d'accès aux soins, aux services sanitaires et à l'information. Dans le domaine de la culture et du patrimoine, les collectivités locales veillent à la valorisation, à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel et architectural du territoire. La richesse culturelle constitue un atout majeur pour le territoire qu'il est indispensable de valoriser à travers son intégration dans les différents projets urbains.

Bien que les collectivités locales ont un rôle central à jouer quant à la mise œuvre et la coordination des programmes tracés dans le cadre d'un agenda 21, néanmoins leur réussite et leur aboutissement dépendent principalement du degré d'implication et de mobilisation de

tous les acteurs locaux : citoyens, associations, entreprises, partenaires institutionnels, services de l'Etat, etc.

### **3.3 La « ville durable », une voie pour préserver la qualité de vie**

La réflexion portant sur l'intégration des principes du développement durable dans les villes s'est développée au cours des années 90. Le concept de « ville durable » a fait son apparition en Europe lors de la première conférence des villes durables européennes d'Aalborg 1994, il a progressivement pris le dessus sur celui de « ville écologique ». Cet intérêt de la ville durable s'est manifesté en réponse à la nécessité de préserver la qualité de vie, perçue dans ses dimensions sociales, économiques, culturelles et environnementales au niveau des villes européennes, qui connaissaient, alors, une concentration importante des populations dans les centres urbains « plus de 60 % de la population urbaine de l'époque résidaient dans les villes de plus de 50.000 habitants » (Ghorra-Gobin C., 2008). Le développement urbain durable, comme l'explique (Camagni R, Gibelli M-C., 1997) doit garantir un niveau non décroissant de bien-être à la population locale dans le long terme.

Cyria Emelianoff (1999) présente la ville durable à partir de trois caractéristiques :

La première est abordée sous l'angle des aptitudes de la ville à résister dans le temps, sur le plan identitaire, de cohésion et de dynamisme à long terme. Pour l'auteur, la ville a besoin de tout son passé pour qu'elle puisse construire son avenir, elle a besoin d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels. Elle donne une signification du mot durable à travers l'obstination des villes et leur capacité de résilience. « Durable » renvoie aussi à la pérennité des villes dans leurs diverses expressions culturelles, à leur capacité de résistance et d'inventivité. Emelianoff va plus loin dans son explication du concept durable dans les villes.

*Selon elle, « « Durable » est au temps ce que « global » est à l'espace : un élargissement de notre champ de vision, au-delà du court terme. Levons ici une ambiguïté : la durée ne signifie en aucun cas l'immobilisme. La durée des villes est une durée créatrice, bergsonienne. Elle fait référence au caractère fortement contextualisé des villes, toujours impliquées dans une histoire et une géographie, indissociablement urbaine et terrestre, humaine et écologique. Les longues séries pavillonnaires monocordes, l'urbanisme commercial et le « modèle de la rocade », selon l'expression de Jean-Paul Lacaze, profilent au contraire une ville qui*

*maximise les consommations, aux antipodes d'un développement multidimensionnel.» (Emelianoff C., 1999).*

La seconde caractéristique de la ville durable est basée sur le principe de la mixité sociale et fonctionnelle, permettant d'assurer une qualité de vie sur l'ensemble des localités, avec des cadres de vie plus ou moins équitables. Elle s'appuie aussi sur les avantages que peut apporter la « proximité » pour éviter les coûts énergétiques, les coûts climatiques et les coûts pour la santé publique. Cette proximité est exprimée à travers : les commerces et services de proximité, nature et loisirs de proximité, démocratie de proximité, proximités aussi entre les différentes cultures de la ville, entre les groupes sociaux, entre les générations. Emelianoff voit dans cette proximité une nouvelle approche de concevoir la ville qui intègre « des catégories longtemps étanches », « des couples apparemment irréconciliables », pour au final ouvrir la voie à des structures nouvelles, par exemple aux parcs naturels urbains, à la ruralité en ville, aux schémas piétonniers d'agglomération, à l'économie solidaire et aux finances éthiques, ou plus simplement à la démocratie locale et globale à la fois. L'auteur détaille la notion de proximité en ce qui suit :

*« La proximité doit s'organiser en réponse aux coûts et aux risques lourds de l'hypermobilité, une mobilité qui est en partie contrainte. Coûts énergétique et géopolitique lié aux intérêts pétroliers, coûts climatiques reportés sur les décennies à venir et sur les pays les moins à même de faire face aux transformations et aux risques, coûts de santé publique avec une prévalence en forte hausse des maladies respiratoires, coûts économiques de congestion et d'extension des réseaux urbains, coûts sociaux pour les expatriés des troisièmes couronnes appauvris par leur budget transport, ou encore pour les populations soumises aux plus fortes nuisances automobiles. Face à ces coûts, longtemps sous-estimés, la ville durable devient une ville de relative compacité, qui peut s'accommoder de différentes morphologies urbaines, à condition que l'on parvienne à renouveler les modes de transport, leur pluralité, ainsi que les logiques de localisation qui sous-tendent l'aménagement, pour les combiner dans des configurations originales.» (Emelianoff C., 1999).*

Enfin, la ville durable c'est celle qui prend en considération les orientations formulées lors du sommet de Rio à travers l'agenda 21, en mettant en place un projet politique et collectif à l'échelle locale. Ainsi, les villes qui choisissent cette voie sont amenées à définir, au niveau local, quels sont les aspects à mettre en place pour rechercher un développement équitables



sur le plan écologique et social, vis-à-vis de leur territoire et de l'ensemble de la planète, tout en donnant un sens collectif à la démarche. Il s'agit de réduire les inégalités sociales et les dégradations écologiques, en considérant les impacts du développement urbain à différentes échelles. Le sens « durabilité » dans ce cas, doit transcender la perspective locale et présente, et de s'intégrer dans le global en se souciant des générations futures. Au final, l'objectif est de trouver des solutions acceptables pour que les villes n'exportent pas leurs coûts du développement urbain sur d'autres populations, générations ou sur les écosystèmes.

La vision canadienne de la ville durable repose sur la notion de l'habitabilité, désignant « un système urbain qui contribue au bien-être physique, social et mental et au développement personnel de tous les résidents, c'est-à-dire, des espaces urbains plaisants et désirables qui offrent et reflètent l'enrichissement culturel et intellectuel » (Timmer V, Seymoar N-K., 2006). Une ville habitable c'est une ville qui est capable de maintenir un niveau de qualité de vie acceptable et appréciable par la population qui y habite. La durabilité est dans ce cas précis et d'un point de vue opérationnel, un facteur qui améliore le bien-être économique social, culturel et environnemental des résidents actuels et futurs.

Selon (Timmer V, Seymoar N-K., 2006), le plan stratégique adopté par la région de Vancouver en 1996, en vue d'établir une région vivable, se base sur quatre stratégies. L'objectif de ce plan stratégique est d'aider le développement régional de façon à : maintenir, protéger l'environnement, gérer l'emplacement des activités urbaines afin de créer une vie communautaire de grande qualité. Ainsi, Timmer. V, Seymoar citent :

- Protection de la zone verte,
- Construction de communautés autonomes,
- Réalisation d'une région métropolitaine compacte;
- Augmentation des choix de modes de transport.

Bien évidemment, ces stratégies interagissent entre elles et se renforcent mutuellement. La démarche vise à réduire les pressions sur la zone verte (espaces naturels) des parcs et des terres agricoles en fixant les personnes et les biens dans des zones bénéficiant de services urbains et desservies par les transports en commun, l'objectif étant la densification des populations avec des possibilités d'emploi à l'intérieur de communautés autonomes et de zones de croissance concentrées.

- **Les communautés autonomes**

Le principe des communautés autonomes permet aux résidents d'accéder aux activités récréatives qui constituent un élément essentiel à la réalisation de l'habitabilité. Leur conception se base sur l'association de l'espace d'habitation avec celui des autres activités comme les magasins, les entreprises, les restaurants, les espaces publics, les bureaux, les écoles, les parcs, les bibliothèques, les postes de police et les installations récréatives. Cette forme de proximité qui donne aux résidents la possibilité de mener une vie agréable sans pour autant se déplacer sur de longues distances devient non seulement un élément central à la création d'une communauté forte avec un ancrage local, mais aussi un vecteur de cohésion sociale et des espaces de connexion et de rencontres entre les personnes.

Par ailleurs, ce principe de communauté autonome n'exclut pas le fait de maintenir un certain nombre de structures récréatives dans un emplacement central, il faut juste assurer un équilibre au niveau régional entre l'efficacité de la décentralisation et ces communautés autonomes.

- **Développement compact**

L'autre stratégie de la ville habitable c'est la réalisation de zones métropolitaines compactes à plus forte densité afin de concentrer la croissance dans des secteurs déterminés. Le choix de cette zone est fait de sorte à réduire la pression sur la zone verte (espaces naturels), à équilibrer le ratio emplois/habitations et à concentrer les établissements afin d'offrir un meilleur accès au moyen des systèmes et des infrastructures de transport.

- **Espaces verts**

La préservation et l'accessibilité des espaces verts ainsi que les terres agricoles font partie des principaux thèmes de l'habitabilité, toute stratégie de croissance urbaine doit respecter les espaces verts protégés. Contrairement au développement industriel et résidentiel à faible densité qui, lui, mettait en péril les terres agricoles productives et les écosystèmes. La protection de la zone verte présente un double objectif pour la région : d'abord, elle protège ses biens naturels y compris les parcs principaux, les bassins hydrologiques, les zones écologiques importantes et les terres productives comme les terres agricoles. Ensuite, elle limite la croissance urbaine à long terme. Par ailleurs, cette zone verte procure au territoire des retombées environnementales, sociales et économiques.

- **Choix de modes de transport**

Cette stratégie s'oriente vers l'élargissement des modes de transport, car la mobilité est un aspect clé de la qualité de vie, néanmoins la priorité est donnée à la marche plutôt qu'à

d'autres modes, la considérant comme un moyen plus sain, plus sûr et améliorant la qualité de vie des résidents. L'approche privilégie l'établissement d'un environnement qui favorise les piétons, par la création des zones piétonnières, la construction de trottoirs plus larges et la création d'esplanades, des mesures sont prises pour réduire la vitesse de la circulation, la prise en compte lors de la conception des communautés autonomes de la possibilité que les résidents accomplissent leurs tâches quotidiennes en marchant. Le principe des villes habitables en matière de transport se base sur la réduction de l'utilisation des voitures en milieu urbain en les dotant d'infrastructures cyclables et en adoptant des programmes de covoiturage qui permettent aux citoyens d'utiliser les voitures seulement lorsque nécessaire.

Pour leur part (Brodach A et Goffi M., 2005) postulent que le développement urbain durable dépend de la capacité à équilibrer les relations du système *ville* avec son environnement humain et naturel, en d'autres termes c'est la recherche d'un fonctionnement écosystémique de la ville. Ainsi, selon les auteurs, une ville durable peut être perçue comme un écosystème dans le sens où la ville représente un système, dont la fonction, est de fournir un habitat aux populations qui y résident, c'est un lieu qui constitue une entité, une échelle pertinente de vie assimilable à un microclimat et dont l'autonomie, en termes de réponse localisée aux désirs des habitants est importante, elle maintient et valorise les différents aspects de la vie humaine (sociaux, économiques environnementaux, culturels, etc.), elle préserve la capacité de l'environnement naturel local à satisfaire les besoins en ressources et en énergie.

La ville durable est caractérisée par sa capacité à s'adapter aux spécificités inhérentes de son environnement. Brodach et Goffi ont pu établir sept principes pouvant être mobilisés pour qualifier une ville durable ; chacun de ces principes correspond à la réponse apportée à une propriété inhérente de l'environnement et peut être décliné en objectifs avec l'ensemble des acteurs locaux et pour chaque domaine de développement durable du territoire urbain.

**Tableau 4: Propriété inhérentes à la viabilité des écosystèmes**

| <b>Propriété inhérente à l'environnement</b>  | <b>Réponse adaptée<br/>(Principe de<br/>développement durable)</b> |
|---|--|
| Stabilité: il existe un état normal de l'environnement.   | <b>Adaptation</b>  |
| Rareté des ressources: ces ressources nécessaires pour la survie du système, ne sont disponibles ni immédiatement, ni en quantité illimitée.                  | <b>Efficacité</b>  |
| Variété: les différents processus, variables ou caractéristiques environnementales (espèces climat,...) évoluent de manière soit permanente, soit ponctuelle. | <b>Choix et diversité</b>  |
| Variabilité : l'état de l'environnement varie de manière aléatoire, et parfois importante.  | <b>Sécurité</b>  |
| Changement: l'état de l'environnement peut varier durablement, un nouvel état normal peut apparaître.   | <b>Adaptabilité</b>  |
| Autres système: l'environnement contient d'autres systèmes acteur, et leur comportement peut interagir avec celui du système considéré.                       | <b>Connection et intégration</b>                                   |
| Besoins: les besoins des composants des systèmes doivent être satisfaits.   | <b>Contrôles de l'habitat et<br/>de l'utilisateur</b>              |

Source : Brodach. A et Goffi. M (2005)

#### **4. La gouvernance locale, un mode de gestion pour une meilleure qualité de vie**

La qualité de vie au niveau du territoire requiert un intérêt particulier aux conditions matérielles et au cadre de vie quotidien des personnes, sur le plan économique, social et environnemental. Mais l'organisation, la planification et la mise en œuvre des actions qui permettent d'améliorer la qualité de vie et le bien-être à l'échelle locale et urbaine introduisent également une dimension politique non négligeable, puisque la gouvernance locale fait aussi partie des enjeux de la qualité de vie et du bien-être, comme le précise le rapport Stiglitz (2009) en incluant « la représentation politique et la gouvernance » comme une dimension du bien-être.

Beaucoup d'études<sup>6</sup> soutiennent que l'engagement citoyen et la gouvernance, quand elle est bien assurée, contribuent sensiblement au renforcement du sentiment de bien-être chez les

<sup>6</sup> Parmi ces études on retrouve celle de l'OCDE publiée en 2011 sous le titre de « comment vas la vie ? Mesurer le bien-être » dans laquelle ils considèrent l'engagement civique et gouvernance comme une dimension à part entière du bien-être.

individus, et participent positivement à l'amélioration de la qualité de vie dans leur environnement. (Kaufmann D et al., 1999) dans leur rapport pour la Banque mondiale, reconnaissent l'existence d'une corrélation entre la gouvernance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales.

La représentation politique selon Stiglitz fait partie intégrante de la qualité de vie, elle est définie comme « la capacité pour le citoyen de faire entendre sa voix » (Stiglitz. J et al., 2009). La liberté de participation de l'individu à la vie politique lui confère un sentiment d'accomplissement, du fait qu'il a la possibilité d'exprimer ses opinions en tant que membre de sa communauté et de jouer un rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle des politiques publiques, mais aussi la possibilité de s'y opposer sans crainte. Sur le plan opérationnel, la représentation politique peut constituer une source d'inspiration des politiques publiques, elle peut aussi servir de correctif des actions publiques ou un moyen pour obliger les dirigeants et les institutions à rendre compte de leurs actes. En outre, elle permet aux dirigeants d'identifier les besoins et les priorités des populations, afin de cibler les politiques d'action et les rendre plus efficaces. Sur un autre plan, la représentation politique, à travers son caractère participatif, permet d'entendre les différents avis, par conséquent elle réduit les risques de conflits sociaux et favorise la constitution de consensus sur les questions clefs, ce qui peut avoir un impact positif sur l'efficacité économique, l'équité sociale et la participation du plus grand nombre à la vie publique.

Par ailleurs, la promotion et le maintien d'un niveau de qualité de vie et de bien-être acceptable à l'échelle du territoire, s'appuient sur un mode de gouvernance qui privilégie la mobilisation et la coopération de l'ensemble des forces vives locales publiques, privées, associatives, citoyennes, etc. Sur le plan pratique, la gouvernance locale s'avère souvent comme un instrument d'action politique qui profite des externalités que lui procurent les formes de proximités géographiques et relationnelles localement disponibles. Ces nouveaux paliers de l'action publique, comme l'explique (Maby J., 2008), s'inventent de nouveaux modes décisionnels intégrant de nouveaux acteurs et reconnaissant de nouvelles légitimités.

La qualité du cadre institutionnel local et des mécanismes à travers lesquels s'exerce la gouvernance joue un rôle déterminant dans la qualité de vie et le bien-être des populations. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques locales, doivent se faire dans le respect des principes de transparences, d'équité et d'efficacité, ce qui renforce la confiance des citoyens envers leurs autorités locales et envers les administrations publiques déconcentrées et par conséquent, améliore le bien-être.

Parmi les principes phares de la gouvernance locale qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et du sentiment de bien-être chez les personnes, on retrouve d'abord, la volonté sincère des autorités locales d'impliquer sans distinction les citoyens du territoire à participer à la prise de décision, à son exécution et de tirer profit de ses résultats. Cette démarche basée sur la concertation débouche sur une nouvelle pratique de l'exercice du pouvoir. Les citoyens deviennent acteurs de leur politique locale, ce qui développe chez eux un sentiment de responsabilité et d'adhésion vis-à-vis du processus de développement de leur territoire. Il ne s'agit plus d'une relation frontale entre décideurs et citoyens, mais plutôt d'une relation de partenariat et de coopération basée sur une confiance mutuelle.

L'implication citoyenne peut prendre divers degrés et formes. Dans un document publié en 2002, l'OCDE décrit trois principaux niveaux d'implication de citoyens. On trouve dans le niveau le plus bas de la participation *l'information* qui représente une relation unidirectionnelle, de l'organisation ou l'administration publique vers le citoyen. Elle consiste à donner des éléments clairs et précis à la population sur les projets en cours ou à venir. L'information doit être objective et sincère vis-à-vis du public. L'information est véhiculée à la population à travers différents supports : bulletin d'information, brochure de présentation, site Internet, articles de presse, réunions publiques, etc.

Dans le niveau intermédiaire se trouve *la consultation* qui se traduit par une relation interactive dans laquelle les citoyens sont invités à donner leur opinion. Dans ce cadre les responsables locaux demandent l'avis de la population sur des questions qui les concernent afin de connaître leurs positions, leurs attentes et leurs besoins. Cette démarche, quand elle est sincère, permet d'ajuster les politiques et les décisions en fonction des résultats issus des concertations. Cependant, ce n'est pas une règle générale que les décideurs s'appliquent aux doléances de la population, il arrive que la décision finale ne prenne pas en compte les remarques ou les contributions citoyennes. La concertation se fait aux moyens d'ateliers thématiques au niveau des quartiers, des communes, des forums, des espaces sociaux des collectivités, etc.

Enfin, le niveau le plus élevé de l'implication est celui de *la participation*, il se caractérise par la relation dans laquelle les citoyens sont véritablement impliqués dans le processus de décision et même dans la gestion des affaires publiques locales, grâce à des formes de partenariat de délégation ou de contrôle citoyens.

Pour sa part, l'Institut du Nouveau Monde (INM., 2013), en s'inspirant des échelles recensées auprès de différents organismes<sup>16</sup>, avait développé une synthèse adaptée aux besoins apparus

au fil des expériences des dernières années. Le degré d'engagement, d'implication, de responsabilité et d'influence des participants augmente dans l'échelle à partir de 1 (le degré le plus faible) jusqu'à 5 (le degré le plus élevé). Par ailleurs, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives et une expérience de participation publique peut intégrer plusieurs degrés d'engagement. Le tableau ci-après nous permet de distinguer les différents niveaux du continuum de la participation publique.

**Tableau 5: Echelle de participation publique (Institut du Nouveau Monde 2013)**

| 1                      | 1   | 2  | 3   | 4  | 5  |
|------------------------|---|--|---|--|--|
| Degré de participation | Information   | Consultation   | Discussion  | Délibération   | Collaboration  |
| Description            | Les participants s'informent au sujet des enjeux liés à un problème à résoudre, un projet ou une politique. | Les participants informent les décideurs de leurs opinions et points de vue. | Les participants échangent autour d'un enjeu et confrontent leurs idées et points de vue. | Les participants formulent un avis sur une question précise. | Les participants participent eux-mêmes à la définition et à la construction du processus participatif et contribuent directement à la décision finale. |

Source : Institut du Nouveau Monde 2013, in, INM (2015)

Le principe de réactivité, efficacité et efficience exige des autorités locales d'adapter les objectifs, les règles, les structures et les procédures selon les attentes légitimes et aux besoins des citoyens, et aussi d'assurer la continuité du service public tout en étant à l'écoute du citoyen et de répondre à ses plaintes et doléances dans un temps raisonnable.

Par ailleurs, l'efficacité et l'efficience dans la réalisation des objectifs de développement induit que les des autorités locales donnent des résultats conformes aux objectifs préalablement fixés tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles. Autrement dit, les autorités locales doivent pouvoir gérer les ressources de la collectivité de manière à atteindre réellement les objectifs de développement retenus de manière consensuelle, et sans occulter aucun aspect.

Ces objectifs par ailleurs consignés devraient servir de tableau de bord à toute décision de gestion prise par les autorités, car elles sont appelées à rendre compte de l'atteinte desdits objectifs à leurs citoyens.

De même, des systèmes de gestion de la performance doivent être conçus afin de mesurer et d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services. Aussi, est-il nécessaire que des audits et des séances de feedback soient effectués à intervalle régulier afin d'évaluer et d'améliorer les services.

Le principe d'équité se traduit par le traitement égal et impartial des cas similaires de la part des autorités locales. Ce principe est fondé sur l'égalité des chances entre tous les citoyens de jouir de l'ensemble des services publics et des avantages que peut procurer la collectivité et d'accéder à leurs besoins fondamentaux, sans distinction. En application de ce principe, les autorités locales ont à charge de réserver le même traitement à tous leurs administrés, sans favoritisme et sans discrimination aucune (sexuelle, raciale, ethnique, politique, religieuse ou aptitudes physiques ou mentales ...). Il s'agit ici de lutter contre les inégalités et les exclusions qui peuvent exister dans un territoire. Ce principe a été adopté par l'ensemble des conventions universelles, chartes et constitutions. Il est considéré par l'ensemble des spécialistes comme un indicateur essentiel de bonne gouvernance.

Par ailleurs, le principe d'obligation redditionnelle des élus et des fonctionnaires donne le droit aux citoyens de demander aux responsables locaux ou à toute personne détenant une position de pouvoir des comptes de leurs actions. Ces derniers sont dans l'obligation de se soumettre à cet exercice vis-à-vis de leurs mandants et de la communauté en général lesquels ont le droit d'exiger des comptes.

La reddition de comptes est à la fois une obligation tant pour les fonctionnaires que pour les élus et un droit pour les citoyens pris individuellement et collectivement. Ainsi, la reddition des comptes est verticale lorsque les élus font entendre les intérêts et les priorités de leurs électeurs et tiennent informés ces derniers des affaires concernant les collectivités territoriales. Elle est horizontale lorsque les fonctionnaires locaux s'efforcent d'appliquer les priorités et les plans préparés par les élus locaux, qu'ils maintiendront informés (les fonctionnaires pouvant être sanctionnés par les élus, s'ils n'exercent pas correctement leurs responsabilités).

En vertu de ce principe, les décisions prises par les différents acteurs locaux et leur mise en œuvre doivent faire l'objet de comptes rendus périodiques aux organes appropriés, et à la population locale. Elles doivent être expliquées et justifiées, en particulier, pour une plus grande transparence de la gestion publique. Cela implique donc qu'au cœur de toute action publique, un accent particulier soit mis sur la communication publique locale.



Enfin, le principe d'ouverture et de transparence dans les procédures de prise de décision permet aux citoyens d'accéder à l'information quand elle n'est pas classée pour des raisons bien spécifiées par la loi (telles que la protection de la vie privée ou la garantie de l'impartialité dans les procédures de passation des marchés). Le public est informé des décisions, de la mise en œuvre des politiques et des résultats obtenus, de sorte qu'il puisse suivre efficacement les travaux des collectivités locales et y contribuer. Le droit de s'informer des décisions prises par les responsables locaux, de la mise en œuvre des politiques et des résultats obtenus, renforce la capacité de contrôle des citoyens de l'action publique locale, et par conséquent, elle renforce aussi leur participation et leur contribution à ces actions.

Il est bien évident que les enjeux auxquels sont confrontés aujourd'hui les territoires en matière d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des populations exigent des responsables locaux de mettre en place des mécanismes de gouvernance innovants et adaptés aux spécificités et aux caractéristiques locales, de manière à faire face efficacement aux problématiques et à optimiser le potentiel du territoire. L'intégration de la population dans le processus décisionnel sous ses différentes formes, permet aux autorités locales d'avoir un cadre d'action adapté, qui répond aux besoins et aux attentes des personnes. Il permet aussi d'assurer une cohésion sociale et un équilibre de développement dans l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le choix de mettre en place des mécanismes d'une gouvernance saine basée sur une approche stratégique et globale de développement économique, social et environnemental, permet au territoire d'enclencher une dynamique qui s'efforce de mobiliser les ressources locales sur le plan social, économique et politique à l'intérieur d'un cadre institutionnel cohérent, au service d'une stratégie de développement économique et social clairement définie et efficacement exécutée. La transparence dans la gestion des affaires publiques locales permet de construire une relation de confiance envers les citoyens, et par conséquent de mobiliser un appui durable en faveur des actions publiques. D'autre part, la gestion concertée et participative que propose la gouvernance locale, ouvre une nouvelle voie pour la résolution collective des problèmes liés au territoire comme l'urbanisation anarchique, l'encombrement des villes, l'exclusion sociale, la pauvreté, la pollution de l'environnement, etc. Autant d'aspects qui influencent directement la qualité de vie et le bien-être des populations.

## **5. La qualité de vie dans les villes algériennes entre réalité et ambition**

Les villes algériennes sont confrontées à de fortes pressions environnementales laissant apparaître une grande dégradation du cadre de vie de ses habitants. Cette situation est due essentiellement à la forte croissance démographique qui a marqué les deux premières décennies post-indépendance, au déséquilibre entre les différentes régions marquées par une concentration excessive de la population au nord du pays, conséquence de la littoralisation de l'activité économique, et enfin, une urbanisation anarchique, principalement causée, par un exode rural amplifié par la situation sécuritaire qu'ont vécue les compagnes algériennes durant la décennie des années 1990. Rajouter à cela des formes de gestion urbaine inadaptées et un grand retard dans la prise en charge des problèmes environnementaux. Les effets conjugués de tous ces facteurs sont à l'origine de la grave situation dans laquelle se trouve la ville algérienne, qui éprouve beaucoup de mal à se hisser au rang d'une ville moderne soucieuse de la qualité de vie et du bien-être de ses habitants.

### **5.1. Les villes algériennes face à une réalité critique**

Les villes algériennes aujourd'hui, sont en train d'étouffer sous le poids de plus en plus persistant de la population et de tout ce que cette dernière peut engendrer comme externalités négatives pour l'environnement urbain, la qualité de vie et le bien-être. Peu à peu, les villes se sont transformées en un grand cantonnement d'habitations dépourvu d'identité urbaine et vivant une véritable crise multidimensionnelle. Elles sont confrontées à de multiples problèmes, notamment, en matière d'emploi, de logement, de mobilité et de transport, d'espace public, de santé, de salubrité, d'éducation, etc. La pression urbaine est tellement forte que les pouvoirs publics n'arrivent plus à suivre pour maintenir l'équilibre et la situation devient de plus en plus incontrôlable et surtout altère considérablement la qualité de vie des citoyens. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la détérioration de la qualité de vie dans nos villes, nous citons, ici, les plus marquants :

#### **5.1.1 Un environnement urbain fortement dégradé**

La pollution urbaine notamment par les déchets solides et liquides constitue l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de la détérioration de l'hygiène publique. Les villes algériennes produisent annuellement plus de 11 millions de tonnes de déchets solides, et en moyenne 0,8Kg/personne/jours de déchets domestiques, avec un taux de recyclage très faible qui ne dépasse pas les (10 %). Le manque de stations d'épuration a fait que des quantités considérables d'eaux usées sont déversées en plein nature, des estimations font état de 100 millions de m<sup>3</sup>/an. La plupart des villes éprouvent de grandes difficultés voire

de l'impuissance devant l'ampleur du phénomène des déchets. Le mauvais fonctionnement des services de gestion des déchets ménagers au niveau des collectivités locales a fait que les centres urbains sont devenus de grands dépotoirs qui affectent considérablement la vie des habitants sur le plan visuel, olfactif et sanitaire. En plus de cela, les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement avec le déversement des eaux usées à ciel ouvert et à l'intérieur des caves d'immeubles causant la prolifération d'insectes et d'animaux nuisibles tels que les moustiques et les rats.

Les décharges sauvages se sont multipliées, non seulement à la périphérie des villes mais aussi à l'intérieur même des centres urbains. Elles constituent une menace permanente pour l'environnement à travers les taux élevés de pollution des sols et sous-sols, des côtes, des eaux marines, des oueds et des nappes phréatiques, ceci est accentué par les rejets des métaux lourds et des hydrocarbures.

En matière de pollution atmosphérique, outre celle d'origine industrielle causée par l'étalement des villes sur les zones industrielles où le bâti se confond avec les usines, la pollution générées par la circulation des véhicules à l'intérieur des villes cause des émissions toxiques (monoxyde de carbone, oxyde d'azote, particules fines). Rajouter à cela les chantiers interminables du bâtiment et des travaux publics provoquant poussières et déchets de tout genre.

### **5.1.2 Une urbanisation anarchique**

Avec près de 22 millions d'Algériens qui vivent dans les centres urbains, soit 63 % de la population globale, les villes algériennes connaissent une urbanisation vertigineuse, l'étalement spatial se fait de façon tentaculaire et anarchique qui engendre des tissus urbains mal structurés et sous équipés. L'ampleur des besoins en logements, équipements et services provoque un développement urbain au gré des disponibilités, foncières sans une vision globale de fonctionnement d'une ville, ce qui aggrave les problèmes de saturation des réseaux techniques, de nuisance, de pollutions diverses (air, eau, sol et sous-sol) et des dysfonctionnements dus à la mauvaise organisation de la centralité ainsi qu'à l'éparpillement de l'urbanisation en périphérie. Ces phénomènes sont accompagnés de la perte d'identité urbaine et de la dégradation du patrimoine culturel et naturel, en augmentant encore le sentiment de frustration des populations citadines.

La rareté du foncier a poussé les gens à détourner les terres et à construire illicitement sur de la végétation, réduisant considérablement les espaces verts et créant par la même occasion des

cités entières dépourvues des moindres équipements et services publics. Selon des estimations (Cherrad S., 2012) un urbain sur deux serait en situation irrégulière y compris dans les lotissements, ce qui laisse les pouvoirs publics démunis devant l'ampleur du phénomène. Les effets de la construction illicite sur le paysage urbain sont désastreux. L'inachèvement du bâti, mais aussi la malconstruction, sont parmi les éléments qui ont participé à la laideur des ensembles urbains, et qui imposent une pollution visuelle agressive pour les habitants des villes.

### **5.1.3 Des infrastructures et des équipements dégradés et insuffisants**

Malgré les budgets colossaux déboursés par l'Etat à partir de 2000, la plupart des villes algériennes sont toujours confrontées au délabrement des infrastructures de base, exposant les usagers à des désagréments qui affectent considérablement leur quotidien. Selon le rapport « Global Competitvness 2015 » du World Economic Forum (WEF), l'Algérie occupe la 101<sup>ème</sup> place sur 140 en matière d'infrastructure<sup>7</sup>.

Dans la plupart des villes, si ce n'est pas toutes, le réseau routier urbain se trouve dans un piteux état. Outre les intempéries qui participent à la détérioration des voiries, les entreprises chargées de différents travaux de canalisations sont aussi responsables, elles abandonnent généralement les tranchées creusées sans une réelle prise en charge qui respecte les normes de fin de chantier. Les trottoirs ne sont pas en meilleure situation, quand ils existent, ils sont complètement défoncés et détériorés par des travaux inachevés ou l'absence de remise en état de la chaussée, des malfaçons, ou tout simplement par leur vétusté, les rendant impraticables pour les piétons.

Les équipements publics de proximité n'arrivent plus à répondre une demande de plus en plus pressante de la population, en particulier dans le contexte des différents programmes de logements entrepris par l'Etat depuis plus d'une dizaine d'années. Bien que ces programmes soient accompagnés de certains équipements (écoles, administration, centres de santé, commerces), il n'en demeure pas moins qu'ils restent insuffisants voire absents dans la plupart des cas, à l'exemple des centres de loisir et de récréation où la plupart des centres urbains ne disposent pas, de même, pour les équipements sportifs de proximité qui accusent beaucoup de retard. L'insuffisance des structures sanitaires a exposé celles des grands centres

---

<sup>7</sup> Pour mesurer l'indicateur de l'infrastructure, le rapport « Global Competitvness 2015 » a pris en considération 8 critères : Qualité des routes, qualité de l'infrastructure ferroviaire, qualité de l'infrastructure portuaire, qualité de l'infrastructure du transport aérien, disponibilité de siège aérien Km/semaine, qualité de l'approvisionnement en électricité, pourcentage de la population abonnée au téléphone mobile, pourcentage de la population connectée à une ligne téléphonique fixe.

urbains à de fortes pressions de la population, les rendant incapables de répondre correctement une demande grandissante.

Quant au réseau de transport urbain, hormis les quelques wilayas qui ont bénéficié de tramways et de téléphériques dans le cadre des plans de relance économique à partir de 2001, le reste des villes utilisent le bus comme unique mode de transport avec tout ce qu'il peut comporter comme problèmes. Depuis sa libéralisation pour le privé, le transport urbain a connu une nette amélioration sur le plan quantitatif, cependant, cette dérèglementation a donné aussi naissance à une véritable anarchie avec la multiplication de petits opérateurs privés (généralement détenteurs d'un ou deux bus) très mal organisés et exploitant un parc roulant vieillissant et mal entretenu, provoquant dans les centres urbains pollution, encombrement et saturation du réseau routier.

Bien que l'Etat ait investi dans ce secteur en créant des entreprises publiques de transport urbain, mais cela reste insuffisant, laissant les usagers livrés à une anarchie et un manque de professionnalisme de la part des privés qui échappent à tout contrôle.

#### **5.1.4 La surcharge et l'inefficacité du service public**

Le service public joue un rôle essentiel dans l'accomplissement des missions généralement destinées à l'Etat. Il est l'outil fondamental qui permet la concrétisation des objectifs relevant des attributions principales de l'administration, notamment de répondre efficacement aux besoins du citoyen et d'améliorer, d'une manière continue, son bien-être.

En Algérie, la pression démographique à l'intérieur des villes, la faible adaptation de l'administration publique aux transformations socioéconomiques du pays et le quasi-monopole de l'Etat sont à l'origine du manque de performance et d'efficacité du service public. Ce dernier, a beaucoup de mal à répondre aux besoins grandissants de la population.

La qualité des prestations que fournit l'administration algérienne est en deçà des attentes des usagers. Mauvais accueil, lenteur dans le traitement des dossiers, bureaucratie sont le lot quotidien des citoyens avec les services de l'administration publique. Les niveaux de prestation des secteurs sensibles tels que la santé, l'enseignement, l'énergie, les télécommunications, les finances, les organismes de contrôle de la qualité, demeurent loin des niveaux atteints par d'autres pays émergents. Les classements opérés par les institutions internationales et les notes obtenues par ces secteurs confirment les retards et surtout montrent l'ampleur des efforts à entreprendre.

Dans le secteur de l'éducation selon le classement UNESCO, l'Algérie figure à la 119<sup>ème</sup> place mondiale sur 140 en matière de qualité de l'enseignement. Le système de santé algérien occupe en 2016 la place 101 sur 188 (GBD., 2016) selon le classement paru dans la revue médicale britannique « The Lancet ». En ce qui concerne le climat des affaires le pays est classé, selon l'indice de la facilité de faire des affaires<sup>8</sup> « Doing Business » de la Banque mondiale, 166<sup>ème</sup> sur 190 économies. Selon Inclusive Internet Index<sup>9</sup> sur la qualité du réseau internet l'Algérie est classée 7<sup>ème</sup> en Afrique et 66<sup>ème</sup> sur 86 dans le monde.

Ces résultats confirment bien l'état dans lequel se trouve la qualité du service public en Algérie et son impact sur la vie quotidienne des citoyens. Cette situation rappelle aussi la nécessité d'opter pour une stratégie de modernisation effective, globale concernant tous les secteurs. Elle ne peut être isolée de l'ensemble des autres réformes, économiques, sociales et territoriales. L'Etat depuis quelques années s'est engagé dans une stratégie d'allègement des procédures et modernisation des prestations des services publics administratifs, qui vise principalement à lutter contre la bureaucratie et à améliorer la relation de l'administration publique avec le citoyen. Des résultats louables sont enregistrés dans la simplification des démarches et la réduction des délais, mais le chemin reste très long pour atteindre les standards internationaux.

## **5.2. Les causes qui ont conduit à une telle situation**

Plusieurs facteurs sont à l'origine d'une situation, le moins que l'on puisse dire, préoccupante dans laquelle se trouve la ville algérienne, mettant à rude épreuve la qualité de vie et le bien-être du citoyen sur tous les plans.

### **5.2.1. Le contexte historique de développement**

Au lendemain de l'indépendance, le pays s'est inscrit dans un modèle économique socialiste inspiré du modèle soviétique et basé sur une économie planifiée. L'orientation de l'époque était de promouvoir le secteur de l'industrie dans le but de créer une base industrielle pour le pays, l'agriculture fût abandonnée d'une certaine façon, notamment, par le choix controversé de la révolution agraire qui n'a pas produit les effets escomptés. Les conséquences de telles politiques c'est l'accélération de l'exode rural des populations vers les villes à la recherche

---

<sup>8</sup> "Doing Business" mesure les régulations touchant 11 critères de l'environnement entrepreneurial: le lancement d'un business, l'obtention de permis de construction, l'accès à l'électricité, la déclaration des biens, l'accès aux crédits, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes, le commerce transfrontalier, l'application des contrats et la résolution de l'insolvabilité.

<sup>9</sup> Inclusive Internet Index mesure la qualité du réseau Internet dans son rapport "Measuring Success" sur la base de quatre critères. The Economist Intelligence Unit a étudié la disponibilité du réseau Internet en rapport avec les infrastructures et le caractère abordables des offres commerciales et le niveau de la concurrence.

d'emplois et de meilleures conditions de vie, on assiste alors à la « rurbanisation » des villes algériennes avec tous les effets négatifs que cela pouvait entraîner.

La surpopulation dans les villes avait provoqué une crise de logement, elle s'en est suivie de l'apparition des bidonvilles qui se sont spontanément constitués à l'intérieur et à la périphérie des tissus urbains impliquant une dégradation des espaces urbains et de la qualité du cadre bâti et la perte de l'ancrage physique, économique et social des villes. Pour faire face à cette situation, l'Etat s'est engagé à partir des années 70 à reconduire le principe des grands ensembles, introduit par le plan de Constantine à la fin des années 50, sous une version plus diluée qu'on appelle ZHUN (Zone d'Habitation Urbaine Nouvelle), ce type d'urbanisme dit « fonctionnaliste » permettait d'apporter des solutions rapides, à une pression exacerbée de la crise du logement, grâce aux procédés de standardisation et de préfabrication. Il s'en est suivi une prolifération de ces ZHUN dans l'ensemble des villes algériennes, selon des schémas étrangers à la culture de la société et du pays, valables dans d'autres pays, mais complètement inadéquats en Algérie. La conception de ces ZHUN a fait qu'elles sont complètement dépendantes des centres urbains, la population est obligée de s'y déplacer aussi bien pour les achats, les soins médicaux, que pour la détente et le loisir, de même que pour aller travailler.

Les ZHUN connaissent aujourd'hui d'énormes dysfonctionnements, symboles de nuisances et de délabrement. Avec un niveau de dégradation très avancé, ces zones d'habitations sont source de malaise, d'inconfort et de contraintes quotidiennes épuisantes pour les habitants. Cette situation est accentuée par le développement de certaines pratiques qui ne relèvent pas de la vie citadine : pratique de cultures vivrières et, parfois même, élevage de bestiaux en bas des immeubles, accoutrement inapproprié à la vie urbaine, insensibilité à l'esthétique architecturale et urbanistique par la transformation des façades d'immeubles et les extensions surtout en rez-de-chaussée, faible intérêt pour l'hygiène publique par le rejet anarchique des ordures ménagères, transformant les espaces extérieurs en véritables dépotoirs. Tout cela se passe sous le regard d'une autorité publique impuissante.

### **5.2.2. Des dispositifs institutionnels et une législation peut adaptés aux nouvelles exigences en matière d'amélioration du cadre de vie**

Les instruments législatifs et règlementaires semblent être inefficaces devant l'ampleur de la situation dans laquelle se trouve la ville algérienne. Les tentatives de l'Etat d'organiser et d'améliorer le cadre de vie à travers toute une panoplie d'outils législatifs et d'aménagement territorial (SNAT, SRAT, PDEAU, POS) se sont soldés sans réel impact sur la maîtrise de la croissance urbaine, ni à induire le développement souhaité (Berezowska Azzag E., 2011),

rajouter à cela des dispositifs institutionnels et organisationnels inadaptés à la dynamique de développement des villes souvent en décalage avec la réalité. En effet, la gestion publique se fait selon des processus de planification se basant sur des dispositifs juridiques, techniques et administratifs caractérisés par une espèce de décalage vis-à-vis des contextes urbains et du cadre de vie général, et qui s'inscrivent dans des procédures rigides relevant d'une logique de gouvernance de type « top-down », autrement dit directive, non citoyenne.

Sur le plan managérial, le sous-encadrement, la sous-qualification et le manque de moyens caractérisent les institutions chargées de promouvoir le cadre et la qualité de vie dans les villes. C'est le cas des collectivités locales qui ont du mal, d'une part, à décliner les stratégies mises en place au niveau national à l'échelle locale, et d'autre part, à stopper voire à inverser toutes ces externalités négatives qui gangrènent les villes et dégradent la vie de leurs habitants.

### **5.3. Les ambitions de l'Etat pour renverser cette tendance**

L'Etat a mis en œuvre différentes stratégies et plans afin de redresser les dysfonctionnements auxquels se trouve confronté le territoire algérien de manière générale, et les villes en particulier. Cette volonté d'améliorer les choses s'affiche à travers la mise en place du Schéma National d'Aménagement du Territoire 2025/2030 (SNAT) par lequel les pouvoirs publics ambitionnent de rétablir les équilibres entre les régions du pays, de manière à réduire les pressions que subissent les territoires, en particulier ceux du Nord, et d'assurer un développement harmonieux de ces derniers de façon durable.

La démarche du SNAT identifie quatre lignes directrices et vingt programmes d'action territoriale (PAT), qui convergent tous vers l'objectif d'améliorer le cadre et la qualité de vie de la population sur le plan environnemental, socioéconomique et de l'aménagement.

#### **5.3.1. Ligne directrice 1 : vers un territoire durable**

Il s'agit de construire un territoire durable à travers le renforcement des liens entre l'aménagement du territoire et la durabilité par la mise en avant de cette dernière comme préoccupation préalable à toute intervention dans le domaine de l'aménagement. Cette ligne directrice selon le document du SNAT se décline en cinq programmes d'action territoriale.

- La durabilité de la ressource en eau ;
- La conservation des sols et la lutte contre la désertification ;
- Les écosystèmes ;
- Les risques majeurs ;



- Le patrimoine culturel ;

### **5.3.2. La ligne directrice 2 : Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial**

Elle concerne le lancement des dynamiques d'un nouvel équilibre entre la frange littorale et les zones intérieures et de mettre en place un système urbain au service du territoire.

« Au cœur de la démarche d'aménagement du territoire, l'enjeu du rééquilibrage territorial est de faire émerger de nouvelles lignes de partage et de nouvelles polarités structurant une organisation renouvelée du territoire. Cette recomposition territoriale met en relation des espaces plus distincts mais davantage complémentaires et solidaires, que ce soit entre les grandes composantes du territoire (Littoral et Tell, Hauts-Plateaux et Sud), entre des villes aux fonctions mieux définies ou entre les villes et les campagnes. Elle s'appuie sur une restructuration du littoral et du Tell, un développement volontariste des Hauts Plateaux et du Sud et la promotion d'un système urbain mieux hiérarchisé, aux relations plus denses, davantage capable de polariser le monde rural : définition de grandes villes littorales, villes relais du Tell, villes d'équilibre des Hauts Plateaux, villes relais des Hauts Plateaux, villes de développement du Sud. » (JORADP, SNAT 2010)

Cette ligne directrice se décline aussi en cinq plans d'aménagement du territoire qui sont :

- Le freinage de la littoralisation et l'équilibrage du littoral ;
- L'Option Hauts Plateaux ;
- L'Option développement du Sud ;
- La délocalisation des activités et la déconcentration administrative ;
- Un système urbain hiérarchisé et articulé.

### **5.3.3. Ligne directrice 3 : Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires**

Il s'agit de la création des conditions de la compétitivité et de l'attractivité des territoires en affirmant leurs capacités à produire et échanger selon les règles de l'économie moderne et à attirer les savoir-faire, les technologies et les investissements étrangers (IDE), qui les accompagnent, cela à travers les infrastructures, l'organisation territoriale des bases productives et l'appui à l'ouverture internationale du pays.

Les programmes d'action territoriale qui se déclinent de cette ligne directrice sont de l'ordre de sept :

- La modernisation et le maillage des infrastructures de travaux publics, de transport, de logistique, de technologies de l'information et de la communication ;
- La mise à niveau et la modernisation des grandes villes (Alger, Constantine, Annaba et Oran) ;
- Réalisation des Pôles d'Attractivité et les Zones Intégrées de Développement Industriel (ZIDI) ;
- Dynamisation économique des Espaces de Programmation Territoriale (EPT) ;
- Renforcement du développement local, notamment par le développement de l'ingénierie territoriale et l'établissement de gouvernance locale ;
- L'ouverture sur l'international avec l'aménagement de zones frontalières ;
- Développement des projets maghrébins et renforcement des échanges internationaux.

#### **5.3.4. Ligne Directrice 4 : Réaliser l'équité territoriale**

L'ambition de cette dernière ligne directrice est de réduire les disparités entre les territoires en assurant le rattrapage des zones à handicap et d'anticiper la mise à niveau des zones qui peuvent se voir distancer par le jeu de l'attractivité et de la compétitivité. Selon le SNAT l'action se fait sur trois niveaux.

Le premier niveau concerne les espaces ruraux tels que les espaces steppiques et de montagne qui se trouvent fréquemment fragilisés par l'exode rural. Ce qui engendre une déficience en matière d'accessibilité, d'équipement et de service.

Le second niveau vise les villes qui constituent, selon le SNAT, des espaces d'inégalité. Leur importante croissance a multiplié la pression sur les demandes de logements et a contribué à l'accroissement de l'habitat précaire et spontané, sans que les bases productives, les services et les équipements suivent dans le même rythme. Des quartiers entiers se trouvent ainsi exposés à l'exclusion.

Le troisième niveau concerne les zones à handicaps spécifiques qui se distinguent, que ce soit par leur caractère enclavé comme certains espaces de montagne ou par leur implantation dans certaines poches des Hauts Plateaux.

Trois programmes d'action territoriale sont concernés dans cette ligne directrice :

- Le renouvellement urbain et la mise en place de la politique de la ville avec amélioration des conditions et du cadre de vie ;

- Le renouveau rural avec notamment le renforcement de complémentarités des relations urbain-rural et amélioration des conditions et du cadre de vie ;
- Rattrapage et mise à niveau des zones à handicap (écosystèmes fragiles, zones de précarités).

La mise en œuvre d'un tel programme exige des pouvoirs publics d'actualiser les outils d'aménagement, qui sont toujours régis par des procédures et textes d'applications qui datent des années 90, et qui aujourd'hui ne sont plus en mesure de servir de cadre pour l'application des orientations stratégiques de l'Etat en particulier à l'échelle locale. Il est nécessaire aussi de moderniser les modes de gestion d'une administration sclérosée et de mettre en place un véritable management public basé sur une gouvernance de type « bottom-up » qui privilégie l'implication citoyenne dans la gestion des affaires publiques.

### **Conclusion**

Aborder la qualité de vie au niveau territorial nous a permis d'apporter un regard global sur les différents aspects de la vie en particulier dans le milieu urbain. Dans le monde, l'espace urbain a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions matérielles d'existence. L'approche de la qualité de vie en milieu urbain s'est vue ainsi, évoluer de la lutte contre l'insalubrité en passant par la lutte contre les nuisances sonores et la pollution pour enfin intégrer une démarche plus globale et systémique qui est celle du développement durable.

Par ailleurs, le territoire grâce aux formes de proximités qu'il peut présenter, tant au niveau spatial que relationnel, semble un espace d'action privilégié pour l'amélioration des conditions de vie. Cela à travers de nouvelles formes de gouvernance locales qui intègrent les citoyens dans l'élaboration, et l'exécution des politiques publiques locales. Cette implication des citoyens permet aux pouvoirs locaux de mieux cerner leurs besoins sur le plan économique, social et environnemental, pour mieux les satisfaire.

En Algérie, l'espace urbain est en train de subir, depuis plus de 50ans, des pressions considérables. La ville est confrontée à toutes sortes d'excès : anarchie urbaine, surconsommation des ressources naturelles, pollutions et dégradations environnementales diverses, congestion, dégradation des prestations publiques sur l'ensemble des secteurs (administration, santé, éducation, etc.). Autant de mots qui décrivent une situation critique, à très fort impact sur les conditions et le cadre de vie des habitants, nécessitant une intervention à grande échelle des pouvoirs publics selon une approche globale et multidimensionnelle

intégrant de nouveaux modes de gestion publique et des outils législatifs et réglementaires capables d'accompagner ces grands changements.

L'esprit du Schéma National de l'aménagement du Territoire (SNAT 2025/2030), qui se base sur les principes du développement durable, tente justement de remédier à cette situation en identifiant 20 programmes d'action répondant aux six objectifs majeurs dont la compétitivité économique, la maîtrise des équilibres spatiaux et démographiques, la préservation des ressources naturelles, la protection du patrimoine naturel et culturel, la diminution de la vulnérabilité aux risques majeurs et la modernisation de la gouvernance territoriale. La réussite d'un tel projet requiert de profondes mutations au sein de l'Etat à travers, non seulement la modernisation des dispositifs juridiques, techniques et administratifs, mais aussi et surtout la valorisation et la mise à niveau de la ressource humaine en charge de la mise en œuvre de tout projet de développement.

Par ailleurs, un projet d'une telle envergure, notamment dans ses déclinaisons locales, exige une très grande coordination intersectorielle et la mobilisation d'outils de mise en application à l'échelle locale des différents dispositifs prévus par le SNAT. De plus, est impératif de prendre en compte des spécificités de chaque territoire, en l'occurrence sa situation géographique, son climat, ses traditions, son histoire, sa culture, ses ressources, sa structure économique, autrement dit son écosystème propre.

## **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

Le principal objectif de toute démarche de développement local est celui de l'amélioration des conditions de vie matérielles et immatérielles de la population. Par conséquent, on ne peut aborder le développement d'une collectivité sans se questionner, au préalable, sur : la qualité de vie et l'état de bien-être de ses habitants, les conditions qui mènent à les améliorer, ainsi que sur l'inter relation mutuelle qui s'exerce entre les deux aspects (développement local et qualité de vie).

De nos jours, l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population s'impose comme une revendication sociale. Elle exige aux collectivités locales d'agir sur le cadre de vie des personnes en leur offrant : un environnement sain et agréable, en améliorant le milieu de vie pour que les personnes puissent s'épanouir sur le plan social et culturel, en augmentant le niveau de vie grâce à la création d'une dynamique économique génératrice d'emplois pour que chaque personne puisse bénéficier d'un revenu décent qui lui permette de profiter des avantages que la communauté peut offrir.

Cependant, la complexité de la démarche de développement au sein des territoires rend souvent difficile l'accès à de résultats probants en matière d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être, d'autant plus que si cette démarche ne repose pas sur des approches à la fois méthodiques et systémiques devant se basées, non seulement, sur la compréhension des différents éléments qui composent le territoire, mais surtout sur leurs interactions. C'est justement tout l'objet de l'intelligence territoriale, qui propose une nouvelle approche de co-construction du territoire pour et avec les acteurs, à travers l'observation, la compréhension et l'action pour répondre aux besoins des populations dans une perspective d'un développement durable du territoire, et d'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être des personnes.

Nous cherchons donc à travers ce chapitre à mettre en évidence toute l'importance d'une approche d'intelligence territoriale comme un niveau indispensable de réponse aux enjeux auxquels sont confrontés nos territoires dont les stratégies et les actions de développement

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

local mis en place par les pouvoirs publics n'arrivent pas à avoir les résultats escomptés et où l'impact semble très faible au regard des besoins socioéconomiques et environnementaux exprimés par la population et les acteurs locaux.

#### **1. Le territoire : un système complexe**

On ne peut parler du développement local sans aborder le concept du territoire avec toute sa complexité et la nécessité de référence au paradigme systémique pour comprendre sa dynamique et les interactions qui lient les acteurs qui le composent. En effet, le territoire n'est pas un espace neutre mais approprié par les groupes d'individus qui le façonnent et qui le construisent en fonction des représentations qu'ils en font de l'espace dans lequel ils vivent. Le territoire englobe aussi un ensemble d'acteurs qui interagissent entre eux créant une dynamique qui fait que le territoire vit et se développe « Il s'agit des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'entre-aperçoivent, s'opposent, s'allient, imposent et finalement aménagent » (Moine A., 2006). Cette réalité complexe et diversifiée à laquelle est confronté le territoire, exige à ce qu'il soit abordé de manière globale et systémique en prenant en considération l'ensemble des dimensions sociales, politiques, économiques et environnementales qui le caractérisent et en intégrant la participation de plus en plus active de la population (Moine A., 2006).

##### **1.1. L'approche systémique du territoire**

Le territoire est un système complexe tant au niveau de sa composante que dans sa dynamique, il doit aujourd'hui être abordé de manière globale afin de mieux comprendre et d'appréhender sa complexité. Les nombreuses définitions qui ont traité du concept « territoire », s'accordent toutes sur un certain nombre de caractéristiques qui lui sont propres et qui dénotent un grand degré de diversification et de dynamisme. Il se traduit à travers l'espace géographique ; la variété d'acteurs qui composent le territoire ; le nombre et la nature des relations qui lient ces acteurs et qui ne cessent de se créer, d'évoluer et de disparaître selon des principes de « ductilité » (un système fonctionne malgré la disparition de certaines relations) et de « labilité » (des relations apparaissent et disparaissent sans cesse) (Leresche J-P, Saez G, 1997).

Moine A., 2006) qualifie « le système » territoire comme un tout composé de sous-systèmes (figure 08), d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positive ou négative qui évoluent dans le temps et qui lient ces sous-systèmes. Il

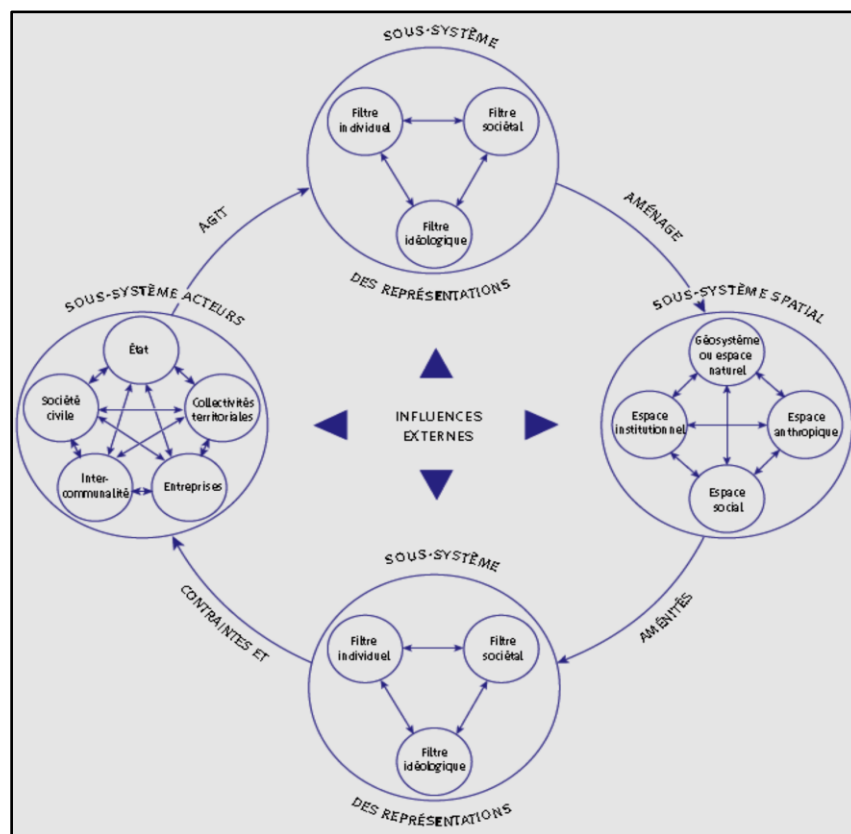
**Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

identifie une boucle de rétroaction dominante, liant deux sous-systèmes essentiels à savoir : le sous-système « espace géographique » et le sous-système « social » représenté par les acteurs, qui justement, maintiennent le système territoire en équilibre à travers leur appropriation de l'espace et les actions qu'ils mènent en matière d'organisation et d'aménagement.

A ces deux sous-systèmes vient s'ajouter un troisième qui est celui des « représentations de l'espace géographique », il s'agit comme l'explique (Moine) de l'ensemble de filtres (individuel, idéologique, social) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps :

- lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ;
- lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action.

**Figure 8 : Le système territoire**



Source : Moine. A, 2006

Sauf que cette représentation différencie des sous-systèmes de manière artificielle et contestable, en particulier le fait qu'il y ait un sous-système acteurs et un sous-système représentations distincts, alors que ce qui meut les acteurs ce sont précisément leurs représentations ! Par ailleurs, au sein de ce sous-système acteurs, on rencontre les acteurs

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

classiques (Etat, collectivités, entreprises), mais les habitants, les citoyens, les associations et autres collectifs ne sont pas vraiment mis en avant, or c'est justement un des apports de l'intelligence territoriale.

Par ailleurs, le système territoire nous impose de porter un regard transversal pour une meilleure connaissance et compréhension des engrenages qui le font fonctionner. En effet, l'espace que l'homme produit grâce à ses transformations, ses fréquentations et ses exploitations confère à chaque lieu des formes, des statuts et des fonctions qui interagissent et dont la compréhension semble très difficile sans une analyse transversale qui prend en considération les dimensions physiques, historiques, sociales, culturelles et économiques du territoire.

Finalement, « le territoire est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part». (Moine., 2006). Cette approche du territoire, envisagé comme un système, consent à lui donner un sens global mais qui prend en compte tous les éléments qui l'influencent et qu'il influence en retour.

#### **1.2 La dimension multiscalaire du territoire**

En plus du caractère systémique du territoire, il est par nature multiscalaire, il se repère à différentes « échelles » de l'espace géographique : du champ de la localité à l'aire de l'Etat-nation, où à celles des entités plurinationales comme le précise (Di Méo G., 1998). Cette caractéristique multiscalaire du territoire renvoie aux différents niveaux d'observation, où chacun ne laisse apparaître que certains phénomènes qui lui sont propres. La combinaison de ces différents niveaux permet alors la compréhension du phénomène dans sa globalité.

Le croisement des différentes échelles d'observation territoriale évoque plusieurs interrogations, tel que la multiplicité des niveaux de réflexion, de prise de décision, mais aussi des différents niveaux de gouvernances impliquées dans l'action publique. Ce qui conduit à prendre en compte les types d'interactions (formelle/informelles) entre les différents niveaux, la répartition des ressources entre les acteurs (ressources matérielles, juridiques, institutionnelles, etc.), les interdépendances, les rapports de pouvoir, etc.

Ainsi, la forme et les paramètres d'un phénomène à traiter changent significativement en fonction de l'échelle à laquelle il est abordé, il en va de même des actions et des décisions de



### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

l'action publique le concernant. On ne mobilise pas les mêmes acteurs et les mêmes moyens aux échelons local, régional et national par exemple. Une autre question, essentielle, peut être soulevée dans ce cadre qui est celle de l'articulation des niveaux de gouvernance. En effet, l'existence de problèmes au niveau local, régional, national et même mondial requiert des solutions nécessitant l'implication de plusieurs niveaux. Qu'il s'agisse de l'énergie, de l'exclusion sociale, de l'habitat, de l'éducation, ou même de la sécurité - on pourrait multiplier les exemples et évoquer tous les domaines de gestion des sociétés, aucun problème réel ne peut se traiter à un seul niveau. De même lorsqu'il s'agit de décliner des stratégies nationales à une échelle locale ou régionale de manière efficace, cela exige un niveau d'articulation entre les différents échelons de gouvernance, mais aussi pour construire des stratégies qui doivent répondre aux besoins et aux spécificités des territoires.

S'agissant d'un territoire, la hiérarchisation peut prendre plusieurs formes selon des critères différents définissant autant d'échelles distinctes avec leurs échelons spécifiques, (Compagnon D., 2014) : échelle économique relative au capital et/ou au revenu, échelle proprement sociale concernant les groupes humains de toutes tailles, échelle des unités politiques ou des formes territorialisées de pouvoir légitime, échelle écologique des écosystèmes, etc. Il y a donc autant d'échelles verticales que l'analyse peut en construire.

Il convient donc dans toute analyse territoriale de prendre en compte cette dimension multiscale et les articulations qui en découlent. Ceci permet de mieux en apercevoir la complexité.

#### **1.3 Le couple territoire/réseau**

Au-delà de la dimension multiscale, le territoire est aujourd'hui, un espace ouvert qui interagit avec d'autres espaces selon de nouvelles logiques caractérisées par des débordements et un déploiement en itinérances, en interspatialités et en flux numérique (Ormaux S et al., 2014). Le territoire doit être repensé, comme le précise Ormaux, dans un contexte de la mobilité généralisée, de la multirésidentialité, de la co-présence en chacun d'entre nous de plusieurs échelles de référence.

Plusieurs travaux se sont intéressés, ces dernières années, au couple territoire/réseau. Jacques Lévy, distingue, d'abord, ces deux types d'espaces, l'espace-territoire d'une part, caractérisé par la distance euclidienne, la métrique du continu, le principe de l'étendue bornée, et l'espace-réseau d'autre part, qui relèverait lui d'une métrique différente, celle de la topologie,

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

des graphes, des arborescences, des rhizomes, et qui jouent un rôle de plus en plus important dans nos sociétés (Ormaux S et al., 2014). Cependant il a aussi nuancé cette opposition en distinguant au sein des réseaux, les «réseaux à agencement partiellement topographique», comme les réseaux routiers, maritimes, aériens, et les « réseaux exclusivement topologiques », comme les réseaux de télécommunication, Internet, les réseaux dits sociaux.

Avec les premiers, la distance euclidienne reste fondamentale, même si la dimension temps, et le coût interviennent, et surtout, comme le précise Ormaux ce sont des réseaux qui cristallisent du territoire, dans tous ces lieux d'interconnexion, de transbordement, de groupage-dégroupage, de hub. Ces espaces se transforment en lieux de loisir, de transaction, d'interaction sociale, et même lieux de « l'habiter ».

Avec les seconds, la distance classique perd son rôle, ils forment ce que (Musso P., 2009) a appelé un hyperterritoire, qui vient se superposer au territoire classique pour former un territoire augmenté, comme on parle d'une réalité augmentée.

Les espaces qui ont su, au sens d'Ormaux, articuler l'étendu et le réseau, ce sont eux au fil des temps qui ont parvenu, mieux que d'autres, à réussir dans la durée, et donc ont fait preuve de résilience. Au final peu importe si ce sont là deux formes distinctes d'espaces, ou si l'espace-réseau n'est qu'une composante, voir une modalité de l'espace territoire.

#### **1.4 Le rôle des acteurs**

On désigne sous l'appellation d'«acteur» tout groupe de personnes agissant sur un espace et contribuant à le transformer par des aménagements : il peut s'agir d'individus isolés ou organisés en associations, d'entreprises ou de collectivités territoriales à différentes échelles (communes, régions, États, regroupements d'États...).

Les acteurs agissent et interagissent, ils ont un rôle central dans le territoire, car c'est eux qui le font, dans la mesure où ils constituent un système qui leur permet de s'approprier, d'habiter et d'exploiter leur environnement dans les meilleures conditions, et surtout de manière cohérente (Moine A., 2006).

Cette dimension d'acteurs est essentielle dans la construction du territoire comme le précise (Daumas J-C., 2002) « le territoire n'est plus perçu comme un cadre naturel plus ou moins contraignant, doté d'un héritage historique plus ou moins valorisant, mais comme une construction des acteurs ». Cette construction est traduite par les actions d'aménagement et de

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

développement menées par les acteurs à travers la concrétisation de leurs idées et de leurs représentations du territoire.

La complexité vient du nombre et de la diversité des acteurs intervenant dans le territoire, mais aussi des rôles changeants qu'ils peuvent prendre. En effet, un acteur peut intervenir dans différents domaines et avoir plusieurs légitimités à la fois, c'est ce que certains appellent « acteurs à plusieurs casquettes ». Son action est alors liée aux différentes postures et rôles qu'il peut avoir.

De nos jours, les rapports de force qui s'exercent entre les acteurs d'un territoire ne sont pas forcément de nature conflictuelle, mais plus souvent de nature constructive au sein desquelles de plus en plus d'acteurs ont la capacité de s'exprimer grâce aux mécanismes de gouvernance au sens d'une « coordination multiscale des acteurs privés et publics autour d'un projet en vue de résoudre un problème productif » (Lamara H., 2009).

Le territoire est ainsi façonné au travers des relations que ses acteurs entretiennent, ils constituent autant de pouvoirs et de contre-pouvoirs respectifs qui font équilibre. Sa dynamique, dépendra alors du niveau de coordination entre ces acteurs.

#### **1.4.1 Les interactions entre les acteurs**

Dans une perspective de construction territoriale, les mécanismes de gouvernance renvoient à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptibles de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité. Ces acteurs sont tellement nombreux et variés qu'il n'est pas possible de tous les recenser. Cependant, on peut identifier cinq principaux acteurs qui peuvent être réunis au sein de l'action territoriale :

- *l'État*, qui agit par ses politiques et ses stratégies sectorielles à la fois sur les collectivités locales, la société civile et les citoyens ;
- *les collectivités locales*, au sein desquelles s'exprime le monde politique à travers les élus locaux, à une échelle régionale et locale ;
- *la société civile* et ses multiples groupes, lorsqu'ils souhaitent modifier leur environnement ;
- *les entreprises*, dont le développement amène à saisir les opportunités qui s'offrent à elles, notamment vis-à-vis de l'espace géographique au sein duquel elles évoluent ;

### Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie

- *Les citoyens*, qui agissent sur leur environnement à titre individuel.

On peut aussi les regrouper en trois grandes catégories à savoir : 1-le secteur public national et local ; 2-le secteur privé ; 3-la société civile. Les interactions entre ces différents acteurs sont multiples, elles permettent de créer des synergies autour de projets et d'activités qu'ils définissent et qui permettent d'agir sur leur territoire en fonction de règles et de codes comme le précise (Moine A., 2006) et ont un rôle limitatif les uns par rapport aux autres, produisant ainsi une relative stabilité. L'action de ces acteurs est définie selon des objectifs communs de développement qui permettent l'amélioration des conditions de vie concernant l'emploi, les revenus, prise en charge et couverture des besoins des citoyens en matière de santé, de logement, de formation, d'éducation et de culture, d'aménagement et de préservation de l'environnement.

Il est donc bien clair que la construction d'un territoire est fortement liée aux actions de ses acteurs qui interagissent afin d'orienter leurs intérêts individuels autour de la réalisation des objectifs collectifs. Ces actions sont bien évidemment influencées par le système de valeurs, de représentation, mais aussi l'ancrage social et culturel des acteurs territoriaux.

#### **1.4.2 La proximité des acteurs**

La proximité joue un rôle capital dans la mobilisation des acteurs territoriaux, elle constitue un élément essentiel dans la construction des politiques de participation et du développement local : la proximité fait référence à des notions variées tels que l'espace, le voisinage, les institutions, les activités économiques, etc. De manière générale la littérature fait référence à deux type de proximités : la proximité géographique et la proximité organisée (Gilly et Torre., 2000) ; (Pecqueur et Zimmermann., 2004) ; (Rallet., 2002) ; Torre., 2000).

- **La proximité géographique** : elle est considérée comme une donnée de l'espace physique (Rallet A, Torre A., 2004) représentant une contrainte qui s'impose aux acteurs territoriaux pour développer leur action. Elle traduit la distance kilométrique entre deux entités, rapportée au coût temporel et monétaire de son franchissement. Ce type de proximité est caractérisé, d'abord, par sa binarité dans la mesure où l'on s'intéresse à « l'éloignement » ou à la « proximité ». Ensuite, elle est relative, car elle dépend des moyens de transport et des perceptions que les individus ont de la nature de la distance qui les sépare. En somme l'ensemble des caractéristiques de la proximité géographique relève des aspects objectifs

### Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie

(Km, temps, prix) mais aussi les jugements que les personnes en ont et qui dépendent de l'âge, du groupe social, de la profession, etc.

- **La proximité organisée** : de nature relationnelle. Elle représente la capacité qu'offre une organisation dans son sens large de faire intégrer ses membres. Elle permet de faciliter les interactions en son sein à travers la notion d'appartenance que développent les membres de l'organisation grâce leurs interactions. Ainsi, des membres d'une même organisation développent des proximités parce qu'ils interagissent entre eux, et que leurs interactions sont facilitées par les règles routines de comportement (explicites ou tacites) qu'ils suivent (Rallet A, Torre A., 2004). En plus de la notion d'appartenance on retrouve aussi un autre élément qui explique cette proximité organisée c'est le système de représentation. En effet, de manière générale des membres appartenant à une même organisation partagent les mêmes croyances et les mêmes savoirs. Cette ressemblance et ce partage dans le système de représentation facilité la capacité des membres à interagir.

Les effets de la proximité (quelle que soit sa nature) sur les relations entre les acteurs territoriaux sont établis, plus ces derniers sont proches, plus ils interagissent de façon à concrétiser des projets communs, à dynamiser le territoire dans lequel ils activent, et à atténuer par la même occasion les conflits qui peuvent exister comme le précisent Caron et Torre « Les tensions vont être apaisées par les relations entre membres d'un même groupe, alors que les conflits vont naître entre groupes d'acteurs homogènes et voisins, mais qui ne partagent pas les mêmes représentations » (Caron A et Torre A., 2006).

#### **1.5 Les ressources du territoire**

Traditionnellement la ressource territoriale est réduite à sa dimension naturelle à travers l'ensemble des matières naturelles connues dans le territoire, et que les hommes leur attribuent des propriétés. Elles désignent ainsi, les moyens dont disposent les individus pour mener à bien leurs actions et créer de la richesse (Brunet R et al., 1993). Pour (Vergnolle Mainar C., 2006) ces ressources naturelles sont « considérées comme source de richesses et sont alors abordées sous l'angle de leur exploitation et des activités qu'elles permettent », cette vision considérée comme déterministe (Lamara. H., 2009) soutiennent que la richesse d'un territoire se mesurait à l'étendue des ressources de son sol et sous-sol. Plus le territoire est vaste, plus les richesses sont importantes et variées et plus le territoire est considéré comme puissant. L'analyse territoriale a permis de renouveler le contenu de cette vision

### Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie

traditionnelle. En s'intéressant aux dynamiques d'acteurs, le courant porté par Pecqueur. B et (Colletis G., 1993) propose en effet une analyse dans laquelle la ressource n'est pas un donné mais un construit collectif basé sur la spécificité et l'ancrage. Ils distinguent alors entre, d'une part la notion « d'actif » et celle de « ressource », d'autre part, ils qualifient les actifs ou les ressources selon leur nature, « générique » ou « spécifique ».

Par « Actif » (Colletis G et Pecqueur B., 2006) entendent « des facteurs en *activité*, alors que par ressources il s'agira de facteurs à *exploiter*, à organiser, ou encore à révéler ». Les ressources constituent alors, une réserve, un potentiel latent ou virtuel qui peut se transformer en actif si les conditions de production ou de création de technologie le permettent.

Par ailleurs, Colletis et Pecqueur, distinguent la généricité de la spécificité de la manière suivante :

Les ressources génériques qui représentent l'ensemble des facteurs traditionnels de localisation sont susceptibles d'être activées selon un calcul de rentabilité, ce type de ressource est facilement transférable, il peut s'agir par exemple d'une main-d'œuvre non qualifiée et non utilisée, de gisement de matière première non exploité, où alors d'informations brutes mais pas utilisées dans un contexte particulier. Ces ressources sont à révéler sur la base d'actifs génériques, les ressources spécifiques sont quant à elles liées aux acteurs. C'est la mise en commun des compétences des différents acteurs du territoire, liés pour résoudre un problème productif inédit, qui va venir activer la ressource spécifique. Les ressources spécifiques naissent de l'interaction entre les acteurs, et n'existent que par les acteurs. La ressource à ce moment-là n'est plus un simple intrant (stock de matière) mobilisé dans les processus productifs, mais bien un résultat d'une mobilisation, d'une concertation et d'une coordination des acteurs autour d'un objet, pas nécessairement matériel, qui peut être une histoire, un mythe, une identité ou une valeur commune.

#### **1.5.1 La valorisation de la ressource territoriale**

La valorisation des ressources territoriales va au-delà des aspects économiques et marchands pour inclure l'ensemble les spécificités qu'un territoire peut produire grâce à la « combinaison des stratégies d'acteurs » (Colletis G et Pecqueur B., 1993). La mobilisation des acteurs et l'activation des ressources spécifiques permettent de soutenir des actions de développement au profit du bien de la communauté et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Le processus de valorisation des ressources passe par ce qu'appellent Colletis et Pecqueur

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

une *métamorphose* correspondant à des changements structurels au niveau du territoire, à travers lesquelles on assiste à la mise en place de stratégies de développement permettant la transformation des ressources génériques à des actifs spécifiques. Ce processus se décompose en deux temps : le passage de la ressource à l'actif (générique), et de l'actif générique à l'actif spécifique. Cela implique le marché pour le cas de l'activation des ressources génériques, et un processus de socialisation et d'appropriation par les acteurs pour le cas de l'activation des ressources spécifiques virtuelles. Pour (François H et al., 2006) la valorisation passe par une première étape qui constitue un enjeu majeur pour le territoire, c'est celle de « la révélation » des ressources spécifiques. La spécificité n'est pas une donnée mais une résultante -au moins en partie- d'une démarche de *spécification* représentant la définition et la reconnaissance des modes de production en lien plus au moins étroit à un territoire. Elle peut aussi porter sur la reconnaissance de valeurs symboliques.

Une ressource ne peut donc avoir de la valeur que si cette dernière est socialement reconnue. Elle est le résultat d'une construction collective, et demeure latente tant qu'elle n'est pas activée par un projet de valorisation. Cette dernière peut être marchande ou non marchande (patrimoine, culturelle). Dans ce même contexte, Lévy et Lussault soulignent qu'« une réalité issue du monde physique ou biologique ne peut être ressource que s'il existe un processus de production identifié dans lequel il peut être inséré et qui, par définition, provient de la société (...) Les ressources sont donc toujours inventées, parfois bien après avoir été découvertes comme le pétrole en tant que source d'énergie ou la haute montagne comme gisement « touristique » » (Lévy J et Lussault M., 2013). Dans un contexte territorial, une ressource ne peut se restreindre à un seul produit et un seul usage, elle est de nature systémique dans la mesure où elle peut englober un ensemble d'objets matériels et immatériels associés, c'est ce que (Kébir L., 2004) appelle un « méta-système mettant en relation un objet (savoir-faire, matière première, artefact, etc.) et un système de production produisant un bien ou un service ». Ce « méta-système » correspond à la combinaison de deux systèmes préexistants : celui de l'objet et celui du système de production (ensemble de procédés de réalisation). Ainsi, à un produit, peuvent être associés des savoir-faire spécifiques, des traditions culturelles, un patrimoine particulier, etc., pouvant chacun faire l'objet de valorisations différentes et complémentaires par différents usagers. L'activation d'une ressource territoriale, renvoie à la création de liens de complémentarité, de synergie entre une diversité de valorisation. On pourrait la comparer à une alchimie complexe qui

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

prend autour d'une ressource grâce à un certain nombre d'éléments spécifiques dont seul le territoire détient la formule. Bien évidemment ces ressources peuvent se tarir dans le cas où les acteurs qui les activent n'arrivent plus à assurer les synergies et les niveaux de complémentarité requis pour l'activation. Dans ce cas, les ressources se banalisent et perdent leurs valeurs spécifiques.

#### **1.5.2 La valorisation des ressources spécifiques un levier du développement et de la qualité de vie**

La valorisation des ressources permet d'ouvrir des perspectives très larges au territoire, elle révèle aussi le degré d'implication des acteurs dans le processus de construction de celui-ci. Ainsi, les ressources spécifiques représentent l'empreinte et la singularité du territoire, ce qui le distingue des autres. La valorisation des ressources spécifiques représente donc un processus de différenciation du territoire porté par ses acteurs, à travers la reconnaissance et l'identification de ressources porteuses de valeurs partagées, c'est ce qui permet d'enclencher une dynamique dans laquelle les populations locales tirent des avantages de manière à améliorer le cadre et les conditions de vie.

Cette démarche collective de construction et de façonnage du territoire est basée sur les choix des modes de valorisation des ressources implique une diversité d'acteurs. Elle permet d'avoir une approche plus transversale et décloisonnée, ouvrant des perspectives de coopération entre les acteurs dont les finalités ne sont pas exclusivement marchandes mais aussi non marchandes.

La valorisation des ressources constitue, par ailleurs, un levier de développement pour les territoires non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social, permettant ainsi, de renforcer la différenciation des productions et l'attractivité territoriale d'une part, et d'autre part, d'enclencher une dynamique économique territoriale novatrice et génératrice d'emplois et de richesse, favorable à une progression sociale des populations locales.

## **2. Le développement local un levier pour la qualité de vie et le bien-être**

### **2.1. Le développement local : principes et définition**

A la notion de territoire que nous avons abordée plus haut, est étroitement liée celle du développement, qui apparaît aujourd'hui comme une nouvelle dynamique d'acteurs portant des formes kaléidoscopiques d'organisation territoriale (Landel P-A, Pecqueur B., 2016). L'intérêt aux territoires comme vecteurs de développement s'est accentué dans les années



### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

1980 à travers la notion du développement local, qui s'est imposée comme une réponse à un contexte économique mondial particulier caractérisé par l'échec du modèle fordiste et la montée flagrante du phénomène de la mondialisation avec tous les effets qu'il a pu engendrer (globalisation des échanges, délocalisation, etc.).

Qualifié par Landel et Pecqueur comme le tournant territorial de l'économie, le développement local se pose comme une alternative aux modèles classiques de développement par le haut. Il est basé sur un principe simple : la mobilisation des potentialités locales peut orienter les dynamiques socio-économiques. Le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

Ainsi, le développement local peut se définir comme un processus utilisant les initiatives locales à l'échelle des collectivités comme moteur du développement économique. Il est considéré en tant qu'émanation du local inversement au national, à travers une propulsion ascendante, dont les acteurs se situent sur l'échelle de la sphère locale (Gouttebel J-Y., 2003). C'est une démarche qui se caractérise par une forte implication des acteurs locaux autour de projets communs. Les relations qui se créent entre les acteurs puisent leur force de la proximité et de la connaissance du territoire dans lequel ils évoluent.

La démarche repose ainsi sur l'articulation d'un certain nombre de préalables qui paraissent indispensables pour la réussite de toute stratégie de développement local, nous pouvons en citer :

- L'ancrage territorial à travers les liens de coopération qui peuvent exister, et/ou se créer entre les différents acteurs du territoire, leur permettant de dépasser les logiques sectorielles dans la prise en compte des problèmes.
- Le processus d'intégration qui se caractérise par une importante dimension territoriale à enjeux spatial, économique et socioculturel. C'est un processus de création ou de renforcement des liens socioéconomiques et culturel entre l'ensemble d'acteurs qui partagent la même géographie en vue de créer une cohésion ou une harmonie de fonctionnement et d'évolution dans leur processus de développement (Diop A.,

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

2016). Ce processus d'intégration revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté, etc.

- La prise en compte des dimensions culturelles, par l'identification d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.
- L'adoption d'une approche systémique dans laquelle les acteurs développent des modes d'apprentissages propres à leur contexte territorial, dépassant ainsi la simple logique de reproduction. Ces apprentissages sont acquis grâce aux interactions et au niveau de coordination entre les acteurs.

Dans ses objectifs, le développement local vise à améliorer les conditions socioéconomiques des communautés locales par l'amélioration du cadre de vie des personnes de manière à bénéficier d'un environnement sain et agréable ; il vise également l'amélioration du milieu de vie pour que les personnes puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre des opportunités sociales et culturelles ; il cherche aussi à augmenter le niveau de vie des populations locales de façon à ce que chaque individu puisse avoir une chance de travailler et donc assurer un revenu décent lui permettant de profiter des avantages de la communauté.

La concrétisation de ces objectifs passe par la création d'une dynamique économique basée sur la mobilisation des ressources locales permettant la création d'emplois ; l'orientation des actions locales concertées vers des projets de développement locaux soutenus par les synergies entre les potentialités du territoire, les acteurs et le système social local. Ces projets visent à développer les aspects sociaux tels que la réduction des disparités sociales et de la pauvreté, l'amélioration de la formation des personnes qui doit répondre aux spécificités locales, l'amélioration de la santé et du logement, etc.

#### **2.2. Du développement local au développement territorial : le glissement d'un concept**

Il nous paraît très important de souligner l'évolution du concept de développement local dans la littérature des sciences régionales (économie régionale et géographie économique notamment) qui a connu un glissement à partir du milieu des années 1990 en faveur du développement territorial (Koop K, Landel P-A et Pecqueur B., 2010). Par rapport à ce changement terminologique, qui qualifie toujours le processus de mobilisation des acteurs par lequel on aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire, Pecqueur souligne que

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

« Si l'on parlait, il y a quinze ans, de développement local, il semble préférable de parler aujourd'hui de développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension. Le local tel que nous l'entendions n'est pas localiste, nous lui substituerons donc le terme de territorial » (Pecqueur B., 2005). Ainsi, l'utilisation du terme territoire permet de mieux insérer la notion de développement dans le contexte mondialisé que nous connaissons aujourd'hui.

Pecqueur évoque trois principales raisons de ce glissement conceptuel. Sans que la notion de développement local soit totalement abandonnée, les auteurs et les acteurs du développement qui sont passés à la notion du développement territorial soulignent le fait que le développement local est trop connoté, autour d'un développement économique autocentré. De nos jours, dans un contexte économique marqué par une mondialisation et la liberté d'échange, il est nécessaire de repenser le développement local en articulation avec d'autres échelles. Les territoires doivent être connectés aux marchés extérieurs, en ajustant production et vente pour qu'ils soient compétitifs.

La seconde raison évoquée est celle de l'émergence de nouveaux modes de gouvernance, dans lesquels l'Etat ou les acteurs politiques ne détiennent plus le rôle exclusif d'animateurs de développement. D'autres acteurs, en particulier, la société civile sont désormais partie prenante dans le développement qu'il soit économique, social ou environnemental. Ce rôle est d'autant plus confirmé dans un contexte de décentralisation. Le développement territorial s'appuie alors sur la double notion de territoire : le territoire « donné », issu de l'histoire administrative des pays, en opposition au territoire « construit » (Colletis G, Pecqueur B., 1993). Ces nouveaux modes de gouvernance territoriale placent la coordination au cœur des processus de développement les acteurs ayant une plus ou moins grande capacité à se grouper pour créer leurs propres organisations, règles et normes, face à des problèmes à résoudre localement (Pecqueur B., 2005).

La troisième raison tient du fait que les acteurs ne sont plus dans des logiques d'optimisation de l'allocation des ressources déjà existantes dans les territoires, mais plutôt dans une démarche de création de ressources territoriales, par la valorisation des potentiels spécifiques des territoires que nous avons déjà évoqués dans les sections précédentes. C'est à travers ces ressources spécifiques, selon (Landel P-A., 2007), que les acteurs du territoire vont rechercher

**Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

une compétitivité par la différenciation, à partir de qualités spécifiques, en parallèle à une mobilisation systématique des patrimoines et identités locales.

De manière générale, les points de divergence entre développement local et développement territorial se situent essentiellement, selon Pecqueur, autour de trois traits : l'ouverture des marchés, la construction de systèmes de gouvernance élargis à d'autres acteurs et la mobilisation de ressources spécifiques.

**Tableau 6: Du Développement local au développement territorial**

| <b>Développement local</b>  | <b>Développement territorial</b>  |
|---|---|
| Renforcement de circuits locaux<br>Identités et échanges mono-scalaires | Intégration dans marchés à diverses échelles<br>Identité et échanges multi-scalaires    |
| Mobilisation de ressources locales en réponse aux besoins locaux        | Compétitivité (locale, nationale, mondiale) par la génération de ressources spécifiques |
| Rôle déterminant de l'Etat dans le dispositif de contractualisation     | Intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance                                     |

Source : Koop K, Landel P-A et Pecqueur B., (2010)

Du développement territoriale on retient trois principales caractéristiques qui renvoient à une réflexion renouvelée sur la manière d'aborder les questions liées au territoire.

D'abord, dans le développement territorial on s'intéresse davantage à la dynamique qu'au territoire lui-même comme un objet fini qui aurait dépassé un seuil. (Landel P-A et Pecqueur B., 2016). L'observation du phénomène est portée sur la dynamique d'auto-organisation d'acteurs dans la perspective de résoudre un problème commun.

Ensuite, il s'agit de la nature de l'espace géographique dans lequel s'inscrit la dynamique observée, qui présente, selon Landel et Pecqueur, une contradiction dans la forme que peuvent prendre les territoires : à la fois, les dynamiques d'acteurs sont « ancrées » territorialement, mais les territoires sont des « objets mobiles », dans la mesure où les acteurs se déplacent dans de vastes migrations internes quotidiennes. L'articulation des deux est complexe et pose un problème de légitimité à la collectivité.

Enfin, l'existence de liens directs entre le territoire et le problème à résoudre constitue la raison d'être de la dynamique des acteurs à la quête de solutions. Par conséquent, on se retrouve avec des territoires à la fois provisoires et incomplets qui nécessitent la prise en compte de l'ensemble de la richesse de la dynamique territoriale.

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

Bien que cette notion de développement territorial ait fait son chemin dans les pays industrialisés en particulier la France, son adoption dans les pays du sud<sup>10</sup> notamment en Algérie reste marginale. On adopte toujours dans ces pays la notion développement local, cela en dépit des différentes tentatives de transfert du concept de développement territorial à travers des programmes de coopération entre ces pays et des pays européens.

Cette difficulté d'adoption du concept de développement territorial par les pays du sud revient à la nature organisationnelle de leurs administrations, qui n'arrivent pas à assimiler les préalables du développement territorial permettant l'émergence des projets de territoire à différentes échelles et qui impliquent nécessairement une autonomie décisionnelle de l'administration locale. Ce qui n'est pas le cas dans ces pays, où la décentralisation reste inachevée, limitant ainsi toute possibilité d'initiative et de coordination propre au territoire.

Par ailleurs, l'intégration des acteurs locaux non publics dans les processus de décision et de réalisation de projets de territoire reste très limitée, ce qui entrave les possibilités de construction des ressources spécifiques en prenant en compte la réalité socioculturelle et l'histoire locale. Le territoire, comme le constate Landel et Pecqueur, est considéré par les autorités locales de ces pays comme « donné », issu des organisations administratives hérités du colonialisme, au détriment des territoires « construits », au travers de la coordination des acteurs.

#### **2.3. Le développement local en Algérie et la problématique de l'amélioration de la qualité de vie**

Le développement local en Algérie s'est longtemps caractérisé par l'omniprésence de l'Etat en tant qu'acteur principal et presque unique de développement. En effet, depuis l'indépendance l'Etat algérien s'est engagé à mettre en place des politiques de développement local qui s'inscrivaient dans le cadre des politiques de développement national de l'époque, principalement basées sur le rattrapage industriel et la planification centralisée et nationale, sans tenir compte de l'aspect territorial. A ce moment-là entre les années 1970 et 1980 l'orientation des politiques de développement local était réduite au rééquilibrage régional et à la reconstruction des stigmates laissés par la colonisation, en particulier dans les zones rurales. Pour cela plusieurs projets ont été initiés dans le cadre des

---

<sup>10</sup> Nous entendons ici par pays du sud, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

différents plans de développement dès le début des années 1970 notamment à travers les programmes spéciaux destinés aux régions pauvres et enclavées du pays.

Dans le second plan quadriennal (1974-77) l'Etat a mis en place un programme de développement local dans lequel plusieurs projets ont été initiés pour développer l'industrie locale « Programme de l'industrie Locale » (PIL) qui devaient être à la base d'un second secteur industriel étatique, décentralisé<sup>11</sup>, (Ecrément M., 1979). Ces projets fondés sur les attributions communales en matière de développement économique et social étaient destinés à combler les défaillances enregistrées lors du processus d'industrialisation engagé par les sociétés nationales au niveau :

- De la création de l'emploi et de revenus ruraux non agricoles ;
- De la valorisation des ressources locales ;
- De la satisfaction des besoins locaux ;
- De la décentralisation de l'aménagement de l'espace.

Le programme de l'industrie locale du second plan quadriennal avait pour principes la nécessité d'accompagner la décentralisation administrative d'un volet économique qui sera du ressort des collectivités locales ; atteindre une autonomie régionale en matière de couverture de certains besoins grâce à la mise en place d'un ensemble de petites industries ; les industries locales doivent être un vecteur d'équilibre régional à travers la réduction des disparités entre les régions et le freinage de l'exode rural vers les villes et les migrations des populations des régions intérieures vers les régions du nord ; l'un des objectifs prioritaires de ce programme est la création d'emploi au niveau local ; par ailleurs, ces industries locales doivent assurer la continuité du processus d'industrialisation au niveau régional et de manière diffuse afin d'élargir le tissu industriel et d'inculquer l'esprit d'entreprise ; enfin faciliter l'intégration de l'économie régionale dans l'économie nationale grâce à l'élargissement des capacités locales.

Ces programmes de développement local ont été portés en priorité par les collectivités locales et tout particulièrement pour les projets qui concernent la petite industrie et le tourisme local. Des entreprises publiques locales (EPL) ont été créées pour l'occasion afin d'en assurer la maîtrise et la gestion. Il est à noter aussi que des coopératives ont été aussi

---

<sup>11</sup> Composé d'unités industrielles promues principalement par les collectivités locales, communes wilaya, et placées sous leur tutelle.

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

créées dans ce cadre par les collectivités locales, des organismes publics centraux et des organisations nationales.

Très vite ces politiques ont montré leurs limites du fait qu'elles ne prenaient pas en considération les spécificités locales et que toutes les décisions étaient prises à au niveau des services centraux du plan qui avaient pour mission d'assurer la cohérence de ces programmes mais aussi la rentabilité sociale globale qui consistait en la valorisation de la force de travail disponible localement, la valorisation des ressources naturelles locales, contribuer à mieux satisfaire les besoins locaux par la création d'emploi et l'augmentation des revenus locaux non agricoles. Cette situation avait conduit à l'échec de la stratégie de développement local qui s'est manifesté à travers plusieurs phénomènes dont l'exode des populations vers les villes, un affaiblissement du potentiel agricole et économique surtout dans les zones rurales, dégradation de la ressource, etc.

Les années 1990, marquées par un contexte particulièrement difficile (crise économique et sécuritaire), ont vu les pouvoirs publics algériens engager des réformes profondes par l'application du plan d'ajustement structurel imposé par le FMI. Ainsi, faute de fonds nécessaires et de changement de cap en matière de stratégie économique, suite aux réformes engagées, les programmes de développement local ont connu un très fort recul. La priorité de l'époque était de libéraliser l'économie et de l'ouvrir sur l'extérieur avec un désengagement progressif de l'Etat de l'activité économique.

A partir des années 2000, l'Algérie a connu une reprise économique qui s'est consolidée pendant les dix années qui ont suivi. Les caisses de l'Etat se sont renflouées grâce à la hausse des prix des hydrocarbures et la dette extérieure a pu être réglée. En 2003, la croissance s'est accélérée pour atteindre 6.9 %, dépassant ainsi de 1.8 point de pourcentage le plus haut niveau de croissance des années 1990, atteint en 1998. Dans ce contexte d'opulence financière, l'Etat s'est préoccupé de mettre en œuvre des programmes nationaux de développement mais aussi des programmes de développement local, sauf que cette fois-ci avec une vision différente qui envisage des stratégies prônant l'implication d'autres acteurs dans le développement socioéconomique local, car convaincue que la démarche ne pouvait être menée par un seul acteur. Depuis 2001, des fonds importants « de plus de 150 milliards de dollars US », MSN

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

(2006) ont été mobilisés dans le cadre des différents plans et programmes<sup>12</sup> pour les équipements, le renforcement des infrastructures économiques et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cette prise de conscience de la part de l'Etat sur le rôle des collectivités territoriales, notamment les communes, dans le soutien et la promotion du développement local, a été confirmée par la mise en place de nouveaux textes de loi, en l'occurrence, le code de la commune consacré par la loi n°11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune et le code de la wilaya consacré par la loi n° 12-07 du février 2012. Ces dispositifs réglementaires ont permis de renforcer et d'appuyer les collectivités territoriales en tant que moteurs de développement et cellule de base de l'Etat en charge des préoccupations et attentes des populations locales.

Dans le cadre de ces différentes réformes des mesures ont été prises sur les plans économique et social. Ainsi, au niveau économique des dispositifs ont été mis en place pour encourager l'investissement local, en particulier en matière d'accès au foncier pour la réalisation de projets d'investissement par la facilitation de l'accès aux concessions de terrains et l'allègement des procédures administratives. Sur un autre plan des programmes de soutien aux collectivités locales ont été mis en œuvre à travers les différents fonds mobilisés dans le cadre du Fond Commun des Collectivités Locales FCCL gérés par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, dont le principal objectif est de soutenir les collectivités locales pour la réalisation des projets d'équipements, d'investissements ainsi que d'autres besoins qui rentrent dans le cadre de leurs prérogatives. Sur le plan des finances et de la fiscalité locale des réformes ont été lancées à partir de 2007 qui ont abouti à des mesures destinées à améliorer les ressources financières des collectivités locales<sup>13</sup> MICLAT (2018).

---

<sup>12</sup> - Plan de soutien à la relance économique (2001-2004), d'un montant de 7 milliards de Dollars USD, dont les principaux objectifs visent la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, l'équilibre régional et la revitalisation de l'espace national ; - Programme quinquennal complémentaire de soutien à la croissance économique (2005-2009) qui affiche la priorité accordée à l'amélioration des conditions de vie et au développement des infrastructures de base ; - Programme spécial de développement des Hauts Plateaux ; Programme spécial complémentaire de développement pour les wilayas du Sud.

<sup>13</sup> Afin d'optimiser les recettes fiscales des collectivités locales et principalement celles des communes, les mesures ci- après ont été insérées dans les différentes lois de finances à savoir :

- L'affectation au profit des communes de 50 % du produit de l'IRG sur les revenus locatifs;
- La révision à la hausse de la taxe spéciale sur les permis immobiliers, notamment au niveau des grandes agglomérations;
- L'extension de la taxe de séjour à l'ensemble des communes, avec une révision de son tarif à la hausse de manière pondérée, selon la classification des centres d'hébergement concernés;



### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

Sur le plan social, beaucoup de projets ont été consacrés au désenclavement des populations, l'électrification, l'alimentation des foyers en eau potable, la scolarisation, la santé et le logement. Ce qui a permis d'enregistrer des avancées notables au niveau national qui reflètent bien la situation à l'échelle locale. Ainsi, selon les chiffres des différents ministères : l'électrification est passée d'un taux de 84,5 % en 1998 à plus de 90 % en 2017, le raccordement en eau potable qui était de 78 % en 1999 est passé à 98 % en 2017, idem pour le taux de raccordement au réseau d'assainissement qui enregistrait 72 % en 1999 pour atteindre 90 % en 2017. En ce qui concerne le taux de scolarisation, il est passé de 83,05 % en 1998 à 98,5 % en 2017. Pour le logement on assiste à la mise en place d'un plan local de l'habitat qui permet le recensement des besoins en logements de chaque collectivité territoriale. Par ailleurs, entre 2000 et 2015, le nombre de logements réalisés a atteint 2,9 millions d'unités, toutes formules confondues, dont 60 % en milieu urbain et 40 % en milieu rural. Il est aussi à noter que plus de 200 000 familles habitant des bidonvilles ont été relogées entre 2005 et 2015.

Cette évolution favorable sur le plan économique et social reste néanmoins hétéroclite selon les régions et les communes. Elle demeure aussi insuffisante dans la mesure où les différents programmes de développement local n'ont pas pu endiguer l'exode rural qui continue toujours, et constitue un indicateur de la répulsivité de certaines régions du pays qui souffrent encore de l'affaiblissement de leur potentiel économique. D'autre part, l'amélioration des conditions de vie de ces régions n'est pas accompagnée d'une élévation ou même d'une assurance de revenus à cause de la grande faiblesse des investissements économiques dans ces zones (Bouchetata A., 2004), où le chômage (particulièrement des jeunes de moins de 24 ans) est encore très étendu, et les emplois sont pour beaucoup sujets à une grande précarité.

- 
- La révision à la hausse de la redevance due à l'Etat, la wilaya ou la commune au titre de l'installation d'ouvrages sur leur domaine public respectif, en vertu de permission de voirie par des personnes physiques ou morales de droit public ou privé;
  - L'affectation des quotes-parts, de l'ensemble des taxes écologiques, réservées à l'Etat au profit des communes;
  - L'affectation au profit des collectivités locales de 50% du produit de l'impôt forfaitaire unique (IFU) ;
  - La réforme du système de la solidarité financière inter-collectivités locales.
  - L'octroi d'une dotation annuelle au profit des collectivités locales sur le budget de l'Etat, pour la prise en charge de toute incidence financière liée à l'augmentation des salaires des fonctionnaires des collectivités locales (article 83 de LF pour 2008) ;
  - L'octroi d'une dotation annuelle au profit des communes, sur le budget de l'Etat pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement et de gardiennage des écoles primaires;

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

Malgré une amélioration certaine de certains indicateurs sociaux, des efforts importants sont à déployer en direction des populations de manière générale et en particulier celles des territoires défavorisés dans lesquels les efforts de développement local ont connu des disfonctionnements dans les réalisations et surtout dans leur efficacité.

Beaucoup de contraintes entravent le développement local en Algérie et atténuent son efficacité. Elles sont d'abord imputées au mode de gouvernance locale, dans le mesure où, qui malgré les réformes de l'Etat, les collectivités locales ne disposent pas encore de l'autonomie et du savoir-faire managérial nécessaire pour mettre en place une économie locale créatrice de richesse, basée sur des modes de coordination des acteurs et l'activation des ressources territoriales. Le processus de décentralisation doit poursuivre son chemin pour aboutir à une vraie gouvernance locale participative, où l'ensemble des forces vives contribueront à la construction de leur territoire tout en prenant en charge la demande sociale et les attentes des populations en particulier ceux des régions déshéritées.

La faiblesse des ressources financières de la plupart des communes fait qu'elles n'arrivent pas à dégager suffisamment de fonds pour conduire des politiques de développement de façon autonome. La plupart des communes sont dépendantes des fonds de l'Etat pour l'accomplissement de leurs programmes de développement local.

Parmi les contraintes, on note la faiblesse de la ressource humaine au niveau local, en particulier, chez les élus qui ne disposent pas de la formation et des connaissances managériales nécessaires pour définir les besoins en matière de développement, mais aussi pour mener à bien les stratégies de développement local.

D'autre part, bon nombre des projets de développement ont un faible ancrage territorial, souvent sont occultées les dimensions historique, culturelle et identitaire du territoire dans lequel ils sont implémentés. Ce qui impact négativement leur efficacité ainsi que leur capacité de répondre aux besoins des populations locales.

De façon générale, l'efficacité et la réussite des projets de développement local dans les territoires algériens doit passer par un changement de vision sur le rôle même des acteurs locaux dans le processus de développement de leur territoire, et sur la nature des relations qui les lient les uns aux autres, et doivent nécessairement répondre à des modes de régulation qui organisent leurs relations économiques et sociales de façon à permettre le fonctionnement du système territorial par l'ajustement des différentes pratiques et stratégies.

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

Koop, Landel et Pecqueur (2010) mettent en perspective le développement territorial dans les pays du sud au travers un changement de culture, en passant des systèmes hiérarchisés à des systèmes publics, publics-privés, ou mixtes, hybrides ou coopératifs, traduisant une nouvelle capacité organisationnelle. Il s'agit en particulier d'accompagner la mise en place d'«opérateurs territorialisés » susceptibles de réaliser différents types d'opérations sur la ressource : révélation, protection, spécification, articulation avec d'autres ressources.

#### **3. L'intelligence territoriale une approche pour soutenir le développement des territoires et la qualité de vie**

Parmi les raisons, déjà évoquées, qui entravent les projets de développement local en Algérie, c'est le manque de coordination et la faiblesse voire l'absence d'une proximité organisationnelle entre les acteurs qui empêchent la révélation des ressources spécifiques permettant aux territoires de se construire et de répondre efficacement aux besoins des populations sur les plans social et économique. Dans cette section nous voulons proposer une démarche qui est celle de l'intelligence territoriale. Cette approche permet aux acteurs territoriaux d'organiser l'ensemble des connaissances susceptibles d'être utilisées et partagées afin de bien comprendre pour mieux agir sur leur territoire. En d'autres termes, il s'agit de comprendre et modéliser comment les acteurs vivent leur territoire (Dumas Ph., 2006), ou comme le précise Yann Bertacchini « comment vous, moi, les entrepreneurs, les élus, les institutions se constituent et interagissent pour donner une identité territoriale à leur communauté et la relier au monde environnant » (Bertacchini Y., 2004).

##### **3.1. Genèse de l'intelligence territoriale**

L'intelligence territoriale est un concept relativement récent, il a été proposé dans les années 1990 pour illustrer une approche de développement des territoires fondée sur une démarche scientifique, systémique et pluridisciplinaire. Il « est à la croisée des concepts de territoire, de société de la connaissance et de développement durable» (Girardot J-J., 2005).

Les définitions de l'intelligence territoriale mettent l'accent sur le rôle de la connaissance dans l'action et le développement des territoires, et affirment l'apport des technologies de l'information et de la communication et l'implication des praticiens dans le processus d'observation et de compréhension des problématiques territoriales pour des actions plus efficaces. Ainsi, Girardot dans sa définition de l'intelligence territoriale met en relief l'ensemble des connaissances pour comprendre le territoire : « l'intelligence territoriale

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribue à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales, et de l'autre, ambitionne d'être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires » (Girardot J.-J., 2005). Pour Herbaux, elle permet « une évolution de la culture du local fondée sur la collecte et la mutualisation entre tous ses acteurs des signaux et informations, pour fournir au décideur, et au moment opportun, l'information judicieuse » (Herbaux Ph., 2002). Dumas précise qu'elle rapproche « l'intelligence territoriale en tant que processus cognitif et d'organisation de l'information, et le territoire en tant qu'espace de relations significatives » (Dumas Ph., 2004). Bertacchini définit l'intelligence territoriale comme « un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis consiste dans des transferts de compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente » (Bertacchini Y., 2004).

Le réseau international d'intelligence territoriale INTI présente l'intelligence territoriale comme « un projet scientifique « polydisciplinaire » dont l'objet est le développement durable des territoires et dont les communautés territoriales sont les sujets. Elle se fonde sur une vision systémique du territoire, intégrant un espace géographique, une communauté, ses représentations et ses comportements. Elle accorde une importance à l'échelle locale dans une logique interscalaire, du local au global. C'est une intelligence collective qui se fonde, d'une part sur l'interaction entre chaque être humain et son environnement et, d'autre part, sur les relations entre les personnes. Elle bénéficie aujourd'hui du puissant artefact des technologies de l'information. Elle influence la gouvernance et les comportements de chaque individu, des organismes et des collectivités. La gouvernance territoriale peut élargir ou restreindre son expression, la participation de tous, l'équilibre entre la collaboration ou la compétition ; un accès équitable et durable aux ressources ; le bien-être et « l'empowerment » de chacun et de tous. Outil de la gouvernance, l'observation doit permettre, à l'aide des technologies de partage des informations et des connaissances, un accès égal et durable à l'information et à la co-construction de la résilience et du développement durable des territoires » (INTI., 2013).

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

En ce qui nous concerne, l'intelligence territoriale est un processus cognitif et actionnel par lequel les acteurs territoriaux mobilisent et mutualisent leurs connaissances, à l'aide des technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'une intelligence collective basée sur une approche systémique du territoire, et qui permet d'agir sur ce dernier dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des communautés.

Dans sa démarche l'intelligence territoriale se base sur l'observation, la compréhension et l'action en partenariat avec les acteurs. Elle propose, comme le précise Girardot, un processus cognitive, un système d'information et des outils de co-construction d'une intelligence collective pour, avec et par la communauté territoriale, afin de développer son territoire de façon durable (Girardot J-J., 2011). En intelligence territoriale les besoins des personnes sont au centre des préoccupations, et constituent le niveau de référence de l'observation. Les résultats issus de l'action permettent d'évaluer le degré de satisfaction des besoins exprimés par les personnes.

#### **3.2. L'intelligence territoriale une approche adaptée aux territoires**

Beaucoup de chercheurs et de praticiens assimilent l'intelligence territoriale à l'intelligence économique adoptée en entreprise et qui se pratique sur trois niveaux : la veille stratégique ; la sécurité de l'information et les actions d'influence. Or, au niveau des territoires les vocations et les objectifs sont tout autres que dans les entreprises, d'où la nécessité de distinguer la notion d'entreprise de celle des collectivités gérant un territoire, (Bruneau J-M., 2004) explique que ces structures (entreprises, territoires) aux activités différentes, n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Il rajoute aussi que les entreprises ont un métier tandis que les territoires ont une identité historique, sociale et économique, un capital culturel. Par conséquent, même au niveau des objectifs les divergences apparaissent, du fait que dans un territoire on est plus à la recherche de l'amélioration de la qualité de vie qu'à la recherche du profit comme le fait l'entreprise. Dans le même ordre d'idées Girardot (2010) explique que même si les deux approches (l'intelligence territoriale et l'intelligence économique) utilisent les mêmes moyens en matière de technologie de l'information, elles diffèrent au niveau de leurs objectifs en termes de développement et de gouvernance.

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

En effet, le territoire par sa qualité d'espace composé d'acteurs qui interagissent entre eux lui confère des particularités qui le distinguent de l'entreprise, par conséquent, les actions de l'intelligence territoriale sont orientées vers une quête de la performance au niveau du développement durable et de la qualité de vie, et repose principalement sur une démarche participative des acteurs territoriaux qui permet une meilleure compréhension et interprétation des problématiques liées à leur territoire. L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication constitue un élément essentiel dans la démarche, les TIC jouent le rôle de catalyseurs de l'information et de la connaissance entre les acteurs.

Dans son acception, l'intelligence territoriale s'inspire comme le précise Girardot de l'éthique du développement durable, qui met en avant trois principes : la participation, l'approche globale et équilibrée des territoires et le partenariat. Ce qui la démarque de l'intelligence économique qui elle, traite des questions purement économiques de l'entreprise et dont l'objectif principal est la réalisation de profit en étant le plus compétitive que possible.

#### **3.3. Principes et enjeux de l'intelligence territoriale**

L'intelligence territoriale s'est toujours inscrite dans une démarche qui a pour orientation fondamentale l'approche territoriale et le développement durable, desquels elle s'est inspirée pour poser ses principes. Girardot identifie trois principes fondamentaux sur lesquels s'appuie l'intelligence territoriale : l'approche globale, multidisciplinaire et multisectorielle ; le partenariat des acteurs et la participation de la communauté territoriale.

- ***L'approche globale***

Elle correspond à une démarche qui prend en considération les multiples dimensions dans l'observation et la compréhension des problématiques liées au territoire de manière à répondre adéquatement à la demande selon les situations et les besoins. En d'autres termes, c'est la prise en compte des aspects structurels et relationnels des réalités territoriales. Ce qui correspond autant aux enjeux économiques, politiques, institutionnels, sociaux, culturels qu'aux considérations historiques, symboliques, affectives et circonstancielles qui caractérisent un territoire. Pour Girardot l'approche globale peut revêtir plusieurs formes. Ainsi, l'approche est globale au sens où l'analyse doit situer le territoire dans son contexte mondial, sans perdre de vue que les problèmes qu'il affronte et les potentialités qu'il présente prennent des formes particulières sur chaque territoire. L'approche est aussi dite globale dans le sens où elle intègre toutes les dimensions –tous les secteurs issus de l'administration

### Chapitre III : *L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie*

traditionnelle- de l'action territoriale. (Girardot J-J., 2004). Par ailleurs, les questions liées au développement local ne sont plus exclusivement cantonnées dans le seul volet économique et doivent inclure l'aspect social, à travers la prise en charge et la satisfaction des besoins des personnes, et l'aspect environnemental par la préservation des ressources pour les générations futures. « L'intelligence territoriale implique plus globalement de nouveaux secteurs de connaissance et d'action : démographie, environnement, économie, institutions, droit histoire, culture, etc. » (Girardot J-J., 2004).

- *Le partenariat*

Il résulte de l'engagement des acteurs d'agir ensemble à travers la participation et la coopération pour pouvoir comprendre les situations particulières du territoire dans lequel ils évoluent et déboucher sur des résultats probants et surtout des outils appropriables et co-construits. L'intelligence territoriale s'emploie dans ce sens à développer des méthodes et des outils qui permettent une meilleure connectivité entre les partenariats d'acteurs et un meilleur partage d'information. Elle se préoccupe également, comme le précise Girardot, de doter les partenaires d'outils de management et d'évaluation des projets qui permettent plus d'efficacité et d'efficience dans la conduite des projets territoriaux, lesquels, doivent répondre de façon précise aux besoins communautaires et individuels. Cette préoccupation de développer ce genre d'outils découle du fait qu'aujourd'hui, le développement des territoires résulte de la capacité des acteurs locaux à développer des partenariats (publics ou privés) qui leurs permettent de révéler les ressources spécifique à leur territoire, ce qui les met face à des enjeux de plus en plus complexes.

Ainsi, « l'intelligence territoriale a pour ambition de leur proposer une approche opérationnelle qui a pour objectif de les aider à projeter, mettre en œuvre et évaluer les politiques et les actions d'un développement local mieux maîtrisé. Cette démarche va de pair avec le développement de services de sensibilisation, d'information de conseil, de formation et de transfert » (Girardot J-J., 2004).

### *Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie*

- *La participation*

Elle suppose l'implication des acteurs et des usagers dans la gestion territoriale à travers l'élaboration, la gestion et l'évaluation des actions. De ce fait ils constituent une force de propositions concrètes à des situations réelles.

La participation permet d'avoir une meilleure perception des problématiques territoriales impliquant une meilleure capacité de réponse de la part des décideurs, elle permet aussi une bonne connaissance des besoins et des perceptions des acteurs. Par ailleurs, l'implication des acteurs dans la coproduction et la co-gestion des projets renforce la garantie de leur pérennité, mais aussi c'est une manière de responsabiliser les usagers afin de garantir la bonne utilisation des équipements et des services.

La participation peut prendre plusieurs formes, de la plus basique qui est celle de l'information, et dans ce cas les technologies de l'information et de la communication constituent un élément essentiel pour permettre au maximum d'acteurs et citoyens d'avoir accès aux contenus de ces informations. La seconde forme de participation est la consultation, qui est une forme d'écoute qui permet de prendre en compte les idées et l'expertise des acteurs et usagers. Nous avons aussi la concertation, qui est une autre forme plus élaborée de la participation, elle correspond à la co-construction d'une vision commune avec des légitimités en présence qui sont reconnues par tous. Enfin, la négociation qui constitue le niveau le plus élevé de la participation, et qui place les divergences au centre des discussions.

C'est sur ces principes que l'intelligence territoriale s'appuie dans sa démarche de compréhension des problématiques territoriales et permet aux acteurs locaux d'agir dans le cadre d'une intelligence collective capable de co-construire des solutions qui répondent à leurs besoins de façon équitable et responsable.

L'objet de l'intelligence territoriale est orienté vers le développement des territoires avec le souci de la durabilité de toutes les actions entreprises, afin que les communautés territoriales, qui constituent son sujet puissent jouir des résultats de ces actions sans compromettre la possibilité des générations futures de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

C'est dans ce cadre que s'insèrent les enjeux de l'intelligence territoriale qui ambitionnent d'atteindre un développement territorial durable et une meilleure qualité de vie des populations, surtout, les plus vulnérables. Cela doit se faire à travers l'observation territoriale



### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

qui devrait permettre, à l'aide de technologies de partage des informations et des connaissances, et à la participation une meilleure compréhension dans le cadre d'une intelligence collective, les problématiques liées au territoire afin d'agir de façon commune.

L'intelligence territoriale œuvre aussi à mettre en place des méthodes fondamentales et des outils génériques accessibles et adaptés pour l'analyse territoriale et la diffusion de l'information dans le but de la mutualiser entre les acteurs territoriaux. Par ailleurs, l'évaluation des actions et des projets constitue un enjeu majeur dans la mesure où elle permet de garantir la prise en compte des besoins et une distribution équitable et pérenne des ressources. L'intelligence territoriale conçoit et développe des outils pour et avec les acteurs locaux dans l'objectif de développer leurs territoires selon les principes de développement durable.

#### **3.4. L'intelligence territoriale au service du développement local**

L'intelligence territoriale considère que le territoire est l'espace privilégié de l'action des acteurs, ce qui la positionne, en tant que démarche concrète, dans l'approche du développement territorial. Au même titre que le développement territorial, l'intelligence territoriale souligne la nécessité « méthodologique » d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire comme éléments clés dans la réussite de la dynamique de développement local. Ce dernier, comme nous l'avons précisé auparavant, repose sur des logiques intégrées du développement basées sur les initiatives des acteurs locaux sous forme de projets. Ce qui permet à ces acteurs d'activer des ressources spécifiques qui ne sont que le résultat d'un processus de coordination produit de la proximité organisationnelle du territoire. Ces modes de coordination reposent sur les capacités d'apprentissage collectif des acteurs appartenant au territoire comme le souligne Pecqueur « il s'agit de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » (Pecqueur B., 2000).

C'est dans cette voie que s'inscrit l'intelligence territoriale qui a pour fondement la participation et la coordination des acteurs dans le cadre d'une intelligence collective ayant comme objectif de mutualiser et valoriser la connaissance et la transformer en action territoriale pour le développement et l'amélioration des conditions de vie. L'intelligence territoriale à travers ses méthodes et ses outils doit faciliter le partage d'information entre les acteurs locaux dans le cadre des partenariats de développement local. Ainsi, tout projet

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

collectif qui concerne le territoire peut faire l'objet d'une démarche d'intelligence territoriale, à travers laquelle, il mobilise ses méthodes et outils pour garantir sa mise en œuvre et sa réussite.

Ainsi, selon Pelissier, quels que soient les systèmes d'intelligence territoriale mis en œuvre, tous, s'inscrivent dans une démarche fondée sur un mode de gouvernance participatif selon une logique ascendante. L'intelligence territoriale ne se limite pas à un système de veille territoriale. C'est une démarche d'information et de communication territoriale, de création de contenus territoriaux innovants susceptible de favoriser la collaboration et l'adhésion autour de projets nouveaux. Les systèmes d'information territoriaux permettent de créer un environnement d'apprentissage propice à un développement territorial endogène en offrant la possibilité d'une mutualisation et d'une diffusion de connaissances multiples et transdisciplinaires. Le résultat attendu d'une telle démarche d'intelligence territoriale est l'émergence et la valorisation d'un capital formel territorial. (Pelissier M., 2009).

Aujourd'hui, dans un contexte économique et environnemental mondial très controversé, par la multiplicité des crises et les risques environnementaux qui exposent les territoires à une très grande vulnérabilité, seule leur capacité de résilience leur permet d'anticiper et de s'adapter, le cas échéant de rebondir face aux aléas de leur environnement. Elle repose sur un très grand niveau de connaissance du territoire, mais aussi de la capacité des acteurs locaux de créer des synergies à travers le recueil, le traitement et la valorisation de l'information territoriale qui permettront d'observer, de comprendre et enfin agir. L'intelligence territoriale joue un rôle moteur non seulement dans l'apprentissage et la production de connaissances nouvelles, essentielles pour l'adaptation des territoires, mais aussi un puissant levier au service de l'action des collectivités locales.

L'intelligence territoriale se positionne ainsi comme une approche pluridisciplinaire qui adopte une démarche de réflexion/action pour appuyer le développement des territoires et l'amélioration de la qualité de vie, en particulier des communautés vulnérables, avec les principes fondateurs du développement durable.

Sur le plan opérationnel, l'intelligence territoriale peut se positionner sur l'ensemble du processus de développement local. Ainsi, pour Bertacchini et Ouslati l'intelligence territoriale peut accompagner le développement local dès la première étape du diagnostic qui consiste à repérer les forces et les faiblesses du territoire, « Plus qu'une analyse de type

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

diagnostic stratégique, au sens classique du terme, la démarche d'intelligence territoriale se propose de devenir un formidable levier pédagogique dans la capacité du territoire à entraîner des coopérations d'entreprise, de laboratoires, d'associations » (Bertacchini Y, Ouslati L., 2004). Dans ce cas le rôle de l'intelligence territoriale est de rapprocher, à travers la coopération, les acteurs qui ne partagent pas forcément les mêmes objectifs et les mêmes intérêts. Les auteurs Bertacchini et Ouslati ont identifié deux étapes cruciales pour associer une démarche d'intelligence économique au processus de développement local :

*La première*, lorsque le diagnostic stratégique du territoire est amorcé, une action de repérage des acteurs locaux impliqués à titre individuel sur le territoire est conduite.

*La seconde*, se situe au niveau de l'information reçue et échangée, de laquelle naissent les réseaux. L'intelligence territoriale, à travers ses aspects, se propose de créer une dynamique de communications locales qui va se matérialiser sous la forme d'interactions. Deux niveaux d'action sont relevés : le premier concerne l'identification des catégories d'acteurs qui accusent des carences ou pas dans leurs échanges concernant les compétences et le transfert de compétence. Ce premier niveau d'action va générer des interactions, voire des réactions. Une fois que l'agrégation des actions individuelles puis collectives est obtenue par le biais d'interactions, le niveau est changé pour réunir les initiatives des approches en réseau repéré préalablement.

Ainsi, d'une veille sur l'existant territorial on passe à la mise en réseau de porteurs de projets. Il s'agit ensuite de concrétiser l'échange d'information en action au bénéfice du développement territorial.

Les actions d'intelligence territoriale selon Bertacchini et Ouslati respectent un ordre : constater, développer, susciter, révéler l'absence ou la présence d'interactions et de projets de développement . L'absence de ce niveau d'actions dans un territoire, notent les auteurs, ne permettait pas ou très rarement à celui-ci de formuler son projet de développement.

#### **3.5. Méthode et outils de l'intelligence territoriale**

Dans sa démarche l'intelligence territoriale mobilise des méthodes et des outils afin de pouvoir observer, comprendre et agir sur les territoires. Le réseau International d'Intelligence Territoriale INTI a adopté la méthode « Catalyse » qui constitue la référence en matière d'intelligence territoriale, elle a été conçue à la fin des années 1980 pour et avec les acteurs de

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

l' « action concertée » pour la lutte contre la pauvreté, et expérimentée au niveau de plusieurs pays européens sur des territoires différents et des thématiques variées.

La méthode « Catalyse » tire ses principes de trois concepts qui sont : le territoire, la société de l'information, et le développement durable.

Pour Catalyse, le territoire constitue l'espace géographique dans lequel les individus et les groupes interagissent, par conséquent, il est l'espace approprié pour les projets de développement et pour l'action. Il abrite aussi les écosystèmes qui permettent aux acteurs locaux, grâce à la coordination et l'échange, de révéler leurs potentialités.

L'information représente un élément capital pour Catalyse, par conséquent, ses outils utilisent largement les technologies de l'information et de la communication afin de faciliter l'acquisition, l'organisation et la diffusion de l'information de manière à développer le travail collectif sans que les distances ne soient une entrave. Catalyse recourt aussi aux méthodes statistiques multicritères, l'analyse spatiale, les Systèmes d'Information Géographique (SIG), etc.

Du développement durable catalyse tire trois principes comme le précise Girardot :

1. Les besoins des personnes sont au centre du diagnostic ou de l'évaluation et le niveau de base de l'observation. Les résultats en termes de satisfaction des besoins exprimée par les personnes constituent la référence avant les moyens consommés par les acteurs pour obtenir ces résultats.
2. La participation des personnes, qui sont les usagers des services, dans l'élaboration la gestion et l'évaluation des actions. Les actions proposées par les acteurs publics, privés ou associatifs pour satisfaire ces besoins sont considérés, autant que faire se peut, comme des services et non comme des aides ou de l'assistance.
3. L'approche globale, multidimensionnelle et multisectorielle, et donc son corollaire : le partenariat.

#### **3.5.1. Méthode**

La méthode Catalyse, selon ses concepteurs, permet aux partenariats d'acteurs de définir leurs modes actions en se basant sur des interrogations auxquelles ils sont censés répondre. Ces interrogations concernent trois types d'informations relatives aux besoins des personnes, aux ressources, et au territoire.

### Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie

En s'interrogeant sur les besoins des personnes, Catalyse va identifier les catégories de personnes ainsi que le type d'actions à mener afin de satisfaire ces besoins ;

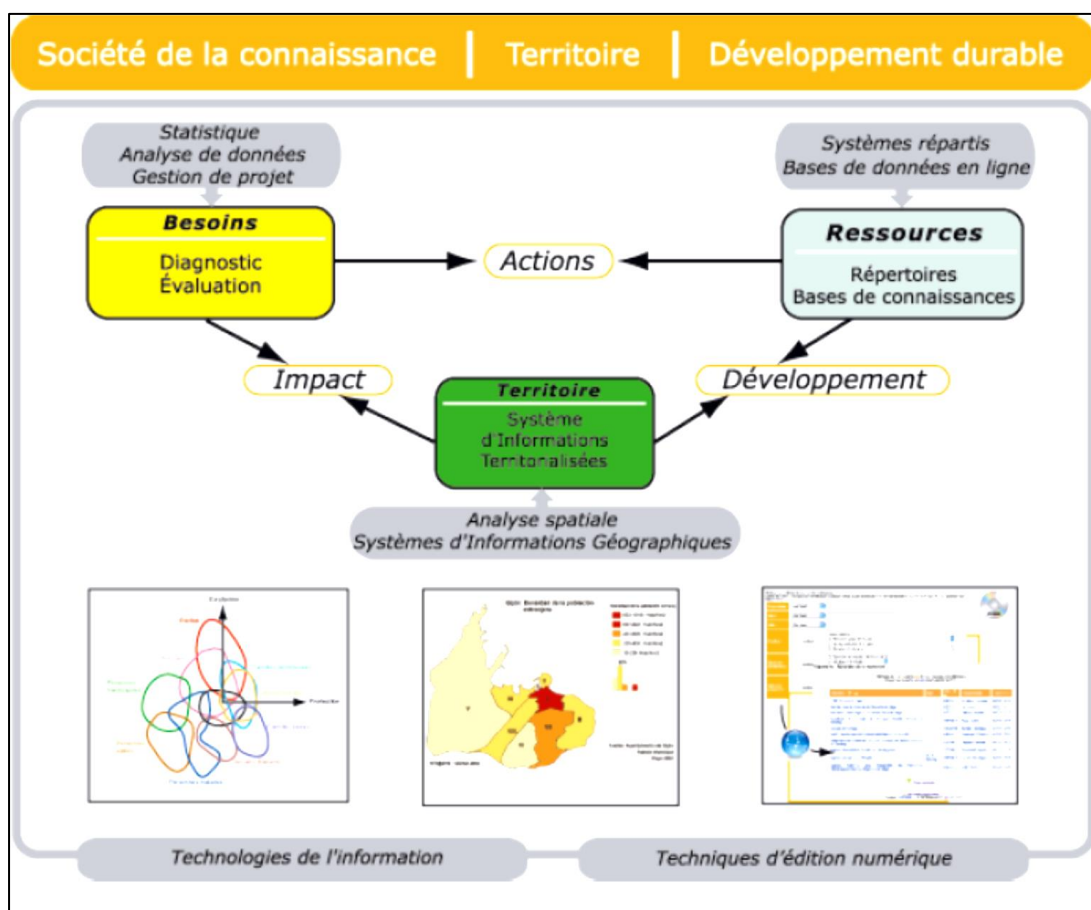
La satisfaction de ces besoins peut-elle être réalisée avec les ressources dont le territoire dispose ? ;

Et enfin, quelles sont les potentialités et les vulnérabilités du territoire qui conditionnent les besoins des personnes et qui favorisent, ou qui freinent, une meilleure adaptation des ressources aux besoins ?

#### 3.5.2. Outils

Pour répondre à ces questions, Catalyse mobilise trois outils d'intelligence territoriale<sup>14</sup>, selon le schéma ci-dessous, les zones grises représentent l'utilisation d'outils fondamentaux.

Figure 9: Méthode Catalyse



Source : Girardot J-J (2005)

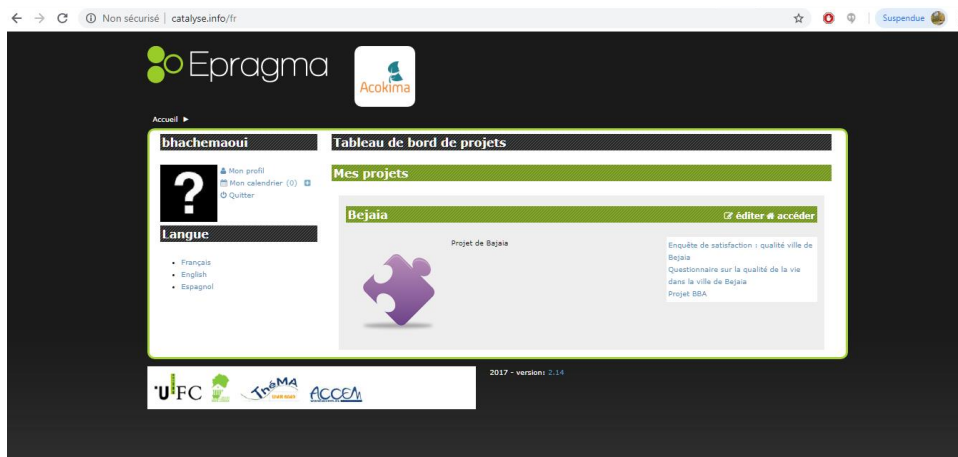
<sup>14</sup> Ces outils sont détaillés en ligne sur le site du réseau INTI, <https://inti.hypotheses.org/234>, et que nous avons repris.

### Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie

1. Les **outils de diagnostic et d'évaluation** ils permettent de mutualiser et de traiter les informations individuelles multisectorielles pour définir des profils de besoins et pour en mesurer l'importance, afin de proposer les services adaptés à ces besoins. Les mêmes outils servent ensuite pour évaluer les actions qui délivrent des services aux personnes. Ces outils sont les suivants :

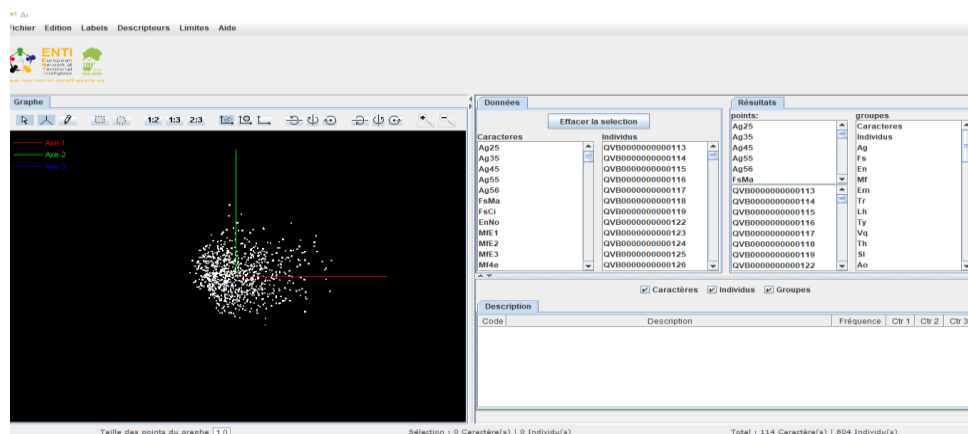
- le guide de diagnostic et d'évaluation recueille les informations individuelles selon une approche multisectorielle. Ce guide est divisé en thèmes comportant plusieurs questions. Pour faciliter l'exploitation du guide, chaque question est rédigée sous forme fermée, elle propose le choix entre plusieurs modalités de réponse.
- Une version spécifique en ligne du logiciel PRAGMA calcule des tableaux de bord quantitatifs (Figure 09).

**Figure 10: Epragma**



- Les logiciels d'analyse qualitative multicritère ANACONDA et NUAGE établissent une typologie des personnes en fonction de leurs profils de besoins.

**Figure 11: Anaconda**



### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

2. Le répertoire de services est une base de données actualisable et consultable en ligne. Il inventorie les services aux personnes accessibles aux habitants du territoire. Chaque service est décrit grâce à un formulaire dont les contenus sont structurés, comme pour le guide, en thèmes, descripteurs et modalités. La correspondance entre les questions du guide et les descripteurs du répertoire permet la comparaison entre les besoins diagnostiqués et les services inventoriés. Cette confrontation entre demande et offre permet d'évaluer la pertinence des services existants et d'identifier les services manquants, de façon à adapter l'offre de services aux besoins exprimés.

3. Le système d'indicateurs territoriaux intègre une sélection d'informations à caractère socio-économique décrivant le territoire et la communauté territoriale. Ces données sont constituées et fournies par les services statistiques d'institutions spécialisées. Certains indicateurs sont accessibles en ligne. Le système d'indicateurs territoriaux édite des cartes de besoins, de services et d'indicateurs territoriaux. Elles permettent de comparer la répartition territoriale des besoins avec celle des services et, éventuellement, avec les indicateurs territoriaux, pour optimiser la localisation des services.

#### **Conclusion**

Le rôle des territoires dans le développement n'est plus à démontrer. Les changements contemporains dans les modes de gestion de nos sociétés se sont accompagnés d'une transformation du rôle de l'Etat et de l'émergence d'acteurs territoriaux capables de créer des dynamiques de développement à l'échelle de leurs territoires, de manière à répondre aux besoins des communautés locales par l'amélioration des conditions de vie sur les plans économique, social et environnemental.

Le défi des territoires aujourd'hui, c'est de faire face à un contexte mondial, marqué par l'ampleur et la récurrence des crises économiques et environnementales qui les exposent à de grands risques de vulnérabilité. Seuls les territoires qui ont la capacité de développer des organisations basées sur des principes tels que la coordination et la participation des acteurs seront capables d'entreprendre des processus de développement socioéconomiques. Les synergies que les acteurs développent à l'échelle du territoire leur permettront une meilleure compréhension du fonctionnement des sous-systèmes qui composent l'espace qu'ils

### **Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

s'approprient, mais aussi une meilleure lecture des réalités et de la complexité qui caractérise le territoire dans lequel ils agissent.

Le développement local est sans doute une approche qui permet aux populations locales de répondre à leurs besoins, et du coup, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être, faut-il juste créer l'environnement et le cadre favorables pour que les acteurs locaux puissent échanger et agir dans le cadre d'une intelligence collective qui associe toutes les compétences appartenant au territoire de façon coopérative autour de projets innovants et durables.

L'intelligence territoriale à travers sa polydisciplinarité, sa vision systémique du territoire et ses méthodes et outils constitue une démarche concrète et appropriée dans l'approche du développement local. Elle puise ses racines des principes du développement durable, et considère que l'ensemble des individus insérés dans le territoire comme des acteurs clés d'une dynamique de développement local durable et pérenne. Basée sur une logique de recherche/action, l'intelligence territoriale puise sa force dans l'observation, la compréhension et l'action avec et pour les acteurs territoriaux par la participation et le partage des connaissances grâce aux technologies de l'information et de la communication. L'évaluation de la portée des actions et la satisfaction des besoins des personnes sont au centre de l'intelligence territoriale qui vise à ce que les actions entreprises pour le compte des communautés soient pertinentes, efficaces et en adéquation avec les besoins.

En Algérie, le développement des territoires présente de graves dysfonctionnements principalement liés aux modes d'organisations des acteurs locaux, qui souffrent du faible niveau de coordination qui leur permet d'activer les ressources spécifiques de leurs territoires. En effet, en dépit des efforts de l'Etat dans la démarche de développement local, les résultats en matière d'amélioration de la qualité de vie et de bien-être des populations restent très mitigés. Cela est dû au fait que souvent les projets de développement n'émanent pas des acteurs locaux, et quand c'est le cas, ces derniers ne savent pas, ou ne disposent pas du savoir nécessaire pour formuler leurs besoins. L'information territoriale est très faible, voire inexistante dans certains cas, les informations disponibles manquent d'exhaustivité et ne sont pas partagées par les acteurs, faute d'existence d'un système d'information territoriale. La participation des acteurs locaux à l'élaboration, l'exécution et à l'évaluation des projets de développement reste très isolée. Cette situation rend l'intégration de systèmes d'intelligence territoriale dans nos territoires très opportune, dans la mesure où elle va accompagner les



**Chapitre III : L'intelligence territoriale une approche pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie**

collectivités locales avec tous leurs acteurs à se mobiliser autour de projets qui reflètent leurs besoins et de façon durable par la mise en œuvre de l'ensemble des principes que nous avons développés.

## **Chapitre IV : Méthodologie et outils d'analyse**

### **Introduction**

A travers ce chapitre nous voulons présenter la méthodologie et les objectifs de l'enquête, qui déterminent à la fois les outils et le type d'enquête ayant permis, d'une part, d'aborder la notion de la qualité de vie, à travers les représentations et les perceptions des habitants de la ville de Bejaia, et d'autre part, d'identifier les insuffisances en matière d'actions de développement. L'enquête a été menée au niveau de la ville de Bejaia (chef-lieu de la wilaya de Bejaia), il est donc nécessaire de rappeler les caractéristiques sociodémographiques et économiques du terrain d'étude. Compte tenu de la nature des données recueillies à travers l'enquête de terrain et des objectifs assignés par la présente recherche, le choix des outils statistiques a été déterminant.

Ce chapitre aborde, ainsi, la présentation du cadre sociodémographique, économique et environnemental de la ville de Bejaia ; les objectifs et la méthodologie de l'enquête (enquête de satisfaction, choix des méthodes et des outils d'échantillonnage et contraintes méthodologiques et contextuelles de l'enquête) ; le questionnaire ; les étapes et les conditions de réalisation de l'enquête ; pour finir les techniques statistiques adoptées.

### **1. Présentation de la ville de Bejaia**

Dans cette section, l'objectif est de décrire de manière succincte le territoire d'étude, en présentant ses principales caractéristiques géographiques et sociodémographiques. Ce qui nous permet d'avoir un cadre général de référence pour notre enquête sur le plan de la population, de l'emploi, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, etc.

#### **1.1. Territoire et population**

Bejaia est une ville située en bord de la mer méditerranée à 180 Km à l'est d'Alger. Elle est le chef-lieu éponyme de la wilaya de Bejaia, la commune est bordée au nord et à l'est par la Mer Méditerranée, au sud et au sud-est les communes de Oued Ghir, Boukhelifa et Tala Hamza, à l'ouest la commune de Toudja. Le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 120,22 Km<sup>2</sup>, abritant une population estimée à 187 065 habitants fin 2015, (avec un taux d'accroissement annuel moyen (A.A.M) pour la période 98-2008 de 1,71 %), soit une densité moyenne de 1 556 habitants/km<sup>2</sup> ce qui fait de Bejaia la plus grande ville de la Kabylie en matière de population.

Carte 1: Carte de localisation de la commune dans la wilaya de Bejaia



La population de la commune de Bejaia est fortement urbanisée et vit principalement dans l'agglomération chef-lieu<sup>15</sup> (A.C.L) avec 185 120 habitants soit 98,96 % de la population totale, le reste est réparti faiblement entre les agglomérations secondaires (A.S) 490 habitants soit 0,26 % et les zones éparses (Z.E) avec 0,77 %. Il est à noter que 50,81 % de la population est de sexe masculin et 49,18 % est de sexe féminin. 52,29 % des habitants ont moins de 25 ans et seulement 8,81 % d'entre eux ont plus de 60ans.

**Tableau 7: Répartition de la population selon la dispersion géographique au 31.12.15**

|                | Population |         |         |         |
|----------------|------------|---------|---------|---------|
|                | (A.C.L)    | (A.S)   | (Z.E)   | Total   |
| Commune Bejaia | 185 120    | 490     | 1 455   | 187 065 |
| Total wilaya   | 587 705    | 252 400 | 118 995 | 959 100 |

Source ; DPSB-Bejaia 2015

<sup>15</sup> L'agglomération où est situé le siège de l'Assemblée Populaire Communale est dite Agglomération Chef-lieu (A.C.L), les autres agglomérations d'une même commune sont dites agglomérations secondaires (A.S), les habitations qui se trouvent en dehors du périmètre d'agglomérations sont dites zone éparses (Z.E)

Carte 2: La ville de Bejaia et son extension



Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018

### 1.2.Habitat

Le parc de logements de la ville de Bejaia est estimé à 49171 unités dont 36370 sont habitées, le taux d'occupation logements (T.O.L) en 2015 est estimé à 5,16 personnes/logement. Il est à noter que durant ces dernières années la ville a connu une forte pression en matière de demande en logements, due essentiellement à une dynamique économique assez importante qui draine les populations dans l'agglomération du chef-lieu.

**Tableau 8: Répartition de logements au 31.12.15**

|                   | Population 2015 | Logement occupés | %      | logement inoccupés | %    | T.O.L | Total   |
|-------------------|-----------------|------------------|--------|--------------------|------|-------|---------|
| Commune de Bejaia | 187 065         | 36 270           | 73,7   | 12 901             | 16,3 | 5,16  | 49 171  |
| Wilaya de Bejaia  | 959 100         | 182 172          | 67 ,09 | 89 356             | 32,9 | 5,26  | 271 528 |

Source : D.U.C-Bejaia et calculs personnel

Ainsi, l'extension du parc de logements au niveau de l'A.C.L de Bejaia est très apparente par l'émergence des ensembles d'habitations collectives publiques et privées, qui se localisent principalement dans les zones à forte occupation spatiale. Les estimations concernant les besoins en logements d'ici 2033 pour la commune de Bejaia sont de l'ordre de 15 896 unités.

**Tableau 9: Prévision des besoins en logements à l'horizon (2033)**

| commune | Prévision population 2033 | Population additive estimée 2018/2033 | Estimation des besoins en logement 2033 TOL4 |
|---------|---------------------------|---------------------------------------|--|
| Bejaia  | 366 166                   | 62 000                                | 21 358                                       |

Source : PDAU-Bejaia 2009

### 1.3.Education

La commune de Bejaia compte 57 090 élèves, répartis sur les trois niveaux scolaires ; primaire, moyen et secondaire. Le niveau primaire compte 18 541 enfants scolarisés, encadrés par 891 enseignants dans les 49 écoles dont dispose la commune. Le nombre de classes est de 624 avec une moyenne d'élèves par classe de 29,7, cette moyenne plus élevée que celle de la wilaya qui est de 18,5 élèves par classe. Le taux d'encadrement moyen est d'un enseignant pour 20,8 élèves, ce qui n'est pas loin de la moyenne de la wilaya qui compte 19 élève/ens et de la moyenne nationale estimée à 19,6 élève/ens. Il faut rappeler que ce taux reste élevé par rapport à la moyenne d'autres pays, notamment européens qui ne dépasse pas les 15 élève/ens.

En ce qui concerne le niveau moyen, les effectifs comptent 12 123 élèves inscrits, répartis sur 23 CEM et encadrés par 822 enseignants. Ceci donne un taux d'encadrement de 14,7 élè/ens. Ce taux reste relativement proche de la moyenne de la wilaya qui représente 13 élè/ens. Le nombre de classes est de 393 avec une taille moyenne par classe de 30,8 élèves.

Le niveau secondaire, quant à lui, compte 7 885 inscrits répartis sur 11 établissements scolaires, encadrés par 610 enseignants. Le taux d'encadrement est de 12,9 élè/ens, il est inférieur au taux de la wilaya qui est de 13 élèves/enseignant. La taille moyenne des classes au lycée est de 32,31 élèves ce qui constitue une moyenne assez élevée.

**Tableau 10: Répartition des effectifs (élèves, enseignants) et des établissements éducatifs (2016)**

|            | Inscrits | Enseignants | Etablissements | Classes | Taille moyenne des classes | Taux d'encadrement |
|------------|----------|-------------|----------------|---------|----------------------------|--------------------|
| Primaire   | 18 541   | 891         | 49             | 624     | 29,7                       | 20,8               |
| Moyen      | 12 123   | 822         | 23             | 393     | 30,8                       | 14,7               |
| Secondaire | 7 885    | 610         | 11             | 244     | 32,3                       | 12,9               |

Source : Réalisé à partir des données APC-Bejaia 2016

Le tableau 10 nous indique que les effectifs moyens des classes ont tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement. Les classes dans le niveau secondaire se trouvent surchargées, cela est principalement dû au nombre réduit des établissements qui est au nombre de 11 sur l'ensemble du territoire de la commune. Inversement le taux d'encadrement a tendance d'augmenter en fonction du niveau d'enseignement. Le taux est meilleur pour le niveau secondaire avec un enseignant pour 12,9 élèves. On peut lier cette hausse de taux à la baisse des effectifs.

Le taux de scolarisation des enfants de six ans dans la commune de Bejaia compte parmi les plus élevés de la wilaya avec 98,85 % pour les 6-15 ans le taux est de 96,71, pour la catégorie des 16-19 ans le taux est sensiblement plus bas avec 56,62 %. Le taux de déperdition scolaire est très élevé entre la catégorie des 6ans et celle des 16-19 ans qui est de 42,23 %.

**Tableau 11 : Taux de scolarisation des 6 ans, 6-15 ans et 16-19 ans, commune de Bejaia**

| Commune | Taux de scolarisation des 6ans | Taux de scolarisation des 6-15 ans | Taux de scolarisation des 16-19ans | Taux de déperdition scolaire 6-19ans |
|---------|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Bejaia  | 98,85 %                        | 96,62 %                            | 56,62                              | 42,23 %                              |

Source : établi à partir des données de la Direction de l'éducation-Bejaia 2015

Sur le plan de la réussite aux examens des différents paliers, la commune de Bejaia enregistre des taux remarquables dans le passage du niveau primaire vers le secondaire, 90,50 %, mais



ce taux décroît très vite lors du passage pour les niveaux supérieurs. Ainsi, le passage du moyen vers le secondaire enregistre un taux de 82,21 %. Pour l'examen du BAC qui détermine le passage du secondaire vers l'université, le taux est de 58,06 %

Il est à noter que le taux de réussite par genre montre une légère avance des filles par rapport aux garçons notamment pour les niveaux moyens, 51,06 % et pour l'examen du BAC dont le taux de réussite des filles est de 57,7 %

**Tableau 12 : Taux de passage par cycle d'étude**

| Cycle      | Taux de passage |         |         |
|------------|-----------------|---------|---------|
|            | Total           | Garçons | Filles  |
| Primaire   | 90,50 %         | 49,99 % | 50,01 % |
| Moyen      | 77,73 %         | 48,94 % | 51,06 % |
| Secondaire | 58,06 %         | 42,23 % | 57,77 % |

*Source : établi à partir des données de la Direction de l'éducation-Bejaia 2017*

#### 1.4.Santé

Le secteur de la santé dans l'ACL de Bejaia est doté d'une infrastructure sanitaire répartie comme suit : un Centre Hospitalo-Universitaire (CHU), d'une capacité de 725 lits, destiné à accueillir non seulement les usagers de la ville de Bejaia mais aussi ceux des autres communes de la wilaya, exposant la structure à des pressions considérables en particulier au niveau du service des urgences.

L'ACL de Bejaia dispose aussi de 15 établissements publics de santé de proximité (EPSP), dont 3 polycliniques et 7 salles de soins, répartis sur l'ensemble du territoire de la ville. L'objectif à travers ces structures est d'assurer un service de santé de proximité. Là aussi devant un nombre d'habitants grandissant, ces structures se trouvent rapidement saturées et ont du mal à répondre aux besoins de la population.

**Tableau 13: structures sanitaires publiques existantes dans l'ACL de Bejaia au 31.12.2017**

| Structure       | Nombre | Nombre de lits Techniques | Nombre de lits organisés | Total |
|-----------------|--------|---------------------------|--------------------------|-------|
| CHU             | 01     | 425                       | 300                      | 725   |
| Polycliniques   | 03     | 0                         | 0                        | 0     |
| Salles de soins | 07     | 0                         | 0                        | 0     |

*Source : Dsp Bejaia 2017*



En plus du secteur public, le secteur privé compte 3 cliniques d'une capacité totale de 128 lits.

En ce qui concerne l'encadrement dans le secteur public, la ville compte 109 médecins spécialistes (soit 0,58 médecin spécialiste pour 1000 habitants) et 132 médecins généralistes (soit 0,71 médecin généraliste pour 1000 habitants).

Dans le secteur privé on enregistre 35 médecins généralistes (soit 0,2 médecin généraliste pour 1000 habitants) et 129 médecins spécialistes (soit 0,69 médecin spécialiste pour 1000 habitants).

Au total la ville de Bejaia compte 238 médecins spécialistes et 167 médecins généralistes.

**Tableau 14: Encadrement médicale par secteur au 31.12.2015**

| Secteur                                | Médecins généralistes | Médecins spécialistes |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Secteur public                         | 132                   | 109                   |
| Secteur privé                          | 35                    | 129                   |
| <b>Total ACL</b>                       | <b>167</b>            | <b>238</b>            |
| <b>Total Wilaya</b>                    | <b>686</b>            | <b>512</b>            |
| Densité médicale /1000 habitants ACL   | 0,9                   | 1,2                   |
| Densité médicale /1000habitants wilaya | 0,71                  | 0,53                  |

Source : Dsp Bejaia 2017

La densité médicale dans la ville de Bejaia est nettement meilleure comparée à l'ensemble de la wilaya. Ainsi, la ville enregistre une densité totale de 2,1 médecins pour 1000 habitants contre seulement 1,2 médecin pour 1000 habitants dans l'ensemble de la wilaya. Malgré cet avantage en matière de nombre de médecins, la ville enregistre toujours un déficit qui se traduit par la pression que subit le secteur de la santé au niveau de l'ensemble de ses structures.

### 1.5.Le transport urbain

Le mode de déplacement le plus fréquemment utilisé, après le véhicule personnel, est celui des transports en commun. La ville est dotée d'un réseau de transport urbain qui dessert les quartiers les plus éloignés, il compte actuellement 28 lignes qui se ramifient à partir d'un axe principal reliant les deux extrémités de la ville (ancienne ville- ighil ouazoug).

Ce secteur est principalement investi par des opérateurs privés très atomisés au nombre de 319. Le parc privé est composé de 363 véhicules d'une capacité de 13 456 places, répartis comme suit :

**Tableau 15: Répartition du parc du secteur privé par type de véhicule**

| Type de véhicule | Nombre de véhicule |
|------------------|--------------------|
| Autobus          | 01                 |
| Minibus          | 336                |
| Minicar          | 01                 |
| Microbus         | 25                 |
| <b>Total</b>     | <b>363</b>         |

Source : Direction des transports de Bejaia 2017

Le secteur public est représenté par une seule entreprise, l'ETUB<sup>16</sup> qui dispose d'un parc de 30 véhicules d'une capacité totale de 3000 places. Cette entreprise exploite 5 lignes depuis la nouvelle gare routière vers l'ancienne ville, le quartier de Sidi Ahmed et Targa Ouzemour.

Sur le plan de l'organisation le réseau souffre de plusieurs insuffisances. D'abord au niveau de la desserte qui connaît un déséquilibre des différentes lignes, où certaines sont mieux desservies que d'autres, en particulier celles qui se trouvent sur l'axe principal. Des insuffisances sont soulevées aussi au niveau des infrastructures en matière d'arrêts, de signalisation et de mobilier urbain. En effet, le choix des arrêts et des stations est fait de manière non étudiée avec des distances entre un arrêt et un autre très variées, dépassant dans certains cas les 1000 mètres, alors que dans d'autres la distance ne dépasse pas les 150 mètres. Les abris de bus, s'ils existent, sont dans un état très dégradé et insalubre, en plus ils ne contiennent aucune indication concernant le nom de l'arrêt ou la ligne desservie. Le manque de professionnalisme et de savoir-faire des transporteurs ouvre la voie à des pratiques et à des comportements incompatibles avec la profession. Bus dégradés, surcharge, temps d'arrêt exagéré, non-respect du code de la route, vitesse de circulation pour rattraper le concurrent sont des pratiques très courantes et qui échappent à tout contrôle des autorités locales et causent beaucoup de désagréments pour les usagers.

En ce qui concerne la tarification, les prix qui sont pratiqués sont uniques 20 DA pour les bus privés et 15 DA pour les bus publics, et cela, quelle que soit la destination ou la distance parcourue. Il n'existe pas de système d'abonnement, l'utilisateur doit payer à chaque fois qu'il accède au bus.

### 1.6.L'urbanisme

Sur le plan urbain, en plus des opérations d'aménagement effectuées à l'époque coloniale, la ville de Bejaia à connue une grande transformation urbaine au cours des décennies poste indépendance. Dès 1962 la ville a connu un exode rural massif. Les populations nouvellement

<sup>16</sup> Entreprise de transport urbain Bejaia

installées dans les zones périphériques sont en situation précaire, leur implantation s'est faite de manière spontanée et individuelle ce qui a engendré, dès cette période, un tissu urbain anarchique. À partir des années 1970, la superficie de la ville s'est vue quadruplée, la consommation de l'espace a connu un grand dynamisme. La périphérie a été confrontée à une nouvelle forme urbaine, l'habitat spontané et les constructions illicites qui se développèrent sur les terrains privés échappant à tout contrôle de l'Etat, qui souvent, fermait les yeux du fait qu'il ne pouvait pas faire face à la forte demande en logements. Pendant la période 1974-90 deux zones d'habitations urbaines nouvelles<sup>17</sup> (ZHUN) ont vu le jour, celle de Sidi Ahmed et d'Ihaddaden, leur réalisation s'est faite à la hâte pour atténuer les pressions en logements, cependant les terrains sur lesquels elles étaient implantées ont été sous utilisés, voir gaspillés. Les équipements publics et les commerces de proximité en périphérie ont tardé à voir le jour, ce n'est qu'au début des années 90 qu'ils commencèrent à se développer. L'extension mal maîtrisée de la ville a produit des espaces en périphérie présentant des déséquilibres tant au niveau structurel et formel que fonctionnel, ce qui a donné lieu à un cadre bâti de qualité déplorable avec des répercussions sur le cadre de vie des habitants.

Malgré la mise en place d'instruments de gestion et d'aménagement urbain, le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le Plan d'Occupation des Sols (POS), l'aspect de la ville n'a pas changé, bien au contraire, les années 2000 ont connu une extension urbaine effrénée, où le moindre mètre carré est construit au détriment des espaces verts et naturels. La ville a continué de progresser de manière anarchique et tentaculaire (voir carte 02). La zone industrielle, qui occupait une assiette importante à l'extérieur de la ville, est rattrapée par une urbanisation mal contrôlée, elle se trouve aujourd'hui en plein milieu du périmètre urbain avec toutes les nuisances qu'elle peut engendrer pour les habitants.

L'architecture urbaine de la ville est remarquablement pauvre. La grande majorité des constructions individuelles, jamais achevées, ont été érigées sans tenir compte des règles les plus élémentaires d'urbanisme, beaucoup de logements sont réalisés sur des plans-types où les espaces publics sont quasi inexistantes, les façades des anciennes bâtisses sont détériorées. L'environnement paysager régresse et se dégrade de jour en jour, au profit du bétonnage massif de la ville. Les espaces verts et les jardins n'existent que sur les plans d'urbanisme et les maquettes d'architectes, et quand ils existent dans la réalité, leur état est déplorable. Par

---

<sup>17</sup> Zone d'Habitat Urbain Nouvelle : On note à Bejaia la réalisation de deux ZHUN en 1975 et 1976 celle d'Ihaddaden et Sidi Ahmed. L'objectif des ZHUN c'est la réalisation et la construction des logements et leurs équipements sur des assiettes foncières importantes, pour rattraper le retard en matière de l'habitat urbain et d'équipements dans la ville.

ailleurs, la ville n'arrive plus à gérer ses déchets faute d'une stratégie durable et adaptée aux besoins de la ville. Tous ces dysfonctionnements sur le plan urbain altèrent fortement le cadre de vie ainsi que le bien-être des habitants.

## **2. Objectif et méthodologie de l'enquête**

### **2.1. Type d'enquête et objectif**

La méthodologie retenue pour appréhender la qualité de vie est celle de l'enquête par questionnaire auprès des habitants de la ville de Bejaia. Cette démarche de questionnement a pour ambition de produire une connaissance qui identifie les grands faits marquants en matière de qualité de vie à partir de considérations individuelles. Elle permet d'interroger directement les individus sur leur perception de la qualité de vie et les aspects qu'ils jugent nécessaires à son évaluation. Donc, il s'agit de cerner les aspirations et les attentes de l'habitant de la ville de Bejaia. Cependant, il est nécessaire de souligner que la présente enquête n'a pas la prétention de dresser un profil moyen de toute la ville, car cela suppose des précautions méthodologiques nécessitant des moyens importants dont la présente enquête ne dispose pas.

Pour ce faire, l'idée est précisément de ne pas aborder l'ensemble de la ville, mais de cibler des quartiers qui sont plus ou moins représentatifs du contexte général.

Ainsi, au lieu d'interroger de façon aléatoire l'ensemble des habitants du chef-lieu, un échantillon d'individus a été construit sur la base d'une sélection géographique comprenant une typologie des quartiers, ce qui requiert une connaissance précise du territoire et la mise en place de critères prédéfinis. Cette démarche permet à la fois de réduire la taille de l'échantillon et d'améliorer les résultats de l'enquête.

Afin d'apprécier la perception de la qualité de vie des habitants de la ville de Bejaia, nous sommes basés sur un ensemble de dimensions caractérisant la notion de la qualité de vie susceptibles de rendre compte des réalités vécues par les individus et dont la compréhension permet d'élaborer des politiques de développement en mesure de répondre à leurs besoins. Les dimensions sur lesquelles nous avons questionné les individus qui composent notre échantillon sont inspirées des 11 dimensions développées par l'OCDE, que nous avons contextualisées au cas de la ville de Bejaia, où nous avons abordé le revenu ; le logement ; le revenu ; l'éducation ; la sécurité ; la santé ; l'emploi ; la mobilité ; les prestations de l'administration locale ; l'environnement et sa préservation et en fin le bien-être. Ces 10 dimensions nous semblent à même de donner un aperçu général sur les conditions à la fois

objectives et subjectives de vie de l'échantillon choisi, elles ont été confirmées lors de la pré-enquête que nous avons menée antérieurement.

## 2.2. Echantillonnage et biais de l'échantillon

### 2.2.1. Taille et plan de sondage de l'échantillon

Pour la constitution de notre échantillon d'individus, faute d'une base de sondage récente à l'échelle des districts, nous étions contraints d'utiliser celle fournie par le dernier recensement de la population RGPH de 2008, qui estimait la population de la ville de Bejaia ACL à 176140. L'enquête s'est portée sur un échantillon de 804 individus, soit 0,45 % de la population totale de l'Agglomération Chef-Lieu et 1,40 % de l'ensemble des habitants des six quartiers de l'étude.

Afin de combler le manque d'information à l'échelle des quartiers, notamment en matière de délimitation et de population, il était nécessaire de superposer les cartes de la ville de Bejaia fournie par les services de l'APC et celles des districts de l'ONS. Ce travail de recoupement nous a permis de déterminer la taille de la population à l'échelle des quartiers choisis.

Pour constituer l'échantillon de l'enquête, nous avons procédé par étapes. D'abord, nous avons sélectionné les quartiers à étudier selon les critères suivants :

- ✓ La localisation géographique par rapport à l'extension de la ville ;
- ✓ La typologie de l'habitat (individuel ou collectif) ;
- ✓ L'état physique et ancienneté des constructions ;
- ✓ La morphologie urbaine des quartiers.

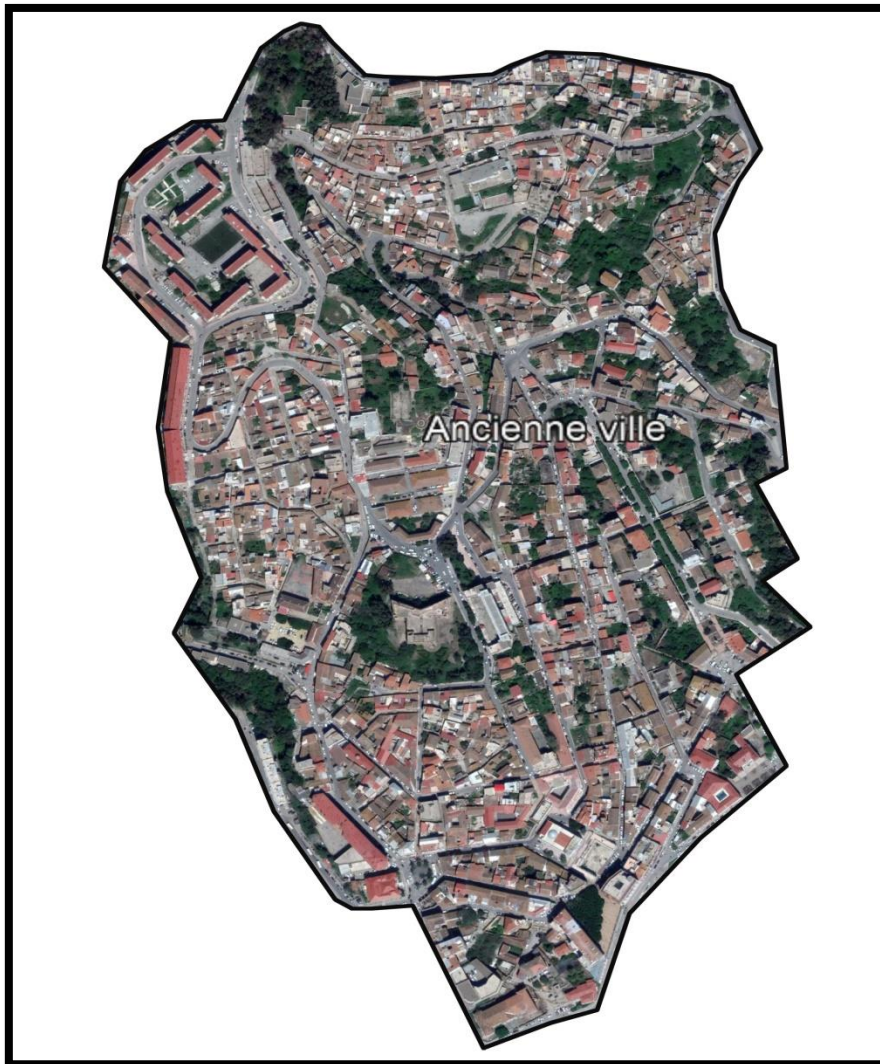
Six quartiers ont été choisis : Ancienne ville, Sidi Ahmed, Amriw, Ihaddaden, Ighil Ouazoug et Sidi Ali lebhhar.

**Le quartier de l'ancienne ville** est composé de la vieille ville qui constitue la partie historique de la ville de Bejaia et des quartiers de l'époque coloniale. La ville coloniale s'inscrit dans le cadre des remparts de la ville historique qui se distingue par son organisation spatiale, sa morphologie et son architecture typique d'une ville méditerranéenne, avec des maisons recouvertes de tuile rouge qui s'étagent en gradins depuis la mer jusqu'à l'actuel boulevard Sidi M'hand Amokrane. L'organisation de la ville à l'époque coloniale, jusqu'à un passé très proche, était faite autour de grands équipements réalisés dans l'ordre chronologique suivant : prison, hôpital, mairie, port (modernisation), théâtre, tribunal, etc. ce n'est qu'à l'approche de l'indépendance avec le projet du plan de Constantine que la ville commence à déborder des remparts Hammadites pour s'étaler sur la plaine de *Lekhmis*. Aujourd'hui mis à part les

quelques structures qui restent, comme l'hôpital Frantz Fanon, la grande poste, le siège de la mairie et les quelques autres annexes, l'ensemble des structures administratives a été délocalisé vers la plaine.

Le centre-ville se voit, ainsi, peu à peu déplacé vers les quartiers récemment créés sur la plaine qui s'érigent en véritable centre d'activités commerciales et de services.

**Carte 3: Quartier de l'ancienne ville**



*Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018*

**Le quartier d'Ihaddaden** créé en 1975 dans le cadre des ZHUN<sup>18</sup> initiées par l'Etat algérien qui décompose l'espace urbain en zone monofonctionnelles : une zone pour habiter, une zone pour travailler, une zone pour se recréer, etc. Iheddaden a été implanté sur un site d'un relief

---

<sup>18</sup> Zone d'Habitat Urbain Nouvelle : On note à Bejaia la réalisation de deux ZHUN en 1975 et 1976 celle d'Ihaddaden et Sidi Ahmed. L'objectif des ZHUN c'est la réalisation et la construction des logements et leurs équipements sur des assiettes foncières importantes, pour rattraper le retard en matière de l'habitat urbain et d'équipements dans la ville.

en faible pente, qui était un ancien terrain agricole. Se situant dans la première zone d'extension de la ville par rapport à l'ancienne limite du périmètre urbain qui est la zone industrielle. Limité au Nord et à l'Est par l'oued Sghir et la zone industrielle, au sud par la route des Aurès et son prolongement vers le quartier Tizi, et à l'Ouest par l'habitat individuel des quartiers de Takleat et DarDjbel au piémont de Sidi Boudraham. En plus de l'habitat collectif de (2100 logements) et de l'habitat individuel, le quartier est doté d'équipements socioéducatifs, d'une polyclinique, d'une mosquée, d'un commissariat de police, un marché couvert, d'annexes administratives et de commerces de proximité.

Le quartier est composé des cités des 1000 logements, des 300 logements, des 200 logements et des 600 logements.

**Carte 4: Quartier d'Ihaddaden**



*Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018*



*Le quartier de Sidi Ahmed* a été projeté en 1975, mais le lancement des travaux s'est fait en 1983. Il se situe au nord-ouest de la ville de Bejaia, il est superposé à un flanc de montagne et s'étend sur une superficie de 198 ha avec 5078 logements et un ensemble d'équipements d'accompagnement. Le quartier est limité au nord par le boulevard de Sidi M'hand Amokrane et à l'est par le cimetière de l'ancienne ville. Il est principalement composé de bâtiments prototypes qui longent les voies occupant une superficie de 5,92 ha, soit 3 % de la superficie totale.

**Carte 5: Quartier de Sidi Ahmed**

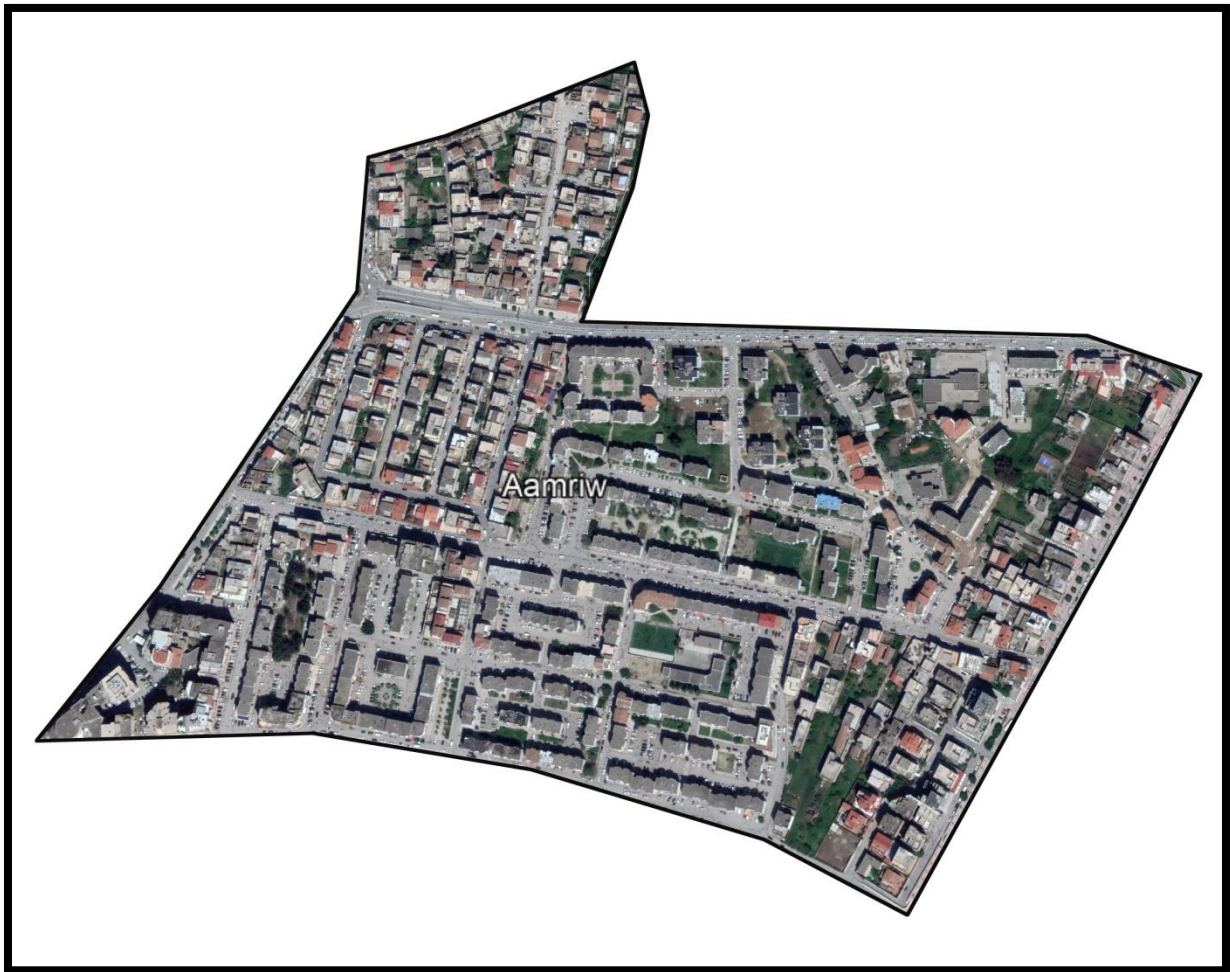


*Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018*



**Le quartier d'Aamriw** créé vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, il est composé de lotissements abritant un ensemble de maison individuelle (cité Zerrara) et de bâtiments collectifs (cité Sghir). Le quartier occupe une position centrale dans l'ACL de Bejaia et comprend une activité commerciale assez développée.

**Carte 6: Quartier d'Aamriw**



*Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018*

**Le quartier d'Igil Ouazoug** est situé à l'entrée ouest de la ville de Bejaia, il est entièrement bâti sous l'initiative privée à la fin des années 1980, composé principalement de constructions illicites qui étaient tolérées pour faire face à la crise de logement à laquelle était confronté le pays. Ce quartier a été construit sous forme de lotissements constitués d'une succession de parcelles sur lesquelles sont implantées des constructions individuelles et parfois semi collectives le long des voies de desserte, n'obéissant à aucune règle urbanistique. Les rez-de-chaussée de ces constructions sont affectés au commerce de proximité.

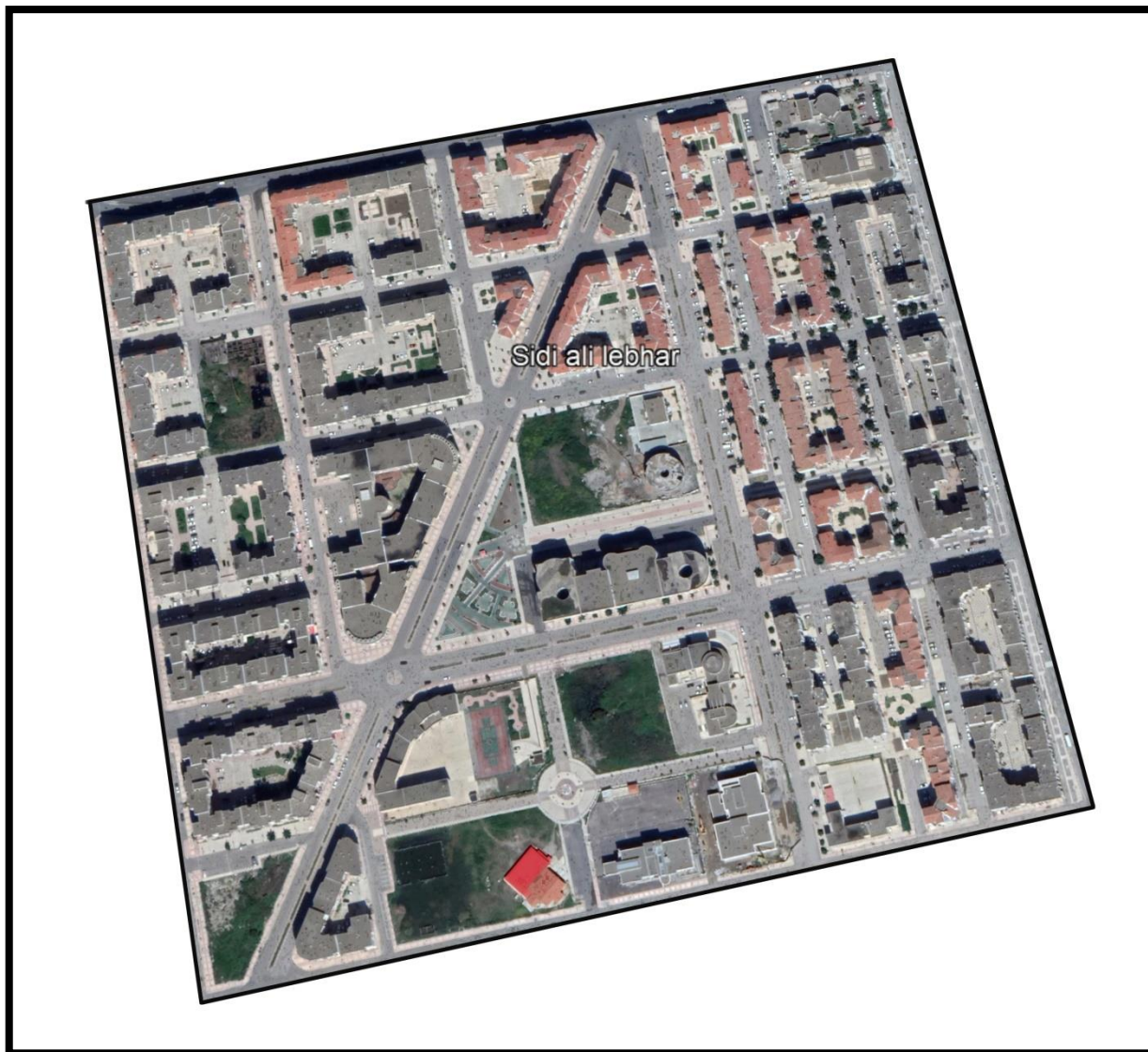
Carte 7: Quartier d'Ighil Ouazoug



Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018

**Le quartier de Sidi Ali Lebhar** créé en 2006 dans le cadre de l'extension de la ville de Bejaia. Situé à l'entrée est de la ville, il regroupe un ensemble d'habitations collectives de différentes natures LPA, LSP, OPGI, promotionnelle, etc. Le quartier compte environ 5000 habitants, il a été inscrit pour pallier le déficit que connaît l'agglomération chef-lieu en matière de logements qui, depuis les années 70, période de création des quartiers de Sidi Ahmed et Ihaddaden, n'a pas inscrit de projet d'une telle envergure.

**Carte 8: Quartier de Sidi Ali Lebhar**



*Source : Réalisée par l'auteur à partir de Google Earth, 2018*



Carte 9: Ville de Bejaia, quartiers d'étude

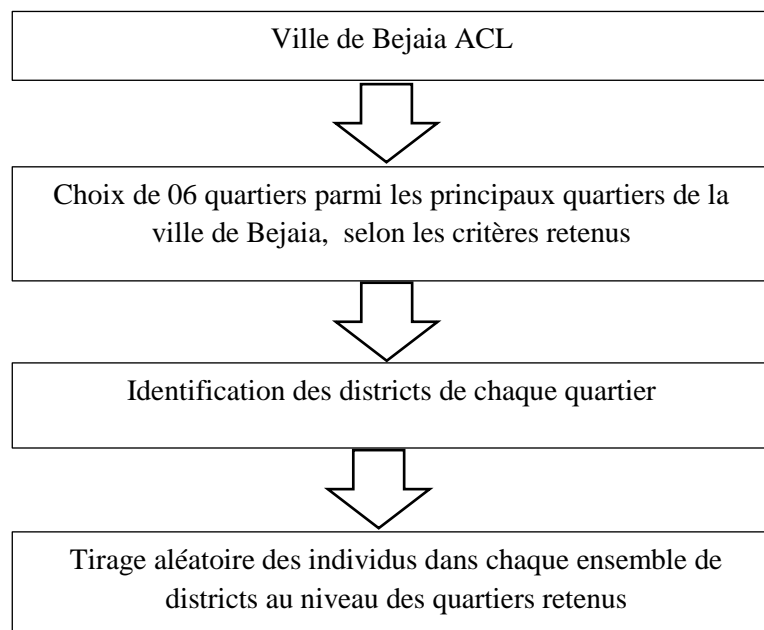


Source : réalisée par l'auteur à partir de Google Earth

La seconde étape correspondait au choix de l'échantillon, qui a été fait au niveau des six quartiers constituant la population mère, selon la méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié. Le principe de cette méthode se base sur la subdivision de la population en strates homogènes selon une ou plusieurs caractéristiques choisies pour l'étude, où on doit retrouver les mêmes proportions pour chacune des strates dans la population observée. Chaque individu appartenant à une strate (dans notre cas c'est le quartier) a une chance égale d'être questionné. Le choix de cette méthode statistique est motivé par le fait qu'elle nous permet de rendre notre échantillonnage plus efficace, dans la mesure où on est certain d'avoir des individus dans chaque strate.

La troisième étape correspond au tirage aléatoire de l'échantillonnage des individus à enquêter dans chaque ensemble des districts au niveau des quartiers retenus.

**Figure 12: Plan de sondage de l'échantillon (sondage stratifié à 03 Niveaux)**



Les six quartiers concernés par l'enquête représentent 32,48 % du total de la population de la ville en 2008. Ces quartiers sont composés d'habitations de type mixte (collective/individuel) au nombre de deux (Ancienne ville et Aamriw) ; d'habitations à majorité de type collectif au nombre de trois quartiers (Sidi Ahmed, Ihaddaden, Sidi Ali lebhar) et d'habitations de type individuel au nombre d'un seul quartier (Ighil Ouazoug). (Voir tableau 16)

**Tableau 16 : Répartition des individus interrogés par quartiers (2017)**

| Quartier        | Type d'habitation               | Population   | %            | Population à enquêter | Questionnaires saisis |
|-----------------|---------------------------------|--------------|--------------|-----------------------|-----------------------|
| Ancienne Ville  | Mixte : collective/individuelle | 9608         | 16,79        | 135                   | 135                   |
| Sidi Ahmed      | Majorité collective             | 11101        | 19,40        | 156                   | 156                   |
| Aamriw          | Mixte : collective/individuelle | 11456        | 20,02        | 161                   | 161                   |
| Ihaddaden       | Majorité collective             | 10248        | 17,91        | 144                   | 144                   |
| Igil Ouazoug    | Individuelle                    | 8612         | 15,05        | 121                   | 121                   |
| Sidi Ali lebhar | Majorité collective             | 6191         | 10,82        | 87                    | 87                    |
| <b>Total</b>    |                                 | <b>57216</b> | <b>100 %</b> | <b>804</b>            | <b>804</b>            |

Source : établi par nos soins

La taille de l'échantillon est calculée sur la base d'une population totale de 57216 individus, représentant les habitants des quartiers étudiée, selon la formule suivante :

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1 - P) \times N}{t_p^2 \times P(1 - P) + (N - 1) \times y^2}$$

Avec :

- n : taille de l'échantillon.
- N : taille de la population cible, réelle ou estimée.
- P : proportion attendue d'une réponse de la population ou proportion réelle.
- $t_p$  : intervalle de confiance d'échantillonnage.
- y : marge d'erreur d'échantillonnage.

Dans notre cas la taille de l'échantillon a été bien au-delà de la taille exigée par ce calcul, qui d'ailleurs, a été fait de façon automatique, grâce à une calculatrice de taille de l'échantillon, avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%. Le résultat obtenu est de 382 individus. Comme nous l'avons indiqué, la présente étude a été effectuée sur 804 individus, ce qui conforte les résultats obtenus.

### 2.2.2. Les biais de l'échantillon

L'échantillon, des individus enquêtés, présente deux biais. Le premier concerne l'absence de données statistiques récentes sur la population de la ville de Bejaia, en particulier à l'échelle du district, ce qui nous a obligés d'avoir recours aux données du recensement (RGPH) de 2008 comme base statistique pour constituer notre échantillon.

Le second biais est relatif à la composition de la structure démographique de l'échantillon qui ne correspond pas forcément à celle de la population mère. Cela est principalement dû au

choix des modes d'administration des questionnaires, où une partie de ces derniers a été administrée via les réseaux sociaux.

### 3. Questionnaire d'enquête, administration et déroulement de l'enquête

Le questionnaire que nous avons élaboré pour l'enquête sur la perception de la qualité de vie des habitants de la ville de Bejaia a été inspiré des travaux effectués par l'OCDE (How's life 2015, 2016 et 2017) et ceux de l'INSEE (Enquête expérimentale sur la qualité de vie 2011) et que nous avons adapté aux spécificités et au contexte algérien (Annexe14).

#### 3.1. Contenu et structure du questionnaire d'enquête

Le questionnaire comprend 67 questions réparties en 10 rubriques, dont 09 correspondent aux aspects objectifs et subjectifs de la qualité de vie.

La première rubrique « *informations personnelles* » correspond à l'identification du profil des individus interrogés, elle comprend six questions fermées relatives à la situation socio-professionnelle des personnes.

La seconde rubrique « *Revenu* » comprend deux questions fermées sur le niveau de revenu des individus et leur capacité à subvenir à leurs besoins.

La troisième rubrique « *logement et quartier d'habitation* » permet d'identifier le quartier d'habitation, la durée de vie dans le quartier ainsi que le type et les caractéristiques du logement, elle comprend sept questions fermées.

La quatrième rubrique « *conditions de vie* » consacrée à la décence du logement, à la qualité de l'environnement immédiat de l'habitant, à savoir son quartier, et à la proximité des services publics, elle comprend 15 questions fermées et deux ouvertes.

La cinquième rubrique « *Santé* » aborde l'état de santé de l'individu et son niveau de satisfaction du système de santé de la ville, elle comprend trois questions fermées.

La sixième rubrique « *Emploi* » traite des conditions d'emploi, la sécurité de l'emploi et la proximité du lieu de travail, elle comprend quatre questions fermées.

La septième rubrique « *Le transport urbain* » regroupe quatre questions fermées qui traitent des moyens de transport fréquemment utilisés, la qualité, la disponibilité et l'organisation des transports en commun.

La huitième rubrique « *Cadre général et prestation des collectivités locales* » porte sur la perception du cadre général de vie, la qualité du service public, elle comprend sept questions fermées.

La neuvième rubrique « *Environnement et sa préservation* » principalement consacrée à la prise en charge et à la gestion des déchets, aux problèmes liés aux eaux usées, à la qualité de l'air et à la sensibilisation des citoyens concernant l'environnement, elle comprend huit questions fermées.

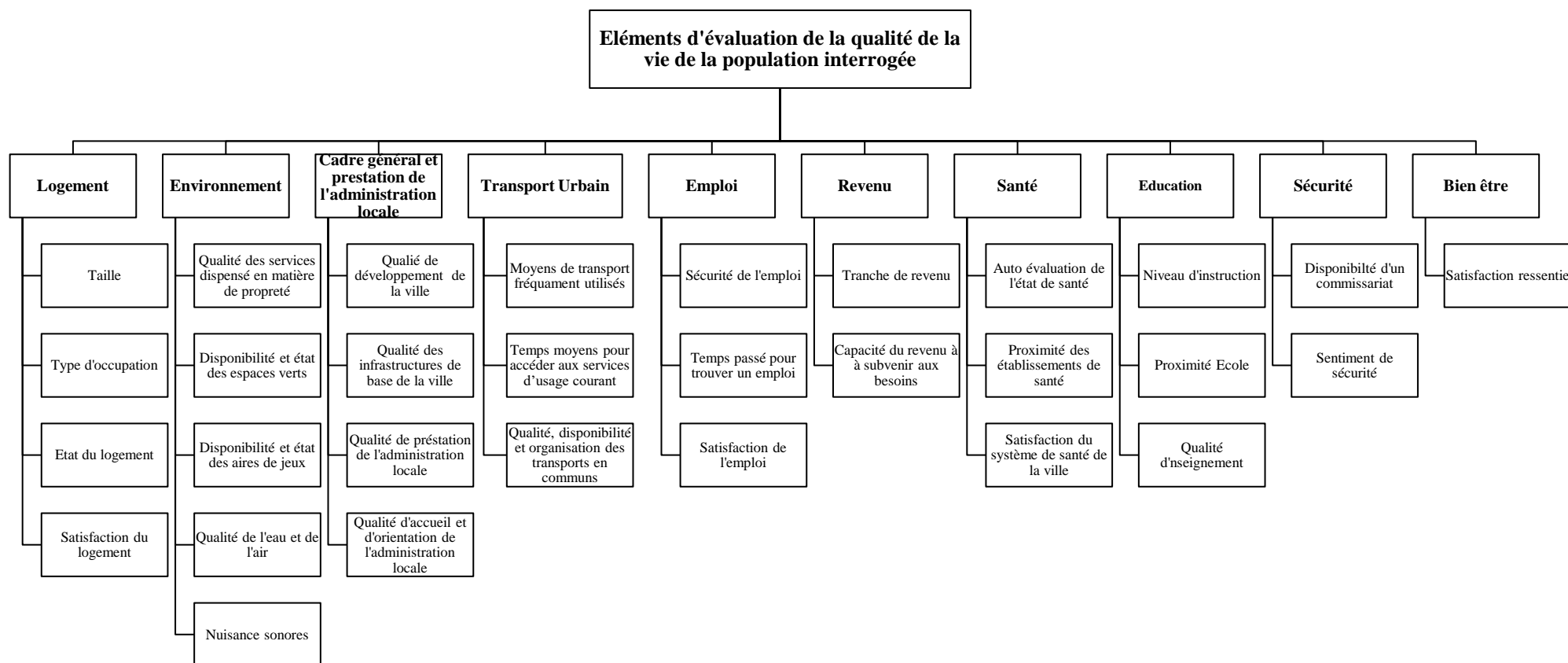
La dixième et dernière rubrique « *Bien-être* » consacrée à la perception du bien-être, elle comprend quatre questions fermées.

La figure ci-après nous permet d'établir une synthèse de la structure du questionnaire en mettant en exergue les principaux éléments d'évaluation et de perception de la qualité de vie de la population interrogée.

Le questionnaire vise deux niveaux de recherche, le premier concerne l'identification des aspects matériels (objectifs) de la qualité de vie, en s'interrogeant sur leur disponibilité ou non tels que le logement, le revenu, les équipements et les services publics, etc. le second niveau concerne l'analyse des aspects subjectifs à travers l'évaluation des représentations et des opinions des personnes interrogées, telles que l'étude des niveaux de satisfaction et de bien-être.



Figure 13: Les éléments d'évaluation de la qualité de la vie de la population interrogée



Source : enquête sur la qualité de vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

### **3.2. Pré-enquête et test du questionnaire, déroulement et bilan de l'enquête**

Au préalable du lancement de l'enquête, nous avons effectué un test du questionnaire qui a permis de vérifier si les questions sont bien comprises, si elles ne présentent pas d'imprécision, d'équivoque.

#### **3.2.1. Pré-enquête et test du questionnaire**

La pré-enquête nous a permis aussi de mieux contextualiser les déterminants de la qualité de vie aux réalités algériennes. Ainsi, nous nous sommes aperçus que certains aspects de la qualité de vie qui ont toute leur importance dans les pays occidentaux perdent de leur sens dans le cas algérien, tel que l'isolement des personnes âgées par exemple.

En ce qui concerne le test du questionnaire, il a été effectué auprès de 120 individus qui habitent l'Agglomération Chef-Lieu de la ville de Bejaia sans spécifier des quartiers particuliers. L'objectif était, d'une part, d'identifier les aspects qui vont nous permettre de mesurer la qualité de vie et d'autre part d'améliorer le questionnaire en corrigeant les anomalies et aussi de reformuler, rajouter ou supprimer certaines questions.

Enfin, le pré-test nous a fourni des enseignements précieux sur les modes d'administration des questionnaires, les erreurs qui pourraient se produire lors du remplissage du questionnaire.

#### **3.2.2. Déroulement et bilan de l'enquête**

L'enquête de terrain a été lancée le 23 mars 2017, elle s'est étalée sur une période de trois mois, soit jusqu'au 23 juin 2017. Elle a été réalisée à la fois par un groupe d'étudiants habitant les quartiers désignés par l'étude, mais aussi via les réseaux sociaux, grâce à la numérisation du questionnaire sur Google-forms et sa publication sur Facebook. Le choix d'opter pour deux modes d'administration du questionnaire est motivé, d'abord, par notre volonté de tirer le maximum d'avantages que peuvent présenter les deux méthodes (en particulier la méthode en ligne, où nous citerons quelques-uns de ses avantages dans les paragraphes qui suivent). Ensuite, de nous permettre de réduire les biais que peut présenter chacune des deux méthodes en usant de leur complémentarité.

En ce qui concerne la version papier des questionnaires, elle a été renseignée grâce à des entretiens individuels de 10 à 15 min que les enquêteurs ont effectués avec les habitants des quartiers choisis. Pour cela, l'équipe avait reçu au préalable une formation sur la façon d'aborder les questions avec les individus à interroger.

Pour ce qui est de la version électronique du questionnaire diffusée via Facebook, elle a été accompagnée d'instructions claires afin de permettre aux répondants de renseigner le questionnaire de la meilleure façon possible. En outre, le formulaire a été conçu de façon qu'il n'y ait pas d'omission de réponse, grâce à l'option que propose Google-forms de rendre les questions obligatoires.

Le mode d'administration en ligne du questionnaire présente plusieurs avantages, parmi les plus importants nous pouvons citer :

D'abord, c'est un mode qui n'est pas couteux à déployer, dans la mesure où nous n'avons pas besoin de recruter des enquêteurs pour aller à la rencontre des gens. De plus, tous les coûts liés à la rémunération des enquêteurs, à leur formation, aux frais de déplacement et à l'impression des questionnaires sont supprimés.

Les délais sont fortement réduits grâce à l'automatisation de l'ensemble des étapes de l'enquête. Ainsi, on peut interroger un large échantillon en un minimum de temps.

Les réponses obtenues à la suite des questionnaires auto-administrés en ligne sont plus fiables pour plusieurs raisons :

- *Les réponses sont plus sincères*, car les répondants n'ont pas à affronter le regard et le jugement de l'enquêteur par conséquent ne subissent pas son influence. Ils peuvent répondre en toute confidentialité en particulier les questions qui touchent à leur état de santé, l'état de leur logement, leurs revenus, etc.
- *Les répondants peuvent prendre le temps qu'ils souhaitent pour répondre*. Ils n'ont pas le sentiment d'être pressés par l'enquêteur.
- Les risques d'erreurs de saisie de la part de l'enquêteur sont inexistant...pour la simple raison qu'il n'y a pas d'enquêteur ! Les réponses arrivent directement dans le back-office de Google forms.

Les questionnaires en ligne permettent de suivre en temps réel l'évolution des réponses, car le dépouillement se fait de manière instantanée, chose qui ne peut pas se faire dans les modes d'administration classique.

Enfin, les questionnaires en ligne permettent de gagner en réactivité suite à la mise en lumière d'un dysfonctionnement.

Les questionnaires, une fois remplis, ont été soumis à des vérifications minutieuses dès leur arrivée. Ainsi, les questionnaires mal renseignés ou comportant des anomalies ont été

systématiquement annulés. Au terme de l'opération de contrôle, 804 questionnaires ont été validés, ils sont répartis comme suit :

- 355 questionnaires validés sur 372 pour la version papier, soit 17 questionnaires annulés.
- 449 questionnaires validés sur 450 pour la version en ligne, soit un questionnaire annulé.

Au total 18 questionnaires ont été annulés comme le montre le tableau 17.

Les questionnaires validés ont fait l'objet de saisie informatique en ligne grâce à la plateforme *epragma*<sup>19</sup> (voir annexe2) utilisée par le réseau international d'intelligence territoriale (INTI), elle permet le stockage des informations dans une base de données unique et de restituer les résultats de l'enquête sous forme de bilan. La saisie des questionnaires a été confiée à une seule personne qui a été formée sur la manipulation du logiciel *epragma*. L'opération s'est effectuée au fur à mesure que nous recevions les questionnaires remplis.

**Tableau 17: Bilan de l'enquête**

| Quartier        | Questionnaires réalisés | questionnaires Annulé | Population à enquêtée |
|-----------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Ancienne Ville  | 135                     | 0                     | 135                   |
| Sidi Ahmed      | 160                     | 4                     | 156                   |
| Aamriw          | 166                     | 5                     | 161                   |
| Ihaddaden       | 148                     | 4                     | 144                   |
| Igil Ouazoug    | 125                     | 4                     | 121                   |
| Sidi Ali lebhar | 88                      | 1                     | 87                    |
| Total           | 822                     | 18                    | 804                   |

*Source : enquête sur la qualité de vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

#### 4. Les méthodes d'analyse statistique utilisées

Le traitement des données de l'enquête a nécessité outre la mobilisation de la statistique descriptive (tri à plat, tableaux croisés), de l'analyse multidimensionnelle (analyse factorielle) et du modèle tétraclasse. La nature des données de notre enquête (variables qualitatives à plusieurs modalités) a nécessité le recours à l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). Cette méthode nous permet de déterminer le degré de relation entre plusieurs variables qualitatives et d'identifier les groupes d'individus qui partagent les mêmes caractéristiques dans la population étudiée. Et pour comprendre comment se construit la satisfaction des individus interrogés en matière de qualité de vie, nous avons utilisé le modèle

<sup>19</sup> Le logiciel Epragma V 2.14 est une plateforme en ligne qui permet le dépouillement d'enquête grâce à une interface conçue de manière à réduire au maximum les erreurs. Le logiciel dispose de fonctionnalités permettant le contrôle à différents niveaux de la saisie.

tétraclasse qui va nous permettre la compréhension des déterminants qui permettent à l'habitant de dire qu'il est, ou non, satisfait, et aussi d'identifier les actions à mener en priorité par les collectivités locales en matière de développement pour satisfaire les habitants des quartiers étudiés et par quoi commencer ; et enfin et comment arbitrer entre les actions à mener ?

Le traitement statistique des données de l'enquête a été réalisé par l'utilisation des logiciels *ANACONDA* et *XLSTAT*.

#### **4.1. Analyse factorielle des correspondances multiple (AFCM)**

L'analyse factorielle des correspondances multiples est une méthode statistique qui permet d'étudier l'association de plusieurs variables qualitatives (au moins deux). Au même titre que l'analyse des correspondances principales (ACP) pour les variables quantitatives, elle permet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les catégories des variables qualitatives et les observations.

A la différence de l'Analyse Factorielle des correspondances (AFC) qui s'applique à l'analyse des liaisons entre deux variables qualitatives, l'AFCM ou l'ACM permet d'analyser les liaisons entre plusieurs variables qualitatives (au minimum 3 variables). Dans notre cas, l'application d'une AFCM va nous permettre d'identifier les individus qui présentent les mêmes caractéristiques en matière de qualité de vie et de dresser une typologie d'individus au sein de la population étudiée, et aussi d'identifier les liens qui peuvent exister entre les différentes variables qui composent la qualité de vie.

##### **4.1.1. L'exploitation graphique d'une AFCM**

L'exploitation graphique d'une AFCM obéit à des règles d'interprétation de base :

*Les proximités (attractions)* : les modalités s'attirent lorsqu'elles présentent un angle inférieur à 90° par rapport au centre du graphique.

*L'opposition* : les modalités s'opposent ou se repoussent lorsque l'angle est proche de 180°, l'écart à l'indépendance dans ce cas prend des valeurs négatives.

*L'indépendance* : ce cas intermédiaire se situe quand l'angle est proche de 90°, cela signifie qu'il y a indépendance entre les modalités, l'écart à l'indépendance est faible

Dans le cas d'un grand nombre de modalités, l'intérêt sera en particulier porté sur les attractions, c'est-à-dire les proximités angulaires entre les modalités qui déterminent les zones présentant des particularités sur le graphique (Cibois F., 2007).

Les attractions et les oppositions sont repérées grâce aux points qui présentent une meilleure qualité de représentation.

Plus un point est proche du centre, et moins ses attractions ou oppositions sont fortes. Quand un point est strictement au centre, cela veut dire qu'il est en situation d'indépendance avec toutes les autres modalités.

La sélection des axes s'effectue en regardant le taux d'inertie. Les axes retenus seront ceux qui présentent un taux d'inertie suffisamment grand.

L'interprétation des axes s'effectue sur la base des éléments qui présentent la plus forte contribution à l'inertie, ce sont ces mêmes éléments qui interviennent dans la formation d'un axe.

#### 4.1.2. Les paramètres d'interprétation d'une AFCM

La lecture des graphiques d'une AFCM nécessite le recours à des paramètres qui facilitent l'interprétation, en particulier pour apprécier les proximités, identifier les éléments responsables de la formation des axes et ceux qui en sont des caractéristiques. Ainsi, on retrouve trois paramètres sur lesquels s'appuie l'interprétation d'un plan factoriel : *les valeurs propres*, *les contributions* et *les cosinus carrés*.

*La valeur propre* : elle représente, pour chaque facteur (axe), le montant de l'inertie (la quantité d'information que peut apporter un axe) du nuage sur ce facteur par rapport à la somme de toutes les valeurs propres qui représentent 100 % de cette inertie. On prendra en compte un nombre limité de facteurs, en tenant compte des différences de pourcentages de variance expliqués par les facteurs. L'examen des valeurs propres et les taux d'inertie correspondants renseigne sur la forme du nuage de point. Ainsi, une valeur propre qui tend vers 1 indique une dichotomie au niveau des données; on obtient pour chaque variable deux groupes de modalités séparant le nuage de points en deux sous-nuages. Lorsque deux valeurs propres sont proches de un, on obtient trois sous-nuages et les modalités des variables se décomposent en trois groupes. Enfin, si les valeurs propres sont faibles, cela signifie que les profils sont proches du profil moyen (Lebart L et al., 1995).

*Les contributions* : c'est sur leur examen que repose l'interprétation d'un axe. Appelées aussi contributions absolues, elles expriment la part prise par une modalité de la variable dans l'inertie (ou variance) expliquée par un facteur. Ainsi, pour connaître les éléments (variables ou modalités) responsables de la construction de l'axe, on s'intéresse à ceux qui présentent les plus fortes contributions dans le même axe.

*Les cosinus carrés* : ils expriment la part prise par un facteur dans l'explication de la dispersion d'un élément. L'examen des cosinus carré permet d'apprécier si l'élément est bien représenté sur l'axe. Plus le cosinus carré est proche de 1, plus la position du point observé en projection est proche de la position réelle du point dans l'espace. Un cosinus carré proche de 1 signifie une bonne qualité de représentation d'un élément, l'inverse pour un cosinus carré proche de 0. Pour analyser les proximités entre points, on s'intéresse surtout aux points ayant un cosinus carré élevé. Les proximités entre ces points, observés dans le sous-espace factoriel, donnent une bonne image de leurs proximités réelles.

*Les valeurs tests* : elles donnent la significativité de chaque variable (ou modalité de variable) dans la formation d'un axe (la variable est significative quand la valeur absolue du test est supérieure ou égale à 2).

## 4.2. Le modèle tétraclasse

Pour pouvoir analyser la satisfaction des habitants des quartiers étudiés en matière de qualité de vie, comprendre comment cette satisfaction se construit et pouvoir identifier les actions prioritaires pour améliorer les conditions de vie et le bien-être au niveau de ces quartiers, nous avons eu recours au modèle *tétraclasse* appelé aussi modèle de Llosa<sup>20</sup>. Cette technique va nous permettre d'établir les modes de contribution des différents aspects de la qualité de vie à la satisfaction des habitants (usagers) des quartiers étudiés de la ville de Bejaia. Le modèle tétraclasse a été initialement développé dans le domaine du marketing afin de mesurer la satisfaction des clients et d'étudier les niveaux de performance des services fournis par les entreprises.

### 4.2.1. Les principes du modèle tétraclasse

Le modèle tétraclasse intègre deux logiques de contribution des éléments à la satisfaction : les facteurs dont le poids est fluctuant (asymétrique ou non linéaire) et les facteurs qui demeurent stables (symétrique ou linaires). A partir de là (LLOSA S., 1997) distingue quatre grandes catégories d'éléments :

Les catégories *basiques* dont les éléments ont un fort impact sur la satisfaction globale lorsqu'ils sont évalués négativement par l'utilisateur, mais qui ont une faible contribution à la

---

<sup>20</sup> Sylvie Llosa chercheuse française qui en 1997 avait présenté le modèle tétraclasse en référence aux quatre catégories qui le caractérisent. Le modèle a été développé dans le domaine du marketing afin d'établir les modes de contribution des différents éléments d'une expérience de service à la satisfaction du client. Pour les organismes, il devient alors plus facile de déterminer les priorités d'investissements.

satisfaction lorsqu'ils sont évalués positivement. Leur fort impact négatif en cas d'insatisfaction en fait des facteurs de risque.

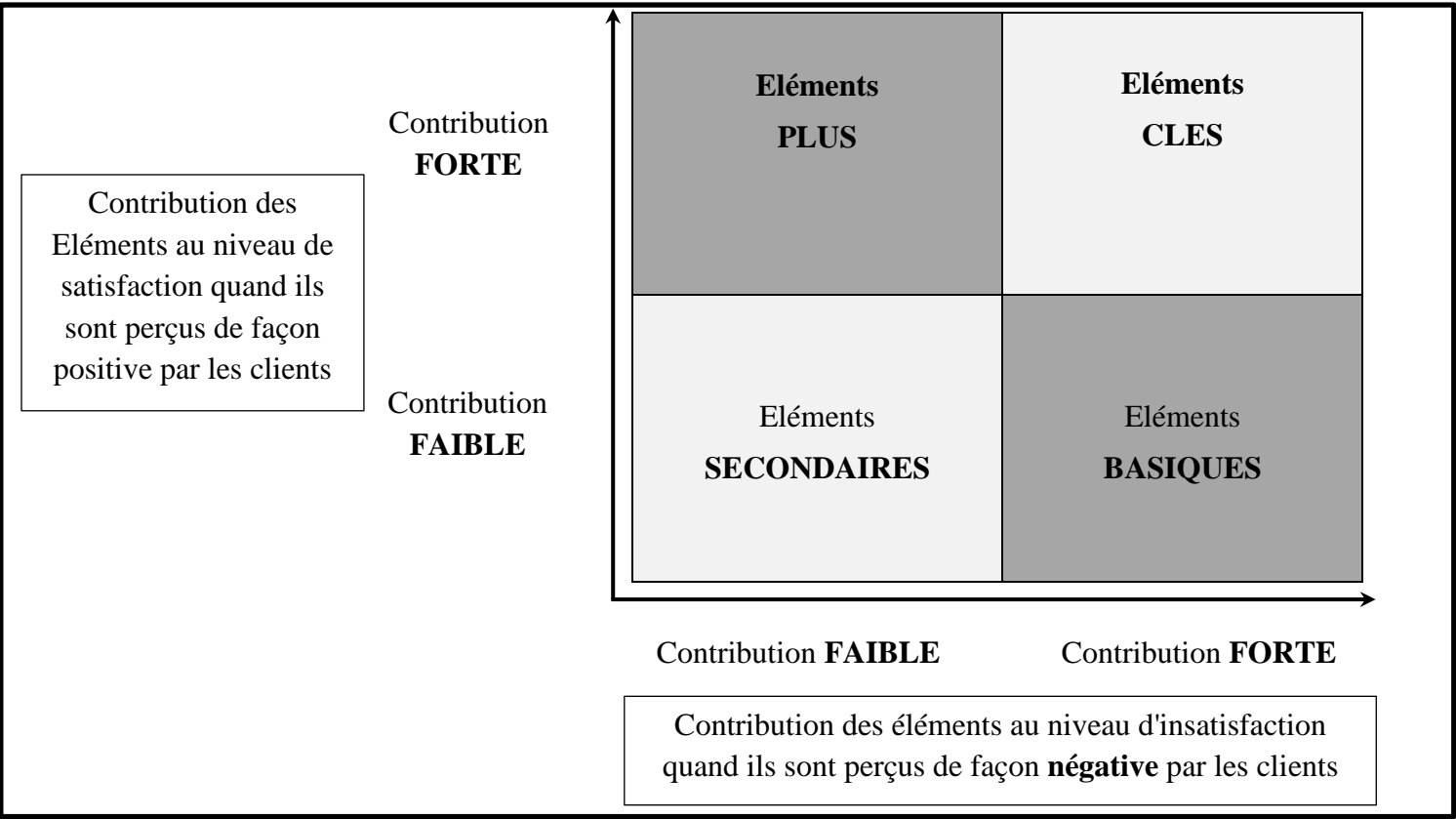
A l'inverse, la catégorie **plus** comporte des éléments qui contribuent à une forte satisfaction s'ils sont évalués positivement par le client, mais qui n'entraînent pas d'insatisfaction en cas d'évaluation négative.

La catégorie **clés** inclut des éléments déterminants pour la satisfaction globale, que ce soit négativement ou positivement. Ils augmentent la satisfaction lorsque les attentes sont dépassées et génèrent de l'insatisfaction en deçà.

La catégorie **secondaires** englobe les éléments qui contribuent faiblement à la satisfaction globale qu'ils soient évalués positivement ou négativement.

La représentation graphique du modèle tétraclasse comprend les deux modes de contributions, chacun se divisant en deux modes secondaires (voir figure14). A chaque élément correspondent deux contributions : l'une en abscisse lorsqu'il est perçu de façon négative par le client ; l'autre en ordonnée, quand il est perçu de façon positive. Le croisement de ces deux contributions engendre quatre zones correspondant aux catégories précédemment citées.

Figure 14: Les différentes logiques de contribution à la satisfaction du modèle Tétraclasse



Source : Llosa S., 1997

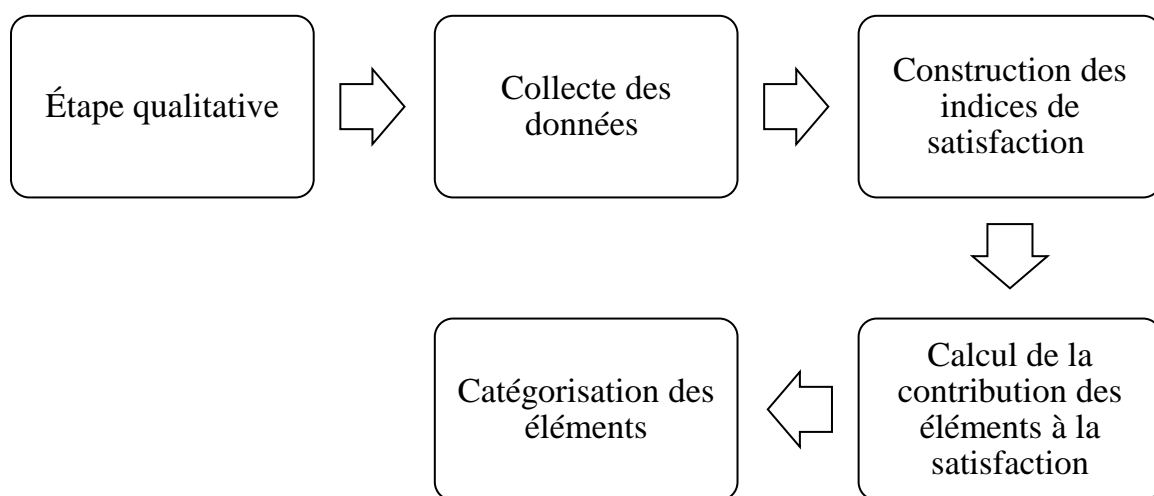


## 4.2.2. Méthodologie

### 4.2.2.1. Etapes

La construction du modèle tétraclasse implique le respect d'une méthodologie rigoureuse qui se décompose en cinq principales étapes : étape qualitative ; collecte des données ; construction des indices de satisfaction ; calcul de la contribution des éléments à la satisfaction ; catégorisation des éléments.

**Figure 15: Etapes de construction du modèle de Llosa**



**Étape qualitative** : la première étape consiste à identifier les éléments de services susceptibles de contribuer à la satisfaction. Il existe différentes méthodes pour identifier ces éléments, parmi les plus utilisées nous pouvons citer : l'entretien ; les préenquêtes ; les groupes d'experts. Dans le cas de notre étude, pour déterminer les éléments de la qualité de vie nous nous sommes référés aux éléments de la qualité de vie développés par l'OCDE, mais aussi nous avons effectué une préenquête qui nous a permis d'adapter ces éléments au contexte local.

**Collecte des données** : un questionnaire doit être conçu sur la base des éléments identifiés lors de l'étape qualitative. Il doit contenir toutes les questions concernant l'ensemble des éléments identifiés. Ces derniers sont ensuite évalués (par la personne interrogée) sur une échelle d'appréciation. Les réponses vont être ensuite regroupées en deux catégories : les évaluations positives et les évaluations négatives.

**Construction d'un indice de satisfaction :** face à plusieurs variables utilisées pour mesurer la satisfaction, il est recommandé de définir un indice de satisfaction qui n'est que la combinaison linéaire de ces mesures (le plus simplement, l'indice est généralement conçu en additionnant le résultat des différentes mesures). Pour s'assurer que ce nouvel indice est construit correctement, deux tests sont suggérés :

- *L'alpha de Cronbach :* qui est un coefficient de fiabilité compris entre 0 et 1 qui permet de donner des indications sur le degré de cohérence des variables étudiées. Cette mesure est le résultat des corrélations entre les variables. Un alpha de Cronbach proche de 1 signifie que les corrélations sont élevées et les variables mesurent toutes la même variable latente qui est la satisfaction.
- *La mesure de l'unidimensionnalité :* on utilise l'analyse en composantes principales. plus le pourcentage de variance expliquée par la première composante principale sera grand, plus la corrélation entre les variables étudiées sera grande. L'unidimensionnalité est atteinte lorsque la première composante principale explique la totalité de la variance des données.

**Calcul de la contribution des éléments à la satisfaction :** grâce à l'analyse factorielle des correspondances (AFC) un tableau de contingence est produit. Le modèle tétraclasse suggère de créer deux modalités (l'une positive et l'autre négative) pour chaque élément de service évalué par la personne interrogée en regroupant les points de l'échelle d'appréciation utilisée. Il est fait de même avec l'indice de satisfaction qui sera aussi divisé en deux évaluations, positive et négative.

**Catégorisation des éléments :** la dernière étape consiste en la production d'une carte factorielle (ou matrice) dans laquelle chaque élément est situé en tenant compte des deux coordonnées obtenues par l'analyse factorielle : en abscisse, c'est la coordonnée de l'évaluation négative alors qu'en ordonnée, c'est celle de l'évaluation positive. Les coordonnées obtenues pour les évaluations positives et négatives de l'indice de satisfaction servent de référence. Afin de faciliter l'interprétation des résultats, une conversion des données est appliquée de manière à ce que ces références se retrouvent au point (0,0).

Cette étape permet d'avoir une représentation graphique des résultats facile à lire et à interpréter.

#### 4.2.2.2. Description de la méthode de calcul

Le mode opératoire de l'analyse tétraclasse commence par une dichotomisation des modalités, en regroupant d'une part les 2 éléments positifs (+) et de l'autre les 2 éléments négatifs (-). La méthode établit un tableau de contingence de 2 colonnes S + et NS – et du nombre de critères x 2 en ligne, puisqu'on considère pour chaque critère la rubrique positive et la rubrique négative.

|         |                     | Satisfaction globale |                     |
|---------|---------------------|----------------------|---------------------|
|         |                     | Evaluation négative  | Evaluation positive |
| Elément | Evaluation négative | $N_{i11}$            | $N_{i12}$           |
|         | Evaluation positive | $N_{i21}$            | $N_{i22}$           |

$N_{i11}$ ,  $N_{i12}$ ,  $N_{i21}$ ,  $N_{i22}$  : effectif dans chacune des 4 catégories de satisfaction pour l'item i.

La seconde étape du calcul consiste dans la production de l'AFC sur la base du tableau de contingence, qui génère deux coordonnées pour chaque variable de satisfaction. En partant d'un tableau à 2 colonnes, on obtient des points, tous représentés sur un même axe. Cet axe factoriel est explicatif de 100 % de la variance des données prises en compte. On peut considérer qu'il s'agit de l'axe de la satisfaction. Ce dernier, regroupe le point S + de satisfaction globale positive et NS – de satisfaction globale négative. Egalement y figurent pour chaque variable étudiée les deux modalités de satisfaction positive et négative. Pour arriver à ce résultat, on procède à la répartition des coordonnées sur 2 axes et inverse les signes de celles correspondant à NS.

Le calcul se poursuit avec « le pliage » de l'axe pour permettre une visualisation des différents points sur un graphique. Il suffit de faire un centrage sur le point de satisfaction globale qui a les coordonnées de NS – en abscisse et S+ en ordonnées en soustrayant les coordonnées de satisfaction globale de chaque item (et qui est donc ramené à 0,0). Le résultat est un graphique en 4 cadrans, qui propose en haut à gauche les critères PLUS, en haut à droite les critères CLE, en bas à droite les critères de la catégorie BASIQUE et en bas à gauche les critères de type SECONDAIRE.

#### Conclusion

Le faible intérêt constaté en matière de données statistiques et d'études de terrain sur les aspects de la qualité de vie en Algérie de manière générale et à Bejaia en particulier, nous a conduit à réaliser une enquête auprès des habitants des principaux quartiers de la ville Bejaia. L'objectif est, d'abord, de cerner les aspects de la qualité de vie à travers l'analyse des représentations et des perceptions des individus, ensuite, d'identifier les actions prioritaires

que doivent mener les collectivités locales sur les aspects qui ont plus d'impact sur l'amélioration de la qualité de vie.

L'enquête s'est déroulée dans l'ACL de la ville de Bejaia et s'est intéressée aux habitants de six (06) des principaux quartiers de la ville selon des critères prédéfinis. 804 individus ont pu être interrogés. Les questionnaires ont été numérisés et saisis sur le logiciel « epragma » développé par l'équipe du réseau international d'intelligence territoriale. La base de données constituée a été exploitée grâce à deux logiciels (ANACONDA et SPSS).

Les principaux résultats auxquels nous avons abouti à l'issue du traitement quantitatif et qualitatif des données sont présentés et analysés dans les chapitres qui suivent. Le chapitre V présente les résultats généraux de l'enquête, le chapitre VI traitera de l'analyse des dimensions de la qualité de vie et du bien-être.

## Chapitre V: Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

### Introduction

L'enquête que nous avons menée auprès de l'échantillon des habitants de six parmi les principaux quartiers choisis de la ville de Bejaia nous a permis de recueillir des informations sur les individus, leurs conditions de vie ainsi que leur perception de la qualité de vie au quotidien. Une présentation des caractéristiques générales des individus interrogés est nécessaire avant de procéder à l'analyse factorielle et la construction du tétraclasse. Ainsi, dans la première section de ce chapitre nous allons aborder les caractéristiques générales des individus interrogés dans notre enquête. La seconde section est dédiée à l'analyse de la qualité de vie à travers les perceptions sociales sur les différents aspects qui la composent, tout en intégrant la dimension du quartier d'habitation en cas de nécessité.

### 1. Caractéristiques générales des individus enquêtés

#### 1.1. Résultat généraux de l'enquête : genre, âge, situation professionnelle, niveau d'instruction et revenu.

L'enquête que nous avons menée en 2017 sur la qualité de vie dans la ville de Bejaia a concerné 804 individus dont 474 58,96 % de sexe masculin et 330 41,04 % de sexe féminin, soit un écart de 8 % par rapport aux données de l'annuaire statistique de la wilaya de Bejaia de 2015 (qui étaient de 51 % pour les hommes et 49 % pour les femmes). Plus de la moitié de la population de l'enquête 57,59 % a moins de 35ans, plus d'un tiers des personnes interrogées 35,94 % a entre 36 et 55 ans. Les personnes âgées représentent 6,47 % de la population interrogée.

**Tableau 18: Répartition des individus selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale**

| <b>Sexe</b>  | <b>Effectif</b> | <b>%</b>     |
|--------------|-----------------|--------------|
| Masculin     | 474             | 58,96 %      |
| Féminin      | 330             | 41,04 %      |
| <b>Total</b> | <b>804</b>      | <b>100 %</b> |
|              |                 |              |
| <b>Âge</b>   | <b>Effectif</b> | <b>%</b>     |
| 18 - 25 ans  | 175             | 21,77 %      |
| 26 - 35 ans  | 288             | 35,82 %      |
| 36 - 45 ans  | 177             | 22,01 %      |
| 46 - 55 ans  | 112             | 13,93 %      |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|                            |            |              |
|----------------------------|------------|--------------|
| 56 et plus                 | 52         | 6,47 %       |
| <b>Total</b>               | <b>804</b> | <b>100 %</b> |
| <b>Situation Familiale</b> |            |              |
|                            | Effectif   | %            |
| Marié(e)                   | 409        | 50,87 %      |
| Célibataire(e) ou isolé(e) | 395        | 49,13 %      |
| <b>Total</b>               | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les individus mariés 50,87 % représentent un peu plus de la moitié de la population totale, 49,13 % sont célibataires ou isolés<sup>21</sup>.

**Tableau 19: Répartition du niveau d'instruction**

| <b>Niveau d'instruction</b> | Effectif   | %            |
|-----------------------------|------------|--------------|
| Sans niveau                 | 7          | 0,87 %       |
| Primaire                    | 4          | 0,50 %       |
| Niveau moyen                | 40         | 4,97 %       |
| Secondaire (lycée)          | 167        | 20,77 %      |
| Etudes Universitaires       | 468        | 58,20 %      |
| Supérieur "post grad"       | 118        | 14,59 %      |
| <b>Total</b>                | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Plus de la moitié de la population interrogée 58,20 % a un niveau d'instruction universitaire, 20,77 % possèdent le niveau secondaire et 14,59 % ont un post-grad, moins de 5 % des personnes interrogées n'ont pas dépassé le niveau moyen et moins de 1 % n'ont aucun niveau.

La population occupée représente 65,18 % de notre échantillon, réparti entre les fonctionnaires 23,26 %, les salariés 27,49 %, les commerçants 7,96 % et les fonctions libérales 6,47 %. Les retraités représentent 5,47 %. Les individus qui n'ont pas encore terminé leurs études représentent un taux de 17,54 %. L'enquête a révélé que 11,81 % des personnes ne disposent pas d'un emploi. Il est à noter que 74,47 % des sans-emploi ont moins de 35ans.

<sup>21</sup> Correspond aux personnes divorcées ou veuves, ils représentent 1,86 % de la population interrogée

**Tableau 20 : Répartition de la population par catégorie professionnelle**

| catégorie professionnelle | Effectif   | %            |
|---------------------------|------------|--------------|
| Sans emploi               | 95         | 11,81 %      |
| Fonctionnaire             | 187        | 23,35 %      |
| Salarié(e)                | 221        | 27,59 %      |
| Commerçant, Artisan       | 64         | 7,99 %       |
| Fonction libérale         | 52         | 6,49 %       |
| Retraité                  | 44         | 5,49 %       |
| Etudiant                  | 141        | 17,60 %      |
| <b>Total</b>              | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Près d'un tiers de la population interrogée ne dispose pas de ressources régulières 28,23 %, deux catégories d'individus sont concernées : les sans-emploi 11,69 % et les étudiants 16,54%. Les individus qui perçoivent moins de 20 000 DA représentent 6,46 %. 26,11% disposent d'un revenu qui se situe entre 21 et 40 000 DA, 32,08 % des personnes interrogées ont un revenu qui se situe entre 41 et 100 000 DA, seul 7,08 % de la population étudiée dispose d'un revenu supérieur à 100 000 DA.

**Tableau 21: Répartition par tranche de revenu**

| Tranche de Revenu |                        | Effectif   | %            |
|-------------------|------------------------|------------|--------------|
| Sans revenu       |                        | 227        | 28,23 %      |
| TrR1              | Moins de 20 000 DA     | 52         | 6,46 %       |
| TrR2              | 21 000 DA - 40 000 DA  | 210        | 26,11 %      |
| TrR3              | 41 000 DA - 100 000 DA | 258        | 32,08 %      |
| TrR4              | plus de 100 000        | 57         | 7,08 %       |
| <b>Total</b>      |                        | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La principale catégorie professionnelle qui bénéficie des revenus mensuels de plus de 100 000 DA est celle des fonctions libérales 40,35 %. Les fonctionnaires sont principalement situés entre la deuxième et la troisième tranche avec respectivement 40,95 % et 32,68 %. Les salariés quant à eux sont répartis sur les trois premières tranches 38,00 %, 39,52 % et 40,86 %. Les retraités sont faiblement répartis sur les quatre tranches de revenus.

**Tableau 22 : Répartition des tranches de revenus par catégorie professionnelle**

| catégories professionnelles | TrR1 |         | TrR2 |         | TrR3 |         | TrR4 |         |
|-----------------------------|------|---------|------|---------|------|---------|------|---------|
|                             | Eff  | %       | Eff  | %       | Eff  | %       | Eff  | %       |
| EmSe                        | 1    | 2,00 %  | 0    | 0,00 %  | 0    | 0,00 %  | 0    | 0,00 %  |
| EmFo                        | 11   | 22,00 % | 86   | 40,95 % | 84   | 32,68 % | 6    | 10,53 % |
| EmSa                        | 19   | 38,00 % | 83   | 39,52 % | 105  | 40,86 % | 14   | 24,56 % |
| EmAr                        | 8    | 16,00 % | 19   | 9,05 %  | 26   | 10,12 % | 11   | 19,30 % |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |           |              |            |              |            |              |           |              |
|--------------|-----------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|
| EmFl         | 4         | 8,00 %       | 8          | 3,81 %       | 17         | 6,61 %       | 23        | 40,35 %      |
| EmRe         | 2         | 4,00 %       | 14         | 6,67 %       | 25         | 9,73 %       | 3         | 5,26 %       |
| EmEt         | 5         | 10,00 %      | 0          | 0,00 %       | 0          | 0,00 %       | 0         | 0,00 %       |
| <b>Total</b> | <b>50</b> | <b>100 %</b> | <b>210</b> | <b>100 %</b> | <b>257</b> | <b>100 %</b> | <b>57</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'analyse factorielle des correspondances AFC des deux variables (revenu et catégorie professionnelle) indique l'existence d'un lien, ce dernier est confirmé par le test d'indépendance Khi<sup>2</sup>

**Tableau 23: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 159,220  |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 28,869   |
| DDL                                | 18       |
| p-value                            | < 0.0001 |
| alpha                              | 0,05     |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

*Interprétation du test :*

*H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0.05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H0 alors qu'elle est vraie est inférieur à 0.01 %.*

La somme des valeurs propres de l'axe F1 et F2 est de 0,272, ce qui est très proche de l'inertie totale : 0,277. Le pourcentage d'inertie cumulé sur les axes F1 et F2 est de 98,053 % ce qui veut dire que le volume d'information expliqué par les deux axes est significatif, rendant ainsi l'analyse de bonne qualité.

Les valeurs des cosinus carrés pour chaque catégorie ainsi que les contributions à chaque axe sont représentées dans le tableau ci-après :



**Tableau 24: Répartition du revenu selon la catégorie professionnelle « cosinus carrés »**

| Modalités      |                     | Contribution à l'axe |       |       | cosinus carrés |       |       |
|----------------|---------------------|----------------------|-------|-------|----------------|-------|-------|
| Code           | signification       | F1                   | F2    | F3    | F1             | F2    | F3    |
| <b>Ligne</b>   |                     |                      |       |       |                |       |       |
| EmSe           | Sans emploi         | 0,006                | 0,151 | 0,000 | 0,052          | 0,948 | 0,000 |
| EmFo           | Fonctionnaire       | 0,147                | 0,005 | 0,358 | 0,903          | 0,021 | 0,075 |
| EmSa           | Salarié(e)          | 0,033                | 0,002 | 0,080 | 0,890          | 0,035 | 0,075 |
| EmAr           | Commerçant, Artisan | 0,057                | 0,005 | 0,000 | 0,941          | 0,059 | 0,000 |
| EmFl           | Fonction libérale   | 0,720                | 0,070 | 0,019 | 0,933          | 0,066 | 0,001 |
| EmRe           | Retraité            | 0,007                | 0,010 | 0,543 | 0,221          | 0,219 | 0,560 |
| EmEt           | Etudiant            | 0,030                | 0,757 | 0,000 | 0,052          | 0,948 | 0,000 |
| <b>Colonne</b> |                     |                      |       |       |                |       |       |
| TrR1           | -20 000 DA          | 0,047                | 0,866 | 0,000 | 0,070          | 0,930 | 0,000 |
| TrR2           | 21 000 – 40 000DA   | 0,132                | 0,012 | 0,490 | 0,838          | 0,056 | 0,106 |
| TrR3           | 41 000 – 100 000 DA | 0,034                | 0,028 | 0,490 | 0,481          | 0,283 | 0,237 |
| TrR4           | 100 000 DA et plus  | 0,787                | 0,094 | 0,020 | 0,919          | 0,080 | 0,001 |

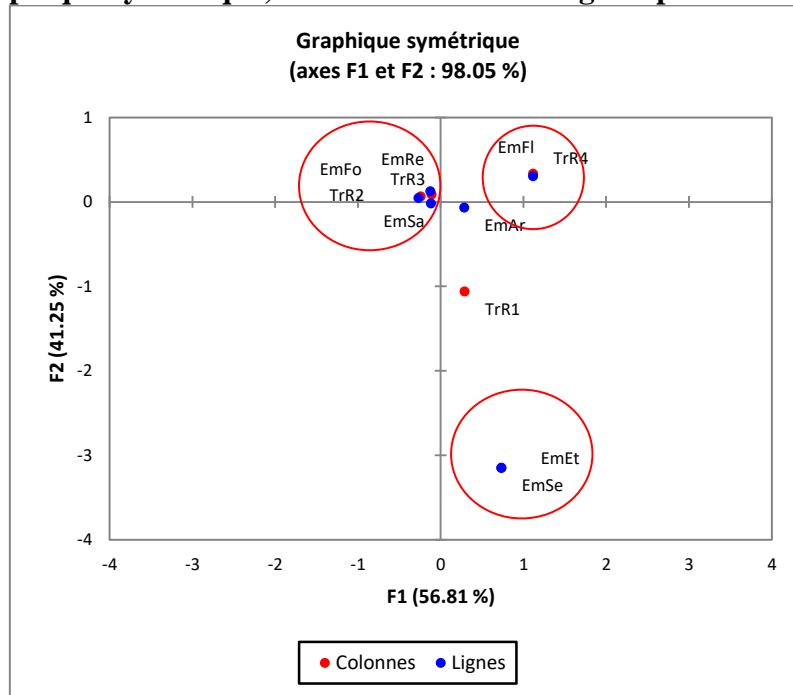
*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

L'interprétation du graphique symétrique permet d'identifier trois groupes d'individus, le premier est composé des fonctionnaires, des salariés et des retraités dont les revenus se situent dans la deuxième et la troisième tranche. Les distances entre les modalités qui composent ce groupe sur le plan factoriel sont très proches, indiquant des profils très similaires.

Le second groupe est composé des fonctions libérales dont le revenu se situe sur la quatrième tranche (plus de 100 000DA).

Enfin, le troisième groupe c'est les sans revenus composés des sans emploi et des étudiants, ils se superposent sur le graphique indiquant une similitude dans leurs profils.

**Figure 16: Graphique symétrique, le revenu selon la catégorie professionnelle**



## 1.2. Résultats par quartier d'habitation

L'analyse des résultats de l'enquête par quartier d'habitation nous permet de mieux appréhender le profil sociodémographique des habitants. Le tableau ci-après nous donne une synthèse des principales caractéristiques des personnes interrogées par quartier selon leur sexe, leur âge, la situation familiale et le niveau de formation.

La répartition de l'échantillon par sexe à l'échelle des quartiers présente un décalage entre la proportion des hommes et celle des femmes comparé au recensement (RGPH) de 2008 (qui était de 51 % pour les hommes et 49 % pour les femmes). Ihaddaden est le quartier qui présente l'écart le plus important 67,36 % pour les hommes et 32,64 % pour les femmes. Le quartier le mieux représenté est celui de l'ancienne ville, où la répartition se rapproche de celle du dernier RGPH 51,85 % pour les hommes et 48,15 % pour les femmes. Pour les autres quartiers l'écart par rapport au dernier RGPH au niveau de l'ACL Bejaia est en moyenne autour de 8,02 %. Cet écart est principalement dû, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, au mode d'administration de l'enquête sur les réseaux sociaux, où on avait eu plus de répondants hommes que femmes.

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

La tranche d'âge la plus fréquente dans les quartiers étudiés est celle des 26-35 ans 40,97 % dans le quartier Ihaddaden, plus de 39 % pour les quartiers de Sidi Ahmed et Aamriw 31,85 % pour l'ancienne ville, seul le quartier Sidi Ali Lebhar où les 36-45 ans sont les plus fréquents 34,48 %. La tranche d'âge la moins présente dans pratiquement tous les quartiers, à l'exception du quartier Ihaddaden, est celle des plus de 56 ans avec en moyenne 6,21 % par quartier.

**Tableau 25: Répartition des principales caractéristiques de la population par quartier d'habitation**

|                             | Ancienne Ville |              | Sidi Ahmed |              | Aamriw     |              | Ihaddaden  |              | Igil Ouazoug |              | Sidi Ali Lebhar |              |
|-----------------------------|----------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| <b>Sexe</b>                 | <b>Eff</b>     | <b>%</b>     | <b>Eff</b> | <b>%</b>     | <b>Eff</b> | <b>%</b>     | <b>Eff</b> | <b>%</b>     | <b>Eff</b>   | <b>%</b>     | <b>Eff</b>      | <b>%</b>     |
| Masculin                    | 70             | 51,85 %      | 89         | 57,05 %      | 92         | 57,14 %      | 97         | 67,36 %      | 71           | 58,68 %      | 55              | 63,22 %      |
| Féminin                     | 65             | 48,15 %      | 67         | 42,95 %      | 69         | 42,86 %      | 47         | 32,64 %      | 50           | 41,32 %      | 32              | 36,78 %      |
| <b>Total</b>                | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>   | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |
| <b>Âge</b>                  |                |              |            |              |            |              |            |              |              |              |                 |              |
| 18 - 25 ans                 | 24             | 17,78 %      | 36         | 23,08 %      | 28         | 17,39 %      | 32         | 22,22 %      | 30           | 24,79 %      | 25              | 28,74 %      |
| 26 - 35 ans                 | 43             | 31,85 %      | 62         | 39,74 %      | 64         | 39,75 %      | 59         | 40,97 %      | 40           | 33,06 %      | 20              | 22,99 %      |
| 36 - 45 ans                 | 32             | 23,70 %      | 25         | 16,03 %      | 26         | 16,15 %      | 32         | 22,22 %      | 32           | 26,45 %      | 30              | 34,48 %      |
| 46 - 55 ans                 | 27             | 20,00 %      | 26         | 16,67 %      | 26         | 16,15 %      | 10         | 6,94 %       | 15           | 12,40 %      | 8               | 9,20 %       |
| 56 et plus                  | 9              | 6,67 %       | 7          | 4,49 %       | 17         | 10,56 %      | 11         | 7,64 %       | 4            | 3,31 %       | 4               | 4,60 %       |
| <b>Total</b>                | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>   | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |
| <b>Situation Familiale</b>  |                |              |            |              |            |              |            |              |              |              |                 |              |
| Marié(e)                    | 65             | 48,15 %      | 75         | 48,08 %      | 87         | 54,04 %      | 77         | 53,47 %      | 54           | 44,63 %      | 51              | 58,62 %      |
| Célibataire(e) ou isolé(e)  | 70             | 51,85 %      | 81         | 51,92 %      | 74         | 45,96 %      | 67         | 46,53 %      | 67           | 55,37 %      | 36              | 41,38 %      |
| <b>Total</b>                | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>   | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |
| <b>Niveau d'instruction</b> |                |              |            |              |            |              |            |              |              |              |                 |              |
| Inférieur au lycée          | 6              | 4,44 %       | 8          | 5,13 %       | 15         | 9,32 %       | 9          | 6,25 %       | 10           | 8,26 %       | 3               | 3,45 %       |
| Secondaire (secondaire)     | 24             | 17,78 %      | 30         | 19,23 %      | 31         | 19,25 %      | 29         | 20,14 %      | 30           | 24,79 %      | 23              | 26,44 %      |
| Etudes universitaires       | 81             | 60,00 %      | 95         | 60,90 %      | 96         | 59,63 %      | 81         | 56,25 %      | 68           | 56,20 %      | 48              | 55,17 %      |
| Supérieur "post grad"       | 24             | 17,78 %      | 23         | 14,74 %      | 19         | 11,80 %      | 25         | 17,36 %      | 13           | 10,74 %      | 13              | 14,94 %      |
| <b>Total</b>                | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>   | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

Les quartiers de l'ancienne ville, Sidi Ahmed et Ighil Ouazoug présentent plus de célibataires que de mariés avec en moyenne 53,05 % pour les célibataires et 46,95 % pour les personnes mariées. L'inverse est constaté pour les quartiers restants (Aamriw, Ihaddaden et Sidi Ali Lebhar), où ils comptent plus de mariés que de célibataires, avec en moyenne 55,38 % de personnes mariées et 44,62 % de célibataires.

Une part importante des personnes interrogées dans les six quartiers étudiés ont un niveau universitaire, en moyenne 58,02 %, c'est le quartier de Sidi Ahmed qui compte plus d'universitaires avec près de 61 %. En seconde position on trouve les personnes ayant le niveau secondaire, en moyenne 21,27 % pour l'ensemble des quartiers. Le pourcentage des personnes ayant un niveau inférieur au secondaire est très faible dans les six quartiers 6,14 % en moyenne.

Les six quartiers étudiés présentent pratiquement le même profil en matière de catégories professionnelles à l'exception du quartier Sidi Ahmed qui marque quelques différences. En effet, cinq des six quartiers (ancienne ville, Aamriw, Ihaddaden, Ighil Ouazoug et Sidi Ali Lebhar) enregistrent une forte présence des salariés avec une moyenne de 29,06 % suivis des fonctionnaires 22,11 %, arrivent ensuite les étudiants avec une moyenne de 16,56 %. Pour le quartier de Sidi Ahmed c'est les fonctionnaires qui arrivent en tête 26,28 %, suivis par les étudiants 21,79 % et les salariés 19,87 %.

La moyenne des sans emploi dans les six quartiers est de 11,44 % ce qui se rapproche de la moyenne de la wilaya 12 %. Le quartier de Sidi Ahmed compte le plus de sans-emploi 14,10 %, le quartier d'Ihaddaden quant à lui enregistre le plus bas taux 8,39 %.

Les autres catégories (fonction libérale, artisan/commerçant et retraité) représentent en moyenne 6,7% pour les six quartiers. Le quartier d'Ighil Ouazoug compte le plus d'artisans/commerçants et de fonction libérale, respectivement 11,57 % et 9,92 % et moins de retraités 3,31 % comparé aux autres quartiers.

**Tableau 26 : Répartition des catégories professionnelles par quartier d'habitation**

| Catégorie professionnelle | Ancienne Ville |         | Sidi Ahmed |         | Aamriw |         | Ihaddaden |         | Ighil Ouazoug |         | Sidi Ali Lebhar |         |
|---------------------------|----------------|---------|------------|---------|--------|---------|-----------|---------|---------------|---------|-----------------|---------|
|                           | Eff            | %       | Eff        | %       | Eff    | %       | Eff       | %       | Eff           | %       | Eff             | %       |
| Sans emploi               | 13             | 9,63 %  | 22         | 14,10 % | 21     | 13,04 % | 13        | 9,03 %  | 15            | 12,40 % | 10              | 11,49 % |
| Fonctionnaire             | 30             | 22,22 % | 41         | 26,28 % | 38     | 23,60 % | 37        | 25,69 % | 25            | 20,66 % | 16              | 18,39 % |
| Salarié(e)                | 40             | 29,63 % | 31         | 19,87 % | 41     | 25,47 % | 47        | 32,64 % | 34            | 28,10 % | 28              | 32,18 % |
| Commerçant, Artisan,      | 9              | 6,67 %  | 13         | 8,33 %  | 16     | 9,94 %  | 5         | 3,47 %  | 14            | 11,57 % | 7               | 8,05 %  |
| Fonction libérale         | 10             | 7,41 %  | 7          | 4,49 %  | 10     | 6,21 %  | 7         | 4,86 %  | 12            | 9,92 %  | 6               | 6,90 %  |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |            |              |            |              |            |              |            |              |            |              |           |              |
|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|
| Retraité     | 9          | 6,67 %       | 8          | 5,13 %       | 12         | 7,45 %       | 7          | 4,86 %       | 4          | 3,31 %       | 5         | 5,75 %       |
| Etudiant     | 24         | 17,78 %      | 34         | 21,79 %      | 23         | 14,29 %      | 28         | 19,44 %      | 17         | 14,05 %      | 15        | 17,24 %      |
| <b>Total</b> | <b>135</b> | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b> | <b>100 %</b> | <b>87</b> | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Le temps de vie moyen est de 18,5 ans. 46,77 % des personnes interrogées ont un temps de vie dans leur quartier inférieur à 15ans, ceux dont le temps de vie se situe entre 16-30 ans représentent 36,69 %, 16,54 % des individus vivent dans leur quartier depuis plus de 31ans.

**Tableau 27: Temps de vie dans le quartier**

| Temps de vie dans le quartier | Effectif   | %            |
|-------------------------------|------------|--------------|
| 1 à 15 ans                    | 376        | 46,77 %      |
| 16 à 30 ans                   | 295        | 36,69 %      |
| 31 ans et plus                | 133        | 16,54 %      |
| <b>Total</b>                  | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Les individus qui habitent leur quartier depuis moins de 15 ans sont principalement localisés à Sidi Ali Lebhar 94,25 %, ce qui paraît logique, car ce quartier est relativement récent. Les profils des quartiers de Sidi Ahmed et Ihaddaden sont quasiment identiques, ils comptent respectivement 45,51 % et 45,28 % pour ceux qui ont moins de 15ans 43,59 %, et 42,36 % pour ceux qui ont entre 16 et 30 de temps de vie et 10,90 % et 11,81 % pour ceux qui ont plus de 31 ans de vie. Cette similitude peut être expliquée par le fait que les deux quartiers sont construits dans la même période. L'ancienne ville compte le plus de personnes qui ont plus de 31ans de vie dans leur quartier 38,52 % cela est dû au fait que c'est le quartier historique de Bejaia. Il est suivi par Ighil Ouazoug 27,27 %.

**Tableau 28: Temps de vie par quartier d'habitation**

| Temps de vie   | Ancienne Ville |              | Sidi Ahmed |              | Aamriw     |              | Ihaddaden  |              | Ighil Ouazoug |              | Sidi Ali Lebhar |              |
|----------------|----------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|
|                | Eff            | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff           | %            | Eff             | %            |
| 1 à 15 ans     | 26             | 19,26 %      | 71         | 45,51 %      | 92         | 57,14 %      | 66         | 45,83 %      | 39            | 32,23 %      | 82              | 94,25 %      |
| 16 à 30 ans    | 57             | 42,22 %      | 68         | 43,59 %      | 56         | 34,78 %      | 61         | 42,36 %      | 49            | 40,50 %      | 4               | 4,60 %       |
| 31 ans et plus | 52             | 38,52 %      | 17         | 10,90 %      | 13         | 8,07 %       | 17         | 11,81 %      | 33            | 27,27 %      | 1               | 1,15 %       |
| <b>Total</b>   | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>    | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Le résultat de l'AFC effectué sur les variables temps de vie et quartier d'habitation nous a permis de conforter les constats établis ci-dessus. Le test de khi<sup>2</sup> montre qu'il existe bien une dépendance entre les deux variables :

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes :

**Tableau 29: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Temps de vie par quartier d'habitation »:**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 174,747  |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 18,307   |
| DDL                                | 10       |
| p-value                            | < 0.0001 |
| alpha                              | 0,05     |

*Interprétation du test :*

*H<sub>0</sub> : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*H<sub>a</sub> : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0.05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>, et retenir l'hypothèse alternative H<sub>a</sub>.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est inférieur à 0.01 %.*

La valeur propre des axes F1 et F2 correspond à l'inertie totale qui est de 0,217, le pourcentage d'inertie sur les axes F1 et F2 est de 100 % ce qui signifie que l'analyse est de bonne qualité. Les valeurs des cosinus carrés pour chaque catégorie ainsi que les contributions à chaque axe sont représentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 30: Temps de vie par quartier d'habitation « cosinus carrés »**

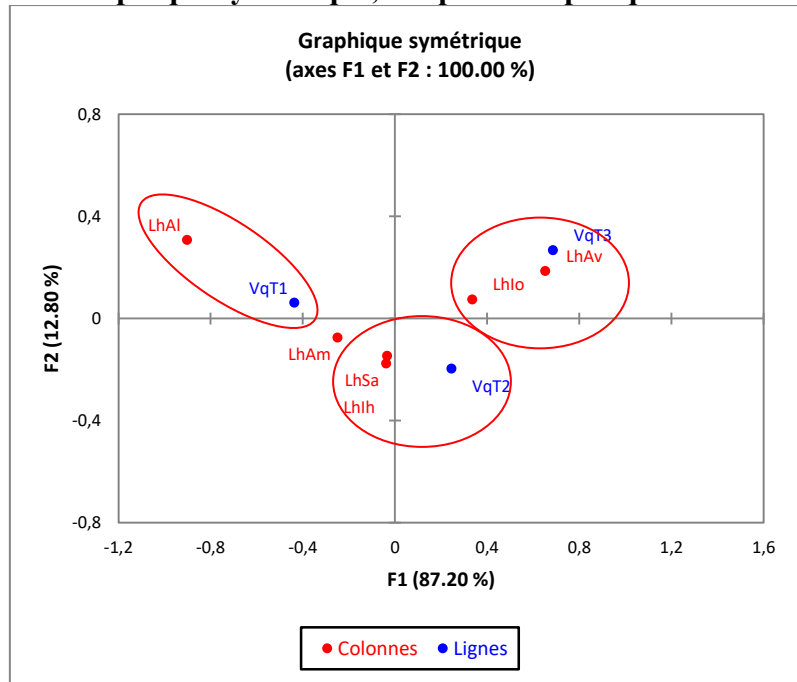
| Modalités      |                 | Contribution à l'axe |       | Cosinus carrés |       |
|----------------|-----------------|----------------------|-------|----------------|-------|
| Code           | signification   | F1                   | F2    | F1             | F2    |
| <b>Ligne</b>   |                 |                      |       |                |       |
| VqT1           | 1 à 15 ans      | 0,470                | 0,062 | 0,981          | 0,019 |
| VqT2           | 16 à 30 ans     | 0,118                | 0,515 | 0,609          | 0,391 |
| VqT3           | 31 ans et plus  | 0,412                | 0,423 | 0,869          | 0,131 |
| <b>Colonne</b> |                 |                      |       |                |       |
| LhAv           | Ancienne Ville  | 0,379                | 0,208 | 0,926          | 0,074 |
| LhSa           | Sidi Ahmed      | 0,001                | 0,217 | 0,043          | 0,957 |
| LhAm           | Aamriw          | 0,065                | 0,040 | 0,917          | 0,083 |
| LhIh           | Ihaddaden       | 0,001                | 0,138 | 0,049          | 0,951 |
| LhIo           | Igil Ouazoug    | 0,090                | 0,029 | 0,955          | 0,045 |
| LhAl           | Sidi Ali Lebhar | 0,463                | 0,368 | 0,896          | 0,104 |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

Le graphique symétrique montre bien que les quartiers de Sidi Ahmed et Ihaddaden sont presque superposés, indiquant des profils très similaires. Les quartiers de l'ancienne ville et Ighil Ouazoug s'opposent au quartier de Sidi Ali Lebhar sur l'axe F1 marquant ainsi

l'opposition entre anciens et nouveaux quartiers. Le quartier de Aamriw quant à lui est plus proche des temps de vie de 1 à 15ans, bien qu'il comprenne des individus qui appartiennent à la deuxième et à la troisième catégorie (T2 et T3).

**Figure 17: Graphique symétrique, temps de vie par quartier d'habitation**



L'analyse du mouvement migratoire interne de la population de notre échantillon indique qu'un quart des individus interrogés déclarent qu'ils n'ont pas toujours vécu dans la ville de Bejaia, ils sont répartis comme suit : plus du tiers des habitants des quartiers de (Aamriw, Ihaddaden, et Sidi Ali Lebhar) 17,04 % dans l'ancienne ville et 22,44 % à Sidi Ahmed. Ighil Ouazoug enregistrent le plus bas taux 10,74 %.

**Tableau 31: Mouvement migratoire de la population**

| Toujours vécu à Bajaia | Ancienne Ville |              | Sidi Ahmed |              | Aamriw     |              | Ihaddaden  |              | Ighil Ouazoug |              | Sidi Ali Lebhar |              |
|------------------------|----------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|
|                        | Eff            | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff           | %            | Eff             | %            |
| Oui                    | 112            | 82,96 %      | 121        | 77,56 %      | 103        | 63,98 %      | 100        | 69,44 %      | 108           | 89,26 %      | 59              | 67,82 %      |
| Non                    | 23             | 17,04 %      | 35         | 22,44 %      | 58         | 36,02 %      | 44         | 30,56 %      | 13            | 10,74 %      | 28              | 32,18 %      |
| <b>Total</b>           | <b>135</b>     | <b>100 %</b> | <b>156</b> | <b>100 %</b> | <b>161</b> | <b>100 %</b> | <b>144</b> | <b>100 %</b> | <b>121</b>    | <b>100 %</b> | <b>87</b>       | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Cette population est composée principalement de jeunes individus 61,88 % dont la tranche d'âge se situe entre 26-45ans. Les personnes âgées de plus de 56 ans ne représentent que 6,93 %. Les plus jeunes, moins de 25ans, représentent 17,33 %. Il est à noter que le profil de ces individus est principalement constitué de salariés 32,35 % et de fonctionnaires 25 % au total 57,35 %, ils sont principalement mariés 56,93 %. Les étudiants représentent 11,27 %.



**Tableau 32: Répartition de la population n’ayant pas toujours vécu dans la ville par catégorie d’âge**

| Tranche d’âge | 18-25ans | 26-35ans | 36-45 ans | 46-55ans | 56 et plus |
|---------------|----------|----------|-----------|----------|------------|
| %             | 17,33 %  | 36,14 %  | 25,74 %   | 13,86 %  | 6,93 %     |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l’auteur*

**Tableau 33: Répartition de la population n’ayant pas toujours vécu dans la ville par catégorie professionnelle**

| Catégorie professionnelle | Sans emploi | Fonctionnaires | Salariés | Artisan | fonction libérale | Retraité | Etudiant |
|---------------------------|-------------|----------------|----------|---------|-------------------|----------|----------|
| %                         | 10,78 %     | 25,00 %        | 32,35 %  | 8,33 %  | 7,35 %            | 4,90 %   | 11,27 %  |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l’auteur*

Plus de la moitié de la population 53,86 % occupe un logement dans un immeuble collectif de type appartement, le reste habite des maisons individuelles. La répartition du type de logement occupé par quartier d’habitation de l’échantillon étudié indique que les quartiers de l’ancienne ville Ihaddaden et Aamriw possèdent des profils différents de ceux de Sidi Ahmed, Ighil Ouazoug et Sidi Ali Lebhar. Dans les trois premiers quartiers, la part des logements collectifs et celle des maisons individuelles est quasiment semblables, comme c’est le cas pour Aamriw, 50,31 % des individus habitent une maison individuelle et 49,69 % habitent un appartement dans un immeuble collectif, c’est le cas aussi pour le quartier d’Ihaddaden avec une légère avance pour le logement collectif 51,39 %, le quartier de l’ancienne ville compte plus de personnes qui habitent une maison individuelle 55,56 % que ceux habitant un logement collectif 44,44 %.

Seul un quart des individus interrogés habite une maison individuelle dans le quartier de Sidi Ahmed, les trois quarts restants habitent dans un logement collectif. Le quartier de Sidi Ali Lebhar compte aussi une part très importante de personnes qui habitent un logement collectif 83,91 %. Le quartier d’Ighil Ouazoug présente plutôt un profil opposé des deux derniers quartiers dans la mesure où il compte plus d’individus occupant une maison individuelle 76,03 %, seuls 23,97 % des individus habitent un logement collectif.

**Tableau 34: Répartition de type de logement par quartier**

|                     | Ancienne Ville | Sidi Ahmed | Aamriw  | Ihaddaden | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|---------------------|----------------|------------|---------|-----------|---------------|-----------------|
| Maison individuelle | 55,56 %        | 25,00 %    | 50,31 % | 48,61 %   | 76,03 %       | 16,09 %         |
| Logement collectif  | 44,44 %        | 75,00 %    | 49,69 % | 51,39 %   | 23,97 %       | 83,91 %         |
| <b>Total</b>        | 100 %          | 100 %      | 100 %   | 100 %     | 100 %         | 100 %           |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Il ressort de l'analyse du statut d'occupation des logements que 36,44 % des individus interrogés sont propriétaires de leur logement et 16,79 % d'entre eux sont locataires. Une grande part de ces personnes vit encore chez ses parents 46,77 %.

**Tableau 35: Statut d'occupation du logement**

| Statut d'occupation du logement | Effectif   | %            |
|---------------------------------|------------|--------------|
| Propriétaire                    | 293        | 36,44 %      |
| Locataire                       | 135        | 16,79 %      |
| vivent chez les parents         | 376        | 46,77 %      |
| <b>Total</b>                    | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Près des deux tiers 63,14 % des propriétaires occupent un logement de type appartement dans un immeuble collectif, 36,86 % d'entre eux habitent une maison individuelle. L'âge de ces personnes est principalement situé entre 26 et 45 ans 54,61 %, seuls 8,87 % des moins de 25 ans interrogés ont accès à la propriété. Le profil professionnel des propriétaires est principalement composé des fonctionnaires et des salariés 48,81 % suivis par les artisans et les fonctions libérales 22,18 %. Ce qui est intéressant c'est que 6,83 % des propriétaires sont encore des étudiants et 11,26 % sont sans emploi, soit 18,09 % de propriétaires ne disposent pas de revenus réguliers.

Pour les personnes qui vivent toujours chez leurs parents, il est intéressant de voir que 77,13 % ont un âge qui se situe entre 18 et 35 ans, le pourcentage décroît dès qu'on se situe dans la tranche d'âge des 36-45 ans 15,43 %, 6,38 % pour les 46-55 ans et 1,06 % pour les personnes qui ont plus de 56 ans. 23,67 % de ces personnes ont un statut matrimonial de mariées, les trois quarts d'entre eux ont des enfants. Ces chiffres indiquent l'existence de logements occupés par trois générations, les parents, les enfants et les petits enfants. Ils nous informent aussi que beaucoup de personnes vivent chez leurs parents jusqu'à un âge très avancé, voire même en étant marié et avec des enfants. Cette situation peut être expliquée par la difficulté d'accès au logement du point de vue financier (coût du logement élevé) mais

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

aussi celui de la disponibilité (pas assez de logements locatifs). Il y a aussi l'aspect culturel qui existe toujours chez certaines familles, où les enfants vivent sous le même toit que leurs parents.

**Tableau 36: Répartition du statut d'occupation par âge, situation familiale et catégorie professionnelles**

| Age                              | Propriétaire |              | Locataire  |              | Vit chez ses parents |              |
|----------------------------------|--------------|--------------|------------|--------------|----------------------|--------------|
|                                  | Eff          | %            | Eff        | %            | Eff                  | %            |
| 18 - 25 ans                      | 26           | 8,87%        | 9          | 6,67%        | 140                  | 37,23%       |
| 26 - 35 ans                      | 82           | 27,99%       | 56         | 41,48%       | 150                  | 39,89 %      |
| 36 - 45 ans                      | 78           | 26,62%       | 41         | 30,37%       | 58                   | 15,43 %      |
| 46 - 55 ans                      | 66           | 22,53%       | 22         | 16,30%       | 24                   | 6,38 %       |
| 56 et plus                       | 41           | 13,99%       | 7          | 5,19 %       | 4                    | 1,06 %       |
| <b>Total</b>                     | <b>293</b>   | <b>100 %</b> | <b>135</b> | <b>100 %</b> | <b>376</b>           | <b>100 %</b> |
| <b>Situation Familiale</b>       |              |              |            |              |                      |              |
| Marié(e)                         | 223          | 76,11%       | 97         | 71,85%       | 89                   | 23,67 %      |
| Célibataire(e) ou isolé(e)       | 70           | 23,89%       | 38         | 28,15%       | 287                  | 76,33 %      |
| <b>Total</b>                     | <b>293</b>   | <b>100 %</b> | <b>135</b> | <b>100 %</b> | <b>376</b>           | <b>100 %</b> |
| <b>Catégorie professionnelle</b> |              |              |            |              |                      |              |
| Sans emploi                      | 33           | 11,26%       | 14         | 10,37%       | 45                   | 11,97 %      |
| Fonctionnaire                    | 73           | 24,91%       | 44         | 32,59%       | 70                   | 18,62 %      |
| Salarié(e)                       | 70           | 23,89%       | 45         | 33,33%       | 106                  | 28,19 %      |
| Commerçant, Artisan              | 34           | 11,60%       | 10         | 7,41 %       | 23                   | 6,12 %       |
| Fonction libérale                | 31           | 10,58%       | 10         | 7,41 %       | 11                   | 2,93 %       |
| Retraité                         | 32           | 10,92%       | 6          | 4,44 %       | 6                    | 1,60 %       |
| Etudiant                         | 20           | 6,83 %       | 6          | 4,44 %       | 115                  | 30,59 %      |
| <b>Total</b>                     | <b>293</b>   | <b>100 %</b> | <b>135</b> | <b>100 %</b> | <b>376</b>           | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'analyse des profils des individus selon le statut d'occupation du logement indique que les propriétaires et les locataires présentent le même profil matrimonial et s'opposent à ceux qui vivent chez leurs parents. En effet, les propriétaires et les locataires sont en majorité mariés, respectivement 76,11 % et 71,85 %. A l'opposé les individus qui vivent chez leurs parents sont majoritairement célibataires 76,33 % malgré leur âge avancé. Ce constat est confirmé par l'AFC des variables statut d'occupation et situation familiale, indiquant l'existence de relations de dépendance qui sont vérifiées par le teste d'indépendance Khi<sup>2</sup> entre les lignes et les colonnes sur XLSTAT :

**Tableau 37: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « âge, situation familiale et catégorie professionnelles »**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 209,765  |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 5,991    |
| DDL                                | 2        |
| p-value                            | < 0,0001 |
| alpha                              | 0,05     |

*Interprétation du test :*

*H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H0 alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,01 %.*

L'analyse factorielle des correspondances indique les résultats suivants :

La valeur propre de l'axe F1 correspond à l'inertie totale qui est de 0,261, le pourcentage d'inertie sur l'axe F1 est de 100 % ce qui signifie que l'analyse est de bonne qualité, la valeur des cosinus carrés pour chaque catégorie est égale à 1 sur le même axe indiquant que la qualité de représentation sur ce dernier est très bonne.

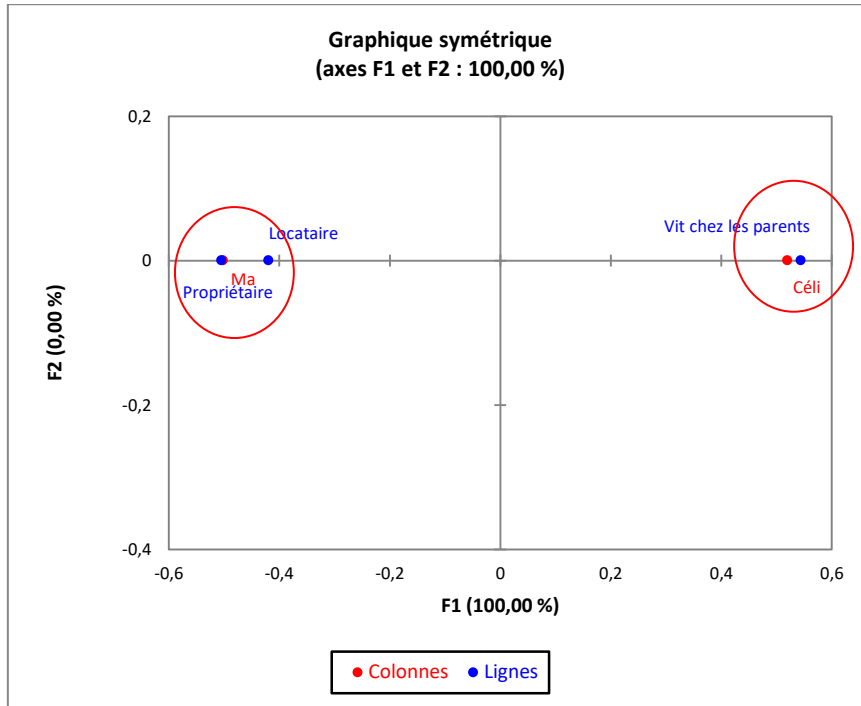
**Tableau 38 : Statut d'occupation selon la situation familiale « cosinus carrés »**

| Catégories           | Contribution à l'axe F1 | cosinus carrés |
|----------------------|-------------------------|----------------|
| <b>Lignes</b>        |                         |                |
| Propriétaire         | 0,356                   | 1              |
| Locataire            | 0,113                   | 1              |
| Vit chez ses parents | 0,531                   | 1              |
| <b>Colonnes</b>      |                         |                |
| Marié                | 0,491                   | 1              |
| célibataire          | 0,509                   | 1              |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

L'interprétation du graphique symétrique indique une opposition sur l'axe F1 entre la catégorie des individus célibataires vivant encore chez leurs parents et celle des propriétaires et des locataires qui sont pour la plupart mariés.

**Figure 18: Graphique symétrique, statut d'occupation logement selon la situation familiale**



Le statut d'occupation du logement semble principalement être déterminé par la situation matrimoniale des individus. Beaucoup d'individus quittent le toit parental dès qu'ils se marient soit pour louer ou soit pour devenir propriétaires. L'âge ne semble pas être un déterminant pour quitter la maison familiale du fait que beaucoup de célibataires ayant un âge avancé vivent toujours chez leurs parents.

Les six quartiers étudiés présentent, à des proportions différentes, les mêmes profils en ce qui concerne le statut d'occupation, à l'exception du quartier de Sidi Ali Lebhar. En effet, pour les cinq quartiers (ancienne ville, Sidi Ahmed, Aamriw, Ihaddaden et Ighil ouazoug) le taux des individus qui vivent chez leurs parents est le plus élevé comparé aux autres statuts avec une moyenne de 46,33 %, suivi par les personnes ayant le statut de propriétaires 37,18 % en moyenne, et enfin les locataires avec un taux moyen relativement faible. Sidi Ali Lebhar présente quant à lui un profil différent des précédents, plus de la moitié des individus de ce quartier ont un statut de propriétaires 51,72 %, le tiers des personnes interrogées vit encore chez les parents 33,33 %, seuls 14,94 % des habitants sont des locataires. Cette différence par rapport aux cinq autres quartiers peut être expliquée par le fait que Sidi Ali Lebhar est un quartier relativement nouveau et sa construction a été faite dans le cadre des différents dispositifs mis en place par l'Etat à partir des années 2000, qui ont permis aux gens d'accéder à la propriété.

**Tableau 39: Statut d'occupation selon le quartier d'habitation**

|      |                 | Propriétaire |         | Locataire |         | Vit chez ses parents |         |
|------|-----------------|--------------|---------|-----------|---------|----------------------|---------|
| Code | Quartier        | Eff          | %       | Eff       | %       | Eff                  | %       |
| LhAv | Ancienne Ville  | 43           | 31,85 % | 25        | 18,52 % | 67                   | 49,63 % |
| LhSa | Sidi Ahmed      | 62           | 39,74 % | 16        | 10,26 % | 78                   | 50,00 % |
| LhAm | Aamriw          | 59           | 36,65 % | 39        | 24,22 % | 63                   | 39,13 % |
| LhIh | Ihaddaden       | 48           | 33,33 % | 28        | 19,44 % | 68                   | 47,22 % |
| LhIo | Igil Ouazoug    | 36           | 29,75 % | 14        | 11,57 % | 71                   | 58,68 % |
| LHA1 | Sidi Ali Lebhar | 45           | 51,72 % | 13        | 14,94 % | 29                   | 33,33 % |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'AFC effectuée sur les variables quartier d'habitation et statut d'occupation du logement a permis de vérifier le lien entre ces dernières. Le résultat du test d'indépendance  $\chi^2$  montre bien l'existence d'une dépendance :

**Tableau 40: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Statut d'occupation »**

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 30,568 |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 18,307 |
| DDL                                | 10     |
| p-value                            | 0,001  |
| alpha                              | 0,05   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

*Interprétation du test :*

*H<sub>0</sub> : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*H<sub>a</sub> : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification  $\alpha=0,05$ , on doit rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>, et retenir l'hypothèse alternative H<sub>a</sub>.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,07 %.*

La valeur propre des axes F1 et F2 est égale à l'inertie totale 0,038, le taux d'inertie des axes F1 et F2 est de 100 %.

Les contributions et les cosinus carrés pour chaque variable étudiée sont représentés ci-après :

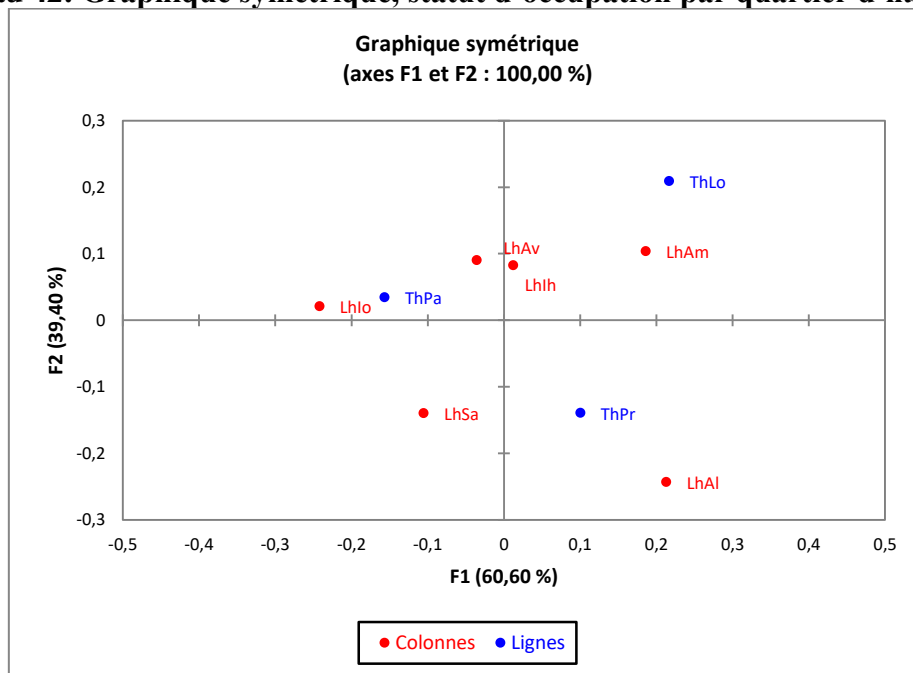
**Tableau 41: statut d'occupation par quartier d'habitation « cosinus carrés »**

| Modalités      |                      | Contribution à l'axe |       | Cosinus carrés |       |
|----------------|----------------------|----------------------|-------|----------------|-------|
| Code           | signification        | F1                   | F2    | F1             | F2    |
| <b>Ligne</b>   |                      |                      |       |                |       |
| ThPr           | Propriétaire         | 0,160                | 0,476 | 0,341          | 0,659 |
| ThLo           | Locataire            | 0,344                | 0,488 | 0,520          | 0,480 |
| ThPa           | Vit chez ses parents | 0,496                | 0,036 | 0,955          | 0,045 |
| <b>Colonne</b> |                      |                      |       |                |       |
| LhAv           | Ancienne Ville       | 0,009                | 0,091 | 0,133          | 0,867 |
| LhSa           | Sidi Ahmed           | 0,093                | 0,254 | 0,359          | 0,641 |
| LhAm           | Aamriw               | 0,302                | 0,142 | 0,765          | 0,235 |
| LhIh           | Ihaddaden            | 0,001                | 0,080 | 0,023          | 0,977 |
| LhIo           | Igil Ouazoug         | 0,382                | 0,004 | 0,993          | 0,007 |
| LhAl           | Sidi Ali Lebhar      | 0,213                | 0,428 | 0,434          | 0,566 |

Source : établi à partir des résultats de l'AFC

L'analyse du graphique symétrique indique une attraction des deux quartiers, ancienne ville et Ihaddaden traduisant une similitude dans leurs profils. Le quartier d'Ighil Ouazoug est celui qui comprend le plus d'individus qui vivent chez leurs parents, ce qui explique la proximité des deux modalités sur le plan factoriel. Cette situation est due au fait que ce quartier est principalement constitué de maisons individuelles spacieuses conçues en générale pour accueillir plusieurs générations. Le quartier Sidi Ali Lebhar quant à lui se trouve à l'extrémité du plan factoriel ce qui confirme sa différence par rapport aux autres quartiers.

**Tableau 42: Graphique symétrique, statut d'occupation par quartier d'habitation**



## **2. L'analyse de la perception de la qualité de la vie dans les quartiers étudiés de la ville de Bejaia**

Après avoir présenté et analysé les caractéristiques générales des individus interrogés et de leurs quartiers d'habitations choisis par notre enquête, nous allons à présent nous intéresser à l'évaluation de la perception de la qualité de la vie des individus qui composent notre échantillon en les interrogeant sur diverses questions qui relèvent de leur situation personnelle et de leur environnement immédiat et urbain, ensuite établir, selon la disponibilité des données, des comparaisons entre les perceptions et les données réelles, émanant de sources statistiques variées, sur les aspects qui composent la qualité de la vie tels que l'emploi, la santé, la sécurité, la mobilité, etc.

Les questions que nous allons examiner seront regroupées sous forme de thématiques représentant les différents aspects de la qualité de la vie que nous avons précédemment énumérés. Ainsi, en premier temps notre intérêt va se porter sur la perception de la réalité sociale, elle regroupe les questions liées au logement, au revenu, à l'emploi, à la santé, à la sécurité et à l'éducation. Nous allons ensuite nous intéresser aux questions liées à l'environnement et à la propreté de la ville. Seront aussi examinées les questions relatives au cadre général de la ville et la satisfaction à l'égard de la prestation des services administratifs. Il sera aussi question d'étudier la satisfaction envers la mobilité. Enfin, nous examinerons le bien-être à travers la satisfaction ressentie.

### **2.1. Perception de la réalité sociale**

#### **2.1.1. Le logement**

Le logement est essentiel pour qu'une personne puisse se sentir à l'abri et en sécurité, cependant, il ne suffit pas d'avoir seulement un toit pour se sentir protégé, mais il faut aussi qu'il présente des conditions de vie dignes. Il doit être le lieu où une personne doit se sentir bien et se reposer, lui garantissant intimité, sécurité et un environnement propice pour élever une famille. Dans notre recherche nous nous sommes intéressés justement aux aspects d'un logement décent.

Notre intérêt pour le logement nous a conduit à examiner ses conditions de vie, notamment le nombre moyen des pièces par personne et l'accès aux commodités de base telles que l'eau courante.



## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

Près de la moitié 49,87 % des personnes interrogées vivent dans des logements de trois pièces et moins, un peu plus d'un quart 25,84 % vivent dans des logements de type quatre pièces, le reste vit dans des appartements de type 5 pièces et plus.

**Tableau 43: Nombre de pièces par logement**

| Code         | Nombre de pièces      | Effectif | %       |
|--------------|-----------------------|----------|---------|
| PiT3         | Trois pièces et moins | 401      | 49,87 % |
| PiT4         | Quatre pièces         | 209      | 25,99 % |
| PiT5         | Cinq et plus          | 194      | 24,12 % |
| <b>Total</b> |                       | 804      | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Plus de la moitié 51,24 % des individus vivent à cinq personnes et plus par logement, ceux qui vivent à trois ou quatre représentent respectivement 16,92 % et (22,76 %, seuls 9 % des personnes vivent à deux personnes ou moins. Le calcul de la moyenne d'habitants par logement de notre échantillon nous donne le résultat de 4,77 personnes/logement, ce résultat est inférieur de 0,41 comparé au TOL de la ville de Bejaia qui est de 5,16 personne/logement au 31.12.2015.

**Tableau 44: Nombre de personnes par logement**

| PI           | Nombre de personnes par logement | Effectif | %       |
|--------------|----------------------------------|----------|---------|
| PIP2         | Deux personnes et moins          | 73       | 9,08 %  |
| PIP3         | Trois personnes                  | 136      | 16,92 % |
| PIP4         | Quatre personnes                 | 183      | 22,76 % |
| PIP5         | Cinq personnes et plus           | 412      | 51,24 % |
| <b>Total</b> |                                  | 804      | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le nombre de pièces rapporté au nombre de personnes dans un logement nous indique si ce dernier est surpeuplé, ce qui peut avoir un impact négatif sur le plan sanitaire, psychologique et relationnel de l'individu, mais aussi sur le développement des enfants. Le résultat du nombre de pièces par personne obtenu dans notre enquête est de 0,84 ce qui indique que chaque individu interrogé dispose de moins d'une pièce pour vivre, qui est très insuffisant pour préserver l'intimité et la vie privée de la personne. A titre de comparaison et d'illustration, la moyenne obtenue dans les pays de l'OCDE est de 1,8 pièce par personne, le Canada en tête 2,5 pièce par personne et l'Afrique du Sud dans la dernière place avec 0,7 pièce par personne.

Ce résultat peut être en partie expliqué, par le fait que beaucoup d'individus ne quittent pas la maison familiale dès le jeune âge pour des raisons culturelles, mais aussi, faute de moyens.

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

De plus, beaucoup de cas 23,67 % recensés sont mariés et vivent toujours chez leurs parents, ce qui fait qu'un logement peut être occupé par plus d'une famille. Cette forme d'occupation, très répandue dans notre société, relève plus d'une nécessité que d'un choix (Hadjij C., 1998). Il faut rappeler que la famille a joué et joue encore aujourd'hui un rôle considérable dans la gestion de la crise de logement. Bien que cette forme de solidarité familiale peut offrir une solution provisoire pour le problème de logement, mais elle influence considérablement le besoin d'intimité et d'espace de vie privée des individus.

Cette situation de manque d'espace est exprimée par 43,15 % des personnes interrogées, elles sont principalement localisées dans les quartiers de Sidi Ahmed 20,88 % et celui d'Ihaddaden 20 %, l'ancienne ville en compte 17,65 %. Les quartiers touchés par cette promiscuité sont principalement composés de logements de type collectif.

**Tableau 45: Personnes confrontées au manque d'espace**

| Me           | Manque d'espace | Effectif   | %            |
|--------------|-----------------|------------|--------------|
| MeOu         | Oui             | 347        | 43,15 %      |
| MeNo         | Non             | 457        | 56,84 %      |
| <b>Total</b> |                 | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

**Tableau 46: Personnes confrontées au manque d'espace par quartier d'habitation**

| Me   | Maque espace | Ancienne Ville | Sidi Ahmed | Aamriw  | Ihaddaden | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|------|--------------|----------------|------------|---------|-----------|---------------|-----------------|
| MeOu | Oui          | 17,65 %        | 20,88 %    | 13,24 % | 20,00 %   | 13,82 %       | 14,41 %         |
| MeNo | Non          | 16,41 %        | 17,29 %    | 25,38 % | 16,41 %   | 16,19 %       | 8,32 %          |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'enquête a montré, d'ailleurs, que le premier motif d'insatisfaction par rapport au logement est lié au manque d'espace 78,68 %, les quartiers les plus concernés sont Sidi Ahmed 29,68 %, l'ancienne ville 16,13 % et les quartiers d'Ihaddaden et Ighil Ouazoug 15,48 %.

**Tableau 47: Raisons d'insatisfaction du logement**

| Ri   | Raisons d'insatisfaction              | Ancienne Ville | Sidi Ahmed | Aamriw | Ihaddaden | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|------|---------------------------------------|----------------|------------|--------|-----------|---------------|-----------------|
| RiEs | Manque d'espace                       | 16,13 %        | 29,68      | 9,68 % | 15,48 %   | 15,48 %       | 13,55 %         |
| RiEl | Etat du logement ou son environnement | 38,10 %        | 14,29%     | 19,05  | 11,90 %   | 11,90 %       | 4,76 %          |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

L'autre raison d'insatisfaction est celle de l'état du logement ou de son environnement. Le quartier de l'ancienne ville compte 38,10 % d'insatisfaits, souvent les problèmes cités sont liés à la vétusté du logement, son état de dégradation avancé et des problèmes d'humidité, cette situation propre à l'ancienne ville est due au fait que c'est le plus ancien quartier de Bejaia, caractérisé par la vétusté de son parc immobilier, souvent très mal entretenu voire abandonné dans certains cas. Un autre type de problèmes évoqué en matière d'insatisfaction, concerne l'environnement immédiat du logement, souvent le problème de l'insalubrité et de la dégradation avancée des espaces communs est posé par les personnes interrogées.

Le quartier de Sidi Ali Lebhar compte le moins d'insatisfaits de l'état du logement et de son environnement 4,76 % cela est dû au fait que c'est un quartier relativement récent et de façon générale son bâti n'est pas encore exposé à la dégradation.

Afin de mieux appréhender la question de l'état du logement, nous nous sommes intéressés à ce que pensent les individus de leur habitation. Il s'avère que 9,09 % des individus estiment que leur logement se trouve dans un mauvais état, plus d'un tiers d'entre eux 35,20 % pensent qu'il est moyen, ceux qui sont satisfaits de leur logement et trouvent qu'il est dans un bon et très bon état représentent respectivement 41,04 % et 14,67 %.

Plus d'un tiers 35,71 % des logements qui se trouvent dans un mauvais état sont localisés dans l'ancienne ville, ce qui est certainement lié à la vétusté du bâti. Les quartiers de Sidi Ahmed et Ighil Ouazoug comptent 18,57 % de logements en mauvais état. Sidi Ali Lebhar est le quartier qui compte le moins de logements en mauvais état 4,29 %.

**Tableau 48: Etat du logement par quartier**

| Lo   | Etat du logement | Ancienne Ville | Sidi Ahmed | Aamriw  | Ihaddaden | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|------|------------------|----------------|------------|---------|-----------|---------------|-----------------|
| LoMa | Mauvais          | 35,71 %        | 18,57 %    | 8,57 %  | 14,29 %   | 18,57 %       | 4,29 %          |
| LoMo | Moyen            | 17,48 %        | 24,13 %    | 19,23 % | 18,88 %   | 10,84 %       | 9,44 %          |
| LoBo | Bon              | 14,85 %        | 17,58 %    | 20,00 % | 18,18 %   | 16,06 %       | 13,33 %         |
| LoTb | Très bon         | 11,86 %        | 13,56 %    | 28,81 % | 16,95 %   | 17,80 %       | 11,02 %         |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

S'agissant de l'accès aux commodités de base, nous avons choisi de nous intéresser à la régularité de l'accès à l'eau potable et à sa qualité. Ainsi, on compte 46,39 % des individus qui ont accès à l'eau potable de façon irrégulière ce qui constitue un taux relativement élevé.

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

Ce problème est trivial à l'ensemble des quartiers bien qu'il se pose avec plus d'insistance dans le quartier de Sidi Ahmed 55,13 %.

**Tableau 49: Accès à l'eau courante par quartier**

| <b>Ao</b>    | <b>Accès en eau courante</b> | <b>Ancienne Ville</b> | <b>Sidi Ahmed</b> | <b>Aamriw</b> | <b>Ihaddaden</b> | <b>Ighil Ouazoug</b> | <b>Sidi Ali Lebhar</b> |
|--------------|------------------------------|-----------------------|-------------------|---------------|------------------|----------------------|------------------------|
| AoRg         | Régulière                    | 54,81 %               | 44,87 %           | 52,17 %       | 56,94 %          | 56,20 %              | 60,92 %                |
| AoIr         | Irrégulière                  | 45,19 %               | 55,13 %           | 47,83 %       | 43,06 %          | 43,80 %              | 39,08 %                |
| <b>Total</b> |                              | <b>100 %</b>          | <b>100 %</b>      | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>     | <b>100 %</b>         | <b>100 %</b>           |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les causes de cette situation ne semblent pas être liées au raccordement des foyers en eau potable, du fait que 97 % d'entre eux sont connectés au réseau de la ville, mais plutôt à l'irrégularité de la distribution qui est souvent justifiée par la situation de stress hydrique à laquelle est confrontée la région, sauf que Bejaia compte parmi les wilayas qui ont la plus forte pluviométrie (725,6 mm) en 2015. Donc l'origine du problème est en partie liée aux capacités de récupération et de stockage (110 040m<sup>3</sup> en 2015) de toute cette eau, mais aussi à la vétusté du réseau lui-même qui subit des pertes au niveau des canalisations.

En ce qui concerne la qualité de l'eau nous avons enregistré 42,66 % des personnes interrogées estimant que l'eau de leur robinet est de mauvaise qualité, 42,53 % d'entre eux pensent qu'elle est moyennement bonne, seuls 14,80 % ont répondu que l'eau qu'ils utilisent est de bonne qualité.

Ighil Ouazoug 57,02 %, Sidi Ali Lebhar 56,32 %, Ihaddaden 55,86 % et Aamriw 46,25 % comptent parmi les quartiers les plus défavorables sur la qualité de l'eau, cette tendance s'atténue dans les quartiers de l'ancienne ville et Sidi Ahmed où les gens sont plutôt favorables en estimant respectivement que l'eau du robinet est de qualité moyenne 50,64 % pour Sidi Ahmed et 45,19 % pour l'ancienne ville. Par ailleurs, c'est dans l'ancienne ville qu'on trouve les personnes les plus satisfaites sur la qualité de l'eau, avec plus du tiers des individus interrogés estimant que la qualité de l'eau est bonne.

**Tableau 50: Satisfaction de la qualité de l'eau par quartier**

| Qr           | Qualité de l'eau | Ancienne Ville | Sidi Ahmed   | Aamriw       | Ihaddaden    | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|--------------|------------------|----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-----------------|
| QrMa         | Mauvaise         | 22,22 %        | 25,64 %      | 46,25 %      | 55,86 %      | 57,02 %       | 56,32 %         |
| QrMo         | Moyenne          | 45,19 %        | 50,64 %      | 40,63 %      | 40,69 %      | 37,19 %       | 37,93 %         |
| QrBo         | Bonne            | 32,59 %        | 23,72 %      | 13,13 %      | 3,45 %       | 5,79 %        | 5,75 %          |
| <b>Total</b> |                  | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>    |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

De manière générale, et malgré les insuffisances que nous avons enregistrées en matière d'espace et de régularité d'accès à l'eau courante, près des deux tiers des répondants 63,31 % ont exprimé leur satisfaction du logement qu'ils occupent. Plus d'un tiers des individus 36,65 % ne sont pas satisfaits de leur logement, ce qui constitue un pourcentage assez élevé.

La perception de la satisfaction vis-à-vis du logement occupé semble principalement déterminée par le statut d'occupation du logement et l'espace du logement. Ce constat peut être confirmé par les AFC que nous avons effectuées.

L'AFC effectuée sur les variables satisfaction du logement et le type du statut d'occupation a permis de vérifier qu'il existe un lien entre ces dernières. Le résultat du teste d'indépendance  $\chi^2$  confirme bien l'existence d'une dépendance :

**Tableau 51: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « satisfaction logement et statut d'occupation »**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 36,565   |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 5,991    |
| DDL                                | 2        |
| p-value                            | < 0,0001 |
| alpha                              | 0,05     |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

*Interprétation du test :*

*H<sub>0</sub> : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*H<sub>a</sub> : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification  $\alpha=0,05$ , on doit rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>, et retenir l'hypothèse alternative H<sub>a</sub>.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,01 %.*

Les contributions et les cosinus carrés pour chaque variable étudiée sont représentés ci-après :

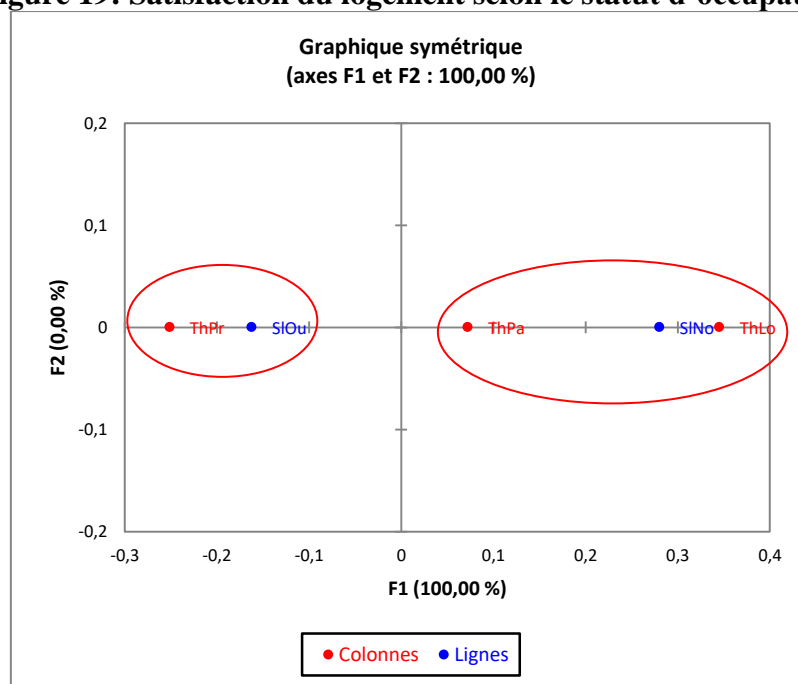
**Tableau 52: Satisfaction du logement selon le statut d'occupation « Cosinus carrés »**

| Modalités      |                      | Contribution à l'axe | Cosinus carrés |
|----------------|----------------------|----------------------|----------------|
| Code           | signification        | F1                   | F1             |
| <b>Ligne</b>   |                      |                      |                |
| SI Ou          | Oui                  | 0,367                | 1,000          |
| SI No          | Non                  | 0,633                | 1,000          |
| <b>Colonne</b> |                      |                      |                |
| Th Pr          | Propriétaire         | 0,507                | 1,000          |
| Th Lo          | Locataire            | 0,440                | 1,000          |
| Th Pa          | Vit chez ses parents | 0,053                | 1,000          |

Source : établi à partir des résultats de l'AFC

L'analyse du graphique symétrique indique une opposition sur l'axe F1 entre, d'une part les insatisfaits, principalement composés des locataires et ceux qui vivent chez leurs parents, et d'autre part, les satisfaits qui sont principalement les propriétaires de leur logement.

**Figure 19: Satisfaction du logement selon le statut d'occupation**



En ce qui concerne l'AFC des variables satisfaction du logement et disponibilité d'espace dans le logement, elle a permis de vérifier l'existence de liens entre ces dernières. Le résultat du test d'indépendance  $\chi^2$  confirme bien l'existence d'une dépendance :

**Tableau 53 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Satisfaction logement et disponibilité d'espace »**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 209,381  |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 3,841    |
| DDL                                | 1        |
| p-value                            | < 0,0001 |
| alpha                              | 0,05     |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

*Interprétation du test :*

*H<sub>0</sub> : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*H<sub>a</sub> : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>, et retenir l'hypothèse alternative H<sub>a</sub>.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,01 %.*

Les contributions et les cosinus carrés pour chaque variable étudiée sont représentés ci-dessous :

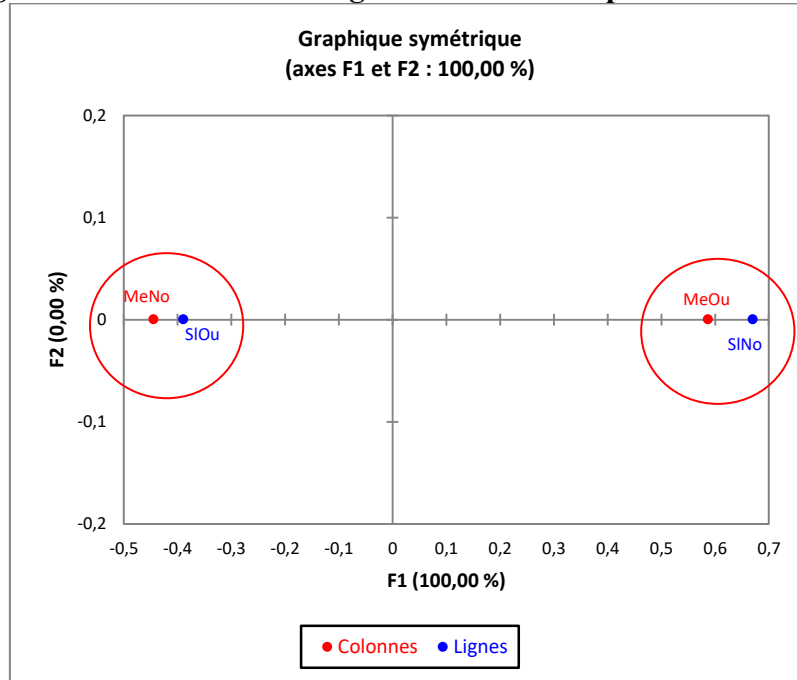
**Tableau 54: Satisfaction du logement selon la disponibilité d'espace**

| Modalités                        |               | Contribution à l'axe | Cosinus carrés |
|----------------------------------|---------------|----------------------|----------------|
| Code                             | signification | F1                   | F1             |
| <b>Ligne : Satisfait</b>         |               |                      |                |
| SI <sub>Ou</sub>                 | Oui           | 0,367                | 1,000          |
| SI <sub>No</sub>                 | Non           | 0,633                | 1,000          |
| <b>Colonne : Manque d'espace</b> |               |                      |                |
| Me <sub>Ou</sub>                 | Oui           | 0,569                | 1,000          |
| Me <sub>No</sub>                 | Non           | 0,431                | 1,000          |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

L'analyse du graphique symétrique nous permet de voir clairement deux groupes de caractères qui s'opposent sur l'axe F1. Nous avons d'une part les satisfaits qui n'ont pas de problème d'espace dans leurs logements et d'autre par les insatisfaits qui souffrent du manque d'espace.

**Figure 20: Satisfaction du logement selon la disponibilité d'espace**



### 2.1.2. Le Revenu

Bien que le revenu ne constitue plus l'indicateur exclusif pour mesurer la qualité de vie, néanmoins, il reste un élément déterminant dans l'amélioration du niveau et des conditions de vie et donc du bien-être. Des ressources plus importantes permettent aux individus d'accéder à de meilleures conditions dans la vie quotidienne en matière de santé, d'éducation, de logement ou de loisir.

En plus des caractéristiques générales du revenu que nous avons abordées en première section, notre étude s'est intéressée aussi à la capacité de ce dernier à subvenir aux besoins des individus en les interrogeant directement sur leur perception des ressources dont ils disposent. Les résultats indiquent que près des trois quarts des individus disposant d'un revenu 72,07 % estiment que ce dernier n'est pas suffisant pour subvenir à leurs besoins. Seuls 27,93 % considèrent que leur revenu est assez élevé pour répondre aux exigences de leur vie quotidienne.

**Tableau 55: Capacité du revenu à répondre aux besoins des individus**

| Revenu suffisant |     | Effectif   | %            |
|------------------|-----|------------|--------------|
| RsOu             | Oui | 162        | 27,93 %      |
| RsNo             | Non | 418        | 72,07 %      |
| <b>Total</b>     |     | <b>580</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*



**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

Il apparaît à travers l'analyse des tranches de revenus que 100 % des individus interrogés ayant un revenu appartenant à la première tranche (moins de 20 000 DA) déclarent que ce dernier n'est pas suffisant pour couvrir leurs besoins, ils sont 83,81 % pour ceux qui disposent de revenu de la deuxième tranche (21 000 DA - 40 000 DA) et 66,28 % pour les personnes dont le revenu se situe à la troisième tranche (41 000 DA - 100 000 DA). Les individus disposant d'un revenu de plus de 100 000 DA et appartiennent à la quatrième tranche sont plutôt satisfaits quant à la capacité à du revenu à couvrir leurs dépenses.

**Tableau 56: Capacité du revenu à répondre aux besoins selon la tranche de revenu**

|                  |     | TrR1 |          | TrR2 |         | TrR3 |         | TrR4 |         |
|------------------|-----|------|----------|------|---------|------|---------|------|---------|
| Revenu suffisant |     | Eff  | %        | Eff  | %       | Eff  | %       | Eff  | %       |
| RsOu             | Oui | 0    | 0,00 %   | 34   | 16,19 % | 87   | 33,72 % | 40   | 70,18 % |
| RsNo             | Non | 52   | 100,00 % | 176  | 83,81 % | 171  | 66,28 % | 17   | 29,82 % |
| <b>Total</b>     |     | 52   | 100 %    | 210  | 100 %   | 258  | 100 %   | 57   | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ces résultats révèlent que jusqu'à la troisième tranche de revenu (41 000 DA - 100 000 DA), en moyenne 83,36 % des individus interrogés estiment que ce n'est pas suffisant pour subvenir à leurs besoins, seuls 16,64 % déclarent que le revenu dont ils disposent couvrent leurs besoins. Cette tendance s'inverse à partir de la quatrième tranche contenant les revenus de plus de 100 000 DA où 70,18 % des individus déclarent que leur revenu est suffisant pour faire face à leurs besoins.

L'enquête révèle aussi que les revenus de moins de 20 000 DA qui correspondent à un peu plus du salaire national minimum garanti SNMG n'arrivent pas à satisfaire les besoins élémentaires des personnes, ce constat est bien confirmé par les 100 % des individus interrogés appartenant à cette tranche de revenu. Par ailleurs, il faut un revenu correspondant à plus de 5 fois le SNMG pour qu'il puisse répondre correctement aux besoins des individus, cette perception est exprimée par plus des deux tiers des personnes ayant un revenu correspondant à la quatrième tranche.

Ce sentiment d'insuffisance du revenu est exprimé autant par les personnes mariées que par les célibataires. Les résultats montrent que les ressources des deux tiers des mariés 69,92 % et des trois quarts des célibataires 75,83 % ne suffisent pas pour répondre aux besoins.

**Tableau 57: capacité du revenu à répondre aux besoins selon la situation familiale**

|                         |     | Marié(e) |         | Célibataire |         |
|-------------------------|-----|----------|---------|-------------|---------|
|                         |     | Eff      | %       | Eff         | %       |
| <b>Revenu suffisant</b> |     |          |         |             |         |
| RsOu                    | Oui | 111      | 30,08 % | 51          | 24,17 % |
| RsNo                    | Non | 258      | 69,92 % | 160         | 75,83 % |
| Total                   |     | 369      | 100 %   | 211         | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La faiblesse du revenu perçue par les personnes interrogées reflète bien la conjoncture économique très difficile que vit le pays au cours de ces dernières années, ayant pour conséquence une érosion du pouvoir d'achat des Algériens avec une hausse permanente du coût de la vie. L'inflation quant à elle connaît une hausse constante depuis ces quatre dernières années, suivant un rythme annuel qui se situe à +6,5 % au mois de juin (2017), atteignant des pics de 8 % en début de l'année 2017 selon les chiffres de l'ONS.

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, parmi lesquels : la hausse des prix à la consommation des produits alimentaires de base et des prix de l'énergie (électricité, gaz et carburant) qui constituent une part importante du budget des ménages ; l'augmentation des taxes et l'introduction de nouvelles par l'Etat à travers les lois de finances (2016 et 2017) n'ont fait qu'aggraver les choses ; rajouter à cela le changement des modes de consommation des Algériens avec l'intégration de nouveaux produits et de nouvelles habitudes.. Cette situation s'est accentuée par la dévaluation du dinar qui a lourdement impacté le pouvoir d'achat des citoyens.

Devant cette hausse généralisée des prix et des services, le revenu des Algériens quant à lui n'a pas connu d'augmentation. Le montant du SNMG est toujours à 18 000 DA qui est très insuffisant pour qu'un individu puisse vivre dignement. La structure des dépenses d'un ménage selon l'ONS est principalement dédiée à l'alimentation 40 % et au logement 20,4 %. La part réservée au transport/communication 12 % suivi de celle de l'habillement avec 8 %, alors que celle pour la santé est de seulement 7 %.

La faiblesse des salaires et l'érosion du pouvoir d'achat constatée depuis ces dernières années, ont contraint l'Algérien à consacrer la plus grande part de son revenu pour subvenir aux besoins les plus essentiels (la nourriture et le logement), les dépenses de santé sont très faibles. Cette augmentation du coût de la vie impacte de façon très sérieuse les conditions de vie des personnes, en particulier celles à faible revenu qui ont de plus en plus du mal à joindre les deux bouts, du mal aussi à accéder à des prestations de qualité en matière de santé,

d'éducation et même de logement, creusant ainsi plus d'inégalités. Plusieurs études font état d'un effritement de la classe moyenne en Algérie ces dernières années, qui trouve beaucoup de difficultés à faire face à la situation économique du pays. Les résultats de notre enquête montrent bien que les catégories qui estiment le plus avoir un revenu insuffisant sont celles des salariés 77,38 % et des fonctionnaires 75,94 %, suivis par les artisans et les retraités, respectivement 61,90 % et 61,36 % ; ceux qui travaillent dans les fonctions libérales sont ceux qui perçoivent le moins l'insuffisance du revenu 53,85 %, cela est dû au fait que 77 % des individus de cette catégorie appartiennent à la 3ème et à la 4ème tranche de revenu.

**Tableau 58: Capacité du revenu à répondre aux besoins selon la catégorie professionnelle**

| Rev suff | Fonctionnaire |         | Salarié |         | Artisan |         | Fonction libérale |         | Retraité |         |
|----------|---------------|---------|---------|---------|---------|---------|-------------------|---------|----------|---------|
|          | Eff           | %       | Eff     | %       | Eff     | %       | Eff               | %       | Eff      | %       |
| RsOu     | 45            | 24,06 % | 50      | 22,62 % | 24      | 38,10 % | 24                | 46,15 % | 17       | 38,64 % |
| RsNo     | 142           | 75,94 % | 171     | 77,38 % | 39      | 61,90 % | 28                | 53,85 % | 27       | 61,36 % |
| Total    | 187           | 100 %   | 221     | 100 %   | 63      | 100 %   | 52                | 100 %   | 44       | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

### **2.1.3. L'emploi**

L'autre aspect de la qualité de la vie que nous avons traité dans notre étude c'est l'emploi, il constitue non seulement une source de revenu mais aussi un moyen d'intégration dans la société et de renforcement de l'estime de soi. L'emploi permet aussi à l'individu d'améliorer ses compétences et ses qualifications. Dans notre étude nous nous sommes intéressé d'abord à la sécurité de l'emploi qui constitue un facteur essentiel de sa qualité. Elle représente la perte attendue des revenus quand une personne perd son emploi. Les salariés confrontés à un risque élevé de perdre leur emploi sont plus vulnérables, notamment dans les pays où le système de protection sociale est moins développé. Dans notre enquête les individus estimant que le risque de perdre leur emploi est assez probable sont de l'ordre de 17,57 %, ceux dont le risque est très probable représentent 8,30 %. Soit plus du quart des salariés 25,85 % sont exposés à un risque élevé de perte de revenu à cause du risque de perte d'emploi. Un pourcentage très élevé comparé à la moyenne d'autres pays tels que ceux de l'OCDE, estimée à 4,9 %.

**Tableau 59: Risque de licenciement**

| RI    | Risque de licenciement | Eff | %       |
|-------|------------------------|-----|---------|
| RITp  | Très probable          | 43  | 8,30 %  |
| RIAp  | Assez probable         | 91  | 17,57 % |
| RIAi  | Assez improbable       | 162 | 31,27 % |
| RITi  | Très improbable        | 222 | 42,86 % |
| Total |                        | 518 | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le risque de perte d'emploi expose ces individus à des situations de fragilité, d'autant plus qu'en Algérie il n'existe pas de dispositifs de protection sociale permettant la prise en charge des personnes mises en chômage. Ces individus en situation de perte d'emploi s'orientent en général vers la solidarité familiale en attendant de trouver un nouvel emploi.

Contrairement à ce que l'on pourrait le croire les hommes sont plus exposés au risque de licenciement que les femmes. 27,27 % des hommes interrogés estiment très probable et assez probable le risque qu'ils perdent leurs emploi, alors que pour les femmes le taux est de 23,40 %.

**Tableau 60: Risque de licenciement selon le genre**

| RI    | Risque de licenciement | Homme |         | Femme |         |
|-------|------------------------|-------|---------|-------|---------|
|       |                        | Eff   | %       | Eff   | %       |
| RITp  | Très probable          | 34    | 10,30 % | 9     | 4,79 %  |
| RIAp  | Assez probable         | 56    | 16,97 % | 35    | 18,62 % |
| RIAi  | Assez improbable       | 97    | 29,39 % | 65    | 34,57 % |
| RITi  | Très improbable        | 143   | 43,33 % | 79    | 42,02 % |
| Total |                        | 330   | 100 %   | 188   | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les catégories professionnelles les plus exposées au risque de licenciement sont celle des salariés 32,57%, suivie par celles des artisans 24,59 % et des fonctions libérales 24 %. Les fonctionnaires sont les moins exposés au risque de licenciement par rapport aux autres catégories 17,93 %, bien que ce pourcentage reste très élevé.

**Tableau 61: Risque de licenciement selon la catégorie professionnelle**

|                        |                  | Fonctionnaire |        | Salarié |        | Artisan |        | Fonction libérale |        |
|------------------------|------------------|---------------|--------|---------|--------|---------|--------|-------------------|--------|
| Risque de licenciement |                  | Eff           | %      | Eff     | %      | Eff     | %      | Eff               | %      |
| RITp                   | Très probable    | 9             | 4,89 % | 25      | 11,47% | 6       | 9,84 % | 2                 | 4,00 % |
| RIAp                   | Assez probable   | 24            | 13,04% | 46      | 21,10% | 9       | 14,75% | 10                | 20,00% |
| RIAi                   | Assez improbable | 53            | 28,80% | 81      | 37,16% | 15      | 24,59% | 12                | 24,00% |
| RITi                   | Très improbable  | 98            | 53,26% | 66      | 30,28% | 31      | 50,82% | 26                | 52,00% |
| Total                  |                  | 184           | 100 %  | 218     | 100 %  | 61      | 100 %  | 50                | 100 %  |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le sentiment de risque de perte d'emploi perçu par les salariés est dû au fait qu'ils ne se sentent pas à l'abri du licenciement en travaillant dans le secteur privé, en particulier dans ces moments de crise, car souvent les personnes qui travaillent dans le secteur privé font face à une plus grande précarité de leur terme d'emploi, aussi, nombre d'entre eux sont embauchés par les privés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat pour qu'ils bénéficient des avantages fiscaux et parafiscaux, par conséquent dès que le salarié s'approche du terme de son contrat, il a peur qu'il ne soit pas reconduit.

Le contexte d'instabilité économique que connaît le pays a fait que même les catégories des artisans et des personnes qui travaillent pour leur compte perçoivent le risque que leur activité s'arrête et qu'ils perdent leur travail.

Ce sentiment est aussi partagé par une partie non négligeable des fonctionnaires habituellement à l'abri du licenciement. Cette perception d'insécurité de la part de ces travailleurs du secteur public est principalement liée aux types de contrats qui les lient à la fonction publique, généralement des contrats de durée déterminée où dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat. Ces personnes se trouvent recrutées depuis très longtemps sans qu'elles soient titularisées.

Le second aspect de la qualité de l'emploi auquel nous nous sommes intéressés dans notre étude est celui du temps passé pour trouver un emploi. Une situation de chômage très longue peut avoir un impact négatif sur la qualité de vie de l'individu et provoque chez lui un sentiment de désespoir et de manque de confiance. Cette situation peut aussi provoquer chez la personne une perte de compétences et réduire davantage ses chances de trouver un emploi. Dans notre enquête 69,15 % des individus ont déclaré avoir mis moins de 03 mois pour trouver leur dernier emploi 21,57 % ont mis entre 3 et 6 mois, seuls 9,27 % ont passé plus de 12 mois à chercher un travail.

**Tableau 62: Temps passé pour trouver le dernier emploi**

| <b>Tp</b>    | <b>Temps passé pour trouver votre dernier emploi</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>     |
|--------------|--|------------|--------------|
| TpC1         | Moins de 3 mois                                      | 343        | 69,15 %      |
| TpC2         | 3 à 6mois  | 107        | 21,57 %      |
| TpC3         | Plus de 12 mois                                      | 46         | 9,27 %       |
| <b>Total</b> |  | <b>496</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'enquête a bien montré que les hommes ont un peu plus de facilité à trouver un emploi que les femmes. Ainsi 71,70 % des hommes interrogés ont passé moins de 3 mois pour trouver leur dernier emploi contre 64,86 % pour les femmes. Plus le temps passe plus les femmes ont du mal à trouver un emploi par rapport aux hommes. Ainsi 24,86 % des femmes interrogées ont pris entre 3 et 6 mois pour décrocher un emploi contre 19,61 % pour les hommes. L'écart se réduit entre les hommes et les femmes quand la période de recherche est supérieure à 12 mois avec 10,27 % pour les femmes et 8,68 % pour les hommes, soit un écart de 1,59 %.

**Tableau 63: Temps passé pour trouver le dernier emploi par genre**

|              |                    | <b>Homme</b> |              | <b>femme</b> |              |
|--------------|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Tp</b>    | <b>Temps passé</b> | <b>Eff</b>   | <b>%</b>     | <b>Eff</b>   | <b>%</b>     |
| TpC1         | Moins de 3 mois    | 223          | 71,70 %      | 120          | 64,86 %      |
| TpC2         | 3 à 6mois          | 61           | 19,61 %      | 46           | 24,86 %      |
| TpC3         | Plus de 12 mois    | 27           | 8,68 %       | 19           | 10,27 %      |
| <b>Total</b> |                    | <b>311</b>   | <b>100 %</b> | <b>185</b>   | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'autre aspect que nous avons abordé lors de notre enquête c'est celui de la satisfaction de l'emploi occupé. Un individu passe une grande partie de son temps dans son lieu de travail l'exposant à des facteurs de stress qui peuvent altérer sa qualité de vie et son bien-être. Un individu satisfait de son travail est un individu qui est moins exposé au stress et plus productif. Des études ont montré que le salaire et les possibilités d'évolution ne sont pas les seules motivations pour être satisfait au travail. Les relations au travail, la charge de travail, l'environnement physique et technique de travail, etc. sont autant d'éléments pouvant apporter de la satisfaction aux employés.

La présente enquête a révélé que près de la moitié 49,71 % des individus interrogés ne sont pas satisfaits de leur travail contre 50,29 % de personnes satisfaites. Le pourcentage d'insatisfaits est plus élevé chez les femmes, à 54,97 %, ce chiffre montre bien que les conditions de travail des femmes ne répondent toujours pas à leurs attentes, d'ailleurs une

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

récente étude<sup>22</sup> effectuée par un site spécialisé dans l'emploi sur la satisfaction des femmes de leur emploi a montré que 64 % des femmes sont insatisfaites. Chez les hommes le pourcentage est plus bas que la moyenne totale avec 46,71 % d'insatisfaits. Bien que ce chiffre soit en deçà de la moyenne il reste relativement élevé, dénotant un malaise des travailleurs par rapport aux conditions de travail. Des efforts doivent être menés pour améliorer la qualité de vie et le bien-être au travail.

**Tableau 64 : Satisfaction de l'emploi occupé**

| St           | Satisfait de votre emploi | Eff        | %            |
|--------------|---------------------------|------------|--------------|
| StOu         | Oui                       | 264        | 50,29 %      |
| StNo         | Non                       | 261        | 49,71 %      |
| <b>Total</b> |                           | <b>525</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

**Tableau 65: Satisfaction de l'emploi occupé selon le sexe**

| St           | Satisfaction de l'emploi | Homme      |              | femme      |              |
|--------------|--------------------------|------------|--------------|------------|--------------|
|              |                          | Eff        | %            | Eff        | %            |
| StOu         | Oui                      | 178        | 53,29 %      | 86         | 45,03 %      |
| StNo         | Non                      | 156        | 46,71 %      | 105        | 54,97 %      |
| <b>Total</b> |                          | <b>334</b> | <b>100 %</b> | <b>191</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'analyse des causes d'insatisfaction de l'emploi indique que la rémunération est le premier motif d'insatisfaction 53,17 % des personnes interrogées ont pointé le salaire. Viennent en seconde position les causes liées à l'environnement de travail de manière générale 46,83 % ; plusieurs facteurs ont été cités par les personnes interrogées, les plus importants sont : les conditions de travail (environnement physique et technique), les relations de travail, des tâches et le contenu du travail à effectuer, d'autres ont déclaré carrément que leur emploi ne correspondait ni à leurs profils ni à leurs attentes, mais ils étaient contraints de l'accepter car ils n'avaient pas d'autres choix. Tous ces facteurs évoqués constituent une source de stress au travail qui impacte fortement la qualité de vie des personnes qui le subissent.

**Tableau 66: Causes d'insatisfaction de l'emploi**

| Ci           | Causes d'insatisfaction  | Eff        | %            |
|--------------|--------------------------|------------|--------------|
| CiSl         | Salaire                  | 151        | 53,17 %      |
| CiEt         | Environnement de travail | 133        | 46,83 %      |
| <b>Total</b> |                          | <b>284</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

<sup>22</sup> Enquête effectuée par le site employitic menée du 26 février au 06 mars 2018 auprès d'un échantillon de 1000 femmes actives.

**Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

L'analyse de la satisfaction à l'égard de l'emploi par catégorie professionnelle montre bien que les salariés et les fonctionnaires sont les plus insatisfaits, avec des taux respectifs de 54,34 % et 52,41 %. Cette tendance est inversée lorsqu'il s'agit des artisans et des fonctions libérales qui sont plutôt favorables de leur emploi. Ainsi, plus des deux tiers des artisans 68,25 % sont satisfaits de leur emploi, c'est le cas aussi des personnes qui travaillent pour leur propre compte avec 60,78 % de satisfaits.

**Tableau 67: Satisfaction de l'emploi occupé selon la catégorie professionnelle**

|                     |     | Fonctionnaire |              | Salarié    |              | Artisan   |              | Fonction libérale |              |
|---------------------|-----|---------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|-------------------|--------------|
| Satisfaction emploi |     | Eff           | %            | Eff        | %            | Eff       | %            | Eff               | %            |
| StOu                | Oui | 89            | 47,59%       | 100        | 45,66%       | 43        | 68,25%       | 31                | 60,78 %      |
| StNo                | Non | 98            | 52,41%       | 119        | 54,34%       | 20        | 31,75%       | 20                | 39,22 %      |
| <b>Total</b>        |     | <b>187</b>    | <b>100 %</b> | <b>219</b> | <b>100 %</b> | <b>63</b> | <b>100 %</b> | <b>51</b>         | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les résultats montrent aussi que la tranche des jeunes (26-35ans) et celle des séniors proches de l'âge de la retraite (56ans et plus) comptent le plus d'individus insatisfaits de leur emploi avec respectivement 56,36 % pour la première et 52,63 % pour la seconde, par contre les (46-55ans) comptent le plus de satisfaits avec près des deux tiers 61,80 %, c'est le cas aussi pour la tranche des (36-45ans) mais avec un moindre pourcentage 53,37 %. Les plus jeunes sont partagés entre insatisfaits 50 % et satisfaits 50 %.

**Tableau 68 Satisfaction de l'emploi occupé selon la tranche d'âge**

| St           | 18-25ans  |              | 26-35ans   |              | 36-45ans   |              | 46-55ans  |              | 56ans et + |              |
|--------------|-----------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|------------|--------------|
|              | Eff       | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff       | %            | Eff        | %            |
| StOu         | 17        | 50,00%       | 96         | 43,64%       | 87         | 53,37%       | 55        | 61,80%       | 9          | 47,37%       |
| StNo         | 17        | 50,00        | 124        | 56,36%       | 76         | 46,63%       | 34        | 38,20%       | 10         | 52,63%       |
| <b>Total</b> | <b>34</b> | <b>100 %</b> | <b>220</b> | <b>100 %</b> | <b>163</b> | <b>100 %</b> | <b>89</b> | <b>100 %</b> | <b>19</b>  | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

#### **2.1.4. La santé**

Etre en bonne santé compte parmi les biens les plus précieux dans la vie des gens. Cela signifie que la personne se sent bien dans son corps, n'est atteinte d'aucune maladie, est capable d'accomplir pleinement ses responsabilités quotidiennes. L'Organisation Mondiale de la Santé dans sa définition de la santé ne se contente pas seulement de l'absence de maladie ou d'infirmité mais elle intègre aussi l'état du bien-être physique, mental et social complet. Pour L'OCDE la santé comporte beaucoup d'avantages parmi lesquels un meilleur accès aux



**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

études et à l'emploi, une productivité et une richesse plus grandes, des dépenses de santé moindres, de bonnes relations sociales et, bien sûr, une vie plus longue.

Dans notre enquête pour appréhender l'aspect de la santé, nous nous sommes intéressé d'abord à l'auto-évaluation de l'état de santé faite par les personnes que nous avons interrogées, bien que cette question soit de nature subjective, néanmoins elle permet d'avoir une bonne idée sur la perception de l'état de santé des personnes et sur les projections en matière de prise en charge et d'accès aux soins.

Dans les six quartiers concernés par l'enquête 72,63 % des répondants jugent leur état de santé « bon » ou « très bon », 22,37 % considèrent qu'il est moyen, seuls 5 % considèrent que leur état de santé est mauvais.

**Tableau 69: Auto évaluation de l'état de santé**

| Sa           | Etat de santé | Eff        | %            |
|--------------|---------------|------------|--------------|
| SaMa         | Mauvais       | 38         | 5 %          |
| SaMo         | Moyen         | 170        | 22,37 %      |
| SaBo         | Bon           | 433        | 56,97 %      |
| SaTb         | Très bon      | 119        | 15,66 %      |
| <b>Total</b> |               | <b>760</b> | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Les hommes ont plus tendance à se déclarer en bonne santé que les femmes, puisque 73,83 % des hommes jugent leur état de santé « bon » ou « très bon » contre 70,93 % pour les femmes ; bien que cette tendance soit à l'avantage des hommes l'écart entre les deux sexes n'est pas très marquant.

**Tableau 70: Auto évaluation de l'état de santé selon le sexe**

| SA           | Etat de santé | homme      |              | femme      |              |
|--------------|---------------|------------|--------------|------------|--------------|
|              |               | Eff        | %            | Eff        | %            |
| SaMa         | Mauvais       | 26         | 5,82 %       | 12         | 3,83 %       |
| SaMo         | Moyen         | 91         | 20,36%       | 79         | 25,24%       |
| SaBo         | Bon           | 249        | 55,70%       | 184        | 58,79%       |
| SaTb         | Très bon      | 81         | 18,12%       | 38         | 12,14%       |
| <b>Total</b> |               | <b>447</b> | <b>100 %</b> | <b>313</b> | <b>100 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Sur les personnes qui ont déclaré que leur état de santé est mauvais, on compte chez les hommes un pourcentage plus élevé 5,82 % que celui chez les femmes 3,83 %, là aussi l'écart n'est pas très marquant.

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

L'enquête révèle aussi que l'âge a également une incidence sur les réponses. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes âgées se déclarent en moins bonne santé que le reste des personnes interrogées. Ainsi, 48,08 % des plus des de 56 ans déclarent en « bonne » ou en « très bonne » santé, contre 79,41 % pour les 26-35 ans.

**Tableau 71: Auto-évaluation de l'état de santé selon l'âge**

| Sa           | 18-25ans   |              | 26-35ans   |              | 36-45ans   |              | 46-55ans   |              | 56ans et + |              |
|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|
|              | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff        | %            | Eff        | %            |
| SaMa         | 10         | 5,99 %       | 10         | 3,68 %       | 10         | 6,02 %       | 3          | 2,91 %       | 5          | 9,62 %       |
| SaMo         | 27         | 16,17%       | 46         | 16,91%       | 41         | 24,70%       | 34         | 33,01%       | 22         | 42,31%       |
| SaBo         | 91         | 54,49%       | 165        | 60,66%       | 95         | 57,23%       | 61         | 59,22%       | 21         | 40,38%       |
| SaTb         | 39         | 23,35%       | 51         | 18,75%       | 20         | 12,05%       | 5          | 4,85 %       | 4          | 7,69 %       |
| <b>Total</b> | <b>167</b> | <b>100 %</b> | <b>272</b> | <b>100 %</b> | <b>166</b> | <b>100 %</b> | <b>103</b> | <b>100 %</b> | <b>52</b>  | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le revenu ou le statut social ne semblent pas avoir une incidence sur la perception de l'état de santé des individus. Ainsi, les personnes à faibles revenus se déclarent en aussi bonne santé que ceux qui perçoivent des revenus forts. Sur l'ensemble des personnes appartenant à première tranche de revenu (moins de 20 000 DA), 71,15 % déclarent que leur état de santé est « bon » ou « très bon » contre 72,22 % pour ceux qui se situent à la quatrième tranche de revenu, l'écart est d'à peine un point. La situation est semblable pour les sans-emploi où 69,67 % ont déclaré que leur état de santé était « bon » ou « très bon » contre 54,00 % pour les fonctions libérales par exemple.

Le second aspect sur lequel on s'est basé pour apprécier la qualité de la santé c'est la disponibilité des structures de santé et leur proximité des quartiers étudiés, ce qui permet, théoriquement, une plus grande accessibilité aux soins pour la population. Dans notre enquête 64,80 % des personnes interrogées estiment habiter près d'un établissement hospitalier, contre 35,19 % qui ont répondu négativement.

**Tableau 72: Disponibilité d'une structure de santé**

| Cs           | Disponibilité d'une structure de santé | Eff        | %            |
|--------------|--|------------|--------------|
| CsOu         | Oui                                    | 521        | 64,80 %      |
| CsNo         | Non                                    | 283        | 35,19 %      |
| <b>Total</b> |  | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ce sentiment de disponibilité d'une structure médicale publique à proximité du lieu d'habitation est plus perçu dans les quartiers de Sidi Ali Lebhar et l'ancienne ville que dans les autres quartiers avec respectivement 86,05 % et 71,64 %. Le quartier d'Ighil Ouazoug

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

reste le quartier qui marque la plus faible perception avec moins de la moitié des personnes interrogées 49,59 % qui ont déclaré habiter près d'une structure de santé. Les autres quartiers présentent plus ou moins la même tendance qui tend plutôt vers une perception de proximité.

**Tableau 73: Disponibilité d'un centre de santé**

| Cs    | Ancienne Ville | Sidi Ahmed | Aamriw  | Ihaddaden | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|-------|----------------|------------|---------|-----------|---------------|-----------------|
| CsOu  | 71,64 %        | 59,35 %    | 64,60 % | 63,89 %   | 49,59 %       | 86,05 %         |
| CsNo  | 28,36 %        | 40,65 %    | 35,40 % | 36,11 %   | 50,41 %       | 13,95 %         |
| Total | 100 %          | 100 %      | 100 %   | 100 %     | 100 %         | 100 %           |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Pour rappel, la ville de Bejaia dispose de 3 polycliniques réparties sur les quartiers de l'ancienne ville, Sidi Ahmed et Ihaddaden, un CHU doté de deux structures implantées à Aamriw et l'ancienne ville et 7 salles de soins. La répartition est faite de manière à couvrir l'ensemble du territoire, néanmoins, elle reste très insuffisante comparée au nombre important de la population.

L'autre élément que nous avons abordé dans notre étude concernant la santé est celui de la satisfaction à l'égard du système de santé de la ville. Si la perception de la proximité d'une structure de santé était généralement élevée, un tableau plus sombre est apparu lorsque les répondants ont été interrogés sur leur satisfaction du système de santé de la ville de Bejaia. Près de 90 % des personnes interrogées se disent insatisfaites du système de santé contre seulement 10,57 % de satisfaits.

**Tableau 74: Satisfaction du système de santé**

| Ss           | Satisfaction du système de santé | Eff        | %            |
|--------------|----------------------------------|------------|--------------|
| SsOu         | Oui                              | 85         | 10,57 %      |
| SsNo         | Non                              | 719        | 89,43 %      |
| <b>Total</b> |                                  | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le manque de prise en charge, le manque de moyens et le mauvais accueil et orientation sont les principales causes d'insatisfaction fréquemment évoquées par les répondants insatisfaits. Ainsi, le manque de prise en charge a été cité par près de 70 % des individus, le manque de moyens a été cité par 65,80 % des insatisfaits, le mauvais accueil et orientation quant à lui a été cité par 62,19 % des personnes. Le manque de médecins est la cause qui vient en quatrième position avec 42,79 % des individus insatisfaits.

**Tableau 75: Causes d’insatisfaction du système de santé**

| Cl   | Lacunes en matière de santé    | Fréq | %       |
|------|--------------------------------|------|---------|
| ClMm | Manque de médecins             | 344  | 42,79 % |
| ClMp | Manque de prise en charge      | 556  | 69,15 % |
| ClPm | Manque de moyens               | 529  | 65,80 % |
| ClAo | Mauvais accueil et orientation | 500  | 62,19 % |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l’auteur*

Ce sentiment d’insatisfaction à l’égard du système de santé, exprimé par la grande majorité des répondants, reflète bien le grand malaise que vit le secteur de la santé en Algérie. La ville de Bejaia est au même titre que toutes les autres régions du pays, confrontée aux mêmes problèmes générés par un système de santé saturé ne disposant pas d’une véritable stratégie globale de la santé. Bien que ce système soit basé sur l’égalité et la gratuité d’accès aux soins pour tous, néanmoins la qualité de prise en charge reste très insuffisante, rendant l’exercice de l’acte médical en deçà des normes internationales ; rajouter à cela une carte (nombre de médecins par habitant et nombre de lits disponibles) reste encore insuffisante pour satisfaire la demande de couverture sanitaire qui ne cesse de croître. Ainsi, pour rappel, à Bejaia on compte selon les chiffres de la DPSB la ville dispose 167 médecins généralistes et 238 médecins spécialistes, secteurs privé et public confondus pour une population de 185 120 habitants, soit 0,9 médecin généraliste pour 1000 habitants et 1,2 médecin spécialiste pour 1000 habitants. Bien que ces chiffres soient supérieurs à la moyenne de la wilaya, ils restent très faibles par rapport aux standards internationaux.

L’effet combiné de tous les dysfonctionnements auxquels se trouve confronté le secteur de la santé en Algérie de manière générale et plus particulièrement dans la ville de Bejaia marque négativement la perception de la population à l’égard de la santé et du bien-être. L’enquête a bien montré que les personnes interrogées ont une perception très négative du système de santé dans la ville de Bejaia, les causes d’une telle situation, d’après les réponses, sont principalement liées à la qualité d’encadrement et aux moyens mis en place.

#### **2.1.5. Education**

L’éducation permet aux individus non seulement de jouer un rôle actif dans la société, mais aussi elle est un élément important dans la transmission des connaissances, des qualifications et des compétences requises pour participer activement au développement économique et social de la société. L’éducation est parmi les facteurs les plus déterminants qui expliquent les écarts de niveaux de vie entre les pays. Par ailleurs, elle peut aussi améliorer la vie des

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

personnes sur les différents domaines tels que le travail, la santé, l'engagement dans la société, etc.

Notre intérêt pour l'éducation dans la présente enquête se traduit d'abord par l'analyse du niveau d'instruction des personnes interrogées, car un individu qui possède un bon niveau d'instruction a plus de chance de trouver un emploi qui lui permette de gagner assez d'argent pour améliorer sa qualité de vie. Par ailleurs, les personnes hautement qualifiées sont généralement moins touchées par le chômage, du fait qu'elles sont plus recherchées sur le marché du travail pour leurs qualifications et leur niveau d'études. En plus, la rémunération est généralement plus importante lorsque le niveau d'étude est plus élevé.

L'étude a montré que 70,42 % des adultes de 26 à 56ans et plus ont un diplôme universitaire, 54,05 % d'entre eux étant diplômés du premier cycle et 16,37 % sont diplômés du second cycle universitaire. Par ailleurs, 20,77 % des adultes interrogés ont le niveau secondaire et seulement 6,34 % d'entre eux n'ont pas fait d'études secondaires et ont le niveau moyen ou primaire.

**Tableau 76: Niveau d'instruction**

| Nv           |                 | Eff        | %            |
|--------------|-----------------|------------|--------------|
| NvII         | Inférieur lycée | 51         | 6,34 %       |
| NvLy         | Lycée           | 167        | 20,77 %      |
| NvEu         | Université      | 469        | 58,20 %      |
| NvPg         | Postgrad        | 117        | 14,59 %      |
| <b>Total</b> |                 | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La part des diplômés universitaires est très importante chez les femmes comparée à celle des hommes. En effet, 80,91 % des femmes interrogées disposent d'un diplôme universitaire contre 67,72 % pour les hommes. Même au niveau des diplômes de poste-graduation, les femmes marquent un léger avantage par rapport aux hommes. Ainsi, 15,15 % d'entre elles ont effectué des études en poste-graduation, contre 14,14 % pour les hommes.

**Tableau 77: Niveau d'instruction selon le sexe**

| Nv           | Niveau d'instruction selon le sexe | Homme      |              | femme      |              |
|--------------|------------------------------------|------------|--------------|------------|--------------|
|              |                                    | Eff        | %            | Eff        | %            |
| NvII         | Inférieur lycée                    | 36         | 7,59 %       | 13         | 3,94 %       |
| NvLy         | Lycée                              | 117        | 24,68 %      | 50         | 15,15 %      |
| NvEu         | Université                         | 254        | 53,59 %      | 217        | 65,76 %      |
| NvPg         | Post-grad                          | 67         | 14,14 %      | 50         | 15,15 %      |
| <b>Total</b> |                                    | <b>474</b> | <b>100 %</b> | <b>330</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

Les résultats de l'enquête montrent bien que la situation des femmes a bien changé en matière d'éducation et d'instruction. Les femmes sont plus susceptibles d'accéder à des niveaux d'éducation supérieurs que les hommes, les données de l'université de Bejaia confirment bien cette tendance. En effet, la part des filles en graduation est de (60,96 %) contre 39,08 % pour les garçons. En poste-graduation aussi l'avantage est en faveur des femmes avec 56,29 % contre 43,70 % pour les hommes.

L'accès à l'instruction a considérablement modifié les aspirations des femmes et a radicalement mis en cause leur ancien statut de femmes au foyer. Plus instruites, elles ont plus de facilité pour accéder à l'emploi et avoir un revenu qui leur permet d'obtenir une autonomie financière. D'ailleurs, une étude effectuée par l'Office National des Statistiques en 2011 sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages (ONS., 2011) avait montré que 44,4 % des salariées de sexe féminin avait un niveau universitaire contre seulement 10,7 % pour les salariés masculins. La même enquête indique que cette différence de structure par niveau d'instruction entre les deux sexes fait que le salaire moyen chez les femmes est relativement plus élevé comparé à celui des hommes.

Bien que la scolarisation soit obligatoire en Algérie dès l'âge de 6 ans, néanmoins la proximité de l'école du lieu d'habitation permet aux enfants d'avoir une scolarité normale sans avoir à subir la pénibilité des efforts de déplacement, chose qui peut avoir un impact négatif sur les résultats et la durée de scolarisation des enfants.

Dans notre enquête nous nous sommes intéressé à la proximité d'écoles primaires des lieux d'habitation des personnes interrogées, les résultats montrent que 86,42 % ont déclaré avoir une école à proximité de leur lieu d'habitation contre seulement 13,86 % qui ont déclaré qu'il n'y avait pas d'école à proximité.

**Tableau 78: Proximité d'une école du lieu d'habitation**

| <b>Pe</b>    | <b>Proximité d'une école primaire</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>     |
|--------------|---------------------------------------|------------|--------------|
| PeOu         | Oui                                   | 694        | 86,42 %      |
| PeNo         | Non                                   | 110        | 13,68 %      |
| <b>Total</b> |                                       | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Pour rappel la ville de Bejaia compte 49 écoles primaires réparties sur l'ensemble des quartiers, ce qui explique cette perception de proximité de la part des personnes interrogées, bien qu'il existe encore des individus qui ont la perception que leur domicile est éloigné de l'école.

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

D'après l'enquête, le quartier qui semble présenter une meilleure répartition d'établissements scolaires est celui de Sidi Ali Lebhar, avec 97,70 % qui se déclarent habiter à proximité d'une école, suivi par le quartier de l'ancienne ville 94,07. Ighil Ouazoug est le quartier qui présente le taux le plus faible 78,51 %.

**Tableau 79: Proximité école primaire selon le quartier d'habitation**

| Proximité école |     | Ancienne Ville | Sidi Ahmed   | Aamriw       | Ihaddaden    | Ighil Ouazoug | Sidi Ali Lebhar |
|-----------------|-----|----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-----------------|
| PeOu            | Oui | 94,07 %        | 90,38 %      | 80,75 %      | 80,56 %      | 78,51 %       | 97,70 %         |
| PeNo            | Non | 5,93 %         | 9,62 %       | 19,25 %      | 19,44 %      | 21,49 %       | 2,30 %          |
| Total           |     | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>    |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'autre élément auquel on s'est intéressé est celui de la perception à l'égard de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles. L'avis des gens est partagé, bien que la tendance soit plutôt positive avec 52,82 % de réponses positives, le taux d'insatisfaits reste quant à lui relativement élevé avec 47,17 % de réponses négatives.

**Tableau 80: Satisfaction de la qualité de l'enseignement**

| Eg    | satisfaction de la qualité de l'enseignement | Eff | %       |
|-------|--|-----|---------|
| EgOu  | Oui  | 290 | 52,82 % |
| EgNo  | Non  | 259 | 47,17 % |
| Total |  | 549 | 100 %   |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

## **2.2. Perception des réalités de la vie quotidienne**

### **2.2.1. Environnement**

Il est nécessaire, lorsqu'on s'intéresse à la qualité de vie des gens, de prendre en compte l'environnement dans lequel ils vivent. A l'échelle locale, la qualité de l'environnement a une incidence directe sur la santé physique et mentale des individus. La propreté extérieure des lieux d'habitation et des espaces urbains, la disponibilité d'espaces verts et leur accessibilité, la disponibilité d'aires de jeux et de détente, la réduction des nuisances sonores sont autant d'éléments qui permettent aux individus d'améliorer leur bien-être et leur satisfaction. Un environnement sain et organisé permet de réduire le stress de la vie quotidienne auquel les gens sont confrontés en leur fournissant des espaces et des cadres propices pour pratiquer leurs différentes activités (physiques, de loisirs, etc).

L'environnement concerne aussi la qualité de l'air que nous respirons, qui constitue un problème environnemental important en particulier dans les zones urbaines. Les effets de la

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

pollution de l'air urbaine sur la santé ne cessent de s'aggraver, ils sont essentiellement provoqués par les transports, l'activité industrielle et les chantiers du BTP. La pollution est associée à toute une série de maladies : des yeux, des voies respiratoires, de la peau, etc.

Pour évaluer la qualité de l'environnement dans les quartiers étudiés, nous nous sommes intéressé au jugement que portent les habitants sur les principaux éléments qui composent et conditionnent l'environnement dans lequel ils vivent. Ainsi, notre intérêt s'est porté sur la propreté des quartiers d'habitation ; l'existence de problèmes liés aux eaux usées et leur prise en charge ; la qualité de l'air ; l'existence de nuisances sonores ; la disponibilité d'espaces verts et leur état, la disponibilité d'aires de jeux et leur état.

L'examen des perceptions relatives à la propreté des quartiers indique de graves insuffisances en matière de prise en charge de la part des services de la collectivité. Sur l'ensemble des personnes interrogées 88,06 % se déclarent « pas du tout satisfait » ou « peu satisfait » de l'entretien et du ramassage des déchets, seuls 11,94 % ont déclaré qu'ils étaient « satisfaits ».

La situation est plus grave lorsqu'il s'agit de l'entretien des caniveaux où 97,26 % des interrogés ont déclaré « pas du tout satisfait » ou « peu satisfait » contre seulement 2,74 % de satisfaits. Le nettoyage des trottoirs constitue aussi un point noir sur le plan environnemental 93,28 % des enquêtés ont jugé le service « pas du tout satisfaisant » ou « peu satisfaisant », seulement 6,72 % d'entre eux sont « satisfait ».

La situation n'est pas meilleure concernant le nettoyage en fin de marché, là aussi la perception est très négative 94,78 % des habitants ont déclaré « pas du tout satisfait » ou « peu satisfait » contre seulement 5,22 % de « satisfait ».

La lutte contre l'affichage sauvage demeure aussi très insuffisante aux yeux des habitants des quartiers étudiés, 94,78 % des habitants ont déclaré le service « pas du tout satisfaisant » ou « peu satisfaisant », contre 5,22 % de satisfaits.

**Tableau 81: Satisfaction des services liés à la propreté des quartiers.**

| Service                            | Pas du tout satisfait |                | Peu satisfait |                | Satisfait   |               |
|------------------------------------|-----------------------|----------------|---------------|----------------|-------------|---------------|
| Entretien et ramassage des déchets | 390                   | 48,51 %        | 318           | 39,55 %        | 96          | 11,94 %       |
| Entretien des caniveaux            | 533                   | 66,29 %        | 249           | 30,97 %        | 22          | 2,74 %        |
| Nettoyage des trottoirs            | 517                   | 64,30 %        | 233           | 28,98 %        | 54          | 6,72 %        |
| Nettoyage en fin de marché         | 501                   | 62,31 %        | 261           | 32,46 %        | 42          | 5,22 %        |
| Lutte contre l'affichage sauvage   | 594                   | 73,88 %        | 168           | 20,90 %        | 42          | 5,22 %        |
| <b>Moyenne</b>                     | <b>507</b>            | <b>63,06 %</b> | <b>245,8</b>  | <b>30,57 %</b> | <b>51,2</b> | <b>6,37 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur



## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

L'analyse des réponses des habitants sur leurs perceptions des différents services de propreté et d'hygiène dans leurs quartiers montre bien le profond malaise dont souffre ce secteur. En moyenne sur l'ensemble des services 93,63 % des individus ont affiché leur insatisfaction, seul un très faible pourcentage 6,37 % des gens se disent satisfaits.

La prise en charge et le traitement des eaux usées semble aussi présenter de sérieux problèmes. Près des trois quarts 74,63 % des individus ont déclaré que ce service était « très mauvais » ou « mauvais », 21,64 % ont estimé qu'il était « moyen », un pourcentage très faible 3,73 % d'enquêtés estiment que le service est « bon ».

**Tableau 82 : Prise en charge et traitement des eaux usées**

| Ct           | Prise en charge et traitement des eaux usées | Eff        | %               |
|--------------|--|------------|-----------------|
| CtTm         | Très mauvaise                                | 349        | 43,41 %         |
| CtMa         | Mauvaise                                     | 251        | 31,22 %         |
| CtMo         | Moyenne                                      | 174        | 21,64 %         |
| CtBo         | Bonne  | 30         | 3,73 %          |
| <b>Total</b> |  | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ce sentiment d'insatisfaction est principalement dû à la persistance des problèmes liés au traitement et à la défaillance de la prise en charge des eaux usées dans les quartiers, et même à l'intérieur des immeubles d'habitation. Selon les déclarations des enquêtés 69,90 % sont confrontés à ce problème.

**Tableau 83: Problèmes liés au traitement des eaux usées**

| Up           | Problèmes liés au traitement des eaux usées | Eff        | %               |
|--------------|---|------------|-----------------|
| UpOu         | Oui   | 562        | 69,90 %         |
| UpNo         | Non   | 242        | 30,10 %         |
| <b>Total</b> |   | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les types de problèmes les plus fréquemment cités par les enquêtés sont principalement liés à l'assainissement 47,78 % des eaux usées (conduites détériorées, caves inondées et réseaux apparents), viennent ensuite les problèmes de prolifération d'insectes nuisibles (moustiques) 26,52 % et les mauvaises odeurs.

**Tableau 84: Types de problèmes liés aux eaux usées**

| Pt   | Quels types de problèmes       | Fréquence | %       |
|------|--------------------------------|-----------|---------|
| PtCd | Conduites détériorées          | 288       | 19,69 % |
| PtCi | Caves inondées d'eaux usées    | 187       | 12,78 % |
| PtRa | Réseaux apparents d'eaux usées | 224       | 15,31 % |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |                                      |             |              |
|--------------|--------------------------------------|-------------|--------------|
| PtMo         | Mauvaise odeurs liées aux eaux usées | 376         | 25,70 %      |
| PtPm         | Prolifération des moustiques         | 388         | 26,52 %      |
| <b>Total</b> |                                      | <b>1463</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Il faut souligner la persistance de ces problèmes et leur durée dans le temps. Ainsi, 89,84 % des individus ont déclaré que leur durée dépasse un (01) an et 82,53 % ont déclaré qu'ils ne sont pas encore pris en charge. Cette situation ne peut qu'accentuer le sentiment d'insatisfaction et impacte de façon directe la qualité de vie des gens.

**Tableau 85: Durée des problèmes d'eaux usées**

| Pb           | Durée des problèmes d'eaux usées | Eff        | %               |
|--------------|----------------------------------|------------|-----------------|
| PbD1         | Moins d'un an                    | 57         | 10,16 %         |
| PbD2         | Plus d'un an                     | 504        | 89,84 %         |
| <b>Total</b> |                                  | <b>561</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

**Tableau 86: Prise en charge des problèmes d'eaux usées**

| Pc           | ont-ils été pris en charge ? | Eff        | %               |
|--------------|------------------------------|------------|-----------------|
| PcOu         | Oui                          | 98         | 17,47 %         |
| PcNo         | Non                          | 463        | 82,53 %         |
| <b>Total</b> |                              | <b>561</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Sur le plan de la qualité de l'air les avis de la majorité des habitants sont défavorables, 85,95 % ont répondu qu'ils n'étaient pas satisfaits de la qualité de l'air contre seulement 14,05 % de satisfaits.

**Tableau 87: Satisfaction de la qualité de l'air**

| Ai           | Qualité de l'air | Eff        | %            |
|--------------|------------------|------------|--------------|
| AiOu         | Oui              | 113        | 14,05 %      |
| AiNo         | Non              | 691        | 85,95 %      |
| <b>Total</b> |                  | <b>804</b> | <b>100 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La principale cause d'insatisfaction évoquée par les habitants est celle de la poussière 42,92 %. Elle est causée essentiellement par les nombreux chantiers de construction qui ne prennent aucune précaution pour réduire les expositions des riverains aux poussières. La circulation des véhicules accentue aussi le problème de poussière, sans oublier le manque d'espaces verts dans les quartiers et dans la ville en général qui laisse les terres exposées aux éléments.

Les émanations des usines 28,75 % et les gaz d'échappement des véhicules 28,33 % sont aussi cités comme causes de pollution atmosphérique. En effet, plusieurs usines se sont

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

trouvées à l'intérieur de la ville du fait que l'ancienne zone industrielle n'a pas été délocalisée suite à l'extension urbaine qu'avait connue la ville de Bejaia à partir de la fin des années 90, par conséquent des usines de traitement du liège, de raffinage d'huile, de production de matériaux de construction qui étaient à une époque loin du centre urbain sont devenues, aujourd'hui, en plein milieu de la ville, provoquant pour les riverains toutes sortes de nuisances. De même pour les véhicules car la ville ne dispose pas d'un plan de circulation performant qui permette de réduire les émanations de gaz d'échappement des voitures.

Les nuisances sonores sont aussi une source de problèmes pour les habitants mais à un degré moins important que les autres déjà évoqués. 57,71 % des habitants estiment qu'ils sont exposés à des nuisances sonores contre 42,29 % qui ne le sont pas.

**Tableau 88: Problèmes liés aux nuisances sonores**

| No           | Problèmes liés aux nuisances sonores | Eff        | %               |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| NoOu         | Oui                                  | 464        | 57,71 %         |
| NoNo         | Non                                  | 340        | 42,29 %         |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Le bruit des véhicules en circulation constitue la première cause de nuisances sonores 50,20 %, viennent juste après les bruits causés par les activités libérales, qu'elles soient légales ou illégales 39,71 %, le bruit des usines n'étant cité que par 10,09 % des répondants.

**Tableau 89 : Source des nuisances sonores**

| Sn           | Sources des nuisances sonores                    | Fréquence  | %               |
|--------------|--|------------|-----------------|
| SnUs         | Usines   | 76         | 10,09 %         |
| SnBv         | Bruit lié à la circulation des véhicules         | 378        | 50,20 %         |
| SnAl         | Bruit lié à des activités libérales              | 174        | 23,11 %         |
| SnAc         | Bruit lié à des activités commerciales illégales | 125        | 16,60 %         |
| <b>Total</b> |  | <b>753</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'autre aspect qui a toute son importance sur le plan environnemental dans les villes c'est celui de la disponibilité et de la protection des espaces verts et des aires de jeux qui sont des lieux de détente et de récréation pour les adultes et les enfants. Les apports de la végétation sont indéniables : elle est une source de bien-être et de plaisir, et son pouvoir apaisant contribue à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air. Ce sont aussi des lieux de rencontre entre les habitants, de pratique de sport ou d'une activité récréative.

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

L'enquête a montré un manque d'espaces verts et d'aires de jeux dans les quartiers étudiés. Cela ressort à travers les réponses des habitants où 70,77 % ont déclaré ne pas avoir d'espaces verts dans leurs quartiers et 78,48 % pour les aires de jeux.

**Tableau 90: Disponibilité d'espaces verts**

| <b>Dv</b>    | <b>Disponibilité d'espaces verts</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| DvOu         | Oui                                  | 235        | 29,23 %         |
| DvNo         | Non                                  | 569        | 70,77 %         |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

**Tableau 91: Disponibilité d'aires de jeux**

| <b>Aj</b>    | <b>Disponibilité d'aires de jeux</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| AjOu         | Oui                                  | 173        | 21,52 %         |
| AjNo         | Non                                  | 631        | 78,48 %         |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Pour ceux qui ont déclaré disposer d'espaces verts 53,91 % ont jugé leur état « très mauvais » ou « mauvais », 35,31 % l'ont jugé « moyen » et seuls 11,48 % l'ont jugé « bon ».

**Tableau 92: Etat des espaces verts**

| <b>Es</b>    | <b>Etat des espaces verts</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|-------------------------------|------------|-----------------|
| EsTm         | Très mauvais                  | 64         | 27,23 %         |
| EsMa         | Mauvais                       | 61         | 25,96 %         |
| EsMo         | Moyen                         | 83         | 35,32 %         |
| EsBo         | Bon                           | 27         | 11,49 %         |
| <b>Total</b> |                               | <b>235</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La situation est quasiment la même pour les aires de jeux 46,20 % des répondants estiment leur état « très mauvais » ou « mauvais », 36,84 % pensent qu'il est « moyen » et 16,96 % ont jugé qu'il était « bon ».

**Tableau 93: Etat des aires de jeux**

| <b>Je</b>    | <b>état des aires de jeux</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|-------------------------------|------------|-----------------|
| JeTm         | Très mauvais                  | 47         | 26,32 %         |
| JeMa         | Mauvais                       | 34         | 19,88 %         |
| JeMo         | Moyen                         | 63         | 36,84 %         |
| JeBo         | Bon                           | 29         | 16,96 %         |
| <b>Total</b> |                               | <b>173</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

La ville de Bejaia connaît ces dernières années une urbanisation effrénée et souvent anarchique. Non seulement elle ne prend pas en considération l'intégration des espaces verts dans le tissu urbain, mais aussi elle se fait souvent au détriment des espaces verts existants. Le bétonnage a regagné toute la ville et ses extensions sans une réelle stratégie urbaine qui prendrait en considération le bien-être des habitants.

De manière générale, la présente enquête a mis en évidence de graves manquements sur le plan environnemental qui impactent considérablement la vie des habitants et leur bien-être. Ce constat se lit à travers les réponses des habitants qui montrent une perception très négative vis-à-vis des questions environnementales auxquelles ils sont confrontés dans leur vie quotidienne.

### 2.2.2. Sécurité

Se sentir en sécurité dans le milieu dans lequel les personnes vivent constitue un élément essentiel du bien-être. Le sentiment de sécurité permet aux gens de vivre en toute sérénité et quiétude sans avoir le souci d'être agressés physiquement ou être victime d'autres crimes ou délit. La criminalité peut affecter l'intégrité physique et morale des personnes, mais aussi des pertes de biens matériels et provoquer des traumatismes et des états d'anxiété pour les personnes touchées, affectant considérablement leur bien-être.

Selon les résultats de notre enquête 80,97 % des personnes dans les quartiers étudiés disent qu'elles se sentent en sécurité contre 19,03 % qui ont déclaré le contraire.

**Tableau 94: Sécurité dans le quartier**

| Sq           | Sécurité dans le quartier | Eff        | %               |
|--------------|---------------------------|------------|-----------------|
| SqOu         | Oui                       | 651        | 80,97 %         |
| SqNo         | Non                       | 153        | 19,03 %         |
| <b>Total</b> |                           | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les principales causes d'insécurité citées par les 19,03 % des personnes qui ne se sentent pas en sécurité sont les délits 66,01 % liés aux trafics de drogues dans les quartiers, aux vols, agressions et les nuisances de toute sorte 33,99 % : attroupement, points de ventes de boissons alcoolisées, etc.

**Tableau 95: Causes d'insécurité**

| Is   | Causes d'insécurité | Eff | %       |
|------|---------------------|-----|---------|
| IsNv | Nuisances           | 52  | 33,99 % |
| IsDq | Délits              | 101 | 66,01 % |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |            |                 |
|--------------|------------|-----------------|
| <b>Total</b> | <b>153</b> | <b>100,00 %</b> |
|--------------|------------|-----------------|

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Au niveau des quartiers la tendance est quasiment la même, la majorité des personnes déclarant qu'elles se sentent en sécurité, bien qu'on remarque une légère baisse du niveau des satisfaits par rapport à la moyenne pour les anciens quartiers à habitations collective comme Sidi Ahmed 72,44 % et Ihaddaden 79,17 % et les quartiers populaires comme Ighil Ouazoug 76,67 %. Le quartier où les gens se sentent le plus en sécurité est celui d'Aamriw avec 90,74 %, suivi par l'ancienne ville 83,70 % et Sidi Ali Lebhar 82,76 %.

**Tableau 96: Sentiment de sécurité selon le quartier**

| Sq           |     | Ancienne Ville  | Sidi Ahmed      | Aamriw          | Ihaddaden       | Ighil Ouazoug   | Sidi Ali Lebhar |
|--------------|-----|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| SqOu         | Oui | 83,70 %         | 72,44 %         | 90,74 %         | 79,17 %         | 76,67 %         | 82,76 %         |
| SqNo         | Non | 16,30 %         | 27,56 %         | 9,26 %          | 20,83 %         | 23,33 %         | 17,24 %         |
| <b>Total</b> |     | <b>100,00 %</b> | <b>100,00 %</b> | <b>100,00 %</b> | <b>100,00 %</b> | <b>100,00 %</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'analyse de la perception de sécurité et la présence d'un commissariat dans le quartier ne montrent pas de lien entre ces deux variables. Ce constat est confirmé par le test d'indépendance Khi<sup>2</sup> ci-dessous :

**Tableau 97 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Sécurité et quartier »**

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 0,065 |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 3,841 |
| DDL                                | 1     |
| p-value                            | 0,799 |
| alpha                              | 0,05  |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

*Interprétation du test :*

*H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil alpha=0,05, on peut valider l'hypothèse nulle H0.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H0 alors qu'elle est vraie est de 79,89 %.*

Pour beaucoup de répondants, ce n'est pas la présence des forces de police dans le quartier qui leur confère le sentiment de sécurité, mais c'est plutôt le climat général de sécurité qui règne dans ces quartiers.

Globalement l'enquête a révélé que c'est le sentiment de sécurité qui domine dans l'ensemble des quartiers étudiés, même si dans certains (le quartier de Sidi Ahmed par exemple) la proportion des répondants qui affirmaient se sentir en sécurité est plus faible comparée à la moyenne, la tendance est plutôt pour une perception positive de la sécurité dans les quartiers.

### **2.2.3. Transports**

La mobilité peut être assimilée à la liberté de mouvement, et donc au bien-être des individus qui peuvent jouir d'une autonomie de déplacement. Elle est souvent nécessaire à l'exercice des obligations quotidiennes des personnes comme aller travailler, faire ses courses ou pratiquer une activité de loisir. Disposer d'un bon réseau de communication permet de faciliter considérablement la satisfaction des besoins des habitants et accroît de manière significative la qualité de la vie.

La mobilité concerne autant la disponibilité des transports en commun, que leur organisation et leur qualité. Elle englobe aussi les temps de trajets du domicile aux services d'usage commun (travail, administration, courses, etc.) qui doivent être réduits.

Selon notre enquête les transports en commun sont le moyen de déplacement le plus utilisé, 43,80 % des individus interrogés les utilisent, suivis du véhicule personnel cité par 31,99 % des questionnés. En dernier, on retrouve la marche à pied citée par 24,21 % des personnes interrogées. On remarque à travers les réponses l'absence d'autres moyens de déplacement comme le vélo ou la moto.

**Tableau 98: Moyen de déplacement.**

| <b>Md</b>    | <b>Moyen de déplacement</b> | <b>Fréquence</b> | <b>%</b>        |
|--------------|-----------------------------|------------------|-----------------|
| MdTc         | Transport en communs        | 456              | 43,80 %         |
| MdVh         | Votre véhicule              | 333              | 31,99 %         |
| MdMa         | La marche                   | 252              | 24,21 %         |
| <b>Total</b> |                             | <b>1041</b>      | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

En ce qui concerne la disponibilité des transports en commun, l'avis des personnes interrogées semble être partagé entre ceux qui estiment qu'elle est « très mauvaise » ou

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

« mauvaise » ceux-là enregistrent un taux de 43,66 %, et ceux qui jugent qu'elle est « moyenne » ou « bonne » ils représentent 56,34 %.

**Tableau 99 : Disponibilité des transports en commun**

| <b>Td</b>    | <b>Disponibilité des transports</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|-------------------------------------|------------|-----------------|
| TdTm         | Très mauvaise                       | 175        | 21,77 %         |
| TdMa         | Mauvaise                            | 176        | 21,89 %         |
| TdMo         | Moyenne                             | 274        | 34,08 %         |
| TdBo         | Bonne                               | 179        | 22,26 %         |
| <b>Total</b> |                                     | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Selon les résultats de l'enquête la perception sur la disponibilité des transports en commun est plutôt positive, bien qu'une bonne partie des habitants interrogés restent toujours insatisfaits. Il faut souligner que le réseau actuel est doté de 29 lignes qui desservent non seulement les grands axes de la ville, mais aussi les quartiers et territoires les plus isolés.

Au niveau de l'organisation des transports en commun les avis sont on ne peut plus claires et sont plutôt négatifs. En effet, 69,28 % des individus jugent l'organisation « très mauvaise » ou « mauvaise », 23,51 % estiment qu'elle est moyenne et seuls 7,21 % pensent qu'elle est « bonne ».

Cette image négative que dégage l'organisation des transports n'est que le reflet d'une réalité marquée par une absence de stratégie urbaine de transport. Ce secteur dans la ville de Bejaia est marqué par une forte présence d'opérateurs privés ; il est composé principalement de micro-entreprises (environ 180) souvent dirigées par des jeunes n'ayant reçu aucune formation sur le métier qu'ils exercent. Généralement ces micro-entreprises ont été créées grâce à des crédits dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat (ANSEJ, CNAC, ANDI), où les propriétaires ont pu décrocher une autorisation d'exploitation de lignes urbaines auprès de la direction des transports. Cette dernière reste très peu regardante sur les conditions d'exploitation de ces lignes, que ce soit pour les horaires de travail et de rotations, où pour la durée d'attente dans les arrêts, ou même sur le plan de la sécurité et de l'état du matériel exploité.

Plusieurs études font état d'une anarchie qui règne dans le secteur du transport urbain à Bejaia. D'abord sur le plan de l'aménagement des stations et des arrêts de bus qui restent inadaptés aux besoins des usagers du fait qu'ils sont dépourvus d'équipement adéquat, de mobilier urbain, d'indication, de signalétique, etc. Au niveau des arrêts de bus leur



## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

implantation ne suit aucune norme ni logique, ils sont localisés là où l'espace le permet et à des distances très variables (dans certains cas plus de 1000m entre deux arrêts dans d'autres moins de 150m) ; les abris de bus quand ils existent, sont dans un état très souvent dégradé, insalubre et ne disposant d'aucune indication ni sur le nom de l'arrêt, ni sur les destinations desservies, ni sur les horaires, et pas même un panneau qui indique qu'il s'agit d'un arrêt de bus. S'agissant des rotations des bus, elles n'obéissent à aucune règle si ce n'est celles des chauffeurs et des receveurs laissant les usagers livrés à des comportements irresponsables incompatibles avec l'éthique de la profession.

**Tableau 100 : Organisation des transports en commun**

| To           | Organisation des transports | Eff        | %               |
|--------------|-----------------------------|------------|-----------------|
| ToTm         | Très mauvaise               | 333        | 41,42 %         |
| ToMa         | Mauvaise                    | 224        | 27,86 %         |
| ToMo         | Moyenne                     | 189        | 23,51 %         |
| ToBo         | Bonne                       | 58         | 7,21 %          |
| <b>Total</b> |                             | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

La qualité des moyens de transport urbain est aussi contestée par les habitants interrogés. En effet 69,53 % des questionnés estiment qu'elle est « très mauvaise » ou « mauvaise », le quart d'entre eux 25,25 % la jugent « moyenne » et seules 5,22 % des personnes pensent qu'elle est « bonne » ce qui constitue un très faible pourcentage. Ce sentiment d'insatisfaction exprime bien une réalité, entachée par de nombreux problèmes, dans laquelle se trouve le transport urbain dans la ville de Bejaia. Du point de vue qualitatif, le parc des bus est caractérisé par un vieillissement des véhicules, avec une moyenne d'âge de 8 ans, souvent ces derniers sont très mal entretenus (saleté, sièges dégradés, fenêtres cassées) impactant négativement le confort des usagers. La qualité de la prestation est aussi souillée par des pratiques inappropriées de la part des chauffeurs et des receveurs (arrêts abusifs dans les stations, musique à fond, cigarettes à l'intérieur du bus, style vestimentaire inadapté, etc.). Cette situation est le résultat du manque de formation du personnel des bus, mais aussi de l'absence de contrôle de la part de l'administration en charge de ce secteur d'activité.

**Tableau 101: Qualité des moyens de transport**

| Tq   | Qualité des moyens de transport | Eff | %       |
|------|---------------------------------|-----|---------|
| TqTm | Très mauvaise                   | 307 | 38,18 % |
| TqMa | Mauvaise                        | 252 | 31,34 % |
| TqMo | Moyenne                         | 203 | 25,25 % |
| TqBo | Bonne                           | 42  | 5,22 %  |

|              |            |                 |
|--------------|------------|-----------------|
| <b>Total</b> | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |
|--------------|------------|-----------------|

Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur

Le secteur du transport urbain dans la ville de Bejaia est confronté à une désorganisation affichée, tant au niveau du réseau qu'au niveau des moyens mis en place. Le secteur est livré à une multitude d'opérateurs privés qui manquent de savoir-faire et de professionnalisme, affichant des comportements contraires aux éthiques du métier. Cela se passe sous les yeux d'une administration quasiment absente pour réguler le secteur et dont le rôle se limite seulement à livrer des licences d'exploitation des lignes. Le résultat de tout ça, des usagers mécontents, comme l'affirme notre enquête.

#### **2.2.4. Cadre général de vie et prestation de l'administration locale**

Le cadre de vie constitue une dimension essentielle pour la qualité de la vie et le bien-être des citoyens. Il est composé de l'ensemble des éléments qui font qu'une ville est agréable à vivre. Dans la présente enquête, notre intérêt pour cet aspect s'est porté sur la perception des gens à l'égard du niveau de développement de leur ville, sa qualité de vie et la qualité des infrastructures de base (routes, trottoirs, Bâtiments, etc.). Nous nous sommes intéressés aussi à la perception de la qualité des prestations fournies par l'administration locale, car nous estimons que c'est un élément qui a toute son importance dans le quotidien d'une personne. Une bonne prestation de l'administration permet de créer des liens de confiance avec le citoyen et de renforcer la cohésion sociale et le bien-être. Mais avant d'aborder tous ces aspects, nous avons cherché auprès de notre échantillon à identifier les attributs qui font qu'une ville soit agréable à vivre en les interrogeant sur la hiérarchie des thèmes perçus comme nécessaires pour une vie agréable. Pour cela nous avons demandé aux gens de classer par ordre d'importance trois attributs parmi les neuf proposés.

Indépendamment de l'ordre d'importance attribué à chacun des thèmes, nous remarquons qu'un certain nombre de ces derniers se distinguent de l'ensemble et paraissent particulièrement importants pour mener une vie agréable. La sécurité, l'environnement de qualité et le logement de qualité semblent plus largement cités par les répondants. Le thème de la sécurité s'impose en tête avec 63,93 % des réponses. L'environnement de qualité est perçu comme essentiel à 52,61 % des réponses. Le logement de qualité est enfin jugé important pour 38,93 % des réponses.

Le système de santé, la disponibilité d'emploi ainsi que l'infrastructure de qualité occupent une position intermédiaire alors que la propreté des espaces verts, la disponibilité de centres

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

de loisirs et la bonne prestation de l'administration sont plus modestement évoquées comme des thèmes essentiels pour qu'une ville soit agréable à vivre. L'attribut concernant le système de santé semble important pour 34,95 % des réponses. La disponibilité de l'emploi apparaît également nécessaire pour 34,58 % des réponses. L'infrastructure de qualité enregistre quant à elle 28,36 % des réponses globales.

La propreté des espaces verts est minoritairement perçue comme importante et s'impose comme nécessaire pour 21,02 % des réponses. En ce qui concerne la disponibilité de centres de loisir elle enregistre un taux de 15,80 % des réponses. Enfin, la bonne prestation de l'administration arrive en dernière position avec 9,83 % des réponses.

**Tableau 102: Fréquences totales des attributs qui font qu'une ville soit agréable**

| R  | Attributs                            | Fréquence. | %       |
|----|--------------------------------------|------------|---------|
| RL | Logements de qualité                 | 313        | 38,93 % |
| RE | Environnement de qualité             | 423        | 52,61 % |
| RI | Infrastructure de qualité            | 228        | 28,36 % |
| RU | Sécurité                             | 514        | 63,93 % |
| RP | Propreté des espaces verts           | 169        | 21,02 % |
| RC | Disponibilité de centres de loisir   | 127        | 15,80 % |
| RT | Disponibilité de l'emploi            | 278        | 34,58 % |
| RA | Bonne prestation de l'administration | 79         | 9,83 %  |
| RS | Bon système de santé                 | 281        | 34,95 % |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Afin de mieux comprendre la perception des habitants au regard de ces attributs, il convient de s'intéresser à présent non plus à l'ensemble des réponses enregistrées, mais au niveau des ordres d'importance obtenus lors de la hiérarchisation des priorités en matière d'attributs (R1 étant le rang du degré d'importance le plus élevé dans la hiérarchisation, R2 le rang de second degré d'importance et R3 le rang de troisième position).

A l'analyse du classement par ordre d'importance affectée aux différents attributs, il apparaît clairement que ces derniers ne bénéficient pas tous, dans la perception des individus interrogés, du même degré d'importance. Les réponses du premier ordre qui attribuent au thème cité le degré d'importance le plus élevé concernent la sécurité. Bien qu'elle ne soit pas unanime, elle reste largement citée en premier par 30,47 % des habitants. Le second attribut cité en premier ordre est celui de l'environnement de qualité par 21,52 %.

**Tableau 103: Attributs qui font qu'une ville est agréable cités en premier ordre**

| <b>R1</b>    | <b>Attributs 1</b>                   | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| R1L1         | Logements de qualité                 | 120        | 14,93 %         |
| R1E1         | Environnement de qualité             | 173        | 21,52 %         |
| R1I1         | Infrastructure de qualité            | 68         | 8,46 %          |
| R1U1         | Sécurité                             | 245        | 30,47 %         |
| R1P1         | Propreté des espaces verts           | 34         | 4,23 %          |
| R1C1         | Disponibilité de centres de loisir   | 10         | 1,24 %          |
| R1T1         | Disponibilité de l'emploi            | 69         | 8,58 %          |
| R1A1         | Bonne prestation de l'administration | 15         | 1,87 %          |
| R1S1         | Bon système de santé                 | 70         | 8,71 %          |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les réponses données pour les attributs du second ordre concernent l'environnement de qualité cité par 19,40 % des habitants, suivi par la sécurité, qui est toujours présente, citée par 18,16 % des habitants. Le logement de qualité arrive quant à lui en troisième position comme attribut du second ordre.

**Tableau 104: Attributs qui font qu'une ville est agréable cités en second ordre**

| <b>R2</b>    | <b>Attributs 2</b>                   | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| R2L2         | Logements de qualité                 | 108        | 13,43 %         |
| R2E2         | Environnement de qualité             | 156        | 19,40 %         |
| R2I2         | Infrastructure de qualité            | 76         | 9,45 %          |
| R2U2         | Sécurité                             | 146        | 18,16 %         |
| R2P2         | Propreté des espaces verts           | 69         | 8,58 %          |
| R2C2         | Disponibilité de centres de loisir   | 32         | 3,98 %          |
| R2T2         | Disponibilité de l'emploi            | 99         | 12,31 %         |
| R2A2         | Bonne prestation de l'administration | 24         | 2,99 %          |
| R2S2         | Bon système de santé                 | 94         | 11,69 %         |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

En ce qui concerne les attributs classés en troisième position, on note le thème de la sécurité qui s'impose comme troisième priorité pour 15,30 % des répondants, suivi par le système de santé qui semble important à ce niveau pour 14,55 % des habitants. La disponibilité de l'emploi est évoquée par 13,68 % des questionnés.

**Tableau 105: Attributs qui font qu'une ville soit agréable cités en troisième ordre**

| <b>R3</b> | <b>Attributs 3</b>        | <b>Eff</b> | <b>%</b> |
|-----------|---------------------------|------------|----------|
| R3L3      | Logements de qualité      | 85         | 10,57 %  |
| R3E3      | Environnement de qualité  | 94         | 11,69 %  |
| R3I3      | Infrastructure de qualité | 84         | 10,45 %  |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |                                      |            |                 |
|--------------|--------------------------------------|------------|-----------------|
| R3U3         | Sécurité                             | 123        | 15,30 %         |
| R3P3         | Propreté des espaces verts           | 66         | 8,21 %          |
| R3C3         | Disponibilité de centres de loisir   | 85         | 10,57 %         |
| R3T3         | Disponibilité de l'emploi            | 110        | 13,68 %         |
| R3A3         | Bonne prestation de l'administration | 40         | 4,98 %          |
| R3S3         | Bon système de santé                 | 117        | 14,55 %         |
| <b>Total</b> |                                      | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ces résultats d'enquête révèlent bien une disparité dans le classement des attributs et démontre la complexité d'une hiérarchisation des priorités. Le choix strict de trois attributs et leur ordonnancement parmi neuf a été un exercice délicat pour les répondants. Ce qui requiert de la prudence quant au classement des attributs et à l'essai de hiérarchisation qui en découle.

Sur un autre plan, l'enquête s'est intéressée à la perception qu'ont les gens du niveau de développement de la ville. Les résultats montrent un sévère jugement de la part des habitants interrogés, ces derniers ont exprimé une perception très négative sur le développement de leur ville, la grande majorité des répondants 79,87 % le jugent « très mauvais » ou « mauvais » 17,91 % estiment qu'il est « moyen ». Seuls 2,11 % des répondants pensent que le niveau de développement de la ville est « bon ».

**Tableau 106: Niveau de développement de la ville**

| Vd           | Niveau de développement de la ville | Eff        | %               |
|--------------|-------------------------------------|------------|-----------------|
| VdTm         | Très mauvais                        | 371        | 46,14 %         |
| VdMa         | Mauvais                             | 272        | 33,83 %         |
| VdMo         | Moyen                               | 144        | 17,91 %         |
| VdBo         | Bon                                 | 17         | 2,11 %          |
| <b>Total</b> |                                     | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

D'autre part, l'enquête a démontré aussi que la perception qu'ont les habitants de la qualité de vie dans la ville est négative. Seuls 6,09 % d'entre eux estiment qu'elle est « bonne » contre 57,84 % des interrogés qui jugent qu'elle est « très mauvaise » ou « mauvaise ». Le reste 36,07 % a répondu que la ville présentait une qualité de la vie « moyenne ».

**Tableau 107: Qualité de la vie dans la ville**

| VI   | qualité de la vie dans la ville | Eff | %       |
|------|---------------------------------|-----|---------|
| VITm | Très mauvaise                   | 211 | 26,24 % |
| VIMa | Mauvaise                        | 254 | 31,59 % |
| VIMo | Moyenne                         | 290 | 36,07 % |
| VIBo | Bonne                           | 49  | 6,09 %  |

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

|              |            |                 |
|--------------|------------|-----------------|
| <b>Total</b> | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |
|--------------|------------|-----------------|

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La perception de la qualité des infrastructures de base est marquée par des opinions très négatives de la plupart des répondants. 86,07 % d'entre eux estiment que la qualité des infrastructures de la ville est « très mauvaise » ou « mauvaise » 12,94 % pensent qu'elle est moyenne. Seul 1 % des répondants ont jugé qu'elle était « bonne ». Ces résultats dénotent la situation inquiétante dans laquelle se trouvent les infrastructures de base de la ville. Cet état de délabrement est dû principalement aux malfaçons dans les réalisations et aussi à l'absence d'une culture de l'entretien et de la rénovation.

**Tableau 108: Qualité des infrastructures de base**

| If           | Qualité des infrastructures de base | Eff        | %               |
|--------------|-------------------------------------|------------|-----------------|
| IfTm         | Très mauvaise                       | 465        | 57,84 %         |
| IfMa         | Mauvaise                            | 227        | 28,23 %         |
| IfMo         | Moyenne                             | 104        | 12,94 %         |
| IfBo         | Bonne                               | 8          | 1,00 %          |
| <b>Total</b> |                                     | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

La tendance est la même pour la qualité de prestation de l'administration locale qui est jugée « très mauvaise » ou « mauvaise » par près des deux tiers des répondants 64,18 %, 34,08 % la jugent moyenne et seulement un très faible pourcentage 1,74 % pensent qu'elle est bonne.

**Tableau 109: Qualité de la prestation de l'administration locale**

| Al           | Prestation de l'administration | Eff        | %               |
|--------------|--------------------------------|------------|-----------------|
| AlTm         | Très mauvaise                  | 217        | 26,99 %         |
| AlMa         | Mauvaise                       | 299        | 37,19 %         |
| AlMo         | Moyenne                        | 274        | 34,08 %         |
| AlBo         | Bonne                          | 14         | 1,74 %          |
| <b>Total</b> |                                | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ce jugement négatif vis-à-vis de la qualité des prestations de l'administration locale est reflété par une insatisfaction à l'égard des délais de prise en charge des différentes structures (APC, Daïra, Wilaya). Ainsi, on note 85,70 % des interrogés qui se disent insatisfaits des délais de prise en charge des différents services de l'administration locale contre seulement 14,30 % de ceux qui se disent satisfaits. Ce faible pourcentage de personnes satisfaites nous donne une idée sur le caractère bureaucratique de cette administration et les lourdeurs auxquelles sont

**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

confrontés les citoyens. Cela malgré les nouvelles directives de l'Etat qui vont dans le sens de l'allègement des procédures.

**Tableau 110 : Satisfaction des délais de prise en charge (APC, Daira, Wilaya)**

| <b>Dp</b>    | <b>Délais de Prise en charge (APC, Daira, Wilaya)</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|---|------------|-----------------|
| DpOu         | Oui   | 115        | 14,30 %         |
| DpNo         | Non   | 689        | 85,70 %         |
| <b>Total</b> |   | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'autre cause d'insatisfaction est la qualité d'accueil et d'orientation des citoyens dans l'administration qui pose aussi un sérieux problème. Les réponses recueillies montrent bien un très faible pourcentage d'individus satisfaits. Seulement 2,49 % qui ont répondu « Bonne » et 29,98 % de ceux qui ont répondu « moyenne », alors que 67,54 % des questionnés estiment que l'accueil et l'orientation sont « très mauvais » ou « mauvais ».

**Tableau 111: Qualité d'accueil et d'orientation**

| <b>Ac</b>    | <b>Qualité d'accueil et d'orientation</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|---|------------|-----------------|
| AcTm         | Très mauvaise                             | 228        | 28,36 %         |
| AcMa         | Mauvaise                                  | 315        | 39,18 %         |
| AcMo         | Moyenne                                   | 241        | 29,98 %         |
| AcBo         | Bonne                                     | 20         | 2,49 %          |
| <b>Total</b> |   | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Ces résultats révèlent un rapport citoyens-administration "obstrué" et compliqué par une bureaucratie endémique. Les réponses des habitants interrogés dégagent un sentiment décrivant une perte confiance à l'égard du service public. Loin de constituer une exception, ces réponses sont justement une illustration qui confirme le quotidien des citoyens face à une administration sclérosée, aux procédures des plus tentaculaires.

Une rupture entre l'administration publique et le citoyen se répercute inévitablement sur le niveau d'engagement civique des citoyens en affichant un désintéressement par rapport à toute implication dans la vie politique, c'est justement le cas pour la ville de Bejaia qui se trouve confrontée à de faibles taux de participation dans les différentes élections qu'elles soient locales ou nationales. Les dernières élections en date ont enregistré, à la commune chef-lieu de Bejaia, un taux de participation inférieur à 30 %.

**2.2.5. Bien-être**

Le bien-être est traditionnellement mesuré par la satisfaction dans la vie en général, il mesure le jugement global que les individus portent sur leur vie. Bien que cet indicateur soit subjectif, néanmoins il est utile pour compléter les données plus objectives.

Dans la présente enquête, nous avons demandé aux habitants des quartiers étudiés d'évaluer leur vie dans son ensemble en notant leur niveau global de satisfaction sur une échelle allant (de 0 « la pire » à 5 « la meilleure »). Les résultats enregistrés indiquent que les personnes interrogées attribuent en moyenne une note de 3 à la vie qu'elles mènent actuellement. Ce niveau de satisfaction est légèrement au-dessus de la moyenne et les réponses sont principalement réparties au niveau 3 de satisfaction avec 53,98 %. Le niveau 4 enregistre un taux de réponse de 20,15 % et seulement 3,61 % des personnes ont déclaré un niveau de satisfaction de 5. Les niveaux de satisfaction inférieurs à 3 représentent 22,26 %.

**Tableau 112: Satisfaction dans la vie en général**

| <b>Vv</b>    | <b>Que pensez-vous de votre vie</b> | <b>Eff</b> | <b>%</b>        |
|--------------|-------------------------------------|------------|-----------------|
| VvV0         | Pire 0                              | 0          | 0,00 %          |
| VvV1         | 1                                   | 39         | 4,85 %          |
| VvV2         | 2                                   | 140        | 17,41 %         |
| VvV3         | 3                                   | 434        | 53,98 %         |
| VvV4         | 4                                   | 162        | 20,15 %         |
| VvV5         | Meilleure 5                         | 29         | 3,61 %          |
| <b>Total</b> |                                     | <b>804</b> | <b>100,00 %</b> |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

L'étude montre que les femmes sont plus satisfaites de leur vie que les hommes, elles attribuent en moyenne une note de satisfaction de 3,07, alors que les hommes attribuent en moyenne une note de 2,95. Les réponses des femmes se situent à 81,21 % dans un niveau supérieur ou égal à 3, pour ce même niveau le pourcentage des hommes est de 75,32 %. Dans les niveaux de satisfaction inférieurs à 3 la moyenne des hommes est de 12,34 % alors que pour les femmes elle est de (2,39 %).

**Tableau 113: Niveau de satisfaction selon le sexe**

|      | <b>Nv0</b> | <b>Nv1</b> | <b>Nv2</b> | <b>Nv3</b> | <b>Nv4</b> | <b>Nv5</b> |
|------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| SxMa | 0,00 %     | 6,75 %     | 17,93 %    | 52,11 %    | 19,62 %    | 3,59 %     |
| SxFe | 0,00 %     | 2,12 %     | 16,67 %    | 56,67 %    | 20,91 %    | 3,64 %     |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*



**Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia**

Les personnes âgées de 56 ans et plus semblent afficher le plus de satisfaction de leur vie par rapport aux autres catégories d'âge, ils sont 86,27 % à avoir déclaré un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 3. Les moins satisfaits sont les jeunes âgés de 26 à 35 ans qui sont 72,85 % à avoir déclaré un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 3, suivis par les plus jeunes 18-25 ans avec un taux de 75,43 %.

**Tableau 114: Niveau de satisfaction selon la catégorie d'âge**

|      | Nv0    | Nv1    | Nv2     | Nv3     | Nv4     | Nv5    |
|------|--------|--------|---------|---------|---------|--------|
| Ag25 | 0,00 % | 5,71 % | 18,86 % | 55,43 % | 17,14 % | 2,86 % |
| Ag35 | 0,00 % | 7,56 % | 19,59 % | 53,26 % | 17,18 % | 2,41 % |
| Ag45 | 0,00 % | 2,27 % | 13,64 % | 55,11 % | 25,57 % | 3,41 % |
| Ag55 | 0,00 % | 2,70 % | 14,41 % | 54,05 % | 23,42 % | 5,41 % |
| Ag56 | 0,00 % | 0,00 % | 13,73 % | 54,90 % | 21,57 % | 9,80 % |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

Les résultats ont montré aussi que la satisfaction dans la vie tend à s'accroître avec l'accroissement du revenu perçu. Elle est de 2,7 en moyenne pour les revenus les plus modestes appartenant à la première tranche et de 3,5 en moyenne pour les personnes les plus aisées appartenant à la quatrième tranche de revenu. Ce constat est confirmé par le test de Khi<sup>2</sup> qui indique l'existence d'une dépendance entre les variables revenus et satisfaction.

**Tableau 115 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes**

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Khi <sup>2</sup> (Valeur observée) | 34,252 |
| Khi <sup>2</sup> (Valeur critique) | 21,026 |
| DDL                                | 12     |
| p-value                            | 0,001  |
| alpha                              | 0,05   |

*Source : établi à partir des résultats de l'AFC*

*Interprétation du test :*

*H<sub>0</sub> : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.*

*H<sub>a</sub> : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.*

*Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>, et retenir l'hypothèse alternative H<sub>a</sub>.*

*Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,06 %.*

Les réponses sont très concentrées chez les personnes ayant un revenu de la quatrième tranche puisque 91,23 % d'entre eux déclarent un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 3 et plus

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

de la moitié 50,88 % supérieure ou égal à 4. Ce pourcentage s'affaiblit au fur et à mesure que les tranches de revenu baissent. Ainsi, les individus appartenant à la troisième tranche de revenu déclarent à 83,20 % un niveau de satisfaction supérieur ou égale à 3 et ceux qui appartiennent à la seconde tranche, pour le même niveau de satisfaction, sont 77,51 %. Les individus aux revenus les plus modestes (ceux de la première tranche) sont 67,31 % à déclarer un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 3. Enfin, les sans-emploi comptent 65,21 % à déclarer un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 3.

**Tableau 116: Niveau de satisfaction selon la tranche de revenu**

|             | Nv0    | Nv1     | Nv2     | Nv3     | Nv4     | Nv5     |
|-------------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Sans-revenu | 0,00 % | 11,96 % | 22,83 % | 47,83 % | 14,13 % | 3,26 %  |
| TrR1        | 0,00 % | 5,77 %  | 26,92 % | 51,92 % | 13,46 % | 1,92 %  |
| TrR2        | 0,00 % | 3,83 %  | 18,66 % | 55,98 % | 18,18 % | 3,35 %  |
| TrR3        | 0,00 % | 4,30 %  | 12,50 % | 58,20 % | 22,27 % | 2,73 %  |
| TrR4        | 0,00 % | 1,75 %  | 7,02 %  | 40,35 % | 40,35 % | 10,53 % |

*Source : enquête sur la qualité de la vie, Bejaia juillet 2017, établi par l'auteur*

En dépit des résultats que nous avons obtenus concernant la mesure du bien-être, il convient cependant, de rester prudent quant à l'interprétation des variables subjectives qui restent toujours soumises au risque d'erreurs de mesure du fait de plusieurs facteurs exogènes (aléas climatiques, calendaires, etc.) ou de facteurs propres à l'enquête (méthodologie, ordre des questions), ou à l'individu lui-même (interprétation des échelles). Indépendamment du niveau de mesure, soumis à ces aléas, la relation avec d'autres facteurs ou les écarts entre groupes socio-démographiques peuvent être plus facilement interprétés.

### **Conclusion**

L'analyse quantitative des aspects de la qualité de la vie des habitants des six quartiers de la ville de Bejaia concernés par la présente enquête montre bien l'existence d'insuffisances qui sont traduites par un niveau d'insatisfaction parfois très élevé de la part des personnes interrogées. D'autres aspects sont perçus positivement par la population mais ils ne sont pas nombreux.

Bien que le logement soit confronté à des problèmes tels que la surcharge, le manque d'espace, l'irrégularité d'accès à l'eau courante et sa qualité, l'enquête a montré que près des deux tiers des répondants ont exprimé une certaine satisfaction à propos de leur logement. Le sentiment de satisfaction semble être lié au statut d'occupation et à la disponibilité d'espace.

## Chapitre V Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

En ce qui concerne le revenu les trois quarts des interrogés estiment que leur revenu n'est pas suffisant pour subvenir à leurs besoins, cette tendance s'inverse à partir de la quatrième tranche de revenu, soit plus de 5 fois le SNMG. Par ailleurs, 100 % de ceux qui perçoivent un salaire inférieur à 20 000DA déclarent qu'ils n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins élémentaires. Les catégories les plus touchées sont les salariés, les fonctionnaires et les retraités.

Plus de 25 % des interrogés sont exposés au risque de perdre leur emploi, ce qui constitue un pourcentage très élevé. Les hommes sont plus exposés à ce risque que les femmes. Pour 69,15 % des interrogés, le temps de recherche du dernier emploi n'a pas excédé les trois mois, les hommes ont plus de facilité à en trouver que les femmes. La satisfaction de l'emploi est partagée, près de la moitié des personnes ne sont pas satisfaites de leur emploi.

Si la majorité des gens ont répondu favorablement sur leur état de santé, le tableau est plutôt sombre au regard du système de santé en place dans la ville, où près de 90 % des interrogés ont exprimé leur insatisfaction. Les causes d'insatisfaction sont diverses mais les plus importantes sont le manque de prise en charge et de moyens.

Au niveau de l'éducation, la majorité des personnes adultes (26 à 56ans et plus) interrogées présentent un niveau universitaire. Les femmes comptent plus de diplômées universitaires que les hommes. La proximité d'écoles primaires constitue un point positif dans notre enquête dans la mesure où 86,42 % des interrogés ont déclaré avoir une école à proximité de leur lieu d'habitation, cependant leur perception sur la qualité de l'enseignement est plutôt partagée entre ceux qui sont satisfaits et ceux qui ne le sont pas.

Les questions environnementales que nous avons abordées dans notre enquête constituent un véritable point noir pour les quartiers étudiés. Les habitants ont affiché un profond malaise quant aux services de propreté de la ville, 93,63 % d'entre eux sont insatisfaits. De même pour la prise en charge et le traitement des effluents liquides qui persistent dans les quartiers, et dont les travaux de réparation tardent à se faire. Les habitants souffrent aussi de la pollution atmosphérique, où la majorité s'est déclarée insatisfaite de la qualité de l'air, principalement à cause des poussières. Les nuisances sonores sont aussi évoquées comme problème environnemental, mais à un degré plus faible que les autres problèmes. Les quartiers souffrent aussi de l'absence d'espaces verts et d'aires de jeux à cause d'une urbanisation effrénée et du bétonnage du moindre espace de la ville au détriment d'aires de détente et de végétation.

## Chapitre V    Caractéristiques générales des habitants des quartiers enquêtés de la ville de Bejaia

Globalement la dimension sécurité est perçue positivement par les habitants interrogés, bien que près de 20 % d'entre eux ont déclaré ne pas être en sécurité, en particulier, dans les quartiers de Sidi Ahmed, Ighil Ouazoug et Ihaddaden. Par ailleurs, la proximité d'un commissariat du lieu d'habitation ne semble pas être un déterminant du sentiment de sécurité, mais plutôt c'est le caractère calme et paisible de la ville qui le nourrit.

Le transport urbain constitue un véritable problème pour les habitants interrogés. Il compte (43,66 %) d'usagers et présente beaucoup d'insuffisances. Malgré une légère satisfaction à l'égard de la disponibilité, les gens affichent un grand mécontentement sur l'organisation du réseau des transports de la ville et sur la qualité des prestations et des moyens mis en place.

Le cadre général et la prestation de l'administration sont jugés négativement par les habitants. La grande majorité juge le développement de la ville « très mauvais » ou « mauvais ». La perception de la qualité de la vie dans la ville est aussi négative, seuls 6,09 % qui la trouve « bonne ». La perception de la qualité des infrastructures de base n'est pas meilleure, la plupart des habitants considèrent qu'elle est mauvaise. Quant à la prestation de l'administration, l'enquête révèle un véritable malaise, le sentiment d'insatisfaction est prédominant, ce qui démontre une perte de confiance du citoyen vis-à-vis du service public.

La satisfaction de la vie en général est légèrement en dessus de la moyenne. Les personnes interrogées attribuent en moyenne une note de 3 à la vie qu'elles mènent. Les femmes sont plus satisfaites de leur vie que les hommes, elles attribuent en moyenne une note de satisfaction de 3,07, alors que les hommes attribuent en moyenne une note de 2,9. Les réponses des femmes se situent à 81,21 % dans un niveau supérieur ou égal à 3, pour ce même niveau le pourcentage des hommes est de 75,32 %. La satisfaction dans la vie tend à s'accroître avec l'accroissement du revenu perçu. Elle est de 2,7 en moyenne pour les revenus les plus modestes appartenant à la première tranche et de 3,5 en moyenne pour les personnes les plus aisées appartenant à la quatrième tranche de revenu.

## **Chapitre VI: Analyse des dimensions de la qualité de la vie et du bien-être dans la ville de Bejaia**

### **Introduction**

En complément à l'analyse quantitative descriptive (effectuée lors du précédent chapitre sur les caractéristiques générales des habitants des quartiers étudiés de la ville de Béjaia, et l'analyse de leur perception des différents aspects qui composent la qualité de la vie), nous allons, à présent, identifier les profils des personnes selon les variables qui les décrivent grâce à une analyse multiple (AFCM). La finalité est de classer les individus qui présentent des profils plus ou moins similaires selon des groupes homogènes. Ce qui nous permettra par la suite de dégager une typologie pour chacune des dimensions de la qualité de la vie. L'objectif de notre démarche est de comprendre les traits saillants qui caractérisent la perception de la population étudiée des dimensions qui composent la qualité de la vie, et de dégager les axes prioritaires, en matière d'action, qui ont le plus d'impact sur la satisfaction des habitants étudiés.

La première section de ce chapitre sera consacrée à l'analyse des résultats de la méthode (AFCM) effectuée sur l'ensemble des dimensions qui composent la qualité de la vie dans l'ACL de Bejaia. L'objectif est d'identifier quelles sont les variables discriminantes de la qualité de vie et du bien-être.

La seconde section va porter sur une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) de l'échantillon global pour dégager les tendances qui structurent les réponses et une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) pour déterminer les principales classes selon lesquelles elles s'organisent et les profils des réponses qui les caractérisent. Enfin, une troisième section englobera l'analyse tétraclasse (modèle de Llosa). Il s'agit de déterminer les actions prioritaires et celles qui ont le meilleur impact sur l'amélioration de la qualité de la vie et le bien-être des habitants des quartiers étudiés en fonction de leurs réponses.

### **1. Les caractéristiques des dimensions qui forment la qualité de la vie**

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) de chacune des dimensions abordées dans le chapitre précédent permet d'identifier les caractéristiques discriminantes de la qualité de la vie et du bien-être perçue par les habitants des quartiers étudiés. Elle permet aussi

d'identifier les éléments qui composent la satisfaction des habitants à l'égard de chaque dimension étudiée.

### **1.1. Caractéristiques de la dimension logement**

L'application de l'AFCM sur la dimension logement a porté sur 8 variables (soit 28 modalités) représentées dans le tableau ci-dessous. Ces variables concernent aussi bien les caractéristiques du logement que celles de la perception de la qualité de la vie et du bien-être.

**Tableau 117 : Variables retenues pour l'AFCM de la dimension logement**

| <b>Variabes</b>              | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Quartier d'habitation        | Lh          | 6                           |
| Type d'occupation logement   | Th          | 3                           |
| Manque d'espace              | Me          | 2                           |
| Etat du logement             | Lo          | 4                           |
| Satisfaction du logement     | Sl          | 2                           |
| Accès eau courante           | Ao          | 2                           |
| Bien-être                    | Vv          | 5                           |
| Qualité de vie dans la ville | Vi          | 4                           |
| Total                        |             | 28                          |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de la première AFCM montrent que les axes F1 et F2 restituent 74,44 % de l'information. L'analyse se fera donc sur le plan factoriel formé par les axes F1 69,61 % et F2 4,84 %.

L'axe F1 est principalement formé par les variables « satisfaction logement », « Manque d'espace », « statut d'occupation », « accès eau courante » (comme l'indiquent les tableaux des contributions et des valeurs tests en annexe 3. L'examen du graphique symétrique permet d'identifier deux groupes d'individus qui s'opposent sur cet axe (Figure21) :

- Le premier groupe constitué des individus insatisfaits du logement qu'ils occupent. Ce sont des personnes locataires vivant dans des logements qui présentent un manque d'espace. La satisfaction à l'égard de la vie en général de ces individus est faible, elle se situe dans le niveau 2 en dessous de la moyenne qui est de 3.

**Tableau 118: caractéristiques des insatisfaits du logement**

| <b>Modalité</b> | <b>signification</b>      | <b>contribution à l'axe F1 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|-----------------|---------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| ThLo            | Locataires                | 0,024                               | 0,069                 |
| MeOu            | Manque d'espace-Oui       | 0,111                               | 0,466                 |
| SlNo            | Satisfait du logement-Non | 0,155                               | 0,588                 |
| VvV2            | satisfaction de la vie-2  | 0,031                               | 0,089                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

Les modalités qui composent le profil des individus insatisfaits du logement sont regroupées à droite de l'axe F1. Ce sont ces mêmes modalités qui contribuent à la formation de cet axe plus qu'aux autres et dont la qualité de représentation est significative comme l'indiquent les valeurs tests dans le tableau en annexe 3

- Le deuxième groupe est constitué des individus *satisfaits* de leur logement. Ils sont propriétaires et jugent l'état de leur logement bon. Ces individus ne sont pas confrontés à un manque d'espace et ont accès à l'eau courante de manière régulière. Leurs niveaux de satisfaction de la vie sont élevés, se situant dans le quatrième et le cinquième niveau (VvV4, VvV5). Ces individus jugent la qualité de vie dans la ville bonne.

**Tableau 119: caractéristiques des individus satisfaits du logement**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>      | <b>contribution à l'axe F1 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| SI Ou            | Satisfait du logement-Oui | 0,090                              | 0,588                 |
| MeNo             | Manque d'espace-Non       | 0,084                              | 0,466                 |
| ThPr             | Propriétaire              | 0,043                              | 0,163                 |
| LoBo             | Etat du logement-Bon      | 0,042                              | 0,173                 |
| AoRg             | Accès eau-régulier        | 0,022                              | 0,112                 |
| VvV4             | Satisfaction de la vie-4  | 0,042                              | 0,125                 |
| VvV5             | Satisfaction de la vie-5  | 0,002                              | 0,004                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

Les modalités qui caractérisent les individus satisfaits de leur logement sont regroupées à gauche de l'axe F1 comme c'est indiqué dans la figure 21 et dont les principales caractéristiques sont mentionnées dans le tableau 119.





L'analyse du plan factoriel permet de constater que l'axe F1 oppose les individus sans revenus (TrR0) et à revenu insuffisant (RsNo) à ceux qui ont un revenu suffisant (RsOu). Les modalités qui contribuent à la formation de F1 sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 121: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| Modalités | signification        | contribution à l'axe F1 ( %) | Cosinus carrés |
|-----------|----------------------|------------------------------|----------------|
| FsMa      | Marié                | 0,080                        | 0,408          |
| FsCi      | Célibataire          | 0,083                        | 0,408          |
| EmSe      | Sans emploi          | 0,066                        | 0,187          |
| EmEt      | Etudiant             | 0,158                        | 0,483          |
| TrR0      | Sans revenu          | 0,221                        | 0,775          |
| TrR3      | Tranche de revenu 3  | 0,061                        | 0,227          |
| RsOu      | Revenu suffisant-Oui | 0,104                        | 0,327          |
| RsNo      | Revenu suffisant-Non | 0,026                        | 0,327          |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les salariés et les fonctionnaires à faibles revenus TrR1 et TrR2 aux individus occupant des fonctions libérales aux revenus élevés TrR4 et ayant des niveaux de satisfaction de la vie au-dessus de la moyenne VvV4 et VvV5. Les modalités qui contribuent à la formation de l'axe F2 sont consignées dans le tableau 122.

**Tableau 122: Caractérisation de l'axe F2**

| Modalités | signification            | contribution à l'axe F2 ( %) | Cosinus carrés |
|-----------|--------------------------|------------------------------|----------------|
| EmFo      | Fonctionnaire            | 0,066                        | 0,136          |
| EmSa      | salarié                  | 0,052                        | 0,113          |
| EmFl      | Fonction libérale        | 0,174                        | 0,294          |
| TrR1      | Tranche de revenu 1      | 0,013                        | 0,021          |
| TrR2      | Tranche de revenu 2      | 0,097                        | 0,207          |
| TrR4      | Tranche de revenu 4      | 0,279                        | 0,473          |
| VvV4      | satisfaction de la vie-4 | 0,050                        | 0,099          |
| VvV5      | satisfaction de la vie-5 | 0,019                        | 0,032          |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

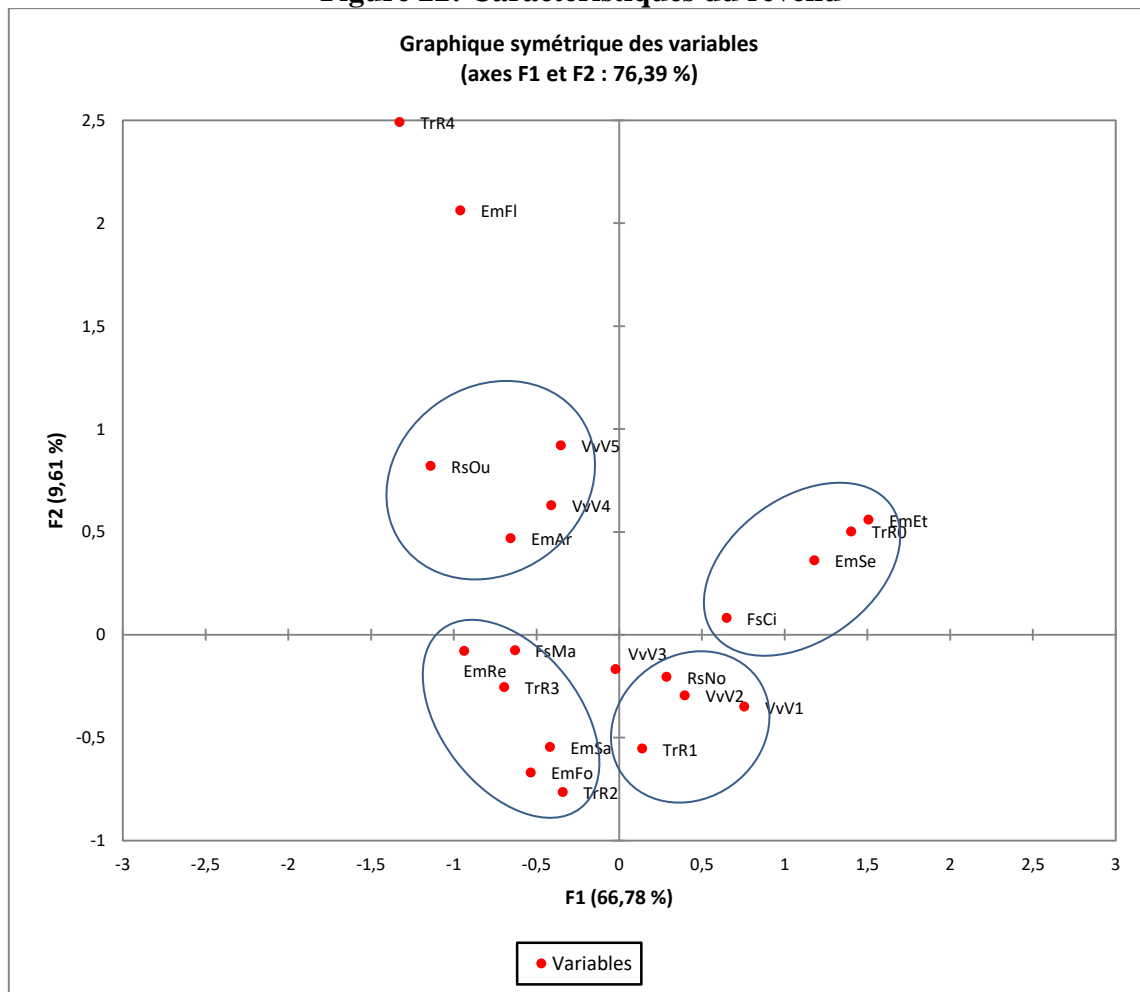
L'interprétation du graphique relatif au premier plan factoriel (F1, F2) permet d'identifier plusieurs groupes d'individus qui s'organisent le long des dimensions factorielles (voir figure22) :

- A droite en haut du graphique, on trouve les individus sans revenus composés des étudiants et des sans-emplois, ils sont plutôt célibataires ;
- En bas à droite des individus qui disposent d'un revenu mais insuffisant qui se situe dans la première tranche (TrR1), leur niveau de satisfaction de la vie est relativement bas se situant en dessous de la moyenne VvV1 et VvV2 ;

- En bas à gauche du plan factoriel, on trouve les salariés, les fonctionnaires et les retraités. Ils sont mariés leurs revenus se situent respectivement à la deuxième et troisième tranche TrR2 et TrR3 ;
- Enfin, les individus dont le revenu est suffisant composés des fonctions libérales et des artisans. Leur niveau de satisfaction de la vie est plutôt élevé et se situe au-dessus de la moyenne VvV4 et VvV5.

Le graphique montre aussi une proximité entre les modalités qui expriment la suffisance du revenu et celles du niveau de satisfaction de la vie. Ainsi, les individus dont le revenu est insuffisant situent leur satisfaction de la vie à des niveaux faibles VvV1 et VvV2, par contre les individus ayant un revenu suffisant situent leur satisfaction de la vie à des niveaux élevés VvV4, VvV5. Plus le revenu est élevé plus les gens se sentent bien, ce qui signifie que le sentiment de bien-être est lié au niveau du revenu.

**Figure 22: Caractéristiques du revenu**



**1.3. Caractéristiques de la dimension emploi**

L'ACM effectuée sur la dimension emploi s'est portée sur 9 variables (soit 33 modalités) regroupées dans le tableau 123. Ces variables représentent le sexe, l'âge, la catégorie professionnelle, le niveau d'instruction, la tranche de revenus, la satisfaction de l'emploi, le temps passé pour trouver un emploi, et la satisfaction de la vie.

**Tableau 123: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension emploi**

| <b>Variables</b>                    | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|-------------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Sexe                                | Sx          | 2                           |
| Age                                 | Ag          | 5                           |
| Catégorie professionnelle           | Em          | 4                           |
| Niveau d'instruction                | Nv          | 4                           |
| Tranche de revenu                   | Tr          | 4                           |
| Satisfaction emploi                 | St          | 2                           |
| Bien-être                           | Vv          | 5                           |
| Temps passer pour trouver un emploi | Tp          | 3                           |
| Risque de perdre son emploi         | Ri          | 4                           |
| Total                               |             | 33                          |

*Source : établi par l'auteur*

L'examen des résultats montre un taux d'inertie total de 54,28 % réparti sur les deux premiers axes F1 et F2 avec des taux respectifs de 41,28 % et 13,00 %.

L'axe F1 oppose les variables caractérisant les individus satisfaits de leur emploi (StOu) à ceux qui ne le sont pas (StNo). Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont au nombre de 15, consignées dans le tableau 124.

**Tableau 124: caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>      | <b>contribution à l'axe F1 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| Ag35             | Age 26-35                 | 0,047                              | 0,174                 |
| Ag55             | Age 46-55                 | 0,048                              | 0,124                 |
| EmSa             | Salarié                   | 0,033                              | 0,122                 |
| EmF1             | Fonction libérale         | 0,044                              | 0,105                 |
| NvPg             | Post graduation           | 0,022                              | 0,057                 |
| TrR1             | Tranche de revenu-1       | 0,064                              | 0,152                 |
| TrR2             | Tranche de revenu-2       | 0,044                              | 0,154                 |
| TrR4             | Tranche de revenu-4       | 0,128                              | 0,309                 |
| StOu             | Satisfait emploi-Oui      | 0,077                              | 0,338                 |
| StNo             | Satisfait emploi-Non      | 0,079                              | 0,338                 |
| VvV1             | Satisfaction de la vie-1  | 0,016                              | 0,035                 |
| VvV2             | Satisfaction de la vie-2  | 0,027                              | 0,069                 |
| VvV4             | Satisfaction de la vie-4  | 0,038                              | 0,107                 |
| RIAp             | Risque de licenciement-Ap | 0,049                              | 0,129                 |
| RITi             | Risque de licenciement-Ti | 0,081                              | 0,309                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus de sexe féminin à ceux de sexe masculin. Il est constitué par les modalités qui expliquent les caractéristiques des personnes telles que la catégorie professionnelle, le niveau d'instruction et la tranche de revenu. En somme, 12 modalités contribuent à la formation de l'axe F1, répertoriées dans le tableau 125.

**Tableau 125 : caractérisation de l'axe factoriel F2**

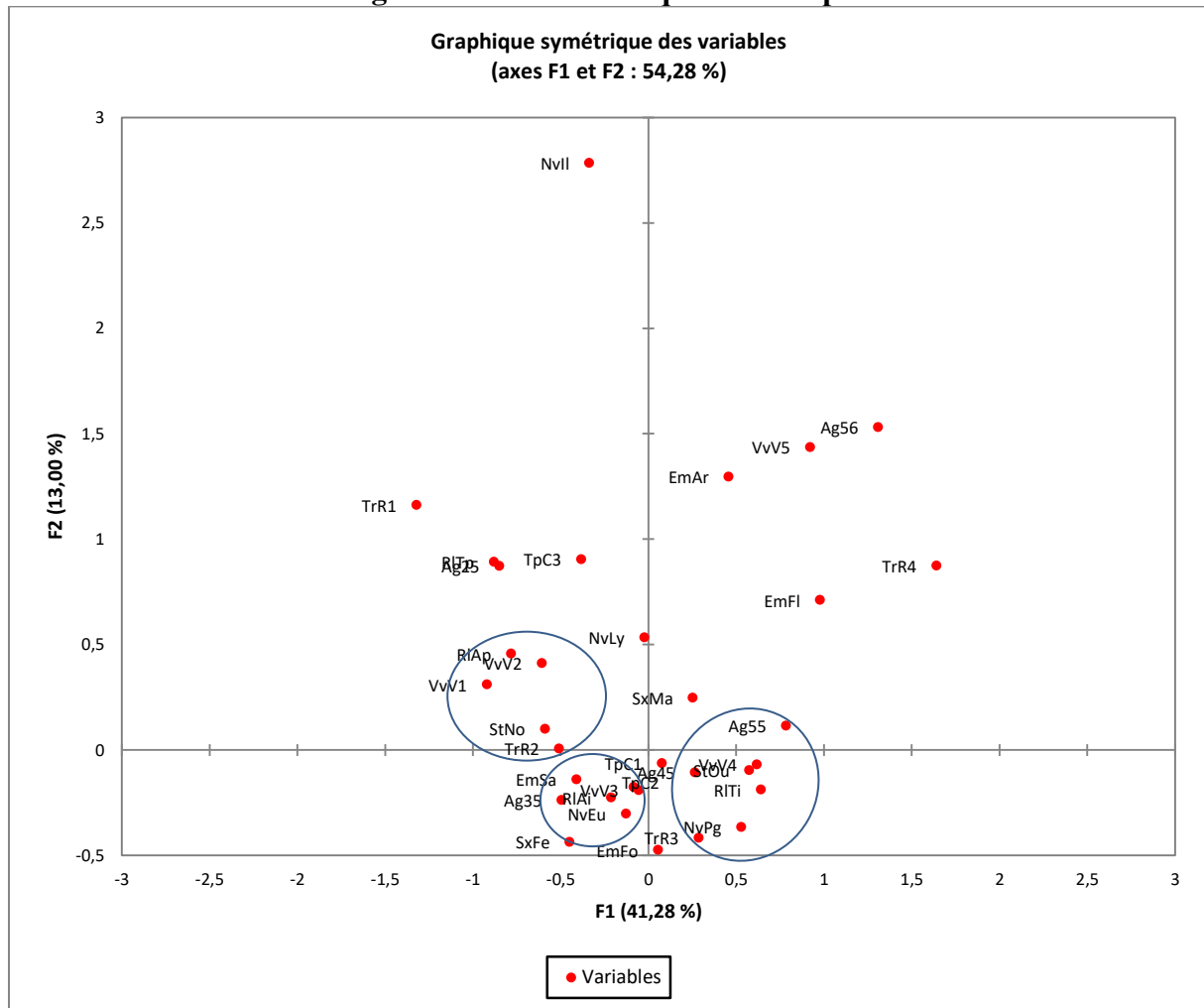
| Modalités | signification             | contribution à l'axe F2 ( %) | Cosinus carrés |
|-----------|---------------------------|------------------------------|----------------|
| SxMa      | Sexe-Masculin             | 0,023                        | 0,108          |
| SxFE      | Sexe-Féminin              | 0,042                        | 0,108          |
| Ag25      | Age 18-25                 | 0,031                        | 0,054          |
| Ag56      | Age 56 et plus            | 0,051                        | 0,088          |
| EmFo      | Fonctionnaire             | 0,049                        | 0,126          |
| EmAr      | Artisan                   | 0,124                        | 0,233          |
| NvII      | Inferieur lycée           | 0,178                        | 0,308          |
| NvEu      | Universitaire             | 0,031                        | 0,117          |
| TrR3      | Tranche de revenu-3       | 0,047                        | 0,139          |
| TpC3      | Temps de chômage-3        | 0,045                        | 0,082          |
| VvV5      | Satisfaction de la vie-5  | 0,038                        | 0,065          |
| RITp      | Risque de licenciement-Ti | 0,039                        | 0,071          |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'interprétation du plan factoriel (Figure 23) permet de distinguer deux groupes d'individus qui s'opposent et un groupe intermédiaire.

- Le premier groupe se situe en bas à droite du graphique, représentant les individus satisfaits de leur emploi, âgés entre 36 et 55ans avec un niveau d'instruction élevé. L'emploi qu'ils occupent est très stable, traduit par un risque de licenciement très faible. Le niveau de satisfaction de la vie de cette catégorie est au-dessus de la moyenne (VvV4).
- En opposition le groupe des individus insatisfaits de leur emploi est situé en haut à gauche du graphique. L'emploi qu'ils occupent est peu stable avec un risque de licenciement assez élevé. Cette catégorie d'individus est aussi caractérisée par des niveaux de salaire bas (TrR2) et des niveaux de satisfaction de la vie bas, en dessous de la moyenne (VvV1) et (VvV2).
- Un troisième groupe intermédiaire situé entre les deux premiers groupes peut être identifié, composé de jeunes individus âgés de 26 à 35ans, salariés avec un niveau d'instruction universitaire, l'emploi occupé est relativement stable avec un risque de licenciement assez faible. Le temps qu'ils ont passé pour trouver leur emploi se situe entre 3 et 6mois. Le niveau de satisfaction de la vie se situe dans la moyenne (VvV3).

Figure 23: Caractéristiques de l'emploi



L'analyse des proximités angulaires au niveau du plan factoriel nous indique que la satisfaction de l'emploi est fortement liée au degré de stabilité de ce dernier. Ainsi, les individus ayant un emploi stable se déclarent satisfaits, par contre ceux dont l'emploi n'est pas stable sont insatisfaits.

Le niveau de satisfaction de la vie est aussi lié à la satisfaction de l'emploi. Les individus satisfaits de leur travail se situent à des niveaux élevés de satisfaction de la vie, par contre les insatisfaits de leur travail sont à des niveaux bas de satisfaction de la vie (VvV1) et (VvV2).

Les individus très jeunes occupent des emplois très instables où le risque de licenciement est très élevé. Leur temps de recherche d'un emploi est relativement élevé, dépassant les 12 mois. Cette situation peut être expliquée par le manque d'expérience et la précarité des contrats d'embauche qui rendent difficile la stabilité.

**1.4.Caractéristique de la dimension santé**

L'application de la méthode AFCM sur la dimension santé s'est effectuée sur 6 variables (soit 23 modalités) regroupées dans le tableau 126. Ces variables représentent le sexe, l'âge, la satisfaction du système de santé, l'état de santé, le niveau de revenu et le bien-être.

**Tableau 126: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension santé**

| Variables                        | Code | Nombres de modalités |
|----------------------------------|------|----------------------|
| Sexe                             | Sx   | 2                    |
| Age                              | Ag   | 5                    |
| Satisfaction du système de santé | Ss   | 2                    |
| l'état de santé                  | Sa   | 4                    |
| Tranche de revenu                | Tr   | 5                    |
| Bien-être                        | Vv   | 5                    |
| Total                            |      | 23                   |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de l'analyse indiquent un taux d'inertie total de 56,95 %, répartie sur deux axes factoriels F1 (46,33 % ) et F2 (10,62 %).

L'axe F1 oppose les individus jeunes 18-25 ans, sans revenus aux individus plus âgés 36-45 ans et 56 ans et plus, ayants des niveaux de vie plus élevés (TrR3). Les modalités qui contribuent à la formation de F1 sont mentionnées dans le tableau127.

**Tableau 127 : caractérisation de l'axe factoriel F1**

| Modalités | signification       | contribution à l'axe F1 ( %) | Cosinus carrés |
|-----------|---------------------|------------------------------|----------------|
| SxMa      | Sexe-Masculin       | 0,051                        | 0,222          |
| SxFe      | Sexe-Féminin        | 0,073                        | 0,222          |
| Ag25      | Age 18-25           | 0,238                        | 0,548          |
| Ag45      | Age 36-45           | 0,065                        | 0,151          |
| Ag55      | Age 46-55           | 0,043                        | 0,089          |
| Ag56      | Age 56 et plus      | 0,052                        | 0,101          |
| TrR0      | Sans revenu         | 0,237                        | 0,594          |
| TrR3      | Tranche de revenu-3 | 0,110                        | 0,292          |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus insatisfaits du système de santé à ceux qui sont satisfaits. Les modalités qui contribuent fortement à la formation de cet axe sont au nombre de 11 consignées dans le tableau 128.

**Tableau 128 : Caractérisation de l'axe factoriel F2**

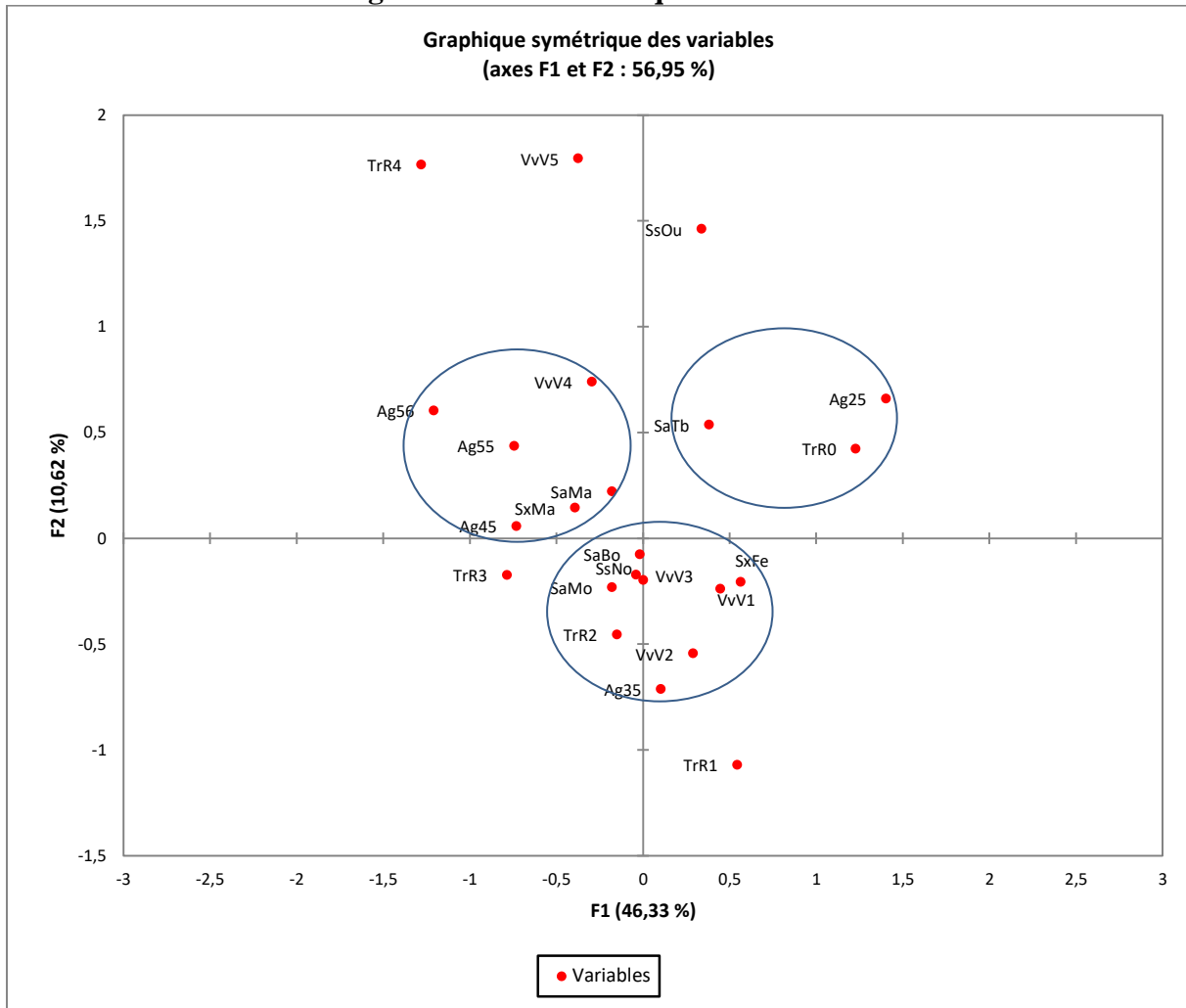
| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>        | <b>contribution à l'axe F2 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Ag35             | Age 26-35                   | 0,132                               | 0,284                 |
| SsOu             | Satisfait système santé-Oui | 0,163                               | 0,253                 |
| SsNo             | Satisfait système santé-Oui | 0,019                               | 0,253                 |
| SaTb             | Etat de santé-Très bien     | 0,033                               | 0,053                 |
| TrR1             | Tranche de revenu-1         | 0,054                               | 0,079                 |
| TrR2             | Tranche de revenu-2         | 0,039                               | 0,073                 |
| TrR4             | Tranche de revenu-4         | 0,160                               | 0,238                 |
| VvV2             | Satisfaction de la vie-2    | 0,037                               | 0,063                 |
| VvV3             | Satisfaction de la vie-3    | 0,015                               | 0,046                 |
| VvV4             | Satisfaction de la vie-4    | 0,079                               | 0,138                 |
| VvV5             | Satisfaction de la vie-5    | 0,084                               | 0,121                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

Il en ressort de l'interprétation du plan factoriel trois groupes d'individus :

- Le premier groupe, constitué de jeunes individus sans ressources qui se déclarent en très bonne santé.
- le second groupe, proche de l'origine, est composé principalement de personnes relativement jeunes 25-35ans, leur état de santé se situe entre moyen et bon, ils perçoivent des revenus modestes (TrR2) et leur satisfaction de la vie se situe entre le niveau bas (VvV1) et le niveau moyen (VvV3). Ces individus ne sont pas satisfaits du système de santé existant.

**Figure 24: Caractéristiques de la santé**



- Le troisième groupe, composé d'individus plus âgés majoritairement de sexe masculin et dont l'état de santé est mauvais. Leur niveau de satisfaction de la vie est élevé (VvV4).

L'analyse des proximités angulaires indique que l'état de santé est lié à l'âge des individus. Ainsi, les personnes âgées se déclarent en moins bonne santé que les plus jeunes. Par contre, le niveau de vie n'a pas d'incidence sur l'état de santé des individus du fait que ce ne sont pas ceux qui perçoivent les revenus les plus élevés qui se déclarent en bonne santé.

Le plan factoriel montre aussi que le niveau de satisfaction de la vie n'est pas lié à l'état de santé, car même si les individus sont en bonne santé leur satisfaction de la vie se situe à des niveaux inférieurs de la moyenne.



**1.5. Caractéristiques de la dimension éducation**

En ce qui concerne la dimension éducation, l'AFCM a été effectuée sur 5 variables (soit 23 modalités) présentées dans le tableau 129. Les modalités concernées sont : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et la catégorie professionnelle.

**Tableau 129: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension éducation**

| <b>Variabes</b>           | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|---------------------------|-------------|-----------------------------|
| Sexe                      | Sx          | 2                           |
| Age                       | Ag          | 5                           |
| Catégorie professionnelle | Em          | 7                           |
| Niveau d'instruction      | Nv          | 4                           |
| Tranche de revenu         | Tr          | 4                           |
| Total                     |             | 23                          |

*Source : établi par l'auteur*

Le taux d'inertie total indiqué par l'ACM est de 65,54 % réparti sur les deux premiers axes factoriels F1 et F2. Ainsi, l'axe F1 présente un taux de 53,49 % et F2 indique un taux de 12,04 %.

L'axe F1 oppose les jeunes âgés de 18 à 25ans et ne disposant pas d'un revenu du fait qu'ils sont toujours étudiants ou à la recherche d'emploi, aux personnes plus âgées ayant un niveau secondaire, actives et disposant d'un revenu assez élevé. Les principales modalités qui contribuent à la formation de l'axe F1 sont consignées dans le tableau 130.

**Tableau 130: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b> | <b>contribution à l'axe F1 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| SxMa             | Sexe-Masculin        | 0,019                               | 0,124                 |
| SxFE             | Sexe-Féminin         | 0,028                               | 0,124                 |
| Ag25             | Age 18-25            | 0,174                               | 0,591                 |
| Ag45             | Age 36-45            | 0,033                               | 0,111                 |
| Ag55             | Age 46-55            | 0,018                               | 0,056                 |
| NvLy             | Inferieur lycée      | 0,020                               | 0,068                 |
| NvEu             | Universitaire        | 0,012                               | 0,077                 |
| EmSe             | Sans emploi          | 0,043                               | 0,129                 |
| EmAr             | Artisan              | 0,013                               | 0,036                 |
| EmFl             | Fonction libérale    | 0,011                               | 0,032                 |
| EmEt             | Etudiant             | 0,196                               | 0,628                 |
| TrR0             | Sans revenu          | 0,223                               | 0,823                 |
| TrR3             | Tranche de revenu-3  | 0,061                               | 0,238                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus âgés retraités aux fonctionnaires et aux salariés âgés de 26 à 35ans à faibles revenus. Les modalités qui contribuent à la formation de l'axe F2 sont mentionnées dans le tableau 131.

**Tableau 131: caractérisation de l'axe factoriel F2**

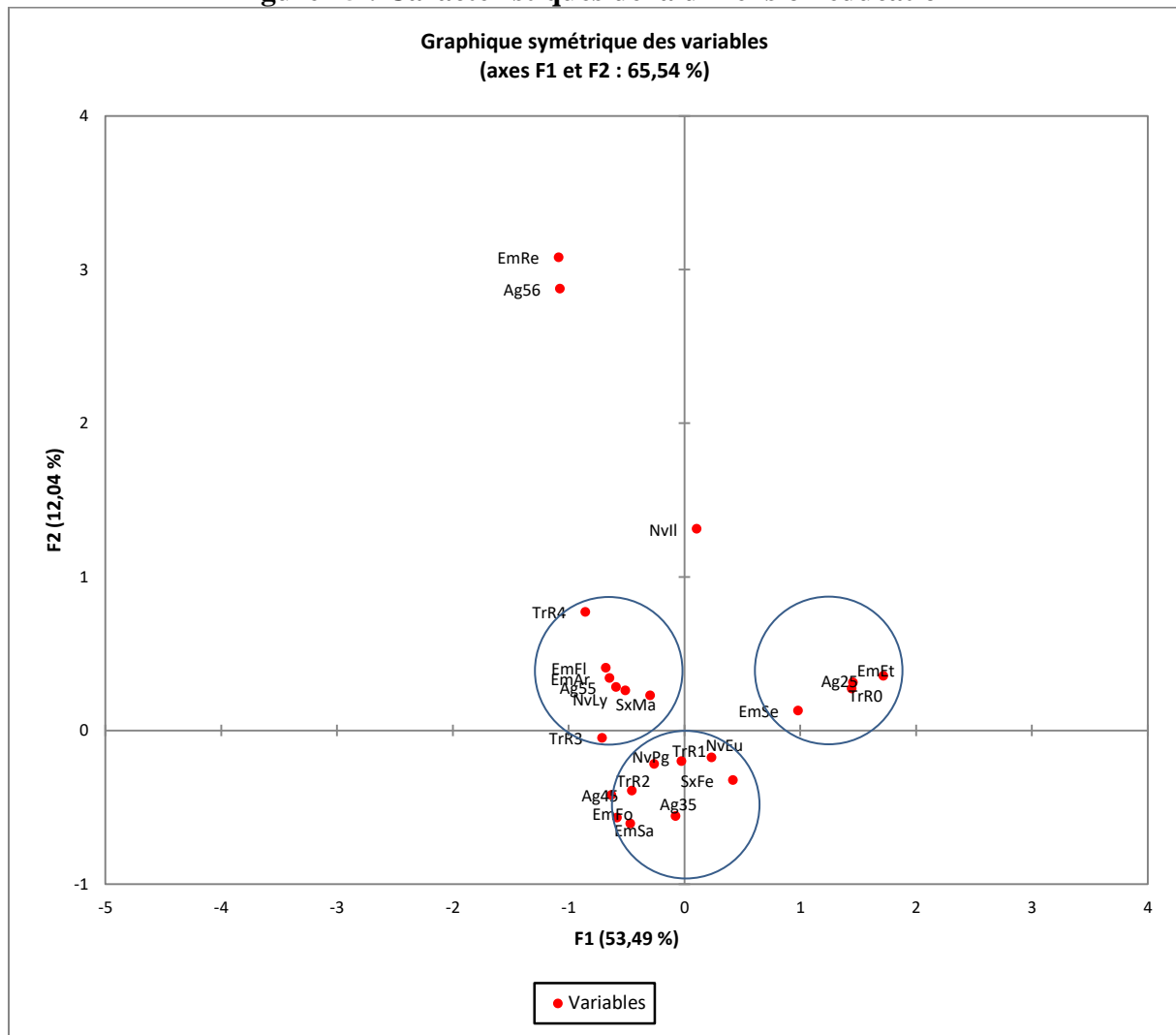
| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>           | <b>contribution à l'axe F2 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Ag35             | Age 26-35                      | 0,063                               | 0,174                 |
| Ag56             | Age 56 et +                    | 0,300                               | 0,571                 |
| NvII             | Instruction inferieur au lycée | 0,060                               | 0,114                 |
| EmFo             | Fonctionnaire                  | 0,042                               | 0,098                 |
| EmSa             | Salarié                        | 0,057                               | 0,139                 |
| EmRe             | Retraité                       | 0,291                               | 0,548                 |
| TrR2             | Tranche de revenu-2            | 0,023                               | 0,054                 |
| TrR4             | Tranche de revenu-4            | 0,024                               | 0,045                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'interprétation du plan factorielle révèle trois groupes distincts :

- Le premier groupe est composé par de jeunes individus 18-25 ans ne disposant pas de revenus parce qu'ils sont toujours étudiants où à la recherche d'emploi.
- Le second groupe constitué d'individus âgés entre 26 et 45ans, de niveaux d'études supérieures (universitaires et post-graduation), occupant des emplois dans la fonction publique ou salariés. Ces individus disposent de revenus compris entre la première et la seconde tranche et peuvent arriver à la troisième tranche.
- Le troisième groupe c'est celui des individus âgés 46-55ans en majorité des hommes avec un niveau d'instruction pas très élevé (études secondaires), ils occupent des fonctions libérales ou dans l'artisanat, disposent de revenus assez élevés compris entre la troisième et la quatrième tranche.

Figure 25 : Caractéristiques de la dimension éducation



L'analyse de proximités angulaires au niveau du plan factoriel montre bien l'existence d'une forte attraction entre la modalité sexe féminin (SxFe) et celle du niveau d'étude universitaire (NvEu) signifiant que chez les femmes il y a plus de diplômées universitaires que des autres niveaux d'étude.

**1.6.Caractéristiques de la dimension environnement**

La dimension environnement a fait l'objet de deux ACM. La première a concerné les variables de satisfaction à l'égard des prestations relatives à la propreté des quartiers, elles sont en nombre de 5 variables (soit 20 modalités). Elles concernent les variables : quartier d'habitation, propreté du quartier, l'entretien et le ramassage des déchets, le nettoyage des trottoirs, la prise en charge et le traitement et prise en charge des eaux usées.

**Tableau 132: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension environnent**

| <b>Variables</b>                             | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|--|-------------|-----------------------------|
| Quartier d'habitation                        | Lh          | 6                           |
| Propreté du quartier                         | Qu          | 4                           |
| L'entretien et le ramassage des déchets      | Rd          | 3                           |
| Nettoyage des trottoirs                      | Ny          | 3                           |
| traitement et prise en charge des eaux usées | Ct          | 4                           |
| Total  |             | 20                          |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de la première ACM indiquent un taux d'inertie de 78,81 % réparti sur les deux premiers axes F1 69,75 % et F2 9,06 %.

L'axe F1 oppose le quartier de l'ancienne ville à celui d'Ighil Ouazoug, les modalités qui contribuent le plus à la formation de l'axe 1 sont consignées dans le tableau 133.

**Tableau 133: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>            | <b>contribution à l'axe F1 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| LhAv             | Quartier - Sidi Ahmed           | 0,030                              | 0,071                 |
| RdT              | Rd-pas du tout satisfait        | 0,116                              | 0,451                 |
| CtTm             | Eau usées- Très mauvais         | 0,064                              | 0,225                 |
| CtMo             | Eau usées- Moyen                | 0,056                              | 0,143                 |
| QuTm             | Propreté quartier-Très mauvaise | 0,109                              | 0,285                 |
| QuMa             | Propreté quartier-Mauvaise      | 0,013                              | 0,036                 |
| QuBo             | Propreté quartier-Bonne         | 0,112                              | 0,259                 |
| NyTs             | Ny-pas du tout satisfait        | 0,083                              | 0,466                 |
| LhIo             | Quartier - Ighil Ouazoug        | 0,004                              | 0,010                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les quartiers d'Aamriw et Sidi Ali Lebhar aux quartiers de Sidi Ahmed et Ihaddaden. Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont consignées dans le tableau 134.

**Tableau 134: Caractérisation de l'axe factoriel F2**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>        | <b>contribution à l'axe F2( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| LhSa             | Quartier de Sidi Ahmed      | 0,003                              | 0,005                 |
| LhAm             | Quartier d'Aamriw           | 0,032                              | 0,054                 |
| LhIh             | Quartier d'Ihaddaden        | 0,032                              | 0,053                 |
| LhAl             | Quartier de Sidi Ali Lebhar | 0,010                              | 0,015                 |
| RdPs             | Rd- peu satisfait           | 0,113                              | 0,254                 |
| RdSa             | Rd-satisfait                | 0,137                              | 0,211                 |
| CtMa             | Eau usées-Mauvais           | 0,064                              | 0,126                 |
| CtBo             | Eau usées-Bon               | 0,027                              | 0,039                 |
| QuMo             | Propreté quartier-Moyenne   | 0,066                              | 0,140                 |
| NyPs             | Ny-peut satisfait           | 0,129                              | 0,247                 |
| NySa             | Ny- satisfait               | 0,173                              | 0,251                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'interprétation du plan factoriel permet de distinguer deux principaux groupes :

- le premier groupe est composé des insatisfaits des prestations liées à la propreté de l'environnement. Ils sont principalement localisés dans le quartier d'Ighil Ouazoug, ils jugent la propreté de leur quartier ainsi que la prise en charge des eaux usées très mauvaise. De plus, ces individus ne sont pas du tout satisfaits de l'entretien et du ramassage des déchets ainsi que du nettoyage des trottoirs. Ce sentiment d'insatisfaction est dû au fait qu'Ighil Ouazoug est un quartier populaire qui subit des pressions environnementales impactant fortement la prise en charge de la salubrité et de l'hygiène publique.
- le second groupe est constitué des individus peu satisfaits, principalement localisés dans l'ancienne ville. Ils jugent la propreté de leur quartier et la prise en charge des eaux usées moyenne. Ces individus sont peu satisfaits de l'entretien et du ramassage des déchets ainsi que du nettoyage des trottoirs.

L'analyse des proximités angulaires sur le plan factoriel montre une attraction entre le quartier de Sidi Ali Lebhar (LhAl) et celui d'Aamriw (LhAm) ce qui signifie que les deux quartiers présentent des similitudes dans leurs profils. De plus, leur position sur le plan factoriel indique l'existence d'une légère tendance de satisfaction par rapport aux autres quartiers, et marque une nette opposition aux quartiers d'Ihaddaden et de Sidi Ahmed.

Les modalités de satisfaction (CtBo), (QuBo), (RdSa), (NySa) sont positionnées de façon discriminante au niveau du plan factoriel, ce qui signifie que la tendance globale à l'égard de la propreté des quartiers est à l'insatisfaction.



Les résultats de la seconde ACM indiquent un taux d'inertie de 74,16 % réparti sur les axes F1 (66,45 %) et F2 (7,71 %).

L'axe F1 oppose le quartier d'Ighil Ouazoug dépourvu d'espace vert et d'aires de jeux à celui de Sidi Ali Lebhar, qui est équipé de ces infrastructures. Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont consignées dans le tableau 136.

**Tableau 136: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>              | <b>contribution à l'axe F1 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| DvOu             | Disponibilité d'espace verts-Oui  | 0,197                              | 0,470                 |
| DvNo             | Disponibilité d'espace verts-Non  | 0,081                              | 0,470                 |
| AjOu             | Disponibilité d'aires de jeux-Oui | 0,309                              | 0,664                 |
| AjNo             | Disponibilité d'aires de jeux-Non | 0,085                              | 0,664                 |
| LhIo             | Quartier d'Ighil Ouazoug          | 0,062                              | 0,124                 |
| LhAl             | Quartier de Sidi Ali Lebhar       | 0,237                              | 0,449                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les quartiers de l'ancienne ville et de Sidi Ahmed plus calmes à ceux d'Aamriw et Ihaddaden, plus exposés aux nuisances sonores et à la pollution de l'air. Les modalités qui contribuent à la formation de l'axe F2 sont mentionnées dans le tableau 137.

**Tableau 137 : caractérisation de l'axe factoriel F2**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>              | <b>contribution à l'axe F2 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| AiOu             | Satisfaction qualité de l'air-Oui | 0,222                              | 0,320                 |
| AiNo             | Satisfaction qualité de l'air-Non | 0,036                              | 0,320                 |
| NoOu             | Nuisances sonores-Oui             | 0,184                              | 0,538                 |
| NoNo             | Nuisances sonores-Non             | 0,251                              | 0,538                 |
| LhAv             | Quartier ancienne ville           | 0,057                              | 0,085                 |
| LhSa             | Quartier Sidi Ahmed               | 0,080                              | 0,122                 |
| LhAm             | Quartier Aamriw                   | 0,142                              | 0,219                 |
| LhIh             | Quartier Ihaddaden                | 0,011                              | 0,017                 |

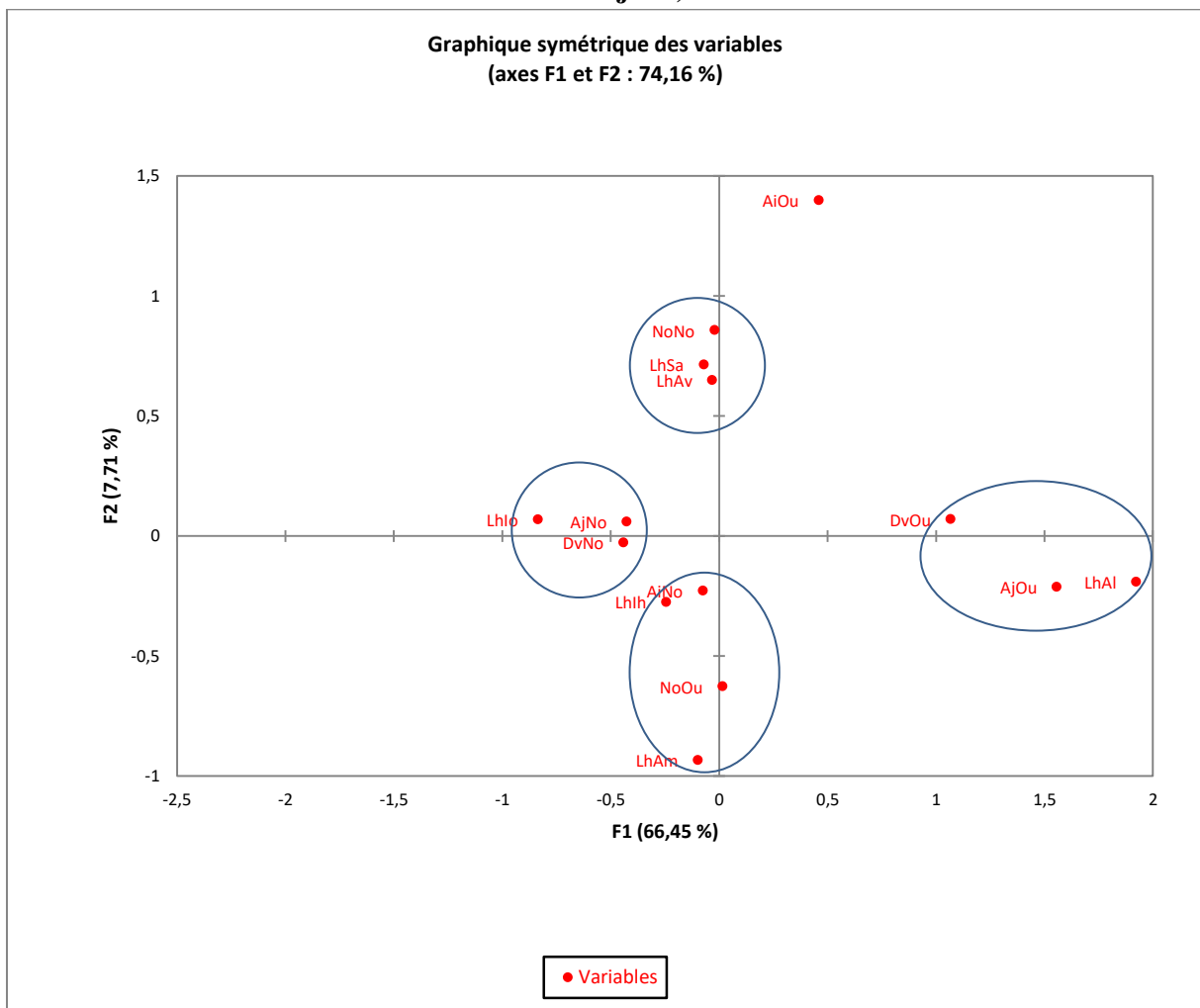
*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'interprétation du plan factoriel permet de constater que le quartier de Sidi Ali Lebhar se distingue des autres quartiers par la disponibilité d'aires de jeux et d'espaces verts à l'opposé du quartier d'Ighil Ouazoug qui ne dispose ni d'espaces verts ni d'aires de jeux.

Les quartiers de Sidi Ahmed et de l'ancienne ville sont caractérisés par le calme et l'absence de nuisances sonores, par contre les habitants d'Ihaddaden se plaignent plus de la qualité de l'air et des nuisances sonores de même pour le quartier d'Aamriw.

L'ACM révèle aussi un manque affiché en matière d'espace verts et d'aires de détente dans la majorité des quartiers, à l'exception de Sidi Ali Lebhar qui compte parmi les quartiers les plus récents dans la ville de Bejaia et qui a été doté de ces infrastructures. Par ailleurs, les habitants de la majorité des quartiers sont exposés aux nuisances sonores et à la pollution de l'air.

**Figure 27: caractéristiques de la dimension environnementale  
(Nuisances sonores, qualité de l'air et disponibilité d'espaces verts et d'aires de jeux)**





**1.7. Caractéristiques de la dimension sécurité**

Pour la dimension sécurité, l'ACM a été effectuée sur 5 variables (soit 17 modalités) représentant le quartier d'habitation, le sentiment de sécurité, la disponibilité de commissariat, le sexe et l'âge. Ces variables sont consignées dans le tableau 138. L'objectif étant de savoir si les quartiers d'habitation sont sécurisés ou non et aussi de comprendre la perception des habitants de la dimension sécurité.

**Tableau 138 : Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité**

| <b>Variabes</b>                 | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|---------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Sexe                            | Sx          | 2                           |
| Age                             | Ag          | 5                           |
| Quartier d'habitation           | Lh          | 6                           |
| Sentiment de sécurité           | Sq          | 2                           |
| Disponibilité d'un commissariat | Co          | 2                           |
| Total                           |             | 17                          |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de l'ACM montrent une inertie totale de 51,58 % répartie sur les deux premiers axes factoriels F1 (36,24 %) et F2 (15,35 %).

L'axe F1 oppose les quartiers où les individus perçoivent bien la présence d'un commissariat, c'est le cas de Sidi Ali Lebhar et Sidi Ahmed, aux personnes qui la perçoivent le moins comme les habitants des quartiers Aamriw et Ihaddaden. Les modalités qui contribuent le plus à la formation de F1 sont consignées dans le tableau 139

**Tableau 139: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>        | <b>contribution à l'axe F1 (%)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| LhSa             | Quartier de Sidi Ahmed      | 0,044                              | 0,075                 |
| LhAm             | Quartier d'Aamriw           | 0,113                              | 0,194                 |
| LhIh             | Quartier d'Ihaddaden        | 0,076                              | 0,126                 |
| LhAl             | Quartier de Sidi Ali Lebhar | 0,153                              | 0,235                 |
| CoOu             | Commissariat-Oui            | 0,134                              | 0,503                 |
| CoNo             | Commissariat-Non            | 0,234                              | 0,503                 |
| Ag25             | Age 18-25 ans               | 0,064                              | 0,111                 |
| Ag56             | Age 56 et +                 | 0,066                              | 0,096                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus qui se sentent plus en sécurité, habitent l'ancienne ville, sont majoritairement de sexe féminin, et sont âgés entre 26 et 35 ans aux individus qui se sentent moins en sécurité, pour la plupart de sexe masculin, âgés de 36 à 45 ans et habitent Ighil Ouazoug). 8 modalités contribuent à la formation de cet axe, elles sont dans le tableau 140.

**Tableau 140 : Caractérisation de l'axe factoriel F2**

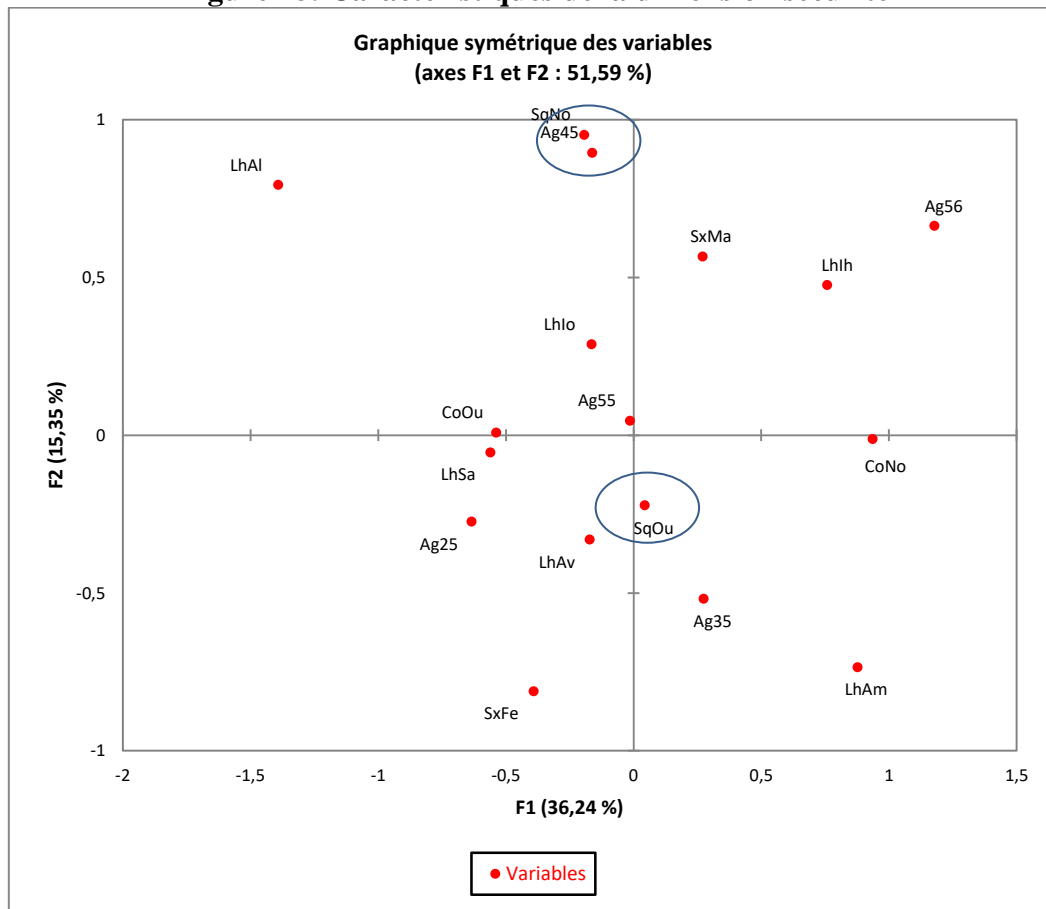
| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>         | <b>contribution à l'axe F2( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| LhAv             | Quartier de l'ancienne ville | 0,015                              | 0,022                 |
| LhIo             | Quartier d'ighilouazoug      | 0,010                              | 0,015                 |
| SqOu             | Sécurité-Oui                 | 0,033                              | 0,213                 |
| SqNo             | Sécurité-Non                 | 0,139                              | 0,213                 |
| SxMa             | Sexe-Masculin                | 0,152                              | 0,459                 |
| SxFE             | Sexe féminin                 | 0,219                              | 0,459                 |
| Ag35             | Age 26-35ans                 | 0,078                              | 0,150                 |
| Ag45             | Age 36-45                    | 0,142                              | 0,225                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'analyse du plan factoriel permet de constater que le sentiment d'insécurité est plutôt associé à la catégorie d'âge 36-45 ans, cependant la position isolée de ces deux modalités sur le plan signifie que cette perception n'est pas triviale. Par contre, la position de la modalité exprimant le sentiment de sécurité est très proche de l'origine, signifiant que c'est une caractéristique commune.

Par ailleurs, l'analyse indique aussi qu'il n'existe pas de relation entre le sentiment de sécurité et la présence ou non de commissariat, ni avec le quartier d'habitation. Globalement, les habitants des quartiers étudiés se sentent plutôt en sécurité.

**Figure 28: Caractéristiques de la dimension sécurité**



**1.8. Caractéristiques de la dimension transport urbain**

L’analyse de la mobilité s’est portée sur 4 variables (soit 18 modalités) qui ont concerné le quartier d’habitation, la disponibilité des transports en commun, leur organisation ainsi que leur qualité. L’objectif est de savoir s’il existe des disparités entre les quartiers étudiés en matière de mobilité et de comprendre les perceptions qu’ont les usagers envers cette dimension. Les variables analysées sont consignées dans le tableau 141.

**Tableau 141 : Variables retenues pour l’AFCM de la dimension sécurité**

| Variables                    | Code | Nombres de modalités |
|------------------------------|------|----------------------|
| Quartier d’habitation        | Lh   | 6                    |
| Disponibilité des transports | Td   | 4                    |
| Organisation des transports  | To   | 4                    |
| Qualité des transports       | Tq   | 4                    |
| Total                        |      | 18                   |

*Source : établi par l’auteur*

Les résultats de l’ACM montrent une inertie totale de 86,67 % reparti selon la méthode du coude sur les trois axes F1 (53,28 %), F2 (23,46 %) et F3 (9,91 %). L’interprétation de

l'ACM se fera sur les deux plans (F1, F2) qui présentent un taux d'inertie de 76,75 % et (F1, F3) dont le taux d'inertie égale à 63,20 %.

### **1.8.1. Interprétation du plan (F1, F2)**

L'axe F1 oppose les individus qui jugent les prestations et la qualité des transports très mauvaises à ceux qui trouvent l'organisation et la qualité des transports moyennes. Les modalités qui contribuent le plus à la formation de l'axe F1 sont répertoriées dans le tableau 142.

**Tableau 142: Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b> | <b>contribution à l'axe F1 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| TdTm             | Td-Très mauvaise     | 0,164                               | 0,486                 |
| ToTm             | To-Très mauvaise     | 0,172                               | 0,678                 |
| ToMo             | To-Moyenne           | 0,087                               | 0,265                 |
| TqTm             | Tq-Très mauvaise     | 0,180                               | 0,675                 |
| TqMo             | Tq-Moyenne           | 0,087                               | 0,271                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus qui jugent les prestations et la qualité des transports bonnes à ceux qui jugent la disponibilité moyenne et l'organisation mauvaise. Les modalités qui contribuent à la formation de l'axe F1 sont consignées dans le tableau143.

**Tableau 143: Caractérisation de l'axe factoriel F2**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b> | <b>contribution à l'axe F2( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| TdMo             | Td-moyenne           | 0,078                              | 0,221                 |
| TdBo             | Td-bonne             | 0,106                              | 0,254                 |
| ToMa             | To-Mauvaise          | 0,077                              | 0,200                 |
| ToBo             | To-Bonne             | 0,261                              | 0,526                 |
| TqBo             | Tq-Bonne             | 0,246                              | 0,486                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

Le plan factoriel (F1, F2) montre une concentration des modalités représentant les quartiers d'habitation autour de l'origine ce qui signifie que la variable quartier est indépendante des autres variables expliquant le transport urbain. Cela indique que la situation des transports est similaire à l'ensemble des quartiers étudiés.

Par ailleurs, on distingue clairement dans le graphique deux groupes d'individus qui s'opposent :

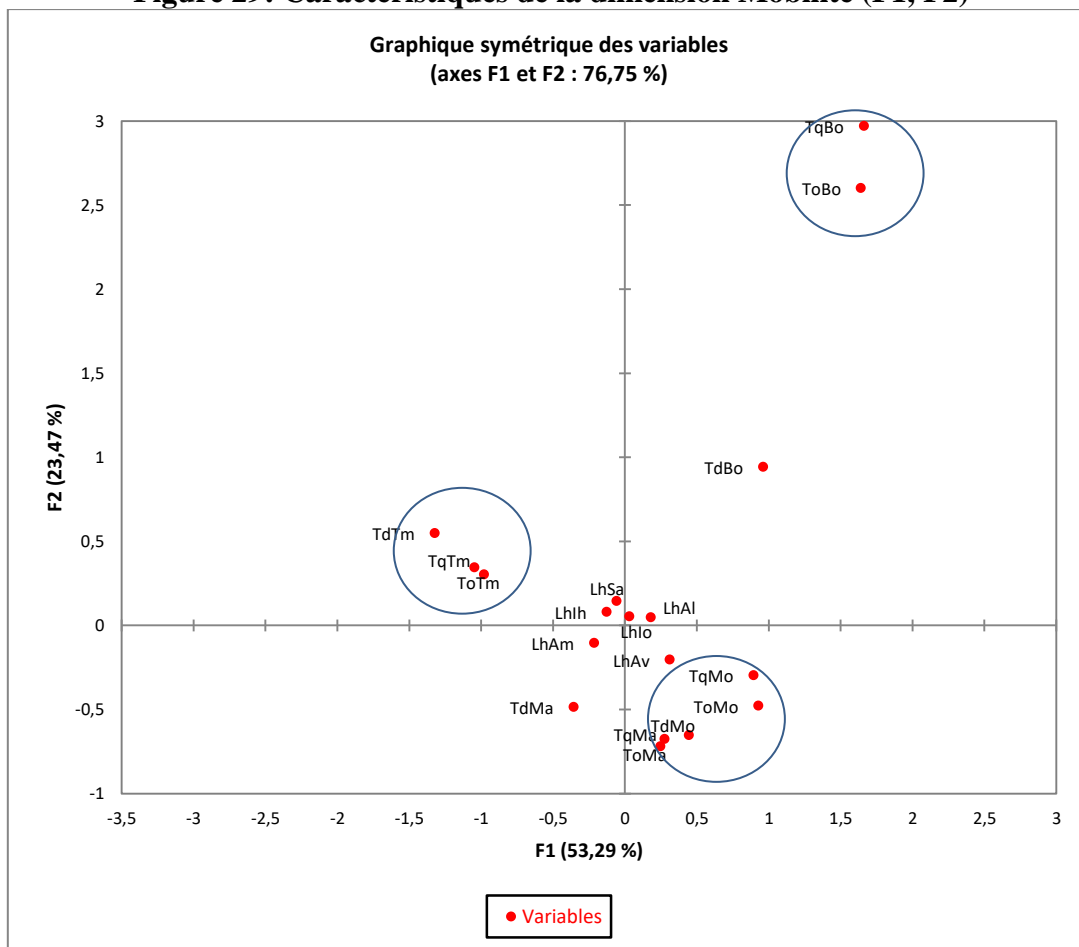
- Ceux qui considèrent que les variables caractérisant le transport (disponibilité, organisation et qualité) sont très mauvaises.

- Le second groupe constitué d'individus estimant la disponibilité, l'organisation et la qualité des transports entre moyenne et mauvaise.

Les modalités qui qualifient les caractéristiques des transports de bonnes sont très discriminées, elles se situent à l'extrémité du graphique.

De manière générale l'analyse factorielle permet d'indiquer que la perception des habitants des transports urbains est très négative. Cette situation n'est pas particulière, mais concerne l'ensemble de la ville.

**Figure 29: Caractéristiques de la dimension Mobilité (F1, F2)**



### 1.8.2. Interprétation du plan (F1, F3)

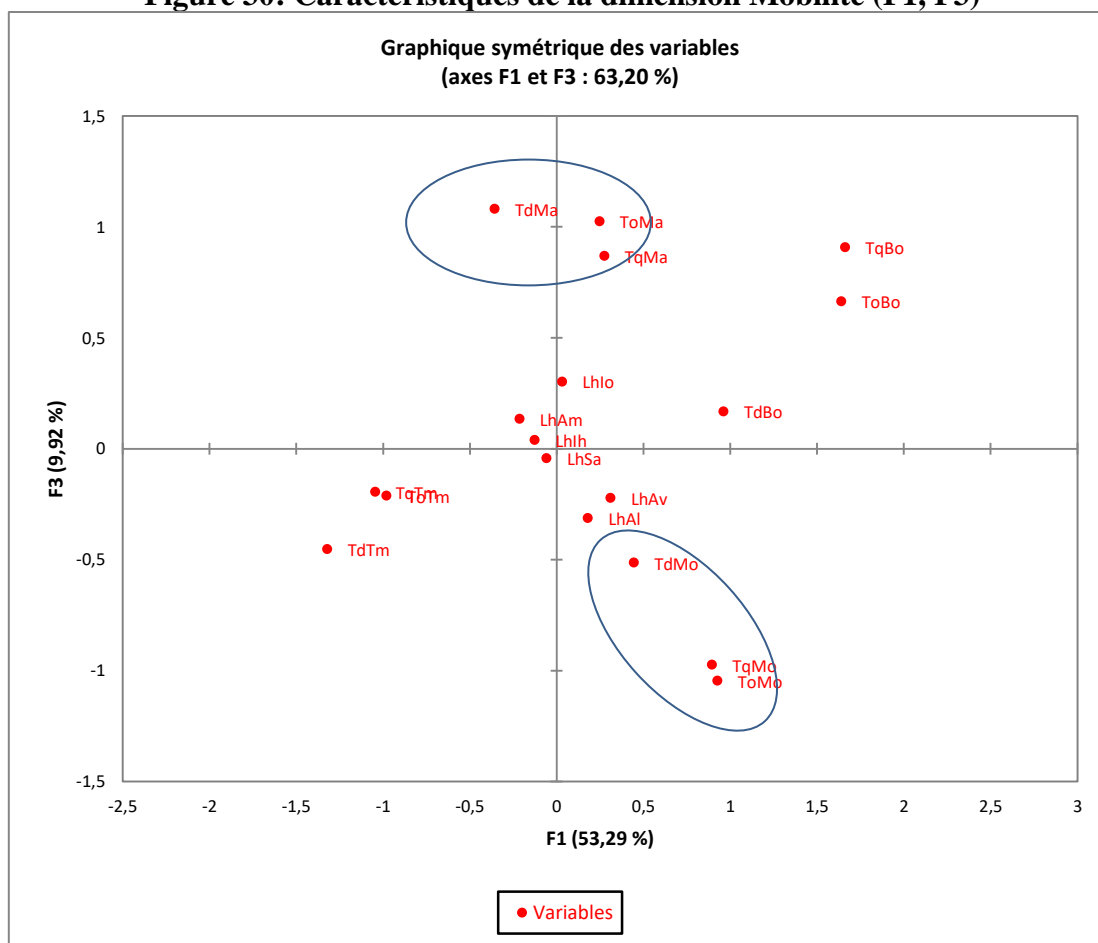
L'axe F3 oppose les individus qui jugent mauvais les transports sur le plan de la disponibilité, de l'organisation et de la qualité à ceux qui les jugent moyens. Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont répertoriées dans le tableau 144:

**Tableau 144: Caractérisation de l'axe factoriel F3**

| Modalités | signification | contribution à l'axe F3( %) | Cosinus carrés |
|-----------|---------------|-----------------------------|----------------|
| TdMa      | Td-Mauvaise   | 0,163                       | 0,327          |
| TdMo      | Td-Moyenne    | 0,057                       | 0,137          |
| ToMa      | To-Mauvaise   | 0,187                       | 0,406          |
| ToMo      | To-Moyenne    | 0,164                       | 0,336          |
| TqMa      | Tq-Mauvaise   | 0,151                       | 0,345          |
| TqMo      | Tq-Moyenne    | 0,153                       | 0,320          |

Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM

**Figure 30: Caractéristiques de la dimension Mobilité (F1, F3)**



**1.9. Caractéristiques du cadre de vie et de la prestation de l'administration locale**

Pour comprendre la perception par les habitants du cadre de vie dans lequel ils vivent et leur perception de la prestation de l'administration locale, nous avons effectué une ACM sur les 6 variables (soit liées 20 modalités). Il s'agit des variables qui concernent le développement de la ville, la qualité de vie, la qualité des infrastructures de base, la prestation de l'administration locale, les délais de prise en charge des dossiers des citoyens et la qualité d'accueil des administrations publiques. Le tableau 145 résume l'ensemble des variables traitées :

**Tableau 145: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité**

| <b>Variables</b>                      | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|---------------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Développement de la ville             | Vd          | 4                           |
| Qualité de vie                        | VI          | 4                           |
| Qualité des infrastructures de base   | If          | 3                           |
| Prestation de l'administration locale | Al          | 3                           |
| Délais de prise en charge             | Dp          | 2                           |
| Qualité d'accueil des administrations | Ac          | 4                           |
| Total                                 |             | 18                          |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de l'ACM montrent une inertie totale de 88,11/ % répartie sur les deux axes F1 (75,04 %) et F2 (13,07 %).

L'axe F1 oppose les individus qui jugent le cadre de vie et les prestations de l'administration très mauvais et se plaignent des lenteurs administratives à ceux qui jugent le cadre de vie ainsi que les prestations de l'administration locale moyens, ces individus qui ne sont pas nombreux n'ont pas de problèmes avec les délais de prise en charge de l'administration locale. Les modalités qui composent cet axe sont dans le tableau 146 :

**Tableau 146A: caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b> | <b>contribution à l'axe F1( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| VdTm             | Vd-Très mauvais      | 0,073                              | 0,408                 |
| VdMo             | Vd-Moyen             | 0,080                              | 0,291                 |
| VITm             | VI-Très mauvaise     | 0,090                              | 0,366                 |
| IfTm             | If-Très mauvaise     | 0,057                              | 0,403                 |
| IfMo             | If-Moyenne           | 0,084                              | 0,290                 |
| AlTm             | Al-Très mauvais      | 0,103                              | 0,423                 |
| AlMo             | Al-Moyenne           | 0,102                              | 0,477                 |
| DpOu             | Dp-Oui               | 0,069                              | 0,239                 |
| DpNo             | Dp-Non               | 0,011                              | 0,239                 |
| AcTm             | Ac-Très mauvaise     | 0,097                              | 0,403                 |
| AcMo             | Ac-Moyenne           | 0,070                              | 0,299                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'axe F2 oppose les individus qui jugent le niveau de développement et la qualité de vie dans la ville ainsi que la qualité des prestations de l'administration bons, aux individus qui les jugent mauvais. Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont représentées dans le tableau 147 :

**Tableau 147: Caractérisation de l'axe factoriel F2**

| Modalités | signification | contribution à l'axe F2( %) | Cosinus carrés |
|-----------|---------------|-----------------------------|----------------|
| VdMa      | Vd-Mauvais    | 0,105                       | 0,292          |
| VdBo      | Vd-Bon        | 0,067                       | 0,125          |
| VI Ma     | VI-Mauvaise   | 0,055                       | 0,146          |
| VI Bo     | VI-Bonne      | 0,065                       | 0,127          |
| IfMa      | If-Mauvaise   | 0,076                       | 0,195          |
| AI Ma     | AI-Mauvaise   | 0,110                       | 0,320          |
| AcMa      | Ac-Mauvaise   | 0,115                       | 0,346          |
| AcBo      | Ac-Bonne      | 0,029                       | 0,054          |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

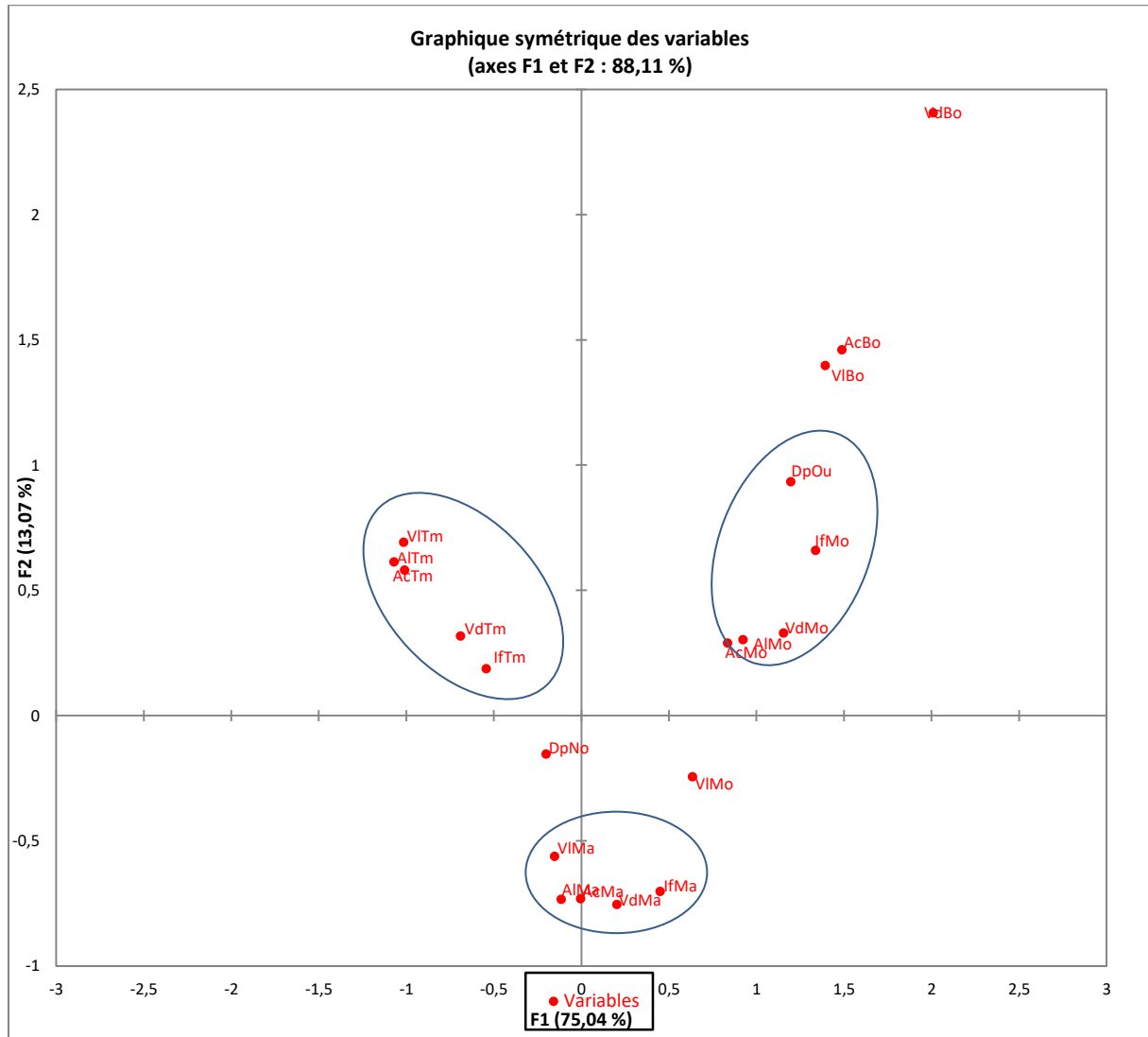
Le plan factoriel se compose de trois groupes d'individus :

- Le premier est constitué de personnes ayant une perception moyenne du cadre général de la ville et de la qualité de vie. Ces individus sont plutôt satisfaits des prestations de l'administration locale,
- Le second groupe est composé des individus qui jugent le cadre et la qualité de vie mauvais, et n'apprécient pas les prestations de l'administration locale.
- Le troisième group est celui des mécontents du cadre et de la qualité de vie, ils les jugent très mauvais. Par ailleurs, ce groupe d'individus trouve que les prestations de l'administration sont très mauvaises.

Par ailleurs, à travers l'analyse des positions des modalités sur le plan factoriel, il en ressort que les modalités liées au jugement positif du cadre général, de la qualité de vie ainsi que les prestations de l'administration sont positionnées à l'extrémité du plan, ce qui dénote le faible poids des individus satisfaits. Par contre, on constate une tendance très forte d'insatisfaction des habitants quant à la perception du développement ou de la qualité de vie de la ville.



Figure 31: Caractéristiques de la dimension cadre de vie et prestation de l'administration



**1.10. Caractéristiques de la dimension bien-être**

L'analyse du bien-être s'est portée sur 6 variables (soit 25 modalités) à travers lesquelles nous avons voulu comprendre les caractéristiques de cette dimension. Les variables que nous avons ciblées sont le sexe, l'âge, le sentiment de la vie en général, le revenu, la santé et le niveau d'instruction. Ces variables sont consignées dans le tableau 148 :

**Tableau 148: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité**

| <b>Variables</b>     | <b>Code</b> | <b>Nombres de modalités</b> |
|----------------------|-------------|-----------------------------|
| Sexe                 | Sx          | 2                           |
| Age                  | Ag          | 5                           |
| Bien-être            | Vv          | 5                           |
| Tranche de revenu    | Tr          | 5                           |
| l'état de santé      | Sa          | 4                           |
| Niveau d'instruction | Nv          | 4                           |
| Total                |             | 25                          |

*Source : établi par l'auteur*

Les résultats de l'ACM montrent une inertie totale de 54,51 % répartie sur les axes factoriels F1 (45,51) % et F2 (9,43) %.

L'analyse de l'axe F1 indique une opposition entre les jeunes individus sans revenu aux individus plus âgés ayant des revenus élevés. Les modalités qui contribuent le plus à la formation de cet axe sont répertoriées dans le tableau 149 :

**Tableau 149 : Caractérisation de l'axe factoriel F1**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b> | <b>contribution à l'axe F1 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| SxMa             | Sexe-Masculin        | 0,047                               | 0,214                 |
| SxFe             | Sexe-Féminin         | 0,067                               | 0,214                 |
| Ag25             | Age 18-25            | 0,213                               | 0,513                 |
| Ag45             | Age 36-45            | 0,060                               | 0,144                 |
| Ag55             | Age 46-55            | 0,041                               | 0,090                 |
| Ag56             | Age 56 et plus       | 0,059                               | 0,119                 |
| TrR0             | sans revenu          | 0,214                               | 0,561                 |
| TrR3             | Tranche de revenu-3  | 0,091                               | 0,253                 |
| TrR4             | Tranche de revenu-4  | 0,060                               | 0,122                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'examen de l'axe F2 révèle essentiellement une opposition entre les individus faiblement satisfaits de la vie en général (VvV2) et ceux ayant un niveau de satisfaction de la vie élevé (VvV4). Les modalités qui contribuent à la formation de cet axe sont enregistrées dans le tableau 150 :

**Tableau 150 : Caractérisation de l'axe factoriel F2**

| <b>Modalités</b> | <b>signification</b>     | <b>contribution à l'axe F2 ( %)</b> | <b>Cosinus carrés</b> |
|------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| VvV2             | Satisfaction de la vie-2 | 0,113                               | 0,067                 |
| VvV4             | Satisfaction de la vie-4 | 0,094                               | 0,054                 |
| TrR1             | Tranche de revenu-1      | 0,069                               | 0,046                 |
| TrR2             | Tranche de revenu-2      | 0,062                               | 0,032                 |
| SaMa             | Etat de santé-Mauvais    | 0,024                               | 0,016                 |
| SaMo             | Etat de santé-Moyen      | 0,211                               | 0,117                 |
| SaBo             | Etat de santé-Bon        | 0,152                               | 0,047                 |
| NvII             | Inferieur lycée          | 0,310                               | 0,207                 |
| NvLy             | Lycée                    | 0,143                               | 0,081                 |
| NvEu             | Universitaire            | 0,121                               | 0,036                 |
| NvPg             | Post graduation          | 0,108                               | 0,066                 |

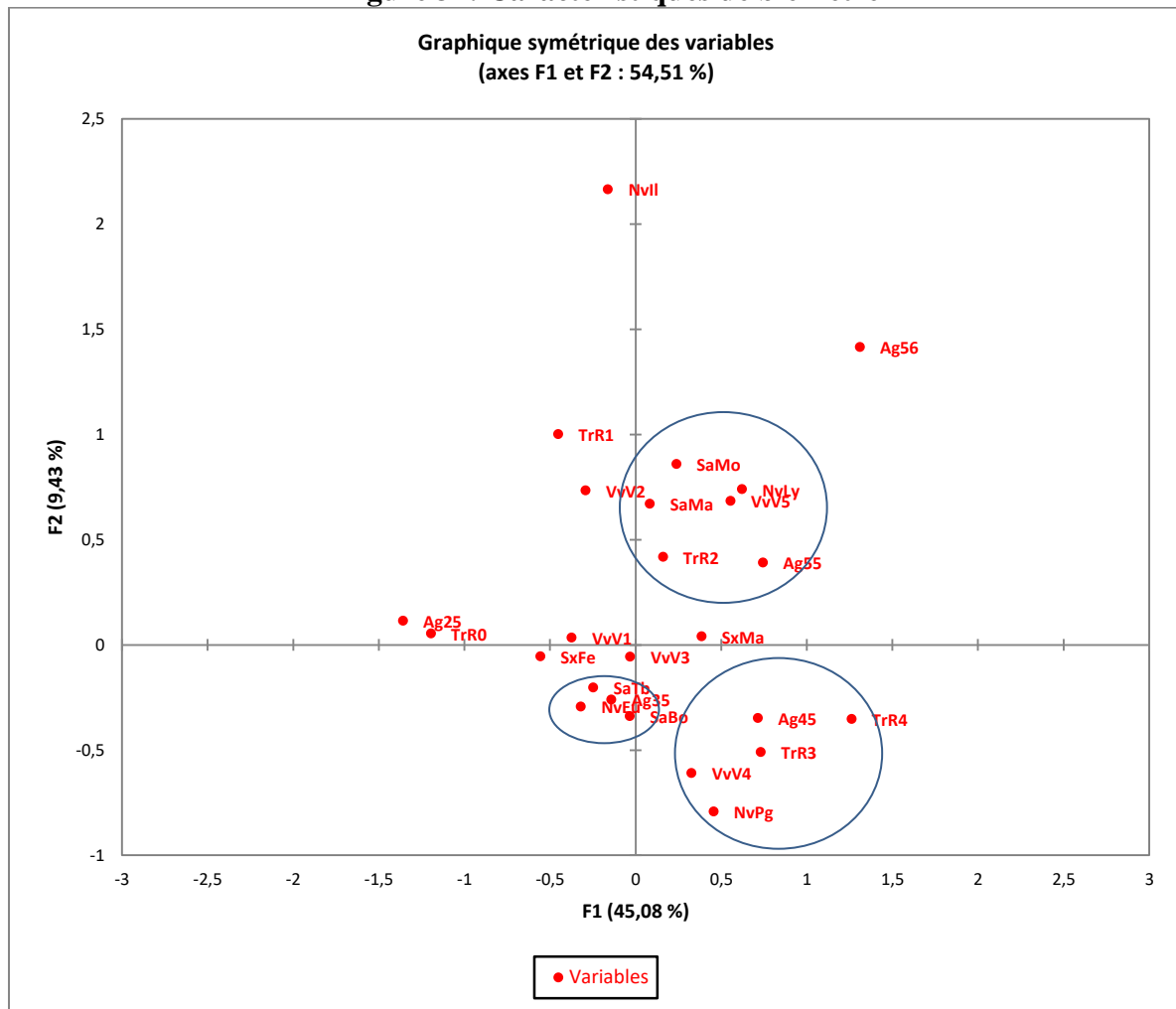
*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM*

L'examen du plan factoriel permet d'identifier trois groupes d'individus :

- Le premier groupe est composé des personnes âgées ayant un niveau secondaire et disposant de revenus appartenant à la deuxième tranche, leur état de santé se situe entre moyen et mauvais. Ces individus affichent un niveau élevé (VvV5) de satisfaction dans leur vie.
- Le second groupe est composé d'individus âgés de 36 à 45 ans ayant un niveau d'étude élevé (NvPg), leurs revenus se situent entre la troisième et la quatrième tranche. Ils affichent aussi un niveau de satisfaction de la vie assez élevé (VvV4).
- Le troisième groupe est composé d'individus assez jeunes, en bonne santé, âgés entre 26 et 35 ans avec un niveau d'étude universitaire. La position de ce profil sur le plan factoriel (proche du point d'origine) indique qu'il s'agit d'un profil moyen. Sa proximité de la modalité (VvV3) indique aussi que ces individus expriment un niveau de satisfaction supérieur à la moyenne.

Les insatisfaits VvV2 sont éparpillés du côté des tranches de revunu inférieures TR1, de ceux des individus de sexe féminin VvV1.

Figure 32: Caractéristiques de bien-être



## **2. Tendances générales et profils des individus interrogés**

Pour cette partie d'analyse nous allons utiliser l'outil « anaconda » qui permet de combiner l'analyse factorielle pour dégager les tendances qui structurent les réponses et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) pour déterminer les principales classes selon lesquelles elles s'organisent et les profils de réponses qui les caractérisent.

### **2.1. Tendances à travers l'analyse des axes**

#### **2.1.1. Analyse de l'axe F1**

Après avoir éliminé les variables qui n'apportent pas d'information, l'analyse s'est effectuée sur 45 variables (soit 114 modalités) représentées dans l'annexe 15. L'étude des contributions aux axes a montré que l'axe F1 représente la satisfaction à l'égard de la qualité de vie. Les caractères représentant l'insatisfaction se trouvent du côté négatif de F1 et ceux qui représentent la satisfaction sont positionnés du côté positif de l'axe, c'est-à-dire à sa droite. Au final, l'axe F1 oppose les individus satisfaits à ceux qui ne le sont pas.

L'examen du tableau 151 montre que la formation du sentiment d'insatisfaction chez les habitants interrogés est associée aux aspects liés au cadre de vie dans la ville et à la prestation de l'administration. L'analyse des contributions montre qu'une perception négative de la qualité de vie dans la ville, l'insalubrité du quartier et les mauvaises prestations de l'administration alimentent fortement l'insatisfaction des habitants.

**Tableau 151: Caractéristiques de l'insatisfaction**

| <b>Axe F1 (-)</b> |   |                    |                     |
|-------------------|---|--------------------|---------------------|
| <b>Modalités</b>  |   | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>VIMa</b>       | Qualité de vie - Mauvaise                 | -459               | 251                 |
| <b>QuMa</b>       | Propreté du quartier - Mauvaise           | -468               | 229                 |
| <b>AlMa</b>       | Prestation de l'administration - Mauvaise | -388               | 199                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

La satisfaction, quant à elle, est liée à plusieurs aspects qui sont toujours associés à la ville, à sa gestion et à son environnement. 13 variables contribuent à la formation du sentiment de satisfaction chez les habitants interrogés. Le niveau de développement de la ville, la qualité de ses infrastructures, le niveau des prestations de l'administration et les éléments qui composent un environnement sain (propreté, entretien, absence d'eaux usées dans le quartier et la qualité de l'air) sont des aspects déterminants d'une bonne perception de la satisfaction.

De manière générale, l'insatisfaction est liée à peu d'éléments qui concernent les aspects généraux de la ville. Par contre, la satisfaction est associée à plusieurs éléments plus précis mais concerne aussi les caractéristiques de la ville.

**Tableau 152: Caractéristiques de la satisfaction**

| <b>Axe F1 (+)</b> |  |                    |                     |
|-------------------|--|--------------------|---------------------|
| <b>Mod</b>        |  | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>VdBo</b>       | Niveau de développement de la ville - Bon            | 1211               | 609                 |
| <b>IfBo</b>       | Qualité des infrastructures de base - Bonne          | 1360               | 535                 |
| <b>AlBo</b>       | Prestation de l'administration - Bonne               | 761                | 430                 |
| <b>CtBo</b>       | Prise en charge et traitement des eaux usées - Bonne | 885                | 412                 |
| <b>VIBo</b>       | Qualité de vie - Bonne                               | 684                | 409                 |
| <b>EkPs</b>       | Entretien des caniveaux - satisfait                  | 764                | 409                 |
| <b>DpOu</b>       | Délais de prise en charge administration -satisfait  | 1096               | 357                 |
| <b>AcBo</b>       | Qualité d'accueil et d'orientation - Bonne           | 718                | 347                 |
| <b>AiOu</b>       | Qualité de l'air - Oui                               | 1027               | 308                 |
| <b>NbSa</b>       | Nettoyage des trottoirs - Satisfait                  | 1422               | 282                 |
| <b>QuBo</b>       | Propreté du quartier - Bonne                         | 520                | 279                 |
| <b>UpNo</b>       | Problèmes liés au traitement des eaux usées - Non    | 638                | 254                 |
| <b>SsOu</b>       | Satisfaction du système de santé - Oui               | 1037               | 236                 |
| <b>TqBo</b>       | Qualité des transports - Bonne                       | 1289               | 180                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

### **2.1.2. Analyse de l'axe F2**

L'axe F2 retrace quant à lui le parcours de vie des habitants interrogés lié à leur quartier. On retrouve ainsi du côté négatif de l'axe de jeunes individus démunis, pour la plupart des étudiants célibataires ayant toujours vécu dans leur quartier. Leur situation financière les a contraints de vivre chez leurs parents, et de compter sur leur soutien et leur prise en charge.

**Tableau 153: Caractéristiques des démunis**

| <b>Axe F2 (-)</b> |  |                    |                     |
|-------------------|--|--------------------|---------------------|
| <b>Mod</b>        |  | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>EmEt</b>       | catégorie professionnelle - Etudiant                     | -1020              | 637                 |
| <b>Ag25</b>       | Âge - 18 - 25 ans  | -867               | 571                 |
| <b>FsCi</b>       | Situation Familiale - Célibataire(e) ou isolé(e)         | -559               | 536                 |
| <b>ThPa</b>       | Type d'occupation logement - Vous vivez chez vos parents | 192                | 328                 |
| <b>MdTc</b>       | Moyen de déplacement - Transport en communs              | -340               | 229                 |
| <b>VqT2</b>       | Temps de vie dans le quartier - 16 à 30                  | -378               | 183                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

De l'autre côté de l'axe, nous avons des individus plus âgés et plus établis, avec des situations sociales plus confortables. Ils sont mariés, disposent d'un emploi satisfaisant et de ressources financières leur permettant de fonder une famille aussi, d'accéder à la propriété de leur logement et aux moyens de déplacement (véhicule personnel). Cependant, dans leur quartier ils ne jouissent pas de la proximité des équipements publics.

**Tableau 154: Caractéristiques des établis**

| <b>Axe F2 (+)</b> |  |                    |                     |
|-------------------|--|--------------------|---------------------|
| <b>Modalités</b>  |  | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>FsMa</b>       | Situation Familiale - Marié(e)             | 524                | 487                 |
| <b>PeNo</b>       | Proximité d'une école - Non                | 800                | 306                 |
| <b>TrR4</b>       | Tranche de Revenu - plus de 100 000        | 1097               | 298                 |
| <b>StOu</b>       | Satisfait de votre emploi - Oui            | 492                | 278                 |
| <b>ThPr</b>       | Type d'occupation logement - Propriétaire  | 464                | 274                 |
| <b>MdVh</b>       | Moyen de déplacement - Votre véhicule      | 429                | 265                 |
| <b>BpNo</b>       | Disponibilité bureau de poste - Non        | 436                | 247                 |
| <b>CoNo</b>       | Disponibilité d'un commissariat - Non      | 441                | 247                 |
| <b>MfE2</b>       | Nombre d'enfants - Deux                    | 690                | 239                 |
| <b>Ag55</b>       | Âge - 46 - 55 ans                          | 671                | 219                 |
| <b>TrR3</b>       | Tranche de Revenu - 40 000 DA - 100 000 DA | 436                | 213                 |
| <b>EcNo</b>       | Disponibilité bureau d'état civile - Non   | 380                | 209                 |
| <b>Ag56</b>       | Âge - 56 et plus                           | 903                | 184                 |
| <b>MfE4</b>       | Nombre d'enfants - Quatre et plus          | 972                | 180                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

### **2.1.3. Analyse de l'axe F3**

L'axe F3 est dans une logique de dynamique urbaine et d'aménagement, d'une situation informelle vers un aménagement de l'espace public. En bas de l'axe F3 on retrouve le quartier de Sidi Ali Lebhar construit récemment et urbanisé, avec des logements de type appartement. Il est doté d'équipements qui assurent une proximité du service public et d'aires de détente pour les habitants. Les résidents de ce quartier sont des individus mariés d'un certain âge dont la situation financière est confortable compte tenu de leurs revenus.

**Tableau 155: Logique urbanisée**

| <b>Axe F3 (-)</b> |  |                    |                     |
|-------------------|--|--------------------|---------------------|
| <b>Modalités</b>  |  | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>LhAl</b>       | Lieu d'habitation - Sidi Ali Lebhar        | -1112              | 391                 |
| <b>FsMa</b>       | Situation Familiale- Marié(e)              | -491               | 358                 |
| <b>AjOu</b>       | Disponibilité d'aires de jeux - Oui        | -670               | 283                 |
| <b>EcOu</b>       | Disponibilité bureau d'état civile - Oui   | -399               | 272                 |
| <b>TyAp</b>       | Type de logement - Appartement             | -410               | 264                 |
| <b>BpOu</b>       | Disponibilité bureau de poste - Oui        | -337               | 207                 |
| <b>Ag45</b>       | Âge - 36 - 45 ans                          | -565               | 206                 |
| <b>TrR3</b>       | Tranche de Revenu - 40 000 DA - 100 000 DA | -447               | 188                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

De l'autre côté de l'axe nous avons le quartier d'Ighil Ouazoug qui est plus ancien, bâti dans des lotissements non urbanisés. Les constructions ont été réalisées de façon illicite grâce à des initiatives individuelles et dans lesquelles on retrouve plusieurs générations qui y habitent. Du fait que ce quartier n'a pas été urbanisé, il ne dispose pas d'équipements publics à proximité.

**Tableau 156: Logique non urbanisée**

| <b>Axe F3 (+)</b> |  |                    |                     |
|-------------------|--|--------------------|---------------------|
|                   |  | <b>Coordonnées</b> | <b>contribution</b> |
| <b>Ag25</b>       | Âge - 18 - 25 ans                                | 941                | 564                 |
| <b>EmEt</b>       | catégorie professionnelle - Etudiant             | 1044               | 559                 |
| <b>EcNo</b>       | Disponibilité bureau d'état civile - Non         | 624                | 472                 |
| <b>FsCi</b>       | Situation Familiale - Célibataire(e) ou isolé(e) | 559                | 449                 |
| <b>BpNo</b>       | Disponibilité bureau de poste - Non              | 626                | 427                 |
| <b>ThPa</b>       | Type d'occupation logement - chez vos parents    | 545                | 406                 |
| <b>TyMi</b>       | Type de logement - Maison individuelle           | 533                | 383                 |
| <b>CoNo</b>       | Disponibilité d'un commissariat - Non            | -280               | 332                 |
| <b>VqT2</b>       | temps de vie dans le quartier - 16 à 30          | 493                | 261                 |
| <b>LhIo</b>       | Lieu d'habitation - Ighil Ouazoug                | 737                | 239                 |
| <b>PeNo</b>       | Proximité d'une école - Non                      | 214                | 194                 |
| <b>CsNo</b>       | Disponibilité centre de santé - Non              | 431                | 191                 |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC « anaconda »*

## **2.2. Profil des individus interrogés**

La Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) effectuée de manière automatique par le logiciel « anaconda » nous a permis d'identifier 7 classes qui correspondent aux profils des individus interrogés selon les aspects qui composent la qualité de vie. Ils se présentent sur la figure 33 comme suit:



Figure 33: La qualité de vie dans la ville de Bejaia : Situation et attentes

**Instables (12%)**

Localisés à Sidi Ali Lebhar, ils sont salariés à faible revenu avec une famille peu nombreuse à charge (un enfant). Locataires, ils occupent un logement de type appartement. Leur situation professionnelle les préoccupe du fait qu'ils ne sont pas satisfaits de leur emploi

**Insatisfaits (14%)**

Adultes de 26-35 ans qui ont exprimé un mécontentement général par rapport aux différents aspects qui composent la qualité de vie.

**Sans-équipements (12%)**

Concernent les quartiers à habitation individuelle (Aamriw et Ighil Ouazoug). Bien qu'ils soient au centre de la ville, ils restent éloignés des équipements publics et dépourvus d'équipement de loisir. L'emploi et la santé semblent être les attributs les plus importants pour une amélioration de la qualité de vie des habitants.

**Démunis (24%)**

Étudiants célibataires et des sans-emploi. Leurs ressources financières très limitées les privent des moyens de vie et les contraints de vivre chez leurs parents et de compter sur leur soutien financier et leur prise en charge. Ils sont sensibles à la sécurité comme attribut principal pour une vie agréable.

**Etablis (16%)**

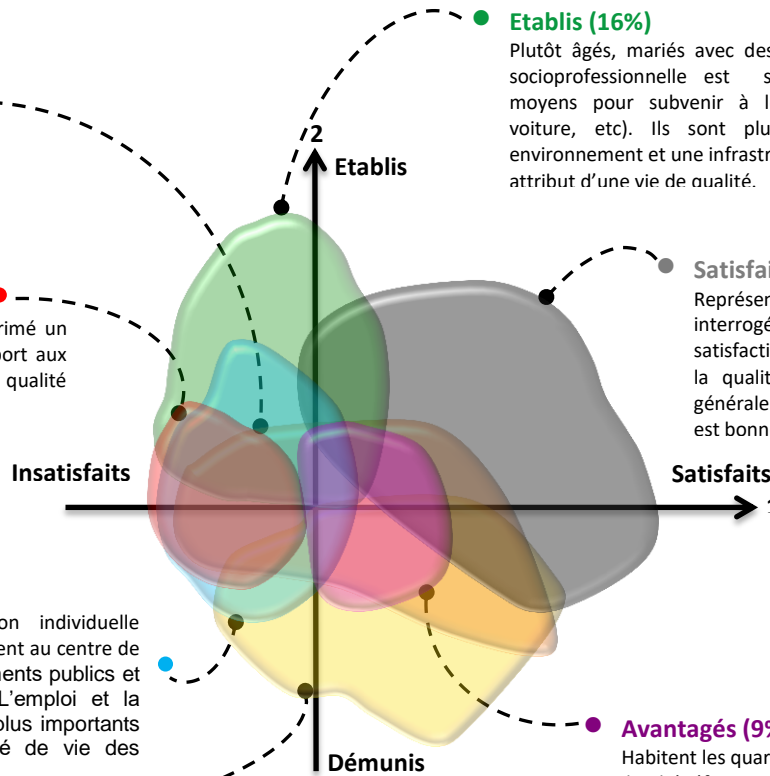
Plutôt âgés, mariés avec des enfants. Leur situation socioprofessionnelle est stable et disposent de moyens pour subvenir à leur besoins (logement, voiture, etc). Ils sont plutôt intéressés par un environnement et une infrastructure de qualité comme attribut d'une vie de qualité.

**Satisfaits (3%)**

Représentent une minorité des habitants interrogés, ils ont exprimé un sentiment de satisfaction à l'égard des différentes dimensions de la qualité de la vie dans la ville. De manière générale ils jugent que la qualité de vie dans la ville est bonne.

**Avantagés (9%)**

Habitent les quartiers de l'ancienne ville et de Sidi Ahmed, ils bénéficient de plus de proximité en matière d'équipements et de services publics. Ils disposent d'espaces verts et se sentent en sécurité. Satisfaits de leur logement, ont accès une eau courante de qualité et régulière. Ils sont attentifs à la qualité du logement comme attribut d'une bonne qualité de vie.



Source : établi par l'auteur à partir des résultats de la CAH « anaconda »

Conception: J-J Girardot, MSHE, B. Hachemaoui, Réalisation : M. Landré, MSHE

**2.2.1. Classe 1 : Les « Démunis »**

Les « **Démunis** » (24 %) sont de jeunes étudiants célibataires, mais on retrouve aussi parmi eux des sans-emploi. Ne disposant pas de ressources financières pour subvenir à leurs besoins, ils sont contraints de vivre chez leurs parents et comptent sur leur soutien financier et leur prise en charge. Ils ont toujours vécu dans leur quartier de naissance. Ils sont sensibles à la sécurité comme attribut principal pour une vie agréable. Faute de moyens, ils utilisent pour leurs déplacements les transports en commun ou la marche à pieds.

**Tableau 157: Caractéristiques des démunis**

|                 |  | <b>Contribution</b> |           |           |
|-----------------|--|---------------------|-----------|-----------|
| <b>Modalité</b> | <b>Signification</b>                             | <b>F1</b>           | <b>F2</b> | <b>F3</b> |
| EmEt            | Catégorie professionnelle - Etudiant             | 95                  | 637       | 559       |
| Ag25            | Âge - 18 - 25 ans                                | 118                 | 571       | 564       |
| SbOu            | Sensibilisation et communication - Oui           | 65                  | 37        | 93        |
| FsCi            | Situation Familiale - Célibataire(e) ou isolé(e) | 15                  | 536       | 449       |
| ThPa            | Type d'occupation logement - chez vos parents    | 3                   | 328       | 406       |
| VqT2            | temps de vie dans le quartier - 16 à 30          | 1                   | 183       | 261       |
| R1U1            | Attributs 1 - Sécurité                           | 34                  | 15        | 28        |
| MdTc            | Moyen de déplacement - Transport en communs      | 23                  | 229       | 120       |
| NoNo            | Problèmes liés aux nuisances sonores - Non       | 93                  | 3         | 56        |
| EmSe            | catégorie professionnelle - Sans emploi          | 8                   | 26        | 71        |
| MdMa            | Moyen de déplacement - La marche                 | 0                   | 58        | 29        |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC-CAH « anaconda »*

**2.2.2. Classe 2 : Les « Insatisfaits »**

Les « **Insatisfaits** » (14 %) sont des adultes de 26-35 ans qui ont exprimé un mécontentement général par rapport aux différents aspects qui composent la qualité de vie. Ce sentiment apparait dans les six quartiers étudiés. L'insatisfaction concerne particulièrement les conditions de vie dans le quartier et dans la ville en général. Ils manifestent ainsi, un mécontentement quant à la propreté de leurs quartiers, pour eux le cadre général de la ville ne présente pas les conditions suffisantes pour une bonne qualité de vie, ils expriment un sentiment d'insécurité dans leur quartier, les logements qu'ils occupent ne répondent pas à leurs attentes, avec un accès irrégulier à l'eau courante et qui est selon eux de mauvaise qualité. Ils se plaignent des prestations de l'administration en matière de prise en charge et de la qualité d'accueil et d'orientation. Sur le plan environnemental, ils sont confrontés à plusieurs problèmes liés aux nuisances sonores, aux eaux usées dont la prise en charge tarde à se faire, à la qualité de l'air polluée par la poussière, les gaz de voiture et d'usines. Ils

estiment ne pas être assez sensibilisés sur les questions liées à l’environnement. Le système de santé semble aussi poser des problèmes pour cette catégorie d’individus.

**Tableau 158: Caractéristiques des insatisfaits**

| Modalité | Signification   | Contribution |    |    |
|----------|---|--------------|----|----|
|          |   | F1           | F2 | F3 |
| Ag35     | Âge - 26 - 35 ans   | 32           | 27 | 14 |
| QuMa     | Propreté du quartier - Mauvaise                           | 229          | 24 | 9  |
| VIMa     | Qualité de vie - Mauvaise                                 | 251          | 8  | 0  |
| SqNo     | Sécurité dans le quartier - Non                           | 91           | 17 | 21 |
| SINo     | Etes-vous satisfait du logement ? - Non                   | 71           | 65 | 10 |
| AlMa     | Prestation de l'administration - Mauvaise                 | 199          | 56 | 0  |
| QrMa     | Eau du robinet - Mauvaise                                 | 102          | 11 | 12 |
| AcMa     | Qualité d'accueil et d'orientation - Mauvaise             | 138          | 67 | 2  |
| EkTs     | Entretien des caniveaux - Pas du tout satisfait           | 172          | 8  | 1  |
| PbD2     | Durée des problèmes d'eaux usées - Plus d'un an           | 111          | 12 | 32 |
| CtMa     | Prise en charge et traitement des eaux usées - Mauvaise   | 112          | 30 | 0  |
| UpOu     | Problèmes liés au traitement des eaux usées - Oui         | 84           | 23 | 23 |
| AoIr     | Accès eau courante - Irrégulière                          | 62           | 16 | 4  |
| VdMa     | Niveau de développement de la ville - Mauvais             | 125          | 15 | 1  |
| NsGv     | Causes d'insatisfaction - Gaz d'échappement des véhicules | 33           | 32 | 1  |
| NoOu     | Problèmes liés aux nuisances sonores - Oui                | 45           | 1  | 24 |
| NsEu     | Causes d'insatisfaction - Emanation des usines            | 57           | 53 | 4  |
| IfMa     | Qualité des infrastructures de base - Mauvaise            | 68           | 9  | 1  |
| AiNo     | Qualité de l'air - Non                                    | 35           | 20 | 1  |
| NsTp     | Causes d'insatisfaction - Trop de poussières              | 58           | 11 | 2  |
| SbNo     | Sensibilisation et communication - Non                    | 7            | 6  | 10 |
| SsNo     | Satisfaction du système de santé - Non                    | 17           | 11 | 1  |
| DpNo     | Délais de Prise en charge (APC, Daïra, Wilaya) - Non      | 43           | 18 | 5  |
| RoTs     | Ramassage déchet - pas du tout satisfait                  | 12           | 10 | 1  |
| TqMa     | Qualité des transports - Mauvaise                         | 5            | 2  | 1  |
| NbTs     | Nettoyage des trottoirs - Pas du tout satisfait           | 12           | 1  | 0  |
| LhIh     | Lieu d'habitation - Ihaddaden                             | 29           | 1  | 4  |

*Source : établi par l’auteur à partir des résultats de l’AFC-CAH « anaconda »*

### **2.2.3. Classe 3 : Les « sans équipements »**

Les « sans équipements » (12 %) sont principalement localisés dans les quartiers d’Aamriw et Ighil Ouazoug qui ont la particularité d’être des quartiers à habitation individuelle, dépourvue d’espaces verts et d’aires de jeux. Les habitants de ces quartiers se plaignent de l’éloignement des équipements publics (bureau de poste, école, bureau d’état civil, commissariat), bien qu’ils soient à l’intérieur de la ville, en particulier pour le quartier

d'Aamriw qui occupe une position centrale. L'emploi et un bon système de santé semblent être les attributs les plus importants pour une amélioration de la qualité de vie.

**Tableau 159: Caractéristiques des sans équipements**

|                 |   | <b>Contribution</b> |           |           |
|-----------------|---|---------------------|-----------|-----------|
| <b>Modalité</b> | <b>Signification</b>                    | <b>F1</b>           | <b>F2</b> | <b>F3</b> |
| LhIo            | Lieu d'habitation - Ighil Ouazoug       | 40                  | 68        | 239       |
| BpNo            | Disponibilité bureau de poste - Non     | 149                 | 247       | 427       |
| PeNo            | Proximité d'une école - Non             | 42                  | 306       | 194       |
| TrR1            | Tranche de Revenu - Moins de 20 000 DA  | 1                   | 0         | 51        |
| EcNo            | Disponibilité bureau d'état civil - Non | 106                 | 209       | 472       |
| CoNo            | Disponibilité d'un commissariat - Non   | 81                  | 247       | 332       |
| TyMi            | Type de logement - Maison individuelle  | 13                  | 30        | 383       |
| CsNo            | Disponibilité centre de santé - Non     | 97                  | 147       | 191       |
| R1T1            | Attributs 1 - Disponibilité de l'emploi | 5                   | 15        | 36        |
| LhAm            | Lieu d'habitation - Aamriw              | 4                   | 79        | 42        |
| DvNo            | Disponibilité d'espaces verts - Non     | 37                  | 21        | 58        |
| AjNo            | Disponibilité d'aires de jeux - Non     | 25                  | 19        | 105       |
| EnNo            | Enfants - Non                           | 5                   | 0         | 32        |
| R1S1            | Attributs 1 - Bon système de santé      | 0                   | 2         | 2         |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC-CAH « anaconda »*

#### **2.2.4. Classe 4 : Les « Etablis »**

Les « **Etablis** » (16%) sont plutôt âgés, mariés avec des enfants. leur situation socioprofessionnelle est stable. Satisfaits de leur emploi, ils sont présents dans différents secteurs d'activité. Leur situation financière leur permet de disposer des différentes commodités pour une bonne qualité de vie. Ils sont ainsi propriétaires de leur logement et disposent d'un véhicule. On retrouve parmi eux ceux qui sont relativement nouveaux dans leur quartier d'habitation, mais d'autres sont plus anciens. Ils sont plutôt intéressés par un environnement et une infrastructure de qualité comme attribut d'une vie de qualité.

**Tableau 160: Caractéristiques des établis**

|                 |   | <b>Contribution</b> |           |           |
|-----------------|---|---------------------|-----------|-----------|
| <b>Modalité</b> | <b>Signification</b>                          | <b>F1</b>           | <b>F2</b> | <b>F3</b> |
| TrR4            | Tranche de Revenu - plus de 100 000           | 1                   | 298       | 19        |
| Ag56            | Âge - 56 et plus                              | 1                   | 184       | 31        |
| MfE3            | Nombre d'enfants - Trois                      | 2                   | 152       | 145       |
| Ag55            | Âge - 46 - 55 ans                             | 2                   | 219       | 103       |
| MfE2            | Nombre d'enfants - Deux                       | 0                   | 239       | 147       |
| EmRe            | Catégorie professionnelle - Retraité          | 0                   | 119       | 36        |
| Mf4e            | Nombre d'enfants - Quatre et plus             | 1                   | 180       | 9         |
| EmFl            | Catégorie professionnelle - Fonction libérale | 3                   | 101       | 22        |

|      |   |    |     |     |
|------|---|----|-----|-----|
| FsMa | Situation Familiale - Marié(e)                  | 5  | 487 | 358 |
| TrR3 | Tranche de Revenu - 40 000 DA - 100 000 DA      | 15 | 213 | 188 |
| StOu | Satisfait de votre emploi - Oui                 | 3  | 278 | 118 |
| LtQa | Lieu de travail - Dans votre quartier           | 9  | 59  | 27  |
| MdVh | Moyen de déplacement - Votre véhicule           | 2  | 265 | 103 |
| ThPr | Type d'occupation logement - Propriétaire       | 10 | 274 | 168 |
| R1I1 | Attributs 1 - Infrastructure de qualité         | 14 | 8   | 5   |
| R1E1 | Attributs 1 - Environnement de qualité          | 6  | 25  | 6   |
| Ag45 | Âge - 36 - 45 ans                               | 4  | 103 | 206 |
| EmFo | Catégorie professionnelle - Fonctionnaire       | 0  | 53  | 110 |
| VqT1 | Temps de vie dans le quartier - 0 à 15          | 4  | 22  | 148 |
| LtVi | Lieu de travail - Dans la ville                 | 6  | 69  | 134 |
| VqT3 | Temps de vie dans le quartier - 31 et plus      | 5  | 122 | 0   |
| EmAr | Catégorie professionnelle - Commerçant, Artisan | 0  | 95  | 0   |
| LtRg | Lieu de travail - Dans la région                | 17 | 16  | 10  |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC-CAH « anaconda »*

#### **2.2.5. Classe 5 : Les « instables »**

Les « instables » (12%) habitent principalement le nouveau quartier de Sidi Ali Lebhar construit à la fin des années 2000, ils sont salariés à faible revenu avec une famille peu nombreuse à charge (un enfant). Locataires, ils occupent un logement de type appartement. Leur situation professionnelle les préoccupe du fait qu'ils ne sont pas satisfaits de leur emploi.

**Tableau 161: Caractéristiques des instables**

|                 |   | <b>Contribution</b> |           |           |
|-----------------|---|---------------------|-----------|-----------|
| <b>Modalité</b> | <b>Signification</b>                      | <b>F1</b>           | <b>F2</b> | <b>F3</b> |
| LhAl            | Lieu d'habitation - Sidi Ali Lebhar       | 113                 | 71        | 391       |
| MfE1            | Nombre d'enfants - Un                     | 7                   | 24        | 132       |
| AjOu            | Disponibilité d'aires de jeux - Oui       | 135                 | 91        | 283       |
| ThLo            | Type d'occupation logement - Locataire    | 25                  | 22        | 126       |
| TyAp            | Type de logement - Appartement            | 23                  | 33        | 264       |
| StNo            | Satisfait de votre emploi - Non           | 81                  | 1         | 50        |
| TrR2            | Tranche de Revenu - 20 000 DA - 40 000 DA | 6                   | 6         | 51        |
| EmSa            | Catégorie professionnelle - Salarié(e)    | 37                  | 0         | 52        |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC-CAH « anaconda »*

#### **2.2.6. Classe 6 : Les « Avantageés »**

Les « Avantageés » (9 %) habitent les quartiers de l'ancienne ville et de Sidi Ahmed, ils bénéficient de plus de proximité en matière d'équipements et de services publics tels que les services d'état civil, la poste, le centre de santé, des écoles et commissariat de police. Il faut rappeler que l'ancienne ville est le centre-ville historique de Bejaia, il regroupe plusieurs administrations et équipements publics, quant au quartier de Sidi Ahmed, il a été réalisé dans

le cadre des ZHUN qui ont été dotées d'équipements publics et d'annexes administratives. Ces individus disposent d'espaces verts et se sentent en sécurité dans leurs quartiers. Ils sont satisfaits de leur logement et ont accès une eau courante de bonne qualité et de façon régulière. Ils sont attentifs à la qualité du logement comme attribut d'une bonne qualité de vie.

**Tableau 162: Caractéristiques des instables**

| Modalité | Signification                                   | Contribution |     |     |
|----------|---|--------------|-----|-----|
|          |   | F1           | F2  | F3  |
| EcOu     | Disponibilité bureau d'état civil - Oui         | 27           | 2   | 0   |
| PcOu     | ont-ils été pris en charge - Oui                | 6            | 78  | 14  |
| QrBo     | Eau du robinet - Bonne                          | 60           | 30  | 16  |
| BpOu     | Disponibilité bureau de poste - Oui             | 77           | 9   | 0   |
| CsOu     | Disponibilité centre de santé - Oui             | 100          | 4   | 1   |
| LhAv     | Lieu d'habitation - Ancienne ville              | 34           | 2   | 13  |
| DvOu     | Disponibilité d'espace verts - Oui              | 132          | 68  | 86  |
| CoOu     | Disponibilité d'un commissariat - Oui           | 14           | 59  | 17  |
| R1L1     | Attributs 1 - Logements de qualité              | 116          | 167 | 207 |
| LhSa     | Lieu d'habitation - Sidi Ahmed                  | 72           | 90  | 72  |
| SqOu     | Sécurité dans le quartier - Oui                 | 103          | 164 | 272 |
| PeOu     | Proximité d'une école - Oui                     | 67           | 157 | 146 |
| SI Ou    | Etes-vous satisfait du logement ? - Oui         | 20           | 3   | 26  |
| AoRg     | Accès eau courante- Régulière                   | 7            | 22  | 4   |
| PbD1     | Durée des problèmes d'eaux usées- Moins d'un an | 20           | 12  | 2   |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'AFC-CAH « anaconda »*

### **2.2.7. Classe 7 : Les « Satisfaits »**

Les « **Satisfaits** » (3 %) représentent une minorité des habitants, ceux qui ont exprimé un sentiment de satisfaction à l'égard des différentes dimensions de la qualité de la vie dans la ville. Ils sont satisfaits du service de nettoyage des trottoirs et n'ont pas de problème au niveau du système de santé. Ils trouvent que la qualité des transports en commun est bonne. Ils sont satisfaits du cadre général de vie de leur ville, du niveau de développement de la ville, de la qualité des infrastructures ainsi que des prestations de l'administration locale. Ils apprécient la propreté de leur quartier et n'ont pas de problèmes liés aux eaux usées où à la qualité de l'air et au service de nettoyage de la ville en matière de ramassage des déchets, mais moins celui de l'entretien des caniveaux. De manière générale ils jugent que la qualité de vie dans la ville est bonne.

**Tableau 163: Caractéristiques des satisfaits**

|                 |  | <b>Contribution</b> |           |           |
|-----------------|--|---------------------|-----------|-----------|
| <b>Modalité</b> | <b>Signification</b>                                 | <b>F1</b>           | <b>F2</b> | <b>F3</b> |
| <b>NbSa</b>     | Nettoyage des trottoirs - Satisfait                  | 279                 | 18        | 24        |
| <b>SsOu</b>     | Satisfaction du système de santé - Oui               | 236                 | 68        | 54        |
| <b>TqBo</b>     | Qualité des transports - Bonne                       | 180                 | 3         | 2         |
| <b>IfBo</b>     | Qualité des infrastructures de base - Bonne          | 609                 | 43        | 1         |
| <b>VdBo</b>     | Niveau de développement de la ville - Bon            | 409                 | 6         | 7         |
| <b>AiOu</b>     | Qualité de l'air - Oui                               | 535                 | 35        | 4         |
| <b>CtBo</b>     | Prise en charge et traitement des eaux usées - Bonne | 430                 | 80        | 3         |
| <b>AlBo</b>     | Prestation de l'administration- Bonne                | 347                 | 112       | 0         |
| <b>AcBo</b>     | Qualité d'accueil et d'orientation- Bonne            | 155                 | 49        | 3         |
| <b>RoSa</b>     | Ramassage déchet- Satisfait                          | 409                 | 10        | 13        |
| <b>EkPs</b>     | Entretien des caniveaux- satisfait                   | 282                 | 17        | 28        |
| <b>UpNo</b>     | Problèmes liés au traitement des eaux usées - Non    | 412                 | 70        | 5         |
| <b>VIBo</b>     | Qualité de vie - Bonne                               | 254                 | 40        | 94        |
| <b>QuBo</b>     | Propreté du quartier - Bonne                         | 308                 | 94        | 36        |
| <b>DpOu</b>     | Délais de Prise en charge (APC, Daira, Wilaya) - Oui | 357                 | 79        | 5         |

*Source : établi par l'auteur à partir des résultats de l'ACM-CAH « anaconda »*

### **3. Application de l'analyse tétraclasse sur les résultats de l'enquête qualité de vie dans la ville de Bejaia.**

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre de méthodologie, l'objectif de l'analyse tétraclasse est de déterminer les actions prioritaires et celles qui ont le meilleur impact sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers étudiés en fonction de leurs réponses.

Pour rappel le modèle tétraclasse a été développé dans le cadre des activités de services des entreprises, ayant pour but d'améliorer leur qualité en distinguant les attributs qui forment la satisfaction de ceux qui forment l'insatisfaction. Le modèle lie la performance perçue des éléments de l'offre de service étudiée à la satisfaction globale du client. Ainsi, une typologie en quatre classes d'éléments est proposée selon leur logique de contribution à la satisfaction. A cet effet, deux logiques de contribution des éléments à la satisfaction sont distinguées : une logique de contribution invariante et une logique de contribution fluctuante. Certains éléments ont une logique de contribution à la satisfaction invariante. Le modèle identifie deux catégories d'éléments relevant de cette logique : les éléments clés et les éléments secondaires. Les éléments clés contribuent toujours fortement à la satisfaction du client alors qu'à l'inverse les éléments secondaires contribuent toujours faiblement à sa satisfaction, et ceci, quelle que soit l'évaluation, positive ou négative, de leur performance. D'autres éléments ont une logique de contribution à la satisfaction différenciée. Deux catégories d'éléments relèvent de cette

logique : les éléments basiques et les éléments Plus. Les éléments basiques contribuent faiblement à la satisfaction du client lorsqu'ils sont évalués de façon favorable et fortement lorsqu'ils sont évalués de façon défavorable. Les éléments Plus contribuent fortement à la satisfaction du client lorsqu'ils sont évalués de façon favorable et faiblement lorsqu'ils sont évalués de façon défavorable.

Dans notre recherche nous avons mobilisé ce modèle afin d'évaluer la perception par les habitants étudiés des variables qui forment les dimensions de la qualité de vie, cela en considérant ces habitants comme des usagers du service public et des prestations que la ville et l'environnement peuvent leur fournir.

### **3.1.Choix des variables et test de cohérence**

L'analyse a été effectuée sur 29 variables, tableau164, qui composent les différentes dimensions de la qualité de la vie. Après avoir dichotomisé l'ensemble de ces variables de façon symétrique selon deux modalités (l'une positive représentant la satisfaction et l'autre négative représentant l'insatisfaction), nous les avons soumis au test de fiabilité « Alpha de Cronbach »<sup>23</sup> le résultat obtenu est de 0,751, ce qui est considéré comme satisfaisant pour la cohérence des variables.

**Tableau 164: variables retenues pour le modèle tétraclasse**

| <b>Code</b> | <b>Variable</b>                        | <b>Références graphiques</b> |
|-------------|--|------------------------------|
| Sl          | Satisfaction logement                  | Logement                     |
| Ao          | Accès à l'eau courante                 | Accès à l'eau courante       |
| Qr          | Qualité de l'eau                       | Qualité de l'eau             |
| Sq          | Sécurité quartier                      | Sécurité quartier            |
| Qu          | Propreté quartier                      | Propreté quartier            |
| Dv          | Disponibilité espaces verts            | Espaces verts                |
| Aj          | Disponibilité aires de jeux            | Aires de jeux                |
| Pe          | Proximité d'une école                  | Proximité d'une école        |
| Bp          | Disponibilité d'un bureau de poste     | Bureau de poste              |
| Cs          | Disponibilité d'un centre de santé     | Centre de santé              |
| Ec          | Disponibilité d'un bureau d'état civil | Bureau d'état civil          |
| Co          | Disponibilité d'un commissariat        | commissariat                 |
| Ss          | Système de santé                       | Système de santé             |
| St          | Emploi                                 | Emploi                       |
| Tq          | Qualité des transports                 | Qualité des transports       |
| Vd          | Niveau de développement de la ville    | Développement de la ville    |
| VI          | Qualité de vie                         | Qualité de vie               |

<sup>23</sup> L'alpha de Cronbach est un coefficient de fiabilité compris entre 0 et 1 qui permet d'évaluer dans quelle mesure un groupe d'items (variables) représentent un construit latent unidimensionnel (un tout cohérent). Cette mesure est le fruit des corrélations inter items : plus ces corrélations sont élevées, plus l'alpha de Cronbach sera près de la valeur 1, ce qui signifie que les items mesurent tous la même variable latente.



|              |  |                                  |
|--------------|--|----------------------------------|
| If           | Infrastructures de base                        | Infrastructures de base          |
| Al           | Qualité de prestation de l'administration      | Administration                   |
| Dp           | Délais de prise en charge (APC, Daira, Wilaya) | Délai de prise en charge         |
| Ac           | Accueil et orientation                         | Accueil et orientation           |
| Ro           | Ramassage des déchets                          | Ramassage des déchets            |
| Ek           | Entretien des caniveaux                        | Entretien des caniveaux          |
| Nb           | Nettoyage des trottoirs                        | Nettoyage des trottoirs          |
| Sb           | Sensibilisation et communication               | Sensibilisation et Communication |
| Ct           | Prise en charge des eaux usées                 | Prise en charge des eaux usées   |
| Up           | Traitements des eaux usées                     | Traitements des eaux usées       |
| Ai           | Qualité de l'air                               | Qualité de l'air                 |
| No           | Nuisances sonores                              | Nuisances sonores                |
| <b>Total</b> |  | <b>29</b>                        |

*Source : établi par l'auteur*

### **3.2. L'analyse factorielle et pliage de l'axe**

Le tableau de contingence produit à l'issue du choix des variables a été soumis à une AFC à partir du logiciel « anaconda » et calcule les coordonnées de chaque variable. L'AFC produit un axe factoriel pour lequel sont indiquées les coordonnées des deux modalités de chaque élément (évaluation positive S et négative NS). A partir de cet axe, le modèle suggère de procéder à un « pliage » de manière à créer une « carte factorielle ». Les frontières sont déterminées à partir des coordonnées de S (+) en ordonnée et de NS (-) en abscisse. Chaque élément y est représenté par un point qui est placé en ordonnée selon la coordonnée de l'axe de satisfaction de son évaluation positive et en abscisse, selon la coordonnée de son évaluation négative. Afin de faciliter l'interprétation une conversion des données est appliquée de manière à ce que ces références désignent le point central (0,0). Enfin, il suffit de créer un graphique de type « nuage de points » sous Excel.

### **3.3. Les résultats**

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats de la matrice tétraclasse. Les éléments évalués par les habitants des quartiers étudiés sont classés selon les catégories du modèle en BASIQUE, PLUS, CLES et SECONDAIRES. Dans chaque catégorie le classement est fait selon la position de chaque élément du plus discriminant à celui qu'il est le moins dans sa catégorie.

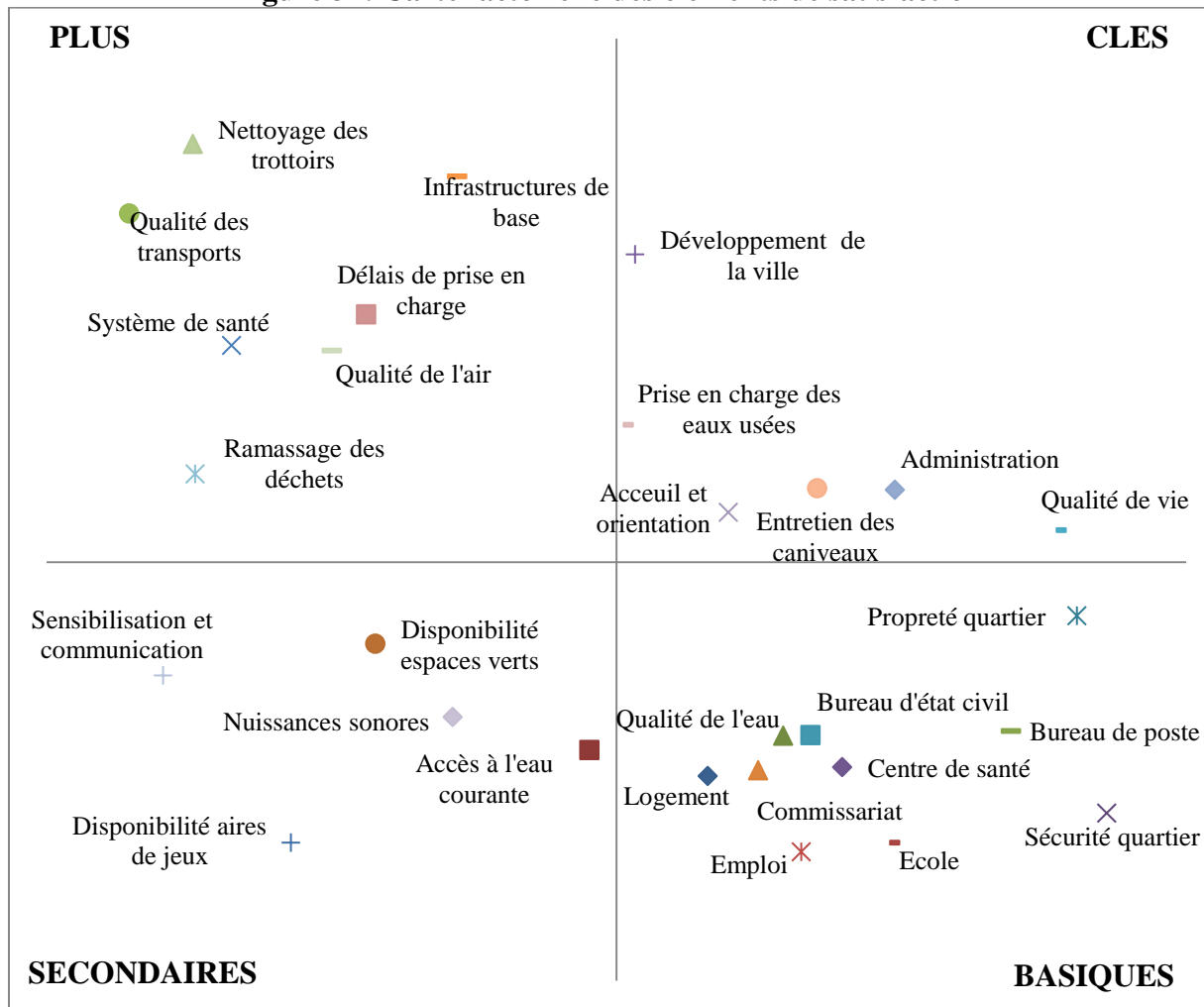
**Tableau 165: Catégories des éléments de satisfaction**

|   |
|---|
| <b>Eléments CLES</b>                          |
| Qualité de vie                                |
| Administration                                |
| Entretien des caniveaux                       |
| Accueil et orientation                        |
| Prise en charge des eaux usées                |
| Niveau de développement de la ville           |
| <b>Eléments BASIQUES</b>                      |
| Sécurité quartier                             |
| Emploi  |
| Disponibilité d'un bureau de poste            |
| Disponibilité d'un centre de santé            |
| Proximité d'une école                         |
| Disponibilité d'un bureau d'état civil        |
| Satisfaction logement                         |
| Qualité de l'eau                              |
| Disponibilité d'un commissariat               |
| Propreté quartier                             |
| <b>Eléments SECONDAIRES</b>                   |
| Accès à l'eau courante                        |
| Nuisances sonores                             |
| Disponibilité espaces vert                    |
| Disponibilité aires de jeux                   |
| Sensibilisation et communication              |
| <b>Eléments PLUS</b>                          |
| Système de santé                              |
| Qualité des transports                        |
| Infrastructures de base                       |
| Délai de prise en charge (APC, Daira, Wilaya) |
| Ramassage des déchets                         |
| Nettoyage des trottoirs                       |
| Qualité de l'air                              |

*Source : établi par l'auteur*

La représentation graphique (figure 34) qui correspond à la carte factorielle de ces éléments, offre ainsi l'avantage d'une visualisation simple et rapide des attributs qui forment la satisfaction et ceux qui contribuent à créer de l'insatisfaction.

**Figure 34: Carte factorielle des éléments de satisfaction**



*Source : établi par l'auteur*

Le classement indique une répartition inégale des éléments évalués entre les quatre catégories, ainsi, la catégorie CLES regroupe 6 éléments, on trouve 10 éléments pour la catégorie BASIQUES, 5 éléments pour la catégorie SECONDAIRES et 7 éléments pour la catégorie PLUS. Ce résultat signifie que les éléments ne contribuent pas de la même façon à la satisfaction.

### 3.3.1. Les éléments BASIQUES

Les éléments contenus dans la rubrique **BASIQUES** sont au nombre de 10, leur perception positive influe peu sur la satisfaction globale, mais leur perception négative contribue fortement à générer de l'insatisfaction (ils sont déterminants) ce qui en fait des facteurs de risque et d'urgence en matière de politique publique. Leur résolution doit être une priorité pour les décideurs à différents niveaux du fait qu'ils sont nombreux et cumulent de nombreuses sources d'insatisfaction accumulées au fil du temps. Les responsables locaux et

ceux au niveau central doivent répondre à ces besoins dans les meilleurs délais ou au moins à travers un calendrier précis qui doit être signifié à la population avec un engagement que les délais seront respectés.

Dans notre étude on identifie un groupe de 5 attributs liés à la proximité des équipements publics, un groupe de 2 attributs liés au logement et 3 attributs liés à la sécurité du quartier, à l'emploi et à la propreté du quartier. Ainsi, les habitants interrogés attachent une importance particulière pour la sécurité dans leur quartier, vu sa position sur la carte factorielle, ce qui requiert des autorités plus d'efforts pour en assurer un niveau acceptable pour la population, leur garantissant une vie sereine et tranquille. Le second élément basique est celui de l'emploi qui constitue un aspect important de la qualité de vie. Une insatisfaction de l'emploi conduit forcément à de fortes conséquences négatives sur la perception de la qualité de vie. Dans notre étude plus de 49 % des personnes qui travaillent ne sont pas satisfaites pour diverses raisons, parmi elles le salaire et l'environnement de travail. L'amélioration des conditions de travail et les salaires deviennent ainsi une priorité en matière de politique publique.

La proximité d'une école du lieu d'habitation, la disponibilité d'un bureau de poste, d'un centre de santé, d'un bureau d'état civil et d'un commissariat sont des attributs liés à la proximité des équipements publics qui sont considérés comme des éléments de base pour les habitants. Un habitant qui bénéficie de cette proximité jouit d'une meilleure perception de la qualité de vie. Dans notre enquête certains habitants des quartiers étudiés en l'occurrence Ighil Ouazoug, Ihaddaden et Aamriw perçoivent mal cette proximité, des efforts doivent être engagés pour améliorer les choses.

Le logement et la qualité de l'eau sont aussi des éléments basiques pour les habitants interrogés. Avoir un logement décent permet à la personne de se sentir à l'abri et en sécurité, il doit présenter des conditions de vie dignes en matière de disponibilité d'espace et de qualité de l'environnement intérieur. L'accès à une eau de qualité est aussi un élément qui conditionne le logement. Avoir accès à une eau de qualité est considéré comme une commodité de base pour les habitants, par conséquent des efforts doivent être déployés de la part des collectivités locales afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée en particulier dans les quartiers d'Aamriw, Ihaddaden, Ighil Ouazoug et Sidi Ali Lebhar.

La propreté des quartiers nécessite aussi toute l'attention des services de nettoyage de la ville, qui doivent doubler d'efforts et de moyens afin d'assurer des niveaux de salubrité appréciable pour les habitants.

### **3.3.2. Les éléments CLES**

Les éléments contenus dans la catégorie **CLES** ont un impact important sur la qualité de vie quel que soit l'évaluation des habitants (positive ou négative). Notre enquête distingue trois types d'éléments clés, ils sont liés au cadre général de vie, à l'environnement et à la prestation de l'administration locale (Commune, Daïra et Wilaya).

Le type d'éléments lié au cadre général de vie est composé de deux attributs qui sont le *niveau de développement de la ville* et son niveau de *qualité de vie*. Ces attributs représentent de fortes attentes pour les habitants, qui aspirent vivre dans une ville qui présente des conditions de vie favorables et une qualité de vie agréable. Ces attributs font références aux performances attendues d'une ville moderne et confortable.

Le groupe lié à l'environnement concerne la salubrité de la ville, il regroupe les attributs *prise en charge des eaux usées* et *entretien des caniveaux* qui sont considérés par les habitants comme des éléments fondamentaux pour une ville propre et salubre. Le règlement des problèmes liés aux eaux usées dans la ville et en particulier au niveau des quartiers et à l'intérieur des immeubles permettra d'améliorer la satisfaction des habitants sur le plan environnemental.

Enfin le groupe lié à la prestation de l'administration locale semble aussi avoir un impact important sur la qualité de vie, il est composé des attributs *qualité de prestation de l'administration* et la *qualité d'accueil et d'orientation* ; la présence de de ces items dans cette catégorie peut s'expliquer par le fait que les usagers sont tout le temps confrontés au service public, par conséquent ils s'attendent à ce que les prestations de l'administration publique soient de qualité, que ce soit au niveau de la prise en charge, ou au niveau de l'accueil et de l'orientation des usagers. Les résultats de l'enquête montrent que (64, 18 %) des interrogés ont un jugement négatif des prestations fournies par l'administration locale, ce qui impacte négativement le niveau de satisfaction des usagers.

### **3.3.3. Les éléments PLUS**

Les éléments de la catégorie **PLUS** contribuent fortement à l'augmentation de la satisfaction globale lorsqu'ils sont perçus positivement, mais leur perception négative n'a que peu d'impact sur la satisfaction globale. Ce sont des éléments appréciés par les habitants comme un extra à l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être. Pour les individus interrogés dans notre enquête sur le plan environnemental, l'amélioration du nettoyage des trottoirs, du service de ramassage des déchets et de la qualité de l'air semblent être des éléments

supplémentaires pour l'amélioration de la qualité de vie. Par ailleurs, bien que la qualité des transports ne fasse pas l'unanimité des habitants des quartiers étudiés, cela ne devrait pas affecter leur qualité de vie. De même pour le système de santé qui lui aussi connaît beaucoup de difficultés.

L'amélioration de la qualité des infrastructures de base et des délais de prise en charge des citoyens par l'administration locale créera chez eux plus de satisfaction et améliorera leur perception de la qualité de vie dans la ville.

#### **3.3.4. Les éléments SECONDAIRES**

Les éléments de la catégorie SECONDAIRE ont un impact minime sur la qualité de vie des personnes interrogées. Leur amélioration ou leur dégradation aura peu de répercussions sur la satisfaction ou l'insatisfaction. Ce sont donc des éléments peu importants pour les habitants interrogés et peu sensibles en matière de politique publique. Ainsi, la question de la disponibilité des espaces verts et des aires de jeux ne semble pas impacter la qualité de vie des habitants interrogés, de même pour la sensibilisation et la communication sur l'environnement et les nuisances sonores. Aussi, le rythme d'accès à l'eau courante ne semble pas affecter davantage la qualité de vie des habitants enquêtés, cela peut être dû au fait que ces derniers se sont équipés de réservoirs d'eau qui leur permettent de pallier ce problème et d'avoir accès à l'eau de manière régulière.

Le principal apport de cette section est construit à partir de la mise en application du modèle tétraclasse sur l'évaluation de la satisfaction des aspects de la qualité de la vie dans les six quartiers d'étude de la ville de Bejaia. L'originalité de notre démarche réside dans le fait d'avoir adapté un outil de mesure de la satisfaction clientèle (MSC) utilisé en entreprise (le modèle tétraclasse) au service public, en partant de l'hypothèse que les usagers, qui sont les habitants des quartiers étudiés, sont consommateurs des différents services publics. L'expérience que nous avons menée auprès de notre échantillon d'habitants de la ville de Bejaia a notamment permis d'expérimenter cette méthode d'analyse et d'aboutir à des résultats qui permettent, d'un point de vue pratique, aux décideurs de cibler leurs politiques publiques, constituant un véritable outil de management public. Bien que dans ce domaine, différent de celui de l'entreprise, les solutions ne sont pas aussi évidentes et rapides à mettre en place, ce qui nécessite d'aller au-delà de la logique privée de la satisfaction, qui est celle du tétraclasse (un client non satisfait d'un service d'une entreprise peut aller vers une autre. Or dans notre cas il est difficile qu'un habitant change de quartier). Par conséquent, il est

indispensable pour les décideurs politiques de mettre en place les mécanismes nécessaires pour instaurer un dialogue citoyen permettant de co-construire des solutions acceptables par tous.

Ces résultats sont riches de sens dans la mesure où ils permettent d'identifier les éléments prioritaires et ceux à faible impact. Ainsi, les éléments Basiques, donc « urgents » en matière de politiques publiques, nécessitent une attention particulière de la part des décideurs. Car c'est eux qui génèrent le plus d'insatisfaction chez les habitants, par conséquent diminuent le sentiment de qualité de vie et de bien-être lorsqu'ils sont perçus négativement. Les résultats montrent aussi que les politiques publiques doivent s'opérer à plusieurs niveaux décisionnels : d'abord au niveau de l'Etat pour les questions liées à la proximité, au logement, à l'emploi et à la sécurité, nécessitant une amélioration ou un renforcement. Ensuite, au niveau local, donc de la commune, lorsqu'il s'agit des questions liées à la propreté des quartiers ou à la qualité de l'eau.

La prise en charge des éléments basiques est décisive pour l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être des habitants, sans quoi il est inutile d'intervenir sur les éléments des autres catégories.

Les éléments Clés ont aussi leur importance dans la mesure où eux aussi constituent des éléments non négligeables, sur lesquels l'attention des décideurs doit aussi se concentrer, car ils génèrent autant de satisfaction lorsqu'ils sont évalués positivement que d'insatisfaction lorsqu'ils sont évalués négativement. Dans notre cas, des progrès doivent impérativement être entrepris en matière d'amélioration de la qualité de vie, de performance des prestations de l'administration, en particulier dans l'accueil et l'orientation des citoyens et surtout les efforts doivent être concentrés sur les questions liées à l'environnement et à la propreté de la ville et de la voirie en particulier.

Parallèlement, nous avons aussi identifié les éléments périphériques qui contribuent faiblement à l'amélioration de la satisfaction de la qualité de vie, ou du moins, ne constituent pas des urgences, comme, la disponibilité des aires de jeux ou des espaces verts. Cependant, ces éléments doivent être surveillés car ils peuvent changer de catégories au fil du temps. Les éléments qui peuvent constituer un extra pour notre échantillon, sont représentés dans la catégorie « plus », ils peuvent apporter beaucoup de satisfaction lorsqu'ils sont performant et du coup une meilleure perception de la qualité de vie. Cela s'applique au service de

ramassage des déchets, au transport urbain de qualité, à la prise en charge et au traitement des affaires des citoyens par l'administration, etc.

Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, cette partie de l'étude nous a permis de montrer l'apport que peut fournir le modèle tétraclasse dans son application sur un nouveau champ d'investigation qui est le service public. Cette approche donne aux décideurs l'opportunité de visualiser les priorités à entreprendre sur le plan de l'action publique à partir des besoins de la population. Cela donne ainsi, plus d'efficacité et de sens aux mesures qui seront prises pour améliorer la qualité de la vie et le bien-être dans les territoires.

### **Conclusion**

Dans notre démarche nous avons adopté différents niveaux d'analyses. D'abord une analyse quantitative qui s'est faite à travers le dépouillement des réponses, elle a permis de montrer les principaux faits marquants de l'orientation quantitative de chaque dimension de la qualité de la vie. En seconde étape, nous avons procédé à une analyse qualitative pour identifier les caractéristiques de ces dimensions, par l'utilisation de l'analyse factorielle des correspondances multiples. Ensuite, grâce à la combinaison de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) et de la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) nous avons pu dégager les tendances qui structurent les réponses des habitants interrogés, et déterminer les principales classes selon lesquelles elles s'organisent, ainsi que les profils de réponses qui les caractérisent. Enfin, une analyse tétraclasse, basée sur les perceptions des habitants, a été effectuée pour déterminer qu'elles étaient les priorités en matière de politiques publiques pour l'amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers étudiés de la ville de Bejaia.

L'analyse qualitative a pu identifier quatre cibles prioritaires, vers lesquelles les politiques publiques doivent être orientées, et cinq axes d'action.

En ce qui concerne les cibles prioritaires, il s'agit de la catégorie des individus *démunis* ayant une situation financière et sociale fragile ; les individus *insatisfaits* de l'environnement dans lequel ils vivent ; les *sans équipements* qui se plaignent de l'éloignement des équipements publiques et les individus *instables* préoccupés surtout par leur situation professionnelle et le logement.

Quant aux actions, elles se résument en cinq axes prioritaires dans lesquels il est nécessaire que les pouvoirs publics interviennent pour y apporter des améliorations ou bien veiller à ce qu'ils soient renforcés.



1. Bien que la dimension *sécurité* soit bien perçue par la grande majorité des habitants interrogés, néanmoins, elle nécessite un renforcement au niveau des quartiers dans lesquels certains habitants ont exprimé un sentiment d'insécurité. Ce renforcement doit se faire à travers des actions ciblées de lutte contre certains types d'infractions et de délits et même de nuisances fréquemment présentes et qui inquiètent les individus interrogés. Il s'agit de lutter contre le trafic des stupéfiants, les vols et cambriolages, et les violences en tout genre.
2. Le second axe d'intervention est celui de *la propreté des quartiers* qui devient une véritable urgence pour les pouvoirs publics. En effet, la salubrité constitue un point noir pour les habitants interrogés, ils vivent dans des quartiers où l'hygiène fait grandement défaut. Du fait du manque de moyens et d'une mauvaise gestion de la part des collectivités locales, les déchets ménagers envahissent les quartiers de la ville de Bejaia. La commune n'arrive plus à les gérer de manière convenable, ce qui cause beaucoup de désagrément pour les habitants et affecte considérablement leur qualité de vie. La commune doit impérativement améliorer cette situation en mettant les moyens nécessaires pour une collecte plus optimale. Il est nécessaire aussi d'aménager les points de collectes dans les quartiers de manière à ce qu'ils soient propres et sécurisés. Le respect des horaires de dépôt des déchets ménagers doit être imposé par les services concernés de manière à ce que les quartiers soient toujours propres. La commune doit aussi mettre en œuvre des politiques de lutte contre les dépôts sauvages dans les quartiers, basées sur la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement pour le changement des comportements des citoyens, mais aussi, sur la répression des pollueurs qui ne respectent pas les règles en matière de salubrité publique. La propreté des quartiers concerne aussi la prise en charge des eaux usées à l'intérieur des caves d'immeubles et à l'extérieur. Elle connaît aussi beaucoup de problèmes (comme les odeurs et la prolifération d'insectes et animaux nuisibles) et les délais de prise en charge dépassent souvent un an. La persistance de ces problèmes provoque beaucoup de désagréments pour les habitants, ce qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics par des politiques de réhabilitation des immeubles, en particulier ceux qui furent construits dans le cadre des ZUHN ; par ailleurs, la fermeture des oueds qui traversent les quartiers et la ville à ciel ouvert sur environ 5 km demeure une priorité.

Il est aussi indispensable pour les services concernés de réduire les délais d'intervention pour régler les différents problèmes liés aux eaux usées.

Les actions relatives à la propreté de la ville en général et des quartiers d'habitation en particulier, doivent se faire en impliquant les citoyens grâce à la sensibilisation pour le changement des comportements, mais aussi, par la participation financière des habitants au coût de prélèvement de leurs ordures ménagères de manière à les responsabiliser sur la question des déchets et la propreté de l'environnement dans lequel ils vivent.

3. ***L'emploi*** constitue un facteur très important pour promouvoir la qualité de vie et le bien-être des personnes. Le travail est à la fois une source de revenus nécessaire pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne, et aussi un vecteur de sociabilité et de sentiment d'utilité. D'ailleurs, l'analyse des caractéristiques de la dimension emploi a montré que le niveau de satisfaction de la vie est très lié au niveau des revenus perçus par les individus. La stabilité de l'emploi et l'environnement de travail comptent aussi parmi les facteurs de bien-être. En effet, un emploi stable et un environnement de travail serein procurent à l'individu plus de certitude et de confiance pour son avenir et lui permet de se projeter dans sa vie. C'est dans ce sens que les politiques publiques doivent d'abord être orientées, en assurant des emplois stables, en particulier pour les jeunes recrutés par le secteur privé dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle, qui pour beaucoup d'entre eux les exposent à des situations précaires d'emploi, où les salaires sont très bas et l'incertitude de garder leur travail est très élevée.

La perte de pouvoir d'achat et l'incapacité des revenus à répondre aux besoins de ceux qui travaillent sont aussi des facteurs des plus importants d'insatisfaction, surtout ces dernières années, où l'on assiste à une augmentation générale des prix à la consommation des produits alimentaires de base et de l'énergie (électricité, gaz et carburant) qui constituent une part importante du budget des ménages. Cette situation ne concerne pas seulement notre échantillon, mais elle est plus globale et touche plusieurs catégories sociales au niveau national. Dans ce cas, l'Etat doit intervenir à un haut niveau pour remédier à cette situation. Cela, par la mise en place de mécanismes qui permettent d'augmenter le pouvoir d'achat des personnes.

4. L'analyse de **la proximité** des équipements et services publics indique que les individus interrogés sont répartis en deux groupes (bien équipés et peu équipés) selon qu'ils disposent ou non dans leur quartier des équipements publics considérés dans notre enquête, à savoir (école, bureau de poste, centre de santé, bureau d'état civil, commissariat). Les habitants les moins équipés sont principalement localisés dans les quartiers à habitations individuelles à l'exemple du quartier d'Ighil Ouazoug. La proximité des équipements et services publics doit être renforcée par une meilleure répartition sur le territoire de la ville, en respectant un élément essentiel qui est la réduction du temps de déplacement pour les usagers. Il faut aussi tenir compte de la fréquence d'utilisation de l'équipement ou du service à travers une évaluation précise des besoins des usagers. Par ailleurs, il est nécessaire pour les pouvoirs publics de mettre en place des stratégies territoriales d'amélioration et d'implémentation des équipements publics de proximité en tenant compte de l'évolution de la population résidente, en fonction de son nombre, de son vieillissement ou de son rajeunissement.

5. **Le logement** et ses commodités doivent bénéficier d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, bien que beaucoup d'efforts aient été consentis par ces derniers pour permettre à la population d'accéder à un logement décent. La satisfaction du logement est fortement liée à la satisfaction de la vie et au niveau du bien-être. En effet, les individus satisfaits du logement qu'ils occupent ont des niveaux de satisfaction de la vie plus élevés que ceux qui se déclarent non satisfaits de leur logement. Les motifs d'insatisfaction sont principalement le manque d'espace et l'état du logement et de son environnement. L'analyse qualitative a pu aussi identifier une troisième cause d'insatisfaction qui est celle de la nature d'occupation du logement. En effet, les locataires sont moins satisfaits que ceux qui sont propriétaires de leur habitation. Cela peut être expliqué d'une part par l'état du logement en location, mais aussi par l'incertitude du locataire de garder son logement, car il risque d'être délogé à n'importe quel moment par le propriétaire, sans aucune protection juridique.

L'action sur le logement doit se faire sur plusieurs niveaux. D'abord, renforcer les politiques d'accès au logement de manière à garantir ce droit à l'ensemble des personnes exprimant ce besoin. En particulier, pour ceux qui habitent à deux ou trois familles dans un même logement, les exposant à l'exiguïté et au manque d'espace. Il est nécessaire d'assurer plus de garanties de stabilité pour les familles qui occupent

des logements en location, par un meilleur encadrement du marché de la location. Cela doit se faire à travers la mise en application de règles qui protègent les locataires du délogement abusif et de la hausse des loyers appliquée par les propriétaires de ces logements de manière arbitraire.

L'action doit se faire aussi au niveau de la qualité de l'habitat. D'abord par la réhabilitation des habitations détériorées, particulièrement celles de l'ancienne ville et des citées construites dans le cadre des ZHUN, comme Ihaddaden et Sidi Ahmed, qui se sont dégradées à travers le temps faute d'entretien. Il faut aussi veiller à ce que les nouvelles constructions de logements respectent les normes de qualité en ce qui concerne la réalisation, et surtout qu'elles répondent aux besoins de la population en matière d'espace et de confort. Des efforts doivent également être consentis concernant la qualité de l'eau qui alimente les foyers et qui constitue une urgence pour les collectivités locales. Ce problème se pose avec acuité pour les habitants de Bejaia, particulièrement ceux qui sont alimentés par le barrage de Tichy haf, où l'eau qui arrive dans les robinets est souvent de mauvaise qualité, que ce soit au niveau de la couleur ou bien du goût, ce qui pousse beaucoup de personnes, pour leur consommation quotidienne, à recourir aux eaux minérales vendues en bouteilles, ou bien, à s'alimenter auprès des sources naturelles avoisinantes.

## **Conclusion générale**

L'évaluation de la qualité de vie est un exercice qui s'avère complexe et multidimensionnel, il doit être envisagé à travers l'ensemble des dimensions de la vie d'une personne. Les mesures de la qualité de vie ont longtemps été basées essentiellement sur les conditions matérielles des personnes, notamment sur le revenu qui devient, pour beaucoup de chercheurs, extrêmement limité pour refléter des réalités souvent beaucoup plus complexes que de simples données statistiques. De plus en plus de recherches soulignent la nécessité d'aller au-delà de la mesure des ressources économiques et d'intégrer des éléments plus subjectifs principalement liés à la perception par les personnes de leur propre vie.

Ainsi, la qualité de vie ne peut être abordée selon un seul point de vue, objectif ou subjectif. Intégrer les deux approches dans l'évaluation s'avère une nécessité méthodologique permettant une compréhension plus précise des dimensions qui composent la vie humaine.

L'objectif de notre thèse consistait justement à analyser la qualité de vie en Algérie, pays qui connaît à la fois un manque sur le plan de la recherche scientifique (peu d'études et de recherches ont été réalisées sur le sujet) et une confusion remarquable dans la qualification du concept au niveau politique. Entre développement humain, développement durable et amélioration du cadre et des conditions de vie, la qualité de vie essaie, tant bien que mal, de se trouver une place dans des politiques gouvernementales plus orientées sur les aspects matériels de la vie des Algériens que sur leur ressenti et leur perception à l'égard des besoins qu'ils expriment. L'absence d'enquêtes de satisfaction de la vie en Algérie dénote un manque d'intérêt des pouvoirs publics envers l'évaluation des dimensions subjectives des politiques mises en place pour améliorer les conditions de vie de la population. Cela les prive d'outils qui leurs donneraient la possibilité d'avoir un point de vue autre que celui des indicateurs quantitatifs sur la portée des politiques de développement mises en œuvre pour les populations.

Notre démarche, tout au long de ce travail de recherche, s'est basée sur l'évaluation des dimensions objectives et subjectives de la qualité de vie dans la ville de Bejaia en se référant aux perceptions de la population. Le but était de savoir si les habitants de l'agglomération Chef-lieu (ACL) de Bejaia étaient satisfaits ou non des conditions dans lesquelles ils vivaient, de savoir aussi, si ce sentiment était partagé par tous les habitants ou alors variait selon le quartier d'habitation, de savoir s'il existait une relation entre le sentiment de satisfaction et la

situation économique des personnes, et enfin d'identifier les dimensions qui présentaient des carences pour les habitants interrogés.

Pour répondre à ces interrogations, nous avons formulé trois hypothèses que nous avons tenté de vérifier sur la base de l'enquête de terrain menée auprès des habitants de six quartiers de la ville de Bejaia.

La première hypothèse considère que les dimensions de la qualité de vie au niveau de la ville de Bejaia présentent de sérieux dysfonctionnements qui impactent fortement le sentiment de bien-être et qui génèrent de l'insatisfaction chez les habitants.

La seconde hypothèse stipule que le sentiment de satisfaction chez les habitants serait étroitement lié au niveau de revenu. Les personnes les plus satisfaites seraient celles qui disposent d'un revenu élevé et de bons moyens d'existence.

La troisième hypothèse postule que la perception de la qualité de vie et du bien-être des habitants de la ville de Bejaia varie selon le quartier d'habitation, ce qui implique des solutions adaptées de la part des pouvoirs publics.

Afin de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, nous avons effectué une enquête de satisfaction sur la qualité de vie dans l'Agglomération Chef-lieu de Bejaia (ACL). Elle a concerné six quartiers d'habitation (Ancienne Ville, Sidi Ahmes, Aamriw, Ihaddaden, Ighil Ouazoug et Sidi Ali lebhar) avec un échantillon de 804 individus. Le questionnaire s'est intéressé aux dimensions suivantes : logement ; revenu ; emploi ; santé ; éducation ; environnement ; sécurité ; transport urbain ; cadre de vie et prestations de l'administration, et enfin le bien-être.

L'analyse des résultats des différentes dimensions qui composent la qualité de vie dans la ville de Bejaia montre qu'effectivement plusieurs insuffisances sont à déplorer, notamment pour la dimension logement qui connaît des problèmes de surpeuplement et de manque d'espace. Pour le revenu, plus d'un tiers des personnes interrogées ne perçoivent pas de revenu régulier (c'est le cas des étudiants et des sans-emploi), ou leur revenu est inférieur à 20 000 DA ce qui est très insuffisant pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de ces personnes. L'instabilité de l'emploi fait que plus d'un quart des individus interrogés sont incertains de garder leur emploi dans les prochains 6 mois ; la rémunération et l'environnement de travail constituent un motif d'insatisfaction pour près de la moitié des personnes enquêtées. Bien que la majorité des individus de l'enquête soit en bonne santé, néanmoins leur avis sur le système de santé de la ville est très négatif, ce qui est

principalement lié au manque de prise en charge et de moyens humains et matériels. L'environnement est un point noir pour les habitants. Insalubrité, manque de prise en charge des déchets solides et liquides, pollution atmosphérique, nuisances de toutes sortes, manque d'espaces verts,...sont autant de maux qui affectent gravement le quotidien des habitants de la ville de Bejaia. Le transport urbain, avec plus de 43 % d'usagers, affiche une qualité des équipements et une organisation très insuffisantes au regard des exigences d'un réseau urbain moderne. Le cadre général de vie présente plusieurs manques, notamment au niveau des infrastructures de base et le niveau de développement. L'enquête a montré aussi l'existence d'un véritable fossé entre l'administration locale et les citoyens, traduit par une perte de confiance des habitants interrogés par rapport au service public.

De manière générale le sentiment de satisfaction des habitants des quartiers étudiés est très affecté par les manquements et insuffisances qui affectent des dimensions de la qualité de vie. Seule la dimension sécurité affiche une perception positive de la part et paradoxalement la dimension logement, qui malgré les insuffisances, elle affiche une perception plutôt favorable de la part des habitants. Nous avons voulu comprendre les raisons de ce paradoxe, il s'est avéré que le sentiment de satisfaction était fortement lié au statut d'occupation de propriétaire. L'éducation est aussi une dimension qui est relativement bien perçue par les habitants.

L'analyse du sentiment à l'égard de la vie en général montre qu'il est légèrement au-dessus de la moyenne, cette tendance augmente chez les individus à revenus élevés, ce qui confirme que le revenu influe sur le sentiment de satisfaction des gens à l'égard du bien-être.

Par ailleurs, bien qu'il existe quelques différences de perception entre les habitants des six quartiers étudiés, néanmoins les préoccupations restent pratiquement les mêmes, l'action doit être, par conséquent, globale et concerner l'ensemble des quartiers de la ville et doit surtout émaner des besoins exprimés.

L'analyse qualitative issue de l'AFC, de la CAH et du tétraclasse a permis aussi de dégager quatre cibles prioritaires : *les démunis, les insatisfaits, les sans équipements et les instables*, vers lesquelles les politiques publiques doivent être orientées, et cinq axes d'actions qui concernent *la sécurité, la propreté des quartiers, l'emploi, la proximité et le logement*. Répondre à ces urgences aura un fort impact sur la satisfaction des personnes interrogées.

Au terme de cette recherche, quelques précisions et réserves s'imposent. D'abord, notre thèse a permis de traiter un sujet qui revêt une grande importance à la fois pour la population, qui aspire à des conditions de vie meilleures, et pour les pouvoirs publics qui doivent à travers des

politiques de développement répondre aux attentes des populations de façon efficace. Malgré cette importance, la qualité de vie n'a pas eu l'intérêt qu'elle devrait avoir en Algérie, que ce soit au niveau de la recherche scientifique, qui accuse un retard en matière de recherches sur la qualité de vie, ou au niveau politique, qui affiche un déficit flagrant en matière d'écoute des besoins exprimés par les citoyens. A travers ce travail nous avons, aussi, voulu montrer l'intérêt d'une approche par la demande pour construire des actions efficaces et durables. Notre approche s'est ainsi basée sur les principes de l'intelligence territoriale à travers la démarche scientifique, l'identification des besoins exprimés par les personnes, pour ensuite définir les priorités en matière d'action, et l'utilisation d'outils technologique qui nous ont permis la collecte, l'analyse et l'interprétation des résultats.

La présente étude comporte des limites et ouvre des perspectives de recherches. La première limite concerne l'espace d'étude (six quartiers de l'ACL de Bejaia). Ceci ne permet donc pas, malgré la représentativité de l'échantillon (échantillon aléatoire stratifié), de généraliser les résultats au niveau de toute la ville. L'étude s'est intéressée uniquement à des quartiers urbains. Ceci nous prive, aussi, d'une appréciation sur des zones suburbaines ou rurales. Dans notre étude nous avons utilisé une base statistique issue du RGPH de 2008, faute d'une base actualisée, ce qui constitue un biais dans la constitution de l'échantillon. Pour mieux saisir le phénomène de satisfaction, il serait plus intéressant de mener une analyse longitudinale grâce à des panels, ce qui fait défaut en Algérie. Il serait aussi intéressant de généraliser l'enquête au reste des quartiers de la ville et aux zones rurales, afin de mieux cerner les besoins en matière de qualité de vie, en intégrant d'autres questions plus détaillées concernant les aspects qualitatifs.



**Bibliographie**

- Albertini. J-P et al, (2013), « *Les acteurs locaux et leurs projets territoriaux de développement durable: Eléments de démarches et pistes pour l'action* ». CGDD, 160p.
- Baccini. A, (2010), « *Statistique Descriptive Multidimensionnelle* », Publications de l'Institut de Mathématiques de Toulouse, 32p
- Bailly. A, (1981), « *La géographie du bien-être* ». PUF, coll. Géographie, 239pages
- Barbarino. N, (2005), « *De la qualité de la vie au diagnostic urbain, vers une nouvelle méthode d'évaluation* », thèse de doctorat, Université Lumière Lyon2.
- Barco. F, Sous la direction, (2014), « *La qualité de la vie approches psychologiques* », presse universitaire de Rennes, 155p
- Bartkowski. B, (1999), « *La satisfaction des clients dans les services: une vue situationnelle du poids fluctuant des éléments* », Institut d'administration des entreprises, 94pages
- Bel. M, (2009), « *Compétences et dynamiques territoriales : quelles interactions ?* », Géographie, économie, société 2009/3, vol. 11, pp. 213-232
- Belkhatir. A, (1999), « *Villes et territoires en Algérie* », in, Méditerranée, tome 91, Littoralisation et disparités spatiales, Machrek Maghreb, pp. 73-84
- Benali. R, « *Education familiale en Algérie entre tradition et modernité* », Insaniyat / إنسانيات [En ligne], 29-30 | 2005, mis en ligne le 20 août 2012, consulté le 22 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/4428> ; DOI : 10.4000/insaniyat.4428
- Berezowska Azzag. E, (2011), « *Connaître le contexte de développement durable* », synergie, Volume1, 242p
- Bertacchini. Y, (2004), « *Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale* », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Humanisme et Entreprise n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 2004
- Bertacchini. Y, Ouslati. L, (2004), « *Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale* », ISDM 16, Article n° 156, Mai 2004.
- Biarez. S, (1996), « *Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique* ». Sciences de la société, no 38, p. 23-46.
- Bouchetata. A, (2004), « *Le développement local en Algérie : Importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques* », in, actes du colloque « *Les acteurs du développement local durable en Algérie : comparaison méditerranéenne* », Oran, mai 2003
- Bourliateaux-Lajoinie S, Maubisson L, (2016), « *Mesure de satisfaction d'une manifestation sportive par l'analyse tétraclasse, le cas du running* », International Marketing Trends Conference, Venise.

- Brodach. A et Goffi. M, (2005), « *La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ?* », Développement durable et territoires, consulté le 17 août 2016. U< <http://developpementdurable.revues.org/1493>>.
- Bruneau, J-M, (2004), « *L'intelligence territoriale* », *Veille magazine* N°80, pp. 30-31
- Brunet. R, Ferras. R et Théry. H, (1992), « *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* », RECLUS-La Documentation française, 470 p.
- Calame P, (2007), « *Le territoire, brique de base de la gouvernance* », in L'encyclopédie du développement durable, édition des récoltes, cité par, Jany-Catrice. F (2016), « *La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ?* », *Revue de l'OFCE* 2016/1 (N° 145), pp. 63-90
- Camagni R, Gibelli M-C, (1997), « *Développement urbain durable – quatre métropoles européennes* », La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Cambelle. A, Converse. C et Rodgers. W, (1976), « *The quality of american life* ». New York. Russel Sage.
- Caron. A et Torre. A, (2006), « *Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité* », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 | 2006, mis en ligne le 10 mai 2006, consulté le 09 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2641> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.2641
- Cavallier. G, (1999), « *Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne* », *Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail* », 92p.
- Cherrad. S-E (2012), « *La ville algérienne, bilan d'un demi-centenaire. 1962-2012* », colloque sur la ville algérienne, 50ans après, 7 et 8 novembre 2012, EPAU, Alger.
- Churchman. A, (1993), « *A differentiated perspective on urban quality of life: Women, children and the elderly* ». In M. Bonnes (Ed.), *Perception and evaluation of urban environment quality*, pp165-178.
- Cibois. P, (2006), « *principe de l'analyse factorielle* », université de versailles-St- Quentin, 28p.
- Cibois. P, (2007), « *Les méthodes d'analyse d'enquêtes* », Les Presses universitaires de France, 2007, 127 p
- Clark. A, Senik. C, (2011), « *La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ?* », *Revue d'économie du développement* , Vol16, pp113-190
- Colletis. G, Pecqueur. B, (1993), « *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ?* », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, pp. 490-507.
- Compagnon. D, (2014), « *Réalité multiscalaire et articulations multiniveaux dans la gouvernance environnementale globale* », CERISCOPE Environnement, [en ligne], consulté

le 05/12/2018, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part1/realite-multiscaleire-et-articulations-multiniveaux-dans-la-gouvernance-environnementale-glo>

Coulon . A (2012), «*L'école de Chicago*», édition puf, paris, 115p

Cunha. A, (1987), « *Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement* », Colloque géographique, Université de Genève-Lausanne, Vol. 3.

Daumas. J.C, Girardot. J.-J. et al, (2002), « *Programme de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme Ledoux* ». Pôle 1 "Intelligence territoriale". Sous la direction de F. Favory.

Davezies. L, (2008), « *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses* ». Seuil, coll. « La république des idées », 109 p.

Di Méo. G, (1998), « *Géographie sociale et territoire* », Editions Nathan, Paris, 320p.

Diop. A, (2016), « *Le territoire : un nouveau paradigme de développement et d'intégration sous-régionale* », UQAC, [en ligne], consulté le 05/12/2018, URL : [http://www.uqac.ca/leraa/wp-content/uploads/2016/11/Territoire\\_paradigme.pdf](http://www.uqac.ca/leraa/wp-content/uploads/2016/11/Territoire_paradigme.pdf)

Djebnoute. B, (2009), « *Les inegalites dans la qualite de vie des quartiers d'une ville intérieure - Cas de la ville de Khenchela (Est algerien)* », thèse de doctorat, université Badji Mokhtar Annaba, 203p

Dumas. Ph, (2006), « *Is The Region The Most Suitable For Sustainable Development?* », First Annual Conference Of Territorial Intelligence, University "1er decembrie 1918", Project CAENTI Alba Iulia, Romania.

Easterlin, R, (1974), « *Does Economic Growth Improve the Human Lot? Nations and Households in Economic Growth* », P. A. David and W. B. Melvin. Palo Alto, Stanford University Press: 89-125.

Ecrément. M, (1979), « *Le programme d'industrie locale de l'Algérie* », Revue Tiers Monde, pp. 821-832.

Emelianoff. C, (1999), « *La ville durable, un modèle émergeant* ». Thèse de troisième cycle, université d'Orléans.

Fijalkow. Y, (2009), « *Sociologie des villes* », édition la découverte, Paris, 111p

Fijalkow. Y, (2013), « *Proximité géographique* », in CASILLO I. avec BARBIER R., Blondiaux, L, Chateauraynaud F, Fourniau, J-M, Lefebvre, R., Neveu, C. et Salles, D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris.

Fischer. G-N, (2002). « *L'environnement dans la perspective psychosociale* », in. Bonardi. C, Girandola. F, Roussiau. N et Soubiale. N. « *Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie* », presse édition, Paris, 390p

- François. H, Hirczak. M et Senil. N, (2006), « *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources* », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, pp, 683-700.
- GBD, (2015), « *Measuring the health-related Sustainable Development Goals in 188 countries: a baseline analysis from the Global Burden of Disease Study 2015*», Lancet 2016; 388: 1813–50, Published Online, September 21, 2016, consulté le 15 juillet 2017, [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(16\)31467-2](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(16)31467-2).
- Ghorra-Gobin. C, (2008), « *La ville durable : entre développement économique et cohésion sociale dans une perspective environnementale. Qu'est ce qui institue l'urbain durable* », Centre de documentation de l'urbanisme, France, 97p.
- Girardot, J-J, (2004), « *Intelligence territoriale et participation* », 3ème rencontre "TIC & territoire : quels développement " ? de Lille ISDM N°16, mai 2004- Article N°161
- Girardot, J-J, (2005), « *Concepts, principes et outils de la méthode catalyse* », 3<sup>ème</sup> conférence internationale du REIT Liège 2005, [en ligne], consulté le 05/12/2013, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/MSHE/halshs-01022346/file/REIT-2005LiegeGirardot.pdf>.
- Girardot, J-J, (2010), « *Qu'est-ce que l'intelligence territoriale* », collaboratif-info: [en ligne], consulté le 05/12/2013, URL : <http://www.collaboratif-info.fr/chronique/quest-ce-que-lintelligence-territoriale>
- Girardot. J-J, (2005), «*Concepts, principes et outils de la méthode catalyse* », MSHE, Besançon, pp. 133-137
- Girardot. J-J, (2011), « *Intelligence territoriale, développement durable et transition socio-écologique* », CADEM11, Bejaia, Algérie, 16-18 avril 2011
- Godefroy. P, (2011), « *Vue d'ensemble - Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne* ». France, portrait social, pp1-14
- Gouttebel, J-Y, (2003),« *Stratégie de développement territorial* », Economica, Paris, 234 p.
- Gouvernement Algérien, (2010), « *2<sup>ème</sup> Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le développement* », Alger, 140p
- Graphmeyer. J, (2004), «*L'école de Chicago naissance de l'écologie urbaine*», édition Flammarion, Paris, 369p
- Hadji. C, (1998), « *Famille, logement, propriété à Alger* », Insaniyat, 98-107
- Hadjou. L, (2009), « *Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales* », Développement durable et territoires [Online], Varia (2004-2010), Online since 07 July 2009, connection on 05 December 2018. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8208> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.820

- Herbaux. Ph, (2002), « *L'intelligence économique, outil du pacte territorial* ». Colloque ASRDLF Québec. 21-23 aout 2002
- INM, (2015), « *Pas de développement durablesans participation citoyenne* ». INM, Québec, 23p.
- INTI, (2013), « *Intelligence territoriale, transition socio-écologique et résilience des territoires* », International Conference of Territorial Intelligence, 30-31 Mai 2013, Besançon (UFR SLHS, MSHE), Dijon (MSHD).
- JORADP (2010) « *Schéma National d'Aménagement du Territoire* », journal officiel, N61, loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- Kassab-B-Ahmed. T, (2005), « *Ville ou pollution visuelle !* », Vie des villes, N°01, 2005, p62-63.
- Kaufmann, D. et al, (1999), « *Governance Matters* », Policy Research Working Paper, N°2196, The World Bank, 64p.
- Kébir. L, (2004), « *Ressource et Développement : une approche institutionnelle et territoriale* », Thèse de Sciences économiques, Université de Neuchâtel.
- Koop. K, Landel. P-A et Pecqueur. B, (2010), « *Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique* », EchoGéo [En ligne], 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010, consulté le 18 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/12065> ; DOI : 10.4000/echogeo.12065
- Landel, P-A, Pecqueur. B, (2016), « *Le développement territorial : une voie innovante pour les collectivités locales ?* », in, Jean-Paul Carrière; Abdellilah Hamdouch; Corneliu Iatu., Développement durable des territoires, Economica-Anthropos, pp.31-45
- Landel. P-A, (2007), « *Invention de patrimoines et créations de territoires* ». In Gumuchian, Pecqueur, La Ressource territoriale, Economica, Anthropos, Paris, 157p.
- Lebart. L, Morineau. A, Piron. M, (1995), « *Statistique exploratoire multidimensionnelle* », Dunod, 434p.
- Leplège. A, (1999), « *Les mesures de la qualité de la vie* », presse universitaire de France, Paris
- Leresche. J-P, Saez G, (1997), « *Identités territoriales et régimes politiques de la frontière* ». Pôle Sud, no 7, p. 27-47
- Lévy. J, Lussault. M, (2003), « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Belin, Paris, 1126p.
- LLOSA. S, (1997), « *L'analyse de la contribution des éléments du service à la satisfaction : Un modèle « tétraclasse »* ». Décisions Marketing. N° 10, pp. 81-88

- Long.N, Tonini. B (2012), « *Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/12931> ; DOI : 10.4000/vertigo.12931
- Loubet. F, Dissart. J-C et Lallau .B, (2011), « *Contribution de l'approche par les capacités à l'évaluation du développement territorial* ». Revue d'économie régionale et urbaine, 681-704.
- Maby. J, (2008), « *Gouvernance et territoires* ». Actes du séminaire Gouvernance des terroirs du vin, UMR ADES Bordeaux, octobre 2008, 16 p.
- Madore. N, Bernier. F, « *Conception et utilisation du modèle tétraclasse pour l'analyse de résultats de sondages sur la satisfaction de la clientèle* », Regie des rentes du quebec, 63p
- Marchand. B, (2011) « *Le financement des travaux d'Hausmann : un exemple pour les pays émergents ?* ». <halshs-00583457>
- FNUAP, (2007), « *Etat de la population mondiale 2007, libérer le potentiel de la croissance urbaine* ». FNUAP, 108p
- Martel, J.-P, (2004), « *Conception et validation de l'Inventaire systémique de qualité de la vie au travail* ». Thèse de doctorat, département de Psychologie, Université du Québec à Montréal.
- MATE, (2002), « *Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement durable(PNAE-DD)* », Alger, 106p
- Mercier. C, Filion. J, (1987), « *La qualité de la vie : perspectives théoriques et empiriques* », Santé mentale au Québec, 1987, XII, 1, 135-143.
- Moine. A, (2006), « *Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie* », L'espace géographique, 2006/2 Tome 35, p. 115-132.
- Moussaoui. K, Arabi. K, (2014), «*Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia* », Économie et Solidarités, 44(1-2), 122–133. [https:// doi.org/10.7202/1041608ar](https://doi.org/10.7202/1041608ar)
- MSN, (2006), « *Communes pauvres : territoires, populations et capacités d'action* », PNUD, ANAT, Algérie, 93p
- Mukherjee. R, (1989), «*Quality of life. Evaluation in social research*», Sage Publications, 248p.
- Musso. P, (2009), « *Critiques de la notion de «territoires numériques»*», in VANIER M., Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Naceur. F et Farhi. A, (2003), « *Les zones d'habitat urbain nouvelles en Algérie : inadaptabilité spatiale et malaises sociaux. Cas de Batna* », Insaniyat, 22 | 2003, p.73-81.

- Nations Unis, (1992), « *action 21* ». In Nation Unis, développement durable, consulté le 17.07.2015, URL : <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/index.html>
- OCDE, (2001), « Mieux vivre dans la ville, le rôle de la gouvernance métropolitaine ». OCDE, 331p.
- OCDE, (2002), « *Des citoyens partenaires: information, consultation et participation à la formulation des politiques publiques* ». OCDE, 290p.
- OCDE, (2011), « comment vas la vie ? Mesurer le bien-être ». OCDE, 308p.
- Office National des Statistiques, « *Revenus salariaux et caractéristiques individuelles 2011* », ONS, 2011, mis en ligne novembre 2014, consulté le 22 septembre 2017. URL : <http://www.ons.dz/IMG/pdf/pubfinsal13-2.pdf>
- ONS, (2008), « *L'armature urbaine RGPH 2008 /Les principaux résultats de l'exploitation exhaustive*», Coll. Statist., n° 163: Série S, 2011, 220p.
- Ormaux. S et al, (2014), « *Le concept de territoire* », in, Neffati. H, Girardot. J-J « L'Intelligence Territoriale 25 ans déjà ! », Les cahiers d'ADMINISTRATION, supplément au n°243, pp23-32
- Oudry.A, Hermand. D, (2002), « *Qualité de la vie urbaine : conceptualisation et évaluation* ». In. BONARDI, C, GIRANDOLA, F, ROUSSIAU, N et SOUBIALE, N. « *Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de la vie* », presse édition, Paris, 390p ;
- Pecqueur. B, (2000), « *Le développement local pour une économie des territoires* », la découverte, Syros, Paris, 132p
- Pecqueur. B, (2005), « *Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud* », in Antheaume. B (ed.), Giraut F. (ed.) *Le territoire est mort : vive les territoires ! : Une refabrication au nom du développement* , IRD Paris pp. 295-316
- Pelissier. M, (2009), « *Étude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ?* », Revue internationale d'intelligence économique, 2009/2 (Vol 1), pp. 291-303
- Programme on mental health, (1996), « *Introduction, administration, scoring, and generic version of the assessment* ». World health organization.
- Racine J-B, (1986), « *De l'Être au phénomène dans la pratique de la géographie* », Géorhythmes, n° 4, pp. 7-23.
- Rallet. A, Torre. A, (2004), « *Proximité et localisation* ». In: *Économie rurale*. N°280, Proximité et territoires. pp. 25-41
- Rapport National De L'Algérie, 19ème session de la Commission du Développement durable des Nations Unies (CDD-19), Mai 2011.

- Rapport sur le développement humain, (2010), « La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain », PNUD, 254p.
- Ripon. A, (1983), « *La qualité de la vie de travail* », presse universitaire de France, 261pages
- Rogerson R-J, (1998), « *Quality of life and the global city* », International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC’98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pp 109-124.
- Sénécal. G, Hamel. P J et Vachon N, (2005). « *Forme urbaine, qualité de vie, environnements naturels et construits : éléments de réflexion et test de mesure pour la région métropolitaine de Montréal* ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 49, n° 136, 2005, p. 19-43.
- Service du Premier Ministre, (2012), « *Plan d’Action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la république* », Alger, 53p
- Service du Premier Ministre, (2014), « *Plan d’Action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la république* », Alger, 62p
- Service du Premier Ministre, (2017), « *Plan d’Action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la république* », Alger, 53p
- Stiglitz J, Sen A. et Fitoussi J-P, (2009), « *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* », Éditions Odile Jacob.
- Talbot. D, (2006), « *La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays* ». In, Développement durable et territoires, Dossier 7 | 2006, consulté le 08 août 2016. <<http://developpementdurable.revues.org/2666>>.
- Timmer. V, Seymoar. N-K, (2006), « *la ville habitable* ». Le forum urbain mondial, Vancouver, 60p.
- Tobelem-Zanin. C, (1995), « *La qualité de la vie dans les villes françaises, les nouvelles données en géographie* », Rouen : Publication de l’université de Rouen.
- Tremblay. P, Beauregard. B, (2006), « *Application du modèle tétraclasse aux résultats de sondage d’un organisme public : le cas de la régie de rentes de Québec* », Centre d’expertise des grand organismes, Québec, 28p
- Vergnolle Mainar. C, (2006), « *Géographie et EEDD : la notion de ressource, à la croisée des approches disciplinaires et interdisciplinaires* », colloque international des journées d’études de didactique de l’histoire et de la géographie, Reims, 23-24 octobre.
- WEF, (2015), « *The Global Competitiveness Report* », World Economic Forum, 403p.
- Wehrli-Schindle. B et al, (2016), « *développement durable et qualité de vie dans les quartiers* », Office fédéral du développement territorial, Suisse, 108p
- Wong. C, (2001), « *The Relationship Between Quality of Life and Local Economic Development: An Empirical Study of Local Authority Areas in England* », Cities, Vol. 18, n° 1, pp. 25–32.



Yale Nordhaus. W, Tobin. J, (1972), « *Is Growth Obsolete?* », Economic Research: Retrospect and Prospect, Volume 5, Economic Growth.

**Liste des figures, tableaux et cartes géographiques**

**Liste des figures**

Figure 1: Pyramide Maslow et qualité de la vie ..... 20

Figure 2: Qualité de la vie : modèle du système ..... 25

Figure 3 : Approches conceptuelles de la qualité de vie ..... 36

Figure 4: Approches et systèmes de mesure de la qualité de vie ..... 39

Figure 5: Evolution des préoccupations en matière de qualité de vie et de bien être ..... 66

Figure 6: Représentation du territoire selon Bossel (1999)..... 67

Figure 7: Représentation systémique du territoire urbain ..... 68

Figure 8 : Le système territoire ..... 105

Figure 9: Méthode Catalyse ..... 135

Figure 10: Epragma ..... 136

Figure 11: Anaconda ..... 136

Figure 12: Plan de sondage de l'échantillon (sondage stratifié à 03 Niveaux) ..... 159

Figure 13: Les éléments d'évaluation de la qualité de la vie de la population interrogée ..... 163

Figure 14: Les différentes logiques de contribution à la satisfaction du modèle Tétraclasse 170

Figure 15: Etapes de construction du modèle de Llosa..... 171

Figure 16: Graphique symétrique, le revenu selon la catégorie professionnelle..... 180

Figure 17: Graphique symétrique, temps de vie par quartier d'habitation..... 186

Figure 18: Graphique symétrique, statut d'occupation logement selon la situation familiale191

Figure 19: Satisfaction du logement selon le statut d'occupation..... 200

Figure 20: Satisfaction du logement selon la disponibilité d'espace ..... 202

Figure 21: Caractéristiques logement..... 242

Figure 22: Caractéristiques du revenu ..... 244

Figure 23: Caractéristiques de l'emploi ..... 247

Figure 24: Caractéristiques de la santé..... 250

|   |     |
|---|-----|
| Figure 25 : Caractéristiques de la dimension éducation.....                                   | 253 |
| Figure 26: Caractéristiques de la dimension environnementale.....                             | 256 |
| Figure 27: caractéristiques de la dimension environnementale .....                            | 258 |
| Figure 28: Caractéristiques de la dimension sécurité.....                                     | 261 |
| Figure 29: Caractéristiques de la dimension Mobilité (F1, F2) .....                           | 263 |
| Figure 30: Caractéristiques de la dimension Mobilité (F1, F3) .....                           | 264 |
| Figure 31: Caractéristiques de la dimension cadre de vie et prestation de l'administration .. | 267 |
| Figure 32: Caractéristiques de bien-être.....   | 270 |
| Figure 33: La qualité de vie dans la ville de Bejaia : Situation et attentes.....             | 275 |
| Figure 34: Carte factorielle des éléments de satisfaction .....                               | 285 |
| Figure 35: Tableau de bord epragma V2.14 (capture d'écran) .....                              | 319 |
| Figure 36: Questionnaire numérisé epragma V2.14 (capture d'écran) .....                       | 319 |
| Figure 37: Interface de saisie epragma V2.14 (capture d'écran) .....                          | 320 |

### **Liste des tableaux**

|   |           |
|---|-----------|
| Tableau 1: Domaines de la qualité de vie selon l'OMS .....  | 27        |
| <b>Tableau 2: Les domaines de la qualité de la vie .....</b>  | <b>29</b> |
| <b>Tableau 3: Indicateurs de la qualité de vie selon l'OCDE.....</b>  | <b>45</b> |
| <b>Tableau 4: Propriété inhérentes à la viabilité des écosystèmes.....</b>                                  | <b>86</b> |
| <b>Tableau 5: Echelle de participation publique (Institut du Nouveau Monde 2013) .....</b>                  | <b>89</b> |
| Tableau 6: Du Développement local au développement territorial.....   | 118       |
| Tableau 7: Répartition de la population selon la dispersion géographique au 31.12.15 .....                  | 142       |
| Tableau 8: Répartition de logements au 31.12.15 .....   | 144       |
| Tableau 9: Prévision des besoins en logements à l'horizon (2033) .....                                      | 144       |
| Tableau 10: Répartition des effectifs (élèves, enseignants) et des établissements éducatifs<br>(2016) ..... | 145       |
| Tableau 11 : Taux de scolarisation des 6 ans, 6-15 ans et 16-19 ans, commune de Bejaia ...                  | 145       |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 12 : Taux de passage par cycle d'étude .....  | 146 |
| Tableau 13: structures sanitaires publiques existantes dans l'ACL de Bejaia au 31.12.2017                               | 146 |
| Tableau 14: Encadrement médicale par secteur au 31.12.2015 .....  | 147 |
| Tableau 15: Répartition du parc du secteur privé par type de véhicule .....   | 148 |
| Tableau 16 : Répartition des individus interrogés par quartiers (2017) .....  | 160 |
| Tableau 17: Bilan de l'enquête.....   | 166 |
| Tableau 18: Répartition des individus selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale .....                           | 175 |
| Tableau 19: Répartition du niveau d'instruction.....  | 176 |
| Tableau 20 : Répartition de la population par catégorie professionnelle .....   | 177 |
| Tableau 21: Répartition par tranche de revenu .....   | 177 |
| Tableau 22 : Répartition des tranches de revenus par catégorie professionnelle.....                                     | 177 |
| Tableau 23: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes.....   | 178 |
| Tableau 24: Répartition du revenu selon la catégorie professionnelle « cosinus carrés ».....                            | 179 |
| Tableau 25: Répartition des principales caractéristiques de la population par quartier<br>d'habitation.....             | 182 |
| Tableau 26 : Répartition des catégories professionnelles par quartier d'habitation.....                                 | 183 |
| Tableau 27: Temps de vie dans le quartier.....  | 184 |
| Tableau 28: Temps de vie par quartier d'habitation.....   | 184 |
| Tableau 29: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Temps de vie par quartier<br>d'habitation »: .....   | 185 |
| Tableau 30: Temps de vie par quartier d'habitation « cosinus carrés ».....  | 185 |
| Tableau 31: Mouvement migratoire de la population .....   | 186 |
| Tableau 32: Répartition de la population n'ayant pas toujours vécu dans la ville par catégorie<br>d'âge .....           | 187 |
| Tableau 33: Répartition de la population n'ayant pas toujours vécu dans la ville par catégorie<br>professionnelle ..... | 187 |
| Tableau 34: Répartition de type de logement par quartier .....  | 188 |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 35: Statut d'occupation du logement.....  | 188 |
| Tableau 36: Répartition du statut d'occupation par âge, situation familiale et catégorie professionnelles.....                    | 189 |
| Tableau 37: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « âge, situation familiale et catégorie professionnelles » ..... | 190 |
| Tableau 38 : Statut d'occupation selon la situation familiale « cosinus carrés ».....   | 190 |
| Tableau 39: Statut d'occupation selon le quartier d'habitation.....   | 192 |
| Tableau 40: Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Statut d'occupation »....                                      | 192 |
| Tableau 41: statut d'occupation par quartier d'habitation « cosinus carrés ».....   | 193 |
| Tableau 42: Graphique symétrique, statut d'occupation par quartier d'habitation.....  | 193 |
| Tableau 43: Nombre de pièces par logement .....   | 195 |
| Tableau 44: Nombre de personnes par logement .....  | 195 |
| Tableau 45: Personnes confrontées au manque d'espace.....   | 196 |
| Tableau 46: Personnes confrontées au manque d'espace par quartier d'habitation.....   | 196 |
| Tableau 47:Raisons d'insatisfaction du logement.....  | 196 |
| Tableau 48: Etat du logement par quartier .....   | 197 |
| Tableau 49: Accès à l'eau courante par quartier .....   | 198 |
| Tableau 50: Satisfaction de la qualité de l'eau par quartier .....  | 199 |
| Tableau 51:Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « satisfaction logement et statut d'occupation » .....            | 199 |
| Tableau 52: Satisfaction du logement selon le statut d'occupation « Cosinus carrés ».....   | 200 |
| Tableau 53 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Satisfaction logement et disponibilité d'espace » .....       | 201 |
| Tableau 54: Satisfaction du logement selon la disponibilité d'espace.....   | 201 |
| Tableau 55: Capacité du revenu à répondre aux besoins des individus .....   | 202 |
| Tableau 56: Capacité du revenu à répondre aux besoins selon la tranche de revenu .....  | 203 |
| Tableau 57: capacité du revenu à répondre aux besoins selon la situation familiale.....   | 204 |

|   |            |
|---|------------|
| Tableau 58: Capacité du revenu à répondre aux besoins selon la catégorie professionnelle. | 205        |
| Tableau 59: Risque de licenciement.....   | 206        |
| Tableau 60: Risque de licenciement selon le genre .....                                   | 206        |
| Tableau 61: Risque de licenciement selon la catégorie professionnelle .....               | 207        |
| Tableau 62: Temps passé pour trouver le dernier emploi .....                              | 208        |
| Tableau 63: Temps passé pour trouver le dernier emploi par genre .....                    | 208        |
| Tableau 64 : Satisfaction de l'emploi occupé .....  | 209        |
| Tableau 65: Satisfaction de l'emploi occupé selon le sexe.....                            | 209        |
| Tableau 66: Causes d'insatisfaction de l'emploi.....                                      | 209        |
| Tableau 67: Satisfaction de l'emploi occupé selon la catégorie professionnelle.....       | 210        |
| Tableau 68 Satisfaction de l'emploi occupé selon la tranche d'âge.....                    | 210        |
| Tableau 69: Auto évaluation de l'état de santé .....                                      | 211        |
| Tableau 70: Auto évaluation de l'état de santé selon le sexe.....                         | 211        |
| <b>Tableau 71: Auto-évaluation de l'état de santé selon l'âge .....</b>                   | <b>212</b> |
| Tableau 72: Disponibilité d'une structure de santé .....                                  | 212        |
| Tableau 73: Disponibilité d'un centre de santé .....                                      | 213        |
| Tableau 74: Satisfaction du système de santé .....  | 213        |
| Tableau 75: Causes d'insatisfaction du système de santé .....                             | 214        |
| Tableau 76: Niveau d'instruction.....   | 215        |
| Tableau 77: Niveau d'instruction selon le sexe .....                                      | 215        |
| Tableau 78: Proximité d'une école du lieu d'habitation .....                              | 216        |
| Tableau 79: Proximité école primaire selon le quartier d'habitation .....                 | 217        |
| Tableau 80: Satisfaction de la qualité de l'enseignement .....                            | 217        |
| Tableau 81: Satisfaction des services liés à la propreté des quartiers.....               | 218        |
| Tableau 82 : Prise en charge et traitement des eaux usées.....                            | 219        |
| Tableau 83: Problèmes liés au traitement des eaux usées .....                             | 219        |

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 84: Types de problèmes liés aux eaux usées .....                                       | 219 |
| Tableau 85: Durée des problèmes d'eaux usées.....  | 220 |
| Tableau 86: Prise en charge des problèmes d'eaux usées .....                                   | 220 |
| Tableau 87: Satisfaction de la qualité de l'air .....  | 220 |
| Tableau 88: Problèmes liés aux nuisances sonores .....   | 221 |
| Tableau 89 : Source des nuisances sonores.....   | 221 |
| Tableau 90: Disponibilité d'espaces verts.....   | 222 |
| Tableau 91: Disponibilité d'aires de jeux .....  | 222 |
| Tableau 92: Etat des espaces verts .....   | 222 |
| Tableau 93: Etat des aires de jeux .....   | 222 |
| Tableau 94: Sécurité dans le quartier .....  | 223 |
| Tableau 95: Causes d'insécurité.....   | 223 |
| Tableau 96: Sentiment de sécurité selon le quartier.....                                       | 224 |
| Tableau 97 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes « Sécurité et quartier » ... | 224 |
| Tableau 98: Moyen de déplacement.....  | 225 |
| Tableau 99; Disponibilité des transports en commun .....                                       | 226 |
| Tableau 100 : Organisation des transports en commun .....                                      | 227 |
| Tableau 101: Qualité des moyens de transport .....   | 227 |
| Tableau 102: Fréquences totales des attributs qui font qu'une ville soit agréable.....         | 229 |
| Tableau 103: Attributs qui font qu'une ville est agréable cités en premier ordre .....         | 230 |
| Tableau 104: Attributs qui font qu'une ville est agréable cités en second ordre .....          | 230 |
| Tableau 105: Attributs qui font qu'une ville soit agréable cités en troisième ordre .....      | 230 |
| Tableau 106: Niveau de développement de la ville .....   | 231 |
| Tableau 107: Qualité de la vie dans la ville .....   | 231 |
| Tableau 108: Qualité des infrastructures de base.....  | 232 |
| Tableau 109: Qualité de la prestation de l'administration locale.....                          | 232 |

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 110 : Satisfaction des délais de prise en charge (APC, Daira, Wilaya)..... | 233 |
| Tableau 111: Qualité d'accueil et d'orientation .....                              | 233 |
| Tableau 112: Satisfaction dans la vie en général .....                             | 234 |
| Tableau 113: Niveau de satisfaction selon le sexe .....                            | 234 |
| Tableau 114: Niveau de satisfaction selon la catégorie d'âge .....                 | 235 |
| Tableau 115 : Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes.....            | 235 |
| Tableau 116: Niveau de satisfaction selon la tranche de revenu.....                | 236 |
| Tableau 117 : Variables retenues pour l'AFCM de la dimension logement .....        | 240 |
| Tableau 118: caractéristiques des insatisfaits du logement.....                    | 240 |
| Tableau 119: caractéristiques des individus satisfaits du logement .....           | 241 |
| Tableau 120: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension revenu .....           | 242 |
| Tableau 121: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                           | 243 |
| Tableau 122: Caractérisation de l'axe F2.....                                      | 243 |
| Tableau 123: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension emploi.....            | 245 |
| Tableau 124: caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                           | 245 |
| Tableau 125 : caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                          | 246 |
| Tableau 126: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension santé.....             | 248 |
| Tableau 127 : caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                          | 248 |
| Tableau 128 : Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                          | 249 |
| Tableau 129: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension éducation .....        | 251 |
| Tableau 130: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                           | 251 |
| Tableau 131: caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                           | 252 |
| Tableau 132: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension environnement.....     | 254 |
| Tableau 133: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                           | 254 |
| Tableau 134: Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                           | 255 |
| Tableau 135: variables retenues pour l'AFCM de la dimension environnement.....     | 256 |



|   |     |
|---|-----|
| Tableau 136: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                    | 257 |
| Tableau 137 : caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                   | 257 |
| Tableau 138 : Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité ..... | 259 |
| Tableau 139: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                    | 259 |
| Tableau 140 : Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                   | 260 |
| Tableau 141 : Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité ..... | 261 |
| Tableau 142: Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                    | 262 |
| Tableau 143: Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                    | 262 |
| Tableau 144: Caractérisation de l'axe factoriel F3 .....                    | 264 |
| Tableau 145: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité .....  | 265 |
| Tableau 146A: caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                   | 265 |
| Tableau 147: Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                    | 266 |
| Tableau 148: Variables retenues pour l'AFCM de la dimension sécurité .....  | 268 |
| Tableau 149 : Caractérisation de l'axe factoriel F1 .....                   | 268 |
| Tableau 150 : Caractérisation de l'axe factoriel F2 .....                   | 269 |
| Tableau 151: Caractéristiques de l'insatisfaction.....                      | 271 |
| Tableau 152: Caractéristiques de la satisfaction .....                      | 272 |
| Tableau 153: Caractéristiques des démunis .....                             | 272 |
| Tableau 154: Caractéristiques des démunis .....                             | 273 |
| Tableau 155: Logique urbanisée .....  | 273 |
| Tableau 156: Logique non urbanisée .....                                    | 274 |
| Tableau 157: Caractéristiques des démunis .....                             | 276 |
| Tableau 158: Caractéristiques des insatisfaits.....                         | 277 |
| Tableau 159: Caractéristiques des sans équipements.....                     | 278 |
| Tableau 160: Caractéristiques des établis .....                             | 278 |
| Tableau 161: Caractéristiques des instables.....                            | 279 |

---

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 162: Caractéristiques des instables .....               | 280 |
| Tableau 163: Caractéristiques des satisfaits .....              | 281 |
| Tableau 164: variables retenues pour le modèle tétraclasse..... | 282 |
| Tableau 165: Catégories des éléments de satisfaction .....      | 284 |

**Listes des cartes géographiques**

|   |     |
|---|-----|
| Carte 1: Carte de localisation de la commune dans la wilaya de Bejaia ..... | 141 |
| Carte 2: La ville de Bejaia et son extension .....                          | 143 |
| Carte 3: Quartier de l'ancienne ville .....                                 | 152 |
| Carte 4: Quartier d'Ihaddaden.....  | 153 |
| Carte 5: Quartier de Sidi Ahmed.....  | 154 |
| Carte 6: Quartier d'Aamriw .....  | 155 |
| Carte 7: Quartier d'Ighil Ouazoug .....                                     | 156 |
| Carte 8: Quartier de Sidi Ali Lebhar .....                                  | 157 |
| Carte 9: Ville de Bejaia, quartiers d'étude .....                           | 158 |

## **Annexes**

### **Annexe 1 : Lois dites de 2ème génération**

- Loi n°03-10 du 19/07/2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;
- Loi n°01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;
- Loi n°04-09 du 14/08/2004 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable;
- Loi n°02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;
- Loi n°04-03 du 23/06/2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable;
- Loi n°01- 20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- Loi n°05-12 du 04/08/2005 relative à l'eau ;
- Loi n°02-08 du 08/05/2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement ;
- Loi n°04-20 du 24/12/2004 relative à la prévention et à la gestion des risques dans le cadre du développement durable;
- Loi n°06-06 du 20 /02/2006 portant loi d'orientation de la ville ;
- Loi n°07-06 du 13 /05/2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts ;
- Loi n°11-02 du 17 /02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable;
- Loi n°08-16 du 03/08/2008, portant orientation agricole ;
- Loi n°08-05 du 23/02/2008 modifiant et complétant la loi n° 98-11 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique ;
- Loi n°99-09 du 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie ;
- Loi n°90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme ;
- Loi n°85-05 du 16/02/85, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé ;

- Loi n°87-17 du 1er/08/87 relative à la protection phytosanitaire ;
- Loi n°08-16 du 3 août 2008 portant orientation agricole ;
- Loi n°09-03 du 25/02/09 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes ;
- Loi n°08-16 du 3 août 2008 vise le renforcement des systèmes de traçabilité et d'adaptation des produits ainsi que la surveillance des animaux, des végétaux et des produits dérivés ;
- Loi minière n°01-10 du 03/07/2001 ;
- Loi n°01-13 du 07/08/2001, portant orientation et organisation des transports terrestres dans le cadre du développement durable;
- Loi n°98-06 du 27/06 :1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile ;
- Loi n°02-09 du 08/05/2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapés ;
- Loi n°01-14 du 19/08/2001 relative à la sécurité et à la prévention routière ;
- Loi n°08-07, du 23 février 2008 portant orientation sur la formation et l'enseignement professionnels.

## Annexe 2 : Plateforme de saisie

Figure 35: Tableau de bord epragma V2.14 (capture d'écran)

The screenshot displays the Epragma V2.14 dashboard. At the top, there is a navigation bar with the Epragma logo, the Acokima logo, and a user profile for 'bhachemaoui'. The main content area is titled 'Tableau de bord questionnaire' and features a green header for 'Enquête de satisfaction : qualité ville de Bejaia'. Below this, there are three main sections: 'Edition de questionnaire', 'Saisie des réponses', and 'Analyse'. The 'Edition de questionnaire' section includes options like 'Modifier le questionnaire', 'Paramètres de questionnaire', and 'Tableaux de bord de questionnaire'. The 'Saisie des réponses' section includes 'Ajouter un individu', 'Import individus', and 'Recherche d'individus'. The 'Analyse' section includes 'Qualification' and 'Analyse'. At the bottom, there are logos for UFC, JUSMA, and ACCEA, along with the text '2017 - version: 2.14'.

Figure 36: Questionnaire numérisé epragma V2.14 (capture d'écran)

The screenshot shows the 'Modification de questionnaire' interface. The main area is divided into three sections: 'A. Informations personnelles', 'B. Revenu', and 'C. Logement et quartier d'habitation'. Each section contains a list of questions with various icons for editing and deleting. The 'A. Informations personnelles' section includes questions about gender, age, marital status, and family situation. The 'B. Revenu' section includes questions about the number of children and income. The 'C. Logement et quartier d'habitation' section includes questions about housing type, location, and time spent in the neighborhood. On the right side, there is a sidebar with 'Actions' (Ajouter un bloc thématique, Ajouter un sous-bloc thématique, etc.), 'Basique' (Editer le questionnaire, Paramètres de questionnaire), 'Légende' (Bloc thématique, Bloc SP, Bloc SIMPLE), and 'Statistiques' (Nombre de blocs thématiques: 10, Nombre de blocs: 64, Nombre de questions: 174, Nombre de vues: 0).

Figure 37: Interface de saisie epragma V2.14 (capture d'écran)

Collecte selon structure : X

catalyse.info/pragma/bejaia/qualite/collect/structure/16753/43573/questions/3653

**Epragma** **AcoKima** **?** **bhachemaoui**  
Mon profil  
Mon calendrier (0)  
Quitter

Accueil > Pragma > Enquête de satisfaction : qualité ville de Bejaia > Individus > Individu > Dossier > Structure

**Collecte selon structure (question par question)**

**QVB000000000153**

Précédent Suivant Finaliser

**Sexe**

Sexe

**SxMa Masculin**  
Masculin

**SxFe Féminin**  
Féminin

Commentaire  
show

Précédent Suivant Finaliser

**Questions**

- Sexe
- Age
- Situation Matrimoniale
- Enfants
- Combien d'enfants
- Présentation suite
- Niveau d'instruction
- Catégorie professionnelle
- B.Revenu
- C.Logement et quartier d'habitation

U'FC AcoKima ACCOA

2017 - version: 2.14

## Annexes 3 : dimension logement

Tableau1 : Contribution (logement)

|       | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    |
|-------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv  | 135   | 0,021           | 0,003 | 0,000 | 0,022 | 0,069 | 0,194 | 0,040 | 0,021 | 0,163 | 0,011 |
| LhSa  | 156   | 0,024           | 0,003 | 0,063 | 0,004 | 0,003 | 0,154 | 0,031 | 0,167 | 0,041 | 0,009 |
| LhAm  | 161   | 0,025           | 0,009 | 0,004 | 0,002 | 0,296 | 0,022 | 0,000 | 0,000 | 0,022 | 0,016 |
| LhIh  | 144   | 0,022           | 0,001 | 0,001 | 0,001 | 0,017 | 0,024 | 0,006 | 0,098 | 0,165 | 0,189 |
| LhIo  | 121   | 0,019           | 0,000 | 0,100 | 0,081 | 0,046 | 0,013 | 0,011 | 0,008 | 0,077 | 0,002 |
| LhAl  | 87    | 0,014           | 0,003 | 0,004 | 0,052 | 0,063 | 0,026 | 0,237 | 0,010 | 0,015 | 0,118 |
| ThPr  | 293   | 0,046           | 0,043 | 0,000 | 0,020 | 0,008 | 0,013 | 0,097 | 0,058 | 0,003 | 0,000 |
| ThLo  | 135   | 0,021           | 0,024 | 0,019 | 0,005 | 0,123 | 0,144 | 0,071 | 0,029 | 0,003 | 0,003 |
| ThPa  | 376   | 0,058           | 0,008 | 0,005 | 0,028 | 0,017 | 0,017 | 0,189 | 0,012 | 0,006 | 0,002 |
| MeOu  | 347   | 0,054           | 0,111 | 0,011 | 0,026 | 0,027 | 0,005 | 0,005 | 0,002 | 0,016 | 0,005 |
| MeNo  | 457   | 0,071           | 0,084 | 0,009 | 0,019 | 0,020 | 0,004 | 0,004 | 0,001 | 0,012 | 0,004 |
| LoMa  | 73    | 0,011           | 0,106 | 0,115 | 0,008 | 0,025 | 0,006 | 0,000 | 0,003 | 0,075 | 0,016 |
| LoMo  | 283   | 0,044           | 0,046 | 0,120 | 0,003 | 0,030 | 0,000 | 0,009 | 0,004 | 0,032 | 0,013 |
| LoBo  | 330   | 0,051           | 0,042 | 0,000 | 0,062 | 0,017 | 0,004 | 0,043 | 0,036 | 0,032 | 0,000 |
| LoTb  | 118   | 0,018           | 0,060 | 0,055 | 0,067 | 0,005 | 0,004 | 0,037 | 0,071 | 0,055 | 0,005 |
| AoRg  | 431   | 0,067           | 0,022 | 0,002 | 0,007 | 0,031 | 0,000 | 0,002 | 0,060 | 0,014 | 0,047 |
| AoIr  | 373   | 0,058           | 0,025 | 0,002 | 0,009 | 0,035 | 0,001 | 0,002 | 0,070 | 0,016 | 0,054 |
| SI Ou | 509   | 0,079           | 0,090 | 0,002 | 0,009 | 0,003 | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| SI No | 295   | 0,046           | 0,155 | 0,003 | 0,015 | 0,005 | 0,000 | 0,001 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| VvV1  | 39    | 0,006           | 0,031 | 0,244 | 0,006 | 0,004 | 0,013 | 0,010 | 0,001 | 0,005 | 0,040 |
| VvV2  | 140   | 0,022           | 0,031 | 0,006 | 0,002 | 0,027 | 0,086 | 0,007 | 0,009 | 0,028 | 0,184 |
| VvV3  | 434   | 0,067           | 0,000 | 0,019 | 0,060 | 0,025 | 0,091 | 0,001 | 0,002 | 0,011 | 0,042 |
| VvV4  | 162   | 0,025           | 0,042 | 0,002 | 0,053 | 0,000 | 0,049 | 0,007 | 0,020 | 0,039 | 0,011 |
| VvV5  | 29    | 0,005           | 0,002 | 0,001 | 0,155 | 0,016 | 0,019 | 0,065 | 0,000 | 0,129 | 0,030 |
| VITm  | 211   | 0,033           | 0,031 | 0,141 | 0,000 | 0,033 | 0,026 | 0,013 | 0,002 | 0,000 | 0,000 |
| VIMa  | 254   | 0,039           | 0,000 | 0,024 | 0,043 | 0,012 | 0,061 | 0,039 | 0,134 | 0,026 | 0,100 |
| VIMo  | 290   | 0,045           | 0,014 | 0,042 | 0,000 | 0,001 | 0,017 | 0,065 | 0,146 | 0,011 | 0,094 |
| VIBo  | 49    | 0,008           | 0,014 | 0,006 | 0,241 | 0,039 | 0,008 | 0,005 | 0,036 | 0,005 | 0,003 |

Tableau2 : Cosinus carrés

|       | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv  | 0,008 | 0,000 | 0,033 | 0,100 | 0,264 | 0,055 | 0,027 | 0,207 | 0,014 |
| LhSa  | 0,010 | 0,107 | 0,007 | 0,005 | 0,217 | 0,043 | 0,225 | 0,053 | 0,012 |
| LhAm  | 0,027 | 0,007 | 0,003 | 0,445 | 0,031 | 0,000 | 0,000 | 0,028 | 0,020 |
| LhIh  | 0,002 | 0,002 | 0,002 | 0,025 | 0,033 | 0,009 | 0,130 | 0,212 | 0,240 |
| LhIo  | 0,000 | 0,162 | 0,122 | 0,065 | 0,017 | 0,015 | 0,011 | 0,096 | 0,002 |
| LhAl  | 0,007 | 0,006 | 0,075 | 0,086 | 0,032 | 0,300 | 0,012 | 0,018 | 0,137 |
| ThPr  | 0,163 | 0,000 | 0,041 | 0,015 | 0,022 | 0,172 | 0,099 | 0,005 | 0,001 |
| ThLo  | 0,069 | 0,030 | 0,008 | 0,178 | 0,196 | 0,097 | 0,038 | 0,004 | 0,003 |
| ThPa  | 0,037 | 0,013 | 0,068 | 0,038 | 0,035 | 0,401 | 0,025 | 0,013 | 0,005 |
| MeOu  | 0,466 | 0,028 | 0,057 | 0,056 | 0,009 | 0,011 | 0,004 | 0,029 | 0,010 |
| MeNo  | 0,466 | 0,028 | 0,057 | 0,056 | 0,009 | 0,011 | 0,004 | 0,029 | 0,010 |
| LoMa  | 0,279 | 0,173 | 0,011 | 0,032 | 0,007 | 0,000 | 0,004 | 0,087 | 0,019 |
| LoMo  | 0,171 | 0,253 | 0,006 | 0,056 | 0,000 | 0,015 | 0,006 | 0,053 | 0,021 |
| LoBo  | 0,173 | 0,001 | 0,134 | 0,035 | 0,007 | 0,082 | 0,066 | 0,057 | 0,000 |
| LoTb  | 0,168 | 0,089 | 0,101 | 0,008 | 0,005 | 0,049 | 0,091 | 0,068 | 0,006 |
| AoRg  | 0,112 | 0,005 | 0,020 | 0,079 | 0,001 | 0,004 | 0,141 | 0,031 | 0,105 |
| AoIr  | 0,112 | 0,005 | 0,020 | 0,079 | 0,001 | 0,004 | 0,141 | 0,031 | 0,105 |
| SI Ou | 0,588 | 0,007 | 0,030 | 0,010 | 0,000 | 0,001 | 0,000 | 0,001 | 0,000 |
| SI No | 0,588 | 0,007 | 0,030 | 0,010 | 0,000 | 0,001 | 0,000 | 0,001 | 0,000 |
| VvV1  | 0,078 | 0,352 | 0,008 | 0,005 | 0,016 | 0,011 | 0,001 | 0,005 | 0,044 |
| VvV2  | 0,089 | 0,009 | 0,003 | 0,040 | 0,118 | 0,010 | 0,012 | 0,036 | 0,232 |
| VvV3  | 0,001 | 0,055 | 0,165 | 0,064 | 0,224 | 0,003 | 0,004 | 0,024 | 0,094 |
| VvV4  | 0,125 | 0,003 | 0,084 | 0,001 | 0,070 | 0,010 | 0,028 | 0,052 | 0,014 |
| VvV5  | 0,004 | 0,001 | 0,205 | 0,020 | 0,022 | 0,076 | 0,000 | 0,141 | 0,032 |
| VITm  | 0,102 | 0,262 | 0,000 | 0,054 | 0,040 | 0,020 | 0,003 | 0,001 | 0,000 |
| VIMa  | 0,001 | 0,049 | 0,080 | 0,022 | 0,101 | 0,064 | 0,214 | 0,040 | 0,152 |
| VIMo  | 0,054 | 0,090 | 0,001 | 0,002 | 0,030 | 0,115 | 0,248 | 0,018 | 0,153 |
| VIBo  | 0,036 | 0,008 | 0,327 | 0,050 | 0,009 | 0,006 | 0,042 | 0,006 | 0,003 |



Tableau3: Valeurs test

|       | F1             | F2             | F3             | F4            | F5             | F6             | F7             | F8             | F9             |
|-------|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| LhAv  | <b>2,494</b>   | -0,423         | <b>-5,159</b>  | <b>-8,979</b> | <b>14,567</b>  | <b>-6,628</b>  | <b>4,663</b>   | <b>12,907</b>  | <b>-3,311</b>  |
| LhSa  | <b>2,830</b>   | <b>-9,249</b>  | <b>2,353</b>   | -1,908        | <b>-13,189</b> | <b>-5,905</b>  | <b>-13,440</b> | <b>6,538</b>   | <b>3,099</b>   |
| LhAm  | <b>-4,679</b>  | <b>2,398</b>   | -1,563         | <b>18,908</b> | <b>5,021</b>   | 0,489          | -0,621         | <b>4,784</b>   | <b>4,032</b>   |
| LhIh  | 1,152          | -1,370         | 1,288          | <b>4,460</b>  | <b>-5,116</b>  | <b>2,652</b>   | <b>10,202</b>  | <b>-13,042</b> | <b>-13,870</b> |
| LhIo  | 0,285          | <b>11,389</b>  | <b>9,888</b>   | <b>-7,248</b> | <b>3,663</b>   | <b>-3,416</b>  | <b>-2,954</b>  | <b>-8,776</b>  | 1,267          |
| LhAl  | <b>-2,326</b>  | <b>-2,225</b>  | <b>-7,746</b>  | <b>-8,288</b> | <b>-5,108</b>  | <b>15,522</b>  | <b>3,106</b>   | <b>-3,816</b>  | <b>10,507</b>  |
| ThPr  | <b>-11,437</b> | 0,542          | <b>-5,737</b>  | <b>-3,527</b> | <b>-4,227</b>  | <b>11,766</b>  | <b>-8,898</b>  | 1,939          | -0,746         |
| ThLo  | <b>7,423</b>   | <b>-4,947</b>  | <b>-2,494</b>  | <b>11,948</b> | <b>12,556</b>  | <b>8,805</b>   | <b>5,535</b>   | 1,746          | -1,602         |
| ThPa  | <b>5,471</b>   | <b>3,184</b>   | <b>7,402</b>   | <b>-5,549</b> | <b>-5,329</b>  | <b>-17,945</b> | <b>4,436</b>   | <b>-3,178</b>  | 1,920          |
| MeOu  | <b>19,345</b>  | <b>-4,712</b>  | <b>-6,792</b>  | <b>-6,728</b> | <b>-2,752</b>  | <b>2,912</b>   | 1,690          | <b>-4,821</b>  | <b>2,818</b>   |
| MeNo  | <b>-19,345</b> | <b>4,712</b>   | <b>6,792</b>   | <b>6,728</b>  | <b>2,752</b>   | <b>-2,912</b>  | -1,690         | <b>4,821</b>   | <b>-2,818</b>  |
| LoMa  | <b>14,981</b>  | <b>11,791</b>  | <b>-2,923</b>  | <b>-5,102</b> | <b>2,428</b>   | -0,417         | 1,775          | <b>8,365</b>   | <b>-3,885</b>  |
| LoMo  | <b>11,720</b>  | <b>-14,249</b> | <b>-2,275</b>  | <b>6,729</b>  | -0,385         | <b>-3,458</b>  | <b>-2,228</b>  | <b>-6,499</b>  | <b>4,089</b>   |
| LoBo  | <b>-11,779</b> | 0,879          | <b>10,382</b>  | <b>-5,336</b> | <b>-2,449</b>  | <b>8,125</b>   | <b>7,263</b>   | <b>6,759</b>   | -0,091         |
| LoTb  | <b>-11,607</b> | <b>8,436</b>   | <b>-8,989</b>  | <b>2,479</b>  | 1,953          | <b>-6,288</b>  | <b>-8,530</b>  | <b>-7,415</b>  | <b>-2,238</b>  |
| AoRg  | <b>-9,481</b>  | <b>-2,018</b>  | <b>-4,053</b>  | <b>-7,987</b> | -0,928         | -1,815         | <b>10,654</b>  | <b>-5,003</b>  | <b>-9,176</b>  |
| AoIr  | <b>9,481</b>   | <b>2,018</b>   | <b>4,053</b>   | <b>7,987</b>  | 0,928          | 1,815          | <b>-10,654</b> | <b>5,003</b>   | <b>9,176</b>   |
| SI Ou | <b>-21,735</b> | <b>2,442</b>   | <b>4,874</b>   | <b>2,886</b>  | -0,421         | -0,885         | -0,519         | 0,660          | 0,612          |
| SI No | <b>21,735</b>  | <b>-2,442</b>  | <b>-4,874</b>  | <b>-2,886</b> | 0,421          | 0,885          | 0,519          | -0,660         | -0,612         |
| VvV1  | <b>7,904</b>   | <b>16,803</b>  | <b>2,516</b>   | <b>2,025</b>  | <b>-3,571</b>  | <b>3,031</b>   | 0,948          | <b>-2,073</b>  | <b>5,922</b>   |
| VvV2  | <b>8,454</b>   | <b>-2,730</b>  | -1,564         | <b>5,659</b>  | <b>-9,752</b>  | <b>-2,835</b>  | <b>-3,058</b>  | <b>5,346</b>   | <b>-13,641</b> |
| VvV3  | -1,077         | <b>-6,660</b>  | <b>11,522</b>  | <b>-7,196</b> | <b>13,414</b>  | 1,463          | -1,843         | <b>-4,407</b>  | <b>8,672</b>   |
| VvV4  | <b>-10,038</b> | 1,506          | <b>-8,227</b>  | 0,642         | <b>-7,479</b>  | <b>2,875</b>   | <b>4,723</b>   | <b>6,476</b>   | <b>-3,409</b>  |
| VvV5  | -1,828         | 0,756          | <b>-12,821</b> | <b>4,010</b>  | <b>4,181</b>   | <b>-7,820</b>  | -0,109         | <b>-10,634</b> | <b>5,074</b>   |
| VITm  | <b>9,034</b>   | <b>14,501</b>  | -0,551         | <b>6,556</b>  | <b>-5,659</b>  | <b>4,054</b>   | 1,600          | 0,675          | 0,419          |
| VIMa  | 1,036          | <b>-6,254</b>  | <b>7,990</b>   | <b>-4,162</b> | <b>9,028</b>   | <b>7,172</b>   | <b>-13,103</b> | <b>-5,639</b>  | <b>-11,055</b> |
| VIMo  | <b>-6,604</b>  | <b>-8,497</b>  | 0,844          | 1,181         | <b>-4,908</b>  | <b>-9,606</b>  | <b>14,113</b>  | <b>3,759</b>   | <b>11,076</b>  |
| VIBo  | <b>-5,372</b>  | <b>2,540</b>   | <b>-16,209</b> | <b>-6,340</b> | <b>2,717</b>   | <b>-2,110</b>  | <b>-5,808</b>  | <b>2,171</b>   | -1,521         |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0,05

## Annexe 4 : Dimension Revenu

Tableau4 : Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| FsMa | 409   | 0,102           | 0,080 | 0,002 | 0,064 | 0,008 | 0,008 | 0,004 | 0,003 |
| FsCi | 395   | 0,098           | 0,083 | 0,002 | 0,067 | 0,008 | 0,008 | 0,004 | 0,003 |
| EmSe | 95    | 0,024           | 0,066 | 0,010 | 0,213 | 0,148 | 0,017 | 0,001 | 0,083 |
| EmFo | 187   | 0,047           | 0,026 | 0,066 | 0,000 | 0,037 | 0,181 | 0,057 | 0,023 |
| EmSa | 221   | 0,055           | 0,019 | 0,052 | 0,020 | 0,040 | 0,185 | 0,017 | 0,043 |
| EmAr | 64    | 0,016           | 0,014 | 0,011 | 0,065 | 0,002 | 0,000 | 0,195 | 0,138 |
| EmFl | 52    | 0,013           | 0,024 | 0,174 | 0,036 | 0,065 | 0,006 | 0,024 | 0,030 |
| EmRe | 44    | 0,011           | 0,019 | 0,000 | 0,160 | 0,021 | 0,000 | 0,141 | 0,063 |
| EmEt | 141   | 0,035           | 0,158 | 0,035 | 0,023 | 0,151 | 0,007 | 0,002 | 0,025 |
| TrR0 | 227   | 0,056           | 0,221 | 0,045 | 0,037 | 0,008 | 0,000 | 0,000 | 0,004 |
| TrR1 | 52    | 0,013           | 0,001 | 0,013 | 0,118 | 0,150 | 0,001 | 0,236 | 0,002 |
| TrR2 | 210   | 0,052           | 0,012 | 0,097 | 0,043 | 0,001 | 0,114 | 0,068 | 0,051 |
| TrR3 | 258   | 0,064           | 0,061 | 0,013 | 0,049 | 0,020 | 0,117 | 0,005 | 0,036 |
| TrR4 | 57    | 0,014           | 0,050 | 0,279 | 0,017 | 0,032 | 0,006 | 0,006 | 0,017 |
| RsOu | 162   | 0,040           | 0,104 | 0,086 | 0,001 | 0,026 | 0,010 | 0,003 | 0,004 |
| RsNo | 642   | 0,160           | 0,026 | 0,022 | 0,000 | 0,007 | 0,003 | 0,001 | 0,001 |
| VvV1 | 39    | 0,010           | 0,011 | 0,004 | 0,013 | 0,170 | 0,094 | 0,127 | 0,000 |
| VvV2 | 140   | 0,035           | 0,011 | 0,010 | 0,011 | 0,049 | 0,144 | 0,032 | 0,006 |
| VvV3 | 434   | 0,108           | 0,000 | 0,010 | 0,000 | 0,023 | 0,047 | 0,005 | 0,022 |
| VvV4 | 162   | 0,040           | 0,013 | 0,050 | 0,002 | 0,031 | 0,004 | 0,037 | 0,155 |
| VvV5 | 29    | 0,007           | 0,002 | 0,019 | 0,062 | 0,001 | 0,048 | 0,036 | 0,290 |

**Tableau5 : Cosinus carrés (Variables) :**

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| FsMa | 0,408 | 0,006 | 0,159 | 0,019 | 0,018 | 0,009 | 0,007 |
| FsCi | 0,408 | 0,006 | 0,159 | 0,019 | 0,018 | 0,009 | 0,007 |
| EmSe | 0,187 | 0,017 | 0,293 | 0,192 | 0,021 | 0,001 | 0,098 |
| EmFo | 0,086 | 0,136 | 0,000 | 0,055 | 0,263 | 0,079 | 0,032 |
| EmSa | 0,066 | 0,113 | 0,033 | 0,064 | 0,285 | 0,024 | 0,061 |
| EmAr | 0,037 | 0,019 | 0,086 | 0,003 | 0,000 | 0,225 | 0,156 |
| EmFl | 0,064 | 0,294 | 0,047 | 0,080 | 0,007 | 0,028 | 0,034 |
| EmRe | 0,051 | 0,000 | 0,206 | 0,025 | 0,000 | 0,158 | 0,070 |
| EmEt | 0,483 | 0,066 | 0,033 | 0,210 | 0,010 | 0,002 | 0,031 |
| TrR0 | 0,775 | 0,099 | 0,063 | 0,012 | 0,000 | 0,000 | 0,005 |
| TrR1 | 0,001 | 0,021 | 0,154 | 0,184 | 0,001 | 0,268 | 0,002 |
| TrR2 | 0,041 | 0,207 | 0,070 | 0,002 | 0,173 | 0,097 | 0,072 |
| TrR3 | 0,227 | 0,031 | 0,087 | 0,034 | 0,193 | 0,008 | 0,055 |
| TrR4 | 0,134 | 0,473 | 0,022 | 0,040 | 0,008 | 0,007 | 0,019 |
| RsOu | 0,327 | 0,169 | 0,001 | 0,037 | 0,014 | 0,004 | 0,005 |
| RsNo | 0,327 | 0,169 | 0,001 | 0,037 | 0,014 | 0,004 | 0,005 |
| VvV1 | 0,029 | 0,006 | 0,017 | 0,205 | 0,110 | 0,141 | 0,000 |
| VvV2 | 0,033 | 0,019 | 0,016 | 0,068 | 0,195 | 0,041 | 0,007 |
| VvV3 | 0,000 | 0,033 | 0,000 | 0,057 | 0,114 | 0,013 | 0,050 |
| VvV4 | 0,042 | 0,099 | 0,003 | 0,045 | 0,005 | 0,049 | 0,202 |
| VvV5 | 0,005 | 0,032 | 0,078 | 0,002 | 0,055 | 0,039 | 0,313 |

Tableau6: Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             | F7             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| FsMa | <b>-18,104</b> | <b>-2,237</b>  | <b>11,299</b>  | <b>3,916</b>   | <b>-3,757</b>  | <b>-2,653</b>  | <b>-2,335</b>  |
| FsCi | <b>18,104</b>  | <b>2,237</b>   | <b>-11,299</b> | <b>-3,916</b>  | <b>3,757</b>   | <b>2,653</b>   | <b>2,335</b>   |
| EmSe | <b>12,255</b>  | <b>3,731</b>   | <b>15,350</b>  | <b>12,414</b>  | <b>-4,122</b>  | 0,766          | <b>-8,857</b>  |
| EmFo | <b>-8,326</b>  | <b>-10,465</b> | 0,329          | <b>-6,637</b>  | <b>-14,522</b> | <b>7,955</b>   | <b>-5,039</b>  |
| EmSa | <b>-7,272</b>  | <b>-9,534</b>  | <b>-5,141</b>  | <b>7,147</b>   | <b>15,117</b>  | <b>4,404</b>   | <b>6,999</b>   |
| EmAr | <b>-5,449</b>  | <b>3,890</b>   | <b>-8,324</b>  | -1,469         | 0,517          | <b>-13,443</b> | <b>-11,200</b> |
| EmFl | <b>-7,145</b>  | <b>15,352</b>  | <b>-6,125</b>  | <b>8,007</b>   | <b>-2,379</b>  | <b>4,724</b>   | <b>5,210</b>   |
| EmRe | <b>-6,378</b>  | -0,551         | <b>12,854</b>  | <b>-4,504</b>  | 0,352          | <b>-11,272</b> | <b>7,480</b>   |
| EmEt | <b>19,699</b>  | <b>7,282</b>   | <b>-5,162</b>  | <b>-12,993</b> | <b>2,845</b>   | -1,403         | <b>5,028</b>   |
| TrR0 | <b>24,941</b>  | <b>8,898</b>   | <b>7,101</b>   | <b>-3,146</b>  | -0,493         | 0,594          | <b>-2,021</b>  |
| TrR1 | 1,048          | <b>-4,130</b>  | <b>-11,114</b> | <b>12,158</b>  | 0,877          | <b>-14,662</b> | -1,394         |
| TrR2 | <b>-5,728</b>  | <b>-12,908</b> | <b>-7,502</b>  | -1,330         | <b>-11,769</b> | <b>8,844</b>   | <b>7,606</b>   |
| TrR3 | <b>-13,508</b> | <b>-4,971</b>  | <b>8,377</b>   | <b>-5,230</b>  | <b>12,445</b>  | <b>-2,474</b>  | <b>-6,643</b>  |
| TrR4 | <b>-10,374</b> | <b>19,487</b>  | <b>-4,199</b>  | <b>5,655</b>   | <b>-2,466</b>  | <b>2,371</b>   | <b>3,945</b>   |
| RsOu | <b>-16,213</b> | <b>11,648</b>  | 0,853          | <b>-5,482</b>  | <b>3,348</b>   | 1,769          | -1,937         |
| RsNo | <b>16,213</b>  | <b>-11,648</b> | -0,853         | <b>5,482</b>   | <b>-3,348</b>  | -1,769         | 1,937          |
| VvV1 | <b>4,851</b>   | <b>-2,240</b>  | <b>3,693</b>   | <b>12,830</b>  | <b>9,416</b>   | <b>10,652</b>  | -0,455         |
| VvV2 | <b>5,181</b>   | <b>-3,861</b>  | <b>-3,587</b>  | <b>7,385</b>   | <b>-12,507</b> | <b>-5,744</b>  | <b>-2,381</b>  |
| VvV3 | -0,629         | <b>-5,169</b>  | -0,541         | <b>-6,763</b>  | <b>9,565</b>   | <b>-3,176</b>  | <b>6,326</b>   |
| VvV4 | <b>-5,820</b>  | <b>8,934</b>   | -1,591         | <b>-6,004</b>  | <b>-2,010</b>  | <b>6,281</b>   | <b>-12,739</b> |
| VvV5 | -1,926         | <b>5,033</b>   | <b>7,908</b>   | 1,193          | <b>-6,656</b>  | <b>-5,612</b>  | <b>15,862</b>  |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

## Annexe 5 : dimension emploi

Tableau7: Contributions (Variables) :

|       | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    | F10   | F11   |
|-------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa  | 335   | 0,071           | 0,019 | 0,023 | 0,072 | 0,000 | 0,010 | 0,002 | 0,001 | 0,014 | 0,005 | 0,031 | 0,001 |
| SxFE  | 189   | 0,040           | 0,033 | 0,042 | 0,128 | 0,001 | 0,018 | 0,003 | 0,001 | 0,024 | 0,008 | 0,056 | 0,001 |
| Ag25  | 35    | 0,007           | 0,022 | 0,031 | 0,014 | 0,031 | 0,058 | 0,035 | 0,004 | 0,050 | 0,236 | 0,074 | 0,000 |
| Ag35  | 218   | 0,046           | 0,047 | 0,014 | 0,017 | 0,011 | 0,024 | 0,015 | 0,007 | 0,020 | 0,058 | 0,001 | 0,006 |
| Ag45  | 164   | 0,035           | 0,010 | 0,002 | 0,000 | 0,006 | 0,013 | 0,014 | 0,065 | 0,288 | 0,001 | 0,009 | 0,002 |
| Ag55  | 88    | 0,019           | 0,048 | 0,001 | 0,003 | 0,001 | 0,049 | 0,004 | 0,135 | 0,092 | 0,001 | 0,046 | 0,003 |
| Ag56  | 19    | 0,004           | 0,029 | 0,051 | 0,024 | 0,038 | 0,002 | 0,102 | 0,059 | 0,018 | 0,017 | 0,005 | 0,001 |
| EmFo  | 187   | 0,040           | 0,001 | 0,049 | 0,051 | 0,004 | 0,170 | 0,029 | 0,021 | 0,010 | 0,002 | 0,003 | 0,007 |
| EmSa  | 221   | 0,047           | 0,033 | 0,005 | 0,061 | 0,008 | 0,065 | 0,000 | 0,007 | 0,003 | 0,009 | 0,002 | 0,039 |
| EmAr  | 64    | 0,014           | 0,012 | 0,124 | 0,017 | 0,093 | 0,000 | 0,025 | 0,049 | 0,021 | 0,001 | 0,010 | 0,009 |
| EmFl  | 52    | 0,011           | 0,044 | 0,030 | 0,050 | 0,069 | 0,080 | 0,016 | 0,022 | 0,055 | 0,006 | 0,016 | 0,022 |
| NvIl  | 20    | 0,004           | 0,002 | 0,178 | 0,015 | 0,008 | 0,001 | 0,086 | 0,000 | 0,000 | 0,001 | 0,037 | 0,156 |
| NvLy  | 123   | 0,026           | 0,000 | 0,040 | 0,002 | 0,067 | 0,067 | 0,002 | 0,001 | 0,000 | 0,003 | 0,056 | 0,252 |
| NvEu  | 293   | 0,062           | 0,004 | 0,031 | 0,001 | 0,001 | 0,025 | 0,039 | 0,041 | 0,006 | 0,003 | 0,000 | 0,104 |
| NvPg  | 88    | 0,019           | 0,022 | 0,014 | 0,003 | 0,085 | 0,000 | 0,074 | 0,109 | 0,025 | 0,004 | 0,046 | 0,033 |
| TrR1  | 42    | 0,009           | 0,064 | 0,065 | 0,051 | 0,004 | 0,003 | 0,000 | 0,028 | 0,032 | 0,138 | 0,008 | 0,015 |
| TrR2  | 196   | 0,042           | 0,044 | 0,000 | 0,008 | 0,079 | 0,002 | 0,003 | 0,088 | 0,006 | 0,081 | 0,003 | 0,000 |
| TrR3  | 232   | 0,049           | 0,017 | 0,047 | 0,060 | 0,016 | 0,016 | 0,000 | 0,090 | 0,001 | 0,009 | 0,004 | 0,012 |
| TrR4  | 54    | 0,011           | 0,128 | 0,047 | 0,020 | 0,047 | 0,084 | 0,003 | 0,042 | 0,005 | 0,000 | 0,002 | 0,009 |
| StOu  | 265   | 0,056           | 0,077 | 0,003 | 0,006 | 0,029 | 0,019 | 0,003 | 0,000 | 0,006 | 0,004 | 0,027 | 0,001 |
| StNo  | 259   | 0,055           | 0,079 | 0,003 | 0,006 | 0,030 | 0,020 | 0,003 | 0,000 | 0,006 | 0,004 | 0,028 | 0,001 |
| TpC1  | 361   | 0,077           | 0,002 | 0,002 | 0,033 | 0,006 | 0,023 | 0,001 | 0,002 | 0,047 | 0,001 | 0,027 | 0,000 |
| TpC2  | 115   | 0,024           | 0,001 | 0,004 | 0,026 | 0,038 | 0,027 | 0,002 | 0,000 | 0,096 | 0,103 | 0,053 | 0,001 |
| TpC3  | 48    | 0,010           | 0,006 | 0,045 | 0,065 | 0,008 | 0,025 | 0,021 | 0,018 | 0,014 | 0,180 | 0,008 | 0,009 |
| VvV1  | 21    | 0,004           | 0,016 | 0,002 | 0,082 | 0,115 | 0,007 | 0,045 | 0,037 | 0,013 | 0,006 | 0,035 | 0,014 |
| VvV2  | 83    | 0,018           | 0,027 | 0,016 | 0,002 | 0,006 | 0,060 | 0,000 | 0,004 | 0,004 | 0,002 | 0,020 | 0,016 |
| VvV3  | 289   | 0,061           | 0,001 | 0,012 | 0,000 | 0,007 | 0,022 | 0,007 | 0,041 | 0,007 | 0,015 | 0,031 | 0,062 |
| VvV4  | 115   | 0,024           | 0,038 | 0,001 | 0,006 | 0,007 | 0,000 | 0,061 | 0,005 | 0,006 | 0,018 | 0,084 | 0,149 |
| VvV5  | 16    | 0,003           | 0,012 | 0,038 | 0,000 | 0,000 | 0,001 | 0,268 | 0,086 | 0,015 | 0,001 | 0,005 | 0,032 |
| RI Tp | 43    | 0,009           | 0,029 | 0,039 | 0,109 | 0,074 | 0,030 | 0,008 | 0,021 | 0,000 | 0,001 | 0,116 | 0,004 |
| RI Ap | 91    | 0,019           | 0,049 | 0,022 | 0,045 | 0,027 | 0,006 | 0,031 | 0,012 | 0,000 | 0,022 | 0,148 | 0,019 |
| RI Ai | 165   | 0,035           | 0,007 | 0,010 | 0,013 | 0,084 | 0,048 | 0,087 | 0,002 | 0,067 | 0,054 | 0,000 | 0,005 |
| RI Ti | 225   | 0,048           | 0,081 | 0,009 | 0,012 | 0,001 | 0,026 | 0,010 | 0,001 | 0,047 | 0,008 | 0,008 | 0,015 |

Tableau8 : Cosinus carrés (Variables) :

|       | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    | F10   | F11   |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa  | 0,114 | 0,108 | 0,288 | 0,001 | 0,036 | 0,006 | 0,002 | 0,043 | 0,015 | 0,091 | 0,002 |
| SxFE  | 0,114 | 0,108 | 0,288 | 0,001 | 0,036 | 0,006 | 0,002 | 0,043 | 0,015 | 0,091 | 0,002 |
| Ag25  | 0,052 | 0,054 | 0,022 | 0,045 | 0,082 | 0,046 | 0,005 | 0,061 | 0,280 | 0,083 | 0,000 |
| Ag35  | 0,174 | 0,041 | 0,042 | 0,025 | 0,054 | 0,030 | 0,015 | 0,040 | 0,110 | 0,002 | 0,011 |
| Ag45  | 0,032 | 0,005 | 0,000 | 0,013 | 0,025 | 0,024 | 0,109 | 0,474 | 0,001 | 0,014 | 0,004 |
| Ag55  | 0,124 | 0,003 | 0,005 | 0,002 | 0,077 | 0,006 | 0,186 | 0,125 | 0,001 | 0,058 | 0,004 |
| Ag56  | 0,064 | 0,088 | 0,035 | 0,054 | 0,002 | 0,128 | 0,071 | 0,021 | 0,019 | 0,006 | 0,001 |
| EmFo  | 0,002 | 0,126 | 0,115 | 0,008 | 0,348 | 0,054 | 0,037 | 0,018 | 0,004 | 0,005 | 0,010 |
| EmSa  | 0,122 | 0,014 | 0,152 | 0,020 | 0,147 | 0,000 | 0,015 | 0,007 | 0,017 | 0,003 | 0,069 |
| EmAr  | 0,029 | 0,233 | 0,028 | 0,144 | 0,001 | 0,035 | 0,064 | 0,027 | 0,001 | 0,011 | 0,010 |
| EmFl  | 0,105 | 0,056 | 0,080 | 0,105 | 0,117 | 0,022 | 0,029 | 0,069 | 0,007 | 0,019 | 0,026 |
| NvIl  | 0,004 | 0,308 | 0,022 | 0,011 | 0,001 | 0,108 | 0,000 | 0,000 | 0,001 | 0,040 | 0,167 |
| NvLy  | 0,000 | 0,087 | 0,004 | 0,120 | 0,114 | 0,003 | 0,002 | 0,000 | 0,004 | 0,077 | 0,339 |
| NvEu  | 0,020 | 0,117 | 0,004 | 0,003 | 0,074 | 0,107 | 0,106 | 0,016 | 0,009 | 0,000 | 0,242 |
| NvPg  | 0,057 | 0,027 | 0,005 | 0,140 | 0,000 | 0,108 | 0,151 | 0,034 | 0,005 | 0,057 | 0,041 |
| TrR1  | 0,152 | 0,117 | 0,080 | 0,006 | 0,004 | 0,000 | 0,035 | 0,040 | 0,166 | 0,009 | 0,017 |
| TrR2  | 0,154 | 0,000 | 0,018 | 0,172 | 0,003 | 0,005 | 0,162 | 0,011 | 0,144 | 0,005 | 0,000 |
| TrR3  | 0,065 | 0,139 | 0,156 | 0,039 | 0,037 | 0,001 | 0,186 | 0,002 | 0,019 | 0,008 | 0,022 |
| TrR4  | 0,309 | 0,088 | 0,032 | 0,072 | 0,123 | 0,003 | 0,053 | 0,006 | 0,000 | 0,003 | 0,010 |
| StOu  | 0,338 | 0,010 | 0,016 | 0,081 | 0,051 | 0,008 | 0,000 | 0,013 | 0,009 | 0,057 | 0,001 |
| StNo  | 0,338 | 0,010 | 0,016 | 0,081 | 0,051 | 0,008 | 0,000 | 0,013 | 0,009 | 0,057 | 0,001 |
| TpC1  | 0,013 | 0,009 | 0,155 | 0,027 | 0,097 | 0,004 | 0,009 | 0,172 | 0,002 | 0,089 | 0,001 |
| TpC2  | 0,002 | 0,009 | 0,047 | 0,067 | 0,046 | 0,002 | 0,000 | 0,140 | 0,146 | 0,071 | 0,001 |
| TpC3  | 0,015 | 0,082 | 0,102 | 0,011 | 0,036 | 0,028 | 0,022 | 0,017 | 0,220 | 0,010 | 0,010 |
| VvV1  | 0,035 | 0,004 | 0,123 | 0,164 | 0,010 | 0,056 | 0,044 | 0,015 | 0,007 | 0,038 | 0,015 |
| VvV2  | 0,069 | 0,032 | 0,003 | 0,009 | 0,093 | 0,000 | 0,006 | 0,006 | 0,002 | 0,024 | 0,020 |
| VvV3  | 0,004 | 0,045 | 0,000 | 0,023 | 0,066 | 0,018 | 0,104 | 0,018 | 0,036 | 0,072 | 0,143 |
| VvV4  | 0,107 | 0,001 | 0,011 | 0,012 | 0,000 | 0,094 | 0,008 | 0,009 | 0,025 | 0,112 | 0,196 |
| VvV5  | 0,027 | 0,065 | 0,000 | 0,001 | 0,001 | 0,334 | 0,102 | 0,017 | 0,001 | 0,006 | 0,034 |
| RI Tp | 0,069 | 0,071 | 0,170 | 0,110 | 0,043 | 0,011 | 0,026 | 0,000 | 0,001 | 0,132 | 0,004 |
| RI Ap | 0,129 | 0,044 | 0,078 | 0,044 | 0,010 | 0,045 | 0,017 | 0,000 | 0,030 | 0,187 | 0,023 |
| RI Ai | 0,021 | 0,024 | 0,028 | 0,168 | 0,092 | 0,153 | 0,003 | 0,110 | 0,087 | 0,000 | 0,008 |
| RI Ti | 0,309 | 0,027 | 0,029 | 0,002 | 0,061 | 0,021 | 0,002 | 0,093 | 0,016 | 0,014 | 0,027 |

Tableau9 : Valeurs test (Variables) :

|       | F1             | F2            | F3             | F4            | F5             | F6            | F7            | F8            | F9             | F10           | F11            |
|-------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| SxMa  | <b>7,710</b>   | <b>7,512</b>  | <b>-12,282</b> | 0,753         | <b>-4,363</b>  | -1,743        | 0,920         | <b>4,746</b>  | <b>2,762</b>   | <b>-6,903</b> | -1,060         |
| SxFe  | <b>-7,710</b>  | <b>-7,512</b> | <b>12,282</b>  | -0,753        | <b>4,363</b>   | 1,743         | -0,920        | <b>-4,746</b> | <b>-2,762</b>  | <b>6,903</b>  | 1,060          |
| Ag25  | <b>-5,199</b>  | <b>5,331</b>  | <b>3,373</b>   | <b>-4,866</b> | <b>6,538</b>   | <b>-4,896</b> | 1,679         | <b>-5,632</b> | <b>12,095</b>  | <b>6,583</b>  | -0,399         |
| Ag35  | <b>-9,530</b>  | <b>-4,603</b> | <b>-4,685</b>  | <b>3,647</b>  | <b>5,308</b>   | <b>3,986</b>  | <b>-2,769</b> | <b>-4,554</b> | <b>-7,601</b>  | -1,024        | <b>2,394</b>   |
| Ag45  | <b>4,087</b>   | -1,655        | 0,162          | <b>-2,585</b> | <b>-3,591</b>  | <b>-3,526</b> | <b>7,539</b>  | <b>15,739</b> | 0,787          | <b>2,707</b>  | -1,394         |
| Ag55  | <b>8,065</b>   | 1,166         | 1,577          | -1,002        | <b>-6,359</b>  | -1,701        | <b>-9,859</b> | <b>-8,082</b> | -0,611         | <b>-5,525</b> | -1,439         |
| Ag56  | <b>5,807</b>   | <b>6,790</b>  | <b>4,293</b>   | <b>5,299</b>  | -1,104         | <b>8,176</b>  | <b>6,074</b>  | <b>-3,351</b> | <b>3,158</b>   | -1,759        | 0,558          |
| EmFo  | 0,945          | <b>-8,102</b> | <b>7,765</b>   | <b>-1,986</b> | <b>-13,497</b> | <b>5,330</b>  | <b>-4,382</b> | <b>-3,091</b> | -1,417         | 1,605         | <b>-2,338</b>  |
| EmSa  | <b>-7,997</b>  | <b>-2,731</b> | <b>-8,919</b>  | <b>3,197</b>  | <b>8,766</b>   | -0,286        | <b>2,760</b>  | 1,844         | <b>3,025</b>   | -1,285        | <b>6,028</b>   |
| EmAr  | <b>3,904</b>   | <b>11,050</b> | <b>-3,819</b>  | <b>-8,692</b> | -0,626         | <b>-4,261</b> | <b>5,783</b>  | <b>-3,733</b> | -0,683         | <b>2,448</b>  | <b>-2,324</b>  |
| EmFl  | <b>7,420</b>   | <b>5,392</b>  | <b>6,473</b>   | <b>7,422</b>  | <b>7,833</b>   | <b>-3,401</b> | <b>-3,870</b> | <b>5,995</b>  | <b>-1,978</b>  | <b>-3,130</b> | <b>-3,665</b>  |
| NvIl  | -1,532         | <b>12,683</b> | <b>-3,414</b>  | <b>-2,374</b> | 0,682          | <b>7,530</b>  | -0,035        | -0,151        | -0,848         | <b>4,598</b>  | <b>-9,344</b>  |
| NvLy  | -0,281         | <b>6,748</b>  | -1,428         | <b>-7,908</b> | <b>-7,738</b>  | -1,262        | 0,910         | 0,405         | 1,501          | <b>-6,335</b> | <b>13,316</b>  |
| NvEu  | <b>-3,266</b>  | <b>-7,821</b> | 1,360          | 1,235         | <b>6,203</b>   | <b>-7,483</b> | <b>-7,451</b> | <b>2,883</b>  | <b>-2,138</b>  | -0,495        | <b>-11,252</b> |
| NvPg  | <b>5,441</b>   | <b>-3,763</b> | 1,563          | <b>8,542</b>  | 0,185          | <b>7,510</b>  | <b>8,883</b>  | <b>-4,211</b> | 1,574          | <b>5,483</b>  | <b>4,637</b>   |
| TrR1  | <b>-8,923</b>  | <b>7,833</b>  | <b>6,463</b>   | 1,771         | 1,492          | -0,442        | <b>4,296</b>  | <b>-4,552</b> | <b>-9,326</b>  | <b>2,128</b>  | <b>2,973</b>   |
| TrR2  | <b>-8,986</b>  | 0,089         | <b>3,092</b>   | <b>-9,489</b> | -1,345         | 1,670         | <b>-9,210</b> | <b>2,404</b>  | <b>8,675</b>   | 1,668         | 0,366          |
| TrR3  | <b>5,846</b>   | <b>-8,515</b> | <b>-9,033</b>  | <b>4,516</b>  | <b>-4,419</b>  | -0,562        | <b>9,855</b>  | -0,926        | <b>-3,120</b>  | <b>-2,039</b> | <b>-3,405</b>  |
| TrR4  | <b>12,719</b>  | <b>6,773</b>  | <b>4,064</b>   | <b>6,142</b>  | <b>8,027</b>   | -1,344        | <b>-5,279</b> | 1,752         | -0,380         | -1,222        | <b>2,325</b>   |
| StOu  | <b>13,294</b>  | <b>-2,246</b> | <b>-2,924</b>  | <b>-6,492</b> | <b>5,172</b>   | <b>-2,079</b> | -0,458        | <b>-2,638</b> | <b>-2,220</b>  | <b>5,480</b>  | 0,867          |
| StNo  | <b>-13,294</b> | <b>2,246</b>  | <b>2,924</b>   | <b>6,492</b>  | <b>-5,172</b>  | <b>2,079</b>  | 0,458         | <b>2,638</b>  | <b>2,220</b>   | <b>-5,480</b> | -0,867         |
| TpC1  | <b>2,637</b>   | <b>-2,178</b> | <b>-8,997</b>  | <b>-3,788</b> | <b>7,119</b>   | 1,415         | <b>-2,136</b> | <b>-9,492</b> | -1,129         | <b>-6,834</b> | 0,748          |
| TpC2  | -1,011         | <b>-2,138</b> | <b>4,966</b>   | <b>5,938</b>  | <b>-4,919</b>  | 1,104         | 0,004         | <b>8,545</b>  | <b>8,731</b>   | <b>6,082</b>  | 0,787          |
| TpC3  | <b>-2,782</b>  | <b>6,563</b>  | <b>7,313</b>   | <b>-2,441</b> | <b>-4,367</b>  | <b>-3,856</b> | <b>3,423</b>  | <b>2,972</b>  | <b>-10,715</b> | <b>2,242</b>  | <b>-2,329</b>  |
| VvV1  | <b>-4,299</b>  | 1,446         | <b>-8,025</b>  | <b>9,271</b>  | <b>-2,305</b>  | <b>-5,415</b> | <b>-4,783</b> | <b>-2,844</b> | -1,874         | <b>4,458</b>  | <b>2,830</b>   |
| VvV2  | <b>-6,015</b>  | <b>4,082</b>  | 1,197          | <b>2,224</b>  | <b>-6,991</b>  | 0,450         | -1,774        | 1,776         | -1,036         | <b>-3,576</b> | <b>-3,196</b>  |
| VvV3  | -1,413         | <b>-4,878</b> | 0,427          | <b>-3,432</b> | <b>5,855</b>   | <b>3,074</b>  | <b>7,380</b>  | <b>-3,058</b> | <b>4,344</b>   | <b>-6,117</b> | <b>-8,646</b>  |
| VvV4  | <b>7,486</b>   | -0,848        | <b>2,367</b>   | <b>-2,455</b> | -0,142         | <b>-7,017</b> | <b>-2,000</b> | <b>2,206</b>  | <b>-3,646</b>  | <b>7,666</b>  | <b>10,124</b>  |
| VvV5  | <b>3,740</b>   | <b>5,828</b>  | -0,322         | 0,537         | 0,878          | <b>13,212</b> | <b>-7,305</b> | <b>3,005</b>  | 0,551          | 1,750         | <b>4,195</b>   |
| RI Tp | <b>-6,020</b>  | <b>6,097</b>  | <b>-9,441</b>  | <b>7,573</b>  | <b>-4,744</b>  | <b>-2,395</b> | <b>-3,714</b> | -0,138        | 0,836          | <b>8,298</b>  | -1,531         |
| RI Ap | <b>-8,201</b>  | <b>4,783</b>  | <b>6,376</b>   | <b>4,817</b>  | <b>2,276</b>   | <b>-4,873</b> | <b>3,007</b>  | -0,077        | <b>3,932</b>   | <b>-9,893</b> | <b>3,479</b>   |
| RI Ai | <b>-3,300</b>  | <b>-3,507</b> | <b>-3,805</b>  | <b>-9,379</b> | <b>6,948</b>   | <b>8,953</b>  | -1,227        | <b>7,577</b>  | <b>-6,740</b>  | 0,277         | <b>2,072</b>   |
| RI Ti | <b>12,711</b>  | <b>-3,751</b> | <b>3,926</b>   | 0,915         | <b>-5,632</b>  | <b>-3,344</b> | 0,910         | <b>-6,974</b> | <b>2,851</b>   | <b>2,710</b>  | <b>-3,758</b>  |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

## Annexe 6 : Dimension santé

Tableau10 : Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 474   | 0,098           | 0,051 | 0,009 | 0,072 | 0,027 | 0,002 | 0,014 | 0,006 | 0,003 |
| SxFE | 330   | 0,068           | 0,073 | 0,013 | 0,103 | 0,039 | 0,002 | 0,020 | 0,009 | 0,004 |
| Ag25 | 175   | 0,036           | 0,238 | 0,068 | 0,000 | 0,030 | 0,027 | 0,009 | 0,000 | 0,001 |
| Ag35 | 288   | 0,060           | 0,002 | 0,132 | 0,036 | 0,027 | 0,086 | 0,030 | 0,004 | 0,011 |
| Ag45 | 177   | 0,037           | 0,065 | 0,001 | 0,002 | 0,021 | 0,079 | 0,030 | 0,180 | 0,045 |
| Ag55 | 112   | 0,023           | 0,043 | 0,019 | 0,062 | 0,001 | 0,004 | 0,004 | 0,331 | 0,001 |
| Ag56 | 52    | 0,011           | 0,052 | 0,017 | 0,028 | 0,150 | 0,050 | 0,000 | 0,037 | 0,060 |
| SsOu | 85    | 0,018           | 0,007 | 0,163 | 0,000 | 0,101 | 0,013 | 0,001 | 0,045 | 0,003 |
| SsNo | 719   | 0,149           | 0,001 | 0,019 | 0,000 | 0,012 | 0,002 | 0,000 | 0,005 | 0,000 |
| SaMa | 41    | 0,008           | 0,001 | 0,002 | 0,008 | 0,219 | 0,011 | 0,046 | 0,154 | 0,029 |
| SaMo | 179   | 0,037           | 0,004 | 0,009 | 0,170 | 0,031 | 0,037 | 0,167 | 0,004 | 0,004 |
| SaBo | 458   | 0,095           | 0,000 | 0,002 | 0,000 | 0,031 | 0,065 | 0,075 | 0,025 | 0,003 |
| SaTb | 126   | 0,026           | 0,013 | 0,033 | 0,161 | 0,020 | 0,102 | 0,025 | 0,023 | 0,005 |
| TrR0 | 227   | 0,047           | 0,237 | 0,036 | 0,001 | 0,028 | 0,019 | 0,008 | 0,019 | 0,000 |
| TrR1 | 52    | 0,011           | 0,011 | 0,054 | 0,016 | 0,000 | 0,056 | 0,339 | 0,035 | 0,010 |
| TrR2 | 210   | 0,044           | 0,003 | 0,039 | 0,027 | 0,062 | 0,057 | 0,143 | 0,027 | 0,000 |
| TrR3 | 258   | 0,053           | 0,110 | 0,007 | 0,059 | 0,000 | 0,062 | 0,002 | 0,003 | 0,015 |
| TrR4 | 57    | 0,012           | 0,064 | 0,160 | 0,016 | 0,010 | 0,014 | 0,064 | 0,008 | 0,031 |
| VvV1 | 39    | 0,008           | 0,005 | 0,002 | 0,205 | 0,018 | 0,075 | 0,001 | 0,072 | 0,001 |
| VvV2 | 140   | 0,029           | 0,008 | 0,037 | 0,011 | 0,045 | 0,044 | 0,001 | 0,002 | 0,226 |
| VvV3 | 434   | 0,090           | 0,000 | 0,015 | 0,001 | 0,002 | 0,095 | 0,001 | 0,009 | 0,163 |
| VvV4 | 162   | 0,034           | 0,010 | 0,079 | 0,000 | 0,125 | 0,002 | 0,004 | 0,000 | 0,161 |
| VvV5 | 29    | 0,006           | 0,003 | 0,084 | 0,020 | 0,001 | 0,098 | 0,015 | 0,001 | 0,223 |



Tableau11 : Cosinus carrés (Variables) :

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 0,222 | 0,030 | 0,219 | 0,081 | 0,004 | 0,036 | 0,017 | 0,007 |
| SxFE | 0,222 | 0,030 | 0,219 | 0,081 | 0,004 | 0,036 | 0,017 | 0,007 |
| Ag25 | 0,548 | 0,121 | 0,000 | 0,046 | 0,038 | 0,013 | 0,000 | 0,001 |
| Ag35 | 0,006 | 0,284 | 0,071 | 0,051 | 0,150 | 0,050 | 0,006 | 0,018 |
| Ag45 | 0,151 | 0,001 | 0,003 | 0,032 | 0,114 | 0,042 | 0,246 | 0,059 |
| Ag55 | 0,089 | 0,031 | 0,090 | 0,002 | 0,006 | 0,005 | 0,409 | 0,001 |
| Ag56 | 0,101 | 0,025 | 0,037 | 0,193 | 0,061 | 0,000 | 0,042 | 0,065 |
| SsOu | 0,014 | 0,253 | 0,000 | 0,137 | 0,016 | 0,002 | 0,054 | 0,003 |
| SsNo | 0,014 | 0,253 | 0,000 | 0,137 | 0,016 | 0,002 | 0,054 | 0,003 |
| SaMa | 0,002 | 0,003 | 0,010 | 0,278 | 0,013 | 0,053 | 0,173 | 0,031 |
| SaMo | 0,009 | 0,015 | 0,272 | 0,048 | 0,053 | 0,233 | 0,006 | 0,005 |
| SaBo | 0,000 | 0,008 | 0,001 | 0,087 | 0,171 | 0,190 | 0,061 | 0,006 |
| SaTb | 0,027 | 0,053 | 0,239 | 0,029 | 0,136 | 0,032 | 0,029 | 0,007 |
| TrR0 | 0,594 | 0,070 | 0,001 | 0,046 | 0,030 | 0,012 | 0,029 | 0,000 |
| TrR1 | 0,020 | 0,079 | 0,021 | 0,000 | 0,068 | 0,393 | 0,040 | 0,011 |
| TrR2 | 0,008 | 0,073 | 0,046 | 0,101 | 0,087 | 0,210 | 0,038 | 0,001 |
| TrR3 | 0,292 | 0,014 | 0,108 | 0,001 | 0,102 | 0,003 | 0,005 | 0,022 |
| TrR4 | 0,125 | 0,238 | 0,022 | 0,013 | 0,017 | 0,075 | 0,010 | 0,034 |
| VvV1 | 0,010 | 0,003 | 0,269 | 0,022 | 0,089 | 0,001 | 0,080 | 0,001 |
| VvV2 | 0,018 | 0,063 | 0,017 | 0,066 | 0,060 | 0,002 | 0,002 | 0,278 |
| VvV3 | 0,000 | 0,046 | 0,003 | 0,006 | 0,232 | 0,003 | 0,020 | 0,360 |
| VvV4 | 0,022 | 0,138 | 0,000 | 0,189 | 0,002 | 0,005 | 0,000 | 0,205 |
| VvV5 | 0,005 | 0,121 | 0,027 | 0,001 | 0,115 | 0,017 | 0,001 | 0,235 |

Tableau 12: Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             | F7             | F8             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| SxMa | <b>-13,360</b> | <b>4,879</b>   | <b>13,248</b>  | <b>-8,042</b>  | 1,871          | <b>5,383</b>   | <b>-3,642</b>  | <b>2,289</b>   |
| SxFe | <b>13,360</b>  | <b>-4,879</b>  | <b>-13,248</b> | <b>8,042</b>   | -1,871         | <b>-5,383</b>  | <b>3,642</b>   | <b>-2,289</b>  |
| Ag25 | <b>20,971</b>  | <b>9,851</b>   | 0,097          | <b>-6,093</b>  | <b>-5,558</b>  | <b>3,238</b>   | 0,258          | 1,037          |
| Ag35 | <b>2,199</b>   | <b>-15,104</b> | <b>7,535</b>   | <b>6,391</b>   | <b>10,993</b>  | <b>-6,335</b>  | <b>-2,273</b>  | <b>-3,749</b>  |
| Ag45 | <b>-11,009</b> | 0,852          | 1,513          | <b>5,102</b>   | <b>-9,558</b>  | <b>5,833</b>   | <b>14,047</b>  | <b>6,883</b>   |
| Ag55 | <b>-8,469</b>  | <b>4,965</b>   | <b>-8,484</b>  | 1,149          | <b>-2,117</b>  | -1,943         | <b>-18,113</b> | 0,870          |
| Ag56 | <b>-9,000</b>  | <b>4,491</b>   | <b>-5,456</b>  | <b>-12,449</b> | <b>6,978</b>   | -0,173         | <b>5,834</b>   | <b>-7,250</b>  |
| SsOu | <b>3,296</b>   | <b>14,241</b>  | -0,617         | <b>10,473</b>  | <b>3,597</b>   | -1,196         | <b>6,578</b>   | -1,532         |
| SsNo | <b>-3,296</b>  | <b>-14,241</b> | 0,617          | <b>-10,473</b> | <b>-3,597</b>  | 1,196          | <b>-6,578</b>  | 1,532          |
| SaMa | -1,180         | 1,450          | <b>2,901</b>   | <b>-14,949</b> | <b>-3,190</b>  | <b>-6,510</b>  | <b>11,786</b>  | <b>4,956</b>   |
| SaMo | <b>-2,717</b>  | <b>-3,509</b>  | <b>-14,787</b> | <b>-6,238</b>  | <b>6,527</b>   | <b>13,686</b>  | <b>-2,136</b>  | <b>2,071</b>   |
| SaBo | -0,607         | <b>-2,507</b>  | 0,972          | <b>8,354</b>   | <b>-11,730</b> | <b>-12,356</b> | <b>-6,971</b>  | <b>-2,251</b>  |
| SaTb | <b>4,650</b>   | <b>6,553</b>   | <b>13,841</b>  | <b>4,808</b>   | <b>10,437</b>  | <b>5,106</b>   | <b>4,807</b>   | <b>-2,303</b>  |
| TrR0 | <b>21,841</b>  | <b>7,497</b>   | 0,908          | <b>-6,101</b>  | <b>-4,895</b>  | <b>3,044</b>   | <b>-4,806</b>  | 0,436          |
| TrR1 | <b>4,055</b>   | <b>-7,986</b>  | <b>-4,118</b>  | -0,268         | <b>7,380</b>   | <b>-17,773</b> | <b>5,659</b>   | <b>2,921</b>   |
| TrR2 | <b>-2,529</b>  | <b>-7,674</b>  | <b>-6,076</b>  | <b>9,021</b>   | <b>8,380</b>   | <b>12,970</b>  | <b>5,535</b>   | -0,707         |
| TrR3 | <b>-15,309</b> | <b>-3,396</b>  | <b>9,302</b>   | -0,694         | <b>-9,070</b>  | -1,508         | <b>-2,030</b>  | <b>-4,176</b>  |
| TrR4 | <b>-10,019</b> | <b>13,815</b>  | <b>-4,165</b>  | <b>-3,221</b>  | <b>3,667</b>   | <b>-7,764</b>  | <b>-2,776</b>  | <b>5,242</b>   |
| VvV1 | <b>2,852</b>   | -1,528         | <b>14,694</b>  | <b>-4,233</b>  | <b>8,432</b>   | 0,920          | <b>-8,023</b>  | 1,045          |
| VvV2 | <b>3,767</b>   | <b>-7,091</b>  | <b>-3,728</b>  | <b>-7,260</b>  | <b>6,954</b>   | 1,246          | -1,372         | <b>14,934</b>  |
| VvV3 | 0,059          | <b>-6,089</b>  | -1,618         | <b>-2,259</b>  | <b>-13,639</b> | 1,655          | <b>3,981</b>   | <b>-17,005</b> |
| VvV4 | <b>-4,209</b>  | <b>10,515</b>  | -0,191         | <b>12,316</b>  | 1,393          | <b>-2,017</b>  | 0,316          | <b>12,839</b>  |
| VvV5 | <b>-2,049</b>  | <b>9,837</b>   | <b>-4,613</b>  | -0,813         | <b>9,602</b>   | <b>-3,680</b>  | 0,713          | <b>-13,742</b> |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

## Annexe 7: Dimension éducation

Tableau 13: Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 474   | 0,118           | 0,019 | 0,017 | 0,020 | 0,001 | 0,020 | 0,000 | 0,074 | 0,008 |
| SxFE | 330   | 0,082           | 0,028 | 0,024 | 0,028 | 0,001 | 0,029 | 0,000 | 0,106 | 0,012 |
| Ag25 | 175   | 0,044           | 0,174 | 0,012 | 0,024 | 0,044 | 0,025 | 0,000 | 0,001 | 0,004 |
| Ag35 | 288   | 0,072           | 0,001 | 0,063 | 0,049 | 0,018 | 0,028 | 0,076 | 0,000 | 0,001 |
| Ag45 | 177   | 0,044           | 0,033 | 0,022 | 0,029 | 0,000 | 0,013 | 0,001 | 0,043 | 0,027 |
| Ag55 | 112   | 0,028           | 0,018 | 0,006 | 0,001 | 0,030 | 0,003 | 0,265 | 0,017 | 0,030 |
| Ag56 | 52    | 0,013           | 0,028 | 0,300 | 0,014 | 0,025 | 0,040 | 0,021 | 0,012 | 0,000 |
| NvII | 50    | 0,012           | 0,000 | 0,060 | 0,088 | 0,132 | 0,022 | 0,001 | 0,007 | 0,011 |
| NvLy | 167   | 0,042           | 0,020 | 0,008 | 0,019 | 0,004 | 0,132 | 0,013 | 0,002 | 0,019 |
| NvEu | 469   | 0,117           | 0,012 | 0,010 | 0,011 | 0,016 | 0,001 | 0,003 | 0,023 | 0,053 |
| NvPg | 118   | 0,029           | 0,004 | 0,004 | 0,021 | 0,008 | 0,204 | 0,000 | 0,040 | 0,132 |
| EmSe | 95    | 0,024           | 0,043 | 0,001 | 0,099 | 0,260 | 0,013 | 0,014 | 0,044 | 0,028 |
| EmFo | 187   | 0,047           | 0,030 | 0,042 | 0,007 | 0,017 | 0,014 | 0,233 | 0,039 | 0,039 |
| EmSa | 221   | 0,055           | 0,022 | 0,057 | 0,002 | 0,014 | 0,000 | 0,162 | 0,015 | 0,036 |
| EmAr | 64    | 0,016           | 0,013 | 0,005 | 0,004 | 0,011 | 0,266 | 0,008 | 0,055 | 0,065 |
| EmFl | 52    | 0,013           | 0,011 | 0,006 | 0,181 | 0,107 | 0,002 | 0,014 | 0,105 | 0,025 |
| EmRe | 44    | 0,011           | 0,024 | 0,291 | 0,043 | 0,046 | 0,035 | 0,002 | 0,011 | 0,005 |
| EmEt | 141   | 0,035           | 0,196 | 0,012 | 0,049 | 0,073 | 0,002 | 0,000 | 0,000 | 0,013 |
| TrR0 | 227   | 0,056           | 0,223 | 0,012 | 0,000 | 0,012 | 0,003 | 0,011 | 0,023 | 0,003 |
| TrR1 | 52    | 0,013           | 0,000 | 0,001 | 0,032 | 0,014 | 0,031 | 0,162 | 0,090 | 0,336 |
| TrR2 | 210   | 0,052           | 0,020 | 0,023 | 0,044 | 0,030 | 0,057 | 0,010 | 0,101 | 0,131 |
| TrR3 | 258   | 0,064           | 0,061 | 0,000 | 0,004 | 0,025 | 0,058 | 0,000 | 0,145 | 0,019 |
| TrR4 | 57    | 0,014           | 0,020 | 0,024 | 0,231 | 0,115 | 0,000 | 0,003 | 0,048 | 0,001 |

**Tableau 14: Cosinus carrés (Variables) :**

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 0,124 | 0,073 | 0,072 | 0,003 | 0,062 | 0,000 | 0,208 | 0,021 |
| SxFe | 0,124 | 0,073 | 0,072 | 0,003 | 0,062 | 0,000 | 0,208 | 0,021 |
| Ag25 | 0,591 | 0,027 | 0,047 | 0,077 | 0,041 | 0,000 | 0,001 | 0,006 |
| Ag35 | 0,003 | 0,174 | 0,113 | 0,040 | 0,054 | 0,141 | 0,000 | 0,001 |
| Ag45 | 0,111 | 0,050 | 0,056 | 0,000 | 0,022 | 0,002 | 0,063 | 0,036 |
| Ag55 | 0,056 | 0,013 | 0,001 | 0,048 | 0,005 | 0,364 | 0,023 | 0,036 |
| Ag56 | 0,080 | 0,571 | 0,023 | 0,037 | 0,054 | 0,027 | 0,014 | 0,000 |
| NvII | 0,001 | 0,114 | 0,139 | 0,194 | 0,029 | 0,001 | 0,008 | 0,012 |
| NvLy | 0,068 | 0,017 | 0,035 | 0,007 | 0,210 | 0,019 | 0,002 | 0,025 |
| NvEu | 0,077 | 0,043 | 0,040 | 0,053 | 0,004 | 0,009 | 0,062 | 0,132 |
| NvPg | 0,012 | 0,008 | 0,037 | 0,013 | 0,302 | 0,000 | 0,053 | 0,159 |
| EmSe | 0,129 | 0,002 | 0,167 | 0,408 | 0,019 | 0,019 | 0,058 | 0,033 |
| EmFo | 0,102 | 0,098 | 0,013 | 0,030 | 0,024 | 0,359 | 0,058 | 0,052 |
| EmSa | 0,082 | 0,139 | 0,004 | 0,027 | 0,001 | 0,265 | 0,024 | 0,051 |
| EmAr | 0,036 | 0,010 | 0,007 | 0,016 | 0,365 | 0,010 | 0,069 | 0,073 |
| EmFl | 0,032 | 0,011 | 0,288 | 0,158 | 0,003 | 0,017 | 0,130 | 0,028 |
| EmRe | 0,068 | 0,548 | 0,067 | 0,067 | 0,047 | 0,003 | 0,014 | 0,006 |
| EmEt | 0,628 | 0,027 | 0,088 | 0,123 | 0,003 | 0,000 | 0,000 | 0,016 |
| TrR0 | 0,823 | 0,029 | 0,001 | 0,022 | 0,005 | 0,018 | 0,037 | 0,005 |
| TrR1 | 0,000 | 0,003 | 0,052 | 0,020 | 0,042 | 0,204 | 0,111 | 0,370 |
| TrR2 | 0,073 | 0,054 | 0,088 | 0,055 | 0,097 | 0,016 | 0,157 | 0,182 |
| TrR3 | 0,238 | 0,001 | 0,008 | 0,050 | 0,107 | 0,001 | 0,247 | 0,029 |
| TrR4 | 0,056 | 0,045 | 0,370 | 0,171 | 0,000 | 0,004 | 0,059 | 0,001 |

Tableau15 : Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6            | F7            | F8            |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| SxMa | <b>-9,965</b>  | <b>7,680</b>   | <b>7,595</b>   | 1,602          | <b>7,029</b>   | 0,241         | <b>12,921</b> | <b>-4,092</b> |
| SxFe | <b>9,965</b>   | <b>-7,680</b>  | <b>-7,595</b>  | -1,602         | <b>-7,029</b>  | -0,241        | <b>12,921</b> | <b>4,092</b>  |
| Ag25 | <b>21,776</b>  | <b>4,657</b>   | <b>6,111</b>   | <b>7,888</b>   | <b>5,717</b>   | -0,434        | 0,852         | <b>2,156</b>  |
| Ag35 | -1,600         | <b>-11,832</b> | <b>-9,509</b>  | <b>-5,647</b>  | <b>-6,595</b>  | <b>10,633</b> | 0,584         | -0,933        |
| Ag45 | <b>-9,460</b>  | <b>-6,347</b>  | <b>6,687</b>   | 0,617          | <b>4,180</b>   | 1,196         | <b>-7,112</b> | <b>-5,400</b> |
| Ag55 | <b>-6,730</b>  | <b>3,214</b>   | 0,926          | <b>-6,191</b>  | <b>1,991</b>   | <b>17,103</b> | <b>4,278</b>  | <b>5,390</b>  |
| Ag56 | <b>-8,005</b>  | <b>21,422</b>  | <b>-4,284</b>  | <b>5,450</b>   | <b>-6,579</b>  | <b>-4,636</b> | <b>3,392</b>  | -0,290        |
| NvII | 0,783          | <b>9,562</b>   | <b>-10,582</b> | <b>-12,490</b> | <b>4,861</b>   | -0,749        | <b>-2,611</b> | <b>-3,137</b> |
| NvLy | <b>-7,372</b>  | <b>3,747</b>   | <b>-5,335</b>  | <b>2,334</b>   | <b>12,977</b>  | <b>3,926</b>  | -1,325        | <b>4,490</b>  |
| NvEu | <b>7,885</b>   | <b>-5,908</b>  | <b>5,680</b>   | <b>6,528</b>   | -1,876         | <b>-2,723</b> | <b>7,074</b>  | <b>10,277</b> |
| NvPg | <b>-3,069</b>  | <b>-2,589</b>  | <b>5,425</b>   | <b>-3,246</b>  | <b>-15,580</b> | -0,197        | <b>-6,554</b> | <b>11,312</b> |
| EmSe | <b>10,180</b>  | 1,319          | <b>-11,567</b> | <b>-18,098</b> | <b>-3,935</b>  | <b>3,938</b>  | <b>-6,812</b> | <b>-5,116</b> |
| EmFo | <b>-9,053</b>  | <b>-8,876</b>  | <b>-3,275</b>  | <b>4,899</b>   | <b>-4,368</b>  | <b>16,988</b> | <b>6,813</b>  | <b>6,448</b>  |
| EmSa | <b>-8,114</b>  | <b>-10,582</b> | -1,763         | <b>4,631</b>   | -0,728         | <b>14,576</b> | <b>-4,415</b> | <b>-6,387</b> |
| EmAr | <b>-5,387</b>  | <b>2,830</b>   | <b>2,398</b>   | <b>-3,599</b>  | <b>17,119</b>  | <b>-2,809</b> | <b>-7,432</b> | <b>7,666</b>  |
| EmFl | <b>-5,043</b>  | <b>3,034</b>   | <b>15,204</b>  | <b>-11,256</b> | -1,623         | <b>-3,746</b> | <b>10,211</b> | <b>-4,724</b> |
| EmRe | <b>-7,397</b>  | <b>20,986</b>  | <b>-7,350</b>  | <b>7,332</b>   | <b>-6,123</b>  | -1,424        | <b>3,305</b>  | <b>-2,186</b> |
| EmEt | <b>22,462</b>  | <b>4,637</b>   | <b>8,382</b>   | <b>9,939</b>   | 1,574          | 0,170         | 0,105         | <b>3,584</b>  |
| TrR0 | <b>25,700</b>  | <b>4,826</b>   | -0,732         | <b>-4,227</b>  | -1,955         | <b>3,786</b>  | <b>-5,443</b> | <b>-2,004</b> |
| TrR1 | -0,181         | -1,493         | <b>-6,435</b>  | <b>-4,031</b>  | <b>5,819</b>   | <b>12,813</b> | <b>9,449</b>  | <b>17,231</b> |
| TrR2 | <b>-7,648</b>  | <b>-6,614</b>  | <b>-8,400</b>  | <b>6,666</b>   | <b>8,848</b>   | <b>3,594</b>  | <b>11,221</b> | <b>12,101</b> |
| TrR3 | <b>-13,811</b> | -0,952         | <b>2,524</b>   | <b>6,362</b>   | <b>-9,286</b>  | 0,677         | <b>14,070</b> | <b>4,824</b>  |
| TrR4 | <b>-6,690</b>  | <b>6,019</b>   | <b>17,237</b>  | <b>-11,703</b> | -0,400         | -1,745        | <b>6,879</b>  | -1,060        |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0,05

## Annexe 8 : Dimension environnementale (propreté)

**Tableau16 : Contributions (Variables) :**

|       | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|-------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv  | 135   | 0,034           | 0,030 | 0,007 | 0,115 | 0,007 | 0,028 | 0,037 | 0,060 |
| LhSa  | 156   | 0,039           | 0,001 | 0,003 | 0,001 | 0,012 | 0,204 | 0,221 | 0,232 |
| LhAm  | 161   | 0,040           | 0,001 | 0,032 | 0,019 | 0,007 | 0,003 | 0,172 | 0,434 |
| LhIh  | 144   | 0,036           | 0,028 | 0,032 | 0,000 | 0,130 | 0,014 | 0,141 | 0,040 |
| LhIlo | 121   | 0,030           | 0,004 | 0,003 | 0,004 | 0,355 | 0,015 | 0,130 | 0,022 |
| LhAl  | 87    | 0,022           | 0,008 | 0,010 | 0,346 | 0,009 | 0,001 | 0,002 | 0,001 |
| RdTs  | 390   | 0,097           | 0,116 | 0,014 | 0,001 | 0,004 | 0,002 | 0,000 | 0,002 |
| RdPs  | 318   | 0,079           | 0,041 | 0,113 | 0,001 | 0,003 | 0,007 | 0,002 | 0,008 |
| RdSa  | 96    | 0,024           | 0,101 | 0,137 | 0,016 | 0,001 | 0,004 | 0,002 | 0,005 |
| CtTm  | 349   | 0,087           | 0,064 | 0,048 | 0,001 | 0,001 | 0,067 | 0,001 | 0,019 |
| CtMa  | 251   | 0,062           | 0,003 | 0,064 | 0,028 | 0,066 | 0,106 | 0,044 | 0,053 |
| CtMo  | 174   | 0,043           | 0,056 | 0,006 | 0,000 | 0,170 | 0,017 | 0,055 | 0,005 |
| CtBo  | 30    | 0,007           | 0,020 | 0,027 | 0,320 | 0,028 | 0,066 | 0,007 | 0,000 |
| QuTm  | 192   | 0,048           | 0,109 | 0,025 | 0,005 | 0,096 | 0,087 | 0,046 | 0,038 |
| QuMa  | 212   | 0,053           | 0,013 | 0,005 | 0,027 | 0,072 | 0,304 | 0,020 | 0,005 |
| QuMo  | 291   | 0,072           | 0,026 | 0,066 | 0,076 | 0,005 | 0,037 | 0,009 | 0,039 |
| QuBo  | 109   | 0,027           | 0,112 | 0,094 | 0,017 | 0,006 | 0,004 | 0,056 | 0,028 |
| NyTs  | 517   | 0,129           | 0,083 | 0,011 | 0,005 | 0,007 | 0,006 | 0,011 | 0,001 |
| NyPs  | 233   | 0,058           | 0,073 | 0,129 | 0,001 | 0,004 | 0,023 | 0,037 | 0,005 |
| NySa  | 54    | 0,013           | 0,111 | 0,173 | 0,018 | 0,018 | 0,007 | 0,007 | 0,001 |

Tableau17 : Cosinus carrés (Variables) :

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv | 0,071 | 0,012 | 0,172 | 0,009 | 0,036 | 0,045 | 0,073 |
| LhSa | 0,003 | 0,005 | 0,001 | 0,017 | 0,271 | 0,280 | 0,288 |
| LhAm | 0,002 | 0,054 | 0,029 | 0,009 | 0,004 | 0,220 | 0,544 |
| LhIh | 0,068 | 0,053 | 0,000 | 0,176 | 0,018 | 0,175 | 0,048 |
| Lhlo | 0,010 | 0,005 | 0,006 | 0,464 | 0,018 | 0,156 | 0,026 |
| LhAl | 0,019 | 0,015 | 0,484 | 0,012 | 0,001 | 0,003 | 0,001 |
| RdTs | 0,451 | 0,038 | 0,003 | 0,009 | 0,004 | 0,001 | 0,004 |
| RdPs | 0,136 | 0,254 | 0,002 | 0,006 | 0,012 | 0,003 | 0,013 |
| RdSa | 0,229 | 0,211 | 0,022 | 0,001 | 0,004 | 0,002 | 0,006 |
| CtTm | 0,225 | 0,115 | 0,003 | 0,001 | 0,127 | 0,002 | 0,034 |
| CtMa | 0,008 | 0,126 | 0,051 | 0,107 | 0,165 | 0,066 | 0,078 |
| CtMo | 0,143 | 0,010 | 0,001 | 0,242 | 0,023 | 0,072 | 0,007 |
| CtBo | 0,042 | 0,039 | 0,415 | 0,032 | 0,073 | 0,007 | 0,000 |
| QuTm | 0,285 | 0,045 | 0,008 | 0,140 | 0,123 | 0,062 | 0,050 |
| QuMa | 0,036 | 0,009 | 0,046 | 0,108 | 0,441 | 0,028 | 0,007 |
| QuMo | 0,082 | 0,140 | 0,149 | 0,009 | 0,061 | 0,014 | 0,062 |
| QuBo | 0,259 | 0,148 | 0,024 | 0,008 | 0,005 | 0,067 | 0,032 |
| NyTs | 0,466 | 0,044 | 0,016 | 0,023 | 0,017 | 0,030 | 0,003 |
| NyPs | 0,205 | 0,247 | 0,002 | 0,006 | 0,034 | 0,054 | 0,007 |
| NySa | 0,237 | 0,251 | 0,024 | 0,021 | 0,008 | 0,008 | 0,001 |

Tableau 18: Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             | F7             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| LhAv | <b>7,543</b>   | <b>-3,076</b>  | <b>-11,747</b> | <b>2,745</b>   | <b>-5,373</b>  | <b>6,018</b>   | <b>7,645</b>   |
| LhSa | -1,623         | <b>-2,048</b>  | -0,914         | <b>3,660</b>   | <b>14,744</b>  | <b>-15,004</b> | <b>15,200</b>  |
| LhAm | 1,154          | <b>6,613</b>   | <b>-4,828</b>  | <b>-2,708</b>  | -1,701         | <b>-13,292</b> | <b>-20,893</b> |
| LhIh | <b>-7,392</b>  | <b>-6,547</b>  | -0,533         | <b>11,887</b>  | <b>-3,761</b>  | <b>11,870</b>  | <b>-6,240</b>  |
| Lhlo | <b>-2,810</b>  | <b>2,066</b>   | <b>2,135</b>   | <b>-19,308</b> | <b>-3,852</b>  | <b>11,197</b>  | <b>4,611</b>   |
| LhAl | <b>3,862</b>   | <b>3,494</b>   | <b>19,719</b>  | <b>3,077</b>   | -1,037         | 1,443          | 0,761          |
| RdTs | <b>-19,040</b> | <b>5,538</b>   | 1,613          | <b>-2,696</b>  | 1,795          | -0,728         | -1,741         |
| RdPs | <b>10,468</b>  | <b>-14,288</b> | 1,145          | <b>2,132</b>   | <b>-3,093</b>  | 1,581          | <b>3,257</b>   |
| RdSa | <b>13,561</b>  | <b>13,010</b>  | <b>-4,212</b>  | 0,941          | 1,898          | -1,262         | <b>-2,229</b>  |
| CtTm | <b>-13,433</b> | <b>9,617</b>   | -1,563         | 0,970          | <b>-10,090</b> | -1,377         | <b>5,251</b>   |
| CtMa | <b>2,484</b>   | <b>-10,049</b> | <b>-6,391</b>  | <b>9,270</b>   | <b>11,496</b>  | <b>7,259</b>   | <b>-7,895</b>  |
| CtMo | <b>10,709</b>  | <b>-2,830</b>  | 0,671          | <b>-13,930</b> | <b>-4,320</b>  | <b>-7,622</b>  | <b>2,299</b>   |
| CtBo | <b>5,787</b>   | <b>5,571</b>   | <b>18,256</b>  | <b>5,064</b>   | <b>7,665</b>   | <b>2,414</b>   | 0,573          |
| QuTm | <b>-15,123</b> | <b>6,025</b>   | <b>-2,504</b>  | <b>10,616</b>  | <b>-9,931</b>  | <b>-7,054</b>  | <b>6,310</b>   |
| QuMa | <b>-5,411</b>  | <b>-2,719</b>  | <b>-6,092</b>  | <b>-9,319</b>  | <b>18,814</b>  | <b>4,779</b>   | <b>-2,369</b>  |
| QuMo | <b>8,112</b>   | <b>-10,611</b> | <b>10,938</b>  | <b>-2,636</b>  | <b>-7,016</b>  | <b>-3,339</b>  | <b>-7,054</b>  |
| QuBo | <b>14,413</b>  | <b>10,891</b>  | <b>-4,394</b>  | <b>2,473</b>   | <b>-1,999</b>  | <b>7,322</b>   | <b>5,093</b>   |
| NyTs | <b>-19,347</b> | <b>5,925</b>   | <b>3,555</b>   | <b>-4,252</b>  | <b>3,647</b>   | <b>4,924</b>   | -1,597         |
| NyPs | <b>12,815</b>  | <b>-14,097</b> | -1,315         | <b>2,225</b>   | <b>-5,254</b>  | <b>-6,566</b>  | <b>2,288</b>   |
| NySa | <b>13,805</b>  | <b>14,209</b>  | <b>-4,422</b>  | <b>4,106</b>   | <b>2,541</b>   | <b>2,476</b>   | -1,090         |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$



### Annexe 8bis : Dimension environnementale

(Nuisances sonores, qualité de l'air et disponibilité d'espaces verts et d'aire de jeux)

**Tableau19 : Contributions (Variables) :**

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|
| AiOu | 113   | 0,028           | 0,018 | 0,222 | 0,152 | 0,014 |
| AiNo | 691   | 0,172           | 0,003 | 0,036 | 0,025 | 0,002 |
| NoOu | 464   | 0,115           | 0,000 | 0,184 | 0,010 | 0,007 |
| NoNo | 340   | 0,085           | 0,000 | 0,251 | 0,013 | 0,010 |
| DvOu | 235   | 0,058           | 0,197 | 0,001 | 0,063 | 0,010 |
| DvNo | 569   | 0,142           | 0,081 | 0,000 | 0,026 | 0,004 |
| AjOu | 173   | 0,043           | 0,309 | 0,008 | 0,007 | 0,008 |
| AjNo | 631   | 0,157           | 0,085 | 0,002 | 0,002 | 0,002 |
| LhAv | 135   | 0,034           | 0,000 | 0,057 | 0,061 | 0,447 |
| LhSa | 156   | 0,039           | 0,001 | 0,080 | 0,442 | 0,025 |
| LhAm | 161   | 0,040           | 0,001 | 0,142 | 0,021 | 0,131 |
| LhIh | 144   | 0,036           | 0,006 | 0,011 | 0,016 | 0,054 |
| Lhlo | 121   | 0,030           | 0,062 | 0,001 | 0,109 | 0,206 |
| LhAl | 87    | 0,022           | 0,237 | 0,003 | 0,052 | 0,080 |

**Tableau20 : Cosinus carrés (Variables) :**

|      | F1    | F2    | F3    | F4    |
|------|-------|-------|-------|-------|
| AiOu | 0,034 | 0,320 | 0,195 | 0,016 |
| AiNo | 0,034 | 0,320 | 0,195 | 0,016 |
| NoOu | 0,000 | 0,538 | 0,025 | 0,018 |
| NoNo | 0,000 | 0,538 | 0,025 | 0,018 |
| DvOu | 0,470 | 0,002 | 0,098 | 0,015 |
| DvNo | 0,470 | 0,002 | 0,098 | 0,015 |
| AjOu | 0,664 | 0,012 | 0,010 | 0,010 |
| AjNo | 0,664 | 0,012 | 0,010 | 0,010 |
| LhAv | 0,000 | 0,085 | 0,080 | 0,547 |
| LhSa | 0,001 | 0,122 | 0,602 | 0,031 |
| LhAm | 0,002 | 0,219 | 0,029 | 0,167 |
| LhIh | 0,013 | 0,017 | 0,022 | 0,067 |
| Lhlo | 0,124 | 0,001 | 0,141 | 0,247 |
| LhAl | 0,449 | 0,004 | 0,064 | 0,091 |

Tableau21 : Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| AiOu | <b>5,261</b>   | <b>16,019</b>  | <b>12,502</b>  | <b>-3,592</b>  |
| AiNo | <b>-5,261</b>  | <b>-16,019</b> | <b>-12,502</b> | <b>3,592</b>   |
| NoOu | 0,510          | <b>-20,775</b> | <b>4,502</b>   | <b>-3,796</b>  |
| NoNo | -0,510         | <b>20,775</b>  | <b>-4,502</b>  | <b>3,796</b>   |
| DvOu | <b>19,434</b>  | 1,269          | <b>-8,872</b>  | <b>-3,461</b>  |
| DvNo | <b>-19,434</b> | -1,269         | <b>8,872</b>   | <b>3,461</b>   |
| AjOu | <b>23,098</b>  | <b>-3,167</b>  | <b>2,766</b>   | <b>2,867</b>   |
| AjNo | <b>-23,098</b> | <b>3,167</b>   | <b>-2,766</b>  | <b>-2,867</b>  |
| LhAv | -0,407         | <b>8,257</b>   | <b>8,014</b>   | <b>-20,962</b> |
| LhSa | -0,984         | <b>9,917</b>   | <b>-21,986</b> | <b>5,002</b>   |
| LhAm | -1,382         | <b>-13,261</b> | <b>-4,834</b>  | <b>-11,583</b> |
| LhIh | <b>-3,228</b>  | <b>-3,660</b>  | <b>4,169</b>   | <b>7,312</b>   |
| Lhlo | <b>-9,966</b>  | 0,811          | <b>10,640</b>  | <b>14,084</b>  |
| LhAl | <b>18,979</b>  | -1,892         | <b>7,179</b>   | <b>8,540</b>   |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0,05

## Annexe 9: Dimension sécurité

Tableau 22: Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 474   | 0,118           | 0,032 | 0,152 | 0,000 | 0,013 | 0,006 | 0,000 |
| SxFe | 330   | 0,082           | 0,046 | 0,219 | 0,000 | 0,019 | 0,009 | 0,000 |
| Ag25 | 175   | 0,044           | 0,064 | 0,013 | 0,002 | 0,093 | 0,009 | 0,168 |
| Ag35 | 288   | 0,072           | 0,020 | 0,078 | 0,031 | 0,030 | 0,011 | 0,122 |
| Ag45 | 177   | 0,044           | 0,004 | 0,142 | 0,098 | 0,006 | 0,100 | 0,027 |
| Ag55 | 112   | 0,028           | 0,000 | 0,000 | 0,035 | 0,372 | 0,035 | 0,018 |
| Ag56 | 52    | 0,013           | 0,066 | 0,023 | 0,040 | 0,049 | 0,192 | 0,032 |
| LhAv | 135   | 0,034           | 0,004 | 0,015 | 0,010 | 0,126 | 0,140 | 0,162 |
| LhSa | 156   | 0,039           | 0,044 | 0,000 | 0,237 | 0,019 | 0,109 | 0,006 |
| LhAm | 161   | 0,040           | 0,113 | 0,088 | 0,047 | 0,028 | 0,025 | 0,122 |
| LhIh | 144   | 0,036           | 0,076 | 0,033 | 0,003 | 0,171 | 0,017 | 0,114 |
| Lhlo | 121   | 0,030           | 0,003 | 0,010 | 0,011 | 0,050 | 0,244 | 0,213 |
| LhAl | 87    | 0,022           | 0,153 | 0,055 | 0,181 | 0,003 | 0,050 | 0,000 |
| SqOu | 651   | 0,162           | 0,001 | 0,033 | 0,056 | 0,000 | 0,000 | 0,001 |
| SqNo | 153   | 0,038           | 0,005 | 0,139 | 0,239 | 0,000 | 0,000 | 0,005 |
| CoOu | 511   | 0,127           | 0,134 | 0,000 | 0,004 | 0,008 | 0,019 | 0,004 |
| CoNo | 293   | 0,073           | 0,234 | 0,000 | 0,006 | 0,013 | 0,033 | 0,007 |

Tableau23 : Cosinus carrés (Variables) :

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 0,106 | 0,459 | 0,000 | 0,037 | 0,016 | 0,001 |
| SxFe | 0,106 | 0,459 | 0,000 | 0,037 | 0,016 | 0,001 |
| Ag25 | 0,111 | 0,021 | 0,004 | 0,135 | 0,012 | 0,216 |
| Ag35 | 0,042 | 0,150 | 0,056 | 0,053 | 0,018 | 0,191 |
| Ag45 | 0,007 | 0,225 | 0,146 | 0,009 | 0,137 | 0,036 |
| Ag55 | 0,000 | 0,000 | 0,047 | 0,490 | 0,043 | 0,021 |
| Ag56 | 0,096 | 0,030 | 0,049 | 0,059 | 0,219 | 0,034 |
| LhAv | 0,006 | 0,022 | 0,014 | 0,172 | 0,179 | 0,196 |
| LhSa | 0,075 | 0,001 | 0,342 | 0,026 | 0,144 | 0,007 |
| LhAm | 0,194 | 0,136 | 0,069 | 0,039 | 0,033 | 0,154 |
| LhIh | 0,126 | 0,049 | 0,004 | 0,237 | 0,022 | 0,140 |
| Lhlo | 0,005 | 0,015 | 0,015 | 0,067 | 0,306 | 0,253 |
| LhAl | 0,235 | 0,076 | 0,236 | 0,004 | 0,060 | 0,000 |
| SqOu | 0,009 | 0,213 | 0,342 | 0,000 | 0,000 | 0,006 |
| SqNo | 0,009 | 0,213 | 0,342 | 0,000 | 0,000 | 0,006 |
| CoOu | 0,503 | 0,000 | 0,012 | 0,024 | 0,056 | 0,010 |
| CoNo | 0,503 | 0,000 | 0,012 | 0,024 | 0,056 | 0,010 |

Tableau 24: Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| SxMa | <b>9,214</b>   | <b>19,198</b>  | 0,508          | <b>5,448</b>   | <b>3,598</b>   | 0,760          |
| SxFe | <b>-9,214</b>  | <b>-19,198</b> | -0,508         | <b>-5,448</b>  | <b>-3,598</b>  | -0,760         |
| Ag25 | <b>-9,460</b>  | <b>-4,112</b>  | -1,700         | <b>-10,423</b> | <b>3,111</b>   | <b>13,170</b>  |
| Ag35 | <b>5,823</b>   | <b>-10,989</b> | <b>-6,701</b>  | <b>-6,546</b>  | <b>3,837</b>   | <b>-12,387</b> |
| Ag45 | <b>-2,411</b>  | <b>13,455</b>  | <b>10,829</b>  | <b>-2,713</b>  | <b>-10,495</b> | <b>-5,341</b>  |
| Ag55 | -0,149         | 0,511          | <b>-6,127</b>  | <b>19,837</b>  | <b>-5,886</b>  | <b>4,135</b>   |
| Ag56 | <b>8,792</b>   | <b>4,935</b>   | <b>6,299</b>   | <b>6,892</b>   | <b>13,267</b>  | <b>5,228</b>   |
| LhAv | <b>-2,171</b>  | <b>-4,223</b>  | <b>3,305</b>   | <b>11,742</b>  | <b>-11,993</b> | <b>-12,559</b> |
| LhSa | <b>-7,770</b>  | -0,768         | <b>-16,565</b> | <b>4,581</b>   | <b>10,766</b>  | <b>-2,417</b>  |
| LhAm | <b>12,468</b>  | <b>-10,441</b> | <b>7,421</b>   | <b>5,609</b>   | <b>5,153</b>   | <b>11,136</b>  |
| LhIh | <b>10,049</b>  | <b>6,280</b>   | -1,840         | <b>-13,800</b> | <b>4,194</b>   | <b>-10,588</b> |
| LhIo | -1,942         | <b>3,423</b>   | <b>-3,424</b>  | <b>-7,342</b>  | <b>-15,669</b> | <b>14,243</b>  |
| LhAl | <b>-13,726</b> | <b>7,817</b>   | <b>13,761</b>  | -1,702         | <b>6,946</b>   | 0,518          |
| SqOu | <b>2,645</b>   | <b>-13,065</b> | <b>16,573</b>  | 0,176          | -0,050         | <b>-2,162</b>  |
| SqNo | <b>-2,645</b>  | <b>13,065</b>  | <b>-16,573</b> | -0,176         | 0,050          | <b>2,162</b>   |
| CoOu | <b>-20,106</b> | 0,284          | <b>3,087</b>   | <b>4,361</b>   | <b>6,713</b>   | <b>-2,899</b>  |
| CoNo | <b>20,106</b>  | -0,284         | <b>-3,087</b>  | <b>-4,361</b>  | <b>-6,713</b>  | <b>2,899</b>   |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

## Annexe10 : Dimension de la mobilité

Tableau 25: Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv | 135   | 0,042           | 0,007 | 0,004 | 0,005 | 0,010 | 0,032 | 0,000 | 0,082 |
| LhSa | 156   | 0,049           | 0,000 | 0,002 | 0,000 | 0,118 | 0,081 | 0,537 | 0,010 |
| LhAm | 161   | 0,050           | 0,004 | 0,001 | 0,002 | 0,020 | 0,315 | 0,348 | 0,050 |
| LhIh | 144   | 0,045           | 0,001 | 0,001 | 0,000 | 0,115 | 0,405 | 0,063 | 0,015 |
| Lhlo | 121   | 0,038           | 0,000 | 0,000 | 0,009 | 0,388 | 0,018 | 0,004 | 0,300 |
| LhAl | 87    | 0,027           | 0,002 | 0,000 | 0,007 | 0,229 | 0,068 | 0,005 | 0,523 |
| TdTm | 175   | 0,054           | 0,164 | 0,035 | 0,029 | 0,008 | 0,007 | 0,005 | 0,000 |
| TdMa | 176   | 0,055           | 0,012 | 0,028 | 0,163 | 0,002 | 0,031 | 0,022 | 0,012 |
| TdMo | 274   | 0,085           | 0,029 | 0,078 | 0,057 | 0,032 | 0,012 | 0,002 | 0,002 |
| TdBo | 179   | 0,056           | 0,089 | 0,106 | 0,004 | 0,032 | 0,002 | 0,000 | 0,001 |
| ToTm | 333   | 0,104           | 0,172 | 0,020 | 0,012 | 0,001 | 0,001 | 0,001 | 0,002 |
| ToMa | 224   | 0,070           | 0,007 | 0,077 | 0,187 | 0,001 | 0,000 | 0,005 | 0,001 |
| ToMo | 189   | 0,059           | 0,087 | 0,029 | 0,164 | 0,010 | 0,004 | 0,003 | 0,000 |
| ToBo | 58    | 0,018           | 0,084 | 0,261 | 0,020 | 0,004 | 0,000 | 0,002 | 0,001 |
| TqTm | 307   | 0,095           | 0,180 | 0,024 | 0,009 | 0,001 | 0,002 | 0,000 | 0,000 |
| TqMa | 252   | 0,078           | 0,010 | 0,076 | 0,151 | 0,005 | 0,006 | 0,001 | 0,000 |
| TqMo | 203   | 0,063           | 0,087 | 0,012 | 0,153 | 0,001 | 0,007 | 0,001 | 0,000 |
| TqBo | 42    | 0,013           | 0,062 | 0,246 | 0,027 | 0,025 | 0,009 | 0,000 | 0,000 |

Tableau26 : Cosinus carrés (Variables) :

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LhAv | 0,020 | 0,008 | 0,010 | 0,012 | 0,039 | 0,000 | 0,098 |
| LhSa | 0,001 | 0,005 | 0,000 | 0,153 | 0,102 | 0,671 | 0,012 |
| LhAm | 0,011 | 0,003 | 0,005 | 0,027 | 0,399 | 0,438 | 0,063 |
| LhIh | 0,003 | 0,001 | 0,000 | 0,146 | 0,500 | 0,077 | 0,019 |
| Lhlo | 0,000 | 0,001 | 0,016 | 0,476 | 0,021 | 0,005 | 0,353 |
| LhAl | 0,004 | 0,000 | 0,012 | 0,267 | 0,077 | 0,005 | 0,587 |
| TdTm | 0,486 | 0,083 | 0,057 | 0,010 | 0,009 | 0,007 | 0,000 |
| TdMa | 0,036 | 0,066 | 0,327 | 0,002 | 0,040 | 0,028 | 0,016 |
| TdMo | 0,102 | 0,221 | 0,137 | 0,051 | 0,019 | 0,003 | 0,003 |
| TdBo | 0,265 | 0,254 | 0,008 | 0,042 | 0,003 | 0,000 | 0,001 |
| ToTm | 0,678 | 0,065 | 0,032 | 0,001 | 0,002 | 0,002 | 0,003 |
| ToMa | 0,024 | 0,200 | 0,406 | 0,001 | 0,000 | 0,007 | 0,002 |
| ToMo | 0,265 | 0,070 | 0,336 | 0,013 | 0,005 | 0,003 | 0,000 |
| ToBo | 0,209 | 0,526 | 0,034 | 0,004 | 0,000 | 0,002 | 0,001 |
| TqTm | 0,675 | 0,074 | 0,023 | 0,001 | 0,003 | 0,000 | 0,000 |
| TqMa | 0,035 | 0,208 | 0,345 | 0,007 | 0,009 | 0,001 | 0,000 |
| TqMo | 0,271 | 0,030 | 0,320 | 0,002 | 0,009 | 0,002 | 0,000 |
| TqBo | 0,152 | 0,486 | 0,045 | 0,027 | 0,010 | 0,000 | 0,000 |

Tableau27 : Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             | F7             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| LhAv | <b>3,961</b>   | <b>-2,602</b>  | <b>-2,826</b>  | <b>3,126</b>   | <b>5,625</b>   | 0,107          | <b>8,871</b>   |
| LhSa | -0,811         | <b>1,998</b>   | -0,598         | <b>11,067</b>  | <b>-9,072</b>  | <b>-23,210</b> | <b>-3,129</b>  |
| LhAm | <b>-3,029</b>  | -1,481         | 1,905          | <b>4,624</b>   | <b>-17,900</b> | <b>18,744</b>  | <b>-7,105</b>  |
| LhIh | -1,667         | 1,048          | 0,518          | <b>10,815</b>  | <b>20,037</b>  | <b>7,866</b>   | <b>3,873</b>   |
| Lhlo | 0,386          | 0,643          | <b>3,605</b>   | <b>-19,549</b> | <b>-4,146</b>  | <b>-2,064</b>  | <b>16,840</b>  |
| LhAl | 1,781          | 0,463          | <b>-3,082</b>  | <b>-14,654</b> | <b>7,880</b>   | <b>-2,063</b>  | <b>-21,702</b> |
| TdTm | <b>-19,760</b> | <b>8,187</b>   | <b>-6,773</b>  | <b>-2,863</b>  | <b>-2,677</b>  | <b>2,333</b>   | 0,601          |
| TdMa | <b>-5,355</b>  | <b>-7,275</b>  | <b>16,209</b>  | 1,386          | <b>5,648</b>   | <b>-4,728</b>  | <b>-3,548</b>  |
| TdMo | <b>9,068</b>   | <b>-13,325</b> | <b>-10,473</b> | <b>6,403</b>   | <b>-3,922</b>  | 1,604          | 1,626          |
| TdBo | <b>14,591</b>  | <b>14,292</b>  | <b>2,539</b>   | <b>-5,832</b>  | 1,510          | 0,557          | 1,078          |
| ToTm | <b>-23,328</b> | <b>7,225</b>   | <b>-5,045</b>  | 1,026          | 1,118          | -1,376         | 1,522          |
| ToMa | <b>4,361</b>   | <b>-12,688</b> | <b>18,049</b>  | 0,887          | 0,458          | <b>2,305</b>   | -1,187         |
| ToMo | <b>14,576</b>  | <b>-7,514</b>  | <b>-16,420</b> | <b>-3,228</b>  | <b>-1,970</b>  | -1,672         | -0,027         |
| ToBo | <b>12,968</b>  | <b>20,546</b>  | <b>5,241</b>   | 1,801          | 0,307          | 1,366          | -0,796         |
| TqTm | <b>-23,282</b> | <b>7,683</b>   | <b>-4,321</b>  | -0,938         | 1,456          | -0,395         | 0,122          |
| TqMa | <b>5,273</b>   | <b>-12,935</b> | <b>16,638</b>  | <b>-2,454</b>  | <b>-2,669</b>  | -0,982         | 0,150          |
| TqMo | <b>14,741</b>  | <b>-4,901</b>  | <b>-16,026</b> | 1,280          | <b>2,676</b>   | 1,217          | 0,003          |
| TqBo | <b>11,059</b>  | <b>19,759</b>  | <b>6,038</b>   | <b>4,663</b>   | <b>-2,839</b>  | 0,533          | -0,586         |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0,05

## Annexe 11: Dimension cadre de vie et prestation de l'administration

**Tableau 28: Contributions (Variables) :**

|      | Poids | Poids<br>(relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    |
|------|-------|--------------------|-------|-------|-------|-------|
| VdTm | 371   | 0,077              | 0,073 | 0,025 | 0,000 | 0,000 |
| VdMa | 272   | 0,056              | 0,005 | 0,105 | 0,008 | 0,050 |
| VdMo | 144   | 0,030              | 0,080 | 0,011 | 0,090 | 0,075 |
| VdBo | 17    | 0,004              | 0,029 | 0,067 | 0,286 | 0,012 |
| VITm | 211   | 0,044              | 0,090 | 0,068 | 0,003 | 0,014 |
| VIMa | 254   | 0,053              | 0,002 | 0,055 | 0,028 | 0,235 |
| VIMo | 290   | 0,060              | 0,049 | 0,012 | 0,096 | 0,082 |
| VIBo | 49    | 0,010              | 0,040 | 0,065 | 0,241 | 0,026 |
| IfTm | 465   | 0,096              | 0,057 | 0,011 | 0,000 | 0,000 |
| IfMa | 227   | 0,047              | 0,019 | 0,076 | 0,000 | 0,039 |
| IfMo | 112   | 0,023              | 0,084 | 0,033 | 0,001 | 0,071 |
| AITm | 217   | 0,045              | 0,103 | 0,055 | 0,005 | 0,011 |
| AIMa | 299   | 0,062              | 0,002 | 0,110 | 0,039 | 0,072 |
| AIMo | 288   | 0,060              | 0,102 | 0,018 | 0,020 | 0,033 |
| DpOu | 115   | 0,024              | 0,069 | 0,068 | 0,001 | 0,085 |
| DpNo | 689   | 0,143              | 0,011 | 0,011 | 0,000 | 0,014 |
| AcTm | 228   | 0,047              | 0,097 | 0,052 | 0,007 | 0,000 |
| AcMa | 315   | 0,065              | 0,000 | 0,115 | 0,043 | 0,075 |
| AcMo | 241   | 0,050              | 0,070 | 0,014 | 0,056 | 0,058 |
| AcBo | 20    | 0,004              | 0,018 | 0,029 | 0,079 | 0,047 |

**Tableau29: Cosinus carrés (Variables) :**

|      | F1    | F2    | F3    | F4    |
|------|-------|-------|-------|-------|
| VdTm | 0,408 | 0,086 | 0,000 | 0,000 |
| VdMa | 0,021 | 0,292 | 0,016 | 0,084 |
| VdMo | 0,291 | 0,024 | 0,150 | 0,101 |
| VdBo | 0,087 | 0,125 | 0,400 | 0,014 |
| VITm | 0,366 | 0,170 | 0,006 | 0,021 |
| VIMa | 0,011 | 0,146 | 0,055 | 0,380 |
| VIMo | 0,228 | 0,034 | 0,206 | 0,142 |
| VIBo | 0,126 | 0,127 | 0,351 | 0,030 |
| IfTm | 0,403 | 0,047 | 0,001 | 0,000 |
| IfMa | 0,080 | 0,195 | 0,000 | 0,061 |
| IfMo | 0,290 | 0,070 | 0,002 | 0,091 |
| AlTm | 0,423 | 0,139 | 0,008 | 0,017 |
| AlMa | 0,008 | 0,320 | 0,084 | 0,127 |
| AlMo | 0,477 | 0,051 | 0,043 | 0,057 |
| DpOu | 0,239 | 0,145 | 0,001 | 0,109 |
| DpNo | 0,239 | 0,145 | 0,001 | 0,109 |
| AcTm | 0,403 | 0,133 | 0,013 | 0,000 |
| AcMa | 0,000 | 0,346 | 0,096 | 0,136 |
| AcMo | 0,299 | 0,036 | 0,109 | 0,091 |
| AcBo | 0,057 | 0,054 | 0,111 | 0,053 |



**Tableau30 : Valeurs test (Variables) :**

|      | F1             | F2             | F3             | F4             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| VdTm | <b>-18,099</b> | <b>8,288</b>   | -0,183         | 0,114          |
| VdMa | <b>4,134</b>   | <b>-15,304</b> | <b>3,633</b>   | <b>8,189</b>   |
| VdMo | <b>15,289</b>  | <b>4,349</b>   | <b>-10,968</b> | <b>-8,996</b>  |
| VdBo | <b>8,371</b>   | <b>10,020</b>  | <b>17,921</b>  | <b>-3,351</b>  |
| VITm | <b>-17,143</b> | <b>11,676</b>  | <b>-2,158</b>  | <b>-4,100</b>  |
| VIMa | <b>-2,939</b>  | <b>-10,844</b> | <b>6,670</b>   | <b>17,466</b>  |
| VIMo | <b>13,536</b>  | <b>-5,223</b>  | <b>-12,847</b> | <b>-10,694</b> |
| VIBo | <b>10,068</b>  | <b>10,084</b>  | <b>16,794</b>  | <b>-4,933</b>  |
| IfTm | <b>-17,992</b> | <b>6,152</b>   | 0,663          | -0,376         |
| IfMa | <b>7,997</b>   | <b>-12,515</b> | 0,156          | <b>6,979</b>   |
| IfMo | <b>15,263</b>  | <b>7,495</b>   | -1,149         | <b>-8,537</b>  |
| AlTm | <b>-18,441</b> | <b>10,556</b>  | <b>-2,612</b>  | <b>3,721</b>   |
| AlMa | <b>-2,480</b>  | <b>-16,023</b> | <b>8,226</b>   | <b>-10,106</b> |
| AlMo | <b>19,572</b>  | <b>6,378</b>   | <b>-5,873</b>  | <b>6,741</b>   |
| DpOu | <b>13,864</b>  | <b>10,792</b>  | -1,023         | <b>9,358</b>   |
| DpNo | <b>-13,864</b> | <b>-10,792</b> | 1,023          | <b>-9,358</b>  |
| AcTm | <b>-17,993</b> | <b>10,335</b>  | <b>-3,284</b>  | 0,407          |
| AcMa | -0,083         | <b>-16,673</b> | <b>8,795</b>   | <b>-10,465</b> |
| AcMo | <b>15,500</b>  | <b>5,352</b>   | <b>-9,348</b>  | <b>8,539</b>   |
| AcBo | <b>6,739</b>   | <b>6,604</b>   | <b>9,435</b>   | <b>6,505</b>   |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

## Annexe 12 : Dimension bien-être

Tableau31 : Contributions (Variables) :

|      | Poids | Poids (relatif) | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    |
|------|-------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 474   | 0,098           | 0,047 | 0,001 | 0,018 | 0,089 | 0,001 | 0,017 | 0,020 | 0,002 | 0,001 |
| SxFe | 330   | 0,068           | 0,067 | 0,001 | 0,026 | 0,127 | 0,001 | 0,024 | 0,029 | 0,003 | 0,001 |
| Ag25 | 175   | 0,036           | 0,213 | 0,002 | 0,101 | 0,000 | 0,023 | 0,014 | 0,007 | 0,001 | 0,004 |
| Ag35 | 288   | 0,060           | 0,004 | 0,017 | 0,129 | 0,036 | 0,044 | 0,095 | 0,004 | 0,002 | 0,014 |
| Ag45 | 177   | 0,037           | 0,060 | 0,019 | 0,005 | 0,002 | 0,028 | 0,087 | 0,091 | 0,013 | 0,002 |
| Ag55 | 112   | 0,023           | 0,041 | 0,015 | 0,012 | 0,067 | 0,004 | 0,000 | 0,358 | 0,008 | 0,005 |
| Ag56 | 52    | 0,011           | 0,059 | 0,092 | 0,053 | 0,000 | 0,036 | 0,003 | 0,102 | 0,010 | 0,000 |
| VvV1 | 39    | 0,008           | 0,004 | 0,000 | 0,000 | 0,277 | 0,001 | 0,015 | 0,072 | 0,000 | 0,000 |
| VvV2 | 140   | 0,029           | 0,008 | 0,067 | 0,014 | 0,002 | 0,012 | 0,000 | 0,015 | 0,019 | 0,152 |
| VvV3 | 434   | 0,090           | 0,000 | 0,001 | 0,008 | 0,006 | 0,016 | 0,058 | 0,018 | 0,073 | 0,072 |
| VvV4 | 162   | 0,034           | 0,011 | 0,054 | 0,019 | 0,019 | 0,090 | 0,048 | 0,000 | 0,092 | 0,114 |
| VvV5 | 29    | 0,006           | 0,006 | 0,012 | 0,072 | 0,007 | 0,000 | 0,084 | 0,000 | 0,001 | 0,367 |
| TrR0 | 227   | 0,047           | 0,214 | 0,001 | 0,086 | 0,000 | 0,003 | 0,000 | 0,000 | 0,023 | 0,010 |
| TrR1 | 52    | 0,011           | 0,007 | 0,046 | 0,053 | 0,000 | 0,118 | 0,051 | 0,008 | 0,201 | 0,011 |
| TrR2 | 210   | 0,044           | 0,004 | 0,032 | 0,130 | 0,004 | 0,125 | 0,000 | 0,000 | 0,001 | 0,095 |
| TrR3 | 258   | 0,053           | 0,091 | 0,060 | 0,003 | 0,019 | 0,038 | 0,024 | 0,001 | 0,065 | 0,032 |
| TrR4 | 57    | 0,012           | 0,060 | 0,006 | 0,189 | 0,032 | 0,002 | 0,018 | 0,015 | 0,133 | 0,008 |
| SaMa | 41    | 0,008           | 0,000 | 0,016 | 0,024 | 0,030 | 0,055 | 0,184 | 0,045 | 0,174 | 0,005 |
| SaMo | 179   | 0,037           | 0,007 | 0,117 | 0,002 | 0,054 | 0,024 | 0,009 | 0,021 | 0,074 | 0,058 |
| SaBo | 458   | 0,095           | 0,000 | 0,047 | 0,005 | 0,018 | 0,028 | 0,006 | 0,058 | 0,002 | 0,011 |
| SaTb | 126   | 0,026           | 0,005 | 0,005 | 0,010 | 0,188 | 0,072 | 0,081 | 0,027 | 0,000 | 0,002 |
| NvIl | 50    | 0,010           | 0,001 | 0,207 | 0,009 | 0,003 | 0,073 | 0,000 | 0,027 | 0,018 | 0,000 |
| NvLy | 167   | 0,035           | 0,043 | 0,081 | 0,010 | 0,014 | 0,125 | 0,002 | 0,010 | 0,008 | 0,001 |
| NvEu | 469   | 0,097           | 0,032 | 0,036 | 0,002 | 0,005 | 0,000 | 0,044 | 0,015 | 0,014 | 0,009 |
| NvPg | 118   | 0,024           | 0,016 | 0,066 | 0,020 | 0,002 | 0,081 | 0,135 | 0,054 | 0,064 | 0,025 |

Tableau32 : Cosinus carrés (Variables) :

|      | F1    | F2    | F3    | F4    | F5    | F6    | F7    | F8    | F9    |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| SxMa | 0,214 | 0,002 | 0,059 | 0,266 | 0,003 | 0,047 | 0,052 | 0,005 | 0,002 |
| SxFe | 0,214 | 0,002 | 0,059 | 0,266 | 0,003 | 0,047 | 0,052 | 0,005 | 0,002 |
| Ag25 | 0,513 | 0,004 | 0,171 | 0,000 | 0,034 | 0,021 | 0,010 | 0,002 | 0,005 |
| Ag35 | 0,011 | 0,038 | 0,266 | 0,068 | 0,079 | 0,170 | 0,007 | 0,002 | 0,022 |
| Ag45 | 0,144 | 0,034 | 0,008 | 0,003 | 0,041 | 0,128 | 0,124 | 0,017 | 0,003 |
| Ag55 | 0,090 | 0,025 | 0,018 | 0,096 | 0,006 | 0,000 | 0,442 | 0,010 | 0,006 |
| Ag56 | 0,119 | 0,138 | 0,075 | 0,000 | 0,044 | 0,004 | 0,116 | 0,011 | 0,000 |
| VvV1 | 0,007 | 0,000 | 0,000 | 0,358 | 0,001 | 0,018 | 0,081 | 0,000 | 0,000 |
| VvV2 | 0,018 | 0,113 | 0,023 | 0,003 | 0,017 | 0,000 | 0,020 | 0,024 | 0,185 |
| VvV3 | 0,001 | 0,004 | 0,022 | 0,015 | 0,040 | 0,144 | 0,041 | 0,167 | 0,156 |
| VvV4 | 0,027 | 0,094 | 0,031 | 0,029 | 0,131 | 0,069 | 0,001 | 0,120 | 0,143 |
| VvV5 | 0,012 | 0,017 | 0,099 | 0,009 | 0,000 | 0,100 | 0,000 | 0,001 | 0,382 |
| TrR0 | 0,561 | 0,001 | 0,160 | 0,000 | 0,005 | 0,000 | 0,000 | 0,034 | 0,014 |
| TrR1 | 0,014 | 0,069 | 0,075 | 0,000 | 0,146 | 0,063 | 0,009 | 0,225 | 0,012 |
| TrR2 | 0,009 | 0,062 | 0,233 | 0,007 | 0,197 | 0,000 | 0,000 | 0,001 | 0,130 |
| TrR3 | 0,253 | 0,123 | 0,005 | 0,034 | 0,065 | 0,040 | 0,001 | 0,101 | 0,047 |
| TrR4 | 0,122 | 0,009 | 0,270 | 0,043 | 0,002 | 0,022 | 0,017 | 0,150 | 0,008 |
| SaMa | 0,000 | 0,024 | 0,034 | 0,039 | 0,067 | 0,222 | 0,050 | 0,193 | 0,006 |
| SaMo | 0,016 | 0,211 | 0,004 | 0,085 | 0,036 | 0,013 | 0,029 | 0,100 | 0,075 |
| SaBo | 0,001 | 0,152 | 0,015 | 0,052 | 0,077 | 0,017 | 0,144 | 0,005 | 0,025 |
| SaTb | 0,011 | 0,008 | 0,016 | 0,274 | 0,099 | 0,110 | 0,034 | 0,000 | 0,003 |
| NvIl | 0,002 | 0,310 | 0,013 | 0,004 | 0,091 | 0,000 | 0,031 | 0,020 | 0,000 |
| NvLy | 0,102 | 0,143 | 0,017 | 0,022 | 0,183 | 0,002 | 0,013 | 0,010 | 0,001 |
| NvEu | 0,143 | 0,121 | 0,005 | 0,014 | 0,001 | 0,122 | 0,038 | 0,035 | 0,023 |
| NvPg | 0,036 | 0,108 | 0,031 | 0,003 | 0,110 | 0,182 | 0,067 | 0,078 | 0,029 |

Tableau 33: Valeurs test (Variables) :

|      | F1             | F2             | F3             | F4             | F5             | F6             | F7             | F8             | F9             |
|------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| SxMa | <b>13,124</b>  | 1,324          | <b>6,859</b>   | <b>-14,619</b> | -1,537         | <b>-6,125</b>  | <b>-6,483</b>  | <b>-2,093</b>  | 1,121          |
| SxFe | <b>-13,124</b> | -1,324         | <b>-6,859</b>  | <b>14,619</b>  | 1,537          | <b>6,125</b>   | <b>6,483</b>   | <b>2,093</b>   | -1,121         |
| Ag25 | <b>-20,290</b> | 1,693          | <b>11,732</b>  | -0,189         | <b>-5,253</b>  | <b>-4,117</b>  | <b>2,806</b>   | -1,212         | 1,915          |
| Ag35 | <b>-2,981</b>  | <b>-5,526</b>  | <b>-14,610</b> | <b>-7,400</b>  | <b>7,981</b>   | <b>11,699</b>  | <b>-2,393</b>  | 1,416          | <b>-4,204</b>  |
| Ag45 | <b>10,764</b>  | <b>-5,253</b>  | <b>-2,590</b>  | 1,434          | <b>-5,770</b>  | <b>-10,120</b> | <b>9,992</b>   | <b>3,684</b>   | 1,503          |
| Ag55 | <b>8,489</b>   | <b>4,437</b>   | <b>3,843</b>   | <b>8,791</b>   | <b>-2,122</b>  | -0,438         | <b>-18,833</b> | <b>-2,773</b>  | <b>2,174</b>   |
| Ag56 | <b>9,768</b>   | <b>10,536</b>  | <b>7,750</b>   | -0,050         | <b>5,963</b>   | 1,766          | <b>9,637</b>   | <b>-3,031</b>  | -0,610         |
| VvV1 | <b>-2,385</b>  | 0,209          | 0,390          | <b>-16,963</b> | -0,728         | <b>3,765</b>   | <b>-8,060</b>  | 0,081          | -0,330         |
| VvV2 | <b>-3,804</b>  | <b>9,537</b>   | <b>-4,322</b>  | -1,484         | <b>3,687</b>   | -0,292         | <b>-3,966</b>  | <b>4,422</b>   | <b>12,184</b>  |
| VvV3 | -0,962         | -1,748         | <b>-4,219</b>  | <b>3,521</b>   | <b>5,674</b>   | <b>-10,753</b> | <b>5,760</b>   | <b>-11,595</b> | <b>-11,194</b> |
| VvV4 | <b>4,656</b>   | <b>-8,696</b>  | <b>4,978</b>   | <b>4,852</b>   | <b>-10,257</b> | <b>7,449</b>   | 0,661          | <b>9,829</b>   | <b>10,705</b>  |
| VvV5 | <b>3,041</b>   | <b>3,741</b>   | <b>8,910</b>   | <b>2,710</b>   | 0,239          | <b>8,974</b>   | 0,533          | 0,762          | <b>-17,505</b> |
| TrR0 | <b>-21,228</b> | 0,949          | <b>11,321</b>  | -0,462         | -1,923         | -0,501         | 0,148          | <b>-5,214</b>  | <b>3,363</b>   |
| TrR1 | <b>-3,360</b>  | <b>7,458</b>   | <b>-7,783</b>  | 0,418          | <b>10,837</b>  | <b>7,088</b>   | <b>2,647</b>   | <b>13,456</b>  | <b>3,116</b>   |
| TrR2 | <b>2,705</b>   | <b>7,032</b>   | <b>-13,672</b> | <b>2,414</b>   | <b>-12,579</b> | 0,116          | -0,361         | 0,965          | <b>-10,198</b> |
| TrR3 | <b>14,262</b>  | <b>-9,943</b>  | <b>-2,039</b>  | <b>-5,261</b>  | <b>7,234</b>   | <b>-5,664</b>  | 0,842          | <b>-9,006</b>  | <b>6,142</b>   |
| TrR4 | <b>9,881</b>   | <b>-2,761</b>  | <b>14,713</b>  | <b>5,846</b>   | 1,361          | <b>4,190</b>   | <b>-3,709</b>  | <b>10,978</b>  | <b>-2,602</b>  |
| SaMa | 0,554          | <b>4,400</b>   | <b>5,228</b>   | <b>-5,596</b>  | <b>7,325</b>   | <b>-13,364</b> | <b>6,359</b>   | <b>12,435</b>  | <b>-2,150</b>  |
| SaMo | <b>3,620</b>   | <b>13,004</b>  | -1,838         | <b>8,258</b>   | <b>-5,401</b>  | <b>3,192</b>   | <b>4,849</b>   | <b>-8,973</b>  | <b>7,776</b>   |
| SaBo | -1,079         | <b>-11,057</b> | <b>-3,426</b>  | <b>6,437</b>   | <b>7,842</b>   | <b>-3,648</b>  | <b>-10,754</b> | <b>2,049</b>   | <b>-4,460</b>  |
| SaTb | <b>-3,009</b>  | <b>-2,485</b>  | <b>3,606</b>   | <b>-14,832</b> | <b>-8,933</b>  | <b>9,403</b>   | <b>5,250</b>   | -0,048         | -1,523         |
| NvIi | -1,176         | <b>15,789</b>  | <b>3,196</b>   | -1,827         | <b>8,547</b>   | 0,152          | <b>-4,979</b>  | <b>-3,989</b>  | 0,008          |
| NvLy | <b>9,031</b>   | <b>10,712</b>  | <b>-3,730</b>  | <b>-4,248</b>  | <b>-12,138</b> | 1,405          | <b>3,257</b>   | <b>2,875</b>   | 0,950          |
| NvEu | <b>-10,706</b> | <b>-9,858</b>  | <b>-2,081</b>  | <b>3,370</b>   | -0,954         | <b>-9,897</b>  | <b>-5,514</b>  | <b>5,287</b>   | <b>-4,258</b>  |
| NvPg | <b>5,365</b>   | <b>-9,321</b>  | <b>4,994</b>   | 1,421          | <b>9,411</b>   | <b>12,073</b>  | <b>7,346</b>   | <b>-7,939</b>  | <b>4,837</b>   |

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil  $\alpha=0,05$

### Annexe 13: Variables retenues pour le modèle tétraclasse

| Code         | Variable                                       | Références graphiques            |
|--------------|--|----------------------------------|
| Sl           | Satisfaction logement                          | Logement                         |
| Ao           | Accès à l'eau courante                         | Accès à l'eau courante           |
| Qr           | Qualité de l'eau                               | Qualité de l'eau                 |
| Sq           | Sécurité quartier                              | Sécurité quartier                |
| Qu           | Propreté quartier                              | Propreté quartier                |
| Dv           | Disponibilité espaces verts                    | Espaces verts                    |
| Aj           | Disponibilité aires de jeux                    | Aires de jeux                    |
| Pe           | Proximité d'une école                          | Proximité d'une école            |
| Bp           | Disponibilité d'un bureau de poste             | Bureau de poste                  |
| Cs           | Disponibilité d'un centre de santé             | Centre de santé                  |
| Ec           | Disponibilité d'un bureau d'état civil         | Bureau d'état civil              |
| Co           | Disponibilité d'un commissariat                | commissariat                     |
| Ss           | Système de santé                               | Système de santé                 |
| St           | Emploi   | Emploi                           |
| Tq           | Qualité des transports                         | Qualité des transports           |
| Vd           | Niveau de développement de la ville            | Développement de la ville        |
| Vl           | Qualité de vie                                 | Qualité de vie                   |
| If           | Infrastructures de base                        | Infrastructures de base          |
| Al           | Qualité de prestation de l'administration      | Administration                   |
| Dp           | Délais de prise en charge (APC, Daira, Wilaya) | Délai de prise en charge         |
| Ac           | Accueil et orientation                         | Accueil et orientation           |
| Ro           | Ramassage des déchets                          | Ramassage des déchets            |
| Ek           | Entretien des caniveaux                        | Entretien des caniveaux          |
| Nb           | Nettoyage des trottoirs                        | Nettoyage des trottoirs          |
| Sb           | Sensibilisation et communication               | Sensibilisation et Communication |
| Ct           | Prise en charge des eaux usées                 | Prise en charge des eaux usées   |
| Up           | Traitements des eaux usées                     | Traitements des eaux usées       |
| Ai           | Qualité de l'air                               | Qualité de l'air                 |
| No           | Nuisances sonores                              | Nuisances sonores                |
| <b>Total</b> |  | <b>29</b>                        |

## Annexe 14 : Questionnaire



### Université de Bejaia

#### Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

#### « Intelligence territoriale et développement local, problématique de la qualité de vie dans la ville de Bejaia ».

#### « Questionnaire sur la qualité de vie dans la ville de Bejaia »

Madame, monsieur ;

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête. Vous habitez le chef-lieu de Bejaia, nous aimerions connaître votre avis sur la qualité de vie dans votre ville. Il s'agit de questions simples sur vos conditions de vie, de logement, sur votre situation au travail, sur votre environnement ou encore sur votre bien-être.

Le présent questionnaire est anonyme, par conséquent, les informations seront traitées aussi de manière anonyme.

Le présent questionnaire est composé de trois pages. La première contient une présentation, les deux autres contiennent en recto-verso les questions.

#### **Combien de temps cela prend pour remplir le questionnaire ?**

La plupart d'entre vous aurez besoin d'environ 10 minutes. Nous avons développé un questionnaire standardisé, qui attend de vous de marquer des cases qui se réfèrent à des réponses appropriées. Avec cette approche, nous espérons que nous vous avons facilité la tâche de répondre aux questions.

#### **Comment répondre aux questions ?**

Veillez répondre à toutes les questions qui vous concernent et de la manière qui se rapproche le plus à votre réalité. Dans certains cas, vous remarquerez que certaines questions ne vous concernent pas, veuillez ne pas les prendre en considération.

Nous vous remercions de votre participation, et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**A. Informations personnelles**A1. Sexe : Masculin  Féminin A2. Quel âge avez-vous? 

A3. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Marié(e)  
 Célibataire  
 Divorcé(e)  
 Veuf (ve)

A4. Avez-vous des enfants ?

Oui  Non Si oui combien ? 

A5. Quel est votre niveau d'instruction ?

- Sans niveau  
 Primaire  
 Niveau moyen  
 Secondaire "lycée"  
 Etude universitaire  
 Supérieure " post-graduation "

A6. Catégorie professionnelle :

- Sans emploi  
 Fonctionnaire  
 Salarié  
 Commerçant, Artisan, agriculteur  
 Fonction libérale  
 Retraité  
 Etudiant  
 Autres, précisez :.....

**B. Revenu**

B1. Quelle est votre tranche de revenu ?

- Moins de 20 000 DA  
 Entre 20 000 DA et 40 000 DA  
 Entre 40 000 DA et 100 000 DA  
 Plus de 100 000 DA

B2. Estimez-vous que votre revenu est suffisant pour subvenir à vos besoins ?

Oui  Non **C. Logement et quartier d'habitation**

C1. Quel est votre quartier d'habitation ?

- Ancienne ville  
 Sidi ahmed  
 Amriw  
 Quartier sghir  
 Iheddaden  
 Ighil ouazoug  
 Sidi Ali lebhar  
 Autres, précisez :.....

C2. Depuis combien de temps vivez-vous dans ce quartier ? 

C3. Avez-vous toujours vécu dans la ville de Bejaia

Oui  Non 

C4. Vous habitez quel type de logement ?

Maison individuelle  Appartement 

Dans le cas où vous habitez un appartement, précisez quelle formule ?

| LSP                  | LPA                  | LPP                  | Social               | Promotion            | Coopérative          | Autre,...            |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

C5. Etes-vous :

- Propriétaire  
 Locataire  
 Vous vivez chez vos parents

C6. Nombre de pièces dont vous disposez : C7. A combien de personnes vivez-vous ? **D. Conditions de vie**

D1. Etes-vous satisfait de votre logement ?

Oui  Non 

Si Non, indiquez les raisons de votre insatisfaction :

.....  
 .....

D2. Dans votre logement êtes-vous confronté à un manque d'espace ?

Oui  Non 

D3. Comment évaluez-vous l'état de votre logement ?

| Très mauvais         | mauvais              | moyen                | bon                  | Très bon             |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

D4. Avez-vous accès à l'eau courante de manière :

Régulière  irrégulière  pas du tout

D5. La qualité de l'eau de votre robinet est-elle :

| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
|               |          |         |       |            |

D6. Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?

Oui  Non

Si non, quelles sont les raisons ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

D7. Comment évaluez-vous la propreté de votre quartier ?

| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
|               |          |         |       |            |

D8. Dans votre quartier, disposez-vous d'espaces verts ?

Oui  Non

Si oui, quels est leur état ?

| Très mauvais | mauvais | moyen | bon | Très bon |
|--------------|---------|-------|-----|----------|
|              |         |       |     |          |

D9. disposez-vous d'aires de jeux ?

Oui  Non

Si oui, quels est leur état ?

| Très mauvais | mauvais | moyen | bon | Très bon |
|--------------|---------|-------|-----|----------|
|              |         |       |     |          |

D10. Disposez-vous d'une école du côté de chez vous ?

Oui  Non

D11. Etes-vous satisfait de la qualité de l'enseignement dispensé dans cette école ?

Oui  Non

D12. Disposez-vous d'un bureau de poste du côté de chez vous ?

Oui  Non

D13. Disposez-vous d'un centre de santé du côté de chez vous ?

Oui  Non

D14. Disposez-vous d'un bureau d'état civile du côté de chez vous ?

Oui  Non

D15. Disposez-vous d'un commissariat du côté de chez vous ?

Oui  Non

**E. Santé**

E1. Comment est votre état de santé en général ?

| Très mauvais | mauvais | moyen | bon | Très bon |
|--------------|---------|-------|-----|----------|
|              |         |       |     |          |

E2. Etes-vous satisfait du système de santé dans votre ville?

Oui  Non

Si non, quelles sont les lacunes en matière de santé ?

- Non disponibilité des médecins spécialistes
- Manque de prise en charge dans les établissements hospitaliers
- Manque de moyens dans les établissements hospitaliers
- Mauvais accueil et orientation
- Autres, précisez :.....  
 .....

**F. Emploi**

F1. Si vous travaillez, êtes-vous satisfait de votre emploi ?

Oui  Non

Si non, quelles sont les causes de votre insatisfaction ?

- Salaire
- Environnement de travail
- Autres, précisez.....

F2. Combien de temps avez-vous passé avant de trouver votre dernier emploi ?

F3. Si vous occupez un emploi, dans quelle mesure pensez-vous risquer de le perdre dans les 6 prochains mois ?

| Très probable | assez probable | assez improbable | Très improbable |
|---------------|----------------|------------------|-----------------|
|               |                |                  |                 |

F4. Votre lieu de travail se situe :

- Dans votre quartier
- Dans la ville
- Dans la région

**G. Mobilité/Accessibilité**

G1. Dans vos déplacements vous utilisez :

- Les transports en communs
- Votre véhicule
- La marche à pieds
- Autres, précisez .....



G2. Comment jugez-vous la disponibilité des transports en commun dans votre ville ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

G3. Comment jugez-vous l'organisation des transports en commun de votre ville ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

G4. Comment jugez-vous la qualité des moyens de transports en commun dans votre ville ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

G5. Quel est le temps moyen (dans les heures de pointes) que vous passez à partir de votre lieu de résidence pour accéder aux services d'usage courant ?

|                                |               |               |             |                |
|--------------------------------|---------------|---------------|-------------|----------------|
|                                | Plus de 45min | de 30 à 45min | de 20à30min | Moins de 10min |
| Travail/<br>Lieu<br>d'études   |               |               |             |                |
| Hôpital/<br>centre de<br>soins |               |               |             |                |
| Administ<br>ration             |               |               |             |                |
| Courses/<br>marché             |               |               |             |                |

**H. Cadre général et prestation des collectivités locales**

H1. Comment jugez-vous le niveau de développement de votre ville ?

|              |         |       |     |          |
|--------------|---------|-------|-----|----------|
| Très mauvais | mauvais | moyen | bon | Très bon |
|              |         |       |     |          |

H2. Comment jugez-vous la qualité de vie dans votre ville ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

H3. Selon vous, quels sont les 4 attributs qui font qu'une ville soit agréable à vivre ? Classez-les par ordre d'importance :

- Logements de qualité
- Environnement de qualité
- Infrastructure de qualité
- Sécurité
- Propreté des espaces verts
- Disponibilité de centres de loisir
- Disponibilité de l'emploi
- Bonne prestation de l'administration
- Bon système de santé

H4. Comment jugez-vous la qualité des infrastructures de base de votre ville ? (Routes et trottoirs, constructions...)

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

H5. Comment jugez-vous la qualité de prestation de l'administration locale ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

H6. Etes-vous satisfait des délais de prise en charge dans l'administration locale (APC, Daira, Wilaya) ?

- Oui  Non

H7. Comment jugez-vous la qualité d'accueil et d'orientation dans l'administration locale ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

**I. L'environnement et sa préservation**

I1. Que pensez-vous des services dispensés dans votre quartier en matière de propreté ?

| Services                           | pas du tout satisfait | peu satisfait | satisfait |
|------------------------------------|-----------------------|---------------|-----------|
| Entretien et ramassage des déchets |                       |               |           |
| Entretien des caniveaux            |                       |               |           |
| Nettoyage des trottoirs            |                       |               |           |
| Nettoyage en fin de marché         |                       |               |           |
| Lutte contre l'affichage sauvage   |                       |               |           |

I2. Avez-vous déjà été sensibilisé par les services des collectivités locales sur les problèmes d'environnement ?

- Oui  Non

I3. Comment jugez-vous la prise en charge du traitement des eaux usées dans votre ville ?

|               |          |         |       |            |
|---------------|----------|---------|-------|------------|
| Très mauvaise | mauvaise | moyenne | bonne | Très bonne |
|               |          |         |       |            |

I4. Dans votre quartier, existent-ils des problèmes liés au traitement des eaux usées ?

- Oui  Non

Si oui, lesquelles parmi ces propositions :

- Conduites détériorées
- Caves inondées d'eaux usées
- Réseaux apparents d'eaux usées
- Mauvaise odeurs liées aux eaux usées
- Prolifération des moustiques
- Autres, précisez .....

I5. Depuis quand ces problèmes existent-ils ?

- Moins d'un mois
- 3 mois
- 6 mois
- Plus d'un an

I6. Ces problèmes ont-ils été pris en charge par les services de la ville ?

- Oui
- Non

I7. Êtes-vous satisfait de la qualité de l'air dans votre ville ?

- Oui
- Non

Si Non, quelles sont les causes ?

- Trop de poussières
- Emanation des usines
- Gaz d'échappement des véhicules
- Autres, précisez .....

I8. Existe-t-il dans votre quartier des problèmes liés aux nuisances sonores ?

- Oui
- Non

Si oui, les quelles parmi ces proposition ?

- Usines
- Bruit lié à la circulation des véhicules
- Bruit lié à des activités libérales (Soudure, menuiserie...)
- Bruit lié à des activités commerciales illégales (vendeurs sur les trottoirs)
- Autres, précisez.....

**J. Bien-être**

J1. Selon vous, pour avoir une bonne qualité de vie, il est important d'avoir

|                           | Sans importance | Peu Important | Important | Très Important |
|---------------------------|-----------------|---------------|-----------|----------------|
| Un bon niveau d'éducation |                 |               |           |                |
| Un bon travail            |                 |               |           |                |
| Un bon revenu             |                 |               |           |                |
| Un bon logement           |                 |               |           |                |
| Une bonne santé           |                 |               |           |                |
| Une bonne vie sociale     |                 |               |           |                |

J2. En général, que pensez-vous de votre vie, de 0 à 5 de la pire à la meilleure possible ?

| 0    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5         |
|------|---|---|---|---|-----------|
| Pire |   |   |   |   | meilleure |

J3. Au cours de ce dernier mois comment jugez-vous votre ressenti ?

|   | Jamais | de temps en temps | la plupart du temps | tout le temps |
|---|--------|-------------------|---------------------|---------------|
| Je me suis senti(e) bien et de bonne humeur |        |                   |                     |               |
| Je me suis senti(e) calme et tranquille     |        |                   |                     |               |
| Je me suis senti(e) plein(e) d'énergie      |        |                   |                     |               |
| je me réveille matin animé de bonne volonté |        |                   |                     |               |

J4. Etes-vous de ceux qui disent d'eux-mêmes ?

- Qu'ils sont chanceux dans la vie
- Qu'ils n'ont pas de chance dans la vie
- Vous ne savez pas

## Annexe 15 : Modalités étudiées

| N° | Code  | modalités   |
|----|-------|---|
| 1  | Ag25  | Âge - 18 - 25 ans   |
| 2  | Ag35  | Âge - 26 - 35 ans   |
| 3  | Ag45  | Âge - 36 - 45 ans   |
| 4  | Ag55  | Âge - 46 - 55 ans   |
| 5  | Ag56  | Âge - 56 et plus  |
| 6  | FsMa  | Situation Familiale (Synt) - Marié(e)                               |
| 7  | FsCi  | Situation Familiale (Synt) - Célibataire(e) ou isolé(e)             |
| 8  | EnNo  | Enfants - Non   |
| 9  | MfE1  | Nombre d'enfants (synt) - Un  |
| 10 | MfE2  | Nombre d'enfants (synt) - Deux                                      |
| 11 | MfE3  | Nombre d'enfants (synt) - Trois                                     |
| 12 | Mf4e  | Nombre d'enfants (synt) - Quatre et plus                            |
| 13 | EmSe  | catégorie professionnelle (synt) - Sans emploi                      |
| 14 | EmFo  | catégorie professionnelle (synt) - Fonctionnaire                    |
| 15 | EmSa  | catégorie professionnelle (synt) - Salarié(e)                       |
| 16 | EmAr  | catégorie professionnelle (synt) - Commerçant, Artisan, Agriculteur |
| 17 | EmFl  | catégorie professionnelle (synt) - Fonction libérale                |
| 18 | EmRe  | catégorie professionnelle (synt) - Retraité                         |
| 19 | EmEt  | catégorie professionnelle (synt) - Etudiant                         |
| 20 | TrR1  | Tranche de Revenu - Moins de 20 000 DA                              |
| 21 | TrR2  | Tranche de Revenu - 20 000 DA - 40 000 DA                           |
| 22 | TrR3  | Tranche de Revenu - 40 000 DA - 100 000 DA                          |
| 23 | TrR4  | Tranche de Revenu - plus de 100 000                                 |
| 24 | LhAv  | Lieu d'habitation (synt) - Ancienne ville                           |
| 25 | LhSa  | Lieu d'habitation (synt) - Sidi Ahmed                               |
| 26 | LhAm  | Lieu d'habitation (synt) - Amriw                                    |
| 27 | LhIh  | Lieu d'habitation (synt) - Iheddaden                                |
| 28 | LhIo  | Lieu d'habitation (synt) - Ighil Ouazoug                            |
| 29 | LhAl  | Lieu d'habitation (synt) - Sidi Ali Lebhar                          |
| 30 | TyMi  | Type de logement - Maison individuelle                              |
| 31 | TyAp  | Type de logement - Appartement                                      |
| 32 | VqT1  | temps de vie dans le quartier (Synt) - 0 à 15                       |
| 33 | VqT2  | temps de vie dans le quartier (Synt) - 16 à 30                      |
| 34 | VqT3  | temps de vie dans le quartier (Synt) - 31 et plus                   |
| 35 | ThPr  | Type d'occupation logement - Propriétaire                           |
| 36 | ThLo  | Type d'occupation logement - Locataire                              |
| 37 | ThPa  | Type d'occupation logement - Vous vivez chez vos parents            |
| 38 | SI Ou | êtes vous satisfait du logement ? - Oui                             |
| 39 | SI No | êtes vous satisfait du logement ? - Non                             |
| 40 | AoRg  | Accès eau courante (synt) - Régulière                               |
| 41 | AoIr  | Accès eau courante (synt) - Irrégulière                             |
| 42 | QrMa  | Eau du robinet (Synt) - Mauvaise                                    |

|    |          |   |
|----|----------|---|
| 43 | QrBo     | Eau du robinet (Synt) - Bonne                         |
| 44 | SqOu     | Sécurité dans le quartier - Oui                       |
| 45 | SqNo     | Sécurité dans le quartier - Non                       |
| 46 | QuMa     | Propreté du quartier (Synt) - Mauvaise                |
| 47 | QuBo     | Propreté du quartier (Synt) - Bonne                   |
| 48 | DvOu     | Disponibilité d'espace verts - Oui                    |
| 49 | DvNo     | Disponibilité d'espace verts - Non                    |
| 50 | AjOu     | Disponibilité d'aires de jeux - Oui                   |
| 51 | AjNo     | Disponibilité d'aires de jeux - Non                   |
| 52 | PeOu     | Proximité d'une école - Oui                           |
| 53 | PeNo     | Proximité d'une école - Non                           |
| 54 | BpOu     | Disponibilité bureau de poste - Oui                   |
| 55 | BpNo     | Disponibilité bureau de poste - Non                   |
| 56 | CsOu     | Disponibilité centre de santé - Oui                   |
| 57 | CsNo     | Disponibilité centre de santé - Non                   |
| 58 | EcOu     | Disponibilité bureau d'état civile - Oui              |
| 59 | EcNo     | Disponibilité bureau d'état civile - Non              |
| 60 | CoOu     | Disponibilité d'un commissariat - Oui                 |
| 61 | CoNo     | Disponibilité d'un commissariat - Non                 |
| 62 | SsOu     | Satisfaction du système de santé - Oui                |
| 63 | SsNo     | Satisfaction du système de santé - Non                |
| 64 | StOu     | Satisfait de votre emploi - Oui                       |
| 65 | StNo     | Satisfait de votre emploi - Non                       |
| 66 | LtQa     | Lieu de travail - Dans votre quartier                 |
| 67 | LtVi     | Lieu de travail - Dans la ville                       |
| 68 | LtRg     | Lieu de travail - Dans la région                      |
| 69 | MdTc     | Moyen de déplacement - Transport en communs           |
| 70 | MdVh     | Moyen de déplacement - Votre véhicule                 |
| 71 | MdM<br>a | Moyen de déplacement - La marche                      |
| 72 | TqMa     | Qualité des transports (Synt) - Mauvaise              |
| 73 | TqBo     | Qualité des transports (Synt) - Bonne                 |
| 74 | VdMa     | Niveau de développement de la ville (Synt) - Mauvais  |
| 75 | VdBo     | Niveau de développement de la ville (Synt) - Bon      |
| 76 | VlMa     | qualité de vie (Synt) - Mauvaise                      |
| 77 | VlBo     | qualité de vie (Synt) - Bonne                         |
| 78 | R1L1     | Attributs 1 - Logements de qualité                    |
| 79 | R1E1     | Attributs 1 - Environnement de qualité                |
| 80 | R1I1     | Attributs 1 - Infrastructure de qualité               |
| 81 | R1U1     | Attributs 1 - Sécurité                                |
| 82 | R1T1     | Attributs 1 - Disponibilité de l'emploi               |
| 83 | R1S1     | Attributs 1 - Bon système de santé                    |
| 84 | IfMa     | Qualité des infrastructures de base (Synt) - Mauvaise |
| 85 | IfBo     | Qualité des infrastructures de base (Synt) - Bonne    |
| 86 | AlMa     | Prestation de l'administration (Synt) - Mauvaise      |

|     |      |  |
|-----|------|--|
| 87  | AlBo | Prestation de l'administration (Synt) - Bonne                              |
| 88  | DpOu | Délais de Prise en charge (APC, Daira, Wilaya) - Oui                       |
| 89  | DpNo | Délais de Prise en charge (APC, Daira, Wilaya) - Non                       |
| 90  | AcMa | Qualité d'accueil et d'orientation (Synt) - Mauvaise                       |
| 91  | AcBo | Qualité d'accueil et d'orientation (Synt) - Bonne                          |
| 92  | RoTs | Ramassage déchet (Syth) - pas du tout satisfait                            |
| 93  | RoSa | Ramassage déchet (Syth) - Satisfait  |
| 94  | EkTs | Entretien des caniveaux (synt) - Pas du tout satisfait                     |
| 95  | EkPs | Entretien des caniveaux (synt) - Peu satisfait                             |
| 96  | NbTs | Nettoyage des trottoirs (synth) - Pas du tout satisfait                    |
| 97  | NbSa | Nettoyage des trottoirs (synth) - Satisfait                                |
| 98  | SbOu | Sensibilisation et communication - Oui                                     |
| 99  | SbNo | Sensibilisation et communication - Non                                     |
| 100 | CtMa | Prise en charge et traitement des eaux usées(Synt) - Mauvaise              |
| 101 | CtBo | Prise en charge et traitement des eaux usées(Synt) - Bonne                 |
| 102 | UpOu | Problèmes liés au traitements des eaux usées - Oui                         |
| 103 | UpNo | Problèmes liés au traitements des eaux usées - Non                         |
| 104 | PbD1 | Durée des problèmes d'eaux usées (synt) - Moins d'un an                    |
| 105 | PbD2 | Durée des problèmes d'eaux usées (synt) - Plus d'un an                     |
| 106 | PcOu | ont-ils été pris en charge - Oui   |
| 107 | PcNo | ont-ils été pris en charge - Non   |
| 108 | AiOu | Qualité de l'air - Oui   |
| 109 | AiNo | Qualité de l'air - Non   |
| 110 | NsTp | Quelles sont les causes d'insatisfaction - Trop de poussières              |
| 111 | NsEu | Quelles sont les causes d'insatisfaction - Emanation des usines            |
| 112 | NsGv | Quelles sont les causes d'insatisfaction - Gaz d'échappement des véhicules |

## Résumé

Le concept de la qualité de la vie regroupe un ensemble de notions qui se rapportent aux conditions matérielles et immatérielles dans lesquelles vivent les individus. En économie, le concept a souvent été envisagé à travers le niveau de croissance du PIB, alors que la vie d'une personne est souvent déterminée par d'autres aspects plus subjectifs. L'objet de notre thèse est d'analyser les aspects qui composent la qualité de vie dans l'agglomération chef-lieu de Bejaia (ACL) à partir de la perception de ses habitants selon une démarche d'intelligence territoriale. Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de 804 individus, tous, habitants des six quartiers choisis pour effectuer cette étude. L'analyse quantitative a permis d'identifier les dimensions qui présentent des insuffisances. En outre, l'analyse qualitative a permis d'abord d'évaluer le niveau de satisfaction par rapport à chaque dimension, ainsi que le niveau de satisfaction de la vie en général, en suite, nous avons pu identifier sept profils dont quatre cibles prioritaires, vers lesquelles les politiques publiques doivent être orientées, et cinq axes d'action.

Mots clés : Qualité de la vie, bien-être ; territoire, intelligence territoriale, ACL Bejaia, approche objectives, approches subjectives.

## Abstract

Quality of life brings together a set of notions that relate to the material and immaterial conditions in which individuals live. In economics the concept has often been considered through the level of GDP growth, while a person's life is often determined by other more subjective aspects. The aim of our thesis is to analyze the aspects that make up the quality of life in the main town of Bejaia from the perception of its inhabitants according to a territorial intelligence approach. A satisfaction survey was conducted among 804 individuals from six neighborhoods chosen to carry out this study. Quantitative analysis identified the dimensions that presented deficiencies. Moreover, qualitative analysis firstly made it possible to evaluate the level of satisfaction with each dimension, as well as the level of satisfaction of life in general, and then we were able to identify seven profiles, including four priority targets, to which public policies should be directed, and five main lines of action.

Key words: quality of life, well-being, City of Bejaia, territory, territorial intelligence, objective approach, subjective approach

## ملخص

يشمل مفهوم نوعية الحياة مجموعة من الجوانب التي تتعلق بالظروف المادية والمعنوية التي يعيش فيها الأفراد. غالبًا ما يتم اعتبار هذا المفهوم في الاقتصاد من خلال مستوى نمو الناتج المحلي الإجمالي، في حين أن حياة الشخص غالبًا ما تحددها جوانب أخرى أكثر ذاتية. الغرض من أطروحتنا هو تحليل الجوانب التي تشكل نوعية الحياة في مدينة بجاية انطلاقًا من آراء سكانها وفقًا لمنهج الذكاء الإقليمي. حيث تم إجراء مسح رضا من بين 804 فرد يقطنون ستة أحياء من المدينة. وقد حدد التحليل الكمي للدراسة الأبعاد التي تشكل نقاط نقص. كما أتاح التحليل النوعي تقييم مستوى الرضا عن كل بعد الذي يساهم في تشكيل نوعية الحياة و مستوى الرضا عن المعيشة بشكل عام، تمكنا أيضًا من تحديد سبعة مواصفات التي يتسم بها السكان الذين شملتهم الدراسة، بما في ذلك أربعة أهداف ذات أولوية والتي ينبغي أن توجه السياسات العامة، كما أن هذه الدراسة مكنتنا من تحديد خمسة خطوط عمل لتحسين نوعية المعيشة في المنطقة المدروسة.

كلمات مفتاحية: نوعية الحياة؛ الرفاه الاجتماعي؛ الأقاليم، الذكاء الإقليمي، المنهج الموضوعي؛ المنهج الذاتي الغير موضوعي؛ مدينة بجاية.